
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

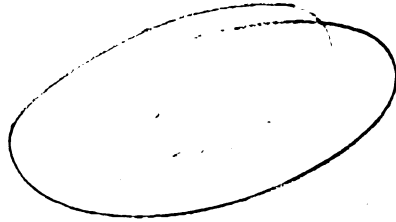
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

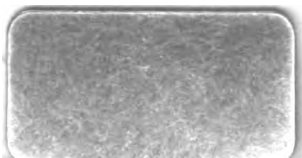
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Per. 237295 d. $\frac{10}{2}$



L'AUSTRASIE

REVUE

DE METZ ET DE LOBBINE



METZ. — IMPRIMERIE DE ROUSSEAU-PALLEZ.



L'AUSTRASIE

REVUE

DE METZ ET DE LORRAINE



DEUXIÈME VOLUME



METZ

Typographie de ROUSSEAU-PALLEZ, Éditeur,

IMPRIMEUR DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE,

libraire de l'Académie impériale,

RUE DES CLERCS, 13.

—
1854

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE.

Ottonville¹. — **Le calice de la Chartreuse de Rettel. — Le manuscrit d'Henri Champson, curé d'Ottonville en 1635.**

Ottonville et Ricrange son annexe ne formaient, déjà au siècle dernier, qu'une communauté de la province française des Trois-Évêchés; leur territoire, enclavé dans les terres de Lorraine, faisait même partie du pays messin².

Le pricier de la cathédrale de Metz jouissait du patronage de la cure d'Ottonville, en qualité de seigneur temporel du lieu³. Le voisinage de Boulay donna lieu à de fréquents débats entre le pricier de la cathédrale et les sires de Boulay, auxquels succédèrent les ducs de Lorraine⁴.

Le samedi mi-carême de l'an 1312, le pricier du chapitre de la cathédrale fait faire une enquête à Ottonville, au sujet des prises faites par M^{re} Arnoult de Boulay, à la requête de Geoffroy, seigneur de Boulay⁵.

La même année, le samedi devant l'Annonciation, M^{re} Robert, archidiaque de Trèves, et M. Paulail de Eische font

¹ Arrondissement de Metz, canton de Boulay.

² Carte de Jaillot, 1743.

³ Pouillé du diocèse.

⁴ En 1503.

⁵ Inventaire des titres et papiers de Lorraine, manuscrit de la bibliothèque de la ville de Metz. Tome 3, page 262.

également faire une enquête afin de savoir la vérité au sujet des dommages qui auraient été faits à Geoffroy, seigneur de Boulay, et à ses pauvres gens en la ville et ban d'Ottonville, par Petre et Arnoult frères, de Chappeville ¹.

Le jour de Sainte-Lucie de l'an 1321, les maire et eschevins d'Ottonville, Guirlanges, Eblanges, et les hommes de Bockanges, Gomelanges et appartenances, étant dans la mairie dudit Ottonville, sujets à faculté de rachapt, reconnaissent qu'ils sont tenus de donner pour eux et leurs hoirs à perpétuité, à Jean, fils de D^{lle} Geoffroy de Boulay, à ses hoirs et successeurs, cent sols bonne monnoye et cent quartes d'avoine bien vannée, à payer chaque année le jour de la St-Remy, ou dans la huitaine après, au lieu de Boulay, en la maison dudit Jean, sous peine de cinq florins d'amende pour ceux qui refuseraient ou seraient en défaut de payer, duquel défaut lesdits mayeur et justice seront crus à leur serment, sauf le droit du chapitre ².

Le lundi après la mi-carême 1322, Jean du Pener, de Heldebrenge-sur-Sarre, fils de feu Jean du Pener, héritier de M^{re} Henry-le-Rode Xairiger, vivant chevalier, vend et transporte pour lui et tous les hoirs descendants dudit Rode, et pour lesquels il se porte fort, à noble écuyer Jean, sire de Boulay, chevalier, et à ses hoirs, tous et tels droits, actions et escheutes que ledit Henry Rodé avait et pouvait avoir à Ottonville ez bans, voueries et en toutes appartenances et seigneuries ³.

Le samedi devant la Saint-Mathieu 1338, Fourques Bertrand, princier de Metz, s'engage à remettre dans la quin-

¹ Inventaire. Tome 3, page 262.

² Inventaire. Tome 3, page 262. Le nom de Gomelanges a été évidemment altéré par le copiste, on lit Olbelanges. Il en est de même de celui d'Eblanges, on lit Euranges. La carte de Jaillot porte Eulange.

³ Inventaire. Tome 3, page 262.

zaine de St-Remy, en la prison de Boulay, Vaultrin Dyon, eschevin d'Ottonville, comme il y était auparavant ¹.

Jean de Fresnau, protonotaire du princier de Metz, présente une requête, le 2 mai 1520, à Antoine, duc de Lorraine, au sujet de la prise de quelques particuliers d'Ottonville par les officiers de Boulay ².

En 1522, les doyen et chapitre de la ville de Metz présentent une requête au duc de Calabre, Antoine de Lorraine, au sujet de quelques prises sur les particuliers d'Ottonville, faites par les officiers de Boulay. Le décret du duc, en réponse à cette requête, est daté de Pont-à-Mousson, le 4 juin 1522; il renvoie les parties par-devant les officiers de Boulay, auxquels il mande d'entendre la matière y mentionnée et de surseoir cependant toutes choses en l'état qu'il est, jusqu'à ce qu'il en soit par lui-même ordonné ³.

Le 13 mars 1531, M^{re} Nicolas Richard, princier de l'Eglise de Metz, adresse une requête au duc Antoine au sujet d'un nommé Hauzin, cordonnier, habitant d'Ottonville, lequel ayant été trouvé en certains bois prochains fondant billons et métaux meslés comme pour faire fausse monnoye, avait été appréhendé par la justice d'Ottonville comme faux-monnoyeur et mis en garde à Boulay. Le décret du duc porte renvoi à ses officiers de Boulay avec avis de l'avertir plus amplement de la vérité du fait ⁴.

Un autre décret du duc Antoine, rendu le 21 avril 1531 à la suite d'une requête présentée par le procureur du princier, ordonne à ses officiers de Boulay de rendre les prisonniers d'Ottonville, détenus sous caution, et de les laisser aller jusqu'à ce qu'il en sera autrement ordonné ⁵.

¹ Inventaire. Tome 5, page 263.

² Inventaire. Tome 3, page 264.

³ Ibid.

⁴ Ibid. page 265.

⁵ Ibid.

Le 15 novembre 1531, une nouvelle requête est présentée au duc de Lorraine par le procureur du princier, au sujet de deux chevaux pris sur les particuliers d'Ottonville, pour raison de quelques dépens rappelés par ceux de Boulay. Le décret porte son renvoi au receveur de Boulay, avec avis de rendre les chevaux sous caution ¹.

Un décret du 20 décembre 1531, rendu à la suite d'une autre requête adressée au duc Antoine, ordonne à son officier de Boulay de rendre incontinent les chevaux pris et prisonniers mentionnés en ladite requête ².

Le pouillé du diocèse de Metz mentionne ces diverses saisies de l'an 1531 comme attentatoires aux droits du princier en sa qualité de haut justicier d'Ottonville.

Un acte du 20 janvier 1532 mentionne la déclaration faite à la requête de M. Simon de Myon, chanoine de l'église cathédrale de Metz, procureur de M^{re} Nicolas Richard, princier et chanoine de ladite église, par Nicolas de Rickranges et Guebel, leurs roturiers et eschevins de la justice d'Ottonville et Rickranges sans part d'autrui, avec autorité de substituer et destituer la justice dudit Ottonville, qu'il a les deux parts des amendes, et que l'autre tiers et autres droits y énoncés appartiennent au comte de Boulay en qualité de voué ³.

Par un décret du 1^{er} avril 1533, les présidents et gens des comptes de Lorraine reconnaissent que les habitants d'Ottonville ayant contribué pour leur part avec ceux de la seigneurie de Boulay, à fournir un impôt en argent au duc de Lorraine, il ne leur retournera à l'avenir à aucun préjudice, le tout sous le bon plaisir dudit duc ⁴.

Le 10 septembre 1555, Nicole Richard, princier de l'église de Metz, seigneur des ban et village d'Ottonville, donne pro-

¹ Inventaire. Tome 3, page 265.

² Ibid.

³ Inventaire. Tome 5, page 265.

⁴ Inventaire. Tome 3, page 266.

curation pour en son nom faire convenir et assembler les maire, eschevins et officiers de la justice dudit ban et obtenir une déclaration exacte de tous les héritages d'Ottonville, pour la conservation de ses droits seigneuriaux ¹.

Après l'occupation des Trois-Évêchés par Henri II, Ottonville se trouve au nombre des villages pour lesquels il y a litige entre le roi de France et le duc de Lorraine, au sujet de leur juridiction. Des commissaires sont députés de part et d'autre le 2 mars 1560; ils s'assemblèrent à Nomeny le 3 mai suivant ².

L'église d'Ottonville est moderne; elle a été reconstruite, en 1846, sous le vocable de la Conversion de saint Paul. La cathédrale de Metz et le concours nommaient à la cure.

L'une des cloches a été fondue en 1783; elle eut pour parrain: Philippe-Charles Boursier de Mondeville, curé; et pour marraine: très-noble demoiselle Marie-Catherine Monique de Montigny, demoiselle de Charles de Montigny, brigadier des armées du roi très-chrétien de France, et de Marie-Monique de Ronville, de Metz.

La sacristie de cette église possède une série de richesses venant de la chartreuse de Rettel, près de Sierck, qui lui furent léguées par Nicolas Gadé, dernier prieur de ce couvent. Lors de la dispersion des membres de toutes les maisons religieuses par la révolution, le prieur Gadé vint se réfugier à Ottonville, où il était né et où il vivait en 1792.

Ce trésor consiste en plusieurs reliquaires en argent avec pierres incrustées, contenant une parcelle de la vraie croix, un fragment de la sainte éponge, un morceau du crâne de saint Sixte, une dent de saint Barthelemy et une dent de saint Laurent; un très-beau christ en ivoire et deux calices en vermeil dont l'un, d'une immense richesse et de la plus

¹ Inventaire. Tome 3, page 264 et Pouillé.

² Inventaire. Tome 40, partie 2, page 57.

exquise élégance, est un chef-d'œuvre d'orfèvrerie (fig. 1). D'une hauteur totale de 0^m,285, il doit appartenir au dix-septième siècle. Les ornements accumulés sur le milieu et à la partie inférieure de la coupe se terminent par une ligne d'oves surmontés de fleurons ; trois rubis de 0,006 de diamètre font saillie sur la ligne d'oves. Une charmante peinture sur émail, en forme de médaillon, est incrustée dans la coupe au-dessous de chaque rubis. Elles représentent :

- 1^o L'agonie de Notre-Seigneur au jardin des Olives ;
- 2^o Le couronnement d'épines ;
- 3^o La flagellation.

Les dimensions de chaque émail sont de 0,03 de hauteur et 0,025 de largeur.

Entre les émaux, trois têtes d'ange ailées se détachent en saillie sur la surface de la coupe.

Sous chaque tête d'ange, un rubis de 0,008 de largeur.

Sous chaque émail, une topaze de 0,006 de largeur.

Sur le bourrelet supérieur du pied sont incrustés trois émaux de 0,018 de hauteur sur 0,015 de largeur. Ils représentent :

- 1^o Le buste de la sainte Vierge ;
- 2^o Le buste d'un saint, probablement saint Joseph, tenant un lis de la main gauche ;
- 3^o Le Christ bénissant.

Entre les émaux, trois têtes d'ange.

Trois émaux de 0,038 de hauteur sur 0,03 de largeur sont incrustés sur l'évasement du pied.

Ils représentent :

- 1^o La Vierge de douleur ;
- 2^o Un évêque debout crossé et mitré ;
- 3^o Saint Bruno.

Entre les émaux, trois têtes d'ange ailées en plein relief.

Trois rubis de 0,009 de largeur, au-dessus des émaux.

Trois topazes de 0,006 de largeur, sous les émaux.

A la partie inférieure et autour de la base, six rubis taillés à facettes.

Les topazes sont taillées à facettes ainsi que les rubis du haut, les autres sont à faces planes.

M. le curé d'Ottonville conserve dans ses archives un extrait de l'intéressant manuscrit de Henry Champson, curé d'Ottonville pendant la guerre de trente ans. Ce précieux document, plusieurs fois cité par les Bénédictins dans leur *Histoire de Metz*, est rédigé en latin. On m'a assuré que M. Régnier, médecin à Bouzonville, possède sinon le manuscrit original, au moins une copie du manuscrit de Champson retrouvée, il y a plusieurs années dans les archives de l'église de Neunkirchèn, canton de Bouzonville. Quoique la copie du manuscrit original qui se trouve à Ottonville laisse beaucoup à désirer, j'essaierai néanmoins d'en donner une traduction aussi littérale que possible, mais en recommandant de recourir au texte latin dont la vigueur et la poésie si remarquables ne peuvent qu'être considérablement amoindries par la traduction¹.

*Extrait du manuscrit de Henri Champson,
Curé d'Ottonville.*

1635.

« Cette année fut pour nous bien longue. Nous reçûmes l'ordre, dans toute l'étendue de l'évêché et de la domination messine, d'acheter le sel deux fois plus cher.

Nous fûmes tous invités et obligés à abjurer le duc de Lorraine et à prêter serment au roi.

¹ *Texte original du manuscrit de Champson.*

1635.

Hic annus nobis fuit lentuosissimus ; salem in toto episcopatu et ditone metensi duplo carius emere jussi sumus.

Les villes et toutes les forteresses de la Lorraine furent rasées : Hombourg, Forbach, Lunéville, etc.

Malgré un froid très-rigoureux qui régna cet hiver, un très-grand nombre de Français furent dirigés vers le Rhin.

Philipsbourg fut réduit par surprise au pouvoir de l'empereur.

Nicolas Maillard, par une attaque de nuit, se rendit également maître de Trèves, avec une très-petite troupe; il surprit dans cette ville le prince électeur.

Il prit de même Sierck et Boulay. Mais Boulay, après un siège de trois jours, fut obligé de se soumettre, le 18 juillet, au très-illustre prince de Condé, qui ordonna de raser toutes les murailles, lorsque déjà, avant le siège, une grande partie de la ville et en outre le temple avaient été incendiés par les feux lancés par le perfide.

A partir de ce moment ils commencèrent à dépouiller de jour en jour les citoyens de tous leurs biens.

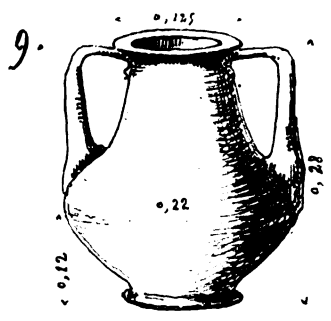
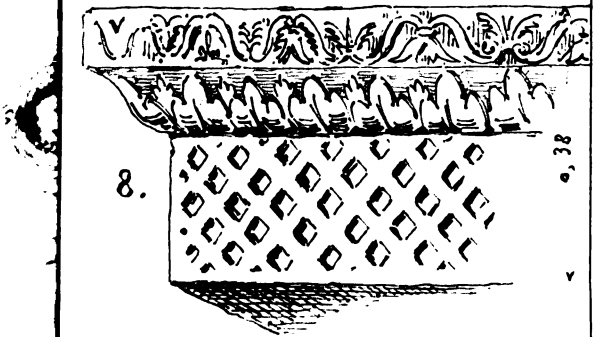
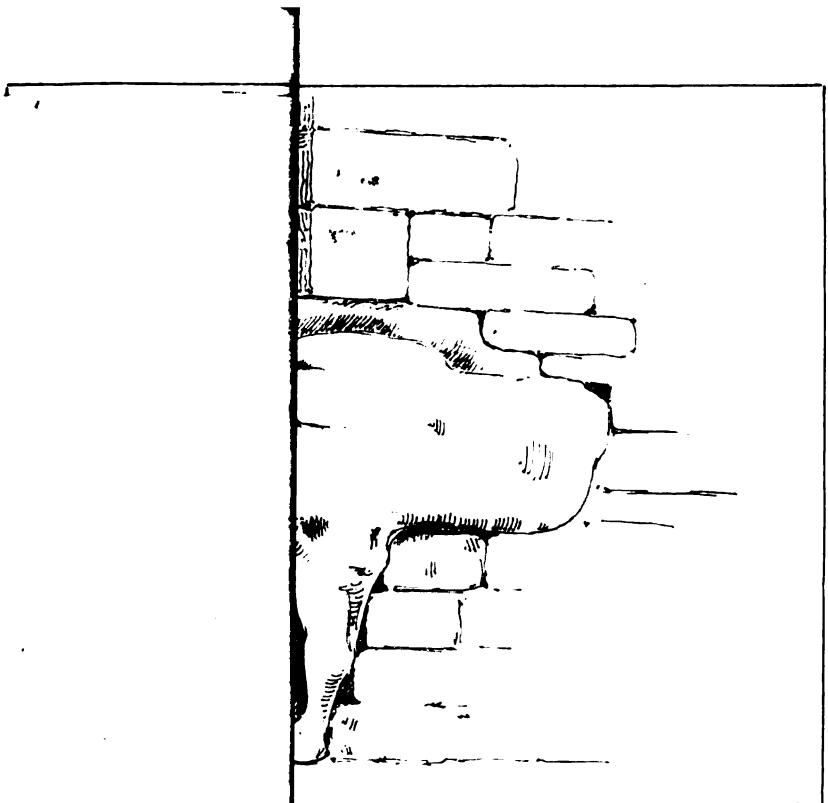
Dans le même temps, vers le mois de juillet, arrivèrent les restes de l'armée commandée par le duc Bernard Weimar,

Omnes Lotharingiæ ducem abjurare et in verbo regis jurare moniti et coacti. Urbes et fortalitia omnia in Lotharingiâ solo æquata : Hombourg, Forbach. Lunéville, etc.. fuit hac hieme acutissimum frigus quo multa gallorum millia ad Rhenum evecta.

Philippi-Burgum ex insidiis in cæsaris potestatem redactum.

Treviros etiam nocturnâ agressionem obtinuit Nic. Maillard, exiguâ manu in eâque urbe principem electorem intercepit.

Item cepit Siricium et Bolayum. Sed Bolayum cedere coactus fuit illustrissimo principe de Condé; post tridui obsidionem 18 julii, qui muros omnes dirui jussit, cum jam ante obsidium magna pars urbis adeoque templum immisso proditoris igne conflagrasset. Atque ab illo die cives spoliare in dies exinque fortunis omnibus et præda esse ceperunt. Eodem tempore, circa julium mensem reliquiæ sub duce Bernardo Weimar, omnium bipedum sceleratissima colluvies, evocata a Naborensibus contra obsidionem Nicolai Maillard, qui urbem pro duce Lotharingiæ postulabat, postea detenti pro salvo conductu principum Sarre-pontani et Bipontani, Metas versus miserrimum in modum deprædata est.



G. Boulangé.

Méx. lith. Etienne.

troupe immonde et épouvantable d'êtres n'ayant d'humain que la forme, appelée par les habitants de St-Avoid pour délivrer leur ville alors assiégée par Nicolas Maillard qui soutenait les prétentions du duc de Lorraine. Ils furent ensuite retenus pour sauf-conduit du prince de Sarrebruck et de Deux-Ponts.

Les environs de Metz furent saccagés de la manière la plus horrible.

Contondant tout dans sa rage de destruction, le sacré et le profane, il n'épargna ni les hommes ni leurs habitations; enleva les calices, les aubes, les chasubles et les linges sacrés; viola plus de six cents églises dans le voisinage, détruisit les reliques, renversa les autels et poussa la brutalité jusqu'à fouler aux pieds le corps adorable du Christ.

Dans notre commune, un calice d'argent fut enlevé à Ricrange, deux très-belles aubes, un voile de calice brodé, quelques corporaux et tout ce qui fut trouvé dans le temple. Tous les paniers des paysans furent brisés, leurs meubles ravis, cent chevaux dérobés, les femmes et les jeunes filles pour la plupart violées, tellement que pendant un mois entier personne ne pouvait demeurer en sûreté sous un toit.

Omnia sacra ac profana confundens nec locis nec personis pepercit. Calices, albas, casulas, mappas abstulit, plusquam sexcentas ecclesias in viciniâ violavit, sacra omnia reliquiasque et altaria perfregit ipsum que adorandum christi corpus pedibus conculcavit.

In hoc pago ablatas calix argenteus ex Ricringen, duâ albâ pulcherrimâ et velum calicis factum acpictoria, corporalia aliquot et quidquid in templo inventum est. Rusticis omnes cistâ perfractâ, adenta suppellex, abacti equi 100 mulieres et virgines plerâque violatâ, ita ut per integrum mensem sub tecto commorari nemini tuto liceret. In hieme extremum frigus sicut æstate summos calores sustinuimus. Messis tamen et vindemia felicem habuissent proventum, si iis frui licuisset. Cardinalis de la Vallette copiis cum duce Weimar ex Suecis augusto Rhenum petierat. Calendis octobribus revertuntur re infecta, inedia, peste præliisque atriti, subsequente à tergo exercitu cæsario sub generali Gallas. Croatorum, Hungarorum, Polonorum et nescio quorum hominum, quales saltem hæc ditio expecta est nusquam.

Après avoir supporté de très-grandes chaleurs pendant l'été, nous éprouvâmes pendant l'hiver les rigueurs d'un froid excessif.

La moisson et la vendange eussent donné néanmoins d'abondantes récoltes s'il avait été possible d'en jouir. Au mois d'août, le cardinal de la Vallette ¹ avait gagné le Rhin avec ses troupes réunies aux Suédois commandés par le duc de Weimar. Aux calendes d'octobre, ils rebroussèrent chemin, consumés par les maladies, la disette, la peste et les combats, et poursuivis par l'armée impériale sous la conduite du général Gallas. Cette armée était composée de Croates, de Hongrois, de Polonais et de je ne sais quels hommes que l'on ne se fût jamais attendu à voir dans notre pays.

Que laissèrent-ils comme traces de leur passage! O qui que tu sois, lecteur que le hasard pourra amener à parcourir ces lignes, n'oublie pas que les pêcheurs ne sauraient jamais s'adonner impunément pendant longtemps à leurs penchants déréglés, et qu'être en butte pendant sa vie aux vengeances célestes est une marque de la grâce divine.

Cette paroisse florissait par ses richesses, ses troupeaux et un nombre considérable de laboureurs courageux et robustes, lorsqu'une série interminable de malheurs vint fondre sur

Quid his effectum! O tu quicumque has notulas aliquando lecturus es, cogita, non sine re peccatores longo tempore a sententia agere sed suo tempore ultiones adhiberi divini beneficii indicium esse. Parochia hæc opibus, pecoribus, numero fortium ac robustorum incolarum florebat et tota in eam versa est malorum moles. A succis jugulabamur, Lotharingii omnia deprædabantur. Cæsariani nos hostes judicabant, Metenses nullum ferebant auxilium, ac sic, cum neutrales esse conabamur, à Theonivillanis et Sircensibus tamen prædones milites semper nobis erant infensi et magnum pecudum numerum in dies abigebant. Una marchionis Badensis cohors, unicâ vice trecentos boves, sues quingentos et quinquaginta equos abduxit; pastorem boum interfecit et tandem non etiam pastorem hominum, me ipsum, pridie Sui-Michælis. Dein eadem cohors circa Martini alias sexaginta vaccas et viginti equos. Obtinui etiam ipse rogatu parochianorum a duce Carolo Lotharingiæ, Bolagi cum exercitu castrametato, confirmationem protectionis nostri pagi nec tamen efficere potui, quin omnia frumenta nostra excuterebantur, media

¹ Alors gouverneur de Metz pour le roi de France.

elle. Nous étions égorgés par les Suédois, les Lorrains pillaient tout, les Impériaux nous traitaient en ennemis, les Messins ne nous portaient aucun secours, et dans cette position, obligés à la neutralité, nous étions constamment en butte aux incursions des soldats pillards de Thionville et de Sierck qui nous enlevaient chaque jour une grande quantité de bétail. La veille de la fête de saint Michel, une cohorte du marquis de Bade ravit d'un seul coup trois cents bœufs, cinq cents porcs et cinquante chevaux, mit à mort le pasteur des bœufs et cependant m'épargna, moi le pasteur des hommes. La même cohorte enleva ensuite, vers la St-Martin, soixante autres vaches et vingt chevaux. J'obtins moi-même, sur la demande de mes paroissiens, du duc Charles de Lorraine campé à Boulay avec son armée, la confirmation de la protection de notre village, et cependant je ne pus empêcher que nos récoltes ne fussent saccagées et que la moitié du village ne fût incendiée par les troupes du baron de Blainville, de Lenoncourt et de Mercy, qui, semblables à une nuée de sauterelles, anéantirent tout durant l'espace de dix jours. Ce qui avait échappé à la sauterelle fut ensuite dévoré par la chenille, c'est-à-dire par l'armée des Croates et des Hongrois qui séjourna pendant près de six

pars pagi incendio periret a cohortibus baronis de Blainville et Lenoncourt et de Messy, qui per dies 10 omnia sicut locustæ consumserunt. Dein vero residuum locustæ comedit bruchus, id est exercitus Croatorum et Hungarorum, qui iusta Nidæ tractum ferme sex septimanas et amplius substitit, et omnes fere pagos incendio et populatione absumsit. Sacra omnia et profana promiscebat, non personæ, non sexui, non ætati parcebat. Quod reconditum, quod reclusum, ubique eruebatur, quidquid usque pecorum erat reliquum aducebatur, violari virgines, necari matres, disruciari viros ubique audiebatur.

Haustus quidam diabolicus, quem suecum vocabant, sic propinabatur, ut supino homini aqua aut oleum aliquando sordes ad crepitum usque infunderentur, ut pecunias, aut panem, aut suppellectilem indicaret. Nemo calcatus tuto foribus egredi, nemo domi monere nudus audebat. Viventibus auræ usura, mortuis sepultura negabatur. Ante hæc pro extensione et possessione agrorum lis erat, hoc anno pro sepulchri spatio summâ contentione decertatum est.

Omnia ubique cœmeteria repleta et aucta. Quamvis sæpe Bolagi 10, aut 12 in una scrobe conderentur, in pagis multi octo dies, multi ipsos menses, in qui-

semaines et plus dans la vallée de la Nied et anéantit presque tous les villages par la dévastation et l'incendie ¹. Confondant tout dans sa rage, le sacré et le profane, elle ne tenait compte ni de la valeur personnelle, ni de l'âge, ni du sexe.

Les objets cachés ou enfouis étaient partout découverts et enlevés, tout ce qui restait encore de bétail était emmené; on n'entendait parler de tous côtés que de jeunes filles violées, de mères assassinées et d'hommes mis à la torture.

Ils donnaient la question en proposant au patient de boire un coup diabolique qu'ils appelaient le coup suédois. L'homme étant couché sur le dos, on lui introduisait de force dans la gorge, jusqu'à rupture des parois de l'estomac, de l'eau ou de l'huile et quelquefois des ordures, pour l'amener à indiquer les lieux où étaient cachés l'argent, les provisions ou les hardes. Vêtu hors de chez lui ou nu à la maison, nul n'était en sûreté. La jouissance de l'air était refusée aux vivants et la sépulture aux morts. Auparavant on pouvait acquérir et posséder des terres, cette année on se disputa avec acharnement l'espace nécessaire pour un tombeau.

Partout les cimetières furent remplis et agrandis. Quoique souvent à Boulay dix ou douze corps fussent inhumés dans une seule fosse, dans les villages, un grand nombre attendirent pendant huit jours, beaucoup attendirent même des mois entiers, et dans quelques maisons quatre ou cinq cadavres restèrent sans sépulture.

busdam domibus quatuor aut quinque insepulta cadavera jacuerunt. Pestis, fames, febrisque Hungarica, aliæque calamitates omnia funeribus replebant, et quo quis erat robustior, eo citius vel gravius decumbebat et necabatur celerius. Qui semel evasisse videbatur tandem tertio, quarto relapsi vivendi et ægrotandi faciebant

¹ On peut remarquer sur le ban d'Eblange, à 400 mètres du village et de chaque côté de la route de Boulay à Bouzonville, des jardins isolés dans la campagne et éloignés de toute habitation, dans lesquels on trouve de nombreux débris de constructions. Ils forment aujourd'hui tout ce qui reste de l'ancien village de Bechingen, alors annexe de la paroisse d'Ottonville et complètement détruit par les Croates. Le pouillé, manuscrit du diocèse de Metz, écrit vers 1770, le mentionne cependant encore comme contenant un ménage.

La peste, la famine, la fièvre de Hongrie et d'autres calamités semaient la mort de tous côtés; le plus robuste était par cela même plus violemment atteint et plus rapidement enlevé. Celui qui paraissait avoir échappé une fois à la maladie, ne tardait pas à succomber après trois ou quatre rechutes, avec des alternatives de mieux et de plus mal. Nous avons inhumé la plupart de ceux de notre paroisse à Boulay et ailleurs, et nous avons célébré leurs services funèbres dans la chapelle du château, à une époque où nous n'avions ni calice sacré, ni autres ornements, et où personne ne pouvait demeurer dans le village; ce qui dura depuis la fête de la Toussaint jusqu'à la Septuagésime.

Que leurs âmes et celles de tous les fidèles défunts reposent en paix! Amen. »

Les successeurs d'Henry Champson suivirent son exemple, et M. le curé actuel d'Ottonville continue à enregistrer tous les faits intéressants pour sa paroisse ¹.

finem. Hos ex parochiâ nostrâ sepelivimus partim Bolagi et alibi eisque justa funeralia in sacello castrensi persolvimus, cum nec calicem domini, nec alia ornamenta haberemus, nec remanere in pago cuiquam liceret a festo omnium sanctorum usque ad Septuagesimam.

Animæ eorum et omnium fidelium defunctorum requiescant in sanctâ pace. Amen.

¹ Ce registre, curieux à parcourir, contient entre autres documents, celui-ci : « L'an 1724, le 17 avril, lundi de Pâques solennel, fut inhumé dans l'allée de « l'église de ce lieu d'Ottonville le corps d'un jeune garçon qui fut cruellement « assassiné le dimanche des Rameaux, à ce qu'on croit, ayant été trouvé et tiré « de l'eau du fossé au-dessus du pont de *Guérin*, au grand chemin allant à Téter- « chen, fut rapporté par ordre de la justice, à la réquisition du procureur d'of- « fice, en ce lieu d'Ottonville, dont ils en dressèrent procès-verbal le mardi der- « nier 11 du courant, de la levée du cadavre fut porté et gardé pendant la nuit du « mardy au mercredi au cimetière à un endroit profane reprit une couleur « vivante et envermeille à nos grand étonnement et du public et ayant été soi- « gneusement gardé de jour et de nuit, ledit procureur d'office lava et frota lui « même la face et visage dudit cadavre avec de l'eau chaude et lui essuya en notre « présence et de plusieurs autres personnes samedi dernier, veille des Pâques,

A 3 kilomètres d'Ottonville et à 2 kilomètres de Teterchen, est un confin nommé *Guérin*, traversé par la route impériale de Boulay à Sarrelouis, que la tradition désigne comme l'emplacement d'un village qui aurait été détruit en 1635, lors de la bataille qui eut lieu entre les Français réunis aux Suédois et les Impériaux commandés par Gallas.

En un lieu dit Graloch (*graf loch*, trou du comte), situé sur le bord et dans la forêt d'Ottonville, à mi-distance d'Ottonville à Éblange, on a découvert de nombreux débris de constructions, et des objets antiques, tels que briques, vases de terre, médailles, etc.

A peu de distance du Graloch et dans la même forêt, à droite de la route de Boulay à Bouzonville, on peut encore reconnaître les fondations d'une ancienne chapelle désignée par la tradition sous le nom de *Lerchkapelle*.

La chapelle de Ricrange, annexe d'Ottonville, n'est pas

« sur les cinq heures du soir, sans que cette rougeur eut voulu se changer, ayant
 « le visage, les lèvres et la langue des plus vermeilles, ce qui aurait obligé ledit
 « procureur d'office d'écrire ces circonstances avec d'autres au sieur substitut de
 « Bouzonville. Le maire de ce lieu, nommé Pierre Bettinger, et Michel Dor, échevin
 « d'église, ayant été le jour d'hier audit Bouzonville, on leur permit de parler
 « au criminel qui aurait déjà avoué son crime. Il leur remit une petite image de
 « la sainte Vierge, mère de Dieu, taillée sur brique et enchassée dans un petit
 « etuy de bois semblable à un etuy à mettre des aiguilles, que ce meurtrier leur
 « dit avoir trouvé dans la poche du pauvre assassiné, ayant aussi eu deux cha-
 « pelets et un livre de prières qui sont compris dans l'inventaire fait audit Bou-
 « zonville, laquelle image de Notre-Dame, nous curé d'Ottonville, ayant fait
 « baiser au cadavre le jour d'hier et lui ayant appliqué sur sa poitrine en présence
 « dudit de justice et plusieurs autres personnes, il reprit la couleur de mort étant
 « cependant sans aucune puanteur, mais à bonne senteur au moment de son en-
 « terrement, ce que nous certifions tous pour l'avoir senti expressément et avons
 « signé et marqué audit Ottonville ledit jour : Humbourg, procureur d'office.
 « Michel Vagner. J. Kopp. Pierre Bettinger. Nicolas Lang. G. F. Klein, curé
 « d'Ottonville. »

Le meurtrier s'appelait Jean, il fut roué sur le théâtre de son crime, d'où vint à cet endroit, la côte située au-dessus de *Guérin* et à droite de la route, le nom de *Rad-haus*, la roue de Jean.

ancienne ; elle fut construite vers l'an 1780, sous le vocable de la Conception de la sainte Vierge.

Beuillers. ¹— Antiquités romaines.

L'origine du village de Beuillers remonte, selon la tradition locale, à la plus haute antiquité. Elle ajoute qu'il doit son nom, *Bovis-Villa*, à une ancienne idole qu'elle attribue aux druides, et que les habitants s'empresment de montrer aux étrangers. Ce monument consiste en un taureau ou bœuf sculpté en pierre du pays, incrusté à l'angle sud-est, dans la face extérieure du mur du cimetière (fig. 2). Il est de grandeur naturelle ; sa partie postérieure n'existe plus. Cette intéressante antiquité, contemporaine de l'introduction de la religion romaine dans les Gaules, rappelle le culte de Cibèle et les sacrifices connus sous le nom de *taurobolium*, qui lui étaient offerts pour remercier la mère des dieux de ce qu'elle avait appris aux hommes l'art de dompter les taureaux.

Pitiscus nous apprend que ce sacrifice se faisait de la manière suivante : « On creusait une fosse profonde dans laquelle » on descendait le sacrificateur ; on couvrait la fosse de » planches percées de plusieurs trous par lesquels le sang » de la victime égorgée coulait abondamment sur le prêtre » qui s'en frottait le nez, les yeux, les oreilles et toutes les » parties du corps. Il sortait de là horriblement défiguré et » croyait s'être régénéré par cette burlesque purification, » comme le prouve une inscription rapportée par Gruter : » *Taurobolis in æternum renatus.*

» Le sacrifice achevé, on consacrait les cornes du taureau immolé ². »

¹ Canton d'Audun-le-Roman, autrefois du Barrois.

² M. V. Simon a cru voir un lion dans la pierre sculptée du mur du cimetière de Beuillers (*Mémoires de l'Académie royale de Metz*, 1852, page 40). Nous l'avons dessinée avec la plus scrupuleuse exactitude, et il résulte de cette étude

M. V. Simon a signalé, dans son intéressant *Mémoire sur les antiquités de Beuwillers*, un fût de colonne en granit des Vosges, servant de rouleau pour l'agriculture, dont l'origine est évidemment analogue à celle du bœuf du mur du cimetière et rappelle une splendeur complètement inconnue aujourd'hui à Beuwillers.

L'église est orientée, les murs de la nef et le chœur carré, avec contreforts à larmiers, établi sous la tour, sont anciens. Les chapiteaux des colonnettes d'angle du chœur (fig. 3) et l'arc triomphal en ogive rappellent le style roman de transition du treizième siècle. Le chœur seul est voûté, mais la voûte a été reconstruite à une époque postérieure, probablement au seizième siècle, lors de la construction de l'abside polygonale qui sert aujourd'hui de sacristie.

On distingue encore à la partie supérieure des murs de la nef des traces de créneaux qui indiquent la transformation de l'église en maison-forte, disposition adoptée presque généralement dans toutes nos églises de village aux quinzième et seizième siècles. On voit même, sur la face orientale, un moucharabys, désigné dans le pays sous le nom caractéristique de *coup-mortel*.

**Bas-relief romain trouvé à Metz, représentant
un cavalier romain.**

Indépendamment du bas-relief représentant un cavalier assis sur son cheval, signalé récemment comme contredisant l'opinion que ces petits monuments étaient employés par les Romains pour indiquer les relais de poste, il en est un autre qui vient corroborer nos doutes sur leur destination (fig. 5). Il est actuellement encastré dans le mur gauche du

que la tradition, qui veut que ce soit un bœuf ou un taureau, est conforme à la réalité. La tête faisant saillie est devenue très-fruste; les cornes ont nécessairement été brisées; mais les jambes, le fanon, les muscles de l'épaule, les proportions du cou, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

vestibule de la Bibliothèque de la ville de Metz, et provient, ainsi qu'un monument funéraire romain de grande dimension placé dans la même galerie (fig. 4), des fondations de la maison occupée aujourd'hui par le café du Heaume. La forme de la pierre sur laquelle il est sculpté semble devoir donner raison à l'opinion qui attribue à ces bas-reliefs une destination funéraire, car elle porte à sa partie inférieure une partie brute évidemment destinée à être enfoncée dans le sol. La crinière du cheval est taillée en brosse; le cavalier est assis et tourné, comme celui de Cutry, vers la droite. Ses pieds semblent devoir reposer sur un marchepied analogue à celui qui est encore usité pour les promenades à âne. Il est coiffé d'une espèce de turban et vêtu d'une longue robe sur laquelle il porte un manteau descendant un peu moins bas et relevé sur chaque bras à la manière des *talmas*. Ce curieux petit monument est d'une conservation parfaite et d'une assez bonne exécution, il peut appartenir au troisième siècle.

Antiquités gallo-romaines à Lexy.

Des ouvriers travaillant à l'extraction du minerai de fer, sur le territoire de Lexy, ont trouvé, en 1843, à droite du chemin conduisant de Lagrandville à Lexy, à environ 2 kilomètres de Lagrandville, à 800 mètres de Lexy et à 2 mètres sous le sol, des restes considérables d'un monument funéraire gallo-romain, dont l'importance pourrait être comparée à celle du magnifique monument d'Igel, situé sur la rive gauche de la Moselle, près de Trèves, et si connu de tous les archéologues. Malheureusement tout fut mutilé, et nous ne devons la connaissance de ces intéressants débris qu'à la sollicitude de M. le comte Lucien de Lambertye, qui fit recueillir avec soin tout ce qu'il put sauver du vandalisme des ouvriers. Il parvint à réunir une bonne partie des fragments de la corniche supérieure du monument, et l'un des

trois coffrets d'urne en pierre qu'il contenait. Nous donnons (fig. 8) le dessin de l'un des angles de cette élégante corniche. La figure 7 représente le coffret d'urne, et la figure 6 son couvercle. L'urne en verre qu'elle renfermait a été acquise par M. Bauchet, receveur des douanes à Lagrandville, qui a bien voulu nous permettre de la dessiner (fig. 9). Elle est en verre de la belle nuance aigue-marine, et d'une grande dimension, car elle a 0,28 de hauteur et 0,22 de plus grande largeur. On peut remarquer au fond de l'auget ou coffret en pierre qui la contenait, un léger refouillement qui en indique la place; un petit orifice est ménagé au fond de l'auget. Deux autres vases complètement semblables ont été brisés par les ouvriers. Ces trois sépultures par incinération étaient renfermées sous un monument garni de bas-reliefs, et surmonté de la corniche dont nous avons dessiné un fragment. On n'a trouvé ni armes ni médailles dans ces tombeaux, mais le bon style de la corniche semble indiquer le deuxième siècle. Le lieu où ces découvertes ont été faites est désigné dans le pays sous le nom de *La Chapelle*. Comme il n'existe aucune chapelle dans le voisinage, cette dénomination pourrait provenir du souvenir du monument funéraire que nous venons de signaler.

Georges BOULANGÉ.



NOTICE

SUR

L'AQUÉDUC ROMAIN DE GORZE A METZ.

PREMIÈRE PARTIE.

Historique.

A force d'efforts et de génie, César avait enfin soumis les Gaules à la puissance romaine (51 avant J.-C.); c'était un grand pas de fait, mais le but n'était pas encore atteint. Le général comprenait que ses fiers adversaires, bien que domptés par les armes, ne supporteraient pas longtemps le joug qui leur était imposé; qu'ils allaient se relever bientôt plus forts et plus vaillants que jamais; aussi, pour conserver sa précieuse conquête, s'empressa-t-il de déposer son épée. Il s'efforça de gagner les esprits par la douceur de son gouvernement, laissa aux peuples vaincus leurs lois, leur religion, leurs chefs. En échange de la liberté, il leur fit accepter les bienfaits de la civilisation. Il ne quitta les Gaules que quand elles furent pacifiées.

Auguste était trop adroit pour ne pas continuer cette vaste entreprise. La part active que les légions avaient prise dans les derniers événements l'effrayait; les discordes, les rébellions lui paraissaient inévitables si les soldats restaient oisifs;

c'était une raison de plus qui le décida à occuper ses troupes « à des édifices dignes de la majesté et de la réputation romaine »¹. Il envoya son fils adoptif Drusus dans la nouvelle colonie, et tandis que les frontières étaient gardées avec soin, on vit s'élever, comme par enchantement, sur presque tous les points de la Gaule, ces routes militaires, ces canaux, ces ponts, ces gigantesques travaux, en un mot, qui ont su braver les injures de dix-huit siècles et exciter encore aujourd'hui notre admiration.

Les empereurs qui se succédèrent sur le trône, ne pouvaient manquer de suivre cette impulsion : ils accueillaient avec empressement les projets les plus grandioses, car l'esprit du soldat devenait chaque jour plus changeant et plus ombrageux². De sorte qu'à la décadence, le flot des barbares, tout impétueux qu'il était, ne put renverser qu'en partie ces nombreux monuments qui l'arrêtaient dans sa course.

Notre contrée surtout montre, à chaque pas, les traces des Romains. Par sa position, Divodurum (Metz) était un centre digne d'attirer sans cesse l'esprit et les soins des conquérants. Les Médiomatriciens sont regardés par César comme un peuple dont l'alliance ou la soumission était d'un puissant effet ; leur capitale ne devait pas tarder à devenir aussi romaine que la métropole : elle fut bientôt mise en commu-

¹ *Ant. de Metz*. Dom Cajot, chap. III.

² Immédiatement après la mort d'Auguste, trois légions de Pannonie se révoltent sans autre motif que la facilité qu'un changement de prince offre à la discorde, et l'espoir de quelques profits dans une guerre civile. *Nullis novis causis, nisi quod mutatus princeps licentiam turbarum, et ex civili bello, spem præmiorum ostendebat*. Leur lieutenant, Junius Blæsus, suspend les travaux accoutumés à cause du denil ou des réjouissances, le désœuvrement produit de suite l'insubordination. *Ex principio lascivire miles, discordare*.

Presqu'en même temps, et pour les mêmes causes, se soulèvent aussi les légions de Germanie, désœuvrées ou trop faiblement occupées. *Habebantur per otium aut lævia munia*. Tacite. Ann. lib. 1.

nication avec les autres villes à l'aide de voies magnifiques¹.

Elle eut des temples, des thermes, un cirque, une naumachie. Aux monuments publics comme aux maisons des particuliers l'eau était nécessaire. Les Romains y amenèrent, à grands frais, les belles sources de Gorze au moyen d'un aquéduc, tantôt souterrain, comme de Gorze à Ars, tantôt extérieur, comme d'Ars à Jouy, et qui n'a pas moins de cinq lieues de longueur.

« Les connaisseurs décident, à la vue des arches de Jouy, » qu'elles sont absolument dans le goût romain : même » forme, même assemblage de matériaux qu'à Paris et Ni- » mes et autres villes qui possèdent des monuments de pa- » reille antiquité¹. » Mais à quelle époque précise, sous quel général, sous quel empereur ces vastes travaux ont-ils été

¹ Une de ces routes conduisait de Metz à Reims, en passant par Scarpona, Tullum, Fines, Nasium, Caturices, Ariola et Fanum Minervæ. L'itinéraire d'Antonin trace ainsi cette voie. (On sait que l'indication M. P. signifie dans nos Gaules une lieue, et que la lieue gauloise vaut un mille et demi romain ou 2210 mètres) :

Alio itinere à Durocortoro.

Divodurum usque.....	M. P. LXXXVII.
Fanum Minervæ.....	M. P. XIV.
Ariolam.....	M. P. XVI.
Caturigas.....	M. P. IX.
Nasium.....	M. P. IX.
Tullum.....	M. P. XVI.
Scarponam.....	M. P. X.
Divodurum.....	M. P. XII.

Il y a une erreur dans cet itinéraire. L'addition des distances donne 86,000 pas, tandis que le total placé en tête est de 87. — Dom Cajot traduit Nasium par Nancy, comme l'avaient fait précédemment Bergier et Munster; c'est également une erreur; il paraît certain aujourd'hui que Nasium était la principale ville des anciens Leucois, dans la première Belgique, et qu'elle est entièrement détruite.

² Dom Cajot, *Ant. de Metz*, chap. III.

exécutés? C'est là une question qui jusqu'alors n'a pu être résolue d'une manière certaine.

Deux opinions sont à cet égard en présence.

Dom Calmet attribue à Drusus la construction de l'aqueduc : « *Quem Gorziam Vocari, ea dedit occasio quia Octavianus imperator, indè usque ad civitatem aquæductum fieri instituit* ». Et peut-être, ajoute dom Cajot, n'a-t-il prétendu autre chose, sinon que ce prince, envoyé plusieurs fois dans la Gaule-Belgique, l'avait élevé en séquence des ordres d'Octavien ; mais comme la pièce est assez défectueuse, et qu'elle adopte des traditions ridicules qui pourraient inspirer de fâcheux préjugés contre tout ce qu'elle renferme, je vais établir, par des arguments d'une notoriété plus avérée, que l'aqueduc, la nautachie et les thermes de Metz ont été construits sous Auguste ². » Dom Cajot se fonde d'abord sur ce qu'une « entreprise d'aussi longue haleine » n'a pu recevoir son exécution que « durant le calme d'un empire paisible ; » or, à quel autre règne qu'à celui d'Auguste sera-t-il permis de la rapporter? On n'avait plus de guerre alors, excepté contre les Germains, encore était-ce plutôt pour effacer le honteux désastre de Q. Varus ³. « Toutefois, ajoute-t-il, ce n'est là encore qu'une simple présomption dont je vais faire un raisonnement péremptoire en prenant à partie l'autel que l'on a découvert, environ l'an 1724, au village de Norroy près Pont-à-Mousson, en tirant vers Metz. J'oserai même avancer que cet autel a été érigé en mémoire de la construction des arches de Jouy ⁴. »

¹ Hist. de Lor. T. I^{er}, p. 93.

² Loc. cit.

³ « *Bellum eâ tempestate nullum, nisi adversus Germanos supererat: abo-
lenda magis infamie ab amissum cum Q. Varo exercitum.* » Tacit.
loc. cit.

⁴ Loc. cit.

Voici l'inscription gravée sur une des faces de l'autel :

IOM' ET HER
CVLI SAXA
SACRVM
P. TALPVDIVS
CLEMENS. I.
LEG. VIII. AVG.
CVM MIL. LEG. EJVS
V. S. L. L. M. ¹

que Dom Cajot traduit de la sorte, sans donner atteinte à la teneur des termes : « A Jupiter très-bon, très-grand, et à » Hercules-Saxan, cet autel a été consacré par Publius Tal- » pudius Clemens, préfet de la huitième légion d'Auguste, » de concert avec ses soldats pour s'acquitter de leur » vœu. »

« Les travaux incroyables que les arches de Jouy ont » exigés, ont pu suffire aux Romains pour honorer celui qui » avait conduit l'ouvrage à une heureuse fin, du nom de » Saxeus ou de triomphateur des rochers.

» Il n'est aucun monument de Hercules-Saxan où l'on » ne voye des ruines d'anciens édifices, tels qu'à Cagliari et » à Frescati, dans la campagne de Roine, par lesquels on » juge à coup sûr des motifs de ceux qui les ont érigés. Ni- » colas Bergier fait la même réflexion, après Denys d'Ha- » licarnasse, qu'il cite dans son *Traité des Chemins romains*, » pour prouver que Hercules n'a été nommé Saxanus que » parce qu'il a fondé des villes en des régions désertes, dé- » tourné le cours des rivières et ouvert des chemins nou- » veaux à travers les mondes ².

¹ Iovi Optimo, Maximo.

² Voto Suscepto, Libentes Liberi, Merentibus.

³ *Hist. des gr. Chem.*; tom. II, liv. IV. p. 782.

» L'autel de Norroy, sous l'invocation de Hercules-Saxan, » n'y a donc été fait qu'en conséquence de quelque entre- » prise qui avait coûté de grands soins.

» Or, à quel autre objet la rapportera-t-on, si ce n'est » à l'aqueduc qui traverse la Moselle entre Ars et Jouy? La » huitième légion, employée à la construire, était aux envi- » rons du Rhin, selon Tacite, lorsqu'Auguste quitta les » Gaules ¹.

» En faut-il davantage pour conclure que Talpudius Cle- » mens, préfet de cette légion, chargé comme tel de pré- » sider aux ouvrages et aux évolutions qu'elle faisait, aura » témoigné par un monument public sa reconnaissance en- » vers Hercules-Saxan? »

La traduction de dom Cajot et la conséquence qu'il en tire ne sont pas exactes : le passage de Tacite surtout a été singulièrement forcé. « *Octo legiones erant, etc.* » ne veut pas dire « la huitième légion était, etc. », mais bien huit légions, un corps d'armée composé de huit légions était, etc. D'un autre côté, la huitième légion n'était pas alors dans les Gaules; elle se trouvait en Pannonie, et avait pour lieutenant J. Blæsus. C'est elle qui, après la mort d'Auguste, donna la première le signal de la révolte ².

Néanmoins, malgré cette inexactitude, on peut encore arriver, à l'aide de l'inscription de Norroy, à confirmer les conclusions du religieux de St-Arnould. Ne pourrait-on pas en effet traduire : « Cet autel a été élevé par Talpudius Cle- » mens et les soldats de sa légion, *une des huit légions* » d'Auguste? »

Cette interprétation serait conforme du moins à l'histoire.

¹ « *Præcipuum robur Rhenum juxtâ Commune in Germanos et Gallos subsidium, octo legiones erant.* » Tacit. Ann. liv. IV (§ 8).

² V. loc. sup. cit.

Auguste avait établi sur le Rhin un corps d'armée de huit légions. Cette *armée du Rhin*, comme on dirait de nos jours, s'était rendue célèbre sous le commandement de Drusus et de Germanicus qui avait succédé à son père. Tacite nous a parlé de ces huit légions à deux reprises différentes, et en même temps il parle aussi d'Auguste¹. Quoi d'étonnant dès lors que l'autel de Norroy ait été érigé par ces huit légions ?

Resterait maintenant le point de savoir si, comme le prétend Dom Cajot, il se rapporte plutôt aux arches qu'à toute autre construction. La qualification de Saxans, donné au dieu en l'honneur duquel il a été érigé, est déjà une bien grave présomption, mais ce n'est pas tout ; la raison de décider devient plus puissante, si l'on réfléchit que c'est précisément des carrières de Norroy que les pierres des corniches et des moulures des arches ont été exclusivement tirées.

L'aqueduc semble donc appartenir aux légions du Rhin ; sa construction remonterait au règne d'Auguste.

Dans ces derniers temps, cette opinion a été vivement contestée. Des considérations non moins graves que les précédentes ont porté quelques archéologues à penser que l'aqueduc n'était pas antérieur au siècle de Constantin. D'une part, on a fait observer qu'il y avait, soit dans la construction même, soit dans l'emploi des matériaux, certaines imperfections qu'on ne rencontrait pas dans les travaux exécutés sous Auguste². D'autre part, on a remarqué que les tuiles et briques qui se trouvaient en grande quantité sur les arches de Jouy, ne portaient aucune marque distinctive

¹ « *Germanicum Druso ortum, octo opud Rhenum legionibus imposuit.* » Ann. liv. I. (Voir encore le passage cité par Dom Cajot. Ann. liv. III).

² Voir la Notice sur l'aqueduc romain qui conduisait les eaux de Gorze à Metz, par M. Victor Simon. *Mémoires de l'Académie de Metz*, XXIII^e année. 1841-1842. p. 131.

de fabrication ; ce qui ferait croire que l'aqueduc n'est pas l'œuvre de légions, puisque les troupes romaines avaient soin de marquer d'un signe particulier les tuiles ou briques qu'elles fabriquaient. Un seul débris portant une partie de nom propre RINVS, vient encore corroborer cette hypothèse ¹.

L'aqueduc, par suite, aurait été construit, non pas au début de la conquête, époque à laquelle les soldats seuls étaient Romains, mais dans un temps moins reculé et par une population qui, dans ses rapports continuels avec les vainqueurs, aurait fini par en prendre le caractère.

Une découverte curieuse faite au mois de septembre 1839, semble confirmer la justesse de ces considérations. En abaissant un chemin situé sur le versant de la côte de Jouy et reposant en partie sur l'extrémité du canal des arches, M. Parmentier jeune, entrepreneur à Jouy, trouva dans le ciment qui garnissait la conduite, une médaille de Valens (petit bronze) avec une victoire au revers. Or, cet empereur vivait au quatrième siècle après J.-C., d'où la conséquence que les arches de Jouy remontaient à cette époque, et non au-delà. Sans doute il y a là une raison puissante de décider ainsi, mais cette raison est-elle péremptoire ? Si cette médaille de Valens avait été trouvée non pas dans le ciment du canal, mais dans les fondations, ce serait un fait qui ne saurait être séparé de la construction elle-même. Mais qui nous dit que sous l'empereur Valens on n'a pas cherché à réparer un canal qui pouvait fonctionner depuis plus de quatre siècles, et que c'est en faisant cette réparation que la médaille dont s'agit se serait trouvée dans le ciment, soit par l'effet du hasard, soit par l'effet de la volonté ? Sous Valens, on a travaillé aux arches de Jouy ; mais est-ce à titre de construction ou de réparation ? Tel est

¹ Même notice.

le problème. La maçonnerie des arches est faite à bain de mortier, le canal seul est recouvert de ciment, où, par suite du passage continu des eaux, il a dû nécessairement s'altérer, se détériorer, exiger, en un mot, des réparations successives. Rien d'étonnant qu'un travail de cette sorte ait été exécuté au quatrième siècle. — Je dois ajouter qu'il n'est pas rare de trouver, dans le voisinage de l'aqueduc, des médailles bien plus anciennes. Ainsi, à Novéant, à différentes reprises, on a découvert dans les vignes des médailles de Germanicus. Ces médailles n'indiquent-elles pas le séjour dans cette localité, dont le nom d'ailleurs est tout à fait romain ¹, des légions commandées par ce général ?

Quoiqu'il en soit, la question n'est plus incertaine comme autrefois ; elle est limitée par deux points fixes. Peut-être de nouvelles découvertes viendront-elles bientôt lever tous les doutes.

Longtemps on n'a connu de l'aqueduc romain que la partie extérieure : nos ancêtres ne pouvaient s'expliquer le but des arches de Jouy, aussi ne manquèrent-ils pas de rapporter au merveilleux leur origine et leur destination. Tantôt c'est Asita, fille de Noé, qui préside à la construction des arches, sur le sommet desquelles elle pense trouver un abri contre un nouveau déluge. Jean-le-Châtellain ², dans sa chronique écrite en vers français au seizième siècle, adopte sérieusement cette version et, suivant la forme du temps, ne manque pas de prêter à Asita un jeu de mots. Il lui fait dire :

Grace a Deu, j'ay Ars et Ancy,
De mon vouloir j'ay Jouy.

¹ *Nova via* (Noviant).

² « Il était attaché à la porte de St-Thiébauld en qualité de *Châtellain*. Ce nom, qui lui était commun avec les autres capitaines des portes de Metz, provenait de la ressemblance imparfaite de châteaux qu'avaient toutes les entrées de cette ville, comme il se peut encore voir par celle des Allemands. » (Dom Cajot, *Ant. de Metz* préface, p. vj).

Tantôt c'est le diable qui s'est fait architecte et maçon.
 « Les bonnes gens racontent que le diable ayant promis,
 » sous certaine récompense, d'achever les arches de Jouy
 » avant le chant du coq, fut prévenu de quelques mo-
 » ments, et que cet animal ayant chanté, l'esprit immonde
 » laissa de désespoir une des arcades entr'ouvertes par le
 » haut, ce qui entraîna la plus grande partie de l'édifice,
 » d'où est venu le nom de *Pont-au-Diable* ¹. »

Ces légendes ne sont d'aucun secours pour établir l'âge des monuments auxquels elles se rapportent, elles montrent seulement que nos ancêtres assignaient à la construction des arches une origine fort ancienne, voilà tout.

En est-il de même d'un récit bien populaire à Metz, qui veut absolument que César se soit baigné dans la cuve de porphyre qui sert actuellement de fonts baptismaux à la cathédrale? D'où peut venir cette opinion? Les thermes étaient situés sur l'emplacement appelé de nos jours *Fosse-aux-Serpents* ². Ils ont été évidemment construits en même temps que l'aqueduc; or, c'est de ces bains que la cuve dont il s'agit a été tirée. La tradition ferait donc remonter aux premiers temps de la domination romaine la construction de l'aqueduc. Elle se rapprocherait singulièrement de l'opinion des bénédictins.

L'époque de la destruction est aussi inconnue. Il paraît toutefois certain que l'aqueduc n'a pas survécu aux Romains. Sigebert de Gemblours, qui écrivait au onzième siècle, nous apprend que de son temps déjà la conduite s'était rompue *par vétusté* ³.

¹ *Ant. de Metz*, chap. III, p. 405. (V. *Traditions populaires sur l'origine de la ville de Metz*, par M. Emmanuel d'Huart. *Revue d'Alsace*, 1840; nouv. série, T. II, p. 177).

² Entre la porte St-Thiébauld et la porte Mazelle.

³ Quid vidi operosius unquam?
 Ars mittebat aquas, quas tu natura negabas,

Les arches, notamment celles qui sont du côté d'Ars, sont pour la plupart dépouillées de corniches. On a cru que cette singularité pouvait s'expliquer par la nature même de la pierre, qui, à la longue, aurait fini par s'exfolier à la manière du gré, et tomber fragment par fragment. Une autre explication en a été donnée. Les corniches étaient liées aux piles à l'aide de larges agrafes de bronze ¹.

Quoi d'étonnant que ces pièces de métal, surtout dans les temps de troubles, aient excité la cupidité des habitants? que les pierres elles-mêmes, par leur qualité et leurs dimensions, ne les aient engagés à la destruction du monument? « Ce qui reste de ce fameux édifice, dit D. Cajot, » dépérit de jour en jour par la liberté que se donnent » les particuliers d'en sapper les fondements pour profiter » des matériaux et pour débarrasser leurs champs de ces » masses énormes. Les arches du milieu ont été renversées » par les eaux, il y a plus de huit cents ans ². »

Malgré ces profanations, ce qui reste des arches de Jouy, grâce aux belles réparations qui ont été faites il n'y a pas longtemps et à la protection que leur accordent les autorités locales, pourra encore braver bien des années. Les Romains, qui s'inquiétaient peu du prix des travaux, voulaient que leurs monuments comme leur gloire restassent impérissables.

*Donec sola vias rupit longæva vetustas
Laudem structuræ retinent hodièque ruinæ.*

Sigebert. Gemblacensis.

(V. D. Calmet, *Hist. Lor.* T. II, p. 97).

¹ C'est là un des signes caractéristiques des constructions romaines. Les murs de Rome étaient revêtus de larges pierres liées avec le bronze et le plomb. (M. V. Simon. *Mém. de l'Acad.* 1840, p. 353).

² (*Ant. de Metz* p. 97).

DEUXIÈME PARTIE.

Tracé et nivellement ¹.

« De toutes les sources qui fournissent l'eau à Gorze ,
 » les plus abondantes se trouvent dans une vallée au nord
 » et au-dessus de Gorze, nommées *les Bouillons*. Il est à
 » présumer qu'on les rassembla dans un bassin, et qu'on
 » empêcha les eaux pluviales de s'y mêler; peut-être même
 » éleva-t-on dans cet endroit quelque bâtiment pour mettre
 » à couvert le bassin. Nous sommes ici obligés de nous
 » tenir aux simples conjectures : les fouilles que nous avons
 » fait faire sur les lieux ont été sans succès, nous n'avons
 » rien découvert. » L'opinion de D. Tabouillot se trouve
 justifiée par l'existence d'une petite maison en moëllons
 taillés, située près de St-Ladre, et d'une autre située dans
 les terres entre Augny et Orly. Ces maisons étaient évi-
 demment destinées aux gardiens préposés à la conservation
 de l'aquéduc ².

« Le canal souterrain pour conduire les eaux avait com-
 » munément dans œuvre 6 pieds de hauteur sur 3 de lar-
 » geur ³. Le massif sur lequel il était établi était en moël-
 » lons bruts posés à bain de mortier. L'épaisseur de ce

¹ Les détails donnés dans cette deuxième partie sont à peu près tirés de *l'Histoire de Metz, par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Vannes*: Dom Jean François et Dom Tabouillot. 6 vol. in-4°. Le 1^{er} volume renferme tout ce qui a rapport à l'aquéduc : il a été publié en 1769. Nancy, Claude Sigisbert Lamort. Il est l'œuvre exclusive de D. Tabouillot.

² « A Rome, la charge du soin des aqueducs, *curator aquarum*, était très-importante. Ce fonctionnaire était escorté de trois licteurs, de trois esclaves publics, d'un architecte et de plusieurs secrétaires. » (*Notice sur l'aquéduc romain de Gorze à Metz*, par M. V. Simon, Mém. de l'Acad. 1842, p. 133).

³ Il y a ici une erreur dans la hauteur de l'aquéduc qui, en moyenne, n'a pas plus de 1 m. 30. On peut, du reste, s'en convaincre en mesurant la section qu'on a faite lors de la construction de la nouvelle route de Gorze à Metz.

» massif était proportionnée à la solidité du terrain. Dans
 » les endroits où le fonds était bon, il n'avait guère qu'un
 » pied d'épaisseur. La face des murs en dedans était en
 » moëllons taillés d'échantillon et posés par assises réglées.
 » Ces moëllons, dont le parement formait un carré long
 » de 7 à 8 pouces sur environ 3 de haut, avaient près
 » d'un pied de queue. Ceux de la face extérieure étaient
 » simplement ébauchés. Le mur du côté de la montagne
 » avait plus ou moins d'épaisseur, selon qu'il devait sou-
 » tenir une plus ou moins grande pressée de terre. Dans
 » les endroits moins sujets à cet inconvénient, il n'avait,
 » comme celui du côté opposé, qu'un ou deux pieds d'é-
 » paisseur. La voûte était en plein cintre. Les voussoirs,
 » d'environ 1 pied en carré sur les joints, avaient 2 pouces
 » d'épaisseur vers l'*intrados* et 3 à l'*extrados*. Cette partie
 » était recouverte d'une maçonnerie épaisse de 7 à 8 pouces,
 » et faite en moellons ordinaires. Pour empêcher les eaux
 » de filtrer, l'intérieur des pieds droits du canal était re-
 » vêtu, à la hauteur de 3 pieds, d'un ciment qui, pour l'or-
 » dinaire, avait 2 pouces d'épaisseur, mais celui du fond
 » en avait régulièrement 3.

VICTOR JACOB.

*(La suite prochainement avec le tracé de l'Aqueduc
 et de plusieurs autres plans).*



SAINTE-CLAIRE.



II.

Joseph avait annoncé qu'il rentrerait à Paris avec M. Hervey pour assister au baptême du fils de M^{me} la duchesse de Berry. Dans le principe, toutes les instances de M. Dupérier n'avaient pu le décider à ajourner son départ dont le jour était fixé. Il avait promis au nouveau ministre ¹ d'être de retour le 5 mai, et c'était, disait-il, un engagement d'honneur ; et maintenant il regrettait ses refus ; les motifs de son premier projet avaient perdu leur force ; sa volonté avait fléchi, et il attendait avec impatience l'occasion de se dédire.

Cette occasion se présenta d'elle-même. Le banquier craignait que son jeune ami, témoin de la conduite du maître des requêtes, n'emportât de son séjour à Sainte-Claire un pénible souvenir, et le prenant à part un matin sur la terrasse des espaliers :

— Eh bien ! Monsieur de Vigors, vous partez donc dans trois jours ? lui dit-il ; le bizarre entêtement ! Quitter la campagne au moment où elle offre le plus d'attrait, au moment où la nature se réveille et se montre dans toute sa splendeur ! N'est-on pas mieux ici qu'à l'hôtel des Capucines ? n'est-on pas mieux sous les arbres de mon parc, ou bien au milieu des fleurs, qu'au fond d'un cabinet, en face d'une dépêche diplomatique à traduire ? M. de Montmorency est

¹ M. le vicomte Mathieu de Montmorency.

indulgent ; il sait d'ailleurs que vous êtes en sûreté chez moi ; écrivez-lui et restez. On baptisera le duc de Bordeaux sans vous, mais nous célébrerons en famille cette fête de la monarchie. Vous vous occuperez, si vous le voulez, du Code et des Institutes. Le silence de ce lieu est propice à l'étude, et l'air qu'on y respire vous remettra des fatigues de l'hiver.

— Je resterai, monsieur, répondit Joseph, et si je n'écoutais que mon cœur, je demeurerais près de vous tout l'été, car je suis heureux dans cette charmante retraite en partageant votre paisible existence qui est vraiment digne d'envie.

— Bien, bien, mon enfant, reprit l'excellent vieillard, nous vous garderons.

Puis s'arrêtant à la pensée qui l'obsédait, il ajouta :

— Vous n'avez encore vu que le revers de la médaille... Hervey est de trop parmi nous, cela n'est plus pour vous un secret... Quel singulier esprit et quel fâcheux caractère !... Enfin, bientôt il sera loin d'ici, et alors seulement ma maison vous plaira.

Et comme si cet aveu l'eût soulagé, sa physionomie, qui s'était assombrie, s'éclaircit et redevint riante.

— Allons, mon ami, dit-il, amusez-vous à faire un bouquet pour le salon ; j'ai quelques ordres à donner, et je vous rejoindrai au premier coup de la cloche du déjeuner.

Il avait à peine achevé ces paroles, qu'il se dirigeait d'un pas leste vers une avenue de tilleuls où des ouvriers construisaient une tente.

Laissé seul, Joseph sentit en lui je ne sais quelle hésitation ni quelle inquiétude, et, tout en cueillant les plus belles branches d'un magnifique lilas, il réfléchissait à la portée de sa résolution nouvelle. C'était une femme qui le retenait à Sainte-Claire, et une femme doublement séduisante parce qu'elle était malheureuse. Il céda à un entraînement périlleux dont le détournaient les conseils de la raison, et le sentiment du danger le remplissait d'un trouble qu'augmentait encore dans son âme le sentiment de sa faiblesse, car il est

rare que la confiance en soi-même ne diminue pas à l'approche de la lutte.

— Je viens de faire une folie, pensait-il ; le piège est tendu, je le vois et j'y tombe. Cette sympathie que je ressens aujourd'hui deviendra peut-être demain de l'amour, et, s'il en arrive ainsi, adieu mon repos et ma liberté ! adieu l'insouciance et le bonheur !... Comme tant d'autres, subirai-je l'empire d'un penchant invincible ?... Puissé-je ne pas m'égarer dans les voies trompeuses qui aboutissent au remords !... Puissent les inspirations qui m'éclairent, m'épargner les angoisses et les supplices dont je suis menacé !... Nous est-il donc réservé à tous de rencontrer au début de la vie le même écueil à côté du même abîme ?...

Et, tenant à la main son trophée de lilas, il reprit comme à regret le chemin du château.

Accoudée sur l'espagnolette de la porte vitrée de la salle de billard, M^{me} Hervey attendait le retour de son grand-père, et ses yeux, dont le pinceau de M^{me} de Mirbel a si bien rendu la douce expression, suivaient quelques légers nuages qu'un souffle emportait vers le nord.

Joseph l'aperçut et tressaillit. Pour la première fois depuis six mois qu'il connaissait Elisabeth, pour la première fois il éprouvait à sa vue ce frémissement indicible et cette étrange émotion. C'est qu'il venait aussi de s'interroger pour la première fois ; il avait cherché à étouffer dans son germe une inclination dont il se croyait déjà l'esclave ; le combat avait commencé dans sa conscience, et il était confus comme si la jeune femme eût pu lire dans son cœur.

Il baissa la tête et gagna lentement l'entrée de l'habitation.

Au moment où il en franchissait le seuil, M^{me} Hervey venait au-devant de lui. Toujours bienveillante et attentive, elle avait remarqué l'air soucieux et indécis du jeune homme, et, prête à lui donner un témoignage d'intérêt, elle lui dit en l'abordant :

— Vous êtes préoccupé ce matin, Monsieur de Vigors ; est-ce la monotonie de cette solitude qui vous attriste ?

— Oh ! non, madame, répondit l'étudiant, j'aime Sainte-Claire et tous ceux qui l'habitent ; et je l'ai prouvé à M. Dupérier en lui promettant de ne point partir encore.

— Voilà une aimable et généreuse détermination, monsieur, et tous les miens vous remercieront avec moi d'avoir enfin renoncé à nous fuir. Mais alors votre chagrin est donc un mystère ? Quelle idée sombre a pu traverser votre esprit dans cette délicieuse matinée de printemps, et les premiers rayons d'un soleil de mai ne doivent-ils pas dissiper les peines imaginaires de votre âge ? Chassez ces vagues sensations et ces influences passagères qui vous enlèvent sans raison le calme et la gaieté.

— Je ne souffre point, madame, et tout ce qui m'environne me rendrait le bonheur si je l'avais perdu. Seulement tout à l'heure, pendant que je cueillais ces fleurs, dit-il en disposant dans un vase les grappes de lilas fraîchement écloses, tout à l'heure je me reprochais une faute, et le remords m'a poursuivi jusqu'à l'instant où je vous ai vue.

— Une faute commise ici ?

— Oui, sans doute ; et je ne vous la puis confesser.

— C'est donc bien grave ?

— Peut-être. L'avenir le dira.

— Tout cela est assurément très-capable de piquer ma curiosité, fit en souriant M^{me} Hervey ; mais si vous ne voulez pas m'en apprendre davantage, il me reste à vous demander pardon d'avoir été indiscrete à ce point.

Joseph allait répliquer, quand le maître des requêtes parut et presqu'aussitôt on annonça le repas.

Une heure après, Elisabeth retirée dans sa chambre jeta par hasard un coup-d'œil sur le parterre qui avoisinait la maison. L'étudiant était assis, non loin de là, sur un banc de jardin qu'ombrageait un groupe d'acacias. Il était immobile, et quoique son visage fût caché par les bords d'un large chapeau de paille, à son attitude on voyait qu'il était plongé dans une rêverie profonde.

M^{me} Hervey le regarda longtemps. Le spectacle de cette tristesse subite dont elle ignorait le secret, lui faisait faire sur elle-même un retour involontaire. Souvent, hélas ! elle avait approché ses lèvres du calice d'amertume, et souvent le monde et ses séductions, la nature et ses tableaux, l'avenir même et ses ressources et ses promesses avaient disparu à ses yeux dans ses jours de désillusion et de désespoir. La réalité des tourments qui désolaient sa vie avait effacé jusqu'au souvenir des joies de son enfance ; ses désirs les plus chers, ses désirs les plus légitimes n'avaient été ni écoutés ni compris. Conduite de bonne heure à s'isoler, elle n'avait trouvé dans l'exercice de son intelligence et dans l'exercice borné des facultés de son âme, que des distractions incomplètes et sans durée, et les marques de tendresse que lui prodiguait son grand-père, en lui inspirant une reconnaissance infinie, ne répondaient pas aux besoins intimes de son cœur, à ces besoins impossibles à définir, qui ne s'apaisent point sous le toit paternel. Ainsi l'a voulu la sagesse divine dans les combinaisons merveilleuses sur lesquelles la société repose : l'affection qui l'attache à la famille dont il est issu cesse bientôt de suffire à l'homme ; il lui faut d'autres liens qu'il veut choisir et resserrer lui-même, liens étroits qui, dans les premiers âges, étaient entourés, dit-on, d'une céleste poésie, mais que les intérêts du siècle et les exigences sociales ont transformés plus d'une fois en une lourde chaîne. Unions exemptes de regrets, dont la Fable nous a représenté la touchante image, unions heureuses que l'Église à sa naissance sanctionnait à la face du ciel, les mortels vous connaissent-ils encore, si ce n'est par les récits de quelque narrateur antique ?... Pour son malheur, Élisabeth avait découvert peut-être tout ce qu'il y a de douceur dans un sentiment qui trouve de l'écho, tout ce qu'il y a d'harmonie dans l'existence de deux êtres qui se chérissent, et quand elle comparait à son idéal sa situation présente, le contraste lui paraissait affreux.

Cette infortune, à laquelle les jours et les années n'avaient

apporté jusqu'alors aucun adoucissement véritable, occupait sans cesse la pensée de la jeune femme, et pendant qu'elle observait Joseph dont la tristesse lui donnait en ce moment avec elle un trait de ressemblance, toutes les phases de sa propre destinée se reproduisaient à sa mémoire. Puis elle se rappela aussi comment elle avait lutté contre la douleur, comment elle avait puisé dans certains auteurs des consolations inespérées et bienfaisantes, quoique fugitives ; et se laissant aller au cours de ses réflexions, elle se tourna du côté de son alcôve où elle avait placé sur une étagère les cinquante volumes qui composaient sa bibliothèque, cinquante volumes de chefs-d'œuvre, le glorieux héritage de cinq peuples. Au milieu des ouvrages impérissables que le dix-septième siècle a légués à notre temps comme aux générations futures, il y avait là deux petits livres élégamment reliés sur lesquels se fixa aussitôt l'attention de M^{me} Hervey ; l'un contenait tout Vauvenargues, avec une notice biographique due à la plume de M. Suard ; l'autre avait pour titre : *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations, par M^{me} la baronne de Stael*. Élisabeth avait fait de ces deux livres les compagnons de sa solitude ; elle leur avait demandé bien des fois les conseils et l'appui qu'on attend de l'amitié la plus sincère, et toujours elle en avait obtenu quelques rayons de cette lumière et de cette chaleur dont la vraie philosophie est le foyer.

— Je suis sûre, se dit-elle, que M. de Vigors n'a pas lu Vauvenargues. Les jeunes gens ne savent pas ce que c'est que la méditation. En littérature, ils admirent les grands effets du drame et les élans de quelques imaginations sans frein ; en philosophie, les hardiesses de quelques théoriciens révoltés contre la raison ; mais ils n'apprécient guère les exhortations des esprits pénétrants et modérés qui se font les interprètes de nos consciences. Ils s'endorment à ces sortes de sermons, au lieu d'en approfondir le sens et de chercher à en recueillir les fruits. Aussi sont-ils sans défense et sans

force contre les vicissitudes les plus vulgaires. M. de Vigors n'est qu'un enfant, et quelle que soit la cause de sa mélancolie, une bonne lecture le guérira.

Elle prit le volume des *Réflexions et Maximes*, et fit une marque au chapitre intitulé: *Conseils à un jeune homme*; puis elle appela un de ses petits cousins qui, dans une chambre voisine, copiait gravement une exemple d'écriture, et elle le chargea d'aller porter à Joseph le présent qu'elle lui destinait.

Surpris de la sollicitude dont il était l'objet, Joseph reçut le livre des mains du messenger d'Élisabeth; il l'ouvrit machinalement et essaya, mais en vain, de lire la première phrase de la page qui était sous ses yeux; sa vue était pour ainsi dire obscurcie; ses doigts tremblaient, il avait frissonné de plaisir.

Agitation pleine d'un charme ineffable, un cœur pur peut seul te connaître et il ne te connaît qu'une fois!... Comme l'éclair, tu viens du ciel, mais tu es, hélas! rapide comme lui et tu passes pour jamais. Délices d'une amitié à son aurore, d'une amitié qui se croit payée de retour, oserait-on vous préférer les violents triomphes d'une passion victorieuse?

Lorsqu'il eut recouvré l'usage de sa raison, lorsqu'il respira plus librement, l'étudiant se souvint qu'il avait entendu tout récemment, chez un député libéral de Bretagne, la lecture d'un éloge de Vauvenargues tracé par un avocat d'Aix. Ce député était M. Kératry, cet avocat était M. Thiers; quant à l'éloge, il était en bon français, sans emphase, sans trop d'allusions politiques, et il renfermait une étude remarquable sur Montaigne, Pascal, Laroche foucauld et La Bruyère, comparés à l'admirable et malheureux penseur dont la Provence s'enorgueillit.

La biographie, en général, a pour nous beaucoup d'attrait. Si l'histoire est l'école de la vie, suivant la parole de Cicéron, la biographie l'est davantage encore; et l'apologie

surtout nous captive parce qu'elle présente l'humanité sous sa plus belle apparence, parce qu'elle met en relief le mérite et la vertu, parce qu'elle réveille les plus généreux instincts. La lecture à laquelle il avait assisté avait fait sur le fils de M. de Vigors une vive impression, et il était désireux d'apprendre à son tour tout ce que Vauvenargues enseigne dans son langage si simple et si loyal.

Il parcourut d'abord la notice de M. Suard, et les affligeants détails qu'elle contient sur la courte carrière de l'illustre moraliste, excitèrent en lui cette tendre pitié dont le sentiment de l'innocence, dit l'auteur des *Études de la nature*, est le premier mobile. En effet, rien est-il plus émouvant que l'adversité et l'injustice aux prises avec la patience et l'inaltérable sérénité d'une âme sans reproche? L'état de maladie, l'obscurité et la misère au sein desquels se consuma sa vie, avaient presque fait de Vauvenargues un martyr, car il était né pour exercer une haute influence sur son siècle, et il avait écrit lui-même, avec le tact exquis dont il était doué, qu'il n'y a pas de bonheur ici-bas pour ceux que la fortune n'a point placés dans le monde à leur rang. Une secrète ardeur dévore les organisations d'un ordre élevé qui sont réduites à l'impuissance.

L.-E. DE CHASTELLUX.

(La suite à la prochaine Livraison.)



DÉCOUVERTES NUMISMATIQUES

FAITES

AUX ENVIRONS DE METZ.

I.

Au mois de septembre 1853, des maçons employés à l'élevation d'un mur destiné à maintenir les terres supérieures d'une vigne située à mi-hauteur du mont St-Quentin, ont découvert, en creusant les fondations nécessaires pour asseoir solidement leur œuvre, un enfouissement numismatique du seizième siècle. Les pièces qui le composaient présentent toutes le type ci-après. Quoiqu'elles ne portent pas de nom de prélat, l'écu des armes figuré au revers suffit pour faire reconnaître que ces bugnes en argent sont de Robert, cardinal de Lenoncourt, évêque de Metz (1551-1555).

Ce prince de l'Eglise effectua, en 1553¹, le rachat du droit de monnaie, vendu à réméré à la cité par Théodoric de Boppart. Sous administration, les ateliers monétaires de Metz et de Vic furent constamment en activité. Néanmoins, les différentes monnaies de Robert de Lenoncourt sont assez rares.

¹ *Histoire des Evêques de Metz*, par Meurissc. 1634. Pages 624 et 625.



STÉPH METEN Entre deux grenetis. Dans le champ, saint Étienne à genoux, la tête surmontée d'une auréole avec étoile, et les mains jointes.

↳ **MON EPI METENS** Entre deux grenetis et entre les branches d'une croix cantonnée de quatre étoiles. L'extrémité de la branche supérieure de la croix est couverte par les armes de Lenoncourt : *D'argent à la croix engrêlée de gueules.*

Cette variété n'a pas été connue de M. de Saulcy.

II.

Le 14 octobre dernier, l'outil d'un terrassier a déterré, aux abords de la porte de France, dans l'endroit où s'exécutent des déblais pour les constructions du chemin de fer, quelques monnaies d'Ademar de Monthil, évêque de Metz (1327-1361).

Voici la description de la pièce provenant de cette trouvaille, qui m'a été présentée :



A. **EPS** (L'A initial en caractère gothique.) Grenetis extérieur. L'évêque, à mi-corps, à droite, la mitre en tête, tenant de la main gauche la crosse épiscopale, et bénissant de la droite.

✠ METENSIS Grenetis extérieur. Dans le champ, une croix pattée, cantonnée de deux croissants et de deux étoiles.

Ce denier en argent offre des différences dans le dessin et les lettres de la légende avec celui publié par M. de Saulcy, sous le n° 64, planche II (*Mémoires de l'Académie de Metz, 1832-1833*). Le nôtre est d'un diamètre un peu inférieur. Les mêmes observations sont applicables au denier d'Ademar de Montbil, qui se voit dans la collection de la ville.

III.

Dans un défrichement fait récemment sur le territoire de Saulny, ont été exhumées plusieurs pièces parfaitement semblables à celle dont nous donnons les figures exactes :

1.



2:



1. VL. S Entre deux grenetis. Tête de saint Paul tournée à gauche et portant une longue barbe.

✠ B. VR Entre deux grenetis. Dans le champ une croix.

Cette monnaie appartient au chapitre de la cathédrale de Metz¹. Son style permet de supposer qu'elle fut des pre-

¹ Les monnaies frappées par le chapitre furent d'abord à l'effigie de St-Paul, ensuite on substitua la figure de St-Etienne.

mières pièces fabriquées à Sarrebourg, après que les chanoines de St-Etienne et de St-Paul eurent reçu de l'empereur Henry, troisième du nom, à la recommandation de l'évêque Adalberon III, le droit de frapper monnaie pour leur propre compte dans la ville de Sarrebourg, à la condition toutefois de donner à cette monnaie capitulaire le poids et le titre de la monnaie messine ¹.

Possesseur de vastes et riches domaines, le chapitre se mit sans doute aussitôt en possession de jouir de la puissance régaliennne dont la munificence de l'empereur et la protection de l'évêque l'avaient gratifié. Cependant le petit nombre de monnaies capitulaires rencontrées jusqu'ici fait penser que, parmi les successeurs d'Adalberon III, plusieurs cherchèrent, en différentes occasions, à restreindre le droit acquis aux chanoines de Metz. Ceux-ci soutinrent leur magnifique privilège. Ils réussirent à conserver des vestiges de leur antique prérogative jusqu'en 1760, époque du décès de l'évêque de St-Simon.

Dupré de Geneste, auteur estimé, rapporte qu'à chaque vacance du siège épiscopal, le chapitre, comme administrateur à la fois au spirituel et au temporel, en souvenir du privilège qu'il avait exercé anciennement à Sarrebourg, faisait battre monnaie pour le cours de l'évêché ². Sur le revers de ces monnaies sont représentées le plus souvent les armes du chapitre ³.

Enfin, écrit le même numismate, on voit le chapitre de

¹ *Percussuram propria Monete apud Sareburt habeant liberè; sic tamen ut pondera et puritate argenti a Metensi non discrepet.* La charte est datée du 4 des calendes de mars 1036.

² Manuscrit de la bibliothèque de la ville, n° 143.

³ *Ecusson ovale avec lambrequin portant deux besans et une dextre armée d'une épée en pal.*

Metz, depuis que les droits régaliens divisés et dispersés eurent été réunis à la puissance souveraine, au moment de la vacance du siège, attester l'ouverture de son règne quasi-épiscopal, par des médailles ou jetons ayant ordinairement cette légende :

CAPITULO METEN. ADMINIS. SEDE VACANTE....¹.

Ajoutons que l'année même qui précéda la mort de l'évêque Georges d'Aubusson de la Feuillade (1696), le chapitre ayant régi le diocèse, il prit soin d'indiquer, en cette circonstance, sur les jetons : SEDE QUASI VAC. (*Sede quasi vacante*).

2. La deuxième monnaie dont la figure précède, se trouve dépourvue de toute lettre apparente ; à peine avons-nous pu découvrir la trace de deux ou trois caractères indéchiffrables.

Le droit est occupé par le buste du saint² vu de face. Grenetis.

Au revers, le portail d'une église³ dont le fronton est surmonté d'une croix et accosté de deux tours. Cette pièce se rapproche beaucoup, pour l'exécution, des monnaies de Poppon, évêque de Metz (1093). M. de Geneste donne un revers identique à une monnaie du chapitre de la cathédrale. Notre pièce doit-elle lui être attribuée? C'est un point qu'il ne nous a pas été possible d'éclaircir.

¹ M. de Saulcy a décrit trois de ces jetons, monuments de l'administration du chapitre. (*Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1832-1833.) Je possède, en cuivre et en argent, le jeton frappé après le décès de Georges d'Aubusson de la Feuillade; mes exemplaires sont d'une conservation rare. On en trouve les dessins avec ceux de plusieurs autres dans le recueil des manuscrits, monnaies et médailles des évêques de Metz, que nous a laissé M. de Geneste.

² Saint Etienne.

³ Vraisemblablement l'église de Metz au temps de Charlemagne.

J'ai acquis dernièrement le jeton ou mereau suivant qui se rapporte à notre localité.



C'est une pièce de cuivre rouge.

S. E. Saint Etienne, à genoux, la tête nimbée.

F.-M. CHABERT.



L'HIVER.

Le temps est implacable et l'hiver nous éprouve :
La brise de Noël hurle ainsi qu'une louve,
Les arbres du jardin ont des têtes d'aieul,
Le cimetière est blanc sous la neige qui tombe
Comme si chaque mort échappé de sa tombe
Avait sur le gazon étendu son linceul !

Les toits ont leurs fardeaux. Heureux le toit qui fume
Et sur lequel l'oiseau vient réchauffer sa plume !
Le ruisseau dans le pré n'est qu'un bloc de cristal,
Et la douce montagne où nous allions ensemble
Cueillir les fleurs qu'avril faisait pour toi, ressemble
Au glacier du Simplon, éternel piédestal.

Le chien sur le perron grelotte, les fileuses
Sentent trembler le chanvre entre leurs mains frileuses,
Le sol sous la charrue est dur comme un pavé ;
Et ce matin, le front dans sa capuche grise,
La vieille mendiante eut si froid à l'église
Que sur son chapelet elle omit trois Ave.

Et les petits bergers, d'un foyer de fougère
Se disputent entre eux la flamme mensongère,
A côté d'un vieux mur en cercle réunis :
De leurs cheveux mouillés ils se forment un voile,
Car sous leurs toits glacés on n'allume le poêle
Qu'à l'heure des repas, qui sont tôt finis.

C'est l'hiver ! la saison des misères livides,
 Où les greniers sont nus, où les bûchers sont vides,
 Où la famille grimpe au bord d'un lit étroit,
 Où le lait pûr tarit et gèle au sein des mères,
 Où le peuple en haillons se nourrit de chimères,
 Où ceux qui n'ont pas faim, hélas ! ont toujours froid !

Toi, mon amour, pendant ces jours durs et moroses
 Demeure dérobée entre tes rideaux roses,
 Rêve d'horizons gais, de soleil, de printemps,
 La bise a des baisers qui sont mortels : prends garde !
 Mais si, sous ta fenêtre, un pauvre te regarde,
 Ouvre sans hésiter ta porte à deux battants.

Des chétives maisons éparses dans la plaine
 Le hasard autrefois t'eût faite châtelaine :
 Tous ces abandonnés tournent vers toi leurs pleurs,
 Dépouille-toi pour eux durant l'hiver néfaste ;
 Là-bas où l'on t'attend, de ton front doux et chaste
 Chaque perle qui tombe, efface vingt douleurs.

L'espérance est la sœur de la beauté, j'augure
 Que ton cœur est divin ainsi que ta figure,
 Car souvent je t'ai vue au détour des chemins,
 Lorsque la grêle avait troué la moisson blonde,
 Tremper tes doigts charmants dans l'aumône, cette onde
 Dont les parfums pieux sont restés à tes mains.

Suis donc joyeusement la pente qui t'entraîne...
 Du haut de ton balcon, comme fait une reine,
 Jette leur ton écharpe aux romaines couleurs :
 Donne tout sans compter, bijoux, colliers et bagues,
 Dentelle au fier dessin, opale aux reflets vagues.
 Donne tes diamants, Dieu te rendra ses fleurs.

Bientôt reverdira la flottante ramure,
 La source dans les bois reprendra son murmure,

Les oiseaux chanteront à l'Orient vermeil.
L'éternelle nature a ses métamorphoses :
La saison des amours unira sous les roses,
Dans un hymen fécond, la terre et le soleil.

Moi je n'ai pas besoin des rayons de sa flamme
Pour avoir un printemps dans le fond de mon âme.
Ton front est mon aurore, et ta bouche est mon miel :
La brise chante en moi lorsque ton sein soupire,
Le jour est assez pur s'il luit sous ton sourire,
Et l'azur de tes yeux fait l'azur de mon ciel !

Henri DE LACRETELLE.



UN RIEN.

—
BLUETTE

adressée à l'auteur des HEURES D'AUTANFOIS.

Un rien nous flatte et nous amuse,
Un rien peut troubler la raison ,
Un rien , égarer notre muse ,
Un rien nous ouvrir la prison.
Un rien nous mène à la lumière ;
Un rien intercepte son jet.
Un rien nous refoule en arrière,
Un rien dérange un doux projet.

Un rien précipite les heures ,
Un rien en ralentit le cours ;
Un rien décore nos demeures ,
Un rien tourmente au sein des cours.
Un rien nous oblige au silence.
Un rien rend notre esprit flottant,
Comme sur l'herbe un rien balance
L'aile du zéphyr inconstant.

Un rien rend avare ou prodigue.
Un rien nous présage un succès.
Un rien des chagrins rompt la digue,
Un rien chez les grands donne accès.
Un rien nous invite à médire.
Un rien sait plaire aux indigens ;
Un rien , un coup-d'œil , un sourire ,
Rendent envieux bien des gens.

Un rien nous attache à la terre
Ou nous fait maudire le jour.
Un rien rend l'âme solitaire,
Un rien voit éclore l'amour,
Un rien le voit passer rapide
Comme une trompeuse lueur....
Dans la vie un rien sert de guide.
Un rien nous promet le bonheur !

Un rien nous fit aimer ta lyre ;
Un rien répand sa douce voix.
Un rien nous engage à relire
Souvent les *Heures d'autrefois*.
Un rien peut exalter ta verve ,
Qu'on voudrait voir couler galement ,
Car des trésors sont en réserve
Dans ton esprit souple et charmant.

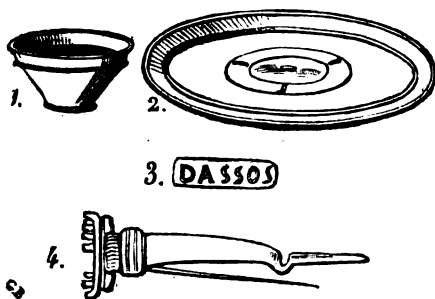
EDOUARD CARBAULT.



CHRONIQUE.

Sépulture gallo-romaine à Villette. — En labourant une pièce de terre située sur la hauteur près du chemin de Villette à Villancy, et à environ 1,500 mètres du premier point, on a mis au jour une sépulture gallo-romaine.

Elle consistait en une sorte de caveau en pierres de taille contenant : quelques ossements, un plat en terre rouge à surface très-lisse (fig. 2),



un petit vase en terre grise d'une grande finesse, de 0,05 de hauteur et 0,09 d'évasement (fig. 1); une soucoupe en terre grise, sur laquelle était placé un second petit vase en tout semblable au premier posé sur le plat; une fibule ou agrafe (fig. 4) en bronze; un quinaire d'argent très-fruste ayant assez l'aspect d'une monnaie consulaire; une pièce, moyen bronze, d'Auguste; une pièce, moyen bronze, de Magnence, et enfin quelques charbons.

¹ Canton de Longuyon, département de la Moselle.

Le plat dessiné figure 2 est d'une fort bonne exécution ; il présente un certain intérêt archéologique en ce qu'il porte le nom du potier DASSOS (fig. 3) quatre fois inscrit dans l'intérieur. Il a été imprimé sur la terre avant la cuisson, de la même manière qu'on le ferait avec un cachet. L'une des empreintes est au centre du plat, légèrement bombé en ce point ; les trois autres sont disposées suivant des rayons convergeant au centre, et entre deux cercles concentriques dont le plus grand a 0,125 de diamètre. Le plat a lui-même un diamètre de 0,25. Les lettres du mot *Dassos* sont en relief, elles semblent accuser le quatrième ou le cinquième siècle ; la date du quatrième siècle était d'ailleurs déjà indiquée par la monnaie de Mag-nence trouvée dans le tombeau.

La vignette dont nous avons décoré la couverture et le titre de notre premier volume, représente un jeton de présence de la Société royale des sciences et des arts établie à Metz, en 1760, par lettres-patentes du roi Louis XV. Nous extrayons à ce sujet les lignes suivantes du *Journal de l'Académie royale des sciences et des arts de la ville de Metz, pour l'an de grâce 1766*.

- « Feu M. le maréchal duc de Belleisle, gouverneur général des
- » Evéchés, invariablement attaché à la gloire de son Souverain, au
 - » bien de ses peuples et de cette province en particulier, saisissant
 - » toujours les occasions d'être utile à sa patrie et de favoriser tout ce
 - » qui peut contribuer au bonheur de la France, ne s'est pas borné à
 - » procurer des lettres-patentes pour cette société formée dès l'année
 - » 1757, sous le titre de société d'étude des sciences et des arts; il a encore
 - » voulu donner à cette ville et à cette province, depuis longtemps té-
 - » moins de ses bienfaits, une nouvelle preuve de sa bienveillance et de
 - » sa générosité en se déclarant protecteur de cette Académie et en lui
 - » assignant, par donation, une somme de 60,000 liv. pour fonder
 - » annuellement des prix, fournir des jetons destinés à maintenir l'as-
 - » siduité et subvenir aux dépenses indispensables.
- » Sa Majesté a approuvé les statuts qui lui furent présentés par
- » M. le maréchal : et pour marquer combien elle est satisfaite des ser-
 - » vices importants et continuels de ce grand ministre, elle veut que
 - » l'effigie de ce fondateur illustre soit empreinte à perpétuité sur les

- » prix ou grandes médailles que la société distribuera annuellement,
- » et sur les jetons qui sont distribués aux présents dans les assemblées.
 - » Les jetons auront à perpétuité, d'un côté l'effigie de son fondateur, et de l'autre seront gravés trois génies, dont l'un figurera
 - » les fortifications, le second, la décoration intérieure de la ville, et le
 - » troisième, les arts de premier besoin, caractérisés plus particulièrement par leurs instruments, et pour devise : UTILITATI PUBLICÆ;
 - » à l'exergue : FUNDATUR METIS 1760. »

G. B.



LES

FRÈRES ENNEMIS,

Épisode des premières guerres de la République.

II.

CURTIUS—HANNES.

Au moment où Ludwig arrivait sur le théâtre du drame dont nous avons raconté la première scène, Karl, à bout de force, cédait à sa destinée, et le loup furieux allait achever son œuvre de mort.

Mais le brave Ludwig s'était rué d'un bond sur le monstre qui, se sentant blessé, se retourna contre l'agresseur... Alors commença une courte lutte que les acteurs de cette scène terrible considéraient avec cet épouvantement de rage insensée qu'excite le sentiment de l'impuissance. Après des efforts surhumains, le comte de Glucksberg était parvenu à se dégager, et il s'élançait au secours de Ludwig au moment où celui-ci, plongeant son bras gauche tout entier dans la gueule de l'animal féroce, lui donnait le coup de grâce de la main droite qui tenait la hache.

La lutte était finie ; la victoire était complète.

— Merci, Ludwig, dit le comte... Je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour moi...

— Tu m'as sauvé la vie, ce qui est peu, mais tu as aussi sauvé ma sœur et mon mattre, dit Karl en se relevant à son tour. Tu es plus que mon ami, tu es mon frère!...

Et les deux jeunes gens s'embrassèrent en pleurant.

Dans les dernières convulsions de la mort, le loup raidissait encore ses énormes pattes et faisait grincer ses dents aiguës et blanches. Une détonation retentit. C'était Hannes qui, s'étant laissé couler à terre,

s'était sournoisement emparé du fusil du comte et avait tiré à bout portant sur le fauve expirant...

— Tu l'as commencé, Ludwig... dit-il en prenant une pose de triomphateur... mais c'est moi qui l'ai achevé. Vous entendez, Greddé, vous avez deux sauveurs !...

Quelques instants après, nos héros s'acheminaient vers le château, Hannes portant sur ses robustes épaules la dépouille du monstre, à l'instar d'Hercule se drapant dans la peau du lion de Némée.

Franchissons maintenant par la pensée les deux tiers de cette année fatale qui vit sombrer, dans la tourmente révolutionnaire, l'antique monarchie de saint Louis. Depuis le mois d'octobre 1791 jusqu'au mois d'août 1792, bien des changements s'étaient opérés dans la société française qui commençait à trembler sur ses bases au souffle des passions déchaînées. Les fureurs allumées à Paris, ce grand foyer des idées nouvelles, rayonnaient déjà dans toutes les directions et remuaient les provinces les plus éloignées du centre, les hameaux, un an auparavant, les plus paisibles. Bien des cœurs honnêtes s'étaient laissés prendre à l'éclat des théories du jour, partout colportées; incapables de discerner le vrai du faux dans l'élan d'émancipation qui emportait la France, bien des gens couraient en aveugle vers les catastrophes prochaines!... Ludwig, comme tant d'autres, s'était laissé éblouir par le mirage trompeur des illusions révolutionnaires et avait embrassé avec ardeur les principes nouveaux. Obéissant à cet instinct de liberté, qui est impérissable dans la conscience de tous les hommes, parce que Dieu lui-même en a déposé le germe dans tous les cœurs, il suivait d'un œil attentif et sympathique le mouvement de l'esprit public et s'y associait au gré de ses désirs et de ses espérances. Il ne pouvait savoir quelles déceptions l'attendaient dans la carrière où il s'engageait si résolument; à la lueur des premiers éclairs sillonnant les nuées qui s'amoncelaient à l'horizon, il ne lui était pas donné de prévoir les terribles coups de foudre que l'orage devait sitôt dégager. L'œil fixé vers l'image de la liberté, il allait droit au fantôme en laissant derrière lui la réalité!...

Les opinions embrassées par Ludwig n'avaient nullement affaibli les sentiments d'affection qui l'unissaient à Karl. Celui-ci, n'étant pas français, n'avait pas voulu prendre parti dans les luttes qui commençaient à diviser les citoyens et les familles. D'ailleurs son dévouement pour son maître, sa tendresse pour sa sœur lui tenaient lieu de principes politiques et absorbaient toutes les facultés de son âme. Il ne

savait qu'une chose, c'est qu'il était prêt à donner sa vie pour ceux qui lui étaient chers. Cette nature simple et énergique dans sa fierté ne dépensait pas ses forces dans le domaine des idées, il les réservait tout entières pour l'heure du sacrifice et du dévouement.

Nous savons que Ludwig nourrissait une passion profonde pour la sœur de son ami, et Karl, de son côté, faisait des vœux ardents pour la réalisation des projets d'union dont Ludwig l'entretenait souvent. L'extrême jeunesse de Gredlé avait jusqu'ici empêché le jeune patriote de se déclarer ouvertement à la jeune fille toujours affectueuse, mais plus réservée encore avec lui. Karl, au reste, avait souvent parlé à sa sœur de l'affection que Ludwig lui avait vouée, ne cachant pas les encouragements fraternels qu'il croyait devoir lui donner... Mais Gredlé n'accueillait qu'avec froideur les confidences de son frère, tantôt se retranchant dans un silence que Karl ne pouvait guère interpréter favorablement, tantôt se jetant à son cou en l'assurant que son affection pour lui suffisait à son bonheur. Souvent aussi, pour rompre un entretien qui semblait l'embarrasser, la gracieuse enfant commençait une de ses plus mélodieuses chansons, improvisant des strophes câlines où elle exaltait les bontés fraternelles et l'union et la paix de leur tranquille foyer. Que vouliez-vous que Karl, désappointé négociateur, répondit à la malicieuse fille qui le prenait par son faible et étouffait sa plainte sous des cascades ruisselantes de fioritures?...

A son tour il embrassait Gredlé de tout son cœur, et tout était dit.

Au jour où notre récit recommence, on était arrivé au mois d'août. Un matin, Ludwig, plus grave que de coutume, vêtu de ses plus beaux habits, entra chez Karl qui habitait les communs du château, lesquels étaient séparés par une vaste cour des murs antiques du manoir.

— Karl, dit Ludwig à son ami, tu sais combien j'aime Gredlé et quel est mon désir de voir se resserrer encore notre amitié en devenant ton frère devant Dieu? Ne m'interromps pas. Je ne puis douter de tes sentiments... tu approuverais de grand cœur le choix de Gredlé s'il m'était favorable, mais je n'ignore pas aussi que ta sœur, soit éloignement pour moi, soit insouciance des réalités de la vie, ne paraît pas disposée à me confier le soin si doux de son bonheur sur la terre... Aussi, je ne viendrais pas t'entretenir de mes projets si je n'y étais poussé par un motif plus sérieux que les intérêts de mon amour. Les circonstances sont graves, Karl. Des jours difficiles, des épreuves pénibles se préparent, et il me semble qu'unis tous les trois nous serions plus forts pour résister aux malheurs qui, peut-être, vont

fondre sur la France et sur nous. Je ne te parlerai pas, Karl, des événements politiques qui s'accomplissent, de ceux qu'il est possible de prévoir, car les sentiments de mon cœur en cette matière ne sont pas les tiens, et je ne veux pas qu'il y ait de froissements entre nous; mais les opinions mêmes que tu n'approuves peut-être pas et que je partage, peuvent être pour toi, pour ta sœur une égide et une sauvegarde. En ne formant qu'une même famille, nous serons plus forts pour résister aux coups du sort, et j'éprouve une joie pure et sereine à me dire que ma tendresse est ici d'accord avec ma raison, et qu'en venant, Karl, te demander la main de ta sœur bien-aimée, je ne suis ni un orgueilleux, ni un égoïste...

— Tu as raison, ami, dit Karl en tendant la main à Ludwig, tu as raison de croire que je n'ai pas de désir plus ardent que celui de te voir l'époux de Gredlé. Mais, ce que je lui ai dit bien souvent, il faut te le répéter : ma sœur est sinon maîtresse de ses actions, au moins libre de son choix...

— Aussi, Karl, c'est l'agrément du frère de Gredlé, de celui qui lui tient lieu de père, que je viens réclamer ici, me réservant de faire tous mes efforts pour obtenir de Gredlé la confirmation de mes espérances qui sont aussi les tiennes. Aujourd'hui même, je parlerai à Gredlé, je lui peindrai l'excès de mon affection et peut-être...

En ce moment la jeune fille entra en fredonnant chez son frère; ses joues, animées par une course matinale, avaient l'éclat tendre du calice d'une rose; ses grands yeux, légèrement relevés comme ceux d'une gazelle, brillaient comme les perles de rosée où vient se jouer un rayon du soleil... A la vue de Karl, un léger nuage vint troubler la sérénité de son front, et ce fut avec un embarras ingénu qu'elle alla à lui et confia sa petite main toute fraîche à la main frémissante du jeune homme.

Karl, en frère bien appris, décrocha son chapeau appendu au mur, s'empara du premier instrument aratoire qui lui tomba sous la main, et d'une voix émue qui contrastait fort avec la vulgarité de ses paroles :

— Je vais, dit-il, sarcler mes laitues. Allons!... enfants, causez à l'aise...

Gredlé, prise au piège, eut une petite moue significative et fit mine de suivre son frère, mais Ludwig l'arrêta par un geste suppliant...

— Gredlé, dit-il avec un regard où le reproche était éloquent, pourquoi me fuyez-vous quand votre frère vous permet de rester avec moi?...

Gredlé resta silencieuse et pensive.

— Est-ce donc, Gredlé, que vous avez pour moi plus que de l'indifférence?...

— L'ami de mon frère ne peut m'être indifférent, Ludwig... dit la jeune fille dont le regard était vague et l'accent froid.

— Écoutez-moi, Gredlé... dit Ludwig avec une hésitation anxieuse qui se lisait sur son front aux veines saillantes, sur ses lèvres blanches qu'agitait un tremblement convulsif... écoutez-moi, de grâce... J'ai l'aveu de votre frère pour vous demander d'être à moi pour la vie... le voulez-vous?...

Gredlé ne trouva pas un mot de réponse; cependant sa poitrine virginale se soulevait sous l'effort d'un trouble inconnu. La pourpre de son front révélait son agitation, son angoisse, peut-être...

— Un mot de vous, Gredlé, ce sera la félicité de ma vie entière, ce sera, j'ose le dire, le bonheur de Karl...

— Et si ce mot prononcé faisait mon malheur pour toujours, Ludwig?... dit enfin la jeune fille avec un accent profond et une sorte de ricanement amer. Ludwig est un excellent ami, et Karl est un bien bon frère, mais faut-il dire adieu à mon rêve pour Karl et pour Ludwig?...

Gredlé avait accentué ces paroles étranges avec une sorte d'exaltation et en regardant Karl avec une fixité fiévreuse.

— Gredlé, mon amour, dit Karl en se mettant à deux genoux devant la jeune fille... le ciel m'est témoin que je ne vis qu'en vous, pour vous et par vous. Il suffit, je vais vous quitter pour mourir où je pourrai; mais, ma Gredlé, en échange du sacrifice de ma vie, laissez-moi vous dire une fois les tendresses insensées de mon cœur, laissez-moi m'anéantir devant vous dans le sentiment de mon impuissante folie... C'en est assez!... J'ai vu dans l'éclair froid de votre regard qui se baisse sur moi, le reflet des glaces de votre cœur. Oh! je le sais, rien ne saurait les fondre, non pas même les rayonnements de mon cœur qui brûle... Je ne vous demande donc pas votre secret et je vous dévoile le mien. Mon secret, c'est que vous étiez le but de ma vie, c'est que vous étiez sa poésie, c'est que votre indifférence est ce qui la tue comme ferait l'acier d'une épée. Je rêvais d'être pour vous un père, un amant et un époux tout ensemble, et de mettre ma poitrine au devant de tous les coups qui auraient pu vous atteindre. Gredlé, comme toutes les filles d'Eve, vous passez à côté du bonheur qui vous tend les bras pour courir à l'illusion qui doit vous perdre!...

N'importe, je vous aime avec une frénésie qui m'épouvante; vous avez, Gredlé, cet égoïsme féroce de l'indifférence qui ne cherche pas même un mot de consolation pour une douleur comme la mienne, et pourtant, j'adore cette naïve cruauté qui vous fait plus belle et plus attrayante... Gredlé, Gredlé... j'ai des sanglots dans la voix et l'enfer dans le cœur, et je vous aime, vous qui me tuez, je vous aime follement, comme un vieillard, comme un enfant... Je vous aime assez, enfin, pour m'humilier devant vous et pour chérir mon humiliation !

Et Ludwig pleurait, pleurait. Gredlé pleurait aussi.

— Mon bon Ludwig, dit-elle avec un joli petit sanglot bien amené, consolez-vous... votre douleur sera l'un des chagrins de ma vie; mais enfin, je vous dois la vérité... je ne vous aime pas, Ludwig, et ne puis vous appartenir.

Cela dit, elle serra gentiment la main de Ludwig et quitta l'appartement non sans adresser un regard au pauvre amoureux courbé sous l'arrêt qu'il venait d'entendre.

Ce regard avait une saisissante éloquence. Gredlé était bonne comme les anges, compatissante comme eux, mais Gredlé était femme, et toutes les femmes sont friandes des larmes qu'elles font répandre, même quand elles sont bien décidées à n'en pas tarir la source. Il y avait comme une fugitive lueur de satisfaction orgueilleuse dans le regard de Gredlé.

Ludwig se retira sans voir Karl.

Le soir du même jour, une assemblée populaire avait lieu dans un bourg voisin du château de Glucksberg. Tous les patriotes des environs s'y étaient donné rendez-vous et la réunion était assez nombreuse. Elle se tenait dans la grande salle de la maison d'école transformée pour la circonstance en prétoire politique. La chaire du professeur, devenue la tribune aux harangues, était occupée par un orateur avec lequel nous avons déjà fait connaissance. Hélas!... oui, le brave Hannes avait, lui aussi, sacrifié aux dieux du jour, et nous voyons en lui l'un des meneurs en vogue du club campagnard. Posé carrément sur l'estrade, il attendait tranquillement que le silence se fit pour commencer sa brillante improvisation. Son énorme tête était coiffée du bonnet phrygien duquel s'échappaient les ondes roussâtres de sa longue chevelure. Sous l'influence d'une température sénégalienne et aussi des libations patriotiques dont il avait cru devoir arroser son éloquence, son visage avait des tons cramoisés en parfaite harmonie

avec les nuances rouge sur rouge de sa tête herculéenne. Il était clair que des miracles de prose patriotique allaient électriser les auditeurs de notre Mirabeau rural...

Le silence ne se rétablissant pas assez vite, Curtius-Hannes, car le fougueux patriote avait cru devoir se donner un prénom romain, prit, sous la table à laquelle il s'appuyait, une bouteille à demi-pleine et en but sans façon une gorgée ou deux en manière d'exorde insinuant.

Il paraît que cette libation était le signal par lequel l'orateur était accoutumé de réclamer l'attention de son public; ce qu'il y a de sûr, c'est que les conversations cessèrent à peu près, et que l'orateur se leva enfin, dessinant une pose majestueuse appropriée à la circonstance.

— Citoyens, dit-il, le moment est venu d'imprimer une salutaire terreur aux ennemis de la liberté. Autour de nous, sans que vous vous en doutiez, les amis du tyran préparent dans l'ombre de perfides machinations et méditent de nous ramener à l'antique esclavage...

Curtius, très-satisfait de ce début qu'il avait appris mot pour mot dans une brochure jacobine, crut devoir se témoigner à lui-même sa satisfaction en ingurgitant une nouvelle rasade.

L'auditoire l'avait, du reste, beaucoup applaudi. Il reprit, en passant avec un geste olympien le revers de sa large main sur son énorme bouche :

— Faisons un exemple autour de nous, punissons les traîtres qui osent attenter à la majesté du peuple souverain.

— Bravo!... cria l'auditoire; les traîtres où sont-ils?...

— J'entends demander où sont les traîtres?... accentua l'orateur en roulant formidablement dans leurs orbites ses petits yeux grisâtres... Ils vous entourent, ils vous crèvent les yeux!... Citoyens, je ne vous dis que ça... la patrie est en danger... *Caracalla* est à nos portes!...

— *Catilina*!... dit le maître d'école confondu dans la foule, mais dont l'érudition se révolta.

— *Caracalla*!... *Catilina*!... le nom ne fait rien à l'affaire, dit Curtius-Hannes qui ne se déconcertait pas pour si peu. Qu'il vous suffise de savoir, citoyens, que vous nourrissez des suspects dans votre sein!... Je dénonce à la vindicte du peuple le ci-devant comte de Glucksberg qui, dans son château, conspire contre la révolution, en entretenant des correspondances suspectes, en continuant à porter un titre qui

est une insulte à la sainte égalité, en conservant dans ses salons l'image des tyrans passés et présents... Je n'en finirais pas, citoyens, si j'énumérais ici tous les attentats dont ce ci-devant se rend journellement coupable envers la nation régénérée ; qu'il me suffise de vous dire qu'à l'heure actuelle il médite un crime plus grand encore que tous ceux dont vous avez entendu le récit... Le traître veut quitter le sol sacré de la patrie pour rejoindre les aristocrates qui l'ont précédé à l'étranger, et ce projet il doit l'accomplir... cette nuit même. Nouveau Régulus, il part pour porter les armes contre son pays !...

— Coriolan... dit l'intraitable maître d'école.

— Coriolan?... fit Hannes en se grattant l'oreille... au fait, c'est possible. Eh ! bien, citoyens, laisserons-nous fuir l'ex-satellite du tyran, de braves patriotes comme nous lui permettront-ils de franchir la frontière, quand leur devoir est de le livrer à la justice du peuple ?...

— Mais es-tu bien sûr, citoyen orateur, de ce que tu avances ?... hasarda un patriote équivoque que le brillant réquisitoire de Curtius n'avait pas suffisamment convaincu.

— Si j'en suis sûr?... apprenez donc, citoyens, que le carrosse du ci-devant a été nettoyé ce matin, préparé, muni de tout ce qui est nécessaire à un départ ; que le cocher est averti, que les chevaux sont prêts et que c'est dans une heure que le traître doit franchir la frontière... Sommes-nous oui ou non des patriotes ?...

— Oui, oui... à bas les ennemis du peuple !...

— Eh ! bien, dit solennellement Curtius-Hannes en montrant la porte du prétoire avec un geste d'empereur, qui m'aime me suive !... à Glucksberg !...

— A Glucksberg !... hurla la foule qui en un instant se répandit dans le bourg, où le tocsin faisait entendre son glas sinistre.

Chacun s'arma au hasard de ce qui lui tomba sous la main, fusils rouillés, hallebardes vermoulues, instruments aratoires, socs de char-rue. Hannes, en sa qualité de général en chef de l'expédition, ceignit un énorme sabre de cavalerie qui lui battait les talons et qu'il faisait résonner sur tous les cailloux du chemin.

La troupe, torches en tête, se dirigea sur le château de Glucksberg.

Mais qui donc avait pu allumer, dans le cœur de notre paisible Hannes, cette haine ardente contre le jeune comte ?... Ceci demande un mot d'explication.

Quelques mois avant la journée du 10 août, Hannes, qui brûlait

toujours d'un feu indiscret pour la belle Gredlé, et qui n'avait pu lui persuader qu'elle le payait de retour, avait cru faire merveille en se présentant au château pour demander officiellement au comte la main de la sœur de son intendant. Il augurait bien de cette démarche et disait à qui voulait l'entendre qu'il deviendrait bientôt l'époux de la perle de Glucksberg.

— Eh ! c'est toi, Hannes, avait dit le jeune homme en apercevant le futur tribun... quelle bonne pensée t'amène?...

— C'est un projet à moi... monsieur le comte... Vous n'êtes pas sans avoir entendu dire que Gredlé et moi, vous savez, Gredlé, la sœur à Karl, votre intendant, nous nous adorons, c'est le mot...

— Tu m'en apprends de belles!... dit le jeune homme que son valet-de-chambre accommodait devant un miroir à facettes latérales, chef-d'œuvre de l'art vénitien.

— Mais, vous savez... poursuivit Hannes, les femmes sont fantasques, et c'est quand elles aiment le plus qu'elles l'avouent le moins.

— Peste!... mon cher, tu as de la rhétorique!... il est donc bien convenu que Gredlé t'aime fort, mais ne veut pas en convenir?...

— Juste, mais elle souffre intérieurement, que c'est une pitié. Ma foi, je me suis dit qu'il n'y avait qu'un moyen d'en finir, et que c'était de la rendre heureuse malgré elle...

— Puissamment raisonné!...

— Si bien, que je viens vous prier, en votre qualité de seigneur du lieu et de maître de Gredlé, de lui ordonner de m'épouser demain... sauf vot'bon plaisir.

— Ta logique est pressante, sais-tu?

— Ainsi, c'est convenu...

— N'allons pas si vite en besogne; il me vient un scrupule... Sais-tu que ton raisonnement pourrait bien pécher par sa base?... Es-tu bien sûr, par exemple, que Gredlé a pour toi la tendresse que tu lui supposes?.

— Douter d'elle, Monsieur le comte, je douterais plutôt de moi-même...

— Mais encore?...

— Et pourquoi, s'il vous plait, Gredlé ne serait-elle pas éprise de moi?...

En ce moment, la coiffure du jeune homme était arrivée à son point de perfection; il se leva, pirouetta sur les talons avec une grâce goguenarde, prit Hannes par la main et le fit asseoir sur le fauteuil qu'il venait de quitter...

— Tu demandes pourquoi ? dit-il avec un petit éclat de rire gracieusement modulé.. Eh bien ! mon pauvre Hannes, regardes-toi...

— Mais, Monsieur le comte...

— Allons !... si tu te vois comme tu es, c'est-à-dire fort laid, tu dois comprendre pourquoi Gredlé ne veut pas de toi pour mari.

Et le comte, riant toujours, rentra dans son appartement en disant adieu à Hannes du bout de son mouchoir de batiste ambrée.

Le pauvre amoureux, en se mirant, faisait une mine si piteuse, et sa laideur éclatait avec une telle évidence, qu'un pressentiment de la vérité lui traversa pour la première fois la cervelle. Il se douta qu'il pouvait bien ne pas être un modèle achevé de beauté et de grâce viriles. Cette découverte avait fait éclore instantanément en lui les germes de la haine et de l'envie !...

Devant le miroir du comte, Hannes était devenu tout-à-coup un fougueux jacobin.

La nuit commençait à tomber ; il était sept heures et demie du soir, on était à la fin d'août. La troupe des patriotes, d'après les recommandations de son chef, s'avancait en silence dans un chemin de la forêt qui conduisait au château. A cent pas de l'enceinte extérieure, une dizaine d'hommes se détacha du groupe principal, et bientôt toutes les issues du château furent gardées. Hannes, avec un tact qui lui faisait honneur, s'était élancé vers l'habitation occupée par Karl et sa sœur, et avait enfermé, à leur insu, l'un et l'autre dans leur appartement en mettant à leur porte deux sentinelles chargées d'empêcher leur fuite.

Cette précaution prise, et elle n'était pas inutile, Hannes avait rejoint sa troupe et les patriotes invisibles, mais prêts à agir, se groupèrent à quelques pas de la porte d'entrée du château.

Le judicieux Hannes ne s'était pas trompé. Commencant à pressentir le sort qui l'attendait, le comte de Glucksberg s'était décidé à quitter la France pour demander à l'étranger un séjour plus tranquille. Tous ses préparatifs étaient faits, comme l'avait dit notre tribun, mais il n'avait communiqué son projet à personne, pas même à Karl, qu'il ne voulait pas compromettre inutilement. D'ailleurs il était sûr que son fidèle serviteur ne tarderait pas à le rejoindre sur la terre de l'exil. Il avait fallu la surveillance active qu'exerçait Hannes et aussi cette lucidité divinatoire qu'inspire une haine profonde, pour lui faire découvrir les projets du comte.

Au moment où l'horloge du château sonnait huit heures, les portes

du manoir s'ouvrirent sans bruit, et une voiture dont les armoiries étaient mal effacées sur les panneaux, s'engagea sur le pont-levis.

Au même instant, une douzaine d'hommes s'élançèrent le sabre aux dents, s'attachèrent à la bride des chevaux et firent reculer l'attelage...

La portière de la voiture s'était ouverte.

— Ci-devant comte de Gluksberg, dit Hannes, je t'arrête au nom du peuple !...

— Qu'est-ce que c'est, drôles ? dit le comte en armant ses pistolets... Place !... faites-moi place, ou je fais feu...

Et le jeune homme quitta la voiture, les deux bras tendus, les canons de pistolets brillant à la lueur sinistre des torches...

— Mort au ci-devant !... hurla la foule.

Auguste GIRONVAL.

(*La suite à une prochaine livraison.*)



L'administrateur-gérant de l'Austrasie,

A. ROUSSEAU.

Metz, Imp. de Pallex et Rousseau.

NOTICE

SUR

L'AQUÉDUC ROMAIN DE GORZE A METZ.



DEUXIÈME PARTIE ¹.

(Suite.)

§ I. — PARCOURS ENTRE GORZE ET ARS.

Ce qui nous reste du canal commence au moulin de Gorze A ; ce canal est conservé en entier depuis le moulin jusqu'aux tanneries, à l'autre extrémité du bourg, et passe sous toutes les maisons qui forment la droite de la rue principale. « A 43 pieds du point de départ, à environ 4 pieds » au-dessus du fond de l'aqueduc, on voit une gargouille

¹ Comme les recherches sur l'aqueduc ont été faites avec le plus grand soin par l'auteur du 1^{er} volume de l'*Histoire de Metz*, nous avons pensé qu'il devenait intéressant de reproduire les principaux passages d'un livre qui, bien que peu rare, ne se trouve plus cependant depuis longtemps dans le commerce. Ces extraits pourront peut-être éviter les recherches et remplir par suite le but que nous nous proposons dans un article auquel de récents projets donnent le simple mérite de l'actualité.

» qui fournit à peu près 4 pouces d'eau par minute. Il est
 » hors de doute qu'elle a été posée, lors de la construction
 » de cet aquéduc, pour y introduire les eaux que fournit
 » la montagne de St-Blin, attention qu'il paraît que les Ro-
 » mains ont toujours eue dans la construction de leurs aqué-
 » ducs, lorsqu'ils ont rencontré des eaux propres à augmen-
 » ter le volume de celles des sources principales. »

L'aquéduc prend ensuite sa direction sur la croupe de la montagne, du côté de Ste-Catherine, et va couper le chemin de Gorze à Metz, au point B; il est à peu près entièrement ruiné en cet endroit. « On remarque que le massif est
 » là presqu'au niveau de la chaussée, preuve que les terres
 » y ont croulé considérablement, et que la montagne est
 » diminuée, dans cette partie, au moins de 6 à 7 pieds. »

Arrêtés probablement ici par quelques plis de terrain, les Romains ont été obligés de faire un grand détour; l'aquéduc suit la rive droite d'un ruisseau qui coule dans une petite vallée appelée Parfondval, traverse ensuite ce ruisseau, et, se repliant sur lui-même, vient de nouveau couper la route de Gorze à Metz, au point D, peu éloigné du point B. Les sources de Parfondval ne sont peut-être pas étrangères à ce détour. La voûte, en effet, qui subsiste encore en quelques endroits, est presqu'entièrement remplie par les sables que charrie la source qui sort au point D. « Il y a lieu de
 » croire que cette fontaine et toutes celles qui coulent dans
 » le vallon, augmentaient le volume d'eau tirée de Gorze.
 » Elles sont si considérables, que M. de Creil, intendant de
 » Metz, y fit autrefois faire une tranchée, dans le dessein
 » de découvrir le réservoir que l'on soupçonnait être dans
 » cet emplacement; mais sa curiosité ne fut point satis-
 » faite. Ces eaux, selon toute apparence, se jetaient dans
 » l'aquéduc par de simples gargouilles, ainsi que celles de
 » St-Blin. A gauche du ruisseau, et vis-à-vis le point C,
 » se trouvait un regard de 6 pieds en carré. Il y en avait
 » sans doute de semblables, de distance en distance, pour

» entrer dans l'aqueduc et y faire les réparations nécessaires. »

« L'aqueduc dirige de là son cours vers le fief de Ste-Catherine. On remarque ici, comme au point B, que le ciment du fond est presque au niveau de la chaussée, indique certain que les terres y ont également croulé ; » puis il suit et tourne la montagne, et vient couper le chemin de Novéant à Gorze, au point H, « à environ 25 toises de la grande croix de pierre au-dessus du château. »

Dans tout ce trajet, sa conservation est merveilleuse. Le ciment qui le recouvre intérieurement est lisse comme du porphyre, et la maçonnerie a acquis un tel degré de dureté, que la pioche ne peut l'entamer qu'avec beaucoup de difficulté.

De Novéant, il continue toujours à mi-côte vers Dornot ; mais il est loin d'être aussi bien conservé dans cette partie. « En faisant fouiller au point I, nous avons trouvé les murs entièrement dérangés ; ils avaient tellement perdu leur aplomb, qu'ils se joignaient par le pied et formaient un angle très-obtus, position qui indique quelques tremblements de terre, ou du moins quelque éboulement considérable arrivé dans ce canton. » Et cependant les Romains, qui avaient bien reconnu la mobilité du terrain, avaient pris des précautions extraordinaires ; car, un peu au-delà de Dornot, le mur du côté de la montagne n'avait pas moins de « 7 pieds d'épaisseur. La pente de la montagne, extrêmement rapide, demandait sans doute un mur de cette force pour soutenir la poussée des terres. »

L'aqueduc passe ensuite derrière Ancy. Le mur opposé à la côte avait « 5 pieds d'épaisseur », ce qui ne l'a pas empêché de glisser sur le massif, « et de descendre, suivant la pente du coteau, d'au moins 12 toises. » Il va après tourner dans une gorge, au-dessous d'une maison de campagne appelée *la Joyeuse*, pour revenir ensuite sur Ars. Les murs sont encore ici renversés sur le massif. Au point N, toute-

fois, on l'a trouvé bien conservé « à la hauteur de 2 pieds » sur 3 de largeur dans œuvre. Le ciment surtout est aussi » entier que s'il venait d'être mis, mais il n'est pas si beau » que celui que l'on a trouvé du côté de Gorze. Là, il est » très-fin, très-poli, au lieu qu'ici il est très-grossier, ra- » boteux et mêlé en partie de sable de Moselle. Ce qui pour- » rait faire soupçonner que les Romains, ennuyés de la » longueur du travail, avaient pris moins de précautions à » mesure qu'ils avançaient.

» En suivant le cours de l'aqueduc, depuis le moulin de » Gorze jusqu'au pont, il a 6286 toises, distance sur la- » quelle nous n'avons trouvé que 29 pieds 5 pouces 11 li- » gnes de pente; ce qui fait que la pente, par toise, n'est » que de $\frac{4247}{6286}$, qui est à bien peu de chose près $\frac{2}{3}$ de ligne.»

§ II. — PARCOURS ENTRE ARS ET JOUY.

Avant de se relier à l'aqueduc extérieur, le canal venait, en traçant une courbe assez prononcée, aboutir dans un bassin, entièrement ruiné aujourd'hui, dont la partie appuyée à la montagne formait un arc de cercle, tandis que la partie opposée était rectangulaire. Ce réservoir avait « 28 pieds $\frac{1}{2}$ de longueur sur 21 pieds $\frac{1}{2}$ de largeur dans œuvre. » Les murs se composaient, à l'intérieur, de moëllons bruts posés à bain de mortier; les faces internes ou externes, de moëllons appareillés et posés par assises réglées; « l'épaisseur variait de 3 à 3 pieds $\frac{1}{2}$. »

Au milieu de ce réservoir se trouvait un autre bassin de « 14 pieds de longueur sur 9 pieds $\frac{1}{2}$ de largeur et de 1 pied de profondeur, » destiné probablement à recevoir le dépôt formé par les eaux.

L'embouchure de l'aqueduc s'ouvrait au milieu de la partie circulaire; « sa hauteur sous voûte était, en cet endroit, de 5 pieds 8 pouces sur 3 pieds de largeur dans

œuvre. » A peu de distance, on voyait aussi l'orifice d'un canal de décharge qui prenait sa direction vers Ars. Enfin, en face de l'embouchure principale, commençait le double canal qui régnait sur toute l'étendue des arches.

La voûte du réservoir était « en arête et avait ses ogives » en pierre de taille. Ses reins avaient au moins 4 pieds » d'épaisseur. L'intérieur, revêtu d'une couche de ciment » de 3 lignes d'épaisseur, » était, chose étrange, couvert de peintures à fresque. Malheureusement, à l'époque des fouilles, ces peintures étaient trop dégradées pour permettre de distinguer les sujets qu'elles représentaient.

Au-dessus de la voûte existait un toit formé de tuiles rectangulaires avec des bords relevés, et d'autres tuiles rondes (à peu près comme celles dont on fait usage aujourd'hui), qui servaient à recouvrir les joints que les tuiles plates laissaient entre elles. Ces tuiles avaient communément « 14 à 15 pouces de longueur sur 1 pouce d'épaisseur. »

Au sortir du bassin, l'aqueduc s'appuyait sur le pont dont nous voyons encore les débris.

« Le dessus de ce pont avait 10 pieds 10 pouces de largeur et était divisé, en deux parties à peu près égales, par » un mur de briques triangulaires tellement disposées qu'elles » s'engrènent pour ainsi dire les unes dans les autres. Ce » mur, de 18 pouces d'épaisseur et recouvert d'environ » 1 pouce de ciment, régnait sur toute la longueur » et formait un double canal (celui du côté d'Ars avait « 2 pieds » 8 pouces de largeur dans œuvre, et celui du côté d'Ancy » 2 pieds 4 pouces »). L'utilité de ce double canal consistait apparemment à pouvoir laisser couler les eaux d'un côté tandis qu'on réparait l'autre.

« Les murs des deux côtés, parallèles à celui du milieu, » avaient 2 pieds 3 pouces d'épaisseur, et étaient construits, » en dehors, de briques de 2 pieds $\frac{1}{2}$ de longueur, et, en » dedans, de briques triangulaires de 5 pouces de queue. » Le

fond du canal était plat et formé de briques rectangulaires qui, placées bout à bout, le garnissaient exactement ¹.

Quant à la hauteur et à la couverture du double canal, on en est réduit aux suppositions, puisque depuis longtemps il n'en reste plus aucun vestige. Pierre Divée, cité par Gérard Mercator ², assure que, de son temps, « les habitants de » Jouy rapportaient que le plus haut de ces arcades était » enduit d'un ciment de rouge couleur, et qu'à son milieu » y avait une maisonnette, mesme encore vue, n'a pas long- » temps, ouverte des deux côtés. »

Le corps de l'édifice est en moëllons bruts, les faces en moëllons taillés d'échantillon, différant toutefois dans leurs dimensions, « car les uns ont 3 pouces de hauteur et les » autres 4. Leur longueur est tantôt de 5, tantôt de 6 ou » 7 pouces, et leur queue de 10 à 12 pouces. Les voussoirs, » à double rangée, sont faits de même pierre et réguliers : » ils ont 1 pied de longueur du joint à la tête, et 3 pouces » 4 ligne d'épaisseur à l'intrados. »

La pierre de ces moëllons et voussoirs venait probablement des carrières situées au-dessus d'Ancy. D. Tabouillot rapporte, en effet, qu'un particulier « assure avoir trouvé, » dans une fondrière, une grande quantité de ces moëllons » tout préparés, parmi lesquels un instrument de fer fait d'un » côté comme un pic, et de l'autre comme une hache. »

Les impostes sont en pierres de taille et viennent des carrières de Norroy.

¹ Lors des dernières réparations faites aux arches, on trouva quantité de ces énormes briques, dont chacune pèse, en moyenne, environ 20 kilogrammes. Elles sont sillonnées, dans le sens de la longueur, par des raies ondulées et assez profondes. Ces raies avaient pour but de les faire adhérer intimement au ciment qui les recouvrait, et, dans certains endroits, cette adhérence est telle, que, en enlevant le ciment, on enlève en même temps des fragments de la brique.

² Atlas. T. 1, page 220.

« Toutes les arcades sont de même bâtisse et dans les mêmes proportions, celle sous laquelle on passe à Jouy, est de 57 pieds de hauteur. Elle a 17 pieds $\frac{1}{2}$ d'ouverture au diamètre de sa voûte, et 14 pieds $\frac{1}{2}$ au raiz-de-chaussée. Ses piles ont en bas 13 pieds de face sur 12 d'épaisseur. » D'après la hauteur qui vient d'être donnée, les arches qui se trouvaient au milieu de la vallée devaient avoir une élévation très-grande; d'un autre côté, ces massifs de piles considérables et très-rapprochés gênaient nécessairement le cours de la Moselle. Ne peut-on pas dès-lors supposer, avec l'auteur de *l'Histoire de Metz*, qu'il y avait là deux rangs d'arches posées les unes sur les autres, comme celles du pont du Gard, ou tout au moins que les massifs n'étaient pas aussi rapprochés qu'au bas de Jouy?

Ce pont joignait deux montagnes séparées par un vallon de « 560 toises; » il avait « 12 pieds 10 pouces 7 lignes » de pente; ce qui donnait un peu plus de 3 lignes de pente par toise. »

§ III. — PARCOURS ENTRE JOUY ET METZ.

Le double canal des arches venait se rendre dans un réservoir de même construction que le précédent, mais entièrement circulaire. Il formait une espèce de puits dont le diamètre dans œuvre était « de 12 pieds $\frac{1}{2}$. » Au milieu se trouvait un autre bassin, également circulaire, « de 6 pieds $\frac{1}{2}$ de diamètre. »

Les murs mitoyens des canaux avançaient « de 2 pieds $\frac{1}{2}$ » dans l'intérieur du réservoir. Sa partie inférieure était construite en moëllons ordinaires; le haut était formé d'une pierre de taille se reliant, de chaque côté, à la voûte qui terminait là les deux canaux. Cette voûte avait « 5 pieds 6 pouces de hauteur. » Peut-être les canaux étaient-ils

voûtés et avaient-ils la même élévation sur toute l'étendue des arches ?

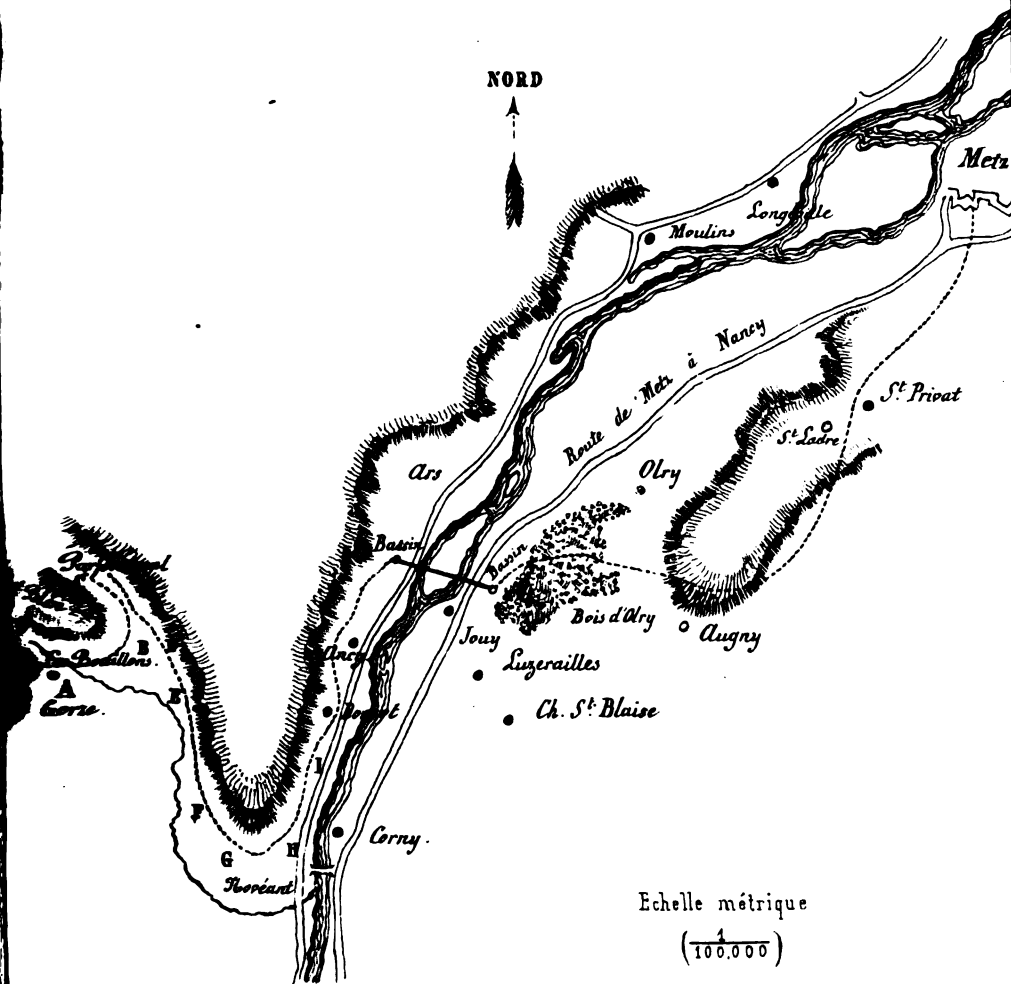
En face, on voyait une autre ouverture destinée probablement à amener dans le réservoir les eaux d'une source voisine.

Le canal qui prenait les eaux pour les conduire à Metz, faisait angle droit avec la double conduite des arches. Il avait, en cet endroit, « 5 pieds 3 pouces » de hauteur sous voûte, sur « 3 pieds 2 pouces » de largeur dans œuvre. Vis-à-vis ce canal était l'entrée du réservoir, dans lequel on descendait à l'aide d'un escalier dont on voyait encore les vestiges il n'y a pas bien longtemps. « La forme circulaire » de ce réservoir s'explique. L'aqueduc devant former là un » angle droit pour prendre son cours vers Metz, on y aura » bâti un puits, afin que les eaux y puissent tourner et » prendre plus facilement leur direction. »

L'aqueduc gagnait ensuite les bois voisins de la ferme d'Orly. Mais autant on avait mis de soin à sa construction entre Gorze et Jouy, autant ici on a mis de négligence. Les murs n'ont plus de parements en moëllons appareillés : tout est construit en moëllons bruts placés les uns sur les autres sans la moindre précaution ; aussi est-il entièrement ruiné dans ce parcours. Ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés que les Bénédictins purent le suivre jusqu'à la lisière des bois d'Orly. A partir de ce point, ils n'en trouvèrent plus aucune partie ; et, pour continuer les traces du canal, ils ont été obligés d'avoir recours aux débris de matériaux romains qu'ils trouvèrent en grande quantité dans les terres : « L'a- » queduc, disent-ils, passe ensuite le long du bois d'Au- » gny ; il est ruiné entièrement dans ce canton, aujourd'hui » cultivé et mis en terres de labour. On suit ses traces le » long du sommet de la montagne de Frescati, à 80 toises » au-dessus de la ferme de St-Ladre, devant l'église de St- » Privat, et le long du chemin qui conduit à Metz. Arrivé » au chemin de Montigny, à la ferme de la Horgne, il se



CARTE DU COURS DE L'AQUEDUC
DE GORZE À METZ.



» perd. Cela ne paraît pas étonnant si l'on fait attention qu'il y a eu là autrefois des faubourgs considérables. »

Cette destruction complète, ces imperfections dans un travail qui, jusqu'à Jouy du moins, avait exigé tant de patience et d'efforts, restaient incompréhensibles. En 1841, le hasard se chargea d'en fournir l'explication. L'entrepreneur de la route de Metz à Cheminot ayant besoin de matériaux, avait acheté le droit d'utiliser des maçonneries enfouies dans un champ. Ces maçonneries n'étaient autre chose que la base d'une pile construite à bain de mortier et en moëllons appareillés sur les faces, exactement comme celles de Jouy.

M. Victor Simon se rendit tout de suite sur les lieux, et, à 3^m 17 du parement de cette pile, découvrit un autre massif semblable au premier. Ce massif avait 1^m de hauteur, 1^m 85 de largeur sur 2^m 50 de longueur. Les recherches furent continuées, et des débris de piles, trouvés à des distances réglées, permirent de suivre la direction de l'aqueduc jusqu'à environ 1 kilomètre 5 hectomètres d'Augny ¹.

Il devenait dès-lors évident que l'aqueduc, dans cette partie, n'était pas souterrain, mais qu'il reposait sur une série d'arcades qui se continuaient jusqu'à Metz ².

Cette disposition, d'ailleurs, devait être en tout point conforme au but qu'on s'était proposé. Il est en effet à présumer que l'aqueduc se rendait au point le plus élevé de la ville; qu'il y avait là un réservoir pour la distribution, suivant l'usage romain, aux fontaines, aux bains, à la nautachie et aux maisons des particuliers moyennant rétribution.

¹ *Notices sur l'aqueduc romain*, par M. Simon. (*Mémoires de l'Académie*, 1842, p. 131).

² D'autres piles ont été également signalées à M. V. Simon par un vieillard qui travailla à leur destruction il y a plusieurs années. « Elles étaient placées à droite du chemin de Metz à Augny, dans des vignes entre Montigny et la luffette d'Arçon, à moins d'un kilomètre de celle-ci. » (*Même notice.*)

On se rend, du reste, compte de cette hypothèse, en songeant à l'élévation considérable du pont de Jouy au-dessus du niveau de la Moselle. Or, à supposer, ce qui est loin d'être réel, que l'aqueduc ait suivi la pente de la Moselle depuis Jouy, on aurait encore à Metz un point de niveau supérieur au terrain de l'Esplanade¹.

La longueur totale de l'aqueduc, depuis le moulin de Gorze jusqu'au ban St-Arnould, est, suivant les Bénédictins, de « 11,373 toises, plus de 4 lieues $\frac{1}{2}$ communes » ; la pente serait « de 68 pieds 5 pouces 8 lignes ; ce qui donne » environ $\frac{2}{3}$ de ligne de pente par toise. »

M. Le Brun, professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Metz, a calculé, d'après des expériences faites en 1757 et 1767, que la vitesse du courant était, en moyenne, de 26 toises 8 pouces, ou 156 pieds 8 pouces par minute. La surface moyenne de quatre profils pris sur le canal, s'est trouvée de $6\frac{7}{8}$ pieds carrés, laquelle, multipliée par 156 pieds 8 pouces, donne $1,067\frac{1}{2}$ pieds cubes pour le volume d'eau par minute (36^m 59 mètres cubes, et, par 24 heures, 52,689 m. c.). En tenant compte des années de sécheresse, il a trouvé une moyenne de $875\frac{3}{4}$ pieds cubes d'eau par minute.

Un jaugeage, fait en 1852, a donné un volume de 14,824 mètres cubes par jour, dont 12,096 fournis par les Bouillons et 2,728 fournis par Parfondval¹.

Depuis longtemps les eaux de Gorze ont été rendues à leur destination première ; la ville n'est plus alimentée aujourd'hui que par des sources voisines, insuffisantes et de qualité inférieure. Aussi, dans ces derniers temps, a-t-on songé à reprendre le travail des Romains. Cette heureuse inspiration répond au désir général, elle répond surtout

¹ La source des Bouillons est à 18 mètres au-dessus du niveau de la place Ste-Croix, celle de Parfondval n'en est qu'à 11^m,60. — Voir le *Projet d'une distribution d'eau dans Metz*, par M. Vandernoot, ingénieur de la ville.

² Même projet.

aux prescriptions de l'hygiène publique, Il ne suffit pas, en effet, qu'une eau soit limpide et fraîche, qu'elle cuise bien les légumes et qu'elle dissolve le savon pour être déclarée une *très-bonne eau potable* : il faut qu'elle contienne, avec de l'air atmosphérique, une certaine proportion de gaz acide carbonique pour faciliter la digestion ; qu'elle tienne aussi en dissolution certains sels, tels que le chlorure de sodium et surtout le carbonate de chaux. « Le carbonate de » chaux sert non-seulement à dégager dans l'estomac une » plus forte proportion d'acide carbonique qui stimule les » forces digestives, mais aussi à fournir une partie de l'élé- » ment calcaire qui entre dans la composition de nos tis- » sus et principalement du système osseux. Et ne serait-ce » point à son absence dans les eaux provenant de la fonte » des neiges qu'il faudrait attribuer en grande partie le » nombre considérable de crétins, de rachitiques et de scro- » fuleux qu'on trouve dans certaines contrées ' ? »

L'analyse chimique des eaux de Gorze y démontre précisément la présence à doses convenables de ces qualités précieuses.

Ainsi, l'abondance et la salubrité, ces deux éléments capitaux dans les eaux de source qui doivent suffire aux besoins d'une population, sont ici réunis. Que peut-on demander de plus ? Les remarquables études qui ont été faites, les projets actuellement préparés, les vœux unanimes, la nécessité, enfin, donnent aujourd'hui l'assurance que l'exécution ici viendra sanctionner l'idée. Metz sera fière alors de graver son nom sur un monument qui surpassera l'œuvre romaine et témoignera aux siècles futurs du génie de notre époque.

Victor JACOB.

¹ Extrait d'un Rapport fait à la société de médecine de Lyon sur le projet d'amener en cette ville l'eau de source.

LES

MATINÉES DE FRESCATI.

XII.

Le lendemain, le chevalier de Béthune et ses officiers s'en retournaient à Metz et venaient de passer le village de Dieulouard, quand ils aperçurent, dans un pré longeant la route, un vieillard de haute taille, monté sur un cheval pie, tenant à la main une épée nue et regardant avec gravité un troupeau d'oies pâître et se dandiner devant lui. A cet étrange aspect, le premier mouvement fut un rire fou et une envie démesurée d'égayer la journée aux dépens de ce grotesque personnage. Mais les rires s'arrêtèrent soudain et les visages devinrent graves; un étonnement profond, effrayé presque, glaça la raillerie sur ces lèvres déjà ouvertes, et une même question se lut dans tous ces yeux fixés sur ce vieillard à l'air pensif et morne, s'agitant doucement sur son vieux cheval endormi.

C'est que les officiers de Condé avaient vu, sur un vieil uniforme, les épauettes de maréchal-de-camp; sur cette poitrine affaissée, le cordon bleu; et quand, au bruit de leurs chevaux, le vieillard leva la tête, ils purent suivre, sur son front chauve et large, le sillon glorieux d'une blessure que tous eussent enviée. On eût dit que tout le sang du vieillard s'y était concentré, car il se détachait seul et en ligne d'un rouge vif sur la pâleur terne, mortelle, qui blanchissait le reste du visage.

— Ah ! dit enfin M. de Saluces en serrant le bras du chevalier de Béthune et en regardant autour de lui , messieurs , c'est le marquis de V***.

On était arrivé tout près du marquis. A ce nom , M. de Béthune tressaillit , ôta son chapeau galonné et , ralentissant le pas de son cheval , salua profondément.

— Vous aussi , messieurs , dit-il , nous tous !

Et chacun de ces jeunes gens , sans savoir pourquoi , sans même se le demander , mais obéissant bien plus encore à une pensée intime qui leur disait : c'est juste ! qu'à l'ordre de leur chef , salua avec respect ce vieillard pour lequel ils aiguisaient tout à l'heure les pointes les plus aiguës de leurs railleries.

Pour lui , c'est à peine s'il eut l'air de les voir. Rien n'anima l'immobilité de son pâle visage , aucun rayon ne traversa le nuage de ses yeux fixes et voilés. Il demeura tranquille encore quelques instants , puis , ayant piqué son cheval , il le fit trotter doucement sur l'herbe du pré , suivi de loin par deux laquais , montés aussi , et dont les chevaux jeunes et vigoureux devaient atteindre facilement , en cas de danger , la monture âgée et d'ailleurs fort pacifique de leur maître.

— M. de Saluces , dit enfin le chevalier de Béthune , est-ce donc là , en vérité , le marquis de V*** ? Le connaissez-vous donc ? Nous seuls , je crois , savons ce nom-là... Saurez-vous point aussi son histoire ?

— C'est bien lui , monsieur , reprit M. de Saluces , je le connais , l'ayant vu , il y a deux ans déjà , au château de Balelemont avec M^{me} de Laval. Et son histoire , je la sais par M. d'Apchon , mon oncle , qui a vu toute cette aventure. Je vous la puis conter , si cela vous plaît , en toute vérité.

La route était longue et allongeait à perte de vue son horizon de poussière ; le ciel bleu souriait au voyage , mais Pont-à-Mousson , où l'on devait coucher , était encore loin... Une histoire à conter alors , c'était une bonne fortune !.....

Aussi M. de Béthune acquiesça-t-il vivement à la proposi-

tion de M. de Saluces. Les chevaux rassemblés se rapprochèrent, le cercle se rétrécit autour du conteur, et chaque cavalier, l'oreille tendue, le corps penché sur le cou de sa monture pour mieux entendre, sans plus songer à la route poudroyante et à la couchée lointaine, attendit qu'il plût à M. de Saluces de donner l'explication de l'étrange scène qu'ils avaient vue.

— C'était, messieurs, commença M. de Saluces, dans la campagne de 1761, en Westphalie. On allait se battre contre M. le prince Ferdinand — un rude champion, vous le savez, — et comme le plan de la campagne était de l'inquiéter vers la Hesse afin d'agir vigoureusement en Westphalie, on fit deux armées. Celle de Hesse, la moins considérable, fut donnée à M. le maréchal de Broglie ; l'autre advint à M. le maréchal de Soubise, lequel, en homme sensé, prit pour son maréchal-des-logis le marquis de Castries.

A cette occasion, M. de Soubise alla faire sa cour à M. le duc de Choiseul, et en prenant congé de lui ne manqua pas de lui demander ses dernières instructions.

— M. le maréchal, dit le ministre, en finissant laissez-moi résumer notre affaire. Vous devez opérer rudement et avec avantage contre M. le prince Ferdinand, puisque je vous confie l'armée la plus forte. Aussi bien, je vous donnerai — que cela vous plaise ou non, mais parce que je vous aime — un conseil d'ami.

M. de Soubise salua en regardant d'un air un peu étonné. Vous connaissez, messieurs, cette politesse hautaine, exigeante de M. le maréchal. Un Choiseul donnant un conseil à un Rohan !... Cela lui semblait une énormité. Mais c'était pour le Roi !...

— Mon Dieu, oui ! reprit M. de Choiseul en lui rendant son salut avec cette grâce fine et narquoise qui ne le quittait jamais, un conseil d'ami, monsieur le maréchal. Aussi je suis bien persuadé que vous ne le suivrez pas... Oh ! ne vous en gênez point, je vous prie, les amis n'en font point d'autres !

Mais enfin c'est un avis qui intéresse et les affaires du Roi, et votre gloire particulière...

— Les affaires du Roi, monsieur le duc ! dit le maréchal, mais je vous écouterai à bien moins !...

— Eh bien ! donc, reprit M. de Choiseul souriant à demi et regardant en face M. de Soubise dont il se rapprocha, n'ayez rien de commun avec M. le maréchal de Broglie ; autrement — laissez-moi dire ! — vous ferez piètre besogne ; il enrayera vos affaires, rejettera la faute sur vous, et se remuera de telle façon qu'il trouvera le moyen de se faire donner la bonne moitié de vos troupes, vous laissant avec une poignée de gens, ce qui vous mettra hors d'état de rien mener.

— Eh ! dit M. de Béthune, M. de Choiseul connaissait bien le maréchal de Broglie !

— M. de Soubise, continua M. de Saluces, ne crut le ministre qu'à moitié, et néanmoins en parla le soir à M. de Castries, à l'hôtel de Guéménée.

— Pardieu ! dit le fougueux marquis, M. de Choiseul en parle à son aise ! C'est bon pour lui à qui tout réussit... Deux bras valent mieux qu'un, mon cher maréchal, et quand on en a deux, n'en remuer qu'un me paraît une sottise. D'ailleurs, laissez faire M. de Broglie ; allât-il au diable, je vous jure qu'il me trouvera toujours avant lui !

— Oh ! fit M. de Soubise convaincu, je sais, mon cousin, que la journée ne suffit pas à votre ardeur, et *que vous voudriez dormir plus vite...*

— Je l'ai dit à M. d'Apchon, c'est vrai, continua le marquis ; mais ici, à ne considérer que la gloire du Roi, je vous dis encore : foin de M. de Choiseul et de ses visions, et voyez M. de Broglie !

Les deux cousins oubliaient trop, ce me semble, la conduite de M. de Broglie à la journée de Minden.

Enfin, M. de Soubise, entraîné par M. de Castries, s'en alla trouver M. de Broglie à Francfort, s'y laissa déterminer, oublia l'avis du duc de Choiseul, et partit pour Dusseldorf après qu'il eut été convenu que l'on se joindrait à Souest.

De la première marche, M. de Soubise se porta sur Dorte-monde et sur Unna, où, appuyant sa droite au corps commandé par M. le prince de Condé, le même que nous avons salué hier, il campa sur des hauteurs, tandis que sa gauche était couverte par le petit ruisseau de la Sisex, dont les abords, entièrement plantés de bois et marécageux, ne laissaient, d'Unna à Dorte-monde, qu'un seul passage qu'il était facile de masquer avec peu de monde.

M. le prince Ferdinand parut vers midi sur les coteaux opposés à ceux de M. de Soubise, et s'y déploya en bataille. Mais jugeant bientôt la position du maréchal trop bonne, il fit un de ces coups de tête audacieux qui lui réussissaient si souvent et qui étaient bien dans sa nature. L'ennemi était sur une hauteur, lui aussi ; l'ennemi s'y trouvait bien, lui de même. Pourquoi, après tout, n'aurait-il pas fait comme lui ?

Il assit bel et bien son camp vis-à-vis du camp français et dressa ses tentes à une demi-portée de canon.

M. de Soubise n'eut garde de bouger, le prince non plus, et la journée se passa ainsi, sans le moindre coup de fusil, à se regarder les uns les autres, ce qui devait bien donner la plus drôle comédie du monde.

Le soir venu, M. de Chevert, qui commandait à la gauche, fit garder, par le baron de Besenval, la grand'routé d'Unna à Souest, et s'alla coucher de fort méchante humeur de ce que l'on perdit ainsi le temps.

A minuit environ, un grand bruit s'entendit dans le camp des ennemis, et l'on jugea qu'ils faisaient un mouvement vers leur droite. M. de Soubise se porta de ce côté-là, et à la pointe du jour il aperçut les dernières troupes de l'arrière-garde du prince Ferdinand s'enfonçant derrière les bois qui couvraient sa droite, masquaient notre gauche et nous cachaient en même temps ce qu'il faisait.

Il avait jugé la politesse assez longue, et sa visite faite, s'était retiré.

L'avis général fut qu'il se retirait vers Ham.

Il y avait dans l'armée de M. de Soubise un ancien domestique du maréchal d'Armentières, du nom de Ficher, né dans un village des environs de Metz. S'étant jeté dans le métier des armes, il se mit à faire la guerre en partisan : quelques enfants perdus comme lui se joignirent à sa fortune.

Ficher avait tout ce qu'il faut pour aller au grand ; à une intelligence extrême il joignait un grand fonds de courage et de franche audace, une énergie à toute épreuve, une verve, un élan, une décision inébranlables et d'une netteté absolue. Aussi sa fortune grandit rapidement. Il avait fini par réunir autour de lui une légion de deux mille volontaires qui avaient pour lui un véritable attachement, une confiance aveugle ; et, à cette campagne de 1761, il en était arrivé à être fait brigadier et à se trouver de plus chargé du détail des espions.

Il faut bien avouer, maintenant, qu'à ces brillantes qualités, Ficher unissait le caractère et les habitudes des partisans....

— Bah ! dit M. de Béthune, où diable voulez-vous trouver un homme parfait ? Avez-vous seulement jamais rencontré un cheval complètement noir ni un chien qui ait les deux yeux exactement pareils ? Et voilà certes deux bêtes qui valent mieux que nous !...

— Ce n'est pas moi qui dirai non, reprit M. de Saluces en riant de la boutade du chevalier, mais laissez-moi mon Ficher tel qu'il était. Apre au gain, querelleur, filant toujours entre Dieu et diable, il se conduisait très-honnêtement avec l'un sans que l'autre y perdit rien. Ce naturel goguenard et à califourchon n'était à saisir que sur un point : un profond amour de son pays, et à l'endroit de cet honneur, d'une sensibilité singulière, ainsi que sa fin, d'ailleurs, l'a fait voir.

Je vous disais donc que l'on croyait généralement le prince Ferdinand en retraite sur Ham. Mais Ficher veillait.

Se trouvant cette nuit-là sur la Sisex avec ses espions et un détachement de cavalerie commandé par M. d'Aphon, duquel faisait partie le marquis de V***, comme colonel, il s'en vint

près d'eux, les pria de se tenir tranquilles et sur leurs gardes, et, prenant une centaine de ses hommes avec lui, s'élança dans les bois derrière les ennemis.

Ils marchèrent ainsi tout le reste de la nuit, sans savoir où ils allaient, s'aventurant dans un pays inconnu, se guidant avec un instinct de bête fauve au milieu des bois obscurs et des marais où plusieurs trouvèrent une mort triste et horrible. Ils arrivèrent sur les talons des ennemis sans avoir été vus ni même soupçonnés. Pas un cri n'était sorti de la bouche de ceux qui mouraient ainsi; la fange des marais était montée à leurs lèvres et les avait fermées pour jamais sans qu'un seul eût manqué à l'ordre de Fischer, qui leur avait dit de se taire et de savoir mourir....

Il était environ une heure du soir quand Fischer revint près de M. d'Apchon, et lui donna l'avis que le prince Ferdinand, loin de se retirer sur Ham, tournait notre gauche et se portait sur Dortemonde, d'où il menacerait fort nos derrières.

— Merci, lui dit le marquis de V***, mais où allez-vous à cette heure? Vous n'en pouvez plus!

Fischer était déjà loin et ne lui répondit que par un éclat de rire: c'était à peine s'il avait fait dix lieues dans sa nuit!

— Ne vous inquiétez de rien, monsieur, lui cria-t-il. Allons donc! Je vais à M. de Soubise.

Et sautant au milieu des taillis, il disparut dans les bois comme un chat sauvage.

M. d'Apchon fit monter à cheval et se porta, avec le marquis de V***, vers ce seul point de la Sisex où l'on pouvait inquiéter l'ennemi d'Unna à Dortemonde. Mais rappelez-vous, s'il vous plaît, que ce point, presque perdu dans les bois et les marécages de la rivière, était facile à masquer et à tenir avec peu de monde. Comme M. d'Apchon le faisait remarquer:

— Pardieu! dit le marquis de V***, tâtons-en toujours! C'est ennuyeux, après tout, de se promener ainsi depuis deux jours nez à nez sans se battre un peu; n'est-ce pas M. d'Apchon?

Mon oncle était déjà dans l'eau jusqu'au ventre, et le mar-

quis, laissant son cheval, en fit autant. Mais l'endroit était bien défendu et l'on perdit assez de monde sans avoir rien fait.

— Allons, dit le marquis de V^{***} en sortant du marais et essuyant le sang qui coulait de son cou éraflé par une balle, cet enfant gâté de Fischer a tout l'honneur de la journée!

Le marquis avait tort de se plaindre, car cinq jours plus tard il devait payer d'un prix terrible l'honneur qu'il envoyait aujourd'hui à Fischer.

Le partisan était arrivé à M. de Soubise et lui avait appris la manœuvre du prince Ferdinand. Le maréchal, très-indécis de coutume, s'en trouva singulièrement étourdi. Il était à peu près quatre heures du soir, et il y avait trois heures déjà que Fischer avait quitté M. d'Apchon.

— Et que fait-il ? avait demandé M. de Soubise.

— Mais, répondit le partisan en étendant le bras vers l'est, écoutez, monsieur le maréchal.

On entendait dans le lointain, vers Dortemonde, le canon et la fusillade dont le bruit affaibli par les bois n'arrivait qu'en sourd murmure.

— C'est lui, reprit Fischer, il se bat sur la Sisex en compagnie du marquis de V^{***}. Mais c'est du temps perdu, le prince passera.

Fischer entre autres bonnes qualités, avait celle de dire vite les choses et de les faire encore plus vite.

Cela fait, il prit congé du maréchal et retourna vers M. d'Apchon comme il était venu.

M. de Soubise savait à quoi s'en tenir. Sa position était excellente, aussi bonne par la nature du terrain et les fortifications naturelles, en arrière qu'en avant. Il jugea que le meilleur était encore d'y rester. Se bornant à faire faire demi-tour à droite à son armée, il porta sa droite sur la Sisex et chargea M. le prince de Condé de la défense des hauteurs où s'appuyait sa gauche. Puis on ne bougea plus jusqu'au lendemain à trois heures du soir, que M. de Soubise se détermina à marcher sur Souest.

Après avoir encore bivouaqué toute la nuit, on se remit en marche dès le jour. Mais au milieu d'une fausse manœuvre de la colonne de droite de M. le prince de Condé, l'arrière-garde se vit chargée par le prince héréditaire de Brunswick avec vingt-cinq mille hommes : c'était l'avant-garde du prince Ferdinand.

Nous n'avions là que quatre mille hommes commandés par M. de Voyer : c'est vous dire qu'on s'y battit comme des diables. M. de Voyer fit une manœuvre superbe. Lançant sa cavalerie dans la plaine, il arriva à fond de train sur l'ennemi et y fit une telle trouée que son infanterie, dégagée, trouva moyen de filer par les bois sur les hauteurs ; quant à lui, il se conduisit de si belle façon que le reste de l'armée étant couvert par lui se mit en bel ordre de bataille, tout le canon en batterie, et que le prince héréditaire nous ayant voulu tâter dans les bois y trouva tant de coups de fusil, sans compter le canon qui le taillait dans la plaine, qu'il se tint pour content et s'arrêta sans plus rien tenter.

Alors, M. de Soubise fit passer l'ordre de revenir à une demilieu en arrière en tirant vers Souest, qui n'était plus qu'à deux lieues, et prit encore une position si forte que les ennemis qui nous avaient suivis par les bois et s'étaient mis en bataille à moins d'une portée de fusil, n'osèrent pas nous y inquiéter. On demeura de rechef ainsi deux jours et deux nuits se touchant presque et ne se voyant pas, tant le pays était couvert de bois.

La comédie recommençait. On se mit à chausonner M. de Soubise qui devait toujours se battre, tout comme les paresseux du marquis de Vauvenargues qui ont toujours envie de faire quelque chose.

Le comte de Broglie, qui était maréchal-des-logis de son frère dont l'armée arrivait à Souest, aiguillait sa méchante langue et lardait ce pauvre M. de Soubise de quatrains et de couplets au vinaigre où il mêlait les lanternes de Rosbach au cotillon de Madelon Friquet. Enfin l'armée enrageait ; et convenez qu'il y avait bien de quoi.

Le soir du deuxième jour, M. le maréchal de Broglie vint enfin trouver M. de Soubise et s'aboucher avec lui. A l'armée on adorait M. de Broglie. Vous savez qu'il a peu d'esprit; mais son éducation de soldat, sa rudesse, ses façons de giberne et surtout son intelligence militaire et sa valeur le rendaient l'idole des officiers particuliers et des soldats. Et dans l'armée mécontente de M. de Soubise, on ne se faisait pas faute de songer à lui.

A son arrivée dans les lignes de M. de Soubise, il se trouva justement devant la maison du Roi. Le chevalier d'Amfreville, chef de brigade des gardes du corps, le reconnut aussitôt.

— Messieurs! cria-t-il, messieurs! nous allons nous battre, soyez tranquilles! Voici M. le maréchal de Broglie!

Et dans sa joie, aussi bien que par attachement pour M. de Broglie, il s'avisa de battre des mains.

Ce fut comme l'étincelle à une trainée de poudre. Toute la ligne, répondant au chevalier d'Amfreville, reçut le maréchal avec un tapage d'enfer auquel il salua sans sourciller.

Le comte de Broglie se pâma de rire et alignait des rimes.

Mais il ne rit pas le dernier.

M. de Soubise demeura impassible devant une aventure aussi mortifiante que celle-là. Il reçut le maréchal de Broglie au pied d'un petit tertre où était son quartier-général et l'attendit sans faire un seul pas en avant. Et dès qu'il en fut joint:

— Monsieur, lui dit-il, vous voyez avec quels applaudissements mon armée vous reçoit: vous lui devez de vous faire voir à ceux dont vous n'avez pas encore été aperçu.

Et cela dit avec cette politesse que chacun sait, superbe, dédaigneuse, qu'à la cour on appelle la *politesse des Rohan*, il entraîna M. de Broglie sur le tertre où il le campa de telle façon, affectant de le laisser tout seul à la belle place et en vue de tout le monde, que le pauvre maréchal, qui n'a pas le moindre usage et que cette bonne petite vengeance désarçonnait, demeura ainsi fort empêché dans sa gloire de Niquée, rongé par sa colère et faisant fort piteuse figure avec tout son orgueil.

Et M. de Soubise, toujours plus calme, toujours plus hautain, redoublant de politesse à mesure que M. de Broglie s'abîmait, tenant à distance le comte de Broglie qui étouffait de colère et n'osait bouger, acheva la discussion avec une hauteur et un sans-gêne magnifiques, jusqu'à ce qu'il fut décidé qu'à l'entrée de la nuit il marcherait sur Souest et terminerait ainsi sa jonction avec M. de Broglie.

La conférence enfin terminée, le maréchal de Broglie descendit, comme en courant, de ce malheureux tertre où il enrageait depuis une heure, et, montant à cheval, partit au galop, après avoir été reconduit jusqu'à la sortie des lignes par M. de Soubise qui le priait cependant, avec toutes les instances du monde, de rester jusqu'à la nuit avec lui.

Ce que le pauvre maréchal, berné et plumé, se serait bien gardé de faire. Il en avait assez comme cela.

Et quand M. de Soubise, en le quittant, le remercia avec mille empresses de la visite qu'il lui avait faite, il lui répondit comme un dogue et l'eût étranglé de tout son cœur.

Aussi, le chevalier d'Amfreville oublia d'applaudir, et de colère, le comte de Broglie manqua ses rimes.

— Et convenez, messieurs, acheva M. de Saluces, après un moment de silence, convenez que pas un, peut-être, ne se fût tiré de ce mauvais pas de plus belle façon que M. de Soubise.

A. TOUTAIN.

(La suite prochainement.)



LA MORT

D'ANDROUIN ROUCEL.

Dans toutes les histoires on rencontre certains faits vivement caractérisés, que l'opinion commune distingue au milieu des autres et qu'elle popularise en s'attachant avec prédilection à leur mémoire. L'esprit de critique, on le comprend, ne préside guère à l'appréciation des motifs qui déterminent cette faveur; les considérations qui en décident sont plutôt de sentiment, et donnent malheureusement peu de garanties au respect de la vérité. L'histoire de Metz, moins riche, peut-être, que d'autres en traits de cette nature, n'en est cependant pas tout à fait dépourvue; un des plus connus est celui qui concerne la mort d'Androuin Roucel.

Pour le grand nombre, Androuin Roucel est le dernier des **Maitres-Échevins** élus dans les **Paraiges**, conformément aux anciennes constitutions de Metz; et il mourut, dit-on, de douleur le jour où le roi Henri II, foulant aux pieds les privilèges de la vieille cité impériale, la mit dans sa dépendance et lui imposa pour magistrats des hommes nouveaux, dévoués aux intérêts de sa domination. Dans de pareilles circonstances, le vieux patricien prend la physionomie héroïque d'une victime succombant glorieusement avec la patrie et sous le coup même qui l'a frappée. S'étonnera-t-on que son souvenir ait rencontré de vives sympathies au sein d'une population généreuse, dans une cité qui, maintenant encore, conserve comme un secret sentiment de son ancienne indépendance?

Le récit de la mort d'Androuin Roucel, accueilli par nos historiens, a été placé par eux au printemps de l'année 1554, lors du renouvellement des magistrats par M. de Vieilleville, second gouverneur français de Metz; nos romanciers s'en sont emparés à leur tour et ont étendu sa popularité; dernièrement enfin, un de mes amis, peintre distingué, me confiait le projet qu'il avait de lui emprunter

le sujet d'un tableau, et me demandait quelques renseignements à cette occasion. Je fus ainsi conduit à examiner de près ce fait auquel je ne m'étais pas encore arrêté; ce sont les résultats de cette étude que je veux exposer ici.

Je ferai d'abord observer que l'opinion généralement accréditée touchant la mort d'Androuin Roucel n'est pas fondée, comme on serait tenté de le croire, sur une tradition populaire remontant jusqu'à l'époque à laquelle appartient le fait qu'elle concerne. Le fait est vieux de trois siècles; l'opinion apparaît il y a cent ans seulement pour la première fois. Jusque-là, en effet, les historiens messins s'en taisent complètement; ce qui serait inexplicable, si la connaissance de cet événement eût été toujours aussi répandue qu'elle l'est aujourd'hui.

L'auteur de la chronique en vers ¹, qui était contemporain, n'en dit rien, quoiqu'il se montre en maint passage animé du vieil esprit messin et formellement hostile aux Français. Eût-il pu négliger, s'il l'eût connu, un épisode dont le récit entrerait si bien dans les conditions générales de son œuvre, et dont le caractère répondait parfaitement aux dispositions dans lesquelles il écrivait? Son silence porte à croire qu'il ignorait l'événement, et son ignorance à cet égard doit paraître au moins étrange.

Paul Ferry, qui vivait au commencement du xvii^e siècle, n'en parle pas non plus dans ses Observations séculaires ². La dernière mention qu'il fait d'Androuin Roucel est relative à l'année 1553.

¹ La chronique en vers est l'œuvre de plusieurs auteurs appartenant à diverses époques. Celui qui a écrit la période relative au milieu du seizième siècle était contemporain des événements qu'il a décrits. Il existe un très-grand nombre d'exemplaires manuscrits de cette chronique, mais tous ne sont pas également complets. Des fragments assez considérables en ont été, outre cela, imprimés à deux reprises différentes : la première fois, par la veuve Bouchard, à Metz, en 1698, en un petit volume qui ne donne les événements que jusqu'en 1471; la seconde fois, par dom Calmet, dans les preuves de son histoire de Lorraine, où il omet le commencement de la chronique qui forme la plus grande partie de l'édition précédente, et où il s'arrête à l'an 1550. Tout ce qui est postérieur à cette date est entièrement inédit.

² Les Observations séculaires de Paul Ferry sont inédites; elles existent en manuscrit à la bibliothèque de la ville de Metz, où elles forment 3 volumes in-folio. (Fonds histor. n^{os} 34, 35, 36).

L'épisode de sa mort, en 1554, paraît avoir été ignoré de lui; et, ce qui est plus extraordinaire, il semblerait d'après cela qu'il l'était aussi des arrière-neveux eux-mêmes d'Androuin que Paul Ferry connaissait, et de qui il témoigne avoir reçu quelquefois des mémoires et des renseignements sur leur famille.

La Hyère, contemporain et ami de Paul Ferry, avait réuni un grand nombre de matériaux historiques sur lesquels principalement ont été dressées les Annales qui portent son nom ¹. Il ne paraît pas non plus avoir connu ce qu'on raconte de la mort d'Androuin Roucel; ses Annales n'en disent pas un mot. Même silence chez Meurisse, qui écrivait à la même époque son histoire des Evêques et celle de l'Hérésie à Metz ², dans lesquelles le récit de la mort d'Androuin Roucel eût trouvé naturellement sa place. Le P. Benoit, qui a composé, au commencement du XVIII^e siècle, une histoire de Metz, restée manuscrite ³, n'en dit pas plus que ses devanciers sur le fait qui nous occupe; Dom Calmet, dans son histoire de Lorraine ⁴, Baltus dans ses mémoires inédits pour l'histoire de Metz ⁵, sont également muets sur cet événement.

Baltus rédigeait ses mémoires vers l'année 1752. Ainsi, au milieu du XVIII^e siècle, personne ne pensait à la mort d'Androuin Roucel

¹ Les Annales qu'on attribue à La Hyère sont une compilation faite tant sur les collections qu'il avait formées au commencement du dix-septième siècle, que sur d'autres monuments historiques. Le manuscrit original de ces Annales est à la bibliothèque d'Épinal. La bibliothèque de Metz en possède une belle copie qui date du dernier siècle (Fonds histor. n° 29). M. le comte d'Hunolstein en a aussi une copie moderne qui vient de la collection Emmery.

² Histoire des évêques de l'Église de Metz, par le R. P. Meurisse, évêque de Madaure, in-folio, Metz, 1654. — Histoire de la naissance du progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz, par le R. P. Meurisse, évêque de Madaure, in-4°, Metz, 1670.

³ Histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Metz, par le R. P. Benoit, capucin de Toul. Cette histoire n'a jamais été imprimée. La bibliothèque de Metz en possède deux exemplaires manuscrits. (Fonds histor. n° 44 et 157).

⁴ Histoire de Lorraine, par le R. P. dom Calmet, abbé de Senones, 1^{re} édition en 4 tomes in-f°; Nancy, 1728. — 2^e édition en 7 tomes in-f°; Nancy, 1743-1757.

⁵ Mémoires pour servir à l'histoire de la ville et cité de Metz, par Baltus (Manuscrits de la bibl. de Metz, fonds histor. n° 158).

dans les circonstances où on nous la raconte aujourd'hui. Vers cette époque, le P. Griffet, fureteur d'archives et de bibliothèques, découvrit au château de Duretal, au fond de l'Anjou, des mémoires originaux, écrits au XVI^e siècle, et restés jusqu'alors à peu près inconnus¹. Ces mémoires racontaient la vie du maréchal de Vieilleville, et ils avaient été rédigés par son secrétaire, Vincent Carloix, sous le règne de Henri III. Carloix avait été, pendant une grande partie de la vie du maréchal, le témoin de ses actions, le confident de ses secrets, et, après sa mort, il était resté dépositaire des papiers qui lui avaient appartenu. L'ouvrage était remarquable au point de vue littéraire, et riche en renseignements historiques; il fut publié par le P. Griffet en 1757, sous le titre de *Mémoires du maréchal de Vieilleville*, et fut accueilli avec beaucoup de faveur. Cependant les critiques ne tardèrent pas à y relever de nombreuses inexactitudes mêlées à des traits de vérité, et il finit par être attaqué très-vivement par Garnier, dans un mémoire où il le traite avec beaucoup de rigueur, et où il l'accuse de n'être qu'un tissu de bévues grossières et de faussetés manifestes².

C'est dans les mémoires du maréchal de Vieilleville que la mort d'Androuin Roucel est racontée, et leur publication, en 1757, la fit connaître pour la première fois au public. Les Bénédictins, qui commencèrent peu de temps après leur grande Histoire de Metz, empruntèrent l'anecdote à cette source³. La version qu'ils en donnent, a été adoptée après eux par la plupart des écrivains qui ont suivi; la popularité dont elle jouit ne remonte pas plus loin.

Pour nous faire une idée du cadre dans lequel se place l'action, rappelons-nous qu'au milieu du seizième siècle, Metz, cité impériale et indépendante, se vit tout d'un coup aux mains des soldats de Henri II, introduits dans ses murs par la ruse et par la trahison, et

¹ Au commencement du XVII^e siècle, Fr.-Ant. du Paz, auteur d'une histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne, imprimée en 1620, avait eu entre les mains ces mémoires et en avait publié un extrait assez étendu, mais depuis lors on les avait perdus de vue. (Notice des éditeurs des *Mémoires de Vieilleville*, en 1787.)

² Le travail de Garnier est imprimé dans le tome XLII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. (Biographie universelle de Michaud, article : Vieilleville.)

³ Histoire de Metz par des religieux Bénédictins de la Congrégation de St-Vannes, etc. — 6 vol. in-4^e; Metz 1769-1790. — Voir au Tom. III, page 60.

qu'elle perdit alors pour jamais son antique liberté. C'était au mois de mars 1552, le roi Henri II, en lutte avec Charles-Quint, s'avancait vers l'Allemagne, où il allait donner la main aux princes de la ligue protestante, ses alliés naturels dans ce grand débat. Ceux-ci prétendaient faire la guerre à Charles d'Autriche au nom de l'Empire, opprimé, disaient-ils, par lui. Dès le mois d'octobre précédent, ils avaient conclu avec le roi de France un traité qui leur assurait son important appui, et qui, par un article formel, accordait en retour à celui-ci, l'occupation de quelques villes impériales situées en-deçà du Rhin; l'une d'elles était Metz. En vertu de ces conventions, Henri II, au commencement du printemps de 1552, avait mis en mouvement son armée vers l'Allemagne. Il s'était dirigé sur Metz et s'y était annoncé comme ami, en demandant le passage dans la ville et des vivres pour ses soldats.

La cité était gouvernée par les Paraiges, corps aristocratique jadis nombreux, alors fort réduit¹, qui y était seul en possession de l'autorité. Au-dessous d'eux, s'était formée une bourgeoisie commerçante et riche, jalouse d'une supériorité qu'elle enviait, et impatiente du joug qui pesait indistinctement sur elle et sur les dernières classes de la population, avec lesquelles elle se trouvait confondue. Celles-ci, depuis longtemps façonnées à l'obéissance, ne manifestaient plus guère d'émotion qu'au nom des intérêts religieux; elles étaient chaudement catholiques et dévouées à l'Empereur, en qui elles voyaient le défenseur de l'Eglise. Les doctrines nouvelles avaient des adeptes dans la bourgeoisie et dans l'aristocratie elle-même. Les seigneurs des Paraiges, que la considération de leur infériorité numérique aurait dû porter à l'union et à la concorde, étaient divisés entre eux. Les dissidences religieuses, les haines de familles les tenaient en état d'hostilité les uns contre les autres. Outre cela,

¹ Nous n'avons pas de rôle des Paraiges pour l'année 1552. Parmi ceux que nous possédons, les plus rapprochés de cette époque sont de 1535 et de 1537. Le premier est imprimé dans les preuves de l'hist. de Metz par les Bénédictins (T. III, page 207); le second se trouve dans un recueil manuscrit de la bibliothèque de Metz (fonds histor. n° 84, page 283). L'un et l'autre ne nomment que 28 individus comme composant alors le corps des Paraiges. Leur nombre n'a pas dû varier beaucoup pendant les quinze années qu'a duré encore cette antique institution abolie après 1552. D'après un rôle de la fin du XIV^e siècle, les Paraiges comprenaient à cette époque cent cinquante-cinq individus.

quelques-uns étaient attachés aux souverains étrangers, et recevaient des pensions de ces princes, habiles à se ménager ainsi d'utiles intelligences. Du reste, la jalousie des bourgeois et la convoitise des voisins n'étaient pas les seules causes de danger qu'eut à redouter la Seigneurie messine. Une ambition qui la menaçait de plus près avait trouvé des partisans jusque dans ses rangs. Robert, cardinal de Lénoncourt, évêque de Metz, rêvait l'établissement, à son profit, d'une petite souveraineté dans sa ville épiscopale, et il avait réussi à disposer en sa faveur quelques-uns des hommes qui y étaient le plus influents. On a dit que la trahison avait ouvert à Henri II les portes de Metz; le fait n'est pas prouvé, mais il est vraisemblable en présence des tiraillements de tous ces éléments divers.

La ville, une fois au pouvoir des soldats adroitement introduits dans ses murs par le connétable de Châtillon, Henri II s'y présenta en qualité de protecteur de l'Empire. Il y fut reçu avec le cérémonial usité pour l'entrée des empereurs; le Maître-Échevin, Jacques de Gournay, à la tête du corps des magistrats, alla au-devant de lui, et reçut son serment de respecter les anciens privilèges de la cité. Cependant le roi ne la quitta qu'après y avoir installé une force militaire capable de la contenir, et un gouverneur, M. de Gonnor. Quelques mois plus tard, Charles-Quint, après avoir fait la paix avec les princes allemands, reprenait l'offensive contre le roi de France et arrivait devant Metz avec une formidable armée. Le duc de Guise, chargé de défendre la ville, l'y attendait à la tête d'une garnison nombreuse, renforcée d'un corps de volontaires fourni par l'élite de la noblesse française. Se défiant avec raison des dispositions des habitants, le duc les avait contraints à sortir de la ville et y avait gardé seulement quelques ecclésiastiques, et des artisans dont les services étaient indispensables. De tous les magistrats, il n'était resté à Metz que deux membres du tribunal des Treizes : Androuin Roucel et Andreu Travalt; encore leur autorité se trouva-t-elle bientôt annulée; pendant le siège, la police était faite par les Français et administrée par leur prévôt des maréchaux.

Tout le monde connaît l'issue de la brillante défense du duc de Guise et la retraite de Charles-Quint avec les débris de son armée, au commencement du mois de janvier 1553. Après le siège, les Messins revinrent peu à peu dans la ville; l'évêque y arriva lui-même vers la mi-carême. Tout y était dans la plus grande confusion, et le prélat crut le moment venu de réaliser ses projets de souveraineté. C'est

contre l'aristocratie, investie jusque-là de l'autorité, qu'il dirige ses premières attaques. L'époque habituelle du renouvellement des magistrats approchait ; le cardinal de Lénoncourt réunit les membres des Paraiges qui se trouvaient dans la ville, et leur remontrant qu'ils étaient trop peu nombreux pour remplir les deux sièges de justice des Treizes et du conseil du Maitre-Échevin, il leur demande de consentir à y admettre avec eux quelques bourgeois. Les patriciens repoussent avec dédain cette proposition. Le cardinal passe outre ; il fait élire par les habitants, réunis indistinctement dans les paroisses, des candidats parmi lesquels il choisit les Treizes ; pas un seul n'appartenait aux Paraiges ¹. En même temps il ordonne à Androuin Roucel et à Andren Travail, anciens Treizes restés jusque-là à leur poste, d'avoir à s'abstenir de toute pratique de justice ou de gouvernement dans la cité ; puis, en vertu d'une ancienne constitution promulguée, à la fin du douzième siècle, par l'évêque Bertram, mais annulée de fait depuis longtemps, il réunit les cinq abbés de Bénédictins et le Prancier de la cathédrale, et leur fait nommer le Maitre-Échevin, auquel il donne un conseil de quatorze membres appartenant exclusivement, et contre tous les usages, au clergé et à la bourgeoisie ². Le Maitre-Échevin, nommé alors par les électeurs ecclésiastiques, appartenait ce-

¹ Voici les noms et qualités des membres du tribunal des Treizes, choisis pour la première fois dans la classe des bourgeois, en 1553-1554 : — Pierron de la Maxe, l'écrivain ; Collignon Malgras, hôte de la Tête-d'Or ; Jean Hutin, l'écrivain (mort au bout de quelques jours et remplacé par Pierron Coppal) ; Jean le Bracquener l'ainé ; Wiriat Burtin, le grainetier ; Humbert le Raile, le marchand ; Nicolas Vichery, l'écrivain ; Jean Guillaume, le marchand ; Mengin le Bachelet, l'orfèvre ; Michel Praillon, l'orfèvre ; M^e Louis Lalleman, homme docte et savant ; Etienne, le marchand ; Jacomin Remion, l'écrivain. (Paul Ferry, obs. sécul. XVI. 360. Manuscrit de la biblioth. de Metz. Fonds histor. n^o 35).

² Les quatorze conseillers donnés au Maitre-Echevin pour l'année 1553-1554, par l'évêque Robert de Lénoncourt, étaient : Le Prancier de la cathédrale ; S^r Nicolas Lescues, chanoine de la cathédrale ; M^e Jean Bidart, chanoine et official de la petite cour de Metz ; M^e Pierre de Laitre, official de la grande cour de Metz ; M^e Hugues, licencié en droit ; Mathelin Lefèvre, l'écrivain ; Jean Martin dit d'Inguenheim ; Claude Drouin, l'écrivain ; Jean Carchen, le marchand ; François Jeoffrois, le marchand ; Louyot Etienne, le marchand ; François Thomassin, le marchand ; Jean Fabelle, maître de la monnaie ; M^e Daniel, le marchand. (Paul Ferry. Obs. sécul. XVI, 362. Manuscrit de la biblioth. de Metz. Fonds histor. n^o 35).

pendant encore aux Paraiges: il se nommait Jean Souldain. On s'étonne que l'évêque ait permis cette infraction à la règle de conduite qu'il semblait avoir adoptée contre l'aristocratie messine, et qu'un membre de ce corps, qu'il venait de dépouiller de ses privilèges, ait consenti à suivre son parti. Mais Jean Souldain ne sortait pas directement d'une des anciennes familles de la Seigneurie; son père était un simple bourgeois, et c'était à sa mère, fille de Paraige, qu'il devait d'avoir pu entrer dans le corps privilégié, conformément aux constitutions de la cité¹. Cette affiliation récente fournit peut-être l'explication de sa conduite dans cette circonstance.

L'évêque s'était fait prêter serment par les nouveaux magistrats. Ses entreprises étaient sans doute favorisées par les Français, alors tout puissants à Metz, où rien ne pouvait se faire qu'avec leur tolérance sinon avec leur permission formelle. On comprend, au reste, qu'ils vissent volontiers tout ce qui était de nature à y briser les traditions et les usages anciens. Il pouvait leur convenir que le cardinal s'y employât, mais sans admettre pour cela, dans ses conséquences, la réalisation de ses ambitieux projets. On surveillait de près ses manœuvres, et le prélat ayant osé adresser au roi une requête pour obtenir une déclaration de ses prétendus droits régaliens sur Metz, Henri II lui fit répondre « qu'il entendait ne rien innover et voulait que tout » restât comme il était quand il prit la ville en sa protection. »

Il n'était guère permis de compter sur les dispositions favorables que le roi croyait devoir manifester à cet égard; tout montrait, au contraire, qu'il ne cherchait qu'à affermir son autorité dans la cité. Un mois environ après la nomination des magistrats, il avait envoyé à Metz M. de Vieilleville pour y remplacer M. de Gonnor. Le nouveau gouverneur était un homme résolu et énergique; en peu de temps il rétablit l'ordre matériel dans la ville, encore profondément troublée par la crise qu'elle venait de traverser. Son initiative vigoureuse se fit promptement sentir partout. L'évêque dut ouvrir les yeux; ses intérêts compromis le rapprochèrent sans doute de l'aristocratie qu'il avait frappée d'abord; et par un accord dont nous ne connaissons

¹ Jean Souldain, Maître-Echevin en 1553 et en 1560, était fils de Jean Souldain et d'Isabelle de Gorze, et celle-ci était fille de Jean de Gorze, amant de Sainte-Croix, et de Marguerite d'Outre-Seille. (Histoire manuscrite des anciennes familles messines, par M. le président d'Hannoncelles; article: Souldain).

pas les termes, mais que les faits ne permettent pas de méconnaître, il renonça, pour le printemps de 1554, à la prétention de faire nommer le Maître-Échevin par les six électeurs ecclésiastiques, et promit aux Paraiges de ne pas s'opposer à ce qu'ils procédassent à l'élection de ce magistrat comme ils avaient coutume de le faire, moyennant que l'élu choisi dans leur sein serait notoirement de ses amis personnels. En effet, le choix indiqué à l'avance devait tomber sur Robert de Heu, depuis longtemps dévoué au cardinal de Lénoncourt, qui lui avait fait épouser une de ses nièces ¹.

La difficulté était de faire agréer cette combinaison par M. de Vieilleville. Agir sans son autorisation était s'exposer à un de ces coups vigoureux d'autorité dont il avait déjà donné plusieurs exemples. Lui demander la permission de passer outre, était reconnaître qu'il pouvait l'empêcher, ce qu'on ne devait pas admettre en principe. On imagina un moyen-terme pour pressentir ses dispositions. La veille de l'élection, les membres des Paraiges se rendirent chez lui pour le prévenir de l'intention où ils étaient de la faire suivant les anciens usages, et pour l'inviter à honorer de sa présence la cérémonie. Le gouverneur répondit à cette proposition en déclarant que le projet lui paraissait contraire à l'autorité du roi, lequel avait, dit-il, à cœur de faire oublier aux Messins l'empereur et les institutions d'origine impériale; ajoutant qu'il ne pouvait d'ailleurs reconnaître le privilège usurpé par quelques familles de gouverner la cité à l'exclusion des autres habitants. Enfin, il leur annonça qu'il voulait se charger lui-même de la nomination du Maître-Échevin, et qu'il instituait en cette qualité Michel Praillon, fort honnête bourgeois et très-affectionné au service du roi. Michel Praillon était un simple orfèvre, et il avait fait partie du Conseil des Treizes, établi l'année précédente par l'évêque. Les seigneurs messins, consternés, ne surent que répondre, et se retirèrent en silence.

¹ Robert de Heu, seigneur de Malleroy, veuf de sa première femme Philippe Chaverson, laquelle appartenait à une ancienne famille messine, avait épousé en secondes noces Claude du Chastellet, veuve elle-même du sieur de Clervant, et fille d'une sœur du cardinal de Lénoncourt. Claude du Chastellet, après la mort de Robert de Heu, son second mari, contracta une troisième union avec Jean, S^r de la Boullay. (Paul Ferry. Table généalogique de la famille de Heu, jadis dans la collection Emmery, aujourd'hui dans celle de M. Paul de Mardigny). Quant au projet concerté d'avance de nommer Robert de Heu, Maître-Echevin au printemps de 1554, voir les Mémoires de Vieilleville. Liv. VI, chap. 7.

Le lendemain, Michel Praillon fut proclamé Maître-Échevin, à l'extrême satisfaction des bourgeois, charmés de se voir à la fois vengés de l'orgueilleuse aristocratie qu'ils voyaient abaissée, et installés à sa place dans la jouissance des premières dignités de l'Etat. Aucun des membres des Paraiges n'assista, on le comprend, à cette cérémonie; le cardinal refusa aussi d'y paraître, et le jour même il quitta Metz pour se retirer à Vic. La domination du roi de France était dès-lors assise définitivement sur la cité.

C'est dans ces circonstances qu'on place le récit de la mort d'Androuin Roucel, donné pour le dernier Maître-Échevin appartenant aux Paraiges, et présent, dit Carloix, à la terrible allocution de Vieilleville, après laquelle il aurait été saisi d'une si vive émotion qu'il serait tombé presque sur le coup, et qu'empporté chez lui il serait mort, ajoute-t-il, au bout de deux jours. Le tableau général des faits, tel que je viens de le présenter, montre suffisamment qu'Androuin Roucel n'était pas Maître-Échevin en 1553-1554, et qu'il n'est pas non plus, comme on l'affirme, le dernier seigneur de Paraige qui ait exercé la suprême magistrature à Metz. C'est Jacques de Gournay qui l'occupait en 1552, quand le roi Henri II entra dans la ville, et c'est Jean Souldain qui, sous l'influence de l'évêque Robert de Lénoncourt, en fut investi depuis le printemps de 1553 jusqu'au jour où M. de Vieilleville y nomma pour la première fois un bourgeois, Michel Praillon, en 1554 ¹.

Cette double inexactitude dans la version empruntée à Carloix est incontestable. Il en est une autre bien plus grave, que je suis en mesure de démontrer: c'est qu'Androuin Roucel n'est pas mort en 1554, mais dix ans plus tard seulement. La remarque en a été faite pour la première fois par M. le président d'Hannoncelles ². J'ai ex-

¹ Les documents abondent pour justifier que c'est Jean Souldain et non Androuin Roucel qui fut, comme nous l'avons dit plus haut, Maître-Échevin de 1553 à 1554. Je n'en citerai qu'un seul, il est décisif. Nous possédons encore le registre des sentences du Maître-Échevin pendant l'année 1553-1554. Toutes sont signées par Jean Souldain. Ce registre est aujourd'hui aux archives de la cour impériale de Metz, il y est joint à la première liasse des registres de sentences des Treize depuis 1553.

² M. le baron Gérard d'Hannoncelles, ancien premier président de la cour royale de Metz, a laissé à sa famille une collection considérable de travaux historiques sur la province. La plupart ont été remis au net par lui dans les der-

miné avec soin les arguments qui peuvent servir à justifier son observation à cet égard, et ils m'ont paru décisifs.

Il faut donc que Carloix, historien original du fait, ait commis dans ce qu'il nous raconte plusieurs erreurs, parmi lesquelles la dernière surtout semble d'abord presque inexplicable. C'est une chose délicate, je le sais, que de vouloir démentir, à trois cents ans de distance, le témoignage d'un contemporain qui dit: J'étais là, et j'ai vu. Cependant, même dans ces conditions, on peut encore se tromper. Carloix lui-même nous en fournit la preuve, puisqu'une de ses assertions, celle qui concerne l'échevinat d'Androuin Roucel en 1553-1554, est, nous venons déjà de le reconnaître, d'une fausseté irrécusable. Avant d'aller plus loin, faisons connaître son récit :

«... Un mercredi après dîner, dit-il ¹, dont le lendemain se
 » devoit créer le maistre-eschevin, tous les gentils hommes des sept
 » paraiges se vindrent présenter devant M. de Vieilleville, qui pouvoit
 » faire nombre de soixante ², en assez brave équipage, mais approchant
 » plus de la grossière mode de la Germanie que du garbe français,
 » auquel le maistre-eschevin qui sortoit d'année, parla de ceste fa-
 » çon : — Monseigneur, nous sommes venus vous supplier très-
 » humblement de nous tant honorer que de vous trouver demain au
 » palais à l'élection que nous avons delibéré faire d'un maistre-
 » eschevin de Metz, suivant nostre costume et les anciens statuts
 » à nous octroyez il y a plus de sept cents ans par spécial privilege
 » du Saint-Empire, et confirmez par les très-sacrez empereurs qui
 » ont regné depuis ce temps-là, n'ayants voulu entrer en ceste créa-
 » tion sans estre favorisez de vostre assistance, de laquelle le maistre-

nières années de sa vie, et forment deux séries principales : l'une sur l'histoire de Metz, l'autre sur l'histoire de Lorraine. La série des études sur l'histoire de Metz contient, entre autres, des travaux généalogiques du plus grand intérêt sur les anciennes familles de la cité; c'est dans l'article qui concerne la famille des Roucel et en regard du nom d'Androuin Roucel qu'est consignée la remarque dont il est ici question.

¹ Mémoires de Vieilleville. Livre VI, chap. 6.

² Ce que j'ai dit précédemment (page 91, note 1) de la condition des paraiges au XVI^e siècle, montre que l'indication donnée ici par Carloix est très-probablement inexacte. Il y a tout lieu de croire qu'en 1554 le nombre des seigneurs des Paraiges n'atteignait pas même la moitié du chiffre cité par Carloix. Je mentionne ceci en passant comme un témoignage de plus en faveur de mon assertion que Carloix n'est pas toujours exact dans les détails de ses récits.

» eschevin qui doit estre esleu s'en trouvera plus honoré, et en con-
 » duira plus heureusement sa charge.

» A quoy M. de Vieilleville respondit ainsi : — Il me semble mes
 » amis que vous devez plustost me demander si j'ay agréable ceste
 » création, et si elle préjudicie en rien à la grandeur du Roy et à son
 » service, que de me prier d'y assister ; car sa Majesté ne trouve nul-
 » lement bon qu'il se fasse aucune chose en ceste ville qui contre-
 » vienne ou qui rabbaïsse son autorité ; ce que fait directement
 » ceste vostre entreprise, puisque vous la voulez tenir des empereurs
 » avec lesquels il n'a rien de commun , principalement avec Charles
 » d'Autriche qui luy est mortel et capital ennemy, ayant tasché par
 » tous les moyens qui ne vous sont incognus, de rendre la protection
 » qu'il avoit embrassée de l'Empire, odieuse à toute la ehrestienté ,
 » et fait outre ce tous ses efforts de luy ravir ceste ville, de laquelle
 » les princes électeurs et tous les estats de la Germanie luy avoient
 » fait présent pour le remunerer en partie de la liberté qu'il leur
 » avoit acquise par la force de ses armes, les mettant hors de la ser-
 » vitude en laquelle ils estoient réduicts par la tyrannie de celuy que
 » je viens de nommer. Doncques ne trouvez estrange si je casse et
 » annulle tout ce qui se fait de par luy et en son nom. Et vous deffends
 » sur la vie, de passer plus outre en ceste vostre eslection ; car tout
 » presentement j'en veux eslire et nommer un qui tiendra son estat
 » de l'autorité du Roy, et luy feray prester, en vos présences, le
 » serment de fidélité à la couronne de France. Daultre part vous
 » alléguez qu'il y a sept cents ans que ce privilege vous est confirmé
 » par les emperours. Quelle apparence y a-t-il que sept lignées
 » jouyissent perpétuellement de cest estat et que cent ou six vingts
 » honnestes familles qui sont de toute ancienneté en ceste ville, en
 » soient, par vostre tyrannique usurpation excluses et privées ? A ceste
 » cause j'ordonne que Michel Praillon qu'est un fort honneste bour-
 » geois, et très-affectionné au service du Roy, soit maistre-eschevin
 » de Metz pour ceste année, et dès à présent je le nomme et establis
 » pour tel. Que si demain vous venez au palais pour veoir procéder
 » plus amplement à sa création, vous y serez receus comme nobles
 » citoyens de la ville, simplement et sans aultres présidents de qua-
 » lité, et m'y trouveray pour cest effect ; aussi que je veux désormais
 » vous faire perdre à tous le goust et l'appetit de ces mots de *très-
 » sacré Empereur, très-Saint Empire et Chambre imperiale de
 » Spire*, que vous avez si souvent en la bouche, et y mettre en leur

» place ces braves noms de *Roy très-chretien, très-redoutable Majesté*
 » *Royale, l'invincible couronne de France, et la cour souveraine du*
 » *parlement de Paris*; et sur ceste conclusion qui est ir retractable,
 » et qui ne se peut forcer retirez-vous en vos maisons jusques à
 » demain que vous orrez sonner la Muelle.

» Il est impossible d'exprimer de quelle angoisse cest arrest trans-
 » percea le cœur de toute ceste troupe, mais de telle force et violence
 » qu'ils devindrent comme muets; car un seul d'eux ne sceust ad-
 » vancer une seule parole pour servir de replique: ce qu'il ne falloit
 » trouver estrange, veu le grandissime subject qu'ils avoient d'en
 » tomber malades jusques à la mort, se voyant ainsy perdre en moins
 » d'un sixte d'heure, la possession si authentique d'un tel privilege,
 » duquel ils avoient juy l'espace de plus de sept cents ans sans aul-
 » cun contredict, et se retirerent avec un merueilleux silence, sans
 » faire bruiet fors que des pieds, en prenant congé. Alors je dis au
 » maistre-eschevin, nommé Androuyn, desja fort ancien, qui avoit
 » esté nourry assez longtems en la cour de l'Empereur, qu'il devoit
 » bien amener avec luy le grand doyen de l'Eglise de Metz, Brime-
 » val, qui est imperial pour la vie, pour plaider sa cause; mais il me
 » respondit que le chancelier de l'Empereur, Granvelle, n'y eust de
 » rien servy, et qu'il cognoissoit M. de Vieilleville et ses résolutions;
 » aussi qu'il ne pensoit pas qu'il cassast ces vieux statuts de luy-
 » même, mais qu'il en avoit commandement exprés du roy. Et sur
 » l'assurance que je luy donnai du contraire, et que de soy-mesme
 » et de sa seule autorité il faisoit ceste translation de l'eschevinage
 » sans en avoir aucun commandement, il broncha; et sans ceux qui
 » le cotoyoient, il fust tombé par terre; si bien qu'il le fallust porter
 » en son logis et mettre au lict, où au bout de deux jours il mourut
 » en bon et vray patriote, zelateur de la manutention des statuts de
 » sa cité... »

On remarquera d'abord que Carloix donne au héros de son histoire le simple nom d'Androuin, qui n'a jamais été celui d'aucune famille messine. C'est un prénom, et, par une circonstance digne de remarque, il est fort rare à Metz, où Androuin Roucel est le seul individu signalé par l'histoire, qui l'ait porté, non-seulement au seizième siècle, mais encore dans tout le cours de nos annales. Les rôles de Paraiges au seizième siècle ne donnent ce prénom qu'à lui seul. Androuin Roucel est, du reste, un personnage parfaitement connu; il étoit, en 1554, un des doyens du corps de la noblesse

messine; nos historiens n'ont pas hésité à lui appliquer le récit de Carloix; et c'est lui, selon toute apparence, qu'il a voulu désigner. On ne peut même pas alléguer que, parlant du Maître-Échevin qui sortait réellement de charge en 1554, toute son erreur consistait à le nommer, par inadvertance, Androuin au lieu de Soultain, comme il aurait dû le faire. Son anecdote ne serait pas plus admissible pour cela, car elle ne peut pas se rapporter à Jean Soultain qui n'est pas mort, nous en sommes certain, en 1554, puisqu'il a été de nouveau Maître-Échevin en 1560.

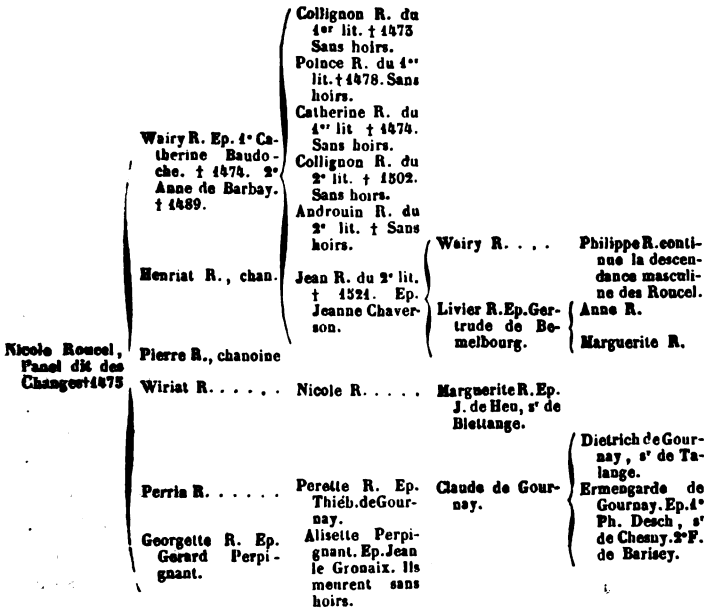
D'ailleurs, Carloix échapperait directement à la responsabilité de l'erreur, qu'elle retomberait sur les historiens qui l'ont propagée après lui, et qu'on ne serait pas pour cela dispensé de la réfuter. Mais c'est bien Androuin Roucel que Carloix désigne dans ses *Mémoires*; c'est à lui qu'il a parlé, c'est lui qu'il a vu tomber. Il ajoute qu'il est mort deux jours après; c'est là seulement ce que l'on conteste. Pour apprécier convenablement les preuves qu'on peut produire contre son assertion, il importe d'établir avec précision l'individualité d'Androuin Roucel. Cela est d'autant plus facile que notre histoire fait souvent mention de lui, et que la généalogie de sa famille ne présente dans ses traits généraux aucune obscurité à l'époque où il vivait.

La famille des Roucel, au seizième siècle, appartenait tout entière à la descendance directe de Nicole Roucel des Changes, mort en 1475¹. Ce Nicole occupe dans la série généalogique de sa race le sixième degré environ, à partir d'un Henry de Champel qui en est le chef, et qui avait été surnommé le Roucel à cause de la couleur de ses cheveux. Henry de Champel, dit le Roucel, tige de la famille à laquelle il a transmis son surnom, vivait, dit-on, au commencement du quatorzième siècle. Nicole Roucel, dont nous venons de parler, était un de ses descendants, et il eut six enfants: cinq fils et une fille. Sa fille entra dans la famille des Perpignant; de ses cinq fils deux furent prêtres, les trois autres eurent lignée. L'un, Perrin, n'eut qu'une fille qui épousa un Gournay; l'autre, Wiriat, eut un fils, Nicole, dont la fille unique épousa un de Heu; l'aîné, Wairy, est le seul dont la descendance masculine se soit prolongée. Wairy avait été marié deux fois, et chacune de ses deux femmes lui avait donné trois enfants. Ceux de la première étaient morts sans hoirs

¹ J'ai dressé d'après différentes sources le tableau suivant qui aidera le lecteur

avant la fin du quizième siècle. Ils n'existaient même plus quand leur père se maria pour la seconde fois. Sa nouvelle épouse, Anne de Barbay, appartenait à une famille d'ancienne chevalerie lorraine; nos chroniques racontent longuement ses noces pompueuses avec Wairy, en 1481 ¹, et nous apprennent qu'elle mourut en 1489 ², après avoir donné le jour à trois fils: Collignon, Androuin et Jean ³. Collignon mourut en 1502 sans avoir été marié ⁴; Jean mourut en

à se rendre compte de la descendance de Nicole Roucel des Chânges :



¹ Chronique dite de Prailon, dans les Chroniques de Metz, publiées par Huguenin, page 446.

² Chronique inédite de Jacomin Husson. (Manuscrit de la bibliothèque impériale, Cangé 9861 - 1, folio 50, r^o).

³ Reprises faites au duc de Lorraine, en 1493, par Wiriât Roucel, chevalier, comme Maimbourg de Collignon, Androuin et Jean, enfants mineurs de feu Wairy Roucel, son frère. (Collection lorraine à la bibliothèque impériale, vol. 724, folio 276, r^o).

⁴ Chronique inédite de Jacomin Husson. (Manuscrit de la bibliothèque impériale, Cangé 9861 - 1. folio 75, r^o).

1521¹ laissant deux fils : l'un, nommé Wairy, comme son aïeul, continua la race par son fils Philippe; l'autre nommé Livier, n'eut que des filles. Androuin, frère de Collignon et de Jean, survécut à tous les deux; c'est de lui qu'il s'agit ici.

La première mention historique que nous ayons d'Androuin Roucel est de 1505; elle concerne son élévation au Maître-Échevinat en cette année². Il avait alors environ vingt ans, puisqu'il était le second fils d'Anne de Barbay, mariée en 1481 et morte en 1489. Les monuments originaux de notre histoire parlent souvent de lui. Il était Aman et Échevin, et fut plusieurs fois Treize et deux fois Maître-Échevin, en 1505 et en 1525. Il portait le simple titre d'écuyer, avec la qualification de seigneur d'Aubigny. Androuin Roucel a joué un rôle important à Metz pendant la première moitié du seizième siècle; malheureusement nos chroniques, à peu près muettes pendant une portion notable de cette période, laissent en partie dans l'ombre la figure de ce personnage intéressant. On sait cependant qu'il était en quelque sorte le chef du parti catholique à Metz. Il se montre, dans certaines circonstances, doué d'un esprit résolu et sérieusement dévoué aux intérêts de la cité; vers 1540, pendant une peste qui affligea la ville, il était du petit nombre des membres de la Seigneurie qui fussent restés à leur poste; et lors du siège de 1552, il y était demeuré encore presque seul des gens des Parraiges, au milieu des désordres causés par l'occupation d'une armée étrangère. Il avait à cette dernière époque près de soixante-dix ans. Les généalogistes, sans mentionner la date de sa mort, nous disent qu'il ne laissa pas d'enfants³. Il avait été marié cependant; mais ce que nous savons sur ce point ne peut que confirmer leur assertion. Je me bornerai à rappeler ici ce malheureux mariage qui unit, vers 1505, Androuin Roucel à Pérette Baudouche, et qui se dénoua quelques années après par un scandaleux procès porté en cour de Rome. Ce procès eut pour issue la séparation des époux; et l'on vit bientôt après Pérette

¹ Notice manuscrite sur la maison des Roucel, par M. le président d'Hannoncelles.

² Listes manuscrites des Maîtres-Échevins. Bibliothèque de Metz, fonds histor. N° 81 folios 164 v°, et 177 v°.

³ Paul Ferry, en ses tableaux généalogiques des Chaverson et des Heu. Ces tableaux, de la main du célèbre ministre, se trouvaient dans la collection Emmercy; ils appartiennent aujourd'hui, le premier à M. d'Attel, le second à M. de Mardigny.

Baudoche contracter solennellement une seconde union du vivant de son premier mari, et paré publiquement des attributs que les usages du temps n'accordaient qu'à la jeune fille marchant à son premier hymen ¹. On comprend qu'Androuin Roucel n'avait pas eu d'enfants de ce mariage, et que l'Église ne pouvait plus lui permettre d'en contracter un autre, en vertu des motifs pour lesquels elle avait cassé le premier. Cela suffirait pour justifier ce que les généalogistes disent d'Androuin Roucel à ce propos, si nous ne savions d'ailleurs qu'à sa mort sa succession a été recueillie par ses neveux.

Reste à préciser l'époque de la mort d'Androuin Roucel. A-t-elle eu lieu, comme on le raconte, en 1554? Pendant dix années encore, de 1554 à 1564, dit M. le président d'Hannoncelles, on trouve le nom d'Androuin Roucel, écuyer s' d'Aubigny, dans les registres des sentences du tribunal des Treizes. Ces registres sont conservés avec les archives de l'ancien parlement de Metz; je dois à l'obligeance de M. Rogei, greffier de la cour impériale, d'avoir pu les examiner à mon tour, et d'avoir constaté ainsi la vérité des renseignements donnés par le savant magistrat ². J'ai reconnu que la dernière mention judiciaire de ce personnage, comme partie active dans un procès, est du 29 février 1564 (1563 ancien style), et que le 25 août suivant, il est question d'une affaire suscitée entre ses héritiers pour sa succession; il est donc mort pendant la période assez courte que circonscrivent ces deux dates ³. Il faut maintenant, pour résoudre le problème,

¹ Chron. de Phil. de Vigneulles dans les Chroniques de Metz publiées par Huguenin, page 708.

² Les registres du tribunal des Treizes, depuis 1335, sont déposés aujourd'hui aux archives de la cour impériale de Metz. Ils forment la partie la plus ancienne des documents judiciaires conservés dans ce riche dépôt.

³ On peut encore resserrer cette période en faisant remonter sa limite inférieure au-dessus du 24 juin, jour de la St-Jean, 1564. En effet, une sentence des Treizes, du 30 septembre suivant, donne gain de cause à un légataire d'Androuin Roucel, qui réclamait contre son héritier le premier terme, échu à la St-Jean (24 juin) 1564, d'une pension que lui avait assignée Androuin par son testament. La sentence porte qu'il aura à recevoir une partie de ce terme, pour le temps écoulé depuis le jour de la mort du testateur jusqu'à la St-Jean (24 juin) 1564. Androuin Roucel est donc mort avant cette dernière date. (Registre des sentences du tribunal des Treizes, de 1562 à 1564, aux archives de la cour impériale de Metz.)

démontrer que cet Androuin Roucel s^r d'Aubigny, mort en 1564, est bien le même que celui qui vivait avant 1554.

La plupart des affaires dans lesquelles on voit figurer Androuin Roucel, de 1554, à 1564, sont des procès entre lui et des étrangers; et ils ne donnent aucun renseignement sur ses rapports de parenté avec les autres membres de sa famille. On n'en trouve que dans celle qui concerne sa succession, le 25 août 1564. Voici à cet égard quelques-uns des termes de l'arrêt porté par le tribunal des Treizes dans cette circonstance :

« Du xxv aoust (1564), entre damoizelle Gertrude de Bamelbourg, »
 » vefue de feu S^r Livier Roussel, en son vivant S^r de Werneville, »
 » come mainbourse (tutrice), et pour et ad cause de Anne et Mar- »
 » guerite, ses deux filles.... d'une part, et S^r Philippe Roussel, aussy »
 » S^r de Werneville.... d'aultre. Veu la requeste présentée par ladite »
 » damoizelle, par laquelle elle a remonstré que combien que par le »
 » décès de feu S^r Androyn Roussel S^r d'Aubigny, il soit hérédita- »
 » blement et légitimement escheute aus dites Anne et Marguerite, »
 » ses deux filles, la moictié de la succession dudit deffunct S^r An- »
 » droyn Roussel.... Sy est ce que ledit S^r Philippe Roussel, héritier »
 » pour l'aultre moictyé de ladite succession, etc.... Ledit S^r de Wer- »
 » neville remonstre veu que le dit feu S^r d'Aubigny, *son oncle*, »
 » auoit par son testament, ordonnez, etc....¹.

Gertrude de Bamelbourg est la veuve de Livier Roucel, second fils de Jean, et Anne et Marguerite sont ses deux filles; Philippe Roucel, seigneur de Verneville, est fils de Wairy, qui, lui-même, est le fils atné de Jean. Ce Jean est frère du vieil Androuin Roucel que nous connaissons. Ainsi, Anne, Marguerite et Philippe sont les petits-enfants de Jean, frère d'Androuin, et ce dernier est par conséquent leur grand-oncle². Cependant Androuin Roucel, seigneur d'Aubigny, mort en 1564, dont la succession est ici en litige, est, comme nous le voyons ci-dessus, qualifié simplement oncle et non pas grand-oncle, comme il le faudrait, d'Anne, de Marguerite et de Philippe.

M. d'Hannoncelles cite encore un autre document pour justifier

¹ Registre des sentences du tribunal des Treizes, de 1562 à 1564. (Archives de la cour impériale de Metz).

² Voir le tableau généalogique donné ci-dessus, page 100, note 1.

la prolongation de l'existence d'Androuin Roucel après 1554. C'est une série de procès-verbaux relatifs aux opérations qui eurent lieu à Metz, de 1561 à 1567, pour rétablir dans de nouveaux lieux les abbayes dont les maisons avaient été détruites à l'époque du siège de 1552 et lors de la construction de la citadelle. Dans le nombre, quelques-uns concernent l'acquisition d'une maison nécessaire à l'installation de l'abbaye Saint-Symphorien¹, et appartenant aux héritiers d'une Alixette Perpignat, parmi lesquels figure Androuin Roucel, seigneur d'Aubigny. J'avais vu, il y a quelques années, à la bibliothèque d'Epinal, une copie de ces procès-verbaux, mais je n'avais sur leur contenu qu'une note insuffisante; M. Clerc, bibliothécaire de la ville de Metz, qui connaît si bien le dépôt confié à ses soins, a pu mettre entre mes mains deux autres exemplaires de ces documents intéressants².

La maison dont il s'agit était située devant l'église St-Martin; elle avait été habitée autrefois par Jehan le Grosnaix et par sa femme Alixette Perpignat, qui étaient morts sans enfants. Cette Alixette Perpignat était fille de Georgette Roucel, la sœur de Wairy, de Wiriat et de Perrin Roucel, et son héritage avait dû naturellement passer aux enfants de ces derniers³. Ceux de ces enfants qui exis-

¹ L'abbaye St-Symphorien, située primitivement hors de la ville dans le voisinage de la porte Serpenoise, avait été ruinée en 1444 et rétablie dans l'intérieur de la cité, sur un emplacement qui est aujourd'hui occupé en partie par l'Esplanade. Lors de la construction de la citadelle, au milieu du xvi^e siècle, l'abbaye fut de nouveau détruite, et dut céder la place au fossé lui-même des fortifications, qu'on a comblé depuis pour planter la promenade. On logea alors les moines de St-Symphorien dans un corps d'édifices auquel a succédé de nos jours la maison de détention dite de la Magdeleine. Ces édifices furent achetés à des particuliers. Les uns, du côté de l'hôpital, dépendaient de l'ancien hôtel de Pierre Baudoché; les autres, du côté de l'église St-Martin, formaient l'ancien hôtel de Jean le Grosnaix, possédé alors par les héritiers de sa femme Alixette Perpignat. On y joignit une grange qui était derrière l'hôtel de Grosnaix et qui appartenait à Ant. de Raigecourt, seigneur d'Ancerville. L'abbé de St-Symphorien prit possession de ces nouveaux logis le 1^{er} avril 1564.

² Procès-verbaux de relogement des abbayes et monastères dont les maisons ont été détruites tant par les opérations du siège de 1552 que pour la construction de la citadelle; 1561-1567. — (Manuscrits de la Biblioth. de Metz: fonds histor. n^o 78 et n^o 38. — Manuscrits de la Biblioth. d'Epinal tom. V des Miscellanea Metensia. Mss. n^o 38.)

³ Voir le tableau généalogique donné ci-dessus, page 100, note 1.

taient encore en 1561, étaient : Philippe Roucel, sr de Verneville, et ses deux cousines Anne et Marguerite, tous trois petits-enfants de Jean, troisième fils de Wairy, et leur oncle Androuin Roucel, sr d'Aubigny ; Marguerite, dame de Blettange, petite-fille de Wiriat ; et enfin Dietrich de Gournay, seigneur de Tallange, et sa sœur Ermengarde, dame de Chesny, arrière-petits-enfants de Perrin Roucel. Ces héritiers d'Alixette Perpignant ne possédaient que les cinq sixièmes de l'hôtel de Jehan le Grosnaix ; le dernier sixième appartenait à la succession d'un Jean Monnez, à qui il avait pu échoir aussi par droit d'héritage, car il y avait des liens de parenté de lui aux Gournay et aux Perpignant¹.

En 1561, les commissaires du roi font demander aux propriétaires communs de l'hôtel de Jehan le Grosnaix leur consentement à la cession qu'on voulait obtenir d'eux ; voici un passage d'un procès-verbal qui est relatif à cette circonstance ; c'est le seul de toute la série dans lequel soient indiqués les rapports de parenté d'Androuin Roucel, sr d'Aubigny, avec le reste de sa famille :

«Auquel jour de Vendredy, 12 dudit mois de décembre 1561, »
 » est comparu par-devant nous (Antoine de Senneton, président de la »
 » justice de Metz, et Didier de Viller, conseiller du Maître-Echevin)... »
 » ledit sieur Philippe Roussel Sr de Varneville, tant pour lui que »
 » pour ses dittes cousines filles de feu Sr Livier Roussel, des »
 » quelles il dit être tuteur, lequel a déclaré n'avoir aucun droit en la »
 » ditte maison qu'après la mort dudit Sr d'Aubigny, *son oncle*, »
 » et n'y veut rien faire ny consentir sinon et ainsi qu'il plaira au dit »
 » Sr d'Aubigny. Ledit sieur de Tallange.... et la ditte D^{lle} de »
 » Chesny.... et la ditte dame de Blettange.... ont accordé et consenti »
 » l'appréhension et vente de la ditte maison pour leurs parties et por- »
 » tions.... et quant aux enfants dudit Monner Sr de Luttange, »
 » n'y est personne comparu, encore qu'assignation leur ait été »
 » baillée....² »

Ici encore, nous le voyons, le sieur d'Aubigny, Androuin Roucel,

¹ Cette famille Monnez et ses alliances nous sont connues, grâce à un travail généalogique exécuté au seizième siècle, par un de ses membres, Jehan Monnez, qui s'intitule artiste et varlet de chambre de l'empereur Charles cinquième. Ce travail est contenu dans un manuscrit sur vélin, d'une exécution magnifique, qui est aujourd'hui en la possession de M. baron de Cressac.

² Manuscrit de la bibliothèque de Metz, fonds historiques, n° 78, page 41.

figure avec la simple qualification d'oncle de Philippe, d'Anne et de Marguerite; et cependant, suivant la généalogie de la famille, le héros de l'anecdote de 1554 devait être leur grand-oncle. N'y a-t-il là qu'une simple négligence de langage, ou bien le vieil Androuin, le fils de Wairy, le frère de Jean, le grand-oncle des petits-enfants de ce dernier, serait-il mort réellement à cette époque, comme nous le dit Carloix; et celui dont nous trouvons depuis lors le nom dans les registres du tribunal des Treize, de 1553 à 1564, et dans les procès-verbaux de 1561, serait-il un autre individu jusqu'à présent ignoré, auquel il faudrait faire une place dans la généalogie admise précédemment? Aucune des pièces citées jusqu'ici ne démontre péremptoirement qu'il n'en soit pas ainsi, car elles établissent seulement qu'après 1554, et jusqu'en 1564, a vécu un Androuin Roucel, sr d'Aubigny, oncle de Philippe, d'Anne et de Marguerite; et son existence ne prouve pas que le vieil Androuin Roucel, qui était, non pas leur oncle, mais leur grand-oncle, ne soit réellement mort en 1554. Pour expliquer cette situation, il suffirait d'admettre que le nouvel Androuin est le frère de Wairy, père de Philippe, ainsi que de Livier, père d'Anne et de Marguerite, et qu'il est comme eux le fils de Jean Roucel, frère du vieil Androuin.

Cette hypothèse, contre laquelle je n'avais à faire valoir que des arguments insuffisants, ne m'avait permis d'accepter qu'avec réserve l'assertion de M. d'Hannoncelles, lorsqu'une heureuse découverte est venue, en dissipant mes doutes, confirmer celle-ci d'une manière éclatante. Outre les registres de la justice des Treizes après 1553, les archives de la Cour impériale possèdent aussi quelques cahiers épars, dans lesquels on retrouve des arrêts prononcés en appel par le Maître-Echevin et son conseil à la même époque. En parcourant un de ces cahiers mutilés, j'ai rencontré, sous la date du 27 novembre 1564, un jugement de ce tribunal supérieur, touchant la succession d'Androuin Roucel, objet de débat entre ses héritiers, lesquels avaient déjà comparu à cette occasion, comme nous l'avons vu, devant le tribunal des Treizes. J'ai cité plus haut un fragment de la sentence portée par les premiers juges le 25 août précédent. Gertrude de Bemelbourg, une des parties, en avait appelé au Maître-Echevin, et, trois mois après, celui-ci prononçait dans l'affaire un nouveau jugement, qui, en reproduisant la plupart des termes du premier, y introduit heureusement quelques expressions nouvelles, d'où ressort pour nous la solution de la difficulté restée jusqu'ici indécise. Voici un extrait du

jugement prononcé par le Maître-Echevin et son conseil dans cette cause, le 27 novembre 1564 :

«A raison de ce que lad^{te} damoizelle, audit nom et comme »
 » mère et tutrice de scsd^{ts} enfans, Anne et Margueritte, presenta na- »
 » guère requête à Mess^{rs} les Treizes de la Justice, par laquelle elle re- »
 » monstroit que combien que par le décès de feu S^r Androyn Roussel »
 » S^r d'Aubigny, il soit héritablement et légitimement escheutes »
 » ausd^{tes} Anne et Margueritte, ses filles, la moitié de la succession »
 » dud^t deffunct S^r Androyn et que d'icelle elles debuoiert jouyr par »
 » le droict et custume dont la mort saisit le vif, son proche héritier, »
 » à la représentation de leur dit feu père, nepueu paternel dud^t sieur »
 » Androyn, sy est ce que led^t S^r Philippe Roussel, héritier pour »
 » l'autre moitié de lad^{te} succession, etc.....¹ »

Ainsi, Anne et Marguerite représentaient, en 1564, leur père Livier Roucel, neveu paternel, on le dit ici formellement, du sieur Androuin dont la succession venait de s'ouvrir. Il ne peut plus rester désormais aucun doute sur la condition de ce dernier. Il est l'oncle paternel de Wairy et de Livier, et par conséquent le grand-oncle, proprement dit, de leurs enfants Philippe, Anne et Marguerite; il est le frère de leur père Jean Roucel; il n'est autre enfin que le vieil Androuin lui-même, lequel n'est évidemment pas mort en 1554, comme le dit Carloix, mais en 1564 seulement, comme le fait observer M. d'Hannoncelles.

Si on veut se rappeler ce qui a été dit jusqu'ici, on verra ce qu'on doit penser maintenant de l'opinion communément admise: qu'Androuin Roucel serait le dernier Maître-Échevin appartenant au corps des Paraiges; qu'il aurait exercé cette charge en l'année 1553-1554; et qu'enfin il serait mort de douleur le jour où, dans l'intérêt de la domination française, cette éminente magistrature a été livrée à la bourgeoisie.

En finissant, je dois déclarer que j'aurais dépassé le but que je me proposais d'atteindre, si on devait tirer de mes conclusions une imputation formelle de mensonge contre Carloix, ou un injuste dédain pour le caractère digne de toute sympathie d'Androuin Roucel.

Carloix dit: J'ai rencontré Androuin Roucel au sortir de l'audience de M. de Vieilleville; je lui ai parlé; j'ai été témoin de sa douleur et

¹ Liasse de sentences du Maître-Échevin et de son conseil depuis 1563 jusqu'en 1579, aux archives de la cour impériale de Metz.

de son émotion ; je l'ai vu chanceler et tomber ; je l'ai vu emporter chez lui. En tout cela son témoignage n'a rien que de vraisemblable, et il est inattaquable. Le narrateur ajoute qu'Androuin Roucel est mort deux jours après. Ici ce n'est plus le témoin qui parle ; il ne s'agit évidemment pas d'une chose qu'il a vue, mais d'une nouvelle qu'il a entendu rapporter. A voir ce qui se passe tous les jours autour de nous, on ne doit trouver que très-naturel le bruit qui a pu se répandre de la mort d'Androuin Roucel, à la suite de la scène qui avait eu lieu chez le gouverneur. Carloix, écrivant longtemps après l'événement, a conservé le souvenir de ce bruit qui avait dû le frapper et qui se rattachait si bien à ce qu'il se rappelait avoir vu ; il a pu oublier que plus tard on avait démenti la nouvelle, et il a ajouté, un peu légèrement peut-être, ce dernier trait à son récit ; là est tout son tort ; on peut le relever aujourd'hui sans avoir à mettre en suspicion sa bonne foi.

Quant à Androuin Roucel, la considération qui lui est due ne saurait dépendre du plus ou moins de gravité d'un accident. Ce qui honore le noble vieillard, ce sont les sentiments que l'outrage a soulevés en lui ; et il n'est pas permis de les mettre en doute, n'en eût-on pour garant que le témoignage de Carloix dans la partie irrécusable de son récit.

Je ne sais si je me fais illusion, mais dans les vagues perspectives où elle nous apparaît, la figure passionnée du vieux patricien m'attire et m'intéresse. Je voudrais me sentir assez instruit de ce qui le concerne pour tracer l'histoire de sa vie. Au peu que nous en connaissons, il me semble qu'on verrait s'y dessiner un de ces nobles caractères comme en produisent parfois, à leur déclin, les races vieillies qui s'effacent. Loin de moi la pensée de disputer à Androuin Roucel une popularité que je voudrais plutôt affermir et étendre. Je suis de ceux que touche particulièrement le prestige des choses passées ; mais pour lui conserver son autorité, je le veux fondé sur des titres légitimes et sur des témoignages authentiques. L'admiration pour un sujet qui en est digne ne peut que gagner à être éclairée.

AUG. PROST.



L'AN DERNIER.



L'an dernier, heureux, gai, mon fusil sur l'épaule,
Je parcourais ces bois, ces plaines et ces champs,
Je reprenais haleine à l'ombre d'un vieux saule,
Et poursuivais ma chasse avec de joyeux chants.

Si je voyais de loin, à travers le feuillage,
S'entourant de verdure, adossée au coteau,
S'élever au-dessus des murs gris du village
Cette blanche maison qu'on nomme le château,

Je disais, m'arrêtant de nouveau dans ma course :
Le bonheur, ô mon Dieu, vous me l'avez donné,
Il ne faut pas au loin en rechercher la source,
Elle est presque toujours aux lieux où l'homme est né!

Le bonheur, il est là derrière la charmille,
Derrière ce sapin aux bras rudes et verts,
Sous ce bleu toit d'ardoise, au foyer de famille
Où, comme un jour rapide, ont passé tant d'hivers!

Le bonheur, il est là, près de la cheminée
Où tantôt nous serons réunis tous les trois ;
C'est près de ceux qu'on aime achever sa journée,
Les voir à ses côtés et répondre à leur voix ;

C'est sentir auprès d'eux sa tendresse élançée,
Dès qu'à son rideau blanc vient jouer le soleil ;
C'est à leur porte errer rempli de leur pensée,
Et craindre au moindre bruit de troubler leur sommeil ,

Tout est doux et charmant : le troupeau sur la route,
La première gelée ou la première fleur,
La neige, le printemps, la pluie à large goutte,
Tout, près de ceux qu'on aime, est un nouveau bonheur ;

Tout semble s'éclairer de cette amitié vive,
Soleil intérieur qui dore chaque objet,
On ne désire rien qu'un autre jour qui suive
Et répète le jour qui finit son trajet.

Maintenant, abattu, mon fusil sur l'épaule,
C'est d'un pas vif, hâté, que je parcours ces champs ;
Je ne prends plus haleine à l'ombre du vieux saule,
Et l'écho du vallon ne redit plus mes chants !



A L'ESPÉRANCE.

Eblouissant nos yeux par de riants mensonges,
Tu nous fais oublier le moment qui s'enfuit ;
Notre esprit fasciné s'élançait après des songes,
Le rayon était là, nous courons à la nuit.

Mais il vient un instant, au milieu de la vie,
Où l'on ne veut plus croire au trompeur avenir,
Où, lassé de t'avoir si longtemps poursuivie,
L'homme s'arrête enfin pour se ressouvenir.

Alors, on le comprend, ce que l'on cherche encore
On l'a laissé s'enfuir pour ne plus le trouver ;
Le passé déjà loin a l'éclat de l'aurore,
L'avenir est sans but où l'on veuille arriver.

Tourné vers ce passé dont jadis, Espérance,
Nous avons à plaisir pour toi troublé le cours,
Avec un sentiment de suave souffrance
Nous aimons à revoir au fond des anciens jours.

Souvent d'un vaste bois et par une clairière
 Le voyageur découvre un charmant horizon,
 Une fraîche vallée, une vive rivière
 Scintillant au soleil dans ses bords de gazon.

Autour du voyageur tout est sombre, les branches
 Forment à ses côtés un labyrinthe obscur,
 A peine un rayon d'or sur les écorces blanches
 Vient darder en tombant du ciel joyeux et pur.

Le voyageur regrette alors les pas rapides
 Qu'à travers la vallée il a faits le matin;
 Mais il avait marché, fixant des yeux avides
 Sur le sommet boisé que voilait le lointain.

Il croyait y trouver des lieux plus beaux encore...
 Il se voit égaré dans la sombre forêt;
 De ces mille sentiers, lequel suivre? — Il l'ignore.
 Où va-t-il? — L'horizon devant lui disparaît.

Hélas! ce voyageur, c'est nous tous. La clairière,
 N'est-ce pas la mémoire, et le bois l'avenir?
 La vallée embaumée et pleine de lumière,
 Ce sont les jours passés si doux au souvenir.

1845.

TH. DE PUYMAIGRE.



LES

FRÈRES ENNEMIS,

Épisode des premières guerres de la République.

III.

LE DÉVOUEMENT INUTILE.

Hannes, on le sait, n'était pas d'une bravoure éprouvée, et le nom de Curtius, qu'il avait ajouté au sien, n'avait infusé en lui aucune des qualités stoïques qui ont rendu célèbre le romain auquel il l'avait emprunté. Les deux pistolets dont le jeune comte le menaçait et dont les canons brillaient à la lueur des torches, firent donc reculer le généralissime de l'expédition patriotique, et il en résulta un mouvement de retraite prononcé parmi les siens. Le jeune homme en profita pour rentrer au château, dont il fit fermer aussitôt et barricader les portes.

Hannes, n'ayant plus devant lui les gueules d'acier béantes qui avaient produit sur lui une si désagréable impression, reprit courage, et s'emparant d'un pieu à pointe de fer que portait un de ses compagnons, il en frappa rudement la porte du château qui gémit sous ce choc formidable.

Après le troisième coup, il s'arrêta, rendit le pieu à son voisin, et se faisant un porte-voix avec ses deux mains réunies en accolade autour de l'ancre qui lui servait de bouche, il hurla la sommation suivante :

— Ex-comte de Glusksberg, la magnanimité du peuple souverain t'accorde une heure pour te livrer à sa justice ; si, l'heure écoulée, tu ne t'es pas rendu à merci, nous livrerons assaut à

ton repaire et nous nous emparerons de ta personne à force ouverte et au péril de ta vie. J'ai dit!..

Un immense hurra accueillit cet ultimatum si galamment formulé. Quant au jeune comte, il se contenta de crier du haut du balcon qui surplombait le fossé à droite de la porte d'entrée :

— A votre aise, citoyens!... Je vous attends!..

Quelques instants après, les patriotes allumaient leurs pipes et se couchaient çà et là sur le gazon, attendant le moment d'exécuter la menace de leur chef, tout en surveillant les abords du château.

Hannes, il faut lui rendre cette justice, était capable de constance en amour. Malgré les rebuffades que sa tendresse pour Gredlé lui avait attirées, il n'en avait pas moins conservé pour elle les plus tendres sentiments, et n'était pas du tout persuadé de l'indifférence de la jeune fille à son endroit. Son excessive confiance en ses mérites lui avait facilement persuadé que Gredlé subissait une contrainte qui l'empêchait d'avouer ses véritables préférences... C'était son frère Karl, c'était le comte, peut-être, qui lui étaient contraires et défendaient à Gredlé de répondre à ses feux.

Hannes, donc, en attendant l'heure de l'assaut, déposa un instant le fardeau du commandement et se dirigea discrètement vers la partie extérieure du château qui servait de logement à Gredlé et à son frère. Il n'avait pas de résolution arrêtée, et c'est presque sans le savoir qu'il se trouva à l'entrée du jardin qui s'étendait devant la maison des jeunes gens. Un mur assez peu élevé le défendait mal contre l'escalade, et, en un clin-d'œil, Hannes eut franchi l'obstacle qu'il opposait à ses désirs. L'amoureux patriote voulait se livrer à la contemplation des lieux qu'habitait sa belle et, qui sait? devenir peut-être sa gracieuse silhouette derrière la gaze de ses rideaux jaloux. Des pensées plus téméraires s'agitaient aussi, sans doute, confuses et indéterminées dans son esprit... Quoiqu'il en fût, il s'était avancé lentement le long du mur, évitant de faire crier sous ses pas le sable des allées, et se trouvait sous les fenêtres de la maison de Karl, retenant sa respiration et aspirant pour ainsi dire les bruits qui pouvaient venir de l'intérieur.

D'abord, les battements précipités de son cœur l'empêchèrent de rien entendre de ce qui se passait dans la maison; ses oreilles bourdonnaient parce que le sang affluait à sa tête; ses genoux flageolaient sous lui, tant étaient impérieuses les émotions qui le dominaient; émotions de toute nature, il faut le dire... D'abord, les dangers de

l'expédition qu'il conduisait, ensuite le remords peut-être de l'avoir entreprise étaient bien capables de l'émotionner plus qu'il n'aurait voulu, sans parler des illusions amoureuses qui l'avaient amené dans ce lieu.

Un banc rustique, adossé au mur de la maison, se trouvait heureusement à sa portée; il s'y laissa tomber plutôt qu'il ne s'y assit, et bientôt il eut repris à peu près son sang-froid. Il vint un moment où un bruit de voix, ou plutôt un murmure confus frappa son oreille devenue attentive. A grand'peine d'abord, il put saisir quelques mots au passage, mais il avait reconnu l'organe de Karl et de Gredlé, et le cou tendu, les yeux dilatés par un effort d'attention énergique, il s'efforçait, très-indiscrètement, il faut en convenir, de saisir le sens de la conversation commencée.

Ce qui le gênait surtout, c'était le pas cadencé des sentinelles chargées de garder le frère et la sœur prisonniers dans leur propre maison. Plusieurs hommes, en effet, se tenaient en dehors du jardin, faisant si bonne garde que Hannes avait été obligé de se montrer à eux pour s'introduire dans le jardin. Hannes quitta son poste d'observation et ordonna aux sentinelles de se tenir immobiles, prêtes à accourir à son appel. Il revint ensuite sous la fenêtre de la pièce où se trouvaient le frère et la sœur, et écouta avec cette puissance d'attention qui semble concentrer les facultés vitales dans le tube auditif...

Il ne put entendre d'abord que des mots sans suite, sans liaison entre eux... Puis, absorbant, par un effort de volonté, les moindres sons produits, il parvint à comprendre quelques lambeaux de phrases...

— Le sauver... ma vie... que faire? disait Karl avec une angoisse haletante... gardé... je ne puis... la clef... le passage souterrain...

Un élan de douleur, en dépit de la prudence, vint accentuer les paroles du pauvre Karl...

— Tout m'arrive à la fois!... s'écria-t-il... mon mattre va mourir, peut-être, et je n'ai plus un défenseur, plus un ami... il faut que, par une fatalité inouïe, tu aies aujourd'hui même refusé la main de Ludwig... Pauvre Ludwig! il nous eut protégés, lui... Ah!...

Un bruit sec, le bruit des deux mains de Karl qui frappaient désespérément son front, termina la phrase commencée; un sanglot étouffé lui répondit, un sanglot de Gredlé.

Hannes était radieux.

— Elle a refusé Ludwig, se dit-il... Je ne me trompais donc pas!...

elle m'aime, c'est clair; pauvre mignonne, et dire que c'est moi qui ai emprisonné mon doux chérubin!... Elle m'aime!... victoire sur toute la ligne!...

Dans l'excès de sa joie, Hannes se laissa aller à un geste qui éveilla un écho sonore. Greldé mit la tête à la fenêtre.

— C'est moi... Greldé, dit notre amoureux. Ne puis-je vous parler?

— Vous, Hannes... osez-vous bien? dit la jeune fille avec un élan indigné... Mais se ravisant tout-à-coup, elle ajouta : Silence, Hannes, mon frère est là... quittez le jardin, venez m'ouvrir la porte et nous causerons... faites vite...

— Je vole sur les ailes de l'amour, adorable Greldé...

Hannes s'éloigna aussitôt, léger comme une bergeronnette.

— Karl, dit la jeune fille à son frère, Karl, je sauverai le comte! je paierai notre dette de famille... Cette clef, c'est peut-être le salut!...

Et Greldé, les yeux brillants, le front épanoui, cachait dans son corsage une clef qui paraissait avoir été récemment frottée et conservait cependant les traces d'une rouille indélébile.

— Frère, ajouta la jeune fille, Hannes va me rendre la liberté... Tu l'as entendu... je sauverai notre maître, je le sauverai! On frappe à la porte...

— Que Dieu te conduise, sœur!...

Greldé alla ouvrir à Hannes et s'élança hors de la maison, prenant sans façon le bras que lui offrait l'amoureux jeune homme.

— Vous ne m'en voulez donc pas, Greldé, pour ce que j'ai fait ce soir?

— C'est selon, Hannes... Je vous dirai cela plus tard.

— Ainsi, ce Ludwig vous a demandée à votre frère? mais vous avez pensé à Hannes qui vous aime comme la prunelle de ses yeux, et vous l'avez refusé?... Voilà un beau trait, mademoiselle!...

— Monsieur Hannes, vous faites la demande et la réponse tout à la fois... n'importe!... Parlons de choses plus sérieuses. Est-il vrai que vous voulez mettre mon maître en prison, que c'est vous qui avez ameuté tous les vauriens du pays contre lui?

— Écoutez donc, Greldé... il m'a offensé, votre maître... il m'a traité comme le dernier des derniers.

— Est-il vrai qu'il n'a qu'une heure pour se rendre et que l'heure une fois passée...

— Dam ! j'ai voulu me venger... Et puis, entre nous, je soupçonne le comte d'avoir pour vous... Enfin, suffit !...

Ici Hannes sentit le petit bras de Greddlé frissonner sous le sien comme la feuille du jeune tremble au souffle de mai...

— Comme vous m'aimez, bonne Greddlé ! dit-il en engouissant la petite main de la jeune fille dans l'abîme osseux de ses doigts arrondis.

— Écoutez, Hannes, dit la courageuse enfant, le comte est notre maître et notre bienfaiteur, à Karl et à moi... je ne veux donc pas qu'il meure, et je veux qu'il reste libre... Laissez-le fuir, et demain... je suis à vous, demain je deviendrai votre femme...

Un sanglot inutilement arrêté au passage accompagna ces généreuses et désespérées paroles.

Hannes se grattait l'oreille...

— Hé bien ! Hannes, acceptez-vous ?

— Il est trop tard, dit-il, le branle-bas est commencé !...

En effet, des explosions d'armes à feu retentirent tout-à-coup dans la nuit ; d'horribles hurlements remplirent les airs, et des rayonnements de torches, trouant çà et là les ténèbres, laissèrent apercevoir les assaillants courant comme des fantômes dans les éclaircies rouges.

— Curtius, où est Curtius ? criait la foule. En un instant le général fut reconnu, entouré, entraîné...

Greddlé s'était enfuie dans la direction de la forêt. Elle en connaissait tous les sentiers, tous les détours. Son pas était ferme parce que sa résolution était inflexible. Le terme de sa course nocturne était d'ailleurs prochain. A moins d'un quart de lieue du château, la jeune fille s'arrêta et parut consulter ses souvenirs. Des roches contournées présentaient leur profil sombre et semblaient opposer à sa marche un obstacle de granit... Elle en suivit lentement et attentivement les détours, étendant les bras, se meurtrissant les mains aux ronces et aux épines. Après une courte recherche, un cri de joie lui échappa ; elle étreignait un arbre au tronc rabougri, l'arbre qu'elle cherchait et qui était bien connu d'elle. Sure désormais de ne pas s'être trompée, elle écarta résolument le feuillage, tâtonna les ondulations du roc et rencontra enfin l'issue désirée. C'était l'entrée d'un souterrain qui communiquait avec le château, et qui, au moyen-âge, avait été construit pour les besoins de la défense du castel. Bien souvent dans son enfance elle avait joué avec son frère en ce lieu

et avait parcouru avec lui les détours de cet asile préparé jadis pour les heures de crise et de danger suprême. Elle s'engagea sans hésiter dans l'étroit conduit pratiqué dans le roc à son ouverture, puis continué sous la terre à une grande profondeur. Après un quart d'heure de marche, un nouvel obstacle s'offrit à elle, c'était la porte du souterrain aboutissant près des caves du château. Heureusement cette porte s'ouvrait dans le sens de la sortie et elle put avec ses mains déblayer la terre et les pierres qui obstruaient le libre passage de la lourde porte de chêne. Il y eut là pour elle un moment d'horrible angoisse ! La serrure rouillée permettra-t-elle le libre jeu de la clef dont elle a pu se servir autrefois ? C'est en tremblant qu'elle essaie l'ouverture de cette voie qui peut être le salut du comte... La porte résiste d'abord, et la pauvre enfant croit tout perdu ! mais non, le désespoir décuple sa force, et le lourd appareil roulant sur ses gonds, lui donne enfin passage... Elle court, elle s'élanche sur les escaliers qui conduisent aux appartements.

Les retentissements de la mousqueterie frappent son oreille ; une épaisse fumée commence à envahir les cours et les corridors... Haletante, éperdue, elle entre dans la salle d'honneur au moment où le comte, l'épée nue au côté, les pistolets aux poings, se précipite vers la cour envahie pour mourir dans la mêlée...

— Gredlé !., vous ici, malheureuse enfant !

— Pas un mot, monsieur le comte, venez, fuyons ; au nom du ciel, suivez-moi !.

— Ils ont enfoncé la porte d'entrée, ils ont mis le feu au château... je suis en leur pouvoir... je vais mourir, mais je veux venger ma mort...

Les pétilllements de l'incendie devenaient de plus en plus intenses, la fournaise envahissait la grande salle, et les clameurs des assaillants se rapprochaient d'instant en instant...

— Le souterrain... venez... dit Marie défaillante... Au nom de votre mère, fuyez...

— Moi, fuir ? Non, non, il ne m'auront pas vivant... Fuir devant ces drôles... Je mourrai en gentilhomme, en soldat...

— Vous voulez donc que je meure aussi ? dit Gredlé en tombant à genoux et en pleurant sur la main du comte...

Le jeune homme, impassible jusque-là, pâlit et laissa tomber sur Gredlé un regard ineffable.

— Non, non, Gredlé, je veux vivre maintenant... Montrez-moi le chemin...

Radieuse, elle se releva, prit le comte par la main et l'entraîna dans le souterrain dont elle referma la porte derrière elle.

Il était temps!..:

Le château était complètement envahi, et les patriotes cherchaient le comte dans tous les appartements que l'incendie n'avait pas encore gagnés.

Revenons maintenant dans la maison où Karl était resté seul après le départ de sa sœur. Au moment même où le château de Gluksberg devenait la conquête de l'émeute, un homme, couvert d'un large manteau, entra précipitamment chez le frère de Gredlé. Cet homme était Ludwig, l'ami de Karl.

— Tu savais bien, n'est-ce pas, que je ne t'abandonnerais pas, mon ami, mon frère, dit le noble Ludwig... Une des sentinelles du jardin est un homme qui m'est dévoué... Prends mon manteau et fuis sans perdre une minute...

— Merci, Ludwig, mais ma sœur, ma pauvre sœur... puis-je l'abandonner...?

— Ta sœur est une femme, on l'épargnera... D'ailleurs, ne suis-je pas là pour la protéger...?

— Oui, tu es bon, je le sais... Mais les autres, mais les hommes féroces qui assiègent en ce moment le château, écouteront-ils la pitié, l'écouteront-ils toi-même?

— Ils obéiront du moins à la crainte que leur inspirera un homme de cœur, un homme résolu... Ah! tu as raison, Karl, ce n'est pas ainsi que je comprenais la liberté!.. Mais, encore une fois, ne perdons pas une seconde... Tu es Prussien, Karl, et tes compatriotes font la guerre à la France, ils ont violé son territoire... Ainsi, pour toi c'est la mort!..

— C'est vrai, dit Karl en revêtant le manteau de son ami; je ne puis rester ici car j'ai des devoirs à remplir et je n'y faillirai pas.

Les deux amis sortirent sans bruit de la maison, gagnèrent le jardin, puis la campagne, sans qu'aucun cri d'alarme se fût fait entendre.

— Maintenant, adieu et merci, Ludwig...

— Je ne te quitte pas encore...

— Il le faut. La frontière est à une lieue, j'y serai bientôt, et toi tu as juré de protéger ma sœur...

— Adieu donc, souviens-toi de Ludwig qui t'aimera toujours.

Mais Karl, qui savait où était Gredlé, ne se dirigea pas du côté de la frontière, il marcha droit à l'entrée du souterrain que lui aussi connaissait depuis l'enfance. Il voulait prendre sa part du dévouement de sa sœur!..

En proie à des émotions qu'il est facile d'imaginer, Karl ne prêtait aucune attention à ce qui l'entourait, ou plutôt les bruits sinistres qui venaient du château aiguillonnaient le désir qu'il avait d'arriver à l'entrée du souterrain, et ne laissaient en lui aucune place pour d'autres préoccupations.

S'il avait interrogé cependant avec une attention soutenue et clairvoyante les bruits de la forêt, son oreille eût été frappée d'un bruit, bien léger sans doute, mais qui, dans les circonstances extrêmes où il se trouvait, pouvait avoir une inquiétante signification. De temps en temps, derrière lui, les branches des arbres frémissaient dans les sentiers, le bruissement sec des feuilles foulées par un pied humain venait répondre à ceux qu'il éveillait lui-même dans sa course. Pour un observateur, il était évident que des pas circospects se réglaient sur les siens, que des hommes, amis ou adversaires, le suivaient à distance.

Voici ce qui était arrivé. La sentinelle dévouée à Ludwig avait laissé passer le proscrit et son sauveur, mais l'un des autres paysans chargés de garder le logis de Karl, s'était facilement aperçu de l'évasion et avait donné l'éveil aux autres. Après s'être consultés, tous avaient décidé qu'il était de leur devoir de suivre le fugitif pour surveiller ses mouvements ou s'emparer de sa personne, si cela était possible. Ils le suivaient donc, prêts à s'élancer sur lui au moment favorable.

Karl était loin de se douter du danger qui le menaçait.

Tandis qu'il accourait au secours de son maître, celui-ci, guidé par Gredlé, parvenait à l'entrée du souterrain et respirait à pleine poitrine l'air de la liberté...

Le jeune gentilhomme fléchit le genou et rendit grâce à Dieu qui avait protégé ses jours, mais il le remercia peut-être plus de la tendresse que la jeune fille avait montrée pour lui que de sa vie miraculeusement conservée...

— Gredlé, dit-il d'une voix émue et solennelle, cette nuit commence pour moi une nouvelle existence... La lueur de l'incendie qui dévore le château de mes ayeux a éclairé mon cœur et m'a permis

d'en sonder tous les replis. J'y ai vu ce que, dans un misérable orgueil humain, je voulais me cacher à moi-même... Ah ! soyez bénie, noble et pure enfant qui avez changé les horreurs de cette nuit sinistre en délices inconnues, et m'avez révélé les joies saintes de ce monde au moment où je sentais l'atteinte de ses plus sanglantes catastrophes... Vous m'avez protégé contre la mort, je veux être votre protecteur dans la vie !..

— Je n'ai fait qu'acquitter la dette de mes pères envers la famille de leur maître, monsieur le comte... balbutia Gredlé cachant dans ses mains son visage tout inondé de larmes de bonheur...

— Ne me dites pas, Gredlé, que j'ai été sauvé par un dévouement ordinaire... Il n'y a plus ici ni maître ni servante... il y a deux cœurs unis pour toujours... Voulez-vous donc rétracter le cri échappé tout à l'heure à une sainte tendresse... ce cri qui m'a fait tomber les armes des mains et qui a changé en un invincible désir de vivre le morne et coupable élan qui me jetait en désespéré sur les piques mortelles ?..

— Mon Dieu, je ne sais ce que j'ai pu dire... mais ce que j'ai dit, je l'avais dans le cœur... Que Dieu me le pardonne !..

Et confuse, la virginale enfant baissa la tête comme une coupable...

— Gredlé, relevez la tête et regardez le ciel que je prends à témoin du serment que je fais sincèrement et librement de vous dévouer ma vie, si elle m'est conservée..

— Enchaîner votre avenir ! jamais... dit la noble fille avec une courageuse résolution. Ce serment qu'une vaine reconnaissance vous arrache, je ne puis, je ne dois pas l'accepter...

— Avenir !.. reconnaissance !.. dit le jeune homme avec un amer sourire... Ai-je devant moi l'avenir d'un jour, d'une heure ? Reconnaissance ? non, Gredlé, ce n'est pas la reconnaissance qui me lie à vous pour toujours, c'est l'admiration que m'inspire votre jeune courage, c'est l'orgueil d'avoir pu vous inspirer cette sublime abnégation à qui je dois tant... c'est plus encore, ne comprenez-vous pas que c'est par dessus tout l'ivresse du bonheur entrevu avec vous et que c'est avec toute mon âme, toute ma raison, tout mon honneur, que je vous jure devant Dieu de vous aimer toujours ?

Gredlé pleurait ces larmes uniques que le ciel tient en réserve pour les suprêmes félicités...

Le comte ouvrit les bras, et Gredlé, éperdue, chancelante, laissa

tomber sa tête sur l'épaule du bien-aimé qui ratifia son serment dans l'enivrante et fugitive étreinte des chastes amours.

En ce moment, la lueur d'une torche éclaira cette scène que l'ange de la pudeur eût pu abriter de son aile... Une face grimaçante et contractée par la fureur se dressa à quelques pas des amants.

— Ah! ah! seigneur comte, ricana Hannes qu'on a déjà sans doute reconnu... vous ne perdez pas de temps, il me semble... Heureusement, je suis là.

— Fuyons... monsieur le comte... dit Gredlé revêue au sentiment terrible de la réalité...

Le jeune homme n'avait pas quitté son épée.

— Arrière, misérable! dit-il d'une voix tonnante, ou je te cloue à cet arbre...

Un éclat de rire farouche et strident lui répondit.

— Je n'ai pas peur de toi, ci-devant de mon cœur!.. fit Hannes dont les dents s'entrechoquaient dans l'excès de sa rage.

— Allons, place!

Et le comte s'élança en avant, suivi de Gredlé.

— A moi!.. à moi!.. hurla Hannes. Et sa voix formidable ébranla les échos de la forêt...

Aussitôt cinq ou six de ses compagnons se rangèrent en cercle autour de lui en brandissant leurs armes.

Au même instant, un nouvel acteur venait se mêler à cette scène: c'était Karl, qui s'étant enfin aperçu qu'on le suivait, avait fait un détour pour dépister ses poursuivants. Quant à Hannes, voici ce qui l'avait amené sur le passage des deux jeunes gens.

Peu désireux de braver le désespoir du comte traqué dans son château comme un lion dans son antre et terrible comme lui, il s'était tenu prudemment à l'écart, attendant que l'arrestation du jeune homme s'accomplît. Mais des cris de désappointement et de colère lui ayant fait connaître l'inutilité des recherches entreprises dans le manoir embrasé, il avait compris que le comte s'était échappé... mais par où? mais comment?..

Tout-à-coup un éclair avait traversé son esprit... Il s'était rappelé un mot prononcé par Gredlé dans sa conversation avec son frère, un mot dont il n'avait pas d'abord compris le sens... Elle avait parlé de souterrain... de clef... Ce fut un trait de lumière. Ses fréquentations avec le frère et la sœur, dès leur plus bas âge, lui avaient révélé le secret du passage conduisant du château à la forêt.

Aussitôt il réunit quelques hommes et se précipita avec eux dans la forêt pour atteindre les fugitifs s'il en était temps encore. Il arriva à l'entrée du souterrain au moment où les jeunes gens le quittaient, et sans entendre leur conversation, il eut le désagréable spectacle de la tendre scène que nous avons racontée. Il comprit enfin qu'il avait été dupe de la jeune fille, et dès lors il dut être impitoyable!..

En route, il avait grossi sa troupe des hommes qui suivaient Karl, et il se trouvait à la tête d'une vingtaine de patriotes, les plus déterminés de la bande.

Mais Ludwig, lui aussi, prévoyant un nouveau danger pour Karl ou pour Grellé, avait suivi Hannes pour continuer à ses amis ses bons offices. Lui et Karl accoururent chacun par un chemin différent...

— Toi encore?.. dit-il à Karl avec un geste désespéré.

— Toujours moi!.. dit Karl en se rangeant près du comte et de Grellé et en brandissant une épée nue... Oui, toujours moi, pour défendre mon maître ou succomber avec lui...

— Ahens, ci-devant... rendez-vous, dit Hannes, ou sinon...

Et il s'avança vers le comte, devenu immobile. Karl, levant son épée, allait en frapper Hannes qui, se reculant vivement, fit avancer ses hommes; la lutte était imminente, le sang allait couler...

— Bas les armes!... dit le comte avec autorité. Je ne veux pas, mon brave Karl, que tu t'exposes pour moi... Allons, ta main... protège ta sœur, mes derniers vœux seront pour toi et pour elle...

Et par un brusque mouvement, il cassa son épée sur ses genoux et se livra aux sicaires. Le gentilhomme n'avait pas voulu livrer son arme à ses indignes bourreaux.

Il fut aussitôt saisi et chargé de liens.

— Adieu Grellé, adieu Karl... adieu tout ce que j'aime!.. dit-il. Grellé ne répondit pas, elle tomba sur le sol, privée de sentiment...

— Je veux suivre mon maître! criait Karl que Ludwig avait grand'peine à contenir... Ludwig, mon ami, laisse-moi le rejoindre... ils l'entraînent... je veux, je veux le suivre!..

Et il s'efforçait de s'arracher à la vigoureuse étreinte de Ludwig.

— Tu as parlé bien de la bonté... dit méchamment Hannes; depuis quand un frère défend-il l'homme qui a séduit sa sœur?

— Tu mens, infâme!..

— J'ai tout vu, mon brave. Ce n'est pas son maître qu'elle

a été chercher au château, c'est son amant ! Tu n'as pas deviné cela, toi ?..

Karl devint pâle comme un spectre ; les paroles de Hannes répondaient à une inquiétude inavouée, à une impression secrète du frère de Gredlé... Les refus de la jeune fille de prendre un mari n'étaient-ils pas un indice révélateur ?

Cependant il voulait douter encore. Les yeux hagards et écarquillés, la voix étranglée et sourde, il dit à son ami :

— Est-ce vrai, Ludwig ?..

Ludwig, qui avait assisté de loin à la scène interrompue par Hannes, baissa la tête sans répondre.

Un cri furieux, ou plutôt un râle d'agonie sortit de la poitrine de Karl.

— Je n'ai plus de maître ! je n'ai plus de sœur ! dit-il... la malédiction de Dieu est sur moi !

Et il s'enfuit en se labourant la poitrine de ses ongles et sans adresser un regard à Gredlé, toujours étendue sur le sol.

Une heure après, Karl avait gagné la frontière, car Ludwig avait empêché qu'on le poursuivît.

Auguste GIRONVAL.

(*La suite à une prochaine livraison.*)



L'administrateur-gérant de l'Austrasie,

A. ROUSSEAU.

Metz, Imp. de Pallez et Rousseau.

LA TOUR AUX PUCES.

Étude sur le siège de Thionville en 1558*.

Prius nosce patriam.
OVIDE.

Les Français avaient à cœur de prendre une éclatante revanche de l'échec éprouvé dans la journée du 7 juin ; la nuit venue, une nouvelle tranchée est creusée à la droite des premières, en face de la *Tour aux Puces*, sur l'emplacement actuel du *Fort de la double couronne*. Une batterie de 16 canons s'y organise. Dès le jour naissant, les assiégeants furent en mesure de répondre au canon de la place ; et toute la journée du 8 juin se passa à lancer des boulets contre la *Tour aux Puces* et la courtine voisine. Remarquons-le bien, la tour flanquait la courtine, mais ne lui était pas réunie¹. C'était une plate-forme élevée en dedans des murs qui défendait la courtine aux encoignures de droite et de gauche. La *Tour aux Puces* faisait double emploi avec la plate-forme de gauche, du côté de *Manom*.

Voyant que la batterie, quelque furieuse qu'elle fût, endommageait bien peu le rempart, le duc de Guise tint de nouveau conseil. Le système de Strozzi ne trouva plus personne qui l'appuyât. Vieilleville triomphait. Les généraux, d'un avis unanime, engagèrent le prince à enlever l'artillerie du coteau d'*Illange*, puis à faire filer vers *Manom*.

* Voir l'*Austrasie*, année 1853, pages 425 et 538.

¹ BALLARD. Relation du siège, 1558.

l'infanterie française et la cavalerie allemande pour commencer les tranchées au plus près des remparts, de l'autre côté de la Moselle. Le lit de cette rivière, qui était, sous les murs de la forteresse, large de 70 pas, était considéré comme un obstacle à l'approche des canons.

Cet avis reçut l'assentiment du duc de Guise. Néanmoins, il se garda bien de le mettre complètement à exécution. Il lui en coûtait d'abandonner le plan de son favori. Les canons continuèrent à vomir leurs projectiles de la rive droite de la Moselle. Les troupes d'infanterie restèrent campées sur le coteau d'*Illange*. Seulement, à la faveur de la canonnade, bon nombre de pistoliers français passèrent la Moselle à la nage au-dessous de Thionville, suivis par plusieurs pionniers qui se mirent aussitôt à creuser une tranchée au pied du coteau de la *Malgrange*, à deux kilomètres au nord de la ville, dans la direction de la *Porte-du-Milieu* ou de Luxembourg.

Pendant ce temps, les pistoliers s'échelonnaient en vedette dans la plaine de *Manom* pour protéger les travailleurs contre la surprise d'une sortie. Les travaux furent entravés dès le principe par le peu de consistance du sol. Les eaux stagnantes l'avaient converti en marais. Il fallut recourir aux planches, aux pilotis, aux claies d'osier, pour rendre ces endroits accessibles aux travailleurs.

Le 9 juin, un retranchement était formé. On y amena quelques pièces de campagne, mais au prix de quelles fatigues ! A bras d'hommes et en traversant toute la plaine de *Manom* sur des tonneaux et des ponts de bois !

Les pointeurs s'attaquèrent aussitôt à la courtine qui réunissait le bastion droit de la porte de Luxembourg à la plateforme de la *Tour aux Puces*. Cette dernière ne défendait pas bien cette partie de la place ; elle s'avancait trop sur la Moselle et ne faisait pas assez saillie du côté de *Lagrange* pour éclairer le fossé de la porte de Luxembourg.

A la vue des travaux, les Espagnols, l'arquebuse au poing,

se rendent en foule sur le bastion de la porte de Luxembourg, mais l'artillerie française eut l'avantage. La journée ne se finissait pas que le bastion s'écroulait à moitié ruiné, et les Espagnols comptèrent quarante officiers parmi leurs morts. Cet incident les porta à se servir de ruses. A deux heures de l'après-midi ¹, les Français virent sortir par la porte de Luxembourg une petite troupe de cavalerie composée d'une soixantaine de chevaux. Ils s'avancent vers *Lagrange* en parlementaires et demandent à entrer en pourparlers. Le duc de Nevers va accéder à ces ouvertures, quand on remarque que cette démarche n'était qu'une feinte pour parvenir à jeter dans les bois de *Lagrange* « un homme garni de lettres mandant secours à Luxembourg. »

Aussitôt les Français montent en selle, exécutent une charge à fond de train et ramènent les Espagnols jusqu'à la porte de la ville. Quant à l'émissaire, il se plongea dans les marais jusqu'aux épaules pour échapper à la poursuite des cavaliers, et il parvint de la sorte à rentrer dans Thionville.

Qui croirait, en traversant les plaines de la *Malgrange*, aujourd'hui si bien cultivées, qu'il n'y a pas trois siècles tout ce terrain était un marécage assez profond pour engloutir hommes et chevaux ?

A la tombée de la nuit, les Français reprirent le long et pénible travail de leurs tranchées. « Les boulets y greslaient » innumérablement — dit Rabutin — ce qui était cause que » l'on ne pouvait besoin que deux ou trois heures. Les » nuits étaient courtes — ajoute Montluc ; — dès que le » jour venait, les Espagnols nous foudroyaient dans les » tranchées. Il n'y avait ordre d'y travailler que la nuit. »

Pendant ce temps, les Français ne restaient pas inactifs du côté d'*Yutz*. Le duc de Guise avait transporté son quartier-général dans ce village. « Il se logea, nous dit Montluc, en

¹ **MUNSTER.** Cosmog. universelle. 1538.

» une petite maisonnette basse, là où il n'y avait qu'une
 » petite chambre qui avait la fenêtre qui sortait sur la porte,
 » à cause que l'artillerie l'avait tiré de son premier logis. »

Une nouvelle tranchée fut établie tout au long de la rive droite, pour servir de parapets aux arquebusiers¹, sur l'emplacement de l'arsenal du génie actuel. Le feu des batteries de siège ne ralentissait pas contre la *Tour aux Puces*.

Au milieu de la nuit, le duc de Guise s'entretint avec Montluc, dans la vieille expérience duquel il avait pleine confiance. Il le chargea d'envoyer reconnaître l'effet des batteries de la rive droite sur la *Tour aux Puces* et sur la courtine de la rivière. Cet ordre était à peine donné que Montluc prend avec lui Sarlabouz de Cardaillac, Maillac, tous deux ses compatriotes, enfants des bords de la Garonne, Saint-Esteve, Cypierre, de la garnison de Metz, et son fils, le capitaine Montluc, tous officiers d'un haut mérite. Ils passent la Moselle à la hauteur de *Macquenom*, et à l'aide de petits ponts de bois jetés sur les marais, les voilà bientôt près de la *Tour aux Puces*.

« A laquelle étant arrivés — dit Montluc — nous trouvâmes une palissade de bois comme la cuisse, qui allait depuis la tour jusques à sept ou huit pas dans la rivière. » Nous connaissons ainsi en quoi consistait la défense de la tour. Tous, à l'exception de Montluc, s'avancèrent dans l'eau, tournèrent la palissade, précédés de deux piquiers. Ils parent, à leur aise, contempler la brèche supportée par la tour et, bien plus, ils y firent descendre un soldat avec une pique. « On trouva que dans la tour y avait eau jusques au-dessus des aisselles², » ce qui est une preuve bien nette que cette tour n'est pas celle que l'on contemple aujourd'hui sur le rempart de Thionville; cette dernière est loin d'avoir

¹ BALLARD. Relation du siège. 1558.

² MONTLUC. Mém. hist. de France.

ses fondations au niveau de la Moselle, comme celle dont parle Montluc.

Comment ces militaires ont-ils pu s'approcher d'une ville assiégée sans être aperçus? Montluc répond à cette objection : « Parce que, dit-il, la rivière faisant bruit en cet endroit-là à cause de la palissade, leurs sentinelles n'entendaient rien, encore que la tour fût à quatre pas de la muraille de la ville. » Le mugissement des eaux courantes contre la palissade faisant digue, couvrait le bruit.

Montluc et ses compagnons se retirèrent sans encombres, après avoir constaté la solidité de la muraille de la *Tour aux Puces* et une brèche de plus de quarante pas, ouverte le long de la courtine de la rivière.

Quand, dans la matinée, il lui fut rendu compte de la reconnaissance de la nuit, le duc de Guise contesta l'existence des palissades près de la *Tour aux Puces*. « Il me dit — raconte Montluc — qu'il savait bien qu'il n'y en avait point, et que des gens qui naguères étaient sortis de là l'en avaient assuré, et qu'il fallait, la nuit ensuivante, la mieux faire reconnaître. Je fus fort fâché de cette réponse, et lui répondis que puisqu'il ne se contentait du témoignage des capitaines, on la reconnaîtrait mieux la nuit ensuivante. »

Le duc de Guise tenait à être bien renseigné sur les flancs qui demeuraient aux assiégés, « et le moyen que l'on aurait de loger au pied de leur rempart en leur otant lesdits flancs. » C'est ce que nous apprend la relation imprimée à Paris par Ballard, en 1558, et que nous regardons comme étant le compte rendu officiel du siège.

« Le dixième jour du mois de juin¹ se passa en canonnades, et, la nuit venue, fut continué l'avancement des tranchées de delà la rivière, tirant de la porte de Luxembourg jusque à la susdite tour, où, par la brièveté des nuits et la difficulté

¹ BALLARD. Relation du siège. 1558.

qui s'y trouvait, d'autant qu'elles se faisaient dans une plaine raze, veue de tous costés de la ville, il ne se pouvait labourer que deux ou trois heures pour le plus. »

Nous avons vu l'humeur gasconne de Montluc aux prises avec le prince de Lorraine, au sujet de la reconnaissance de la veille. Dès que les ombres de la nuit le permirent, Montluc rassembla, non plus quelques officiers, mais un petit corps d'armée composé de 400 piquiers, tous armés de corselets, et de 400 arquebusiers sous la conduite des mêmes capitaines : Cypierre, Saint-Estève, Jacques, Sarlabouz de Cardaillac et Maillac.

Dans son dépit, Montluc convertit le désir d'une reconnaissance en un ordre d'assaut véritable, et il prit ses mesures pour s'emparer de la ville de sa propre autorité. En conséquence, les 400 piquiers passent la Moselle à *Macquenom*. Puis viennent se placer en avant des tranchées de la *Malgrange*, ventre à terre, cachés derrière les accidens de terrain; ils se postent à cent pas de la porte de Luxembourg, pour s'opposer à une sortie des assiégés.

A deux heures du matin, les arquebusiers quittent leurs retranchements d'*Yutz*, et au travers de la Moselle, se logent sous les remparts de la forteresse. Arrivés au pied de la brèche, ils montent sur les éboulements de terrain en criant : *Escalle! Escalle!* tuant, assommant tout ce qui se présente sur leur passage, et ils gagnent le parapet du rempart. Montluc arrive du côté de *Manom* à la tête de sa compagnie, droit à la palissade de la *Tour aux Puces*.

Les Espagnols avaient été avertis de la reconnaissance effectuée la nuit précédente, et toute la journée avait été employée à élever un petit ravelin ou réduit, à la gauche de la *Tour aux Puces*, pour y placer un corps-de-garde de 25 hommes, et surveiller les abords de la tour, du côté de *Manom*.

Montluc fut donc reçu à coups d'arquebuse par cet avant-poste; mais bientôt décimés et accablés par le nombre, les

Espagnols battent en retraite et rentrent dans la ville en passant par la poterne qui conduisait de Thionville à la *Tour aux Puces*.

Les soldats français se jettent sur le ravelin à la poursuite des fuyards, jusqu'à la poterne. « Mais la porte du ravelin ¹ qui entrait dans la ville était fort petite; il n'y pouvait passer qu'un homme, ce qui fut cause que nos gens s'arrêtèrent. »

L'alarme est bientôt donnée dans Thionville; tout ce qui est capable de supporter le poids des armes accourt en toute hâte sur les remparts. Les officiers français, heureux de se distinguer et de relever le défi qui leur avait été jeté par le duc de Guise, font des prodiges de valeur; mais l'entrée de la brèche était peu ² grande, il n'y eut que six soldats qui purent suivre leurs chefs et gagner avec eux le terre-plein du rempart. Les échelles manquaient. « Si nous eussions — dit Montluc — porté avec nous cinq ou six échelles de la hauteur de sept ou huit pieds seulement, nous étions dedans. Notre artillerie qui avait battu de là la rivière, avait singulièrement abaissé la muraille. »

Enveloppés par les Flamands et les Espagnols, plusieurs officiers français paient chèrement l'audace de l'entreprise: le capitaine Jacques est tué, Saint-Estève reçoit un coup de pique qui le transperce, l'enseigne du capitaine Cypierre roule assommé sur le corps de ses frères d'armes.

Le combat dura plus d'une heure. M. de Guise, qui voyait tout de l'autre côté de la Moselle ³, ne pouvait contenir sa fureur. Strozzi riait à gorge déployée en disant: « Voulez-vous mieux reconnaître une brèche qu'en donnant un » assaut? C'est un trait de Gascogne que vous ne savez pas. »

Pendant l'idée de Montluc ne déplaisait point entièrement au duc de Guise, qui aurait été bien aise d'en finir.

¹ MONTLUC.

² RABUTIN.

³ MONTLUC.

Si nous en croyons Vieilleville, M. de Guise et Strozzi étaient dans une peine extrême. Quoi qu'il dût arriver, ils firent passer le canon au travers de la Moselle, à force de pionniers, soutenus de 300 arquebusiers, qui le placèrent sur les débris des premiers retranchements parallèles à la courtine de la rivière, où l'on avait roulé des gabions remplis de terre. L'artillerie espagnole répondit vigoureusement à cette approche, et à plusieurs reprises démonta les pièces des assiégeants. « Mais une fois bien organisée, notre artillerie — ajoute Vieilleville — commença à jouer ; il n'y avait plus à tenir pour ceux de dedans. »

Thionville aurait succombé infailliblement dès ce jour si les Français n'avaient pas été tenus à distance par la profondeur du fossé qui régnait le long de la courtine. Il avait 40 pas de hauteur. Il était en outre fort large, et sa largeur démesurée avait permis d'y construire, outre un ravelin près de l'église Saint-Maximin, des moineaux et des casemates qui, par leur position, étaient à l'abri du canon des Français. « Ce qui fut cause qu'on tint bride¹, car c'était autant d'hommes de perdus si on se fût hasardé à l'assaut, ce qui ne pouvait se faire sans double escalade. Il eût fallu descendre quarante pas et en remonter autant, ce que le maréchal Strozzi n'avait pas reconnu. Chose fort étrange que notre canon est sur la muraille en une bresche gagnée et toutefois on ne peut entrer dedans la ville. »

C'est ainsi qu'on atteignit le 11 juin. Le duc de Guise commença à comprendre qu'il ne s'emparerait jamais de Thionville par la courtine de la rivière, et qu'il fallait se décider à abandonner la rive droite. De grand matin il monte à cheval pour donner un dernier coup-d'œil à la ligne de circonvallation ; suivi de son cortège d'officiers, il vient reconnaître toutes les avenues du camp. Partant de *Yutz*, il se

¹ VIEILLEVILLE. Mém. par Carloix.

dirige sur *Meilbourg, Illange* ; descend par le pont de bateaux à *Daspich*, à *Florange* ; passe à *Weimerange*, à *Volkrange* ; revient par *Guénetrange* au camp du comte de Nevers, situé à *Lagrange* ; de là il s'avance jusqu'à *Garsch* puis rentre à *Manom* pour organiser un pont de chevalets sur la Moselle. Ce pont fut posé dans la journée, au-dessous de la ville ¹, à demi-portée d'une grande coulevrine, en face de *Macquenom* et d'*Yutz*.

Ordre fut aussitôt donné de transporter le matériel de siège et de faire passer les troupes d'infanterie française, le plus tôt possible, dans la plaine de *Manom*, comme l'avait demandé le conseil de guerre quelques jours auparavant.

« L'empressement fut tel que les Français passèrent — dit *Montluc* — par dessus le pont, encore que les ais ne fussent pas cloués. Nous campâmes, ajoute-t-il, en un village qui pouvait être à cinq ou six cents pas de *Thionville* ; et du village jusqu'à la ville tout plan et découvert de façon qu'un oiseau ne pouvait paraître qu'il ne fust vu. » Ce village se nomme *Manom*, en allemand *Monhoven*. Il ne tarda pas à devenir le point de mire des canons espagnols. « Pas une seule maison ne resta debout ². » Les Français se tenaient blottis dans les caves. « J'avais mis — dit *Montluc* — mes pavillons entre deux murailles, mais ils me rompirent et les murailles et les pavillons. Jamais je ne vis plus furieuse contre-batterie. »

La nuit fut occupée à pousser les tranchées vers le pied de la *Tour aux Puces*. Et le lendemain, 12 juin, la matinée se passa à tirer ³ force arquebusades et canonnades d'une part et d'autre. Mais le ravelin de l'église tenait bon. Il pouvait, en cas d'attaque de la *Tour aux Puces*, inquiéter les assaillants. Le duc de Guise voyant l'artillerie de la forteresse tout occupée du côté de *Lagrange*, fit établir une nouvelle

¹ Relation du siège, 1538.

² *MONTLUC*.

³ Relation du siège, 1538.

tranchée presque sur le bord de la Moselle, en avant des précédentes, (sur l'emplacement de l'hôpital militaire actuel), pour battre le ravelin du milieu de la courtine.

Les munitions des assiégés s'épuisaient. Leurs inquiétudes augmentaient en ne voyant pas de secours poindre à l'horizon. Du haut du donjon du château, lieu le plus élevé de la ville, ils lançaient dans les airs, depuis plusieurs nuits, force signaux enflammés et pièces d'artifice pour réclamer du renfort de Luxembourg. Pierre-Ernest, comte de Mansfeld, avait été envoyé dans cette ville pour inquiéter les travaux du siège, et il ne tenta rien.

Entre trois et quatre heures de l'après-midi, sortirent de Thionville, par la porte de Metz, 400 fantassins et 120 cavaliers qui se déployèrent dans la plaine de Guénetrange, non loin d'une briqueterie créée par Charles-Quint pour restaurer le mur d'enceinte de la forteresse, et d'un ancien couvent de religieux Augustins. Ce hameau a conservé le nom de *la Briquerie*.

Il s'y livra quelques escarmouches. L'un des combattants commença à crier et demander le duc de Lunebourg pour parlementer avec lui de la reddition de la ville. Le combat fut interrompu; mettant à profit la trêve accordée, les Espagnols cherchaient à gagner la route de Luxembourg; mais la ruse ne tarda pas à être découverte, « et ils furent ramassés de telle sorte qu'ils furent rembarés jusques dans les portes de Thionville. »

Pendant ce temps, la plaine de *Manom* était sillonnée en tous sens par les boyaux des tranchées dont la tête s'approchait des remparts.

Le moment était venu de tenter un dernier effort. Sans se laisser décourager par l'échec de la veille, les assiégés sortent de Thionville de très-grand matin, par la porte de Luxembourg, au nombre de 50 chevaux et 700 hommes de

¹ RABUTIN.

« pied, à l'heure où les gardes ont ordinairement accoutumés se diminuer. » Ils se jettent à corps perdu dans les boyaux de la tranchée, passent au fil de l'épée tous les pionniers et culbutent tout sur leur passage.

Montluc avait imaginé de laisser aux arrière-coins des tranchées, un espace assez large qui servait de place d'armes pour y abriter 15 hommes avec leurs arquebuses et halberdes. Cette invention a été depuis perfectionnée; mais il est bon que l'on sache qu'elle date du siège de Thionville et qu'elle a vu le jour dans la plaine de *Manom*.

« Je les y faisais entrer — dit Montluc — en avant le jour, afin que les ennemis ne s'en aperçussent pas. C'était une embuscade. » Ce matin même, Montluc put s'applaudir de son invention. Il reconduisait Strozzi près du pont de *Manom*; arrivés à l'entrée du village, près d'une croix en pierre, il s'apprêtait à donner son cheval à Strozzi pour regagner le camp d'*Yutz*, quand il entend l'arquebusade des Espagnols, et voit le massacre des pionniers.

Montluc enfourche son cheval et accourt. Le capitaine *Lago*, qui occupait les places d'armes avec sa compagnie, s'était empressé de sortir des tranchées et de prendre les Espagnols en flanc. « Et ainsi les menasmes — dit Montluc — battant et tirant jusques auprès de la ville qui était à main droite. »

Les Français se retirèrent devant l'arquebusade des remparts. « Toute la journée se passa en canonnades si continues², que ladite ville et les tranchées paraissaient en feu. »

Cela n'empêcha pas de continuer les travaux de terrassement. Dès que la nuit fut venue, on y amena des gabions pour monter une batterie de siège. La tête de la tranchée

¹ **MONTLUC.**

² **BALLARD.** Relation du siège.

n'était encore qu'à deux cents pas de la ville¹, « mais la » batterie était devenue nécessaire, parce qu'estant veue² » par le côté de l'une de leurs principales plate-formes, » (celle de la *Tour aux Puces*) et de la plupart de la courtine de la ville qui était toute couverte de grosses pièces d'artillerie, on estoit forcé de se remparer grandement » pour se deffendre et couvrir. »

Cette batterie avait pour but de rompre le ravelin que nous avons vu joignant la *Tour aux Puces*, à l'encoignure de la courtine du côté de *Manom*. Ce réduit avait été fortifié depuis le jour où les Français l'avaient escaladé. Il renfermait des casemates ou souterrains voûtés avec embrasures par lesquelles l'artillerie portait un grand désordre dans le camp de Nevers.

Le travail de la tranchée et de la gabionnade se continua dans la journée du 14 juin; ce n'est que dans la nuit que furent amenées six pièces de gros calibre, avec tout le matériel de siège qu'allait réclamer l'attaque de la *Tour aux Puces*. Pendant toute la journée du 15 juin, il fut tiré au ravelin et à ses casemates avec une telle vigueur que ce boulevard ruiné ne tarda pas à être abandonné par les Espagnols.

Les batteries de la rive droite ne ralentissaient pas leur feu pour rompre le côté et le flanc de la plate-forme de devers Metz, (le bastion du *Belvédér*) « qui pouvait connaître et voir jusques aux pieds de ladite tour³. »

Protégés par cette canonnade, six cents arquebusiers choisis parmi les meilleurs tireurs se déployent sur le bord de la Moselle, se couchent sur le ventre, s'abritent derrière quelques tertres de gazon, s'en font des créneaux « par dedans lesquels⁴ ils prennent leurs mires et tirent si justement que il

¹ MONTLUC.

² BALLARD. Relation du siège.

³ ⁴ F. DE RABUTIN.

n'y avait homme des assiégés qui s'osast présenter ni seulement se découvrir sur le hault de la *Tour aux Puces* ni de la plate-forme, à qui ils ne fissent faire le sault. »

Cette arquebusade bien nourrie permit aux pionniers de la plaine de *Manom* de pousser plus avant leurs tranchées et d'amener le canon jusqu'en vue de la *Tour aux Puces*.

La soirée du 16 juin vit s'écrouler la crête de la muraille de cette citadelle sous l'effort multiplié des boulets. Une partie du parapet et des machicoulis s'étant abattue, le duc de Guise envoya des arquebusiers à neuf heures du soir ¹ pour tenter l'escalade. Ceux-ci s'attaquent d'abord aux palissades qui fermaient l'un des bouts de la contrescarpe ², les arrachent et s'en font un abri contre la mousqueterie des remparts. Dans le fossé même ils élèvent un petit retranchement. Les palissades avaient quatre pieds de largeur sur un pied d'épaisseur. Elles jouèrent le rôle de mantelets.

Le ravelin y joignant était à demi-ruiné. Les Français s'en emparent. Les voilà contre la *Tour aux Puces*. Rabutin nous apprend qu'ils étaient si près des ennemis, « qu'ils se pouvaient de main à main tirer des coups de pierre et de pique. »

Les arquebusiers fixent les échelles contre la muraille et gravissent le rempart; mais l'huile bouillante, les pierres, les poutres lancées du haut des machicoulis épuisent le courage des assaillants. Brûlés, aveuglés, transpercés, les assiégeants roulent les uns sur les autres. Leurs cadavres servent de marchepied aux arrivants. Quoique le duc de Guise les fasse remplacer d'heure en heure par des troupes fraîches, les Espagnols ont le dessus. Ce deuxième assaut, comme le premier, fut fatal aux Français, qui se rallièrent dans la tranchée et se remirent avec plus d'ardeur aux travaux de la sape.

¹ F. DE RABUTIN.

² *Id.*

Après un parcours de trois mille six cents pas, la tranchée était amenée contre le ravelin. Sur ses ruines, les Français élèvent une plateforme capable de renfermer quarante hommes. ¹ Pendant que l'on travaille à ce cavalier sous le feu de l'ennemi, une galerie souterraine conduit cinquante mineurs et pionniers au pied de la *Tour aux Puces* ² « pour en saper et desrocher les fondements. » Mais l'épaisseur de la maçonnerie, la cohésion du ciment rendent impuissants les pics et les marteaux.

« Nous demeurâmes trois nuits — dit Montluc — à pouvoir percer cette muraille. » Pendant que les mineurs travaillaient sous terre, la plate-forme du ravelin s'agrandissait et s'élevait. Quand Montluc fut parvenu à entamer les fondations de la tour, les soldats de la plate-forme se trouvèrent, après trois journées de travail, abrités derrière un terre-plein aussi élevé que la muraille de la *Tour aux Puces*. Tel fut le résultat obtenu par le travail des journées et des nuits écoulées du 16 au 19 juin.

De leur côté, les habitants de Thionville élevaient à la hâte une nouvelle muraille avec meurtrières, derrière celle battue en brèche, et construisaient, comme contremine des souterrains voûtés, des casemates.

Strozzi vint, dans la journée du 19 juin, visiter et presser les travaux de la sape. Il retourna au quartier-général d'Yutz pour changer ses vêtements souillés par un long séjour dans les galeries. Le duc de Guise le fit souper avec lui. « Ce fut son malheur — dit Montluc — car M. de Guise l'arresta pour le lendemain voir où ils mettraient quatre couleuvrines du côté où ils étaient (à la hauteur d'Yutz), pour battre aux défenses quand nous donnerions le lendemain l'assaut. »

Dès le point du jour, le duc de Guise avait fait recommen-

¹ Relation du siège. BALLARD, 1558.

² RABUTIN.

cer le feu avec vingt-huit canons , sur la rive droite de la Moselle , pour anéantir les batteries espagnoles établies sur le rempart et les travaux avancés. Il fallait à tout prix éteindre le feu de l'artillerie du ravelin de l'église qui rendait impossibles l'approche et l'assaut de la *Tour aux Puces*.

Les artilleurs français tirèrent sans désemparer jusqu'à midi. Au sortir de table , le duc de Guise voulut examiner , avec son favori , l'effet des couleuvrines. Arrivé aux tranchées sur le bord de la Moselle , à l'opposite du ravelin (où est l'hôpital militaire) , le prince s'appuie familièrement sur l'épaulé de Strozzi d'une main , tandis que l'autre désigne les désastres de l'artillerie. Un éclair luit du haut du bastion du *Belvédér*. Un coup de fauconneau se fait entendre , et Strozzi tombe , mortellement blessé , dans les bras du duc de Guise. Frappé au creux de l'estomac , au-dessous du sein gauche , il expira sur l'heure.

Sa tombe se voit dans l'église d'Épernay , avec ses armoiries. Il était seigneur de ce lieu.

La mort du favori valut à Vieilleville de rentrer en faveur. Il vint à *Manom* prendre le commandement général de la tranchée.

Nous avons vu que la sape n'avait pas prise sur les assises de la *Tour aux Puces* , sur ces fondations qui dataient de Charlemagne et peut-être même des Romains. On dut renoncer à faire sauter la muraille à l'aide de la mine. Le duc de Guise fit approcher un canon au fond du fossé ¹ , et il fit continuer la brèche par deux heures de canonnade.

Dans la nuit , une galerie en bois est jetée depuis le ravelin jusqu'au parapet de la tour. Tout est donc prêt pour l'assaut. Les Français n'attendent plus que le signal.

Dans la matinée du 21 juin , le clairon sonne , le tambour bat , les Français sortent des tranchées et enveloppent la

¹ **RABUTIN. — MONTLUC. — Relation du siège.**

Tour aux Puces, soutenus par l'artillerie d'Yutz que surveille le duc de Guise. « Poton, sénéchal d'Agenois, qui commandait l'une des quatre couleuvrines, nous faisait grand bien — dit Montluc — car il tirait toujours au haut de la courtine et à la plate-forme. » Les soldats que Montluc avait échelonnés le long de la Moselle, au pied de la tour, sont écrasés à coups de pierre du haut de la courtine, et leurs mantelets sont mis en pièces. Les arquebusiers se remplaçaient de quart d'heure en quart d'heure. On se tirailla ainsi pendant plus de cinq heures.

Deux fois les Français montent à l'assaut sur les ruines de la tour, deux fois ils sont repoussés avec perte. Le capitaine Léonor de la Bourdaisière, Hansclauer, fait capitaine de reîtres par Vieilleville, sont tués sur la brèche, à la tête de leurs compagnies que décime la mitraille. C'était une véritable boucherie, que Montluc, un des acteurs principaux, nous raconte en des détails saisissants. Quoique établis sur la muraille de la tour, les Français ne pouvaient tenir devant le feu et la mitraille que vomissaient de toutes parts les casemates construites dans l'intérieur de la tour.

Voyant l'effet désastreux de ces casemates, Montluc jette dans la tour une compagnie d'arquebusiers qui prend par derrière les casemates et met les Espagnols entre deux feux. Les assiégés battent en retraite sur le rempart de la ville. Seulement alors les Français purent en vainqueurs planter leur drapeau sur la tour. Les Flamands jetaient des pierres aux Espagnols du haut des remparts pour les forcer à rentrer dans les casemates. Mais les Français s'y étaient rués, ayant de l'eau jusqu'au-dessus des aisselles. Ils combattaient à coups de pique. Enfin ils se rendirent complètement maîtres du terrain. Les casemates furent brisées, l'eau s'écoula et les troupes purent entrer à l'aise dans la citadelle. Montluc appela un gentilhomme et lui dit : « Courez à M. de Guise » lui porter la nouvelle que la *Tour des Puces* est prise, et » qu'à cette heure il prendra Thionville ; mais jusqu'ici je » ne l'avais jamais cru. »

« De mémoire d'homme et au jugement de tous ceux qui ont longuement suivi et pratiqué les armes, il ne se vit jamais chose si bien défendue ni plus furieusement assaillie et combattue¹. » « Ce combat est le plus périlleux où je me suis trouvé, dit Montluc ; plusieurs y demeurèrent. A cinq heures de l'après-midi, la tour était prise. Nous avons combattu depuis es dix heures et comptons que le combat avait duré de six à sept heures. »

Toute la nuit du 21 juin fut occupée à se fortifier dans la tour contre la mousquetade du rempart ; et l'on commença aussitôt les sapes et mines nécessaires pour la ruine de la plate-forme, du donjon qui était à l'encoignure dans l'intérieur de la ville, notre magasin à poudre actuel.

Les assiégés étaient découragés de la prise de la tour ; le feu de leur artillerie se ralentissait. Le lendemain matin, 22 juin, à huit heures, les galeries de mine étaient terminées, quand un trompette sonna en chamade à la porte de Luxembourg. C'était le gouverneur de Thionville qui demandait à parlementer. Une capitulation fort honorable lui fut accordée, ainsi qu'à la garnison qui sortit par la porte de Metz avec les honneurs de la guerre. Les Français entrèrent dans la place. Trois jours après ils marchaient sur Arlon dont ils s'emparèrent sans coup férir.

Ch. ABEL.

Nota. Dans cette étude nous nous sommes proposé de suivre jour par jour les travaux du siège, ce qui n'avait pas encore été essayé jusqu'ici ; nous avons surtout cherché à coordonner tous les renseignements contradictoires fournis par les écrivains contemporains, tels que Seb. Munster, Montluc, Rabutin, Lachastre, Tavannes, duc de Guise, Vieilleville, et par les auteurs qui se sont inspirés de ces mémoires, tels que de Thou, Garnier, Tessier. Nous avons été ainsi conduit à nous écarter du récit fait par Carloix, rédacteur des mémoires de Vieilleville, récit dont l'*Austrasie* a déjà entretenu ses lecteurs dans une remarquable notice biographique du maréchal de Vieilleville, d'après Schiller, publiée dans l'année 1838, page 355.

¹ Relation du siège. BALLARD.

ÉTUDE

SUR

LES MAIRES DU PALAIS

D'AUSTRASIE.



I.

Il est très-probable que, même avant l'époque où les peuples du Nord s'établirent par la force des armes dans les provinces méridionales de l'Europe, les rois ou chefs de tribus avaient près d'eux un confident, un ami qui les accompagnait et les représentait dans toutes les occasions importantes. Cet homme devait être naturellement un des plus distingués de la tribu par ses grandes qualités et par son courage. Lorsque les Francs eurent pris possession de la Gaule, leurs rois habitèrent dans des palais qui devinrent le centre des affaires publiques. Le personnage privilégié, appelé alors à exercer près d'un roi les fonctions d'agent principal, reçut un titre nouveau, créé par les circonstances actuelles : on le désigna sous le nom de *maire*, qui voulait dire *le plus grand* du palais (*major palatii*). Il n'eut pas seulement la haute intendance de la demeure royale, mais il fut aussi le

premier ministre d'état, l'intermédiaire officiel entre le roi et la nation.

La dénomination de maire du palais, appliquée à ce fonctionnaire supérieur, dut naître et se populariser déjà pendant le règne des enfants de Clovis. Les quatre royaumes formés des provinces qu'il avait soumises, eurent chacun leur maire du palais; mais ce n'est que sous les petits-fils du conquérant que cette qualification est formulée, en propres termes, par notre historien Grégoire de Tours. Les premiers maires du palais dont il soit fait mention, appartiennent, en effet, à cette troisième époque de l'histoire franque, c'est-à-dire à la seconde moitié du sixième siècle. L'année 561 sera donc notre point de départ dans la recherche des souvenirs qui se rattachent à la mairie austrasienne.

Cette année avait vu se terminer le règne de Clotaire I^{er}, dernier survivant des enfants de Clovis. Clotaire, comme on sait, avait successivement ajouté à son royaume de Soissons les autres états de la Gaule qui formaient le partage de ses frères. Lorsque la monarchie franque, réunie tout entière sous sa domination, dut se diviser de nouveau et constituer, pour ses quatre fils, des royaumes séparés, ce fut Sigebert qui obtint celui d'Austrasie. Ce prince amena avec lui, dans la ville de Metz, son *nourricier* (gouverneur), nommé Gog, probablement originaire du territoire de Soissons, ou peut-être de la partie de la Champagne qui touchait à ce royaume. Gog acheta ou reçut en présent du roi Sigebert une maison dont il nous est parlé dans les récits du temps, et qui, au témoignage même de ce seigneur, était peu éloignée de la demeure épiscopale. On pourrait donc placer, avec une certaine vraisemblance, la nouvelle habitation de Gog parmi celles qui s'élevaient autour du palais austrasien, sur la colline que baignent la Seille et la Moselle.

Il y avait alors, parmi les chefs du royaume de Metz, un duc nommé Chrodinus, qui habitait lui-même une des demeures voisines de la résidence royale. Riche et instruit,

pieux et d'une bienfaisance qui dépassait les limites ordinaires, Chroдинus tenait, sans contredit, le premier rang dans l'opinion de tous les autres seigneurs ¹. Soit que par le passé il ait eu l'occasion de connaître Gog, soit que ce dernier, après son arrivée à Metz, eût été le visiter, comme cela était naturel, il se forma bientôt entre ces deux hommes des liens d'estime et d'amitié.

Gog était, en effet, un de ces Francs distingués qui avaient déjà pris une teinte de civilisation romaine et pour qui la littérature même n'était plus étrangère. Il avait appris la langue grecque et la langue latine : il avait étudié ensuite l'art de bien dire à l'école du rhéteur Parthénus, et s'était même un peu exercé à la dialectique ; enfin, il connaissait les poètes, il avait lu l'Enéide ². Bien qu'il avouât, par modestie, qu'il déchirait un peu la langue latine, il passait néanmoins pour charmer, par son éloquence, les oreilles des Gallo-Romains comme celles des hommes de sa propre nation. Il possédait aussi une profonde connaissance des lois ; et si l'on ajoute à tous ces mérites de l'esprit celui d'une âme religieuse, d'un cœur droit et sensible à l'amitié, on comprend qu'il avait dû, en effet, donner de lui à Chroдинus une haute idée.

Un des soins les plus sérieux dont Sigebert, devenu roi de Metz, eut bientôt à s'occuper, fut le choix d'un maire du palais. Le prince désirant consulter préalablement les chefs austrasiens, les invita à se rendre à sa cour pour lui donner leur avis ³. Les seigneurs lui désignèrent aussitôt Chroдинus. Mais Chroдинus refusa l'honneur qui lui était offert. Attaché par les liens du sang à presque toutes les grandes familles de l'Austrasie, il n'aurait pas eu, disait-il, la liberté nécessaire pour faire régner une bonne et sévère justice, et il ne

¹ Grég. Tur. l. vi. c. 20.

² Gogonis epist. apud D. Bouquet. t. iv. p. 70 et 71.

³ Fredegaire. Epitom. cap. 58 et 59.

voulait pas s'exposer au préjudice qui pouvait en résulter, devant Dieu, pour son âme. Il fallut donc chercher un autre maire du palais qui réunît toutes les conditions exigées pour de si hautes fonctions. Après que l'on eut longtemps délibéré sans rien conclure, le roi chargea Chrodinus de réfléchir sur cette question, et de lui faire connaître ensuite l'homme qui lui paraîtrait à lui-même le plus digne de la mairie.

Chrodinus se retira sans rien dire ; mais ayant songé dès la nuit même à la prière du roi, il lui sembla que personne ne pouvait mieux, que l'ancien gouverneur de Sigebert, répondre aux vœux du prince et du peuple austrasien. Il se leva de grand matin, et, prenant avec lui quelques-uns des dignitaires de la cour, il se rendit à la maison de Gog, qui était, comme la sienne, très-proche du palais. Chrodinus détachant alors l'écharpe qu'il portait nouée sur l'épaule droite, en signe d'honneur, la passa autour du cou de Gog, et la tenant avec ses deux mains : « Je vous donne ainsi, dit-il, le gage de votre domination future sur l'Austrasie ¹. » Les autres seigneurs présents firent de même, et ceux qui n'avaient pas assisté à l'élection confirmèrent ensuite les suffrages des premiers.

Sigebert ne pouvait être que satisfait d'un tel choix, et Gog alla recevoir du roi, son ancien élève, le titre de maire en présence des grands de la cour.

Peu après son élévation nouvelle, le ministre eut à remplir une importante mission. En 566, le monarque l'envoya en Espagne demander au roi visigoth Athanagilde la main de Brune, sa fille. Gog s'acquitta avec succès de son ambassade et amena heureusement la fiancée de son maître dans le palais de Metz, où Sigebert célébra son mariage avec la

¹ In crastino primus ad ejus mansionem perrexit Chrodinus ad ministerium, bracile Gogoni in collo tenens, quod reliqui cernentes ejusdem sequuntur exemplum.
(*Fredog. epitom. cap. 59.*)

plus grande magnificence. Ce fut alors que, suivant la volonté du roi, on ajouta au nom de Brune la finale *hild* ou *child* qui, dans la langue des Francs, signifiait une *héroïne*.

Avant d'aller plus loin, arrêtons-nous un instant devant les ruines vénérables de ce palais où s'abritèrent plusieurs de nos premiers rois. Si le temps ne l'a guère épargné, il ne faut pas du moins abandonner à l'oubli ce qu'il en a laissé subsister jusqu'à nous. Ici nous prendrons pour guide un homme que l'on aime toujours à suivre dans les explorations de l'antiquité historique.

« A l'époque romaine, dit M. Victor Simon ¹, la ville occupait l'éminence de Sainte-Croix, les deux versants dont le pied est baigné par la Moselle et par la Seille, et s'étendait vers la plaine du Sablon. Il existait, sur le point culminant de la ville, une vaste construction qui occupait l'emplacement situé entre les rues Chèvremont, de la Bibliothèque, des Trinitaires et de la Boucherie-St-Georges. »

Après avoir établi, par des preuves tirées de l'histoire, l'existence authentique, dans ce lieu, d'un palais romain devenu celui des rois d'Austrasie, M. Victor Simon remet au jour les traces de ce monument, visibles encore sur tous les points du vaste pourtour qu'il occupait. Ce sont des voûtes solides ou de fortes murailles régulièrement bâties, comme les arches de Jouy, et ornées de cordons de briques tracées de distance en distance à leur surface. Des niches arrondies se voient encore dans quelques places des anciens appartements. Nous avons visité nous-même une salle basse d'une étendue immense, entourée de murs semblables aux premiers et partagée par des colonnes qui supportent des arceaux cintrés, comme dans les nefs de nos églises.

¹ *Recherches sur l'emplacement du palais des rois d'Austrasie à Metz*, par M. V. Simon, conseiller à la cour impériale de Metz.

(*Revue d'Austrasie*, 1842.)

Essayons maintenant de ranimer un peu, s'il est possible, ces faibles débris ; représentons-nous un moment ces vastes salles, ces cours, ces galeries autrefois intactes, et au sein desquelles se déployaient les grandeurs de la monarchie franque avec tout le mouvement d'une administration royale. Rendons aussi à ce palais, avec ses anciens souverains, le ministre qui, après eux, y tenait la première place.

II.

Devenu le représentant du prince austrasien dans la capitale et dans les provinces, Gog remplit avec zèle et activité ses hautes fonctions. En qualité de maire, il devait prendre connaissance des affaires les plus graves, juger les causes portées devant la cour du roi, apaiser les querelles des seigneurs, donner son avis quand une faveur ou une grâce était demandée. Il avait autour de lui des conseillers choisis parmi les ducs et les comtes, mais distingués des autres par le titre de *Palatins*, qui indiquait leur présence habituelle dans le palais du monarque. C'étaient des jurisconsultes expérimentés et savants qui appartenaient soit à la race gallo-romaine, soit à cette classe particulière des Francs qui rivalisait avec la première pour la science et l'habileté. Ils étudiaient et discutaient avec le maire les grandes questions sur lesquelles il devait décider. C'était ce cortège imposant que l'on nommait *l'école du palais* : on y voyait figurer aussi des jeunes gens de haute famille destinés aux fonctions publiques et qui en faisaient ainsi, de bonne heure, l'apprentissage. Au nombre de ces hommes d'élite dont se composa le conseil de Gog, l'on remarque surtout le gallo-romain Lupus, duc de Champagne. Suivant le portrait que nous en fait un contemporain, c'était un chef de guerre consommé, un politique plein de prudence et un éloquent orateur.

Cependant le maire d'Austrasie n'avait pas de liaisons intimes seulement avec les seigneurs de la cour. Il visitait affectueuse-

ment et recevait dans sa maison, ou dans la demeure royale, les hommes dont se composait alors l'Église de Metz. A leur tête paraissait l'évêque Pierre, déjà connu de Gog avant que ce dernier ne fût établi en Austrasie. Dans une lettre à l'évêque, le maire se félicite de la circonstance qui le rapproche, dit-il, d'un ancien ami. Dans la même pièce, Gog mentionne encore parmi ceux qui ont une place dans son amitié, le princier Jean, l'archidiacre Macaire, qui montrait le plus grand zèle pour l'administration et l'entretien de l'église, le secrétaire Avulus, le chantre Théodose dont la voix harmonieuse pénétrait doucement les oreilles et les cœurs; enfin, le pieux et habile versificateur Sinderic, qui faisait pour l'Église de Metz des hymnes dont le maire se plaît à louer l'heureuse composition¹. La charge de maire du palais ne permettait pas, toutefois, à celui qui en était revêtu de résider habituellement dans le même lieu. Gog nous apprend qu'il était obligé de parcourir, chaque année, les diverses provinces du royaume pour en connaître la situation, y rendre la justice et y remplir les commissions que le roi lui avait confiées. Ce fut pendant l'un de ces voyages que Gog adressa à l'évêque Pierre cette lettre que nous avons encore, et dans laquelle il le prie de saluer pour lui les membres de l'Église de Metz, ainsi que tout le peuple de la cité.

Chaque année cependant arrivait un moment consacré au repos. Cette espèce de trêve à la fatigue des affaires publiques n'était pas fixée à une époque absolument régulière; la cessation naturelle des affaires en indiquait, à ce qu'il semble, le temps le plus opportun. Le maire pouvait alors songer à ses propres intérêts, ou prendre à son gré quelques délassements. L'évêque de Poitiers, Fortunat, l'un des amis de Gog, nous peint assez exactement, quoique sous une forme poétique, ces alternatives d'une vie partagée entre les

¹ Gogonis epist. ad Petrum Metensem episc. D. Bouquet, t. iv. p. 79.

occupations sérieuses, les soins utiles, ou les simples amusements ; vie toujours active, même au sein du repos. Dans une inquiète et affectueuse rêverie au sujet de Gog, dont il ignore présentement la destinée, le poète interroge les nuées légères que pousse vers lui le souffle du rapide aquilon. « Apprenez-moi, leur dit-il, quel est en ce moment le sort de mon cher Gog. N'est-il pas sur les bords du Rhin, aux flots vagabonds, pour tirer de ses eaux l'épais saumon que le filet y a saisi ? ou bien ne se promène-t-il pas sur les rives de la Moselle aux coteaux vineux, demandant à la douce fraîcheur de ses brises un remède contre les brûlantes ardeurs du jour ? Aurait-il porté ses pas vers la Meuse, dont les eaux roulent avec un doux murmure, et qui nourrit sur ses bords la grue, l'oie et le cygne lui-même ? N'est-il pas retenu, peut-être, par ces belles campagnes où l'Aisne brise ses flots contre l'épais gazon des prairies qu'il arrose ? Quel fleuve jouit de sa présence ? Est-ce l'Oise, la Sère, l'Escaut, la Sambre, la Somme, la Saur, ou bien celui qui porte à Metz les eaux salées dont il tire son nom ? »

Le poète se demande ensuite si le maire ne parcourt pas plutôt les forêts des Ardennes ou des Vosges ? S'il ne poursuit point de ses traits le cerf, l'ours, le buffle et le sanglier ? Puis passant à un tableau plus doux, il voit son ami tranquillement occupé des soins pacifiques que réclame l'exploitation de ses riches domaines. Enfin, après cette course vagabonde où l'a entraîné son imagination, l'écrivain ramène ses regards sur la demeure royale ; car il se peut aussi que Gog soit dans le palais de Sigebert, où l'école qui suit ses pas applaudit à ses paroles. S'il n'est pas au milieu de l'école palatine, il est sans doute aux côtés de Lupus, son fidèle conseiller. Il traite avec lui des saintes lois de la justice ; il donne des tuteurs aux orphelins, des secours à la veuve, du pain à l'indigent ¹.

¹ V. Fortunat. *carminum*. lib. vii.

Indépendamment de ses fonctions publiques, le maire avait à faire aussi les honneurs du palais lorsqu'un grand personnage venait visiter le roi ou lui soumettre quelque affaire importante. C'était alors que des bouquets et des guirlandes de fleurs paraient la salle du festin éclairée par des lampes d'un grand prix suspendues au plafond, et par de riches candélabres chargés d'un luminaire de la cire la plus pure. Une vaisselle d'or, d'argent, de cristal, d'agate ou d'onyx se déployait sur la table, où l'on voyait, au milieu des poissons et du gibier de toute espèce, de hautes pyramides de fruits disposés avec élégance sur des disques de matière précieuse. Aux côtés de Sigebert, sur les traits duquel se peignaient une dignité calme et une généreuse noblesse d'âme¹, paraissait la reine dont la beauté et l'esprit répandaient un grand éclat. Les hommages se portaient ensuite sur le maire qui occupait auprès de la famille royale la première place d'honneur.

Mais la joie ne régnait pas toujours dans les cœurs. Tantôt c'étaient les nations étrangères qui menaçaient l'Austrasie, tantôt c'étaient les discordes civiles qui éclataient avec fureur. Au sein même du royaume, le nom de Brunehild devint en peu de temps un sujet de déliances, de craintes et de haines violentes. En l'année 575, une guerre sanglante s'alluma entre Sigebert et son frère Chilpéric, roi de Soissons. La reine d'Austrasie voulait venger la mort de sa sœur, l'infortunée Galesuinte, dont Chilpéric, son époux, passait pour être le meurtrier. Rien ne nous apprend quelle fut, en cette circonstance, la conduite de Gog. Mais s'il donna des conseils de paix, s'il chercha, comme l'évêque de Paris, Saint-Germain, à prévenir de cruels désastres, il est certain que sa voix ne fut point écoutée. Pendant que Sigebert tenait le roi de Soissons enfermé dans la ville de Tournay, Frédé-

¹ V. Fortunat, in laudib. Sigeberti.

gonde, la nouvelle épouse de Chilpéric, envoya poignarder dans son camp le malheureux roi d'Austrasie.

Les Austrasiens ne voulurent point continuer la guerre commencée : ils abandonnèrent même à la vengeance de ses ennemis la veuve de Sigebert qui était, en ce moment, à Paris avec ses enfants. Cependant le duc Gondebald alla, par ordre de Gog, prendre dans cette ville le jeune Childebert, fils du dernier roi, et seulement âgé de cinq ans : on l'amena à Metz, où le maire le fit élever sur le bouclier le jour de Noël. La reine d'Austrasie, prisonnière de Chilpéric, fut envoyée en exil dans la ville de Rouen, à l'extrémité du royaume de Neustrie.

Pendant les premières années du règne de Childebert II, Gog administra le royaume d'Austrasie, et parvint à y maintenir une paix à laquelle les circonstances étaient peu favorables. Ce fut dans le cours de cette mission nouvelle que le ministre termina, en 582, une carrière difficile, mais qu'il avait remplie avec beaucoup de sagesse et d'honneur.

A. HUGUENIN.



SOUVENIRS.

A J.-B. L***.

Cherbourg, 12 juillet 1846.

Ami, j'ai lu ces vers échappés de ton cœur,
Où tu peins l'immense douleur
D'une mère qui voit de sa fille chérie
Par degrés s'éteindre la vie.
En nous disant ses pleurs, des pleurs mouillaient tes yeux,
Et, pour t'inspirer mieux,
Tu dus te supposer aussi malheureux père
Qu'elle était pauvre mère.

Tu n'as donc point sacrifié
Au démon du calcul ton démon littéraire?...
Dans l'air de nos bureaux, lourde et froide atmosphère,
Ton génie a plané sans être asphyxié ;
Et livrant tes accents à la presse indiscreète,
Tu n'as point redouté que, hurlant au poète,
D'un stygmate banal quelque puissant frondeur
Ne flétrit l'administrateur?...

Ni les ans, ni ces maux qu'un accident funeste
A jetés sur ta vie et qui durent encor,
Rien n'a pu te changer, la folle aux rêves d'or,
L'imagination, te console et te reste.
A tes graves travaux, quand tu peux arracher
Un instant de loisir, au lieu de rechercher
Quelle combinaison, sur le cours de la Bourse,
Peut de tes capitaux doubler au moins la source ;

Au lieu de découvrir l'heureux chemin de fer
 Qui doit sur ses wagons t'amasser des richesses ;
 Ou, devant des placards aux pompeuses promesses ,
 De méditer, le nez en l'air,
 Flairant d'instinct la commandite
 Qui pourrait t'assurer un bénéfice clair
 En achetant, vendant et fuyant au plus vite ;
 Au lieu de tout cela, tu composes des vers ;
 Au lieu de calculer, tu penses,
 Et sans intérêts tu dépenses
 L'esprit que t'a donné l'auteur de l'univers ,
 Un si beau capital !... Tu n'es pas de ce monde.
 Et t'afficher encore avec autant d'éclat !
 Tu n'appartiens pas plus, se dit-on à la ronde ,
 A ton siècle qu'à ton état.

Et pourtant je te porte envie !
 Dans les champs de la poésie
 Je glanais autrefois, ce furent mes beaux jours ;
 Et jamais cependant mon obscure mémoire
 De l'art de Guttenberg n'implora le secours.
 La pensée a ses rois, pour eux seuls est la gloire.
 Pour moi c'était assez, absorbé doucement
 Dans un paisible isolement,
 Que d'épancher mon cœur, d'écrire pour moi-même,
 Et quelquefois, par un effort suprême,
 De rechercher, près de quelques amis,
 Les modestes honneurs d'un suffrage éphémère.
 Ce temps est déjà loin ; l'âge, un état austère,
 Et des devoirs nouveaux et de nouveaux soucis
 Sont venus... Maintenant les rêves sont finis.
 De l'inspiration je cherche en vain la flamme.
 Le feu de la jeunesse, hélas ! loin de mon âme,
 S'est enfui sans retour...
 Age d'illusions qui commences la vie,
 Faut-il, brillante aurore, être sitôt suivie
 De la chute du jour !
 C'est notre destinée ; il nous faut, sur la terre,
 Toujours perdre, toujours regarder en arrière,

Et donner une larme au moment qui finit.
 Vivre, c'est accomplir un long pèlerinage,
 Où, plus nous avançons, plus, sur notre passage,
 Le site s'enlaidit.

Villes que traversa ma nomade existence,
 Lorsqu'attendant la gloire, hélas ! vaine espérance,
 Sur mon écu doré, fier de porter en croix
 Deux canons, dernier mot des peuples et des rois,
 Soldat inoffensif, je sillonnais la France !
 Metz, qui vis à tes pieds le colosse allemand,
 Vaincu, briser son glaive et fuir dans un couvent ;
 Formidable amazone à lutter toujours prête,
 Qui chassas d'un revers de ta puissante main
 Tant de rois étrangers, jaloux de ta conquête !
 Metz, si belle au milieu de l'immense jardin
 Du site magnifique où ton regard s'élançe ;
 Sentinelle immobile au-devant de la France,
 Ange bardé de fer qui gardes notre Eden !
 — D'une vaste province, antique métropole,
 Qui voulus, comme Rome, avoir ton Capitole,
 Toulouse au beau soleil, aux nocturnes concerts,
 Qui couves le plaisir sous ta poitrine ardente,
 Heureuse si jamais l'Autan, ce vent des mers,
 Ne venait déranger ta vie insouciante !
 — Valence, satisfaite, en tes modestes vœux,
 De ton ciel tempéré, du sol qui t'alimente,
 Qui laisses l'industrie enrichir d'autres lieux,
 Sans quitter le duvet de ta couche indolente,
 Et n'as, pour t'enivrer d'un vin délicieux
 Qu'à franchir sur un pont le Rhône impétueux !
 Villes où j'ai vu fuir mes plus belles années,
 Hélas ! en vous quittant, chaque fois je pleurais
 Des toits hospitaliers, des âmes destinées
 A comprendre la mienne et loin d'elle à jamais.
 J'aime à me rappeler votre chère mémoire,
 Comme ces vieux héros, dans leur caducité,
 Se consolent parfois, en lisant leur histoire,
 De ce qu'ils ne sont plus par ce qu'ils ont été.

Alors, douce amitié, je chantais à tes fêtes,
 Quand l'Air pétillant troublait nos jeunes têtes
 De son enivrante vapeur ;
 Heureux lorsqu'un convive, à la dernière stance,
 Au milieu des bravos dictés par l'indulgence,
 Portait la santé de l'auteur !

Aimables compagnons dont la verve si franche,
 La piquante saillie excitaient la gaité,
 Et vous dont le plaisir relevait la beauté,
 Anges aux doux regards, qui, d'une main bien blanche,
 Mêliez une onde pure au nectar redouté,
 En nos joyeux banquets quand, par votre présence,
 L'amour et l'amitié semblaient faire alliance !

Les mois, les ans que j'ai comptés
 Pèsent aussi sur vous ; le temps sur son passage,
 Ainsi que moi, vous a heurtés,
 Détachant d'heure en heure un reste du jeune âge.
 Vos cheveux ont blanchi, vos fronts se sont plissés,
 Et vos âmes moins expansives
 Ont passé sous l'étau des choses positives.
 Vos amis se sont dispersés...
 Et combien en est-il dont la terre dévore
 Les corps inanimés,
 Qui diraient, si leur voix pouvait répondre encore,
 A ceux qu'ils ont aimés :

- « Et moi je vins aussi prendre part à vos fêtes...
- » Ma main plus d'une fois a pressé votre main ;
- » Ma voix se confondit en un joyeux refrain.
- » Comme vous, je rêvai de bien douces conquêtes ;
- » De tendres sentiments ont fait battre mon cœur,
- » Souvent un seul regard fut pour moi le bonheur.
- » Comme vous, m'égarant dans ces riantes plaines,
- » De l'air pur du matin j'aimais à m'enivrer.
- » D'un brillant avenir les images lointaines
- » Charmaient mon âme ardente, avide d'espérer ! »

Ils dorment maintenant... La nuit et le silence
Succèdent aux festins, aux danses, aux chansons.
Nous dormirons aussi... Place à moi ! dit l'enfance,
Qui brûle de saisir tout ce que nous perdons.
L'être croît aux dépens de l'être qui succombe,
Et chaque fait surgit sur un fait effacé.
Hélas ! sachons du moins, en attendant la tombe,
Garder nos souvenirs, ce reflet du passé.
La mémoire est pour nous le livre de la vie,
Et l'on perd doublement le temps que l'on oublie.

Théodore DES RIVES.



M^{me} OCTAVIE STUREL-PAIGNÉ.



L'hiver de misère et de deuil qui va nous quitter enfin, laissera parmi nous bien des vides. Rarement nous avons vu la mort précipiter ainsi ses coups. Mais, de tous ceux dont elle nous a frappés, il n'en est pas qui ait produit une impression plus pénible, plus profonde, plus générale que la fin prématurée et soudaine de M^{me} Octavie Sturel - Paigné. Même parmi ceux qui ne l'avaient jamais connue, qui eût pu apprendre sans trouble que quelques heures avaient suffi pour ravir une femme si jeune, si admirée, si aimée, si nécessaire au bonheur des autres, et, comme elle l'avouait elle-même ingénument, si complètement heureuse ?

Il semblait que M^{me} Sturel-Paigné fût en quelque sorte prédestinée : elle a traversé la vie, si amère pour le plus grand nombre, sans jamais se plaindre et presque sans avoir jamais souffert. Il fallait à cette femme patiente et douce moins qu'à d'autres pour être satisfaite, et la fortune avait été plus prodigue envers elle qu'envers personne, allant en toutes choses au-devant de ses desirs et au-delà.

De quels labeurs ne s'achète pas le talent presque toujours ! Que de temps ne faut-il pas pour arriver à la réputation ! Que de peines même et de prudence pour conserver, sans qu'elles s'altèrent, les affections qui font, plus que le talent et plus que les succès, le charme de la vie ! M^{me} Sturel est morte avant de s'en être doutée ; pour atteindre à la perfection dans son art, pour réussir comme les plus habiles, pour être aimée profondément jusqu'au-delà du tombeau, il n'en coûta jamais à son aimable et facile nature, ni un effort, ni un calcul : elle n'eut qu'à laisser faire.

Entrée à seize ans dans l'atelier de M. Maréchal, dont elle fut l'une des premières élèves, tandis que les autres tâtonnaient sous l'inspiration du maître, elle réussissait sans y songer, et aujourd'hui

d'hui encore, que de si remarquables ouvrages ont effacé les souvenirs de ses premiers essais, on est surpris de l'adresse singulière qu'elle y déployait d'instinct, de premier jet, avant même d'avoir rien appris. Les résultats furent rapides, les succès aussi; après quatre ou cinq années d'études, elle figurait avec honneur, non-seulement aux expositions de Metz, où son talent fut si populaire pendant dix ans, mais à Nancy, sur le Rhin, à Troyes. De très-bonne heure, elle fut admise au salon du Louvre, où, depuis, elle envoya successivement des ouvrages qui marquèrent tous les progrès de son talent. Si jeune et si ignorée que fût M^{me} Sturel, et bien qu'elle demeurât fidèle à un genre auquel Paris accorde difficilement son attention, ses pastels ne passèrent jamais tout à fait inaperçus; il n'y eut pas d'année où quelques éloges ne vissent rendre justice à son mérite modeste; et, si elle fut quelquefois oubliée dans le nombre, elle eut ce bonheur, peut-être unique, qu'à Paris comme dans nos provinces, jamais la critique n'a mêlé à ses encouragements un seul mot qui pût, je ne dirai pas blesser son amour-propre, cela n'était pas possible, mais lui rien faire perdre de ses espérances.

C'est ainsi que peu à peu sa réputation grandissait sans rencontrer aucun obstacle, sans porter ombrage à personne, jusqu'à l'exposition ouverte à Metz en 1852 et au Salon de 1853, qui la consacrèrent. L'exposition messine eut cet intérêt particulier de réunir des ouvrages divers empruntés à toutes les phases de sa vie d'artiste, et on put ainsi, en même temps qu'on appréciait la souplesse de son talent, constater que, d'année en année, il s'était sans cesse développé jusqu'à ces magnifiques tableaux de fleurs et de fruits dont on n'imaginait plus qu'elle pût dépasser l'éclat et la perfection. Dès que ces tableaux parurent à l'exposition nationale, ils y furent plus admirés qu'à Metz; on sait leurs destinées: déjà plusieurs fois disputés, refusés même au ministre d'État parce qu'ils n'appartenaient plus à M^{me} Sturel, puis cependant, grâce à la courtoisie de leur possesseur, cédés à S. M. l'Impératrice, digne appréciatrice d'un talent qui honore son sexe, ils valurent à leur auteur, outre ces illustres suffrages, ceux de la presse et ceux du jury qui avait déjà hésité une fois, en 1851, lorsque les tableaux de notre compatriote eurent l'honneur d'être exposés parmi ceux qui avaient obtenu des récompenses, et qui, cette fois, poussé par l'opinion, lui décerna enfin une médaille qu'à nos yeux elle méritait depuis quelques années.

Ces succès surprirent M^{me} Sturel sans troubler sa modestie. On n'a peut-être jamais vu un artiste apprécier ses propres ouvrages avec autant de franchise; elle n'éprouvait pas plus d'embarras à en parler qu'à parler de ceux des autres, sans rongir des éloges, sans s'affliger des critiques, acceptant les conseils avec la docilité d'un enfant, s'ils lui paraissaient fondés, ou les discutant, si par hasard elle le faisait, avec une entière simplicité. Elle ne pouvait pas exciter la jalousie parce qu'on sentait qu'elle n'était pas capable de l'éprouver; sans fiel comme sans orgueil, et ne faisant jamais de retour sur elle-même, elle ne souffrait d'aucun succès, ni ne triomphait d'aucune chute; elle louait volontiers; elle critiquait peu, parce que c'était assez pour elle de ne pas arrêter les yeux sur ce qui ne lui plaisait pas. Cette inaltérable sérénité, qu'on lisait dans ses regards et dont on retrouve le reflet jusque dans ses ouvrages, faisait son bonheur et celui des autres; on ne craignait ni d'être blessé par elle, ni de la blesser soi-même; un commerce si sûr était plein de charmes; dans son intimité, on trouvait la véritable paix du cœur, et les affections qu'elle inspirait étaient éternelles.

Cette humeur égale, la simplicité de son caractère, la modestie de ses goûts, lui rendaient la vie intérieure plus douce qu'à personne; deux familles, dont elle était l'âme et le lien, s'étaient accoutumées à vivre autour d'elle, confondues par elle en une seule; au-delà du seuil de cette maison bénie et de cet atelier où elle aimait à travailler auprès de sa sœur et presque sous les yeux de son maître — depuis que l'active sollicitude d'un mari digne d'elle lui avait donné un petit jardin toujours en fleurs, où, sous le ciel, dans la solitude, elle pouvait se recueillir et s'inspirer directement de la nature, — depuis le jour surtout où la naissance tardive d'une fille avait dissipé le seul regret qui eût jamais troublé sa félicité domestique, — elle ne rêvait plus rien: c'était pour elle le monde entier. En effet, que manquait-il à ce bonheur qu'allait combler la venue d'un second enfant? L'enfant nouveau vint au monde sans souffrance; et c'était un fils, le fils attendu depuis deux générations!

Mais l'heure qui met le comble au bonheur en fait entrevoir le terme; en ce moment, l'âme s'ouvre malgré elle aux douloureux pressentiments, et c'est lorsqu'on n'a plus rien à désirer, que l'on se prend vaguement à tout craindre. En effet, la mort inattendue vint détruire cette félicité; M^{me} Sturel la pressentit, elle la vit venir; elle la repoussa avec horreur; tout son cœur se révolta à

la pensée que Dieu allait rompre tant de chers liens au moment même où il venait de les resserrer encore. Hélas ! la mort fut sourde, et le pauvre enfant, né pour tuer et non pour vivre, n'avait pas quatre jours lorsqu'elle frappa sa mère.

Les funérailles attirèrent une foule immense; ce fut une scène singulièrement pénible : on se pressait dans ces appartements à peine terminés dont, quelques jours auparavant, M^{me} Sturel prenait un si vif plaisir à régler elle-même la décoration intérieure; on s'asseyait, dans l'atelier, sur un meuble arrivé le jour même où elle s'alita, qu'elle avait attendu, qu'elle ne vit pas; dans les autres pièces, des ouvrages auxquels elle avait travaillé jusqu'au dernier jour, décoraient les murs encore à moitié vides; tout parlait d'elle, de son talent, de son bonheur, de tant d'espérances déçues ! Et déjà la dépouille mortelle franchissait le seuil, gagnant le cimetière de l'Est, où l'on creusait pour la recevoir une tombe à côté de la tombe à peine fermée de Desvignes.

Si vide et si désolée que soit la vie après l'éternelle séparation, l'artiste laisse du moins à ceux qui l'ont aimé cette consolation suprême qu'il ne périt pas tout entier : il lègue aux siens, à sa ville natale, un nom qu'illustre le souvenir des succès passés, et des ouvrages où il semble se survivre. Ni Desvignes, ni M^{me} Sturel ne nous ont quittés sans nous laisser quelque chose d'eux-mêmes. M^{me} Sturel n'avait que trente-quatre ans; mais elle a réussi de si bonne heure et tant de fois, qu'après quinze années de travail à peine, on gardera d'elle un très-grand nombre d'ouvrages excellents.

Bien que M^{me} Sturel doive particulièrement sa réputation à des tableaux de fruits et de fleurs, elle laisse cependant aussi quelques essais dans un autre genre. Il en est de toutes les dates, et, cet automne encore, elle a ébauché un enfant arrêté dans la campagne. Au début de sa carrière surtout, plus préoccupée alors qu'elle ne le fut ensuite de la justesse et de la précision des lignes, elle a donné de jolies études de figures. Plus tard, à mesure qu'elle allait resserrant sa carrière pour se renfermer dans un genre spécial, les personnages qu'elle peint, comme par rencontre, trahissent le défaut d'expérience; ils sont moins corrects; ils ont moins de vie; mais dans sa première manière, elle en a dessiné plusieurs

auxquels ses plus belles fleurs ne font pas tort. On se rappelle particulièrement une jeune fille assise au pied d'un arbre, qu'une enfant plus jeune encore couronne de fleurs, pastorale naïve traitée par M^{me} Sturel avec sa candeur accoutumée, et à laquelle elle avait donné le nom du liseron, sa fleur favorite. C'étaient aussi deux paysannes feuilletant un album, que M^{me} Sturel reproduisit plus tard elle-même avec moins de bonheur. Il faut citer encore deux copies fidèles et très-adroitement faites au Louvre, il y a treize ans, l'une d'après le Titien, l'autre d'après Van Dyck, et surtout cette charmante *Jeune fille au chapelet*, si délicatement modelée, si naïve d'attitude et d'expression; puis, pour sortir du style gracieux, l'*Extase de sainte Elisabeth*, peinture virile, et une tête d'ange recueillie, sereine, et dont la couleur suave rappelle, quoique avec une expression toute différente, le *Loisir* de M. Maréchal.

Toutefois, il faut s'applaudir qu'une direction judicieuse et l'amour de M^{me} Sturel pour la nature, l'aient de bonne heure amenée à s'occuper d'une façon particulière et presque exclusive du genre de peinture auquel la destinait une vocation véritable. Peintre de genre ou d'histoire, elle se perdait, malgré tout son mérite, au second rang; peintre de fleurs, peu à peu elle réussit à faire aussi bien que les meilleurs maîtres, et, ce qui vaut mieux, sans ressembler à personne, réunissant ainsi dans une mesure assez rare les deux mérites suprêmes auxquels l'artiste aspire: la perfection et l'originalité.

Depuis quinze ans, son talent n'a jamais cessé de grandir; il s'est modifié aussi, et l'on peut reconnaître dans ses tableaux de fleurs et de fruits trois manières assez tranchées. Les tableaux de la première ne sont pour ainsi dire que des études de nature morte (quelques branches de rosiers, ou des pavots, ou des lisérons, et déjà des roses trémières) isolées dans le demi-jour, dessinées sur des fonds de convention, d'une teinte monotone, verdâtre ou brune. Ce parti ne permet de donner ni aux contours une entière précision, ni aux tons toute la fraîcheur qu'ils ont dans l'atmosphère lumineuse; mais on rencontre souvent, parmi ces formes indécises, des détails étudiés avec soin, rendus avec finesse; même dans ces harmonies délicates, voilées, un peu timides, la couleur joint déjà souvent à la tendresse, au charme, une vigueur assez remarquable.

Insensiblement, dans ses conceptions comme dans ses effets, M^{me} Sturel devient moins discrète; pour donner plus d'éclat à ses

peintures, elle substitue à ces fonds ternes des fonds clairs comme l'azur du ciel, souvent le ciel même, et à ces simples branches de fleurs d'une même espèce, des bouquets où assortissent leurs formes et mêlent leurs couleurs des fleurs et jusqu'à des fruits d'espèces différentes. Elle complique encore ses compositions par des accessoires, des vases, une table de marbre, une draperie, des insectes. Ainsi, l'ensemble devient plus animé, plus saisissant, mais souvent confus, parce que l'artiste, entraînée par son excessive facilité, prodigue jusqu'à l'abus les détails, les combinaisons factices, les flots de lumière, et, pour avoir trop disséminé l'intérêt, compromet l'unité de l'impression. D'ailleurs, comme elle peint vite, quelquefois même avec une certaine négligence et en n'interrogeant que ses souvenirs, ses peintures perdirent souvent en finesse, en vérité, ce qu'elles gagnaient en richesse. C'est la loi commune qu'aux époques de transition les ouvrages d'un artiste trahissent les tâtonnements de son esprit, et, tout en présageant la supériorité de la manière nouvelle à laquelle ils préparent, fassent regretter la naïveté des premières études.

Mais les inquiétudes que ce passage inspirait aux admirateurs du talent de M^{me} Sturel, durèrent peu; après avoir quelque temps cherché sa voie, elle la trouva pleinement. Les fonds vides de ses tableaux s'animent, les accessoires disparaissent, les combinaisons se simplifient; de même que M. Maréchal, dans le *Tueur de Corbeaux*, le *Contrebandier*, le *Pâtre*, donnait à ses pastels une grande noblesse et tout à la fois une grande simplicité en détachant une figure isolée sur un ciel et un horizon de campagne, M^{me} Sturel renonça aux fonds de convention bruns ou clairs; elle rejeta de ses tableaux tout ce qui rappelait le boudoir, l'atelier, la confusion, la manière; elle revint à des motifs plus élémentaires, une seule branche chargée de fruits, quelques nuances de la même fleur, tout au plus deux ou trois espèces assorties sans effort, par exemple des raisins et des pommes, des iris et des pivoines: et, à ces branches, à ces tiges coupées, elle rendit la vie en ne les isolant plus de l'air qui les anime, de la lumière du ciel qui les colore, du paysage qui les soutient et qui les fait ressortir. Ainsi la peinture des fleurs rompit entièrement avec la nature morte et la décoration pour se rapprocher du paysage, et M^{me} Sturel eut l'honneur, en relevant le genre où elle excellait,

d'ouvrir une carrière où il est certain qu'on la suivra et probable qu'on ne la dépassera jamais.

De ce jour, elle ne s'est plus trompée; pendant trois ans, elle n'a reculé devant aucune dimension, aucun sujet, aucune forme, aucune couleur; on pouvait, sur son chevalet comme dans le parterre, ne pas trouver le même charme à toutes les fleurs, préférer la rose trémière, la pivoine, le pavot, l'iris, au datura et au lys; mais la perfection du faire était partout la même, et ses dernières œuvres, sans aucune exception, sont des œuvres de maître. On n'y trouve point ce fini, ce soin minutieux de la forme, cette vérité des détails qu'on admire chez les mattres patients de l'école hollandaise; sous le crayon de M^{me} Sturel, les fleurs les plus précises de contours, comme le liseron ou même le coquelicot et la rose, ont souvent laissé quelque chose à désirer; mais pour les grandes fleurs qui se font admirer par la noblesse du port, la vigueur de la végétation, l'éclat et la richesse des colorations plutôt que par la délicatesse des formes, M^{me} Sturel les peint comme personne n'a su les peindre avant elle. Il est difficile de dire avec quelle grâce, quelle hardiesse, quelle vérité s'enlèvent dans l'air vaporeux ces coings et ces pommes avec leurs feuilles rougies par l'automne, ces grappes transparentes, ces pavots aux nuances changeantes, ces iris aux délicats reflets, ces roses trémières aux douces et fortes couleurs.

De toutes les fleurs que M^{me} Sturel a peintes dans les dernières années de sa vie avec cet amour, avec cette perfection, il n'en est aucune qui l'ait inspirée plus souvent et d'une manière plus heureuse que la rose trémière. Nous pensons que c'est la fleur à laquelle son nom doit demeurer attaché. Depuis l'heureux tableau qui lui valut à Paris tant d'éloges, elle revint à ce modèle de prédilection cinq fois, et elle en a reproduit, sous tous leurs aspects, toutes les variétés. Ce sont uniformément quelques branches coupées au-dessous des fleurs, qui semblent tenues par la même main et se détachent sur les douces et sereines couleurs du ciel; ces larges fleurs épanouies, avec leurs vigoureuses feuilles vertes où circule une sève exubérante, semblent ainsi prendre au premier plan du paysage des proportions idéales. Cependant des modifications imperceptibles dans le port de la tige, et la diversité des nuances, donnent chaque fois à l'effet quelque chose d'original et d'inattendu: celles-ci, où le jaune domine, sont d'une vigueur

presque austère ; celles-là, dans leurs tons blancs et rouges dorés par le soleil, d'une richesse éblouissante ; les autres, où le rose pâle se marie au jaune clair et au blanc, d'une fraîcheur, d'une pureté, d'une délicatesse exquis. On ne saurait joindre un charme plus pénétrant à une plus saisissante vérité. C'est la perfection de ce genre aimable, c'est la nature elle-même.

On espère que notre ami le docteur Scoutetten, aidé par la famille de M^{me} Sturel, joindra à son intéressante notice sur la vie et les ouvrages de cette regrettable artiste ¹, un catalogue complet, minutieux, de ses tableaux et même de ses croquis, uné sorte de *Livre de vérité*. La liste sera longue, et nous y tenons d'autant plus que ces ouvrages sont disséminés et en partie perdus pour nous. Il en est même que les loteries des sociétés artistiques ont égarés au point que nous ne saurions en ressaisir la trace. La plupart cependant sont demeurés à Metz, et en si bonnes mains qu'on espère les y voir rester. Seulement, il faudra beaucoup les chercher pour les voir. Et il est permis de regretter vivement que la ville de Metz, moins empressée que les particuliers, n'ait pas songé plus tôt à réunir quelques tableaux qui résumassent la carrière artistique de M^{me} Sturel : il y faudrait tout au moins un tableau de genre, un tableau de fruits, un tableau de fleurs de chacune de ces trois manières successives. Au milieu d'une population où tout le monde et particulièrement les femmes aiment à s'occuper de dessin et de peinture, il serait heureux que la galerie publique mît sans cesse sous les yeux de ceux qui étudient ces précieux modèles. L'auteur de ces lignes a déjà supplié la ville de songer à l'avenir, et de ne pas attendre que les artistes lui échappent pour regretter inutilement de ne pas posséder ce qu'ils ont fait de mieux ². Toutefois, le tableau d'*Iris et Pivoines* dont la famille a bien voulu se dessaisir, marquera dignement, dans notre Musée, la place de M^{me} Sturel.

Dans ces trois dernières années, M^{me} Sturel a fait dix-sept tableaux, tous de grande dimension, dont neuf datent de ce dernier automne. Par une heureuse fortune, elle a voulu mettre la dernière main à tous avant un événement qui devait interrompre pendant quelques mois ses travaux. Tous sont donc achevés, et tous

¹ Metz, Lamort, 1854, 18 pages in-8.

² *Union des Arts*, T. II, p. 319-322.

sont remarquables, supérieurs à quelque titre. Sur le nombre, on compte quatre tableaux de fruits : des nêles avec des coings, une branche de pommier, et deux fois des pommes mêlées à des raisins ¹ ; les treize autres sont des lys orange et blanc ², des pavots sur un ciel nuageux qui fait seul exception parmi tant de ciels serrens, des pavots encore, mêlés à des coquelicots, des daturas, trois variantes de ses iris et pivoines ³, et jusqu'à six formes différentes de ses admirables roses trémières ⁴. Nous nommons ces dix-sept tableaux parce qu'ils ont déjà, parce qu'ils auront surtout dans l'avenir un grand prix. La famille de M^{me} Sturel est heureuse d'en conserver dix, qui, réunis à ses premiers dessins, à ses copies faites au Louvre, à sa *Petite Fille au Chapelet*, à son *Extase de sainte Elisabeth*, à quelques fleurs de différentes époques, et particulièrement à de charmants pavots qui marquent la fin de sa seconde manière, composent une des collections les plus intéressantes que nous ayons vues. C'est le précieux héritage légué par M^{me} Sturel à son mari, à sa sœur, à sa fille. Dans ses œuvres, ils la sentent revivre encore. Nous avons aimé à y chercher aussi son souvenir, sa pensée. Il nous était doux de rendre à son beau talent ce dernier hommage. Mais hélas ! lorsqu'on voit réunis tous ces chefs-d'œuvre faits par elle en un seul automne et terminés la veille de sa mort, avec quelle tristesse on sent tout ce que la mort nous a dérobé en frappant M^{me} Sturel à la fleur de l'âge et dans toute la maturité du talent !

E. G. R.

¹ Le plus petit de ces deux derniers, exposé au salon de 1853, appartient à M. le docteur Legrand ; les autres à la famille.

² C'est le plus grand de ces tableaux de fleurs. Il appartient à M. Sylvain Sturel.

³ Appartiennent à S. M. l'Impératrice, à M. le docteur Scoutetten et au Musée de Metz.

⁴ Trois de ces tableaux appartiennent à S. M. l'Impératrice, à M. le docteur Scoutetten et à M. Maréchal, maître de M^{me} Sturel. Dans deux de ceux qui restent à la famille, quelques fleurs de clématites sont mêlées aux trémières.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS.

Le grand événement du dernier mois artistique est la reprise, sur notre théâtre, des *Huguenots*, ce monument lyrique dû au génie de Meyerber. Risquer une pareille œuvre sur un théâtre de province, sur une scène de troisième ordre, n'était-ce pas une témérité, une folle entreprise? Ainsi disaient les aristarques, et celui qui écrit ces lignes faisait chœur avec eux, il l'avoue en toute franchise. Eh bien! il s'est trouvé que les *oseurs* avaient raison et que les *douteurs* avaient tort, et encore une fois s'est vérifiée l'exactitude de l'axiome latin : *audaces fortuna juvat*.

Oui, les *Huguenots* ont trouvé à Metz des interprètes, nous ne dirons pas excellents, parce que rien n'est plus puéril que d'exagérer l'éloge, mais au moins suffisants; oui, cette représentation a été sérieuse, convenable, et telle que des juges sévères en ont pu être contents. Les *Huguenots*, songez donc!... Cet ouvrage qui a exigé à son apparition à l'Opéra de Paris, des chanteurs exceptionnels, une mise en scène exceptionnelle et des répétitions pendant six mois!... Quelle différence du temps actuel à l'année dernière, pour ne pas remonter plus loin!.. Nos lecteurs se souviennent peut-être que dans ce même recueil, dans cette même chronique, nous constatons, l'année dernière, l'insuffisance notoire, nous allions dire absolue, des artistes messins du grand Opéra; nous rappellions, à la fin de l'année théâtrale, les *fiasco* désolants, les chutes lamentables qui avaient marqué toutes les tentatives faites dans le domaine de la grande musique. Et dans notre dépit trop légitimement motivé, nous arrivions à cette conclusion douloureuse qu'il ne fallait plus donner à rire par l'exhibition des œuvres du lyrisme magistral, et que le plus prudent, à l'avenir, était de s'en tenir aux *flonflons* plus ou moins harmonieux de l'opéra comique, seul genre lyrique que puissent aborder des interprètes secondaires. Voilà le vœu impie que

nous formions, le conseil perfide que le désespoir nous faisait donner, nous qui réservions notre admiration exclusive aux œuvres des grands maîtres, mais qui préférions le regret de ne pas les entendre au supplice de les voir mutiler... Et en effet, mieux vaut le silence que la profanation !.

Les temps sont donc bien changés d'une année à l'autre, et nous nous en félicitons dans l'intérêt de l'art. Les *Huguenots*, chose bonne à constater, ont eu trois ou quatre représentations successives qui toutes ont été convenablement suivies, consciencieusement applaudies et dignes de l'être. Nous ne parlerons pas ici de cet ouvrage immortel... A quoi bon ? Nous ne nous adressons qu'à ceux qui le connaissent et qui l'ont salué comme un vieil ami de retour après une longue absence. Quant à ceux qui ne l'ont jamais entendu, s'il en est, nous n'avons rien à leur dire, sinon d'aller l'entendre quand il reparaitra sur l'affiche. Occupons-nous donc exclusivement des artistes qui nous l'ont rendu avec un incontestable talent.

En première ligne, tous nos compliments sont dûs à M. Chambon, le premier ténor, un artiste distingué qui possède vraiment des qualités de voix et de jeu enviablés et même brillantes. Il a su donner au personnage de Raoul, le caractère de fierté patricienne et de passion exaltée qui en font un des plus beaux rôles du théâtre moderne. Le dirons-nous ? La romance du premier acte : *Plus blanche que la blanche hermine*, qui est en possession de l'admiration à peu près générale, n'a jamais produit sur nous qu'une médiocre impression. La mélodie n'en est pas franche, et sa vulgarité rappelle trop la facture des romances d'album. M. Chambon, cependant, l'a chantée de telle sorte qu'une glorieuse salve d'applaudissements l'a récompensé de ses efforts. Dans la scène du duel, il a dit cette magnifique phrase : *Dans mon bon droit j'ai confiance...* avec une grande puissance de voix et d'énergie. Dans le duo du quatrième acte, cette page musicale qui est un des chefs-d'œuvre de la scène moderne, il a soulevé la salle entière par l'exquise expression de son chant, tantôt caressant et extatique dans les transports de la passion amoureuse, tantôt effrayant de lyrisme dramatique quand Raoul quitte celle qu'il aime pour voler au secours de ses frères assassinés. Madame Noret l'a fort dignement secondé dans cette scène d'une difficulté inouïe. Elle a également fait plaisir dans son duo avec Marcel, au troisième acte. Sa belle et large voix trouve dans les *Huguenots* un cadre qui la fait incontest-

tablement valoir. M. Bessin a créé le rôle de Marcel dans ses bonnes traditions, et lui a donné un cachet dramatique et vrai ; mais pourquoi Marcel se présente-t-il partout le pot en tête et la cuirasse au dos ? Cela est-il convenable, surtout au deuxième acte, devant la reine de Navarre ?... Un pourpoint de Buffle eût été davantage dans les convenances du rôle. La bénédiction des poignards, pierre d'achoppement des scènes secondaires, a été enlevée avec un entrain remarquable et une rare justesse d'intonation. C'est le plus beau compliment qu'on puisse faire à des masses chorales qu'il est si difficile de discipliner et d'assouplir à une communauté satisfaisante d'intentions et d'effets.

En somme, la reprise des *Huguenots* sur notre théâtre marque un jalon glorieux dans la campagne artistique qui touche à sa fin.

Il y a quelques jours, nos dilettanti étaient conviés à une autre solennité musicale. Il s'agissait de la première représentation d'un opéra signé d'un grand nom, Donizetti. *Elisabeth* est une production posthume du grand maestro, et un présage défavorable s'attache d'ordinaire aux œuvres que la spéculation exhume du bagage inédit d'un auteur mort. Il faut convenir qu'en général ces éclosions qui semblent d'outre-tombe, n'ont jamais que très-médiocrement réussi, et nous avons grand'peur que l'*Elisabeth* de Donizetti ne justifie les défiances dont nous parlons. Cet ouvrage renferme, certainement, de très-beaux passages ; il a des airs très-chantants, des chœurs qui ont de l'originalité et de la vigueur, mais considérée dans son ensemble, *Elisabeth* est une œuvre à petite envergure, comparée aux grandes conceptions lyriques qui ont assuré à Donizetti une si belle place parmi nos compositeurs modernes. Nous citerons, cependant, comme offrant un tour gracieux et charmant, les couplets que Mademoiselle Pouilley (*Elisabeth*) chante à son entrée en scène au premier acte : *Partons, partons, mon père !* Le refrain, gracieux écrin de vocalises, se détache richement sur un chœur chanté *mezzo voce* et dont l'effet est brillant. L'air que chante Fernando : *Je vous revoie ma mère !* a de la couleur et de la mélodie.

Avant d'aller plus loin, un mot d'explication est nécessaire. *Elisabeth*, une moscovite exilée en Sibérie avec son père et sa sœur, veut aller à Moscou demander la grâce de sa famille à l'empereur, et elle part avec un courrier impérial pour la Russie. Les péripéties du départ et d'une route de 900 lieues, les détails de l'arrivée à

Moscou et de la réhabilitation du père d'Élisabeth, tels sont les éléments dramatiques du livret. Fernando a fort bien chanté, avec Mademoiselle Pouilley, l'allégo d'un joli duo, toujours au premier acte, celui dans lequel Élisabeth décide le courrier impérial à l'emmenner en Russie. Cet allégo a beaucoup d'élan et d'entrain.

Au second acte, Bessin, qui remplit le rôle d'un persécuteur du père d'Élisabeth, un traître repentant, chante des couplets bien facturés et qui ont été dits avec une grande expression et une belle énergie. Autre duo entre lui et Élisabeth, où nous avons reconnu parfois la touche du maître. Fernando chante aussi dans cet acte deux couplets d'un effet heureux et où il a prodigué cette sensibilité vibrante qu'il obtient par l'emploi bien ménagé de la voix mixte. On sait à quel effet cet artiste arrive, par ce moyen, dans *Charles VI*, sans contredire son meilleur rôle.

Le troisième acte s'ouvre par un chœur de buveurs qui nous a paru le plus remarquable de l'ouvrage. Le dessin en est hardi, original, et la mélodie d'une netteté saisissante. L'orchestration d'*Élisabeth* est sobre, bien conduite, mais on y cherche en vain les magnifiques éclats de lyrisme grandiose qui ont immortalisé le sextuor de *Lucie*, par exemple. Peut-être, aussi, le livret, sibérien s'il en fût, contribue-t-il à jeter un peu de froid sur cette partition estimable, mais non brillante.

Le décor du 2^e acte et la scène de l'inondation offrent un beau spectacle. Tout le monde voudra le voir et l'applaudir.

M. le docteur Scoutetten vient de publier une très-intéressante brochure biographique sur Madame Sturel-Paigné, cette admirable artiste que les arts messins ont récemment perdue. L'hommage d'une plume plus autorisée que la nôtre, paie, dans cette livraison même, à la mémoire de cette femme si regrettée et si digne de l'être, un tribut d'éloge et de douleur sur lequel il ne nous appartient pas d'encherir; disons seulement que M. Scoutetten, dans la brochure que lui a dictée le plus honorable sentiment, a heureusement mis en

relief les qualités artistiques qui ont placé Madame Sturel au premier rang dans sa spécialité, et qu'en discutant les titres qui la recommandent à l'admiration de tous, M. Scoutetten a prouvé en même temps la pureté de son goût et l'étendue de ses connaissances en matières d'art.

PHILBERT.



L'administrateur-gérant de l'Austrasie,
A. ROUSSEAU.

Metz, imp. de Pallé et Rousseau.

SAINTE-CLAIRE.



III.

O Vauvenargues ! quelle charmante douceur dans vos pensées ! que d'affection et de sollicitude dans vos paroles ! Ignoré des hommes de votre temps, repoussé par un ministre sans sagacité et sans justice , livré à vos seules forces au milieu d'un monde plein d'égoïsme , vous avez vaincu tous les dégoûts , vaincu le désespoir , et votre âme , débarrassée d'entraves , s'est élevée à la hauteur du plus beau stoïcisme , à l'âge même où l'impatience et l'ambition exercent le plus d'empire. La postérité vous a vengé. De votre siècle tout a disparu , et la plus vénérable des monarchies , et la plus frivole des sociétés , et Voltaire lui-même dont le pouvoir avait si long-temps prévalu. Mais comme ces fleurs délicates et humbles qui , sous les décombres des vieux édifices , naissent d'une semence mystérieuse , vos idées nobles et simples , dédaignées d'abord et laissées dans l'oubli , sont apparues tout à coup au milieu des ruines du passé ; elles sont apparues dans toute leur grandeur , et maintenant elles séduisent et éclairent cette jeunesse que vous avez tant aimée.

Ainsi pensa le fils de M. de Vigors lorsqu'il eut parcouru quelques pages du livre que M^{me} Hervey lui avait mis entre les mains. Quelques instants avant l'heure du dîner , Élisabeth descendit au jardin ; l'étudiant l'aborda et lui montrant le volume qu'il tenait encore ouvert :

— Vous m'avez envoyé un aimable consolateur , dit-il ;

— Oui , reprit Élisabeth , ne vous en séparez jamais. Nous

ne sommes pas sur la terre pour être heureux, et c'est un grand bien que d'avoir près de soi un ami discret, d'une humeur toujours égale, et dont le langage est toujours inspiré par une conscience pure et par un cœur rempli de sensibilité. Vauvenargues a cependant un tort, à mon avis, il se tait sur la doctrine chrétienne qui est évidemment la source unique de la force morale. Mais il était religieux à coup sûr; il connaissait le dogme; il avait la foi; et ses maximes ont conservé l'empreinte des sentiments irréprochables qui l'animaient.

— Vous avez bien raison, Madame, répartit Joseph; il est impossible qu'un écrivain aussi probe et aussi sincère soit demeuré indifférent au culte de Dieu, et si par la forme ses leçons ne sont pas celles d'un ministre de l'Évangile, ce que j'en ai vu jusqu'à ce moment m'a persuadé de leur orthodoxie. Et d'ailleurs, pour me rassurer et me convaincre, vos recommandations ne suffisent-elles pas?

— Non, non, Monsieur, ce n'est pas ainsi qu'il vous faut juger des choses. Il y aurait peu de sagesse à se contenter des appréciations d'autrui; lisez, étudiez, comparez, et si votre esprit s'intéresse à ce travail, vous me parlerez de vos impressions et vous rectifierez peut-être les miennes.

— Combien je dois vous remercier de ces conseils! A Paris, mes journées se sont écoulées souvent dans l'ennui, souvent dans l'oisiveté; mais maintenant, fidèle aux inspirations de votre généreuse amitié, je veux mettre à profit mes loisirs, je veux connaître les écrivains que vous avez préférés, et si la lecture m'amenait à des sentiments pareils aux vôtres, je m'estimerais plus heureux que personne du monde.

— Voilà de l'enthousiasme, c'est un excellent signe. Allons, l'hiver prochain, vous serez un grand philosophe, dit Elisabeth en souriant; vous m'entretiendrez de vos découvertes, et je deviendrai votre élève après avoir été votre modèle et votre maître.... Persévérez, ajouta-t-elle, dans la voie que vous venez de vous tracer à vous-même. Après quelques efforts

tout vous paraîtra facile; des jouissances qui vous sont inconnues vous attacheront pour jamais à la vraie littérature et vous affranchiront des soucis multipliés dont l'amertume empoisonne la vie des oisifs. Je l'entends souvent dire à mon grand-père, nous sommes dans un temps où les hommes jeunes doivent se préparer à des luttes plus violentes peut-être que celles de la fin du dernier siècle. L'ordre moral est troublé; le calme n'existe plus même à la surface; un étrange besoin d'agitation tourmente cette classe nombreuse qu'une jalousie implacable soulève contre les restes d'une aristocratie détrônée depuis long-temps. Et si elle n'est soutenue par la génération nouvelle, la monarchie succombera bientôt, dit-on, pour la dernière fois; car les amis qu'elle a conservés, à travers toutes les révolutions, vieillissent et disparaissent. Ainsi, Monsieur, c'est aux gens de cœur qui ont aujourd'hui toute la vigueur de la jeunesse, qu'il appartient de préserver le pays, à force de talent et de dévouement, à force de hardiesse et de prudence. La défense sera pénible et longue, si j'en crois l'opinion commune des partisans de la paix publique. En face d'une telle situation, l'insouciance est un crime, et vous auriez honte de vous en rendre coupable.

En s'exprimant de la sorte, M^{me} Hervey se rendait l'organe d'une opinion loyale et saine, et ses paroles respiraient ce patriotisme dont les femmes ont maintes fois donné l'exemple en France, non pas seulement au moyen-âge, mais aussi dans cette société policée du dix-neuvième siècle, à laquelle il était réservé d'assister, hélas! au désordre politique le plus profond. Mais la jeune conseillère du fils de M. de Vigors ne se doutait pas que les derniers mots de son exhortation devaient allumer dans l'âme de son docile auditeur la plus noble et la plus ardente des passions.

Ah! c'est une heureuse fortune que de rencontrer, quand il en est temps encore, une de ces chaudes inspirations qui prêtent au caractère et le courage et l'énergie. Alors plus de

mollesse ni d'indécision, plus de vide au cœur, plus d'inutiles tâtonnements ni d'hésitations pusillanimes. Les regards fixés vers son but, l'homme suit hardiment sa route. Son guide, c'est sa conscience; son soutien, c'est l'espoir de faire le bien, et son arme, c'est son esprit, son esprit devenu puissant par le travail qu'il s'est imposé!

Les alliances ou les haines des partis ont agité les peuples, peut-être depuis l'origine du monde. Dans le tumulte des disputes politiques, des nations entières ont perdu leur indépendance et leur honneur. Mais ailleurs, au sein même des plus tristes agitations, les vrais principes ont résisté à toutes les attaques; ils ont survécu à tous leurs ennemis, et après des vicissitudes sans nombre, il ont repris leur force un instant compromise par les excès des factions. Et même avec des institutions vicieuses, on a vu des nationalités grandir, se consolider et s'étendre.

Ce singulier privilège, à quelles causes l'attribuera-t-on justement?

A une seule, à l'éducation. Il en est de la vie publique comme de la vie privée; dans l'une et dans l'autre, la paix et le bonheur ne s'obtiennent qu'au prix des concessions mutuelles exigées chaque jour, à chaque pas; et la prospérité des États, comme celle des familles, n'est pas le fruit des lois gravées sur le marbre ou sur l'airain; elle est le fruit des mœurs raisonnables que la société pratique et qui préparent les hommes à l'intelligence et au gouvernement des intérêts communs, après les avoir accoutumés dès l'enfance à la modération, à la contrainte et au respect. Des législateurs modernes ont eu des conceptions merveilleuses pour assurer toujours le triomphe de la raison dans les grandes affaires publiques. Leur œuvre est restée stérile. Ils avaient compté sans l'éducation, et c'était elle qu'il fallait réformer d'abord pour mettre d'avance les libertés à l'abri des scandales qui les tuent.

Telles étaient, il y a trente ans, les pensées de quelques

philosophes dont l'autorité récente s'exerçait alors dans un cercle étroit. M^{me} Hervey les connaissait à peine de réputation, mais elle n'avait besoin que de son propre jugement pour s'associer sans réserve à leurs idées radicales et pures. Saisie de cette vague inquiétude qui se répandait déjà dans toutes les régions sociales, elle se faisait, sans doute à son insu, l'interprète de la seule doctrine efficace, en usant de son influence pour apporter dans les allures du jeune protégé de son grand-père un changement décisif. Il y a souvent dans le bon sens d'une femme un peu mêlée aux choses du monde, des trésors de vérité que la conversation révèle et qui éblouissent les esprits les plus réfléchis. Ce furent cette finesse d'intuition, cette perfection du tact, cette vivacité d'intelligence qui firent autrefois le charme et l'attrait des réunions intimes, si fréquentes à la fin du dix-huitième siècle et d'où le pédantisme et l'érudition de parade étaient exclus sans pitié. Elisabeth avait en elle tout ce qu'il fallait pour tenir le rang qu'ont occupé M^{me} de Duras et beaucoup d'autres. Aux dons d'un esprit aimable et sérieux, elle joignait même les grâces extérieures qui manquèrent souvent, on le sait, aux maîtresses de maison devenues célèbres; et il ne dépendait que de son désir, d'attirer à elle, à son tour, ceux qui recherchaient avidement les relations relevées. Mais elle ne prétendait à rien de tout cela; la peine l'avait rendue modeste et craintive; elle aimait le silence et préférait à l'éclat et au prestige d'une royauté de salon, les jouissances moins vaines que l'âme se procure à elle-même, loin du mouvement et du bruit.

Cette gravité et cette vertu trouvaient dans le fils de M. de Vigors, un admirateur sincère et chaleureux. Elles ajoutaient encore à son affection pour la jeune femme, car le cœur de l'homme est ainsi fait: ce qui lui appartient ou ce qui lui est promis à lui seul gagne à ses yeux un prix infini; ce qu'il doit partager ou ne posséder qu'à demi, lui semble sans valeur. Si M^{me} Hervey se fût produite au milieu des

splendeurs mondaines, au milieu du cortège ordinaire que la mode rassemble autour des femmes riches et belles, elle n'eût produit peut-être sur l'étudiant qu'une sensation bien passagère. Mais là, dans la demeure silencieuse du vieux M. Dupérier, dans le calme d'une vie presque solitaire, elle appelait la sympathie ; et l'isolement auquel elle s'était condamnée donnait à Joseph l'espérance de jouir seul de son amitié et de son estime ; espérance où perçait, dira-t-on, l'égoïsme, mais qui était, malgré cela, digne d'éloge et de succès.

Et à ce sentiment né depuis quelques heures dans l'âme du jeune homme, il s'en ajoutait un autre non moins vif, non moins facile à définir, non moins fécond.

Le dévouement héréditaire des sujets ou des citoyens envers les races royales a été, à certaines époques, le mobile des actions les plus éclatantes ; il a fait la force des monarchies. Aussitôt qu'il s'est éteint pour céder la place à de malheureuses défiances, la politique intérieure a paru perdre tout équilibre. Ce dévouement sage et salutaire résultait de cette éducation dont il s'agissait tout à l'heure ; il se confondait avec l'amour de la patrie. Chez quelques nations, dans quelques provinces, il s'est longtemps conservé comme une tradition fondamentale ; le fils de M. de Vigors le professait hautement.

Mais il en était souvent de ce culte respectable comme il en est de tous les cultes ici-bas. On le négligeait, on s'y livrait avec tiédeur, on se laissait atteindre par les traits d'un insidieux persiflage qui partaient du camp des esprits forts ; le zèle enfin sommeillait quelquefois. C'était cette apathie que les paroles de M^{me} Hervey avaient attaquée ; c'était cette nonchalance qu'elles avaient chassée du cœur de l'étudiant, et, piqué d'honneur, désireux de plaire à son amie, ému des dangers que le trône pouvait courir, il allait désormais prendre au sérieux la tâche difficile qui était dévolue à la jeunesse de son temps.

Ainsi dans cette seule journée, la première peut-être qu'il eût consacrée à la méditation, un horizon immense s'était ouvert devant les yeux du jeune homme. La métamorphose était complète. Elle fut durable parce que les idées larges procèdent l'une de l'autre, aussi bien que le font les mauvaises. Elles naissent d'un même germe qui, vivifié par la lumière, se développe avec une sève intarissable et fructifie jusqu'à la mort. Joseph prolongea son séjour à Sainte-Claire autant qu'il le put, et le cours du temps lui parut plus rapide que jamais. Sa carrière venait de recevoir une direction nouvelle et inattendue; un aliment était donné à cette activité dont il avait en lui le principe; et semblable aux prosélytes récemment convertis, il s'engageait avec une ardeur extraordinaire dans les études qui lui étaient conseillées. Empressement louable et vraiment providentiel, car des occupations attachantes et suivies étaient seules capables d'éviter alors à Joseph les misérables tourments d'un amour téméraire et déplacé dont il avait redouté les atteintes. Grâce à l'impulsion que son esprit avait reçue, le penchant qui se fortifiait dans son cœur resta dégagé de toute arrière-pensée funeste, et en s'élevant dès l'origine au-dessus de la trivialité, il se maintint constamment dans les bornes d'une affection touchante et sans danger.

Paisible et franche intimité, vous êtes la source des plus fins plaisirs de l'esprit et des seuls soulagements véritables que l'homme ait à chercher dans le monde. Vous êtes le nerf de la vie. Vous adoucissez les douleurs, vous doublez les joies, vous donnez l'essor aux facultés humaines; sans vous, tout est triste et monotone. Par bonheur, vous n'êtes point méconnue partout, et lorsque l'usage, dans sa sécheresse, vous aura bannie de la demeure de la plupart des femmes, vous trouverez un asile dans les sphères où les qualités aimables se seront réfugiées avant vous. Là vous régnerez toujours.

.

.

Il y a peu d'années, dans une maison du quartier de la Madeleine, se réunissaient souvent quelques-uns des personnages sur lesquels l'attention de la France était alors fixée. Des jeunes gens, en petit nombre, y étaient admis le dimanche. On n'y parlait point politique. On n'y prônait, on n'y attaquait aucun parti. L'entretien ne roulait que sur les événements secondaires, et la verve des orateurs ou des publicistes était tenue d'être innocente. Cette maison était celle de M^{me} Hervey, de M^{me} Hervey âgée de cinquante ans, veuve et aussi heureuse qu'elle pouvait l'être encore après avoir vu mourir son grand-père, après avoir assisté deux fois au regrettable triomphe de l'opinion qu'elle n'aimait point.

M. de Vigors habitait sous le même toit. Il avait épousé une des cousines d'Élisabeth, et ce nouveau lien lui permettait de vivre plus près de son amie. Dans le salon de M^{me} Hervey, il était un de ceux que la jeunesse écoutait avec le plus de curiosité. Obligé de renoncer, en 1830, à des fonctions importantes que M. de Martignac lui avait confiées, il était entré plus tard à la chambre des députés; ses travaux historiques lui avaient ouvert de bonne heure les portes de l'Institut, et il avait rassemblé autour d'Élisabeth les hommes de talent qui méritaient son estime.

M^{me} Hervey vient de descendre dans la tombe. La villa de Sainte-Claire n'existe plus; un moulin l'a remplacée. Mais les souvenirs de 1821 sont restés chers à l'Académicien. Que le récit de cette simple histoire aille donc lui rappeler un des plus doux moments de sa noble vie!

L.-E. DE CHASTELLUX.



1.



2.



3.

1843

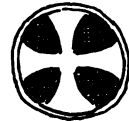
5.



4.



6.



7.

FRATER HEINRICVS MOSHEIM JOS 1054

RECHERCHES

Sur les Sépultures des premiers Ducs de la maison de Lorraine,

DANS L'ABBAYE DE STURZELBRONN. ¹



Sturzelbronn est aujourd'hui un modeste village situé dans la position la plus sauvage, à l'extrémité orientale du département de la Moselle, et à treize kilomètres de la petite ville de Bitche.

Une porte monumentale du siècle dernier donne accès de la route actuelle dans l'ancienne enceinte de l'abbaye. (Pl. II, fig. 9.) On voit encore à gauche de la porte et adossée au mur qui fait face à la route, la colonne à laquelle étaient attachés les coupables condamnés à la peine du carcan, dernier indice de la puissance temporelle des abbés de Sturzelbronn. Les dépendances situées à droite de la porte principale servent aujourd'hui de caserne de douane. Si on ajoute à ces débris, des caves creusées dans le roc de la montagne qui dominait le couvent, un pan de muraille formant actuellement le pignon d'une maison particulière ², autrefois la par-

¹ Département de la Moselle, arrondissement de Sarreguemines, canton de Bitche.

² La porte que l'on remarque sur le dessin (Pl. II, fig. 7) est bien l'ancienne porte du latéral de l'église, côté de l'évangile. La fig. 8 donne la coupe des moulures des montants et de l'archivolte cintrée. Le tympan en pierre est décoré d'une croix et de deux cercles dans chacun desquels est dessinée une étoile à six branches formée d'arcs de cercle. On voit au-dessus de la fenêtre, un autre tympan du même style, mais de plus grandes dimensions, qui surmontait probablement la porte cen-

tie gauche de la façade de l'église du monastère, dont on voit encore la porte latérale (Pl. II, fig. 7), quelques débris de constructions nivelés à la hauteur du sol, restes des murs de l'église et du cloître, on aura les seuls témoins encore subsistants de la riche abbaye fondée en 1135 par le duc de Lorraine Simon I^{er}, dont les droits d'usage dans les forêts s'étendaient depuis la pierre druidique connue sous le nom de *Breitenstein* jusqu'à Saltzbruchen¹.

L'abbaye de Sturzelbronn, autrement dite du Val de Ste-Marie, dans la forêt de Wasgaw, prit son nom d'une belle fontaine minérale située à peu de distance et connue sous le nom de *Sturzel*². Le *Vallerius lotharingæ*³ fait mention de cette source : « Dans le voisinage, auprès de l'abbaye de » Stilsbronn, il y a un étang dans lequel se trouvent de » grands rochers de terre empoissée, ainsi que de la craie » soufrée ; plusieurs veines d'eau bitumineuse en sortent, » mais le mélange d'autres eaux en diminue la qualité et la » vertu. »

Une promenade suivant les contours escarpés de la colline au-dessus du couvent et dont on voit encore les traces,

trale de l'édifice et qui, lors de la démolition de l'église, fut rapporté à la place où il se trouve aujourd'hui. Les dessins dont il est chargé sont analogues à ceux qui décorent le premier tympan : une croix au milieu et des cercles ornés séparés de la croix par des arcs de cercle, dont celui de gauche figure une chaîne. M. le curé de Sturzelbronn veut y voir un sens mystique : la renonciation au monde et à soi-même indiquée par la croix ; la charité représentée par les cercles qui figureraient les dimensions des pains distribués aux pauvres par les religieux ; la chaîne serait le symbole de la règle et de l'attachement des cœurs par la charité et la prière.

Malgré l'apparence romane de la forme, résultant d'un premier coup-d'œil, il est impossible, après un examen plus sérieux, de faire remonter cette construction au-delà de l'époque de la réédification par l'abbé de Mahuet, au commencement du dix-huitième siècle.

¹ Notice de Lorraine.

² Thierry Alix. *Description du comté de Bitche*, manuscrit de la bibliothèque de la ville de Metz. Le président Alix a fait cette description en 1376, il est mort en 1394.

³ Par Pierre Buchoz. — Nancy, 1769, 1 vol. in-12, page 277.

conduisait du jardin de l'abbaye à la source fréquentée alors par les pieux cénobites.

« Au contour de la dicte abbaye sont sept montagnes qui »
 » appoinctent contre icelle, au pied desquelles sont plusieurs »
 » estangs qui rendent leurs eaux et degoustz par le milieu de »
 » ladite abbaye, y faisant forme de ruisseau où l'on prend »
 » force escrevisses. Le hault chemin s'adonne parmy le »
 » cloistre, devant la porte est bastie une hostellerie pour les »
 » passants ¹. »

Ce monastère fondé par le duc Simon I^{er}, à l'instigation de saint Bernard qui lui procura quelques religieux de l'abbaye de La Ferté, de l'ordre de Citeaux, fut doté de biens considérables que la pieuse sollicitude des successeurs de Simon vint encore augmenter. L'habitude qu'avait contractée ce prince d'y faire chaque année une retraite, l'y amena en 1139; il y mourut le 19 avril et y fut inhumé².

Le P. Hugo, abbé d'Etival, donne, dans son traité historique de la maison de Lorraine, au sujet de cette sépulture, quelques détails qu'il ne sera pas sans intérêt de rapporter ici: « En 1570, le 26 août, Charles II, duc de Lorraine ³, »
 » appelé vulgairement le grand-duc Charles, fit faire une vi- »
 » site à Stulzbronne. On y observa, ainsi que le rapport des »
 » commissaires l'énonce et dont j'ay reçu copie, que dans le »
 » cloître, près de la porte par laquelle les religieux entrent »
 » dans l'église, à main droite sous une arcade, il y avoit un »
 » mausolée de pierre rougeâtre, sur laquelle étoient sculptez »
 » dans un écu, trois alérions en bande, surmontez d'un lam- »
 » bel, et qu'audessus de ce tombeau on lisait ces paroles : »
 » *Inclitæ memoriæ Domini Simonis, olim Lotharingorum* »
 » *Ducis arma deposita 1138, 15. Kal. Maii, hujus cœnobii* »
 » *fundatoris, cujus anima requiescat in pace.* »

¹ Thierry Alix.

² Henriquez.

³ Les historiens s'accordent assez généralement à le désigner sous la dénomination de Charles III.

Le président Alix en parle à peu près dans les mêmes termes, mais il lit une autre date sur l'épithaphe : « Le dit duc » Simon premier fondateur git inhumé devant et tout proche » le portail de ladite abbaïe avec cette épithaphe : *Inclitæ » memoriæ Simonis olim Lotharingiæ ducis arma deposita » qui anno 1145, 13 cal. Maii huius cœnobii fondator cuius » anima in pace requiescat.* ¹ »

En 1196, Frederic ou Ferri de Bitche, fils de Mathieu I^{er}, confirme, en qualité de seigneur de Bitche, la fondation de l'abbaye de Stulzbronne, qu'il reconnaît avoir été l'ouvrage de son grand-père Simon et perfectionné par son père, le duc Mathieu I^{er}². Il donne aux abbés et religieux, le droit de chasser à toutes sortes de sauvagines dans les limites et district de l'abbaye, et reconnaît leur appartenir *les chevaux sauvages qui y sont en bon nombre*. Lesquelles limites, dit le président Alix, sont spécifiquement déclarées par deux *panchartes* des ducs Mathieu sire de Bitche et Ferri. La charte de Ferri commence ainsi : « *Fredericus dei favente gratiâ dominus de » Bittes, filius Mathæi ducis Lotharingiæ, s. venerabili » abatti vallis sanctæ Mariæ, fratribus suis,* ³ etc. »

Le duc Simon II, frère de Ferri de Bitche, dégoûté du monde et songeant sérieusement à son salut, se retira, en 1205, dans l'abbaye de Stulzbronn, fondée par son aïeul Simon I^{er}⁴. On lit à ce sujet dans le *Mémoire de M. de Bombelles* : « Dans le cartulaire de l'abbaye, il est dit que ce » duc, quoique pesant de corps à cause de son énorme gros- » seur, pensait si solidement aux choses spirituelles, qu'il » quitta volontairement son duché pour y vivre en simple

¹ Thierry Alix. *Dénombrement des villes, villages, châteaux du duché de Lorraine*. Manuscrit du seizième siècle, de la bibliothèque de la ville de Nancy, dont celui de Metz n'est qu'une copie souvent fautive.

² *Traité historique de Charles-Louis Hugo sous le pseudonyme de Baleicourt*. Berlin, 1740, page 80.

³ Thierry Alix.

⁴ D. Calmet. *Histoire de Lorraine*.

» religieux, revêtu de l'habit de l'ordre de Saint-Bernard, et
 » qu'en mourant il voulut être enterré auprès de la porte de
 » l'église, par marque d'humilité. Son épitaphe se trouve
 » actuellement dans le cloître de cette abbaye, à côté de la
 » porte de cette église'. »

Si la date 1138 de l'épitaphe de Simon I^{er} n'était pas formellement rapportée par le P. Hugo, qui indique avoir eu communication du rapport des commissaires envoyés par Charles III à Sturzelbronn, et si celle évidemment fautive de 1145, laquelle ne peut néanmoins être confondue avec la date 1207 de la mort de Simon II, n'était pas indiquée par le président Alix, on serait tenté d'attribuer à Simon II la tombe décrite par l'abbé d'Etival ; car sa position semble correspondre assez exactement avec celle que son humilité chrétienne lui avait fait choisir. Mais il ne peut rester d'indécision à cet égard : la charte de Frederic ou Ferri de Bitche, de 1196, qui fait mention de la fondation de l'abbaye par l'aïeul dudit Ferri, la qualité de fondateur du monastère mentionnée sur l'épitaphe de Simon et enfin la date 1138 rapportée par le P. Hugo, fournissent, à une année près, une concordance exacte avec celle, 1139, que les historiens assignent à la mort de Simon I^{er}². D'où nous sommes amené à conclure que Simon I^{er} et Simon II furent inhumés dans la partie du cloître attenante à l'église, ainsi qu'il semble avoir été en usage à cette époque.

¹ Le P. Benoit Picart rend compte de ce fait en ces termes, dans son *Origine de la très-illustre maison de Lorraine*, imprimé à Toul, en 1704 : « Simon II se retira dans l'abbaye de Sturzelbronn où il vécut quelque temps dans la pratique et l'exercice de la vertu, et donna à tous ses sujets l'exemple d'un prince religieux. Je n'ose point assurer qu'il s'y ait fait moine, quoique le nouveau cartulaire le dise. Voici comme il s'en explique : *Le bon duc Simon, surnommé le Simple, quoique pesant de corps à cause de sa graisse, pensoit aux choses spirituelles ; il quitta volontairement son duché pour vivre entre nous revêtu de l'habit de l'ordre, et profès de notre règle, il y mourut et voulut estre enterré auprès des portes de notre église en signe d'humilité.* »

« Ce prince mourut en 1207. »

² Voir D. Calmet. *Hist. de Lor.* Edition de 1748. Tome II, p. 402.

Gérard d'Alsace avait été en effet inhumé dans le *cloître* du prieuré de l'abbaye de Belval, et Hadwide de Namur, sa femme, ainsi que Thierrri, son fils, dans le *cloître* du prieuré de Chatenoy.

Les historiens de Lorraine nous fournissent encore des documents assez précis sur les autres sépultures des princes de la maison de Lorraine, à Sturzelbronn.

Robert de Lorraine, seigneur de Florenges, fils du duc Simon I^{er}, frère du duc Mathieu I^{er}, et par conséquent oncle de Ferri de Bitche et de Simon II, lequel Robert vivait encore en 1176, fut inhumé à Sturzelbronn¹.

On croit communément que Frederic ou Ferri de Bitche, qui ne fut duc de Lorraine que de nom et avait continué l'œuvre de fondation de l'abbaye, mourut peu de temps après que Simon II eut abdiqué sa souveraineté en 1205. Il fut enterré à Sturzelbronn².

Dom Calmet rapporte, dans sa notice de Lorraine, que dans un cahier contenant quelques titres de cette abbaye, il est fait mention de Robert, fils du duc Mathieu, qui avait confirmé les biens de ce monastère et de ce que le même Robert de Florenges, Simon et Ferry de Lorraine, sont enterrés en ladite abbaye, *avec l'épithaphe que nous avons donnée plus haut comme appartenant à Simon I^{er}*³.

Simon II étant mort sans postérité, son neveu Ferri II, fils de Ferri de Bitche, lui succéda sur le trône de Lorraine. Il mourut à Nancy le 10 octobre 1213 suivant les uns, 1215 suivant les autres. Son corps fut porté à Sturzelbronn⁴. Henriquez ajoute qu'il y fut inhumé entre son oncle et son père.

¹ D. Calmet. *Hist. de Lorraine*. Edition de 1748. Tome II, page XXXIV.

² Henriquez.

³ Il y a là une confusion évidente.

⁴ Baleicourt (*Hugo*).

Le duc Thiébaud 1^{er}, son fils, mort à Nancy en 1220, fut également transporté à Sturzelbronn ¹, où il avait fondé un hôpital ².

Mathieu II, frère de Thiébaud, qui succéda à ce dernier et mourut à Nancy en 1250, fut le dernier des ducs de Lorraine inhumés à Sturzelbronn dont les historiens fassent mention.

Le P. Hugo, qui nous a déjà donné d'intéressants détails sur les sépultures du cloître, en fournit également sur celles de l'intérieur de l'église. Il nous apprend en effet que le rapport des commissaires envoyés en 1570 à Stulzbronne par le grand-duc Charles III, indique : « Qu'à main gauche du » chœur, il y avait un duc de Lorraine en peinture armé de » toutes pièces, agenouillé devant l'image de la Vierge, » ayant la tête nue, soutenant d'une main une lance ornée » d'un drapeau sur lequel étaient peintes les armes de Lor- » raine à trois alérions en bande, l'armet surmonté d'une » aigle blanche éployée et couronnée. »

Le président Alix rapporte également « que depuis le dé- » cès du duc Ferri, Mathieu, son fils puinay et frère du duc » Thiébaud, et Robert de Lorraine, s^{rs} du dit Biche, aug- » mentèrent de beaucoup le revenu de la dite abbaye. Ils » sont inhumés en la nef du dit Sturtzelborn devant le » doxal. »

Il est certain, d'après ces détails, qu'il s'agit ici de Mathieu II, le dernier des ducs de Lorraine qui ait désigné Sturzelbronn pour le lieu de sa sépulture.

Le même auteur fait connaître une inscription funéraire taillée contre la muraille et relative aux sépultures des trois princes Ferri, Mathieu et Robert, enterrés, selon lui, au chœur devant le grand autel de Sainte-Croix. Elle consiste en

¹ Baleicourt.

² *Mémoires pour servir à l'histoire de Lorraine*, par M. Noël. N° 6, page 73.

vers *léonins*, très-usités au treizième siècle, dont les deux hémistiches riment ensemble :

Hic circumsepti virtutum flore sepulti
Sunt, qui hunc conventum fundarunt monumentum
In medio dici debet comitis Frederici
De Bitis pridem Lothorum Dux fuit idem
Ad dextrumque latus de columnis ¹ tumulatus
Princeps Mathæus, alter Machabæus
Nec virtute minor fuerat comes hic ut opinor
Qui jacet ad lævum, cum christo vivat in ævum
Nomine Rubertus in cunctis valdè disertus
Dulce melos pulset cœlos ex mente fideli
Et dominus tollat facinus, det gaudia cœli.

Que nous essaierons de traduire littéralement :

Ici sont enclos, remplis de la splendeur de leurs vertus,
Ceux qui fondèrent ce monastère.
Au milieu doit être le monument du comte Ferri
De Bitche, qui fut autrefois duc des Lorrains.
Au côté droit des colonnes fut inhumé
Le prince Mathieu, autre Machabée,
Et ne fut pas moindre par ses vertus le comte qui comme je le crois
Repose ici à gauche, avec le Christ qu'il vive à jamais
Du nom de Robert, très-disert en toutes choses.
Qu'un doux chant émanant d'un cœur fidèle fasse retentir les
cieux,
Et que le Seigneur pardonne leurs péchés et leur donne les joies
du ciel.

¹ D. Calmet, dans sa notice de Lorraine, porte : *ad dextrum qui tectus est de carinis*, au lieu de : *ad dextrumque latus, dei amicus*, que je ne trouve que dans la transcription que m'en donne M. Michel, curé de Sturzelbronn. Alix donne encore une autre version évidemment fautive : *ad dextrumq latus, de columinis*. Il est à remarquer ici que le manuscrit d'Alix déposé à la bibliothèque de la ville de Nancy, lequel fut copié du temps d'Alix et peut-être par lui-même, ne mentionne pas cette inscription, qui se trouve rapportée dans le manuscrit de la bibliothèque de la ville de Metz, lequel est une copie très-souvent fautive du manuscrit d'Alix.

La version *de columinis*, que j'ai cru devoir adopter, est donnée par le P. Benoit

Comme il n'y eut qu'un seul duc de Lorraine, du nom de Mathieu, qui fut enterré à Sturzelbronn, Mathieu I^{er} ayant été inhumé à Clairlieu, il ne peut rester aucun doute sur les deux indications d'Alix que nous avons rapportées. Elles sont évidemment toutes deux relatives au même fait, la sépulture, devant le maître-autel de l'église du monastère, de Ferri I^{er} de Bitche au milieu, de Mathieu II à droite, et de Robert de Florenges à gauche.

Il est également probable, d'après ce qui précède, qu'Henriquetz a dû commettre une erreur en indiquant que Ferri II fut inhumé entre son oncle et son père ; car son oncle, Simon II, fut enterré dans le cloître, et son père, Ferri de Bitche, dans l'église, devant le maître-autel. L'assertion d'Henriquetz doit se rapporter à l'inscription que nous venons de citer. Robert de Florenges était en effet oncle de Ferri de Bitche ; mais le duc Mathieu II, le seul de ce nom qui fut inhumé à Sturzelbronn, était le petit-fils de Ferri de Bitche et non son père. D'un autre côté, Robert de Florenges était grand-oncle de Ferri II, lequel fut le père de Mathieu II.

Il suffira de mentionner, pour la rectifier, une erreur analogue commise par Dom Calmet dans l'indication des sépultures de Simon, de Ferri de Lorraine et de Robert, avec l'épithète que nous avons attribuée à Simon I^{er}. Il n'y a là évidemment que la conséquence d'un défaut de clarté dans la rédaction du document fourni au savant et laborieux abbé de Senones.

En 1295, le duc Ferri III donne encore quelques biens à l'abbaye en vue de pourvoir à l'entretien de treize pauvres dans l'hôpital du monastère¹ ; mais il se fait enterrer à Beaupré¹.

Ficart, d'après la *Chronique allemande d'Alsace*. (*Origine de la très-illustre maison de Lorraine*.)

¹ D. C. *Hist. de Lor.* T. II, p. 405.

Tels sont les seuls documents authentiques sur les sépultures de Sturzelbronn, auxquels nous ayons pu recourir¹.

M. l'abbé Michel, curé de Sturzelbronn, qui a bien voulu me donner tous les renseignements qu'il avait pu recueillir, m'indiqua avoir vu autrefois, mentionnées sur la copie d'une pétition adressée au ministère de l'intérieur, les indications de beaucoup d'autres sépultures illustres. Cette ancienne demande, à laquelle il ne fut malheureusement pas donné suite, rappelait qu'outre les dépouilles mortelles des sept princes lorrains que nous venons de mentionner, l'abbaye de Sturzelbronn avait reçu celles de Gertrude de Dasbourg, femme du duc de Lorraine Thiébaud I^{er}, laquelle mourut en 1225, après avoir épousé en troisièmes noces Simon, comte de Linange; et de Marie de Blois ou de Châtillon, femme du duc Raoul, laquelle avait épousé en secondes noces le comte de Linange. D'où nous serions tenté de conclure que les comtes de Linange devaient également s'y faire enterrer. La même pièce indiquait aussi que le monastère de Sturzelbronn avait servi pendant plusieurs siècles aux inhumations de tous les princes souverains du voisinage, de Deux-Ponts, de Hanau, de Falkenstein, de Fleckenstein et de Fenestrangle.

¹ L'inventaire des titres et papiers de Lorraine, ms. de la bibliothèque de la ville de Metz, ne mentionne qu'un bien petit nombre de pièces concernant Sturzelbronn : « Paquet de treize pièces sur les différends que l'abbé de Sturzelbronn » avait contre le sieur Ravagny, gouverneur et capitaine de Bîche. » Pas de date; les pièces voisines sont toutes de 1576. *Tome II, p. 925.*

« 17 septembre 1585. Lettres de Wolfange, abbé, et tout le couvent de Sturzelbronn portant que ne pouvant maintenir leur juridiction sur les bois de Honsfelds et autres dépendances de leur abbaye, dans la seigneurie de Bîche, territoire et souveraineté de Lorraine, ils cèdent au duc de Lorr. le tiers des bois et forêts de Honsfeltz en tous droits de propriété, à condition de les protéger et maintenir en la jouissance des deux autres tiers et toutes leurs autres forêts. » *Tome II, p. 925.*

« 8 février 1606. Transaction au sujet du procès porté à Spire, d'entre Charles III et Jean Renard, comte de Hanau touchant la seigneurie de Bîche. Promet le comte de laisser la liberté de la religion catholique aux sujets des villages à luy cédés; item, de conserver les biens que l'abbaye de Stulzbroonne a dans lesdits villages et ailleurs. » *Tome X, partie 2, page 411.*

Fouillons maintenant le pauvre village de Sturzelbronn tel que l'a fait le dix-neuvième siècle et cherchons à rapprocher de l'état actuel des lieux les précieux documents fournis par l'histoire.

Le doux nom de Val-de-Sainte-Marie est complètement inconnu aujourd'hui des habitants ; les prairies qu'arrose un ruisseau dont le cours n'est plus convenablement entretenu, sont transformées en tourbières dont les émanations pestilentielles déciment une population malheureuse. Mais si la main de l'homme civilisateur a abandonné ces parages, on n'y retrouve pas moins toutes les mélancoliques harmonies du paysage dessiné par le créateur et choisi par St-Bernard pour y établir ses religieux.

Cette vallée silencieuse et paisible, que tout bruit du monde semblerait ne devoir jamais atteindre, fut cependant traversée par bien des orages.

Pendant les guerres du pays, qui commencèrent en 1633, l'abbaye fut entièrement ruinée¹. La tradition rapporte même qu'il ne resta debout que la loge du portier, qui subsiste encore aujourd'hui. Jean-François de Mahuet, qui mourut à Nancy en 1740, après avoir été grand-prévôt de Saint-Diez de 1723 à 1725 et également abbé de Sturzelbronn, la fit rebâtir². Mais de nouveaux désastres ne devaient pas tarder à fondre sur elle pour la faire définitivement disparaître. La révolution de 1789 trouva onze religieux à l'abbaye. Après leur dispersion, les domaines du monastère furent vendus comme biens nationaux et les ornements religieux abandonnés à vil prix. Des mutilations et des profanations sans nombre avaient d'ailleurs signalé le passage des volontaires des lignes de Vissembourg.

Lors du rétablissement du culte, la commune de Sturzelbronn, mise en demeure de faire un choix pour son église

¹ D. Calmet, *Hist. de Lor.* Tome II, p. 403.

² *Ibid.*

paroissiale, entre l'église du couvent et la petite chapelle que l'on voit encore aujourd'hui à gauche de la route, se décida en faveur du monument de l'entretien le moins dispendieux. La chapelle construite en 1764, qui n'est d'ailleurs qu'une simple grange, insuffisante pour le nombre des paroissiens, fut conservée; et l'église rebâtie par l'abbé de Mahuet, lieu de sépulture d'un grand nombre de membres de la famille de Lorraine et d'une foule de personnages illustres, fut condamnée à la démolition. Vendue, ainsi que les autres bâtiments de l'abbaye, elle fut démolie en 1807 pour en tirer les matériaux de construction.

On retrouve dans un grand nombre d'églises du voisinage, quelques débris de l'ancienne splendeur de Sturzelbronn. Le clocher en bois de l'église du monastère fut démonté pièce à pièce et transporté, au moyen d'un grand nombre de chars, à Hottwiller, où il forme aujourd'hui le clocher de l'église, (pl. I, fig. 4). Il ne donne pas une très-haute idée du luxe des constructions conventuelles de Sturzelbronn, relevées par l'abbé de Mahuet. La chaire, en bois sculpté, se trouve à Roppewiller; c'est un ouvrage très-remarquable du milieu du dix-huitième siècle. Un confessionnal, de très-grande dimension, véritable monument en bois sculpté, d'un excellent dessin, se voit aujourd'hui dans l'église de Breidenbach. Celle de Bitche possède l'horloge, des chandeliers, un christ, une chape, une chasuble et un beau calice en vermeil qui fut donné à l'église de Bitche, sa ville natale, par Jean-Baptiste Guibert, prieur de Sturzelbronn¹.

Il paraîtrait que deux des cloches furent même transportées à d'assez grandes distances, l'une à Sarralbe et l'autre à Sarreguemines. La cloche de l'église d'Haspelscheidt vient également de Sturzelbronn; elle a un fort beau son. On lit sur le pourtour: † *Nos cum prole pia benedicat virgo Maria* 1774. Au bas, la vierge tenant l'enfant Jésus, et de l'autre

¹ Document fourni par M. le curé de Bitche.

côté, le Christ en croix avec Marie-Madeleine à genoux.
*J.-B. Bollee ma fait*¹.

L'inscription de la petite cloche de l'église de Bitche nous transmet le nom d'un prieur de Sturzelbronn : *Laus honor et gloria in excelsis sit tibi domine. Matrina prænobilis D^{na} Baronissa de Vitzthum nata Foltzer. Patrinus prænobilis D^{nus}. Georgius de Colgrave abbatix Sturzelbrunensis prior.* Et au bas : *Zu Zweybruck gos mic Christian Couturie et Christophe Klein, anno 1772.*

On lit sur l'une des cloches de l'église de Volmunster :
† *In Sturtzelbrunn renovata ad usum eccl paroch de Volmunster. Rectore dn^o Rouppe, 1774.* Et au bas : *J.-B. Bollee nous a fait*².

¹ L'église d'Haspelscheidt, qui n'avait au siècle dernier qu'un vicaire résidant, dépendait de la paroisse de Bitche, dont l'abbé de Sturzelbronn était patron et décimateur dans toute l'étendue de la paroisse, à l'exception de la dixme de lin que percevait le curé. Cette paroisse avait pour annexes : Egelshart, Waldeck, Gintersberg, Herzogshand, Freudenberg, Schorbach, avec vicaire résidant, Haspelscheidt, Moderhausen, Lengersheim, Hanviller et Reigerswiller.

Eberhard, comte de Deux-Ponts et seigneur d'Altheim, avait donné, le 25 juin 1210, le patronage de la cure de Bitche à l'abbaye de Sturzelbronn. Henri, comte des Deux-Ponts, et Agnès son épouse, lui donnèrent, en 1268, les dixmes de Schorbach, aux conditions que l'on ferait chaque année un service solennel pour le repos de leurs âmes et que les religieux auraient ce jour-là une réfection en pain blanc, vin et poisson, provenant des dites dixmes. Renaut de Bar, évêque de Metz, incorpora cette cure avec toutes ses dépendances et revenus à l'abbaye de Stuzelborn, par une charte du 2 avril 1314. L'archidiacre confirma cette union le 21 octobre de la même année. (*Pouillé du diocèse de Metz; ms. de la Bibliothèque de la ville de Metz, écrit vers 1771.*)

Le même Pouillé nous apprend que l'abbé de Sturzelbronn percevait une partie des dixmes à Siersthal. Cette paroisse avait pour annexes : Lemberg, vic. rés., Hotteville, vic. rés., Enchenberg, égl., Lambach, Glaserberg, Holbach et La Frohmül, chap. Le patronage de la cure appartenait au roi, aux droits des ducs de Lorraine, qui en avaient joui depuis 1700. Le curé percevait la totalité des grosses et menues dixmes à Siersthal, Enchenberg et Lambach, un tiers à Lemberg, Holbach et à Hotwiller. Le roi et l'abbé de Sturzelbronn étaient décimateurs pour le reste.

² L'église de Volmunster ne dépendait pas de Sturzelbronn, les ducs de Lorraine nommaient à la cure. Les institutions de 1623 et toutes les suivantes ont été

L'église de Walschbronn¹ va nous offrir encore de précieux souvenirs de l'abbaye de Sturzelbronn. Elle possède un calice en vermeil (pl. I, fig. 2), très-remarquable par sa haute antiquité et l'inscription gravée en creux sur sa base : · FRATER · HEINRICVS · MOSHEIM · 1054 · (Pl. I, fig. 7). Il est à remarquer que la date 1054, dont la conservation est telle qu'elle ne peut donner lieu à aucune incertitude, est en chiffres arabes². Un nimbe crucifère est gravé sur l'une des faces horizontales du pied (pl. I, fig. 4); il se retrouve également sur le bord de la patène³ (pl. I, fig. 6), sur le fond de laquelle sont repoussés six arcs de cercle aboutés (pl. I, fig. 5).

données sur leur nomination (*Pouillé*). On peut conclure de l'inscription que nous venons de rapporter qu'il y avait à Sturzelbronn une fonderie de cloches.

¹ Friderich, duc de Bitche, donna, l'an 1196, du consentement de son épouse et de ses enfants, la cure de Wasbronn avec tout ce qui en dépendait, à l'abbaye de Sturzelbronn. Cette donation fut confirmée par Hugues, évêque d'Ostie et légat du Saint-Siège, par Conrad, évêque de Metz et de Spire, et par les pricier, doyen et chapitre de la cathédrale de Metz. Ces différents actes sont du commencement du treizième siècle. L'abbé de Sturzelbronn était décimateur à Walsbronn et nommait à la cure. L'église de Walsbronn, sous le vocable de Saint-Benoit, avait pour annexes : Ropweiler, Troulben avec vicaire résidant, Hilst, cense, Schwegs, Imbschbach, Eppenbronn, Kreppen, Finning, Simpten, Wintzelem, Ertenhoff, Liderschied, Dhorst, Rauschbronn, Valdhausen, Staustein, cense, Bousweiller, chapelle, et Ridelberg. (*Pouillé du diocèse de Metz*.)

² Nous avons constaté sur la face ouest de la tour de l'église de Schorbach, qui dépendait également de Sturzelbronn, l'existence de la date 1143, gravée en creux, en chiffres arabes, à deux mètres au-dessus du sol et près de l'angle sud-ouest de la tour, (pl. I, fig 3). Le style de la construction correspond en effet à cette date qui se trouve reproduite sur l'inscription commémorative de la consécration de l'église.

Ces deux observations sont intéressantes, en ce que l'emploi des chiffres arabes ne tendit à se généraliser en Europe qu'au commencement du treizième siècle.

³ Les vases sacrés étaient tous timbrés, à cette époque, du nimbe crucifère, blason du Christ, s'il peut être permis d'employer cette expression. J'ai retrouvé le même signe sur le pied d'un ostensor exactement du même style, provenant d'une église d'Allemagne. (*Chez M. Thomas, marchand d'antiquités, à Metz.*) Il fut remplacé plus tard par les armes du monastère auquel ils appartenaient, ou du seigneur à la chapelle duquel ils étaient affectés.

Le pied du calice présente, au milieu de la hauteur totale, un renflement hexagonal considérable, dont les saillies des angles sont décorées alternativement ainsi qu'il suit : Émail vert, émail rouge, ciselures sans émail ; émail vert, émail rouge, ciselures sans émail. Les faces verticales du pied, dont la section est également un hexagone, sont décorées de ciselures dont le dessin n'est pas sans intérêt, eu égard à la date 1054 ; il consiste invariablement en ogives tréflées, posées bout à bout.

La tradition locale qui nous fut transmise par M. le curé de Walschbronn, rapporte que cette église ayant été pillée, l'abbé de Sturzelbronn qui nommait à la cure de Walschbronn, envoya de son couvent ce calice et divers ornements.

Mais revenons à Sturzelbronn, d'où le désir de ressaisir pièce à pièce quelques souvenirs de son abbaye nous avait momentanément éloigné, et arrêtons-nous un instant devant un beau christ monumental en pierre, dressé sur le rocher à gauche de la route qui, de Sturzelbronn, conduit à Wissembourg et à environ quinze cents mètres au-delà du village. La tradition nous indique qu'il est l'œuvre de l'un des moines de Sturzelbronn. Le corps du Christ attaché sur la croix est de grande dimension ; le modelé en est parfait, et l'expression de la figure et de l'ensemble inspire le recueillement et porte à la prière. Sur le pied de la croix, un abbé de l'ordre de Cîteaux, tenant la crosse de la main gauche et le livre des évangiles de l'autre, est sculpté en relief dans le creux d'une niche refouillée dans la pierre. (Pl. II, fig. 4).

Ce morceau remarquable indique un sentiment très-élevé de l'art et une grande habileté à manier le ciseau ; il nous donne l'explication d'un fait que j'avais signalé dans la visite que je fis de toutes les églises des environs de Sturzelbronn. Les chaires à prêcher, les autels, les buffets d'orgue, les confessionnaux, sont autant de chefs-d'œuvre du dix-huitième siècle, en bois sculpté. Le maître-autel à colonnes torsées de Hottwiller, exactement du même style que celui de Lutzwiller

et que tous ces magnifiques ouvrages en bois, porte la date 1757. La chaire est évidemment de la même époque. A Walschbronn, devant l'autel de Saint-Pierre, du côté de l'épître, sont les fonts baptismaux décorés d'un rétable en bois sculpté représentant le baptême de Jésus-Christ. Deux anges sont agenouillés de chaque côté; Dieu le père, bénissant, domine toute cette composition qui est d'une fort bonne exécution. La partie architecturale rappelle les motifs de la chaire de la même église, qui est bien de la même main que celle de Roppewiller que nous avons indiquée comme provenant de Sturzelbronn. Il m'a même semblé reconnaître une similitude de facture entre ces divers ouvrages et deux anges en bois sculpté qui surmontent encore aujourd'hui le maître-autel de la chapelle de Sturzelbronn.

Ne devons-nous pas voir dans toutes ces œuvres la main des moines de l'abbaye du Val-de-Sainte-Marie, ou tout au moins d'une école formée sous leur habile et pieuse direction?

La chapelle servant d'église paroissiale au village de Sturzelbronn, contient également quelques objets provenant du monastère: c'est d'abord une cloche sans inscription, portant la date 1676; un petit ostensor en vermeil du 18^e siècle, avec le blason du couvent gravé sur le pied, et un calice également en vermeil. On lit sur le pourtour de la base: *Abbaye de Sturtzelbronn. 1708.*

Le blason du couvent est gravé sous le pied. (Pl. II, fig. 3.) *D'or au lion de sable, à la bande d'argent sur le tout*¹. "

Les mêmes armes se retrouvent sur la vignette collée au verso de la reliure des livres ayant fait partie de la bibliothèque du monastère; on lit au-dessous: *Abbaye de Stürzelbronn*².

¹ Il est certain que ce blason doit être celui d'un abbé de Sturzelbronn ou de Citeaux; nous ne le donnons comme blason du couvent que par suite de la légende qui l'accompagne à la fois sur le calice et sur la vignette des livres de la bibliothèque du monastère. L'abbé de Citeaux, comme supérieur général de son ordre, avait le droit de consacrer les calices et les autels dans toutes les maisons de l'ordre.

² L'un de ces livres fait partie de la bibliothèque de M. le curé Michel.



G. Boulanger.

Mets, Lith. Etienne.

J'ai remarqué dans le cimetière qui entoure la chapelle, deux pierres tombales qui méritent d'être signalées, quoiqu'elles ne semblent pas remonter au-delà du siècle dernier. L'une d'elles représente, sculpté en relief, un abbé de l'ordre de Cîteaux, tenant la crosse et l'évangile. (Pl. II, fig. 6.) Sur l'une des faces de la seconde, on reconnaît un écu chargé de trois cœurs retournés posés deux et un, avec deux chiens pour supports. (Pl. II, fig. 5). L'inscription suivante, que d'autres plus heureux que moi pourront peut-être interpréter, est gravée sur la face opposée :

CHRISTIANUM NICLHEM¹
 • TRIBUS FIDELEM REGIBUS
 REX REGUM
 SUSCEPIT AD SUPEROS
 ET CUI PENDENTI DE CRUCE
 FIXIT OSCULUM A CONVANS²
 IN TERRIS
 HUIC IN AETERNUM CONREGNAT
 IN CÆLIS
 M A J I XIII || A

Retournons enfin aux ruines ou plutôt à l'emplacement du cloître et de l'église du couvent où nous rappellent les sépultures, si cruellement oubliées, de tant de noms illustres. A la seule exception du pignon de la maison construite sur les restes de l'angle nord-ouest de l'église, il ne subsiste plus que les fondations des bâtiments : mais elles permettent de rétablir le plan des édifices détruits et par suite de déterminer exactement l'emplacement des sépultures sur lesquelles le président Alix et le P. Hugo nous ont heureusement transmis quelques documents.

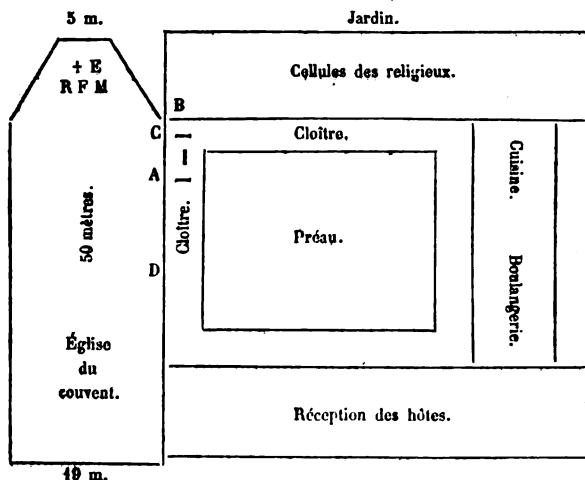
¹ Au lieu d'une H, il y a deux traits verticaux traversés par une barre descendant de gauche à droite.

² Le V n'est pas bien formé, les deux traits ne se réunissent pas.

L'inscription rapportée par Thierry Alix, place les tombes de Ferri de Bitche, de Mathieu II et de Robert de Florenges, devant l'autel de Sainte-Croix, Mathieu à droite, Robert à gauche, et Ferri entre les deux. Or, il existe encore à Sturzelbronn plusieurs habitants qui ont vu l'église et le monastère avant les désastres de la révolution, lesquels rapportent : « que » le chœur de l'église était décoré d'un semis de fleurs de » lis d'or, avec des aigles dorés dans le fond; qu'il y avait » trois autels, dont deux latéraux, dédiés, l'un à Saint-Ber- » nard, l'autre à la sainte Vierge, et celui du milieu, ou le » maître-autel, à la sainte Croix. » C'est donc au bas du maître-autel que furent inhumés Ferri de Bitche, Mathieu II et Robert de Lorraine ou de Florenges. On voit encore les fondations de la maçonnerie de cet autel; l'emplacement des trois tombes est donc bien clairement déterminé. On n'a pas su m'indiquer si elles avaient été violées; il serait même possible qu'elles ne l'eussent pas été, car le sol s'est considérablement exhaussé depuis le treizième siècle, par suite de l'envahissement des sables et des décombres accumulés par les diverses destructions des bâtiments du monastère. M. le curé Michel pense qu'elles doivent se trouver, par suite de ces diverses circonstances, à une profondeur de trois mètres au moins. Il est toutefois certain qu'elles n'ont été l'objet d'aucune profanation récente. Nous ne pourrions malheureusement pas en dire autant des sépultures du cloître. Des fouilles furent faites à différentes reprises par les agents de l'administration des douanes qui se succédèrent à Sturzelbronn. Le procès-verbal de la visite des députés du duc Charles III, à l'abbaye de Sturzelbronn, rapporté par le P. Hugo, nous a signalé l'emplacement de la tombe de Simon I^{er}, *dans le cloître, près de la porte par laquelle les religieux entrent dans l'église, à main droite, sous une arcade.*

Le cartulaire de l'abbaye cité par M. de Bombelles et par le P. Benoit Picart, place également la sépulture de Simon II *auprès des portes de l'église.*

La première de ces indications est on ne peut plus précise ; M. le curé Michel a retrouvé par l'examen des fondations encore subsistantes l'emplacement de la porte, donnant dans le cloître, par laquelle les religieux entraient dans l'église. Elle se trouve à six mètres en deçà de l'angle nord-est formé par le cloître¹ et le mur gouttereau du latéral gauche



¹ La largeur du cloître était de trois mètres.

E Autel de Sainte-Croix.

F Emplacement de la tombe de Ferri de Bitche.

M Id. de Mathieu.

R Id. de Robert.

D Seconde porte communiquant de l'église avec le cloître; elle servait pour les processions.

Nous avons donné, Pl. II, fig. 1, le plan de l'état actuel de l'emplacement de l'abbaye, d'après le cadastre, à l'échelle de 0^m0005 pour 1 mètre.

La porte monumentale dessinée pl. II, fig. 9, se trouve au point marqué P; on voit en E l'emplacement de l'église du monastère. Le fragment de la façade occidentale de l'église, représenté fig. 7, existe au point désigné par la lettre F. C, chapelle servant aujourd'hui d'église paroissiale de Sturzelbronn.

La fig. 2 est le plan, à une échelle cinq fois plus petite, c'est-à-dire à l'échelle de 0,0001 pour 1 mètre, du monastère avant l'époque de sa destruction. Je l'ai calculé sur un plan qui fait partie des documents recueillis par M. le curé Michel, qui a bien voulu me le communiquer avec la plus excessive obligeance. On voit derrière l'église, le jardin du couvent, et, à la jonction des deux ruisseaux, deux viviers.

de l'église. Les cellules des moines occupaient le premier étage d'un bâtiment élevé à l'est du cloître. Ils descendaient au cloître par un escalier dont la porte B s'ouvrait près de l'angle dont il vient d'être parlé, et entraient de là dans l'église par la porte A. C'est donc entre ces deux points que fut inhumé Simon I^{er}. L'emplacement de la tombe de Simon II laisse plus d'incertitude, mais il y a tout lieu de présumer qu'il fut enterré près de la même porte.

Il résulte des documents qui m'ont été fournis que la première violation des tombes de Sturzelbronn, dont on ait souvenance, ne remonte que peu après la démolition du couvent en 1807. Un habitant du village, guidé par la tradition et dans l'espoir de trouver un cercueil en plomb, fit une excavation dans le point où il comptait trouver le corps du fondateur de l'abbaye. Mais il paraîtrait qu'il se trompa sur le choix du point fouillé, et je ne pus obtenir d'autres renseignements sur le résultat de ses recherches, si ce n'est qu'il trouva un crâne à côté de la tombe du duc Simon II.

Plusieurs employés des douanes firent de nouvelles fouilles sur le même point, en 1848. On trouva, entre la porte A de l'église et celle B de l'escalier des cellules, trois cercueils.

Le premier, placé dans un sens perpendiculaire à la direction de l'église et près de la porte B, était en pierre blanche ; le couvercle, également en pierre, avait sa surface supérieure arrondie. Le cercueil était taillé selon les proportions du corps, et la pierre n'étant pas assez longue, une partie était terminée par une maçonnerie en briques. Il fut découvert sous un dallage à une profondeur d'un mètre environ. Cette tombe portait les traces d'une violation antérieure. Le cercueil contenait deux crânes, qui, réunis aux autres ossements, furent remis en terre à la même place, dans une caisse, avec une ardoise indiquant la date de la fouille. Les anciens du village rapportent que devant cette tombe, et adossée au mur du cloître, près de l'angle, se trouvait une pierre funéraire en grès rouge du pays, sur la partie supérieure de laquelle

était gravé un aigle colorié en jaune. Cette pierre fut transportée, selon M. le curé Michel, à la ferme de *Bremendel*, dépendant de la commune de Sturzelbronn, où elle sert, au moyen d'un trou pratiqué dans son épaisseur, à laisser passer la bouche d'un poêle en fonte. L'inscription, me dit-il, en est aujourd'hui illisible. Les anciens indiquent également qu'il y avait encore d'autres figures, mais qu'ils ne sauraient définir. ¹ Ils ajoutent que, près de cette pierre, se trouvait une plaque en ardoise sur laquelle on voyait un aigle et des lettres dorées, que cette plaque posée d'abord au-dessus de la porte fut ensuite enlevée et placée en C.

Le second cercueil était en bois de chêne et disposé dans un sens perpendiculaire au premier. Le corps était parfaitement conservé, mais difforme, il était bossu et avait une jambe plus courte que l'autre; un chapelet était fixé dans ses mains jointes. La tradition locale rapporte que cette tombe est celle d'un prince de la maison de Nassau-Sarrebruck, qui venait faire de fréquentes visites à l'abbaye. Il était porté en litière, et à son arrivée, ainsi qu'à son départ, on sonnait les cloches et on tirait les boîtes.

Le troisième cercueil, également en bois de chêne, placé parallèlement au premier, se trouvait immédiatement auprès de la porte A. On reconnaissait encore quelques parties du vêtement qui semblait avoir été de couleur noire, mais sans aucune marque distinctive.

Il semble assez rationnel de conclure de ces documents, qui me sont transmis par M. le curé Michel, que la première des trois tombes qui viennent d'être mentionnées, est bien

¹ Il est à regretter que je n'aie pu aller à *Bremendel* pour vérifier s'il ne restait pas encore quelques traces de sculpture sur cette pierre, et surtout si elle portait l'écusson avec les trois alérions en bande mentionnés dans le rapport des délégués de Charles III. M. le curé Michel, à qui j'ai posé cette question, n'y a vu qu'un aigle. Le fait de l'écu aux trois alérions étant très-important pour l'histoire de la généalogie de nos ducs, il serait on ne peut plus intéressant de faire cette vérification.

celle de Simon I^{er}, décrite par les envoyés de Charles III; mais ils ne nous indiquent rien qui puisse mettre sur la voie pour désigner d'une manière certaine l'emplacement de la sépulture de Simon II.

Les anciens du pays se rappellent que devant la porte A servant au passage des religieux du cloître dans l'église, se trouvait une pierre tombale faisant partie du dallage du cloître, sur laquelle on marchait pour entrer à l'église; mais ils ne précisent rien de plus.

Une bonne femme de Sturzelbronn a déclaré avoir vu enterrer l'avant-dernier prieur du couvent dans le cloître, à peu de distance de l'angle où fut inhumé Simon I^{er}, sans pouvoir en préciser la place ¹.

Nous venons de raconter, avec la plus scrupuleuse exactitude, tous les détails que nous avons pu recueillir sur l'intéressante abbaye que nos premiers ducs fondèrent et enrichirent de leurs bienfaits, pour y choisir leur sépulture et assurer, autant qu'il était en leur pouvoir, la continuité des prières pour le repos de leurs âmes. La tourmente révolutionnaire a tout renversé, jusqu'à l'hôpital du monastère, dans lequel le duc Ferri III avait voulu que treize pauvres fussent constamment entretenus. Leurs cendres ont été jetées au vent, on vit s'élever une étable sur le sol qui avait reçu leurs dépouilles, les passants et les bestiaux foulent aux pieds l'enceinte sacrée où plusieurs reposent peut-être encore.

Qu'il nous soit permis en terminant, puisque l'orage a cessé de gronder sur nos têtes et que le temps est enfin venu où tous les sentiments généreux peuvent se produire, qu'il nous soit permis, disons-nous, de faire des vœux pour qu'une légère réparation soit accordée à la mémoire de nos premiers ducs Lorrains ².

¹ « Il fut mis en terre sans cercueil, le terrain était bas et marécageux, on voyait dans la fosse de l'eau qui fit surnager une partie de son vêtement. »

² Liste des membres de la famille de Lorraine, inhumés à Sturzelbronn :

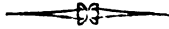
1° Simon I^{er}, duc de Lorraine, mort en 1139.

Une grille en fer, d'un dessin en harmonie avec sa destination, entourant le terrain occupé autrefois par la partie orientale de l'église et l'extrémité du cloître qui lui est contiguë, dont on eût fait préalablement l'acquisition, viendrait mettre un obstacle aux profanations nouvelles et empêcher, à l'avenir, la cupidité d'un paysan voltairien ou la curiosité d'un fonctionnaire désœuvré, de venir remuer des cendres déjà si cruellement agitées.

Une croix de Lorraine monumentale, en pierre du pays, reposant sur un socle, avec inscription commémorative, serait élevée sur l'emplacement de l'autel de Sainte-Croix, et une simple dalle désignerait le lieu de l'inhumation du duc Simon I^{er}.

Metz, le 25 mars 1864.

Georges BOULANGÉ.



-
- 2° Robert de Lorraine, seigneur de Florenge, vivant encore en 1176.
 - 3° Simon II, mort en 1207.
 - 4° Ferri de Bitche, mort en 1207.
 - 5° Ferri II, fils de Ferri de Bitche, mort en 1213 ou 1215.
 - 6° Thiébaud I^{er}, mort en 1220.
 - 7° Gertrude de Dasbourg, femme de Thiébaud I^{er}, morte en 1225.
 - 8° Mathieu II, mort en 1250.
 - 9° Marie de Blois ou de Châtillon, femme du duc Raoul, régente de Lorraine de 1334 à 1360, morte en

OBJETS ANTIQUES

trouvés aux environs de Saint-Julien-lès-Metz.

Un habitant de la commune de Saint-Julien-lès-Metz, en défonçant un jardin situé à une faible distance de ce village, a découvert des débris d'armes dont plusieurs se rapportent évidemment à l'époque du siège de Metz par Charles-Quint (1552).

On sait que le bourg de Saint-Julien fut rasé entièrement avant que l'empereur n'eût investi la place, avec les bourgs de Saint-Arnould, de Saint-Clément, de Saint-Pierre-des-Champs, de Saint-Martin et autres, par le duc de Guise pour éclairer les avenues de Metz et *ne laisser aucune commodité de couvert à l'ennemy, s'il vouloit venir loger près de la ville*¹.

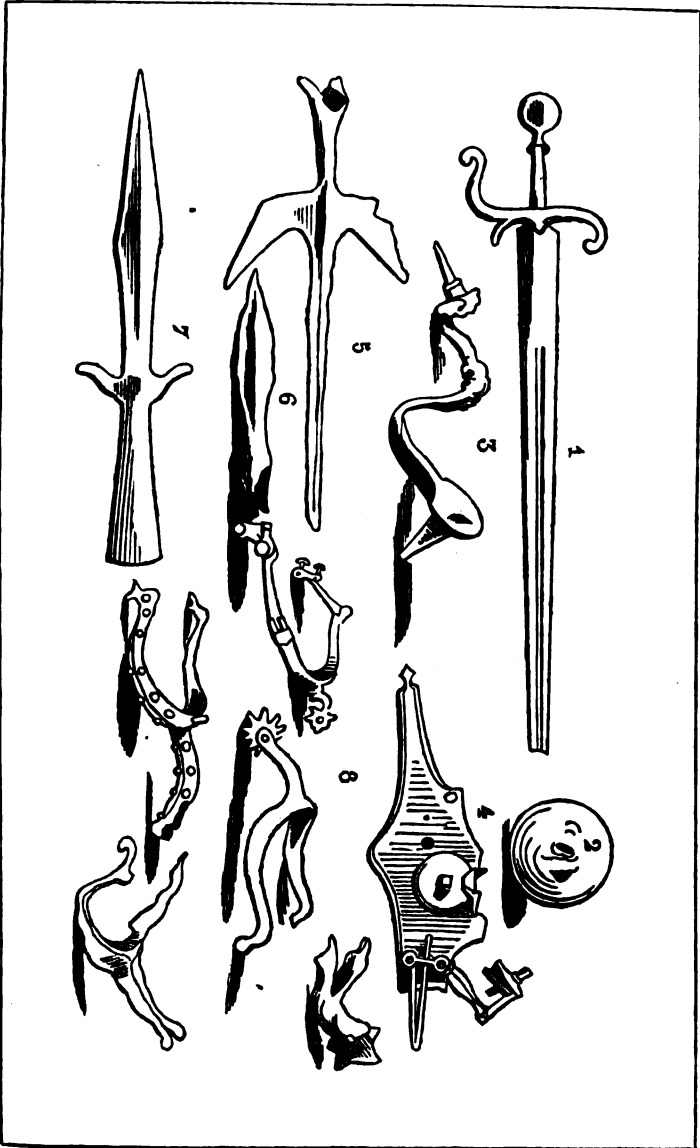
La gravure reproduit avec exactitude les objets trouvés qui font actuellement partie de la collection de la ville.

1. Rapière; 2. Boulet en fer; 3. Mors de bride; 4. Batterie d'arquebuse; 5. 6. et 7. Fers de hallebarde et de lance; 8. Éperons divers.

F.-M. CHABERT.



¹ *Le Siège de Metz*, par B. de Salignac, 1553.



LES

FRÈRES ENNEMIS,

Épisode des premières guerres de la République.

IV.

ESPOIR DE DÉLIVRANCE.

Douze jours se sont écoulés depuis l'arrestation du comte Fabien de Glucksberg. Un silence de mort plane sur le vieux château dont quelques murs noircis, quelques pignons lézardés sont seuls restés debout. Par une de ces réactions morales qui suivent ordinairement les grandes catastrophes, les paysans du voisinage, ceux-là même qui avaient figuré comme acteur dans le drame que nous avons raconté, ne pouvaient se défendre d'une sorte de pitié et presque de terreur à l'aspect des ruines qui étaient leur ouvrage. La plupart évitaient de s'engager dans le chemin qui conduisait au manoir incendié, et, à moins d'absolue nécessité, ils n'osaient approcher de ses murailles calcinées, de son enceinte effondrée d'où s'élevait encore, comme d'un volcan à demi-éteint et rappelant une récente éruption, quelques vestiges d'une fumée accusatrice. Dans les émotions de ces hommes un instant égarés par les folles hallucinations de l'esprit de parti, dans leurs appréhensions presque superstitieuses, il y avait déjà place peut-être pour les remords vengeurs.

Mais quittons ces lieux désolés pour retrouver quelques-uns des personnages de cette histoire sur un théâtre où s'agitaient avec bien plus de frénésie encore les passions qui devaient immoler des hécatombes humaines. Il est cinq heures du soir, nous sommes aux portes

de Paris livré à toutes les angoisses de la peur, à tous les bouillonnements de la lave révolutionnaire. Les Prussiens ont envahi le sol français, Longwy est tombé en leur pouvoir, Thionville et Verdun sont menacés par leur armée. Ces nouvelles funestes, arrivées coup sur coup, ont plongé la capitale dans la consternation ; tous les bons Français ont gémi de cette violation du territoire national ; les énergumènes s'en sont fait une arme contre le parti vaincu au 10 août, et des rumeurs sinistres partout colportées ont jeté la terreur dans la cité frémissante. La veille du jour où nous reprenons notre récit, le 27 août, des arrestations en masse ont été opérées à Paris et dans les environs ; quinze mille personnes de toutes conditions gémissent sous les verrous, et les prisons regorgent. Par ordre de la Commune, dont les fureurs avaient pour complice la rage révolutionnaire du ministre Danton, toutes les barrières avaient été fermées pendant trois jours, pour ne laisser aux victimes aucune chance de salut. Le 28, cet ordre n'avait pas encore été révoqué ; des groupes nombreux se portaient à toutes les issues, se réunissaient sur toutes les places, écoutant les orateurs dont une borne était le piédestal, vociférant les chansons du temps, ou échangeant ces fiévreuses déclamations qui inoculaient aux masses le poison des plus détestables enseignements.

Près des faubourgs extérieurs, à l'est de la cité, il s'était formé un rassemblement assez nombreux de citoyens paraissant très-attentifs à observer ce qui se passait de l'autre côté de la barrière de la Villette qui, fermée par une grille en fer, laissait voir le faubourg dans une grande partie de son étendue. Le bruit des pas de plusieurs chevaux se faisait entendre ; les cavaliers qui les montaient n'étaient autres que des gendarmes qui se dirigeaient sur Paris, malgré la fermeture des grilles. A leur vue, des cris de mort retentirent dans le groupe qui stationnait près de la barrière. C'est qu'ils amenaient à Paris des prisonniers venant de la province, jetés pêle-mêle et les bras liés, sur une mauvaise charrette jonchée d'une paille avare. Le triste cortège s'arrêta devant la barrière qui ne pouvait s'ouvrir que sur l'ordre exprès d'un membre de la Commune, et près d'une heure se passa avant que la porte pût donner passage aux agents de l'autorité. Enfin, l'affreux véhicule franchit le seuil, plus que jamais escorté par les gendarmes qui eurent toutes les peines du monde, non pas à empêcher les prisonniers de s'évader, cela eût été impossible, tant ils étaient solidement garrottés, mais à contenir quelques furieux qui voulaient porter sur eux une main criminelle, car nous n'avons pas besoin de le dire, ces infortunés étaient des captifs politiques !...

Au moment où la charrette s'engageait dans la rue St-Martin, un agresseur plus acharné que les autres, mais n'osant toutefois braver les sabres des gendarmes, ramassa une pierre et la lança sur les prisonniers. Au même instant, la main d'un homme du peuple s'appesantit sur lui et il alla rouler à quelques pas.

— Misérable ! avait-il dit, tu oses frapper des hommes sans défense !

L'un des prisonniers, atteint par la pierre, s'était retourné ; un sourire involontaire dessinait sur ses lèvres un pli amer et méprisant. Il vit le geste de son vengeur, et il lui adressa un regard reconnaissant.

— Merci, monsieur, dit-il.

Ces deux hommes se regardèrent alors, et un cri poignant s'échappa de leur poitrine. Ludwig et le comte de Glucksberg s'étaient reconnus. Ludwig, maîtrisant aussitôt son émotion, mit un doigt sur ses lèvres, et le comte retomba sur sa paille sans répondre à Ludwig, même par un clignement d'yeux. Cet incident échappa à la foule qui entourait la charrette, mais un autre personnage bien connu de nos lecteurs avait également reconnu le comte de Glucksberg.

— Mais c'est le comte ! dit Hannes à Ludwig en dilatant démesurément ses paupières rondes comme une petite cerise des bois.

— Silence, sur ta vie !... dit Ludwig à Hannes en lui pressant le bras de manière à faire crier tout autre que ce robuste garçon ; mais son épiderme rugueuse était à l'épreuve de toute pression exercée par une main humaine.

— Qu'est-ce qui aurait dit que nous nous retrouverions à Paris, lui enchaîné, moi libre et vainqueur ! reprit Hannes en gonflant ses joues.

— Hannes, tu sais ce que tu m'as promis ? dit sévèrement l'ami de Karl.

— Oui, mon bon Ludwig, dit Hannes en baissant la tête.

— C'est parce que j'esais que tu n'es pas méchant au fond que je t'ai pardonné l'affreuse vengeance qui a porté des fruits si amers... mais songes-y bien, tu as beaucoup à réparer pour faire oublier ta conduite aux honnêtes gens. En t'abandonnant, je te laissais à tes mauvais instincts ; en te permettant de me suivre, j'ai l'espoir de cultiver et de faire fleurir ce qu'il peut y avoir de bon en toi... Mais montre-toi digne de mon amitié, de l'amitié d'un homme qui aime la liberté, qui en a fait désormais le but et l'espérance de sa vie, mais qui la veut honnête et qui la hait désordonnée, sauvage et sanglante.

— Si M. le comte ne m'avait pas insulté... grommela Hannes,

crois bien, mon bon Ludwig, que... A propos, pourquoi l'a-t-on amené ici ?

— Pourquoi?... Je tremble de le deviner.. Les meneurs de la révolution craignent les influences locales, l'indulgence patriarcale des provinces... ils veulent centraliser la répression et la rendre plus terrible en la concentrant à Paris, où il y a des juges impitoyables et des bourreaux tout prêts. Mais en voilà assez. Tu vois bien cette charrette qui emporte ta victime? eh bien! nous la suivrons jusqu'à ce qu'elle s'arrête, fût-ce au bout du monde!...

— Et ta raison, Ludwig?

— Ma raison? c'est qu'il faut que je sache dans quelle prison sera jeté le comte, car je veux, avec ton aide entends-tu bien, je veux qu'il soit sauvé!

La charrette s'arrêta devant la sombre prison de l'Abbaye.

Pourquoi Ludwig et Hannes avaient-ils quitté la Lorraine, et pourquoi les retrouvons-nous à Paris? Après la catastrophe de Glucksberg, Ludwig, qui avait vu s'écrouler la chère espérance de sa vie, n'avait pu se décider à rester aux lieux témoins de ses irréparables souffrances. D'ailleurs, Paris l'appelait comme il appelle toutes les jeunes intelligences, tous les cœurs blessés, comme il sollicitait alors tous les cœurs affolés par le mirage de la liberté.

Le jeune comte avait été conduit dans un cachot situé sous les combles de la prison, et, vu l'encombrement, il y trouva plusieurs prisonniers qui s'en partageaient l'étroite enceinte. A grand'peine on fit au nouveau venu une place sur la paille immonde qui couvrait les dalles humides. Ce fut pour le jeune homme une douleur de plus, car si une captivité prolongée s'adoucit au contact des infortunes qu'elle partage, le premier besoin de l'homme qui perd à la fois tous les biens de ce monde est de pouvoir pleurer et gémir dans la solitude. Il semble qu'être seul, c'est reprendre une partie de la liberté qu'on a perdue. Quand un captif commence à s'habituer à l'horreur de sa geôle, alors seulement il trouve une consolation dans la vue et la fréquentation de ses compagnons d'infortune. Au début, il a besoin de se replier sur lui-même, ne fût-ce que pour s'absorber en paix dans la conscience de son malheur. Car l'extrême infortune et l'extrême félicité se ressemblent en un point : toutes deux ont besoin de recueillement et de mystère, et quand un grand malheur vient nous frapper, nous trouvons une volupté âpre, une sorte d'allègement savoureux à en mesurer l'étendue et à en sonder la profondeur.

Le front dans ses mains, le comte de Glucksberg, insensible aux propos qui s'échangeaient autour de lui, évoquait tous les événements de son existence encore si courte et pourtant déjà si éprouvée. L'image de la gentille Gredlé, cette enfant dont l'amour avait fait une femme dévouée jusqu'à l'héroïsme, passait devant lui, tantôt souriante, comme aux beaux jours où elle chantait son gai printemps, tantôt sublime dans son énergie, avec son beau front rayonnant de foi et d'intelligence, quand elle était venue l'arracher à la mort dans le manoir embrasé... Ces souvenirs chers et vivants accéléraient les pulsations de la poitrine du comte et lui faisaient exhaler des soupirs que la perspective des dangers qui l'attendaient n'eût pu lui arracher. Car le comte était brave et fier, non de cette bravoure et de cette fierté sur laquelle glissent les atteintes de l'infortune, et qui ne sont que de l'insensibilité ; mais sa bravoure, à lui, consistait à mépriser le danger vu face à face, à ne jamais compter avec lui quand il s'agissait d'accomplir un devoir et aussi de tenter une folie. Sa fierté, c'était un sentiment très-vif de sa dignité qui l'éloignait invinciblement de tout ce qui n'était ni franc, ni juste, ni loyal... mais il était accessible à ces sentiments qui sont le partage et la condition de l'humanité. Si un nouveau Condé eût jeté devant lui son bâton de commandement dans les lignes ennemies, il eût sacrifié sa vie pour le rapporter à son général ; mais il pouvait sentir sa paupière humide à la vue d'une cruelle infortune, et s'apitoyer même sur sa propre destinée. Le stoïcisme absolu n'est pas commun, et quand on le possède, c'est aux dépens de tous les côtés tendres de notre nature.

On était à la fin d'août, et la chaleur devenait accablante dans ce réduit encombré. Le comte, quoique brisé de fatigue, ne pouvait goûter un instant de sommeil. Au-dessus de sa tête se trouvait l'unique croisée du cachot, si l'on peut appeler croisée un espace d'un pied carré fermé par des barreaux entrelacés. Cette ouverture était ménagée dans l'épaisseur du mur qui, à partir de la fenêtre, présentait un plan incliné se prolongeant en angle obtus jusqu'à son arête intérieure. A la rigueur, en s'accrochant aux barreaux, on pouvait se tenir sur cette margelle en déclivité, et là l'air arrivait plus pur et plus frais. Le comte, qui était lesté et vif, se fut bientôt établi à ce poste où il pouvait du moins contempler une petite portion du ciel étoilé et respirer librement.

Tout était silencieux autour de lui ; seulement le bruit cadencé des pas des sentinelles veillant sur la prison, parvenait quelquefois jusqu'à son oreille. Le temps était d'une admirable sérénité, de folles bouffées

d'une brise tiède venaient de temps en temps caresser son front et lui apporter les vagues parfums des prairies sur lesquelles elle avait joué. Ces fugitives senteurs lui rappelaient le château natal, les campagnes verdoyantes, les forêts plantureuses de la Lorraine allemande qu'il avait tant aimés. Gredlé, la tête ceinte d'une couronne de fleurs, lui apparaissait de nouveau souriante et belle, et cette haleine embaumée que lui apportait le zéphyr nocturne, lui semblait le parfum qu'exhalait la couronne de la gracieuse enfant. Ressouvenirs cruels et doux tout à la fois, et qui, par la comparaison, augmentaient encore l'amertume de sa prison et l'horreur de sa situation !...

— Gredlé, ma bien-aimée, murmura enfin le comte subjugué par ces molles impressions de l'absence et du regret... Gredlé, ne te verrai-je plus, ne t'entendrai-je plus?...

En ce moment une voix lointaine sembla répondre à l'exclamation du jeune homme, qui tressaillit jusqu'au fond de ses entrailles. *Était-ce une réalité, était-ce une hallucination du comte dont la tête était affaiblie par le manque de nourriture, par l'écrasante fatigue d'un voyage qui avait duré dix jours? L'organe frais et limpide qui s'élevait dans le silence de la nuit, c'était la voix chère et connue de la belle Gredlé, ou du moins la ressemblance était flagrante, vertigineuse... Le comte se pressa le front de la main, comme pour en condenser les pensées tumultueuses prêtes à briser leur enveloppe. Gredlé à Paris!... Gredlé sous les murs de l'Abbaye!... Était-ce son ange sauveur qui, une fois encore, venait lui apporter la délivrance, la vie?...*

D'abord rendue indistincte par l'éloignement, la voix devint bientôt claire et accentuée. Le comte distingua les couplets suivants :

Ce qu'il faut à mon cœur aimant
C'est ta présence!
Comme le fer court à l'aimant,
Tout mon être vers toi s'élançe
Et ma vie est un long tourment
Durant l'absence !

Mais s'il n'est ici-bas pour nous
Plus d'espérance,
Qu'au ciel soit notre rendez-vous ;
Car c'est la mort dans la souffrance,
C'est l'enfer de tout bien jaloux
Que ton absence!..

Ce dernier vers fut à peine intelligible ; la voix s'affaiblit ensuite et s'éteignit dans le vaporeux lointain.

— C'est Gredlé ! se dit le comte dont une joie enivrante remplissait le cœur. Noble fille ! elle vient partager mon sort ; je saurai bien empêcher ce sacrifice, mais son dévouement aura embelli mes derniers instants... Je lui devrai de ne pas mourir désespéré !

Le prisonnier se rejeta sur la paille humide, et bercé par de moins navrantes pensées, il ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil profond.

C'était en effet Gredlé dont le jeune comte avait entendu la voix. Elle avait appris, à Metz, que celui qu'elle aimait devait être transféré à Paris pour y être jugé par le tribunal révolutionnaire. Après la scène de la forêt, et quand elle fut revenue de son long évanouissement, elle avait demandé son frère... mais, Karl, nous le savons, était parti la mort dans le cœur, car il croyait sa sœur coupable, et déjà il avait franchi la frontière. Des âmes charitables, comme il s'en rencontre toujours en pareil cas, avaient révélé à Gredlé le secret de la douleur de Karl et répété les paroles qui s'étaient échappées de ses lèvres, en quittant tous ceux qu'il avait aimés. Gredlé, éperdue, avait passé la frontière à son tour, espérant retrouver son frère pour se jeter à ses pieds et lui jurer au nom de leur mère morte, qu'elle était toujours pure et toujours digne de lui... Mais Karl avait été introuvable, et une autre infortune, plus cruelle peut-être, car elle offrait des périls plus pressants, sollicitait son dévouement et, disons-le, son impérissable tendresse.

Gredlé revint à Glucksberg et put réunir toutes ses épargnes, car la maison de l'intendant, séparée du château, avait été préservée de l'incendie. En sept jours elle arriva à Paris, et en semant l'or dans les geôles, où arrivaient incessamment des convois de prisonniers, elle apprit que le jeune homme avait été écroué à l'Abbaye. Malgré ses vives instances et ses offres dorées aux guichetiers, elle n'avait pu parvenir à le voir après son incarcération, et ne pouvant espérer que sa voix parviendrait jusqu'à lui dans le tumulte de la soirée, elle avait attendu la nuit pour lui révéler, s'il se pouvait, sa présence à Paris. Elle avait calculé que les angoisses auxquelles le jeune homme devait être en proie, le tiendraient sans doute éveillé, et que la Providence ferait le reste. On a vu qu'elle ne s'était pas trompée et que sa douce voix, son ingénieuse pensée avaient eu pour premier résultat d'inspirer à son ami de plus consolantes pensées et de lui procurer un sommeil bienfaisant et réparateur.

Le lendemain en s'éveillant, le comte Fabien se trouva reposé et

affermi. Les doux accents de la nuit, cette apparition céleste qui empruntait aux terribles circonstances au milieu desquelles il était placé, un caractère presque surnaturel, avaient excité en lui une exaltation que comprendront tous ceux qui ont souffert. Un rayon d'espérance, qui semblait être venu du ciel, avait pénétré dans son cachot sombre et en avait diminué l'horreur. Sa raison lui disait, sans doute, qu'une pauvre jeune fille sans soutien, sans protecteurs dans cette ville immense livrée à la terreur et par conséquent bien peu accessible aux impressions de la pitié et de l'humanité, pouvait bien peu pour son salut ; mais le cœur humain est ainsi fait qu'il s'attache à l'ombre même de l'espoir, et l'homme, qu'un orage a brisé, tient toujours ses yeux fixés sur la moindre éclaircie qui commence à briller à son horizon. D'ailleurs, n'était-ce pas beaucoup pour Fabien de savoir qu'une providence invisible veillait sur lui et que ses douleurs avaient, au-delà des tristes murs de sa prison, un doux écho pour les recueillir, une âme dévouée pour les partager ?... L'homme a en lui un fonds d'égoïsme qui rend son chagrin intolérable, surtout quand il souffre seul. C'est pour lui un fardeau qui est plus léger quand il est partagé.

Le lendemain et le surlendemain, lorsque deux heures du matin, moment le plus calme des nuits parisiennes, sonnaient aux horloges voisines, le comte se hissait sur l'appui incliné de la sombre fenêtre et prêtait l'oreille aux bruits du dehors. Deux fois la voix bien-aimée vibra dans le silence nocturne et vint apporter au prisonnier un peu de joie et de consolation. La quatrième nuit, un incident inévitable vint changer en mortelles inquiétudes les émotions consolantes qui venaient le charmer. Au milieu d'un vers, la voix de Gredlé s'éteignit tout à coup, et Fabien distingua le bruit d'un pas lourd sur le pavé sonore. Puis une voix rude se fit entendre, une autre voix douce et suppliante lui répondit, et ce fut tout. Les abords de la prison étaient rendus à leur calme sinistre.

On devine ce qui s'était passé. Les chansons que Gredlé faisait entendre à heure fixe et comme un signal, avaient excité l'attention de l'un des gardiens de la prison. Il s'était mis en embuscade près de la porte d'entrée, et protégé par l'ombre du bâtiment, il attendit la venue de la chanteuse nocturne.

Gredlé l'aperçut dès qu'il fit un pas en avant et elle se tut aussitôt.

— C'est donc toi, citoyenne, dit-il, qui chantes ainsi à une pareille heure de la nuit, quand tous les bons patriotes dorment du sommeil du juste?...

— Est-ce un crime de chanter ? dit Gredlé tremblante.

— Oui, oui... les rossignols chantent pendant la nuit, mais ils devraient craindre la cage... Attends donc, citoyenne, il me semble que je t'ai vue quelque part... allons !.. suis-moi sous ce reverbère où je pourrai contempler ces traits mignons qui ne doivent pas m'être inconnus... Par cette noire nuit, vois-tu, les fauvettes ressemblent aux hiboux... et je tiens à te reconnaître à ton plumage...

Le guichetier entraîna la pauvre fille sous l'astre municipal dont la projection fumeuse éclaira à demi les traits de Gredlé...

— C'est bien ça... dit le cerbère avec un petit ricanement de satisfaction... ah ! ah ! la belle, vous avez un amoureux sous les verrous et vous venez roucouler sous ses fenêtres pour charmer sa captivité... c'est très pastoral... et Fabre d'Eglantine aurait fait, il y deux ans, une chanson là-dessus ; mais moi, qui vous connais, je pourrais bien vous chanter à mon tour une ariette du citoyen susdit sur l'air : *Retrez, retrez bergère...*

Et le guichetier montrait la porte de la prison, moitié goguenard, moitié menaçant.

— Que vous ai-je fait, citoyen ?

— N'est-ce pas toi qui hier et avant-hier, et aujourd'hui encore es venue à la prison pour demander à voir un ci-devant... un ex-comte, ma foi... qui nous est arrivé l'autre jour de la Lorraine ?..

— C'était moi, citoyen... dit Gredlé rêveuse, mais qui déjà avait retrouvé toute sa présence d'esprit.

C'était elle en effet qui s'était plusieurs fois présentée à l'Abbaye et avait inutilement sollicité la faveur d'une entrevue avec le comte de Glucksberg. Se voyant découverte, Gredlé résolut de profiter de la circonstance pour tenter une démarche décisive...

— Alors, reprit le guichetier sans lâcher le bras de Gredlé... tu viens rôder par ici pour nouer des intelligences avec le prisonnier. Sais-tu, jolie fauvette de nuit, que tu joues gros jeu ?..

— Eh bien ! oui, dit résolument la jeune fille, j'ai voulu me faire entendre de l'un de ces infortunés, j'ai voulu qu'il sût que j'étais là près de lui... l'aimant toujours, prête à tout essayer pour le sauver...

— Oui-dà... et c'est à moi qu'on fait ces confidences ?..

— Sans doute... accentua timidement Gredlé... puisque c'est vous qui pouvez réaliser mon espoir..

— C'est cela.. je vais braver la guillotine pour obliger la citoyenne..

— Mais pour ce service, je donnerai tout ce que je possède !.. j'ai de l'or.

— Eh ! eh ! qui sait... fit le cerbère en se grattant l'oreille... nous pourrions peut-être nous entendre.

— Quel bonheur ! dit Gredlé avec un éclat de joie imprudente... Tenez ! voici un double louis... mais que je voie demain M. de Glucksberg.

— Impossible ! ma consigne...

— Prenez ce louis encore... est-ce convenu ?..

— Vous faites de moi tout ce que vous voulez !.. allons, à demain à une heure, et soyez discrète.

Le guichetier quitta la jeune fille, rentra dans la prison, et quand il en eut refermé la porte derrière lui :

— Parbleu ! voilà une connaissance qu'il faudra que je cultive !.. dit-il avec un mauvais sourire et en faisant sonner ses deux pièces d'or dans le creux de sa main.

Gredlé se retira radieuse. Le lendemain elle fut exacte au rendez-vous. L'heure indiquée vibrait encore à l'horloge de la prison que la jeune fille, tour à tour pâle comme la guimpe de son corsage, ou rose comme un rayon de l'aurore, frappait au guichet de la prison. Introduite aussitôt, l'homme de la veille, sans lui dire un mot, la conduisit au parloir, lieu redoutable pour ceux qui ne connaissent pas le régime intérieur des prisons. A moins de recommandations puissantes, on ne peut parler librement aux prisonniers. Les visiteurs sont séparés des êtres aimés qu'ils viennent voir, par un double grillage de fer qui empêche toute communication, et l'œil des gardiens, qui est sans cesse ouvert, interdit les doux épanchements, l'échange des confidences et des espoirs de la délivrance. N'importe, c'est déjà une immense joie que de se retrouver, ne fût-ce qu'un instant, en présence des infortunés que les verrous gardent... la vigilance des guichetiers ne saurait du moins affaiblir l'éloquence d'un regard !..

— Ton ex-comte va venir... dit enfin le guichetier d'un air bourru.. Mais songes-y bien, je ne serai pas là pendant l'entrevue... et si tu laisses échapper un mot qui rappelle notre conversation d'hier... et tes projets... c'en est fait de toi.

— Mais vous reverrai-je aujourd'hui ?.. j'ai à vous parler... dit Gredlé à voix basse.

L'homme aux verrous sourit, puis attacha sur la jeune fille un regard inquisiteur.

— Soit... dit-il... cette nuit, comme hier.

Et il disparut.

Quelques minutes après, des bruits de clefs grinçant dans la lourde serrure furent répercutés par les échos des longs corridors... Fabien allait paraître, et la pauvre Gredlé palpitante fut forcée de s'appuyer à la muraille pour ne pas s'affaisser sur elle-même... tant son émotion était à la fois enivrante et terrible !..

Le jeune homme parut enfin et à son tour il porta la main à son cœur pour en comprimer les battements... Un porte-clefs qui avait l'apparence de l'emploi, c'est-à-dire dont la mine était suffisamment rébarbative, le suivait de près.

— Gredlé !..

— Fabien !..

Ces deux mots disaient tout, résumaient tout; ils furent suivis d'un long silence. Ce que ces deux jeunes gens éprouvèrent en se retrouvant l'un près de l'autre, après les incidents qu'on connaît, nous n'essaierons pas de l'exprimer. Ceux de nos lecteurs capables d'éprouver ces émotions s'en feront facilement une idée, les autres... ne nous comprendraient pas.

— C'est donc vous, noble enfant?.. dit le comte avec un élan de tendresse qui fit rougir Gredlé de bonheur... vous, qui vous êtes intéressée à mon sort et êtes restée fidèle à celui que les hommes et Dieu semblaient abandonner !

— Je vous dois ma vie, mon bon maître... je viens payer ma dette. .

Deux ruisseaux de cristal serpentaient sur l'opale des joues de Gredlé.

— Vous pleurez? que ne m'est-il permis d'essuyer vos larmes sous une caresse de frère... sous mon baiser de fiancé!... ajouta Fabien à demi-voix.

La jeune fille baissa les yeux, et ses larmes se colorèrent sous la pourpre ardente de ses joues, comme la goutte de rosée que traverse un rayon de l'astre brûlant.

— Je suis fou, n'est-ce pas Gredlé, d'évoquer une telle espérance... quand cette prison pèse sur moi, quand mon avenir c'est un jour, c'est une heure peut-être !..

— Ne parlez pas ainsi, Monsieur le comte, le bon Dieu est clément... Puisque je suis ici... ne désespérez pas !..

— Oh ! non, sa toute puissance peut tout... puisque ces lieux maudits, votre présence en fait un lieu enchanté; sa bonté est incomparable, puisque je pourrai mourir après avoir puisé dans votre regard l'espoir d'une vie meilleure où je vous retrouverai !

— Mais pourquoi, sans cesse... cette funeste image de la mort?.. qu'avez-vous fait ? quel est votre crime ?.. Non, vous ne mourrez pas... vous vivrez pour vos amis...

— Je ne voudrais plus vivre que pour vous, Gredlé. Vous êtes ma félicité dans le monde et dans l'autre... ma vie si j'échappe au sort que je crains, la consolation de ma mort si...

Ici, la jolie Gredlé mit un doigt sur ses lèvres pour interrompre la tirade élégiaque du jeune homme, et par mégarde sans doute son doigt rosé en quittant ses lèvres décrivit une courbe gracieuse, si bien que le présomptueux Fabien prit ce geste pour l'envoi d'un baiser et y répondit sans que cette fois il pût y avoir d'équivoque.

Était-ce donc un si grand mal ? et ces deux jeunes gens, que le malheur aussi bien que l'amour avaient fiancés l'un à l'autre, ne pouvaient-ils se donner cet innocent, ce dernier témoignage peut-être d'une pure tendresse ?

Toujours est-il que le porte-clefs, qui vit la chose, haussa virilement les épaules et cligna de l'œil avec un suprême dédain, au lieu de sourire et d'être ému ; mais c'était un porte-clefs !

La conversation entre les amoureux continua avec plus de calme pendant quelques minutes encore... Pour eux, il n'y avait plus de prison, plus de barreaux jaloux ; ils étaient ensemble, ils étaient heureux !

Un guichetier inconnu vint les rappeler à la réalité ; il fallut se séparer. Ils se dirent pour adieu tout ce qu'un regard peut renfermer de tendresse, de regrets, d'espoir, tout ce qu'il peut communiquer de fièvre mutuelle, de terreur du présent, d'aspirations vers un meilleur avenir !..

La nuit suivante, le complice de Gredlé fut à son poste. La jeune fille chanta sa chanson comme à l'ordinaire, sachant bien qu'elle était attendue, et la termina avant d'aborder l'homme à qui elle avait affaire.

L'entretien ne fut pas long.

— Pouvez-vous sauver M. de Glucksberg... dit-elle, car elle n'ignorait pas qu'avec cette âme vénale il fallait aller droit au but... le pouvez-vous, oui ou non ?

— C'est selon.

— J'ai vingt-cinq louis... c'est tout ce qui me reste... Je vous les offre, mais ils seront le prix de la délivrance du comte. Cette nuit...

— Cette nuit !.. comme vous y allez !.. non, cela est impossible, il faut que je prenne mes mesures. Dame ! je joue ma tête, au moins...

Demain à huit heures du soir, soyez à cette place. Je sortirai avec le ci-devant... il aura un de mes habits et un trousseau de clefs à la ceinture... j'en ferai un collègue, quoi ! vous nous suivrez, et au détour de la rue... mes deux tourtereaux prendront leur volée... Est-ce dit?..

— Alors, les vingt-cinq louis seront à vous.

— Non pas. Je les veux ce soir. Est-ce que je vous connais, moi?.. dit le guichetier brutalement. D'ailleurs, il faut que j'aie un complice dans la prison... et pour l'avoir, il faut le payer...

— Mais, citoyen...

— C'est à prendre ou à laisser...

— Voilà les vingt-cinq louis. Mais si vous manquez à votre promesse, je vous dénonce !. fit Greddé d'une voix hardiment accentuée.

Et elle s'enfuit.

— Je tiens les jaunets !.. se dit le guichetier, c'est toujours ça de gagné. Quant à l'évasion... demain à huit heures du soir, le ci-devant sera certainement délivré... de tous ses maux !..

Il referma la lourde porte.

La nuit où ce pacte fut conclu, était celle du 1^{er} au 2 septembre 1792.

Auguste GIRONVAL.

(La suite prochainement.)



L'administrateur-gérant de l'Austrasie,

A. ROUSSEAU.

Metz, imp. de Pallez et Rousseau.

LES

MATINÉES DE FRESCATI.

XIII.

La nuit arrivée, M. de Soubise se mit en marche, ainsi qu'il avait été dit avec le maréchal de Broglie ; puis ayant joint Souest, il y prit comme lui son quartier-général.

Le lendemain, ayant été résolu que l'on attaquerait le prince Ferdinand sur plusieurs points, voici comme on se distribua :

M. de Broglie, se chargeant de la gauche des ennemis, se dirigerait sur le château et le village d'Altrop en longeant le ruisseau de la Lippe ; M. de Soubise tirerait sur Scheidingen ; entre les deux, M. le prince de Condé pousserait son attaque. Le prince Ferdinand étant campé sur les hauteurs de Fillinghausen, on chercherait à l'en déloger en le prenant entre deux autres attaques dont l'une, sur le flanc droit, fut confiée à M. le lieutenant-général du Ménéil, et l'autre, qui devait tourner l'ennemi et attaquer ses derrières, à M. le marquis de Voyer.

De plus, M. de Soubise avait détaché, pour les donner à M. de Broglie, MM. d'Apchon et le marquis de V... Il y avait joint des hommes du corps de Fischer destinés à voltiger et à faire le service d'espions. Enfin, toutes les dispositions étant prises, les armées commencèrent leurs mouvements.

On s'était ébranlé vers trois heures. Bientôt le canon gronda du côté de M. de Broglie. Mais comme il devait attaquer d'abord le château d'Altrop qui se trouvait sur son chemin, M. de Soubise n'en prit aucun souci et continua de marcher vers le point qui avait été assigné. Et y étant parvenu, il y fit camper et attendit.

Cependant la nuit était venue : il y avait quatre heures que le canon avait commencé et il durait toujours. M. de Soubise ne savait que s'imaginer.

— Mon cousin, dit-il à M. de Castries, voilà bien du canon et de la mousquetade pour un château : que vous en semble ?

— Eh ! dit le marquis, j'y ai songé déjà, maréchal, et je crains que M. de Choiseul n'ait raison !..... Oh ! ajouta-t-il, avec un geste de colère, ne serais-je qu'un oison ?

M. de Soubise pâlit de fureur à l'idée que lui donnait M. de Castries et fit appeler Ficher.

Ficher était parti depuis plus de deux heures, et personne ne pouvait dire où il était. On l'avait vu descendre vers la Lippe, se glisser dans le bois et longer quelque temps le ruisseau ; voilà tout.

Le canon tonnait de plus belle et la mousquetade continuait plus vive que jamais.

M. de Castries, furieux, cassa d'un coup de poing une sphère posée près de lui, et, pour calmer sa colère, l'acheva à coups de talons de botte. Le maréchal, plus calme, mais non moins irrité, fit signe à un aide de camp.

— M. de Stainville, dit-il, vous entendez le feu de M. de Broglie. Il vous faut, mort ou vif, arriver jusque-là et me revenir dire ce que vous aurez vu.

Le Maréchal manda encore MM. de Briqueville et de La Tour du Pin auxquels il donna le même ordre qu'à M. de Stainville. Et les trois jeunes gens, heureux d'être ainsi choisis pour le péril et de se désennuyer enfin, tirèrent chacun de leur côté.

Mais aucun d'eux ne devait arriver.

M. de Stainville fut pris, ayant donné dans une embuscade

sans avoir pu seulement tirer l'épée. M. de Briqueville fut rencontré le lendemain à moitié noyé dans une fondrière et en fort méchant état.

Quant à M. de La Tour du Pin, il ne savait pas non plus le moins du monde où il allait, et ne se guidait que par le bruit du feu qui lui semblait devenir de plus en plus distinct. Il se donnait à tous les diables, se coupant la figure dans les branches, s'enfonçant jusqu'aux genoux dans la fange et tournant en tous sens, pour n'avancer pas beaucoup.

— Mordieu ! se disait-il, en lançant à droite et à gauche de grands coups d'épée dans les taillis qui l'arrêtaient, je donnerais mon héritage de cadet pour que chacun de ces arbres fût un de ces Hanovriens qui demeurent dans un pareil taudis ! Peut-on naître dans un pays semblable !.... Ces branches du diable me fouaillent la figure de telle façon que j'aurai l'air de M. de Chabot.... Ah ! si M^{me} de Canillac me voyait !....

Quand soudain son monologue fut interrompu par un bruit sec et mat auquel il ne se pouvait tromper.

— Oh ! dit-il, en voici un !

Il était sur la lisière du bois et allait en sortir : il s'arrêta.

Puis une réflexion lui vint.

— Bah ! se dit-il, ce maudit bois m'a trop ennuyé pour que j'y rentre une minute de plus.... et puis ce Teuton me manquera. Allons !

Il écarta vivement les dernières branches et sauta dans le chemin.

Au même instant, à la faible lueur des étoiles, il vit un rapide éclair s'abattre vers lui, et une balle vint, en sifflant, couper les feuilles à ses côtés. Presque aussi vite un homme courait sur lui l'épée haute :

— Qui va là ? cria-t-il.

— Tiens ! fit M. de La Tour du Pin s'élançant en avant, il parle français ! Soubise ! cria-t-il à son tour.

— Broglie ! dit l'autre.

Et tous deux se rapprochèrent encore.

— Ah ! dit M. de La Tour du Pin , en éclatant de rire et mettant son épée sous le bras , c'est vous M. de La Faye ? Quel bonheur que vous soyiez aussi maladroit ! Si je n'avais eu affaire à vous , j'étais bel et bien tué !

— Pardieu ! je ne me le serais pardonné de ma vie , M. de La Tour du Pin , répondit l'autre en baissant le fer . Mais qui diable aurait pu s'attendre à trouver ici un ami ?

— Ni vous ni moi assurément , monsieur , reprit M. de La Tour du Pin . Mais parlons vite !... Vous venez de là-bas , moi j'y allais .

— Et nous nous rencontrons , parbleu ! Vous parlez comme M. de Fontenelle , mon cher chevalier !

— Peste ! vous lisez donc , M. de La Faye ? Nous en reparlerons alors . Il s'agit bien de cela ! Que faites-vous donc là-bas avec cette canonnade ?

— Eh mais , dit l'autre , nous nous battons très-bien , monsieur !

Et il entraînait M. de La Tour du Pin .

— Ce qui fait que je vais à M. de Soubise avec une lettre de M. de Broglie .

— Ah ! fit M. de La Tour du Pin , suivez-moi donc alors ; je vous ai fait un chemin superbe , vous allez voir .

— Voyons , dit M. de La Faye , en lui prenant le bras .

Il était trois heures du matin quand ils arrivèrent au maréchal : le canon grondait toujours .

M. de Soubise s'était jeté tout botté sur la paille et se damnait à jurer comme un païen avec M. de Castries , qui se trouvait d'une colère effroyable . Chaque coup de canon le faisait se démener comme un soufflet que lui aurait donné M. de Broglie . Il ne pouvait se pardonner d'avoir été aussi confiant , et le donnait à tous les diables en songeant à ce que le duc de Choiseul avait dit à M. de Soubise .

Il était bien temps !...

Quand M. de La Tour du Pin entra , conduisant M. de La Faye , le marquis eut toutes les peines du monde à ne point

se jeter le premier au-devant de lui et à lui faire une question qu'il n'appartenait qu'au maréchal d'adresser. Mais celui-ci ne le fit pas languir, et, dans son impatience, répondant à peine au salut des officiers, il saisit une lettre que M. de La Faye lui présentait de M. de Broglie, où le maréchal lui mandait qu'ayant emporté le village d'Altrop, il s'y maintenait malgré les ennemis qui l'en voudraient bien chasser; qu'il continuait d'être aux prises avec eux, et priait M. de Soubise d'attirer l'attention du prince Ferdinand en agissant sur son centre et sur sa droite, ce qui l'empêcherait d'en tirer des troupes qui l'accablent.

M. de Castries fit sonner les trompettes, rouler les tambours et réveiller le camp où tout le monde dormait, comme hier M. de Traversay sur les paniers de Madame d'Alheim. Moins d'une heure après, les troupes se portèrent sur Scheidingen qu'on enleva fort joliment.

Ce pauvre marquis de Castries était d'une telle humeur, qu'il se battit comme un caporal, sautant à pieds joints partout où il y avait un coup à donner; et je vous jure que s'il ne se fit pas vingt fois casser la tête, c'est qu'il a une merveilleuse étoile.

— Eh bien ! M. de La Faye, disait M. de La Tour du Pin, nous vous reconduisons à M. de Broglie avec mille honneurs, j'espère?... Mais essayez au moins d'être plus adroit que cette nuit.

— Monsieur, répondait l'autre du plus grand sang-froid, soyez tranquille et ne vous inquiétez point : on n'a pas toujours affaire à des gens de qualité !

On atteignit ainsi la Lippe, et la brigade de Piémont fut chargée d'y jeter un pont. Les hommes sautent à l'eau en chantant l'air de *Sans-Quartier* et se mettent bellement à l'œuvre. Pendant ce temps-là, le reste s'arrêta l'arme au pied, et la canonnade de gronder de plus belle des deux côtés. C'était la meilleure manière de passer le temps en attendant la bataille sérieuse qui se devait donner après le passage.

M. de Castries se tenait à la tête du pont, excitant de la parole et du geste les soldats qui travaillaient, riant avec eux des boulets perdus, et se faisant une véritable fête de passer tout à l'heure sa mauvaise humeur avec M. de Broglie.

Mais il était écrit qu'il n'aurait pas ce plaisir-là.

Car au moment même qu'il en parlait avec M. de La Saône, lieutenant-colonel des gardes-françaises dont le régiment tenait le bord de la rivière avec les gardes-suisse, un cheval s'abattit à quelques pieds d'eux, roulant avec son cavalier noué à son corps par des cordes. Tous deux étaient souillés de sang et de vase : à l'eau qui en dégouttait on voyait qu'ils avaient traversé la rivière.

On courut à eux.

Le souffle du cheval sortait de ses naseaux rougis avec un gémissement rauque et sifflant ; on eut dit ce son étrange que renvoie une cymbale violemment agitée. Le pauvre animal était au bout....

Pour le cavalier, qui portait au poignet un tronçon d'épée retenu par une dragonne d'or, il avait la tête ouverte d'un coup furieux ; le sang inondait sa figure où s'étaient collés les cheveux déroulés. Aussi ne fût-ce qu'après l'avoir fait relever avec mille précautions et fait laver avec l'eau de la rivière que M. de Castries put enfin le reconnaître.

— Le marquis de V***! s'écria-t-il en s'agenouillant pour le mieux voir.

Le soulevant ensuite lui-même avec M. de la Saône, ils le portèrent doucement à l'écart, mandèrent un chirurgien et attendirent dans l'inquiétude que vous pouvez tous imaginer.

XIV.

Le marquis respirait encore, mais il était fort tristement accommodé. Outre sa blessure à la tête, il était percé et meurtri en plusieurs places, son uniforme était sabré et par

lambeaux. La fraîcheur de l'eau baignant sa blessure et coulant sur son visage, le ranima, et M. de Castries s'étant nommé, il lui fit signe de s'approcher de sa bouche pour mieux entendre ce qu'il n'avait presque pas la force de lui dire.

Le marquis de Castries voulait envoyer vers M. de Soubise; mais M. de V^{...}, soulevant sa main défaillante, le retint par son habit; il pensait qu'il n'aurait pas le temps d'attendre jusqu'à l'arrivée du maréchal. M. de Castries comprit, et le blessé lui dit avec mille peines qu'il était trop tard, que M. de Broglie était battu, qu'il se retirait, et que M. de Soubise se gardât bien de s'engager d'avantage.

Cela dit, et n'en pouvant plus, il se tut et parut mourir. Imaginez-vous, s'il vous plaît, la fureur de M. de Castries ! Laissant près du blessé M. de la Saône, il galopa à M. de Soubise et lui conta la déconvenue de M. de Broglie. Aussitôt le maréchal donna l'ordre de la retraite; on démolit le pont commencé, et la brigade des gardes marchant sur le flanc pour assurer le mouvement, on s'en alla tout autrement qu'on était venu.

La retraite se fit, d'ailleurs, le plus tranquillement, le plus honnêtement du monde : pas un ennemi ne bougea, et M. de Soubise s'en vint camper à l'abbaye de Paradis.

On y avait porté le marquis de V^{...}. C'est là que plusieurs jours durant il demeura couché, entre la vie et la mort, dans une cellule de religieux, ayant des accès de délire furieux et donnant à tous ceux qui l'approchaient des peines infinies : il rêvait oies, discipline, bataille, ferraillant d'une main, bénissant de l'autre; se croyant tantôt en pleine mêlée, tantôt dans un confessionnal; ne sortant de ces étranges visions que pour crier à tue-tête, comme une oie effarée, et remuant bras et jambes comme s'il voulait s'envoler. C'était d'un triste à fendre l'âme.

Il faut convenir aussi que l'endroit où il se trouvait n'était pas du tout fait pour le guérir de ces visions-là, non plus que de ses blessures, et que l'aspect d'une cellule, avec ses murs

blancs et ses fenêtres grillées, était, à lui seul, capable d'envoyer tout à fait dans l'autre monde celui qui en était aussi près.

Mon oncle d'Apchon le venait voir à chaque instant, et finit même par ne le presque plus quitter; ce qui fit le plus grand bien au marquis. Il aimait beaucoup mon oncle; sa présence le calmait, et ce fut ainsi, dans ces longues veilles, qu'il lui apprit, avec assez de suite dans les idées, comment il était venu de si étrange façon dans les lignes de M. de Soubise.

M. de Choiseul avait eu raison: le maréchal de Broglie voulait agir seul et prendre ainsi pour lui tout le poids et tout l'honneur de la campagne. Aussi, malgré qu'il avait été convenu de ne rien faire sans concert, et cela devant M. de Stainville, qui l'a confirmé depuis à son cousin, le maréchal avait-il serré de très-près M. le prince Ferdinand, ayant l'idée de lui couper le passage vers la Lippe, la seule retraite qu'il eût, ou au moins de lui tailler son arrière-garde. Et c'est là qu'il se trouva s'être lourdement trompé, tout habile qu'il est.

Vous savez comment M. de la Faye arriva près de M. de Soubise, et ce qu'il lui venait demander de la part de M. de Broglie: mais il était trop tard. La nuit, le pays inconnu, le temps qu'il fallut à M. de Soubise pour réveiller et disposer les troupes, tout cela fit que M. de Broglie se trouva battu, le prince Ferdinand ayant porté sur un seul point toutes les forces qu'il tira de son centre et de sa droite où il ne se sentait pas menacé.

Pendant ce temps-là, M. de Soubise, qui s'en tenait à ce qui avait été décidé, ne bougeait point; aussi M. de Broglie se sentant décidément battu, dépêcha un aide-de-camp vers la Lippe où se tenaient les hommes de Ficher avec le marquis de V^{...}. Il donnait ordre de faire prévenir M. de Soubise qu'il se retirait, et qu'il eut à ne pas marcher, contrairement à ce qu'il lui avait mandé cette nuit par M. de La Faye.

— Allons, dit M. de V^{...}, qui veut y aller?

Personne ne bougea.

Le marquis rougit de colère, et croyant cependant qu'on ne l'avait pas bien compris, répéta sa question.

— Allons donc, dit-il encore en poussant son cheval au milieu des partisans, ne m'entend-t-on point ?

On le laissa pousser tant qu'il voulut, et le groupe se referma sur lui en faisant entendre des murmures de menace et de sourdes paroles de refus.

M. d'Arthon était à une demi-lieue de là, en vedette ; le marquis trouvait donc seul ; la situation devenait assez gênante.

— Ça, mes maîtres ! cria-t-il en regardant autour de lui, qu'est-ce à dire ? Voulez-vous point être pendus, hein ?

— Ni être pendus, ni obéir, dit une voix ; nous n'avons pas de chef, nous !

Ficher n'y était pas ; il était occupé du côté de M. de Soubise, et le mécontentement qui grondait secrètement depuis un partage inégal où il s'était réservé la part du lion, éclatait en son absence.

Il faut dire aussi que pour aller à M. de Soubise, il n'y avait que deux chemins à prendre : l'un, où l'on était sûr de rencontrer l'ennemi ; l'autre, par les marais de la Lippe, où il n'était pas, mais où la mort se montrait presque certaine et sous un aspect malséant et tout à fait inacceptable et décourageant.

Les drôles trouvaient plus simples de ne pas se donner la peine de choisir.

— Oh ! oh ! fit le marquis, nous allons voir. C'est bien dit ? reprit-il.

Et il sortit de ses fontes un pistolet qu'il arma de l'air le plus calme du monde.

Une main s'abattit sur son bras, et le tordant comme un étai de fer, le contraignit par la douleur à lâcher son arme qui partit toute seule en l'air et tomba à ses pieds.

— Mort de Dieu ! cria-t-il en crevant de ses éperons le ventre de son cheval qui s'enleva en gémissant, vous êtes des lâches !... tue ! tue ! J'irai, moi !

Ce brusque mouvement l'avait dégagé. Tombant sur les misérables à grands coups d'épée, il s'en passa de toute sa colère, cassant une tête par-ci, ouvrant une poitrine par-là, estafilant, trouant, balafrant, comme un homme qui fauche; puis balayant du poitrail le reste de cette vilénie :

— J'irai, canailles !

Et il disparut dans les grands roseaux qui bordaient la rivière.

Il courut ainsi longtemps, longtemps, fou de rage et comme un homme faisant un mauvais rêve. Quand il sentit sur ses yeux comme un voile rouge et brûlant, et un vertige entraîner tout devant lui comme dans une ronde de sorciers.

En même temps, il portait la main à son front.

Il lui sembla qu'il y enfonçait un fer chaud, et quand il retira sa main, il la vit inondée de sang.

Il arrêta son cheval percé de coups, tout haletant, et se sentant chanceler, se retint aux crins : puis il tenta de se rappeler.

Dans sa lutte, il avait eu la tête fendue, et la première ivresse passée, il venait de s'en apercevoir.

Alors, dans un suprême effort, il tenta de rassembler ses idées. Il se redit le message de M. de Broglie, écouta de quel côté venait le canon, pensa : M. de Soubise est là, songea à l'honneur de son nom, dit deux mots à Dieu et se lança en avant.

Il estimait, d'après le bruit du canon, qu'il n'était guère qu'à deux lieues de M. de Soubise ; mais ce court trajet était plein d'embûches et de périls. Ayant encore couru quelques pas, il s'arrêta. Le sol devenait extrêmement mobile et fangeux : il essaya de réfléchir.

— Là, se dit-il en regardant à sa gauche, l'ennemi, assurément. Mais avec mon cheval, j'y puis peut-être échapper, et si je suis atteint, me défendre ou au moins mourir comme il convient.

Là, — et il regardait à sa droite, — des mares, des trous

sans fond et fangeux, des cloaques où nous enfoncerons comme des cailloux, où nous mourrons sans gloire ni vengeance, comme des sots.

Non, reprit-il en caressant de sa main sanglante le cou de son cheval, non, pardieu, mon fidèle ! Cette mort-là me fait presque peur ! Fi ! A la grâce de Dieu, et va !...

Et se penchant, tant il souffrait, sur les crins ruisselants, il piqua vers la gauche.

Mais bientôt le mouvement, la course, lui donnèrent une fièvre terrible ; il lui sembla que des ombres de toutes couleurs dansaient devant ses yeux et que des diables cornus lui fouillaient le crâne de leurs griffes d'airain avec mille ricanements bizarres et moqueurs.

En même temps, son cheval se mit à souffler d'une manière inquiétante, et ses jarrets commencèrent à trembler en fléchissant.

Le marquis le mit au pas et le regarda : l'œil était encore étincelant et le rayon du courage y brûlait : mais la force s'en allait.

Il essaya de se rappeler encore ce qu'il devait dire à M. de Soubise, et une mortelle angoisse le prit au cœur quand il comprit qu'il allait l'oublier.

Alors il serra de ses deux mains sa tête qui brûlait, comme pour y retenir la pensée qui s'en allait, et finit par la ressaisir presque mourante.

Il se répéta ensuite chaque parole et s'y attacha, comme un homme qui se noie s'attache à une branche.

Mais ses forces coulaient avec son sang, et il pouvait à peine se soutenir. Près de lui, une cabane écroulée avait conservé dans l'angle d'un mur un arbre écorché par les boulets. A ses branches pendaient encore des filets et quelques cordes laissés là par des pêcheurs qui, sans doute, avaient fui.

Le marquis y poussa son cheval, et de son tronçon d'épée coupa une corde.

Il en entoura le cou du cheval, la fit revenir sur lui-même, en roula les deux bouts sous ses bottes de façon à s'en attacher les jambes, les tourna autour des fontes pour se fixer à la selle, et finit par les serrer autour de son corps.

— Maintenant, se dit-il, je ne tomberai peut-être pas. — Mais mort ou vivant, j'arriverai... Et vive le Roi !...

Et là-dessus, il repartit. Le canon devenait tellement distinct qu'il jugea qu'il avait tout au plus une demi-lieue jusqu'aux lignes de M. de Soubise.

Quand il aperçut, courant sur lui, une dizaine de cavaliers qui cherchèrent aussitôt à lui couper le passage vers la rivière.

Il n'avait qu'un parti à prendre en l'état où il était : il n'hésita pas et se lança aussi vers la rivière.

Mais son cheval épuisé n'avancait plus que par bonds et les cavaliers ennemis le gagnaient.

Déjà ils criaient au marquis de se rendre... Enfin ils le touchaient... quand une bande d'oies se leva subitement devant eux avec un bruit de tonnerre et des cris effrayants.

Les chevaux épouvantés se cabrent, se retournent, et se jetant les uns sur les autres arrêtent ou démontent leurs cavaliers.

Ce ridicule hasard sauva le marquis.

M. de V^{***} poussa son cheval dans l'eau, et quand ceux qui le poursuivaient parvinrent à ramener les leurs, il était déjà loin.

On lui lança bien quelques balles dont l'une lui entama l'épaule; les autres se perdirent dans ses habits mouillés.

Enfin il atteignit le bord, et là il s'évanouit tout à fait.

Comment arriva-t-il à M. de Castries? il ne le sut jamais; son cheval s'y porta par instinct, et il ne reprit quelque connaissance que dans les bras de M. de la Saône.

Il avait sauvé l'armée de M. de Soubise, mais il avait tant souffert, tant lutté pour arriver vivant jusque-là, que sa raison y succomba : il est resté fou. Il n'a gardé que

cette balafre au front, que vous avez tous vue et qui raconte mieux que moi sa gloire et sa noblesse.

Le roi lui envoya le brevet de maréchal-de-camp et le cordon bleu par mon oncle d'Apchon, qui le vint trouver à son château de V^{'''}, où il s'était retiré. Senac l'y accompagna par ordre de Sa Majesté et tenta de ressusciter cette raison anéantie. Il comptait un peu sur l'émotion que lui produiraient ces nouveaux honneurs, mais ce fut inutile. Il regarda bien un moment le cordon et le grand sceau rouge. Senac ne respirait plus... Mais rien n'y fit. Ce fut comme une pierre qui tomberait dans l'eau dormante d'un puits sans fond : une ride sur l'eau et voilà tout. Senac, désespéré, partit le voyant perdu.

Plus depuis son visage n'a quitté cette pâleur effrayante que la ligne rouge de sa blessure rend encore plus étrange.

Un seul souvenir est resté dans ce front labouré, un seul, qui fait sourire quand on ne sait rien — vous l'avez vu — mais qui fait pleurer — voyez — quand on en sait le mot.

C'est le souvenir des oies, le dernier bruit de ce monde qu'il ait pu comprendre : tout le reste lui est indifférent et comme n'existant point. Ainsi voilà la gloire bien dé faite, n'est-ce pas, et bien battue?

— Bah ! dit le chevalier de Béthune, quand M. de Saluces eut fini, et en essuyant une larme furtive, après tout il est heureux !... moi je l'envie !

.....
On atteignait Pont-à-Mousson, où le chevalier de Miossens imagina une plaisanterie qui faillit lui coûter cher, mais d'où, heureusement, il se tira à son honneur.

A. TOUTAIN.

(La suite prochainement).



L'INVASION DES BARBARES

DANS LA VALLÉE DE LA MOSELLE.



L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale est la seule où notre âme s'attache par un intérêt patriotique, les autres peuvent nous sembler curieuses, instructives, dignes d'admiration, mais elles n'attachent point de cette manière.

AUGUSTIN THIÉRY.

Au plus loin que l'histoire nous permet de remonter vers le passé, nous nous trouvons en présence de trois peuplades fixées sur les bords de la Moselle, les *Leucks*, les *Mediomatriks*, les *Trevirs*. Nous savons qu'elles existaient dès 300 ans avant J.-C., puisque saint Jérôme a fait la remarque que les peuples de Galatie parlaient, en Orient, la même langue que les Trevirs. Tout le monde sait que les Galates sont sortis de la Gaule trois siècles avant l'ère chrétienne pour se jeter sur l'Asie.

Le lieu de rassemblement des *Trevirs* était Trèves; celui des *Mediomatriks*, Metz; celui des *Leucks*, Toul. Ces trois cités, établies sur le cours de la Moselle, étaient séparées par un territoire d'un aspect tout particulier. Couvert d'arbres séculaires, parsemé de ruisseaux et de marais, hérissé de hautes montagnes, entrecoupé de gorges profondes, ce pays

avait reçu le nom d'*Arduenn* (en gaulois, la grande forêt). Peu habitée dans le principe, quand déjà Trèves, Metz, Toul regorgeaient d'habitants, la contrée ardennaise avait dû nécessairement recevoir des colonies sorties des peuplades voisines.

Trèves, en teuton **Trier**, envoya les Trevirs fonder dans le bassin de la Moselle, le village de *Terver*, devenu depuis *Terveil* et enfin *Terville*. Il est remarquable par le rôle important qu'il a joué dans plusieurs sièges de Thionville. On y admire une petite chapelle gothique, oubliée de nos démolisseurs modernes, de nos bâtisseurs de granges-églises et de clochers-colombiers, qui s'intitulent architectes et touchent comme tels de forts beaux émoluments. Elle porte à la clef de voûte la date 1462 en chiffres arabes. C'est le seul spécimen d'architecture religieuse du xv^e siècle que possède l'arrondissement de Thionville. Les Trevirs doivent avoir baptisé le village de *Trioux*, qui s'est appelé tout d'abord *Terver* et *Tervel*, comme le prouvent d'anciennes chartes, notamment une donation faite à l'abbaye de St-Pierremont par Pierre, chevalier de Roserueles, en mars 1255.

La présence des Trevirs se fait sentir à *Tressange*, dont le nom, composé de *Triers* et *inen*, signifie, d'après Bender et Adelgnu, cours d'eau des Trevirs; comme nous avons dénommé, en Algérie, ruisseau des Français, ruisseau des Bédouins, tel ou tel cours d'eau.

Nous voyons les *Mediomatricks* rayonner autour de *Divodurum*, notre Metz actuelle, et fonder sur la Seille près de Dieuze, sur la Sarre près de Puttelange, sur la Nied près d'Elvange, trois villages qui ont conservé de leur commune origine, le nom identique de *Metzing*, et près de Thionville *Metzange*. Il en est de même à *Metzerwisse*, à *Metzeresche*, qui se traduisent par prairies, chênes des *Mediomatricks*. Ce peuple apparaît à Aumetz, qui s'appelait *All Metz*, le vieux Metz, comme dans le Luxembourg on rencontre *All Trier*, le vieux Trèves.

Les *Leucks* ont aussi émigré dans la forêt des Ardennes. De même que nous les découvrons dans la Franche-Comté à *Luxeuil* (Leucorum villa), dans l'Alsace à *Luxheim* (habitation des Leucks), de même nous les trouvons campés dans la Meurthe à *Lutzembourg*, et sur l'Alzette à *Luxembourg*, localités dont les noms se décomposent en forteresse des Leucks, et enfin dans le département de la Moselle à *Lutzelkirch*, près de Boust et du chemin des Romains, église isolée qui remonte à une très-haute antiquité, et que, par corruption de langage, on nomme *Usselkirch*. Les Leucks se montrent à *Luxieux*, près de Beuviller, à *Luttange*, dont le nom s'est d'abord écrit *Luxestange*, *Leucorum stagnum*, étang des Leucks.

Il ne faut pas s'étonner de voir ce peuple porter si loin ses conquêtes. Très-habiles à tirer de l'arc, ils étaient redoutés de leurs voisins.

Enfin il n'est pas jusqu'aux *Remi* qui s'étaient fait représenter dans les parages de la Moselle, à Remich, *Remiacum* (cours d'eau des Rémois).

Indépendamment de ces émigrations, la forêt des Ardennes renfermait des habitants nés dans ses ravins et sur ses étangs, qui ne vivaient que des produits de la chasse et de la pêche. Tels étaient les *Ceresi*, les *Segni*, les *Eburones*. Nous arrêtons là notre citation parce que ce sont les seuls peuples dont le séjour ait laissé des vestiges dans la vallée de la Moselle.

Ainsi Cherisey, qui, à l'époque carlovingienne, était *Carisiaco*; Kirsch, près de Luttange, qui se nomme *Carisiago super fluvium Bibersam*, sur la Bibische, dans une charte de 791, sont des souvenirs des *Cæresi* qui habitaient vraisemblablement le long de la *Chara*, la Chiers.

Les *Segny* sont les fondateurs de Chyny qui jadis s'appelait *Cheniacum*, de Sentsich au-delà de Trèves, et de Sentsich sur la Moselle au-delà de Thionville et de Sancy. Ces trois localités ont porté primitivement le nom de *Senciacum*.

Quant aux *Eburones*, ils ont laissé parmi nous de faibles traces de leur séjour sur la Moselle. Sommes-nous en droit de faire remonter jusqu'à eux la fondation des villages de *Beyren*, à la frontière de Luxembourg, qui renferme une église gothique dévouée au marteau de nos architectes? de *Buren*, sur la Sarre, au pied du Siersberg? de *Buré*, près de Longuyon? Quoi qu'il en soit, les Eburons avaient à Metz un protecteur ou chargé d'affaires, car on a trouvé une tombe portant ces mots : EBVRON SOTER.

Tel était l'arrondissement de Thionville quand les aigles romaines vinrent s'abattre sur notre sol vierge encore de toute conquête. Il nous reste à y constater l'influence du vainqueur pour savoir en quel état stratégique les barbares surprirent notre pays.

Nous ne raconterons pas comment les *Mediomatrics* se sont inclinés devant la toute puissance de César. Tout porte à croire, d'après le silence gardé par ce grand capitaine dans ses commentaires, qu'il n'éprouva pas grande résistance pour implanter parmi nos ancêtres le sceptre romain. Il n'en fut pas de même chez les *Trevirs*; ceux-ci ne se soumirent qu'après deux années de luttes et de combats, comme le prouve une inscription trouvée sur les bords de la Sarre, sauvée de l'oubli par Gruter et reproduite par dom Calmet.

CÆS· PRO· EXER· IMP·P·P·
S· C· AV· TREVE· ING
ESSUM· H· CASTRA SARRAE·
FLVM· PRO· MIL· CVSTODIA
BIENN· POTITVS EST.

Si cette inscription n'est pas apocryphe, elle établit bien clairement que César, commandant l'armée au nom du peuple et du sénat romain, a fait séjourner, pendant deux

années, ses troupes dans des camps, sur les bords du fleuve la Sarre, pour surveiller les abords de Trèves.

Cette lutte fut d'autant plus longue, que les Belges, décimés par les javelines romaines, renouvelaient leurs rangs par des renforts envoyés d'au-delà du Rhin. César passa deux fois ce fleuve, Agrippa l'imita. Ils écrasèrent ces peuplades sans les dompter.

Elles formaient dans leur ensemble une seule race éparpillée en de nombreuses tribus. C'était la nation des *Teutons* qui se divisait en deux grands rameaux : les *Suèves* situés entre l'Elbe et le Danube ; les *Germaines* fixés à cette époque entre l'Elbe et le Rhin.

Le rameau germanique comprenait les *Frisones*, les *Cattes*, les *Sicambres*... Le rameau suéviq ue comptait les *Marcomans*, les *Longobards*, les *Burgundes*, les *Vendes*, les *Dalnes*, qui, réunis, formèrent les *Vandales*.

A côté des *Teutons*, séparée par le Dniéper et la Vistule, vivait une autre nation dite les *Slaves*, qui étendait son empire depuis la mer Noire jusqu'aux monts Ourals. Au-dessus des *Teutons* et des *Slaves*, existaient les descendants d'Odin, la race *Finnoise* ou *Scandinave*, dans les régions glacées du nord de l'Europe. Les *Finnois* étaient originaires de la Tartarie dont ils avaient gardé les mœurs dures, le mépris des traités, la plus insigne mauvaise foi. Les *Teutons* et les *Slaves* formaient le long du Danube, dans les vallées des Karpathes, deux agrégations devenues célèbres sous le nom de *Daces* et de *Rethes*.

Ce sont les Germaines contre lesquels les Romains eurent d'abord à prémunir leur conquête des bords de la Moselle.

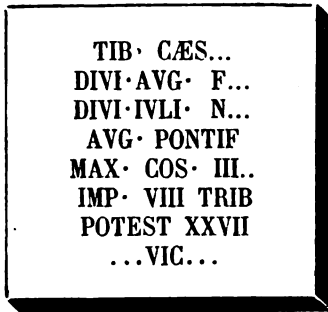
Les Sicambres, qui avaient semblé accepter le joug des Romains avec assez de résignation et payé des tributs régulièrement, arborèrent tout-à-coup, sous Auguste, le drapeau de la révolte, crucifièrent les préposés du fisc, enlevèrent l'aigle de la 2^e légion, et mirent en déroute l'armée du tribun Lalius.

A cette nouvelle, Auguste arriva du fond de l'Italie, suivi de nombreuses cohortes de vétérans qu'il échelonna dans les principales villes. C'est la première garnison fixe que reçurent Metz, Toul et Trèves. Puis il cantonna huit légions dans la partie avoisinant le Rhin.

Drusus Néron, frère de Tibère, fut adopté par Auguste, et vint par la force des armes et par une bonne administration consolider la conquête de César.

Par ses soins, une double ligne de forteresses et de camps ne tarda pas à border le Rhin et la Moselle et à se relier avec une semblable défense établie le long du Danube. L'Europe ancienne et civilisée était ainsi protégée par une barrière de forts qui s'étendait depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Océan germanique.

C'est à Drusus Néron que notre pays est redevable de ses premières fortifications. Sur les hauteurs qui dominent les vallées de la Sarre et de la Nied, ce général planta sa tente en un lieu resté fameux sous le nom grec d'*Hierapolis* (la ville sacrée). Cette construction stratégique date de 11 ans avant la naissance de Jésus-Christ, comme le prouve l'inscription suivante trouvée récemment sur une pierre qui servait de banc à une auberge de Rosbrück :



Ce monument a été trouvé au *Hieraple* et constate que le camp est contemporain de la huitième année du règne de

Tibère, fils d'Auguste, et petit-fils de Jules César, de la quatrième année de son consulat, de la vingt-septième de son tribunal.

L'importance et le nombre des objets trouvés dans les fouilles du *Hieraple* révèlent la grandeur de ce camp fortifié.

Il défendait les abords de la vallée de la Moselle dans la direction de la Germanie, du côté de la Sarre, tandis que l'avenue de Trèves, du côté de la Belgique, était éclairée par une autre forteresse établie sur le vaste plateau de Petzel et qui s'appelait *Egyptiacum* (ville égyptienne).

C'était cette ville forte que l'itinéraire d'Antonin indique par trois astérisques comme se trouvant à seize lieues gauloises de Trèves, à douze lieues de Metz, et comme constituant le seul relai de poste établi entre ces deux grandes cités, sur la seule voie existant alors.

Voici de quelle manière elle est indiquée dans un manuscrit du IX^e siècle, trouvé à Oviédo en 882 que Luitprand attribue à Antonin :

SIRMIO	
<i>Strasbourg</i>	ARGENTORATVM. M. P. XXXVIII
<i>Dieuze</i>	DECEM PAGOS. M. P. XX
<i>Metz</i>	DIVODVRVM. M. P. XX
	* * * M. P. XII
<i>Trèves</i>	TREVEROS M. P. XVI

On sait que pour consolider sa conquête, Auguste avait fait créer des voies militaires qui, partant de Lyon comme d'un centre commun, allèrent rayonner aux quatre extrémités des Gaules.

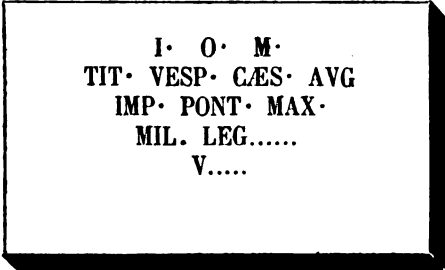
Celle qui traversait notre province devait être de bonne heure dans un parfait état de viabilité, puisque, sous Auguste, Tibère ayant appris que Drusus son frère venait d'être atteint, en Hollande, d'une maladie mortelle, franchit les Alpes, traversa Lyon, Langres, Metz, faisant, au dire de Pline, deux cents milles (à peu près cent vingt lieues) en vingt-quatre heures.

Elle passait à *Woippy, Marange, Pierrevillers, Remonville, Rombas, Clouange, Budange, Remelange, Daspich, Hettange, Boust, Preisch, Dalheim.*

Trèves, Metz et Strasbourg étaient mis en communication facilement. La route de Strasbourg s'abritait derrière le *Hieraple*, celle de Trèves était protégée par *Egyptiacum*.

Sous les empereurs suivants, les nombreuses incursions que firent les Germains au travers des lignes romaines, donnèrent l'idée d'augmenter le nombre des camps retranchés.

A la gauche d'*Egyptiacum*, plongeant dans les gorges des vallées de la *Chier* et de l'*Alzette*, s'éleva bientôt une nouvelle forteresse sous la main puissante de Titus. Elle prit le nom de *Titeburg*, devenu par corruption le *Titelberg*. L'inscription suivante, qu'y déchiffra Tessier, lève tous les doutes sur cette étymologie :



I · O · M ·
TIT · VESP · CÆS · AVG
IMP · PONT · MAX ·
MIL · LEG ·
V ·

On y voit qu'une légion y éleva un *ex voto* à l'empereur très-bon, très-grand, Titus Vespasien César Auguste.....

Les vestiges de ce camp étaient encore très-imposants, il y a cinquante ans, par le nombre des tours et la profondeur des fossés que la charrue a nivelés depuis.

Le *Titeburg* se reliait à Metz par le camp d'*Aprilis*, dont on voit encore les traces dans la forêt d'*Avril*; et à *Egyptiacum* par un fort construit sur un rocher d'où sortaient à gros bouillons de très-belles sources, en latin *fontes*; nom que les Romains donnèrent au château-fort et au ruisseau;

d'où les allemands ont fait la dénomination de *Fensch*, que les Français ont transformée en celle de *Fontoy*.

Dans le bassin de la Moselle, les Romains campèrent le long de ce ruisseau de *Fontes*, en un lieu qu'ils appelèrent *Aspicium*, sur la rive gauche du fleuve, tandis que sur la rive opposée ils jetèrent les fondations de trois autres étapes pour donner la main au camp d'*Hierapolis*.

La première était située presque à l'opposite de l'embouchure de la Fensch, en un endroit abreuvé par des sources limpides qu'ils dénommèrent *Judicii* (Yutz), les deux autres sur le versant de la vallée de la Canner, à *Caranusca* (Clang), et sur les hauteurs à *Ricciacum* (Ritzing).

Cette seconde ligne de défense doit être d'une époque moins ancienne que le *Titeburg*. Nous la croyons contemporaine de la seconde voie romaine qui fut tracée le long de la rive droite de la Moselle. Elle passait à *St-Julien*, à *Champion*, à *Bettlainville*, à *Logne*, à *Yutz*, à *Klang*, à *Kalem-bourg*, dans la forêt de *Callenhoven*, à *Ritzing*. Elle doit dater de Nerva et des Antonin, quand ces princes entretenaient la vigueur physique et la moralité de leurs soldats par des constructions de ponts, d'aqueducs, par les dessèchements de marais et les endiguements des fleuves.

Ce qui dénote le caractère essentiellement stratégique de cette seconde voie de Metz à Trèves, ce sont les détours qu'elle subit pour atteindre les hauteurs. L'autre route n'a été que le perfectionnement d'une voie de communication déjà consacrée par les relations commerciales de Metz et Trèves. Ce second chemin semble avoir été créé par les Romains, aussi a-t-il disparu plus vite. Il est plus difficile d'en suivre la piste ainsi que des autres lignes intermédiaires. On retrouve les vestiges de ces voies romaines sur le territoire et dans le nom de bien des communes de notre département, telles que Cheminot, *Caminetum* au huitième siècle, village où l'on vient de découvrir de nombreuses médailles au type de Tetricus, *Chemery*, *Kemplich*, dont le radical est

Kem, du teuton *Kommen*, d'où nous avons fait *Caminus*, chemin ; et *Kallenbourg, burg*, forteresse, *Kallenhoven, hof*, ferme *callis*, de la chaussée. Dans la forêt qui porte ce dernier nom, l'archéologie a déterré une colonne milliaire avec une inscription votive d'*Antonin-le-Pieux*. Ce qui fixe d'une manière assez exacte l'époque de la création du second chemin de Metz à Trèves, mais ce qui est loin d'expliquer le défaut de mention de cette nouvelle voie, sur ce qu'on est convenu d'appeler l'itinéraire d'Antonin. Voici de quelle façon elle est notée dans le document connu sous le nom de Carte de Peutinger que l'on croit-être une table Théodosienne dressée au iv^e siècle.

	Lieux anciennes.
AVGVSTA TRESVIR. . .	<i>Trèves</i>
RICCIACO X	<i>Ritzing</i> . . . 4 = $\frac{1}{16}$
CARANVSCA X	<i>Clang</i> . . . 4 $\frac{1}{16}$
DIVO DVRIMEDIO
MATRICORVM XIII	<i>Metz</i> 6 $\frac{3}{32}$
	<hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 15 $\frac{15}{32}$

Les Romains ont encore laissé ailleurs des traces de leur séjour; leur nom *Nômer* en teuton s'est conservé dans celui de *Remering*, près de Sarralbe; *Remezing*, annexe de Folckling; *Remeling*, près de Sierck; *Remelfing*, sur la Sarre; *Remelfing*, sur la Nied; ces deux derniers signifient marais des Romains. *Remeldorf*, sur la même rivière, ne se traduit-il pas par village des Romains; comme *Remering* non loin de là veut dire blockhaus des Romains? De même Rombas est un travestissement de *Romberg*, forteresse des Romains. Ce radical Romer se révèle encore sur le Kem, à *Remelange*, et dans le grand-duché de Luxembourg à *Rumelange*, enfin à Remilly (*Rœmiliacum*).

Cette poursuite du passé à travers la philologie nous conduit à d'autres découvertes aussi intéressantes. Suétone nous apprend que Tibère ayant passé le Rhin ne crut pouvoir mieux pacifier les Germains qu'en transplantant les Daces

et les Rhœtes dans les pays compris entre la Meuse et le Rhin. C'est ainsi que prirent naissance plusieurs centres de population qui, du nom de ces colons étrangers, gardèrent le nom de *Rhœtila* (Rhétel), *Rhœtig* (Roussy), *Ræthmarck* (Rodmack), frontière des Rhœtes. Les Daces ont été placés à *Dagenheim*, *Dagstuhl*, *Dagsburg* (habitation, forteresse des Daces).

Cette transfusion sociale ayant porté d'heureux fruits, elle fut imitée avec succès par Trajan et Marc-Aurèle à l'égard des *Cattes*, des *Frisons* et d'autres peuples vaincus. Mais nous ne trouvons des vestiges que de deux nations ; à *Kattenheim* (Cattenom), la colonie des Cattes ; à *Kaitenga* (Kedange), et à *Frisingheim* (Frisange), la colonie des Frisons. Ce dernier village est bien ancien puisqu'on y a trouvé l'inscription TRIBOCIE · DECVR qui révèle le séjour des Tribocques, les ancêtres des Strasbourgeois.

CH. ABEL.

(*La fin à la prochaine livraison.*)



CURIOSITÉS LITTÉRAIRES.

Comédies de Térence. — Opinion
de J. Hardouin sur l'antiquité. — Poèmes
attribués à Virgile. — Annus de Viterbe. — Histoire
du roi Rodrigue, par Michel de Luna. — Chatterton. — Gil Blas.
— Morceaux supposés de Pétrone et de Catulle. —
Les Mille et une Nuits. — Poésies
de Clotilde de Surville.

Un passage des *Recherches* de notre vieux Pasquier pourrait servir, à cet article, d'épigraphe et de critique. « Il n'est pas dit, soutient l'écrivain en son naïf langage, « que tous » tableaux exposés en vente par les peintres, représentent » les beaux visages. Il y a tantost des grotesques, tantost des » drogeries, qui ne se rendent pas moins agréables à l'œil. » Tels sont les discours du présent chapitre. »

Importe-t-il beaucoup, en effet, de connaître le véritable auteur d'un livre? Le nom ne fait rien à l'affaire, dira-t-on; que ce soit celui d'un tel ou d'un tel, l'ouvrage n'en sera ni meilleur ni plus mauvais pour cela. Sans doute. Toutefois, dans le domaine des belles lettres, il s'est glissé tant et tant de supercheries, qu'on peut, sinon par intérêt, du moins par curiosité, rechercher la paternité de certaines œuvres, recherche très-licite en littérature.

Tout le monde, par exemple, connaît Térence; tout le monde sait-il que Scipion Emilien (le second Africain), et Lælius, sont peut-être les véritables auteurs de l'Andrienne et des autres comédies que nous admirons encore? Mon-

taigne, qui ne plaisante pas, en est très-convaincu. « Si la
 » perfection de bien parler, nous dit-il, pouvait apporter
 » quelque gloire sortable à un grand personnage, certaine-
 » ment Scipion et Lælius n'eussent pas résigné l'honneur
 » de leurs comédies, et toutes les mignardises et délices du
 » langage latin à un serf africain ; car, que cest ouvrage
 » soit leur, sa beauté et son excellence le maintient assez
 » et Térence l'advoue lui-mesme, et me ferait-on desplaisir
 » de me desloger de cette créance. »

L'argument tiré de la beauté et de l'excellence de l'ouvrage est peu décisif. On ne voit pas trop pourquoi il aurait été impossible à un affranchi d'écrire aussi bien, peut-être mieux que Lælius et Scipion, mais la seconde raison est bien plus concluante. Du temps même de Térence, la question était déjà agitée, et le passage suivant, tiré du prologue des *Adelphes*, semble donner un grand poids à l'opinion de Montaigne : « Quant à ce que disent des malveillants, que
 » d'illustres personnages aident le poète et travaillent assidû-
 » ment avec lui, loin de le prendre, comme ils se l'imaginent,
 » pour un sanglant outrage, il se trouve fort honoré, etc... « Ces expressions sont-elles la preuve d'une collaboration, ou ne constituent-elles qu'une flatterie ingénieuse d'un poète reconnaissant et prêt à partager sa gloire avec des protecteurs.... *adhuc sub judice lis est.*

Une hypothèse bien plus hasardée fut soutenue avec beaucoup de talent au XVII^e siècle. Le savant J. Hardouin, dans son *Chronologiæ ex nummis antiquis restitutæ specimen primum*, établit hardiment la supposition de la plupart des anciens auteurs. Selon lui, on ne pourrait considérer comme authentiques que les œuvres d'Homère, d'Hérodote, de Cicéron, de Pline, les géorgiques de Virgile, les satires et les épîtres d'Horace ; toute l'histoire ancienne aurait été composée au XIII^e siècle avec ces seuls documents ; les autres ouvrages, notamment l'*Enéide*, l'*Art poétique*, la *Rhétorique de Quintilien* appartiendraient à des moines du moyen âge.

Ce singulier paradoxe causa, comme on doit le penser, une grande émotion dans le monde savant. Les réfutations les plus vives s'élevèrent de toutes parts. En faveur de l'antiquité parut une formidable armée de factums, de mémoires, de libelles, parmi lesquels deux surtout se distinguent par l'érudition. Ce sont les *Vindiciæ veterum scriptorum* d'un conseiller au parlement de Paris, avec cette épigraphe : « *C'est une dangereuse hérésie que de travailler à détruire* » les monuments antiques grecs et latins, qui font aujourd'hui la gloire de nos études et le principal ornement de nos bibliothèques ; » et les *Cinq Arguments décisifs* de M. Des Vignolles.

On ne saurait croire quel luxe d'imagination et de savoir, quel étalage de recherches sur les langues et les monuments des anciens peuples se rencontrent dans ces écrits. Thucydide, Diodore de Sicile, parlent de plusieurs éclipses de soleil et de lune, aussitôt nos auteurs se livrent aux calculs les plus compliqués pour marquer la concordance exacte qui existe entre les historiens et les tables astronomiques. « Comment » dès lors, s'écrie Lacroze, concevoir que des moines du XIII^e siècle, fabricateurs de tous ces ouvrages, aient eu des tables semblables à celles que le roi Alphonse fit faire depuis ! » Des Vignolles demande à Hardouin où ces mêmes moines auraient trouvé la suite des archontes athéniens, suite qu'il vérifie d'une manière rigoureuse à l'aide d'inscriptions anciennes découvertes postérieurement au XIII^e siècle. D'où ces faussaires ont-ils eu les fastes consulaires pour les inscrire dans leur Tite-Live, leur Denys d'Halycarnasse, en sorte qu'ils s'accordent rigoureusement avec les fastes du Capitole, trouvés seulement au début de cette polémique. Et le reste à l'avenant.

En lisant ces savantes dissertations, on regrette sincèrement de voir leurs auteurs aux prises avec un sujet de cette nature. Si ces ingénieux systèmes de chronologie ou d'astronomie n'avaient pas pour but la réfutation d'une opinion

chimérique et sans grande importance, à coup sûr on parlerait encore de Lacroze et de Des Vignolles. Qui les connaît aujourd'hui ?

Pour être juste, il faut néanmoins reconnaître qu'il n'est pas d'écrivain célèbre de l'antiquité auquel on n'ait attribué quelques-uns de ces opuscules apocryphes qui, par leur infériorité même, passent assez facilement pour une œuvre de jeunesse ou de délassement. Bien certainement Virgile n'a jamais composé deux méchants petits poèmes, *Culex* et *Ciris*, que pendant longtemps on a publiés sous sa responsabilité, et qu'on est fort étonné de rencontrer à la suite de l'*Énéide*, dans la belle et célèbre édition des Elzévir de 1636 (celle dont les dédicaces sont imprimées en rouge) ; c'est faire injure au grand poète que d'associer à ses vers de semblables productions.

Peut-être devons-nous mettre sur le compte de l'ignorance du moyen âge ces fausses attributions d'origine. A partir de la renaissance, l'erreur n'est plus possible, l'ignorance fait place ouvertement à la supercherie.

Annius de Viterbe, ou Jean Anni, publia à Rome, en 1498, in-folio, sous le titre : *Antiquitatum variarum volumina XVII*, divers ouvrages *originaux* de Xénophon, Philon, Béroze, Fabius Pictor, Marsylle, que, suivant lui, il venait de découvrir. Le livre eut tant de vogue qu'on en fit une seconde édition en 1552, in-8° ; c'est ce qui le tua. Répandu à profusion, surtout en France, il se vit d'abord l'objet de la plus vive critique et bientôt de la raillerie universelle. Un pamphlet intitulé : *Réponse aux XVII livres d'antiquités, compilés par l'ineptie et la crédulité la plus absurde*, prouva clairement qu'Annius était une dupe ou un imposteur. En réalité, il paraît qu'il avait été trompé le premier par un ignorant qui voulait se venger de lui.

Cette supercherie bientôt mise à jour n'avait pas, en définitive, causé un grand préjudice à la littérature ; il n'en fut pas de même d'une fraude commise, au commencement du XVII^e siècle, par un auteur espagnol.

Michel de Luna, interprète de Philippe III pour la langue arabe, fit paraître, traduit de cet idiôme en espagnol, l'*Histoire du roi Rodrigue*, composée par *Abulcacim-Tarif-Abentarique*, contemporain des événements qu'il racontait. La version de Luna, imprimée pour la quatrième fois à Valence, en 1646, recommandable surtout par l'élégance du style et par ses connaissances historiques très-variées, donna le change à tous les érudits; elle ne tarda pas à servir de base à l'enseignement de l'histoire, et, pendant plus d'un siècle, de point de départ à tous les ouvrages qui parurent sur cette matière.

On devine sans peine quelle autorité ont aujourd'hui toutes ces compositions, depuis qu'on a trouvé, dans les papiers mêmes de Luna, la preuve que l'*Histoire du roi Rodrigue* n'est qu'un conte fait à plaisir et sans documents certains.

L'Angleterre et la France devaient, en semblable matière, se montrer plus spirituelles que l'Italie et l'Espagne. Vers le milieu de 1768, et à l'occasion de l'ouverture du nouveau pont de Bristol, on vit paraître dans les journaux des poésies données sous le nom de *Rowley*, moine anglais du XV^e siècle. La première pièce était *une description de moines passant pour la première fois sur le vieux pont de Bristol*, les autres des *fragments de la tragédie d'Oella*, des *chœurs de ménestrels*, et enfin *un chant sur la bataille d'Hasting*.

« Ces poésies, dit M. Villemain, offraient beaucoup d'imagination et une vive sensibilité; les formes, les constructions étaient surannées, l'orthographe plus encore. »

Comme elles étaient communiquées par un enfant à peine âgé de quinze ans, « il y avait dans l'âge, dans l'inexpérience d'un tel éditeur, quelque chose qui favorisait la fiction. On devait croire qu'il disait vrai, car comment aurait-il eu l'habileté de mentir ainsi? » Les lecteurs s'abusèrent cependant jusqu'au moment où Walpole, *esprit fin et curieux*, découvrit la fraude.

Chatterton était fils d'un pauvre maître d'école; il avait

trouvé chez son père un coffre qui, déposé autrefois dans la cathédrale de Bristol, était encore rempli de vieux parchemins ; il s'était mis à déchiffrer ces anciennes écritures, à les imiter, à composer ensuite les ouvrages qui viennent d'être cités. On sait le reste. Chatterton vint à Londres, où il fut l'objet de l'admiration universelle ; mais en le comblant d'éloges, on oubliait sa pauvreté, et lui, comme depuis Malfilâtre, avait l'âme trop haute pour demander l'aumône.

Il s'empoisonna à dix-sept ans.

Ses poésies, recueillies soigneusement, offrent les plus grandes beautés et, malgré tout le mal que s'est donné l'auteur, elles ne paraissent anciennes que par l'écriture. **Laissons parler M. Villemain, juge si compétent.** « On imite, on » emprunte quelques formes de style, quelques locutions surannées, mais le caractère des idées vous trahit toujours. » Dans un des prétendus chants de Rowley, sans la vieille orthographe et les vieux mots artistement combinés, je re- » trouve ce que je vais traduire :

O toi ! que reste-t-il maintenant de toi ! OElla, l'enfant chéri de l'avenir ! que mon chant soit hardi comme ton courage, et aussi durable pour la postérité !

« Je reconnais tout de suite la forme de la pensée moderne, » bien que Chatterton eut écrit ce texte d'une écriture gothique, et sur du parchemin qu'il avait soigneusement sali. » (Tableau de la littérature au moyen-âge. — Tome 2, XIX^e leçon).

Quoiqu'il en soit, le génie précoce du poète, son âme vive et passionnée, sa fin tragique, nous ont valu un des plus beaux drames de M. Alfred de Vigny, et le charmant épisode de *Ketty-Bell* dans le *Docteur noir*. Ceci nous ramène en France.

Occupons-nous d'abord d'une querelle littéraire qui faillit devenir fatale à la gloire d'un grand écrivain, à l'auteur de *Gil Blas*. Lesage, qui, pendant toute sa vie, avait eu un goût très-prononcé pour la langue et les mœurs de l'Espagne, devenu vieux, traduisit ou imita de l'Espagnol : *Gusman*

d'Alfarache, Estevanille et le *Bachelier de Salamanque*. Dans une préface, il eut l'imprudence de prendre pour épigraphe : *Furto lætamur in ipso : Notre bonheur est de voler*, et de suite on lui contesta la propriété de son meilleur ouvrage.

Dans le courant du siècle dernier, la querelle avait pris un caractère tel, qu'un moine espagnol, très-érudit d'ailleurs, alla jusqu'à publier : *Les aventures de Gil Blas de Santillane, volées à l'Espagne par M. Lesage, restituées à leur patrie et à leur langue naturelle, par un espagnol zélé, qui ne souffre pas qu'on se moque de sa nation*. Mais l'auteur n'ayant su éviter la difficulté, toujours si grande en pareille matière, de représenter le manuscrit original, il demeura bien constaté que Lesage n'était pas un simple traducteur, et que son œuvre lui appartenait entièrement.

Cette querelle dépassa même le but que les adversaires s'étaient proposé ; elle servit à démontrer avec quelle merveilleuse précision Lesage avait tracé ses caractères. A propos du *Comte de Lerme* et du *duc d'Olivarès*, le père Isla ne peut s'empêcher de dire : « Voyez, le vol est évident ; un espagnol seul pouvait connaître si bien nos ministres ! » (Villemain. — Littérature du XVIII^e siècle, tome 1^{er}).

C'est la consécration même du génie.

L'Espagne voulut prendre sa revanche. En 1800, un espagnol, nommé Marchéna, attaché à l'ambulance de l'armée du Rhin, s'amusa, pendant les loisirs d'un quartier d'hiver passé à Bâle, à intercaler dans un morceau de Pétrone, une pièce de vers qui se liait avec beaucoup de naturel au sujet original. Il la publia sous le titre : *Fragmentum Petronii, en bibliothecâ S. Galli, antiquissimo ms exceptum, gallicè vertit ac notis perpetuis illustravit, Lallemandus S. Theologiæ doctor* et comme l'annonce ce préambule, il l'enrichit de notes très-curieuses, destinées à dissimuler encore mieux la fraude.

Cette fois, tout le monde y fut pris, et sans une nouvelle supercherie, les vers de Marchéna seraient aujourd'hui définitivement attribués à Pétrone.

Enhardi par le succès, il publia, en 1800, un *Fragment de Catulle, trouvé à Herculanium*; lorsque, quelques mois après, un savant professeur d'Iéna, Eichstadt, annonça qu'il venait de découvrir dans la bibliothèque de Vienne le même fragment, *mais avec des variantes importantes*.

Ces variantes étaient une critique spirituelle adressée aux imposteurs littéraires, et relevaient d'une manière mordante certaines fautes commises par Marchéna. L'allusion était manifeste: Marchéna était battu avec ses propres armes. Il avoua publiquement la fraude.

Chose singulière! des savants allemands refusèrent de croire à la sincérité de cette déclaration pour le premier morceau supposé; ils accusèrent hautement son auteur de vol littéraire, et entreprirent de prouver que Pétrone était bien le père du passage publié en 1800!

Quel est le véritable auteur des *Mille et une Nuits*? Galland, dans son épître dédicatoire à M^{me} la marquise d'O, fille de M. de Guilleragne, avait attribué ce recueil à un *auteur arabe inconnu*. Comme Galland était d'une grande modestie, comme aussi les orientalistes étaient rares en 1680, le bruit ne tarda pas à se répandre que les *Mille et une Nuits* n'étaient pas une traduction, mais une œuvre originale; bruit que Galland accrédita par un complaisant silence. On sait comment le public se vengea; le pauvre auteur, exposé chaque jour à de nombreuses mystifications, fut réduit à demander pardon dans une petite brochure publiée à Paris, en 1690, affirmant sous la foi du serment n'être qu'un simple traducteur, et n'avoir jamais pu découvrir le nom de l'auteur des *Mille et une Nuits*. Il n'acheta son repos qu'au prix de cette déclaration.

Sylvestre de Sacy lui-même n'a pu résoudre d'une manière certaine la question qui tourmentait si fort Galland. « Il me » paraît, dit-il dans sa belle dissertation, que le livre a » été écrit originairement en Syrie, et dans la langue vul- » gaire; qu'il n'a jamais été achevé par son auteur, soit que

» la mort l'en ait empêché, ou par toute autre raison ; que
 » dans la suite les copistes ont cherché à le compléter,
 » soit en y insérant des nouvelles qui étaient déjà connues,
 » mais qui n'appartenaient pas à ce recueil, comme les
 » *Voyages de Sindbad le marin*, et le *Livre des sept Vizirs* ;
 » soit en en composant eux-mêmes avec plus ou moins de
 » talent. qu'il n'est pas fort ancien, comme le prouve
 » le langage dans lequel il a été écrit, mais que toutefois,
 « lorsqu'il a été rédigé, on ne connaissait pas encore l'usage
 » du tabac et du café, puisqu'il n'y en est fait aucune men-
 » tion ; car l'auteur ne montre pas assez de respect pour les
 » vraisemblances pour qu'on puisse supposer qu'il aurait
 » évité de faire présenter à ses personnages des pipes ou
 » des tasses de café, afin de ne pas compromettre l'honneur
 » de ses récits par quelques légers anachronismes.

» Cette observation reporterait la composition de ce recueil
 » au moins au milieu du IX^e siècle de l'Hégire, et il com-
 » terait ainsi 400 ans d'existence. »

En 1802 parurent sous le titre : *Poésies de Clotilde de Sur-
 ville*, des pièces de vers inédites, attribuées par C. Vander-
 bourg à une noble dame du XV^e siècle. Dans la préface, l'é-
 diteur prétendait les avoir trouvées dans les papiers du mar-
 quis de Surville, fusillé à la Flèche, sous le Directoire. Ces
 poésies, qui excitèrent une admiration générale, furent bien-
 tôt reconnues comme non authentiques. Charles Nodier, *aussi
 fin et curieux* que Walpole, se chargea de démontrer le pre-
 mier la supercherie. « Indépendamment, établit-il dans ses
 » questions de littérature-légale, de la pureté du langage,
 » du choix varié des mesures, du scrupule des élisions, de
 » l'alternative des genres de rimes, règle aujourd'hui con-
 » sacrée mais inconnue au temps de Clotilde, de la perfection
 » enfin de tous les vers, le véritable auteur a laissé échapper
 » des indices de supposition auxquels il est impossible de se
 » méprendre. »

Clotilde cite un passage de Lucrèce, dont les œuvres

n'étaient pas encore découvertes par le Pogge ; elle parle des satellites de Saturne , dont le premier fut observé par Huyghens, en 1635, et le dernier par Herschell, en 1789 ; elle traduit une ode de Sapho inconnue au XV^e siècle : le doute, en un mot , n'est plus possible. Reste à savoir le nom de l'auteur ; est-ce le marquis de Surville ? est-ce Vanderbourg ? on n'en sait rien : les allusions manifestes aux événements de la Révolution qu'offre l'*Héroïde à Béranger* sembleraient toutefois indiquer un poète qui, dans l'exil et la solitude, aurait voulu cacher ses opinions sous un vieux langage, et feraient peut-être pencher la balance en faveur du marquis de Surville.

Quoiqu'il en soit, l'auteur n'en est pas moins un homme de grand talent ; ses poésies , pour le naturel et la finesse, sont à la hauteur de ce que nous possédons de mieux en ce genre. Est-il rien de si gracieux que ces *Verselets à mon premier né* ?

O cher enfantelet, vray pourtrait de ton père,
 Dors sur ce seyn que ta bousche a pressé !
 Dors petiot ; cloz amy, sur le seyn de ta mère,
 Tien doulx œillet par le sommeil oppressé !
 Bel amy, cher petiot, que ta pupille tendre
 Gouste un sommeil qui plus n'est fait pour moy !
 Je veille pour te veoir, te nourrir, te défendre.
 Ainz qu'il m'est doulx ne veiller que pour toy.
 Dors mien enfantelet, mon soulcy, mon idole ;
 Dors sur mon seyn, le seyn qui l'a porté,
 Ne m'esjouit encor le son de ta parole
 Bien son soubrir, cent fois m'aye enchanté !

N'est-ce pas la tournure des idées modernes ? Ces poésies se lisent sans efforts, sans embarras ; on comprend parfaitement les vieux mots qu'on y rencontre. Ce n'est ni la rudesse dans le style et la pensée des poètes du XV^e siècle qui arrête quelque peu le lecteur. Ouvrez les poésies de Charles d'Orléans, la différence sera sensible.

Le poète royal parle de ses lunettes :

Par les fenestres de mes yeulx
 Ou temps passé, quand regardoye,
 Advis m'estoit, ainsi m'aid Dieux,
 Que de trop plus belles veoye
 Qu'à présent ne fais ; mais j'estoye
 Ravy en plaisir et lyesse
 Es mains de madame Jeunesse.

Or maintenant que deviens vieulx,
 Quant je lis ou livre de joye,
 Les lunettes prens pour le mieulx,
 Par quoy la lettre me grossoye
 Et n'y voi ce que je souloye :
 Pas n'avoie ceste foiblesse
 Es mains de madame Jeunesse.

Jeunes gens vous deviendrez vieulx (els)
 Si vivez et suivey ma voye.

Certes, ces vers ne se lisent pas aussi couramment que ceux de Clotilde de Surville. « C'est pour nous une épreuve, dit » M. Villemain, une pierre de touche certaine pour démêler » d'avec les contrefaçons modernes ce qui porte la date véri- » table du moyen âge. . . .

» La leçon de goût qui sort de là, c'est qu'il ne faut pas » tenter sous son propre nom ce que l'on ne peut faire non » plus sous un faux nom. Que chaque siècle écrive la langue » qu'il parle. Une époque de raffinement ne doit pas simuler » la barbarie. Si on la simule sous un nom ancien, la con- » trefaçon se trahira ; si on essaie de la simuler sous son » propre nom, on restera tout à la fois inférieur à son temps » et à soi-même. »

En présence de ces sages paroles, nous devrions terminer ici un article déjà trop long, mais nous ne pouvons passer sous silence un dernier trait du meilleur goût et qui

eut d'autant plus de retentissement que Molière fut mis un instant en cause.

Le *Médecin malgré lui* venait d'être représenté pour la première fois. Toute la cour admirait le couplet que le futur médecin adresse à sa bouteille, lorsqu'un incident suspendit les éloges que l'on adressait à l'auteur. Le président au parlement de Paris, Rose, qui connaissait aussi bien le latin que le droit, récitait dans les salons une strophe de vers latins *trouvés dans un vieil auteur* et qui *évidemment* avaient servi de modèle à Molière, puisque son couplet en était la reproduction à peu près littérale.

Molière, vivement interpellé, déclara en vain qu'il n'avait jamais eu connaissance de ce texte; il ne fut pas cru, mais en revanche on l'accusa hautement de plagiat. Cette accusation, qui succédait à des louanges, commençait à lui causer un vif chagrin; il alla trouver le président pour vérifier l'original, que le savant magistrat, et pour cause, se gardait bien d'indiquer. Le jour même l'honneur de Molière était rétabli, et Rose comptait un ami de plus.

Voici les deux strophes, objets de cette anecdote :

Qu'ils sont doux ,	Quam dulces
Bouteille jofte,	Amphora amena,
Qu'ils sont doux ,	Quam dulces
Tes petits glous-glous!	Sunt tuæ voces!
Mon sort ferait bien des jaloux	Dum fundis meram in calices
Si vous étiez toujours remplie,	Utinam semper esses plena!
Ah! bouteille, ma mie ,	Ah! ah! cara mea lagena
Pourquoi vous videz-vous?	Cur vacua jaces?

Ces vers ne seraient-ils pas dignes d'Horace, si Horace avait connu la rime? dit M. H. Lucas dans sa belle *Histoire du Théâtre-Français!*

Nous n'en finirions pas si nous voulions consigner ici toutes les supercheries littéraires qui ont été commises; nous avons signalé les principales, nous sommes loin d'avoir épuisé le sujet.

Combien d'auteurs pourraient s'appliquer l'épigraphe
composée pour La Thuillerie :

*Ici git qui se nommait Jean,
Il croyait avoir fait Hercule et Soliman !*

Combien d'autres devraient faire amende honorable pour
les mauvais tours qu'ils ont joués au public?

« Mestier toutesfois dont ie me mocque , disait Pasquier ,
et auquel qui moins en fait , mieux il fait. »

VICTOR JACOB.



NOTICE HISTORIQUE

SUR

**Charles-Louis-Auguste FOUCCQUET, duc de BELLEISLE, gouverneur de Metz
et fondateur de l'Académie royale de cette ville.**

XVIII^e SIÈCLE.

C'est un mal que la vie des bienfaiteurs d'une ville ne soit pas plus minutieusement connue et plus présente à l'esprit de tous. Si les rayons de leur célébrité se reflètent sur le pays à la prospérité duquel ces personnages d'élite se sont consacrés, il est bien, par un juste retour, de leur rendre une portion de l'éclat qu'ils communiquent. Rappeler leur nom et donner le récit de leurs bonnes actions, ce sont là d'utiles enseignements.

Sous le règne de Louis XV, Metz eut pour chef militaire un homme intelligent et zélé dont le gouvernement fut tout rempli de cette noble émulation qui inspire les grandes pensées d'utilité publique. Nous avons nommé le maréchal de Belleisle.

Cet illustre gouverneur se préoccupa constamment de répandre des bienfaits autour de lui, et prit en grande sollicitude les intérêts de la province dont l'administration lui demeura confiée pendant trente années. Le bien général, non point en vaine théorie, mais dans l'application, dans tout ce qui s'adapte le plus et le mieux aux progrès et au soulagement des citoyens, voilà ce qui toujours domina la pensée de M. de

Belleisle. Il fut l'ami du peuple en même temps que celui du roi et le bienfaiteur de son département.

Nous n'avons pas à réfuter ce jugement injuste porté par quelques écrivains étrangers à notre localité, que le maréchal avait plus d'ambition que de vrais talents, que le plus souvent il envisagea les affaires dans des vues personnelles et intéressées. La jouissance la plus douce pour l'âme des bons citoyens, est le sentiment du bien qu'ils font à la société, des services qu'ils rendent à leur patrie. M. de Belleisle, fort de la vérité de ce sentiment, sut toujours s'élever au-dessus des injures. Il fut confiant dans l'opinion publique : elle s'est déclarée pour lui. A l'honneur de notre ville, aucune parole de blâme n'est tombée des lèvres d'un Messin contre le gouvernement occupé pendant de si longues années et avec tant de bonheur par le maréchal de Belleisle. Ce n'est point la biographie du diplomate et du ministre que nous avons eu l'idée d'entreprendre, ce travail serait supérieur à nos forces. C'est un simple récit de la vie du gouverneur de Metz et du fondateur de l'Académie royale de cette ville, resserré en peu de pages et écrit d'après les pièces authentiques que nous avons sous les yeux.

Quelques notes sur la jeunesse du comte de Belleisle ne paraîtront pas sans doute superflues. Elles permettront une appréciation plus exacte des titres particuliers du gouverneur au respect et à la reconnaissance de la cité.

Charles-Louis-Auguste Foucquet, comte de Belleisle, naquit le 22 septembre 1684, à Villefranche, en Rouergue, dans le château où son père, Louis Foucquet, marquis de Belleisle, s'était retiré après la chute du célèbre et infortuné surintendant des finances Nicolas Foucquet. Sa mère était dame Catherine-Agnès de Levis.

L'éducation du jeune de Belleisle fut soignée. La nature avait doué son âme d'heureuses qualités que le temps, le travail et les soins de maîtres habiles contribuèrent à développer. Les livres qui traitent de la guerre, de la politique et

de l'histoire furent, dès son enfance, ses lectures favorites. Il ne les quittait que pour se livrer aux mathématiques dans lesquelles il fit des progrès sensibles ¹.

Le marquis de Belleisle avait laissé à Versailles des amis sûrs et dévoués. Il espérait que les malheurs du surintendant ne seraient point un obstacle à la carrière de son petit-fils. Son espoir ne fut point déçu. Le comte de Belleisle n'eut pas plutôt atteint sa majorité, que Louis XIV lui donna un régiment de dragons. Il servit avec distinction, se signala au siège de Lille et y reçut une blessure. Le roi récompensa sa valeur en le faisant brigadier de ses armées (1708).

Le comte de Belleisle avait assez de talents pour ne devoir sa réputation qu'à lui seul. L'année suivante il devint mestre-de-camp général des dragons.

Le temps que ne réclamaient pas ses occupations militaires, il l'employait à des examens politiques. Aussi ne tarda-t-il point, malgré son jeune âge, à prendre part aux négociations entamées pour mettre fin à la guerre que le grand monarque, quoique épuisé par des victoires et des échecs successifs, soutenait toujours avec dignité et souvent avec avantage.

Dès que la paix fut signée, le comte de Belleisle, qui venait d'être pourvu du gouvernement de la forteresse d'Huningue, se rendit à Versailles. Il fut très-bien accueilli par Louis XIV.

En 1718, le duc d'Orléans, alors régent du royaume, créa le comte de Belleisle maréchal-de-camp des armées. Il suivit avec ce grade l'armée française qui allait combattre en Espagne, sous les ordres du maréchal de Berwick.

A son retour de la Péninsule, le jeune officier supérieur

¹ *La Vie politique et militaire de M. le maréchal duc de Belleisle, prince de l'Empire, ministre d'Etat de S. M. T. C., etc., seconde édition, 1 vol. in-12. La Haye, 1762.*

fut compris dans la disgrâce du ministre Le Blanc. Après un court exil, il réussit à faire admettre son entière justification et reparut à la cour. Il se rendit utile ou plutôt nécessaire. Dès ce moment, les dignités et la fortune, la faveur et les grâces volèrent au devant de lui ¹.

En 1727, le comte de Belleisle fut appelé pour la première fois dans le beau pays que traverse la Moselle, et dont il devait être l'un des plus habiles gouverneurs.

La formation de plusieurs camps de plaisance avait été résolue. Le comte de Belleisle reçut le commandement du camp entre Metz et Thionville.

Le nom de Foucquet était déjà connu des Messins. Le fameux surintendant avait été jugé digne d'une place de conseiller au parlement siégeant à Metz², moins d'un mois après la création de cette cour souveraine. Ce magistrat avait exercé ces honorables fonctions l'espace de trois années, et avait acquis l'estime et l'amitié de ses collègues. Deux grands oncles paternels du comte de Belleisle avaient également appartenu à la compagnie : Basile Foucquet, abbé de Barbeaux et de Rigny, en qualité de procureur général (20 juillet 1654), et Gilles Foucquet de Mézière, comme conseiller (3 juillet 1657).

Un camp de plaisance, composé de vingt-six escadrons et de vingt bataillons sous le commandement du comte de Belleisle, fut formé dans la plaine du village de Richemont, prévôté de Thionville, sur le bord de la Moselle.

Le comte de Belleisle ne s'en retourna pas avec les troupes, lors de la levée du camp. Louis XV le désigna pour remplir la charge de gouverneur de la province et de ses frontières. Le titulaire était le maréchal Yves d'Alègre, officier distingué et l'un des plus honorables serviteurs du dernier roi, mais

¹ *Vie politique et militaire de M. le maréchal de Belleisle* (ouvrage déjà cité), page 25.

² 21 septembre 1653.

que l'âge et les fatigues avaient considérablement affaibli et tenaient éloigné de Metz.

Le comte de Belleisle connaissait la haute importance et l'étendue considérable des fonctions qui lui étaient dévolues en l'absence du maréchal d'Alègre. Il profita admirablement de son autorité et de son crédit pour fortifier et embellir tout à la fois la ville qu'il commandait.

A cette époque, le gouverneur militaire avait tout pouvoir sur la ville.

Plein d'activité, doué d'un esprit élevé et d'une énergie persévérante, portant ses soins dans l'administration, le comte de Belleisle donna le signal des améliorations et des embellissements qui ont assuré à notre bonne vieille cité, devenue ville française, un nouvel avenir.

F.-M. CHABERT.

(La suite à une prochaine livraison.)



LETTRES D'ANOBLESSEMENT

Accordées en 1601, par Charles, duc de Lorraine, à Philippe de Vigneulles, citoyen de Metz, petit-fils du chroniqueur.

Dom Calmet, dans sa *Bibliothèque Lorraine*¹, ou *Histoire des Hommes illustres de ce pays et des Trois-Évêchés*, termine ainsi son article sur Philippe de Vigneulles², l'intéressant chroniqueur de Metz au moyen-âge, marchand et citain en cette ville :

« Je ne sai précisément en quel tems il mourut. Je trouve dans les Annoblis de Lorraine, un Philippe de Vigneulle, citoyen de Metz, annobli en 1501. C'est apparemment notre auteur. »

Le laborieux bénédictin a commis une double erreur. Ce Philippe de Vigneulles qui reçut des lettres d'anoblissement, n'était point notre historien, mais son petit-fils. L'époque de la mort de Philippe de Vigneulles, premier du nom, est aujourd'hui fixée d'une manière certaine, à la fin de 1526 ou au commencement de l'année suivante³. Nous avons sous les yeux une copie en bonne forme de l'anoblissement accordé aux Vigneulles. Les lettres originales délivrées à ce sujet portent la date du dernier jour d'avril 1601.

En voici la teneur :

CHARLES. PAR. LA. GRACE. DE. DIEU.

DUC DE CALABRE, LORRAINE, BAR, GVELDRES, MARCHIS, MARQVIS

¹ Page 1011.

² Ainsi nommé du village où il naquit, situé à 6 kilom. N.-O. de Metz. Philippe, fils de Jean Gérard, paysan assez à l'aise, et de Magui, marque sa naissance à un vendredi du mois de juin 1472; il eut pour parrain un cordonnier, Jehan de Vigneulles, et pour marraine Laurette Chapelle, notable dame de Metz. Celle-ci voulut que son filleul s'appelât Philippe comme son fils.

³ M. Henri Michelant. *Mémoires de Philippe de Vigneulles*.

DV PONT A MOUSSON, COMTE DE PROUENCE, VAVDEMONT, BLAMONT, ZUTPHEN, etc. A Tous qui ces p̄ntes verront, SALVT. Comme originellement et de droict naturel, toutes personnes en gn̄al soient libres, franches, et non sujetes a aucune seruitude, et suiuant le propre instinct de leur nature s'enclinent à cette fin et tendent à s'y maintenir et conseruer leur ingenuité noblesse et liberté innée et à eux donnée de leur naissance et premiere origine, et neantmoins depuis par le droict des gens et instituōns ciuiles, ceste franchise ait esté restraincte en la plus grande partie. De sorte qu'aujourd'huy le nombre de ceux est petit qui ne soient redigez en ordre inferieur, tenus en estats bas humbles et mecaniques, et en subiection de seruices, imposts, exactions, tailles, et redebuances, seruiles et ignobles. Toutesfois l'excellence des Princes naturellement s'esjouit à exalter et autoriser ceux qui par leurs vertus, sçauoir, sagesse et actes prudens, nobles et vertueux, se sont addonnez à choses loüables et longuement conduits et exercités en icelles singulierement en experience, traictement et expeditions des hauts et principaux affaires de la chose publique. Donc a plus juste tiltre ils ont merité et meritent de preeminer et exceller par dessus les autres et destre libres, francz, exempts et non sujets à telles loix de basse et vile seruitudes, et par consequent sont dignes et capables d'impetrer et obtenir les benefices et gratificōns desdicts Princes qui à ces fins, facilement et liberalement les leurs concedent et octroyent, tant pour la recognoissance, et renumeraōn de leurs vertus, cognuēs et de longue main esprouuées que pour mouuoir et accroistre les courages d'auēs qui par tels moyens pourroient s'efforcer, et tendre à meriter de paruenir de condition inferieure, à plus haut estat noble et superieur au bien profit et utilité de toute la Republique.

POUR CES CAUSES et autres justes consideraōns à ce nous mouuants, mesme pour la bonne et certaine experience et cognoissance que nous auons des vertus, integrité, pru-

dence, loyauté, diligence, fidelité et autres bonnes parties estants en la personne de nostre cher et bien amé PHILIPPES DE VIGNEULLE, citoyen de Metz, lequel des son jeune aage par ses labours et diligences auroit cherché tous moyens de se rendre digne et capable d'estre utile pour seruir au publique, comme de fait il auroit fait paroistre non seulement en ce qui touchoit le bien publique, mais en tout ce qu'il a recongnu estre de nostre seruice, s'y estant monsté fort affectionné, ayant tousiours vescu par tous les pays ou il a hanté et fréquenté noblement en honneur, et de sorte que l'aurions iustement recongnu digne d'honneur, joinct qu'il est issu de parenté vertueuse et honorable. AUONS à iceluy PHILIPPES DE VIGNEULLE de nostre certaine science, grace speciale, pleine puissance et auctorité, annobly et annoblissons, et du tiltre de Noblesse decoré et decorons par ces presentes. Voulons, et nous plaist, et octroyons, que luy et ses enfans masles et femelles nez et à naistre, descendants de luy en loyal mariage leur posterité et lignée soient à tousiours — mais, tenus, traittés, et reputés pour nobles en jugement et dehors, jouissent et usent de tous honneurs, libertés, franchises, droicts, priuileges et prerogatiues dont jouissent et ont accoustumé jouir et user tous auēs Nobles. Qu'ils puissent prendre et receuoir Ordre de Cheualerie, acquester chasteaux, forteresses, Seigneuries, hautes justices, basses et moyennes, et tous autres fiefs, arriere fiefs et nobles tenemens de quelque autorité et dignités ils soient pour par eux et leur posterité et lignée les tenir et posseder noblement, et mesme ceux qu'ils ont ou peuuent ia auoir acquis par eux et leurs predecesseurs, en iouir pleinement et paisiblement et en faire tout ainsi que si d'ancienneté ils estoient nez et extraicts de noble lignée, sans qu'ils soient tenus ne puissent estre contraincts de les vendre, laisser, alier, et mettre hors de leurs mains en quelque maniere que ce soit, ni de nous en payer, ni à nos successeurs aucune finance, laquelle denre grace speciale auons quitté remise et don-

née, quittons, remettons et donnons par cesd. p̄tes audit DE VIGNEULLE, en faueur et comtemplaõn des seruices et raisons dessus dites. Et en signe de les porter. *D'Or à un triangle ou poincte de diamant de sable enuironné de trois raisins de pourpre feuilles de Sinople, Tymbré du triangle de l'escu, le tout porté d'un Armet couuert d'un Lambrequim au metal et couleur de l'Escu.*



VOVLANS qu'icelles ils puissent porter ensemble sad^e. posterité et lignée, et en vser desormais en tous lieux comme tous autres vsent et ont accoûtumé vser de leurs armes. Si DONNONS en mandement par ces mesmes p̄tes a tous nos Mareschaux, Seneschaux, Presidents, Gens des comptes, Baillifs, Capitaines, Procureurs, Receueurs, Preuosts et à tous autres nos Officiers et Justiciers presents et aduenir, leurs Lieutenans et chacun d'eux en droict soy, si comme à duy appartiendra, Que le dit DE VIGNEULLE et sad^e. posterité et lignée nez et à naistre, ils facent, souffrent, et laissent iouyr et vser de nos presentes graces, dons et octroys d'annoblissement et choses dessus dictes pleinement et paisiblement, et perpetuellement tout ainsi et en la forme et manière que cy deuant elles sont declarées et spécifiées,

sans en ce leur faire mettre ou donner, ne souffrir estre fait mis ou donné ores ni pour l'aduenir aucun trouble destourbier ou empeschement, lequel si fait mis ou donné leur estoit ou auoit esté, le reparent et mettent ou facent reparer et mettre incontinent et sans delay à pleine deliurance, et au premier estat et deu, CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR. PRIONS en outre, et requerons tous Roys, Princes, Comtes, Barons, et autres Seigneurs nos amis, allies, et bienvueillans que de l'honneur et priuilege de noblesse, ensemble de nosd. presentes graces et octroy, ilz facent, et souffrent, et laissent jouir et vser entièrement et paisiblement a perpetuité, comme tous autres nobles, ont accoustumé faire, sans qu'ils y soient aucunement troublés ou empeschez, ainsi que si aucune chose pour le temps aduenir se faisoit au contraire, incontinent et sans delay ils le reparent ou facent reparer, nonobstant quelconques loix, statuts, coustumes, vsages de Pays, ordonnances, restrictions, mandemens ou deffences a ce contraires. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousiours, nous auons à cesdites presentes signées de nostre propre main, fait mettre et appendre nostre grand scel. DONNÉES en nostre ville de Nancy le dernier jour d'april Mil six cents et ung. Ainsi signé CHARLES. Et sur le reply est escrit PAR SON ALTESSE le Sr. de HARAUCOURT Gouverneur de Nancy pnt, et contresigné M. Bonnet avec paraffe, et a costé Reg^a. Bonnet avec paraffe et scellé du grand sceau de sad. altesse de cire verte, sur double lacs de soye pendant.

Coppie prinse et collaõnee à son original escrit en parchemin signée Charles et sur le reply par son Altesse le sieur de Haraucourt, gouverneur de Nancy pnt contresignée M. Bonnet et a costé registrata Bonnet et scellée du grand sceau de saditte Altesse sur cire verte à double lacs de soye meslée pendant, et y rendue conforme par les tabellions jurez au duché de Lorraine residans à Nancy soussignez leurs seings cy mis pour tesmoins.

GUILLAUME.

PERIN.

Les lieutenant civil particulier et con^{ers}. aux Bailliage et siege de Nancy ville capitale du duché de Lorraine, font savoir a tous qu'il appartiendra, que M^{es} Jean Guillaume et Jean Perin qui ont signé la pñte coppie sont tabellions jures audit duché de Lorraine et residans aud. Nancy et qu'aux actes par eulx passé ou signés en lad. qualité foy pleine et entiere est adjoustée par tous en jugement et dehors. En tesmoing de quoi auons fait subsigner la presente legalisaõn par Mr. Nicolas François Letondeur greffier ordinaire auxd. Bailliage et siége et fait apposer le cachet duquel ils ont accoustumé vser en tels et semblables cas, aud. Nancy le cinquième jour du mois de juillet mil six cent soixante quatre.

Signé LETONDEUR.

Scellé par nous Lieutenant civil et criminel aux Bailliage et siege de Nancy le 6. juill. 1664.

Signé MAHUET.

Ce qui précède a été transcrit par nous, sur l'expédition même ci-dessus rappelée, *prise et collationnée à son original*. Un de nos amis, M. Charles Purnot, avocat près la cour impériale de Metz, à qui ce document curieux appartient, a bien voulu nous le communiquer. M. Roubis, substitut du procureur du roi au bailliage de cette ville, en avait été possesseur au siècle dernier. La copie est d'une très-belle exécution et sur parchemin. Elle est intitulée : *Copie figurée des lettres de noblesse du sieur Philippe de Vigneulles du dernier avril 1601*. La lettre capitale du nom du souverain est fortement enluminée : au centre ont été dessinées les armes de Lorraine surmontées de la couronne ducale. Les mots *Charles, par la grâce, etc.*, sont écrits en caractères d'or.

Ajoutons que les lettres de noblesse qu'il avait plu au duc Charles d'octroyer au citoyen de Metz, Philippe de Vigneulles, furent taxées le 3 mai 1601, par modération, en vertu d'une grâce spéciale, à la somme de mille francs.

Sur le récépissé délivré par le trésorier général des finances de Son Altesse, du paiement entre ses mains, de ces mille francs, la Chambre des comptes de Lorraine ordonna, le 5 de ce mois de mai, l'enregistrement au greffe desdites lettres de noblesse, *après avoir acquiescé à tout leur contenu, en tant qu'il pouvait la concerner.*

Ce Philippe de Vigneulles qui mérita pour lui et sa postérité, par d'importants services, une si haute faveur du duc de Lorraine, fut fait bientôt écuyer. Il devint avocat au parlement de Metz, quelques années après l'établissement de la Cour souveraine dans la métropole des Trois-Évêchés. Le savant biographe M. Emm. Michel rapporte que l'avocat Philippe de Vigneulles signa en 1651, en qualité de tuteur de Suzanne Ferry, une transaction passée entre le célèbre ministre protestant Paul Ferry et ses enfants.

F.-M. CHABERT.



LE SOTRET ¹

A M. F. Périé.



La nuit tombe. Au lointain déjà brille une étoile ;
Par les vitraux ouverts et de vigne garnis
Le vent d'automne agite un blanc rideau de toile
Et pousse en soupirant des feuillages jaunis.

La bouilloire frémit, la grave ménagère
Jette sur les chenets quelques brins de sarment ;
Le bois se tord et fume, et la flamme légère
Mêle au bruit du rouet son gai pétilllement.

Hélas ! ta place est vide, Esprit de ma Lorraine,
Où donc es-tu, Sotret, ô lutin familier,
Toi qu'on voyait jadis pendant la nuit sereine
Scintiller à travers les branches du hallier ?

Le néant t'a donc pris comme nos vieilles gloires,
Nos comtes et nos ducs et nos preux batailleurs,
Les femmes aux doux noms gravés dans nos histoires :
Iseult, Berthe aux grands pieds, Jeanne de Vaucouleurs ?

Non, non, tremblante étoile, astre de nos grand'mères,
Tu n'es pas morte ; un soir, un soir calme, azuré,
J'ai vu glisser encor tes rayons éphémères,
Feu follet de l'amour, sur un front adoré.

T'en souvient-il?... C'était une nuit embaumée,
Les vers luisants brillaient dans l'herbe des sentiers ;
Elle dit, en montrant ta lueur bien-aimée
Qui s'évanouissait derrière les noyers :

¹ Nom du lutin familier en Lorraine et en Alsace.

— « Nous n'imiterons pas cette vaine lumière,
 Et notre amour, à nous, rayonnera toujours. » —
 Toujours! .. O frais serments, crédulité première...
 L'hiver vous vit pâlir, éternelles amours !

Et depuis, le lutin à l'alle diaprée
 Ne s'est plus remontré sous les chemins couverts,
 En vain je l'ai cherché parfois, à la vesprée,
 Dans les chênes touffus et les buis toujours verts...

Le reverrai-je encor, ton feu clair qui sommeille
 Maintenant à l'abri de quelque froid tombeau?
 O Sotret, si jamais ton étoile vermeille
 En ce monde glacé doit luire de nouveau,

Que ce soit, cher démon, comme dans l'âge antique
 Les dieux Lares faisaient aux portes du Romain,
 Que ce soit sur le seuil du foyer domestique,
 Sur la mère endormant son fils contre son sein !

Octobre 1853.

ADH. THEURIET.



L'administrateur-gérant de l'Austrasie,

A. ROUSSEAU.

Metz, imp. de Pallez et Rousseau.

NOUVELLES RECHERCHES

SUR LE

MANUSCRIT D'HENRI CHAMPLON,

Curé d'Ottonville.



En publiant il y a quelques mois, dans l'*Austrasie*, l'extrait si imparfait du manuscrit de Champlon que nous avons pu nous procurer, nous avons surtout pour but d'appeler l'attention sur ce précieux document historique et d'engager à en rechercher l'exemplaire original. La copie qui fait partie des archives de la paroisse d'Ottonville, et qui nous avait été communiquée avec tant d'obligeance par M. le curé, laissait beaucoup à désirer ; nous ignorions d'ailleurs complètement sa provenance. Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui donner de nouveaux détails sur ce précieux manuscrit ; ils résultent de documents fournis par MM. le docteur Regnier, de Bouzonville ; Burtard, curé d'Ottonville, et Schmitt, curé de Saint-Paulin à Trèves.

Les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, qui ont emprunté à Champlon plusieurs détails sur la guerre des Suédois, parlent en ces termes du manuscrit d'Ottonville : « La cure d'Ottonville près Boulay, diocèse de Metz, avoit » alors pour pasteur M. Henri Champson ¹ auquel nous » sommes redevables d'un journal historique de ce qui s'est » passé de son temps. Il l'a inséré dans son registre des » baptêmes. On y trouve des particularités qu'on chercheroit

¹ Il résulte des documents que nous avons recueillis à Ottonville, qu'il faut lire *Champlon* ; ce nom est encore très-connu dans le pays.

» inutilement ailleurs. Il commence en 1626 en nous annonçant qu'en cette année on célébra un Jubilé dans tout le diocèse, et finit en 1635 par une description vive et pathétique des maux que la peste, la famine et la fièvre de Hongrie y avoient causés. Sa latinité est pure, et ses pensées annoncent un grand homme de bien. »

On voit par ce qui précède que c'est le registre des baptêmes de la paroisse d'Ottonville qu'il faudrait retrouver pour avoir le manuscrit original de Champlon. Or, nous devons à l'excessive obligeance de M. le docteur Regnier, que l'on nous avait indiqué comme ayant recueilli l'une des copies de cet intéressant écrit, des détails très-précis sur cette question.

Le registre des baptêmes de la paroisse d'Ottonville, tenu par le curé Champlon, est complètement inconnu aujourd'hui. La seule copie ancienne du travail attribué à Champlon, connue dans le pays, fait partie des archives de la paroisse de Nunkirchen, canton de Bouzonville. Longtemps ignorée au fond d'un coffre rempli des titres de la fabrique, elle fut communiquée, il y a quelques années, à M. Schmitt, alors curé de Dilling, près de Sarrelouis, et aujourd'hui curé de Saint-Paulin à Trèves, qui en fit l'objet d'un mémoire et d'un intéressant commentaire publié en allemand. La copie déposée aux archives de la paroisse d'Ottonville a été prise sur la brochure de M. Schmitt.

M. le curé de Nunkirchen ayant bien voulu nous confier le précieux manuscrit de ses archives, nous l'avons collationné avec la copie d'Ottonville et avec le texte de M. Schmitt et nous avons reconnu quelques erreurs ou omissions qu'il était important de rectifier. Le manuscrit de Nunkirchen consiste en quatre petits feuillets fort sales, en papier vergé de 0^m,178 de hauteur sur 0^m,106 de largeur. La première page a vingt lignes, la seconde dix-neuf, la troisième dix-huit, la quatrième dix-sept, la cinquième dix-huit, la sixième dix-sept et la septième douze ; rien n'est écrit sur le verso du quatrième feuillet. Il n'y a ni titre, ni date, ni signature. L'écriture,

très-lisible, est celle d'une personne habituée à écrire l'allemand ; elle semble appartenir à la fin du xvii^e ou au commencement du xviii^e siècle, vers l'an 1700.

Nous le transcrivons ici avec la plus scrupuleuse fidélité¹ :

- « Hic annus 1635 nobis fuit luctuosissimus ; salem in toto
 » Episcopatu et ditione Metensi duplo carius emere jussi
 » sumus.
 » Omnes Lotharingi Ducem abjurare, et in verba Regis
 » jurare moniti et coacti. Urbes ac fortalitia omnia in lotharingiã solo æquata Hombour, Forbach, Luneville, etc., etc.
 » Fuit hac hyeme acutissimus frigus, quo multa glacierum² millia ad Rehnum evecta. Philippi burgum ex insidiis in Cæsaris potestatem reductum.
 » Treviros etiam nocturnâ aggressionè obtinuit Nicolaus Maillart exiguâ manu, in eaque urbe Principem Electorem interceptit.
 » Item cœpit, Siricium ac Bolaium, sed Bolaium dedere coactus fuit illustrissimo Principi De Conde, post tridui obsidionem 18 julii, qui muros omnes dirui jussit, cum jam ante octiduum magna pars urbis, adeoque templum immisso proditoris igne conflagrasset.
 » Atque ab illo tempore cives spoliari indies exuique fortunis omnibus et præda esse cœperunt.
 » Eodem tempore circa Julium mensem Suecorum reliquæ sub Duce Bernardo Weimar, omnium bipedum sceleratissima colluvies, evocata à Naborensibus contra obsidionem Nicolai Maillart, qui urbem pro Duce Lotharingiæ postulabat ; postea detenta pro salvo conductu principum Sara ac Bipontini Metas versus miserimum

¹ La partie antérieure à l'an 1635 n'a pas été reproduite sur la copie de Nunkirchen ; il est probable qu'elle est perdue aujourd'hui.

² La copie de Nunkirchen porte *gallorum* ; mais l'emploi du mot *evecta* indique une erreur de copiste. (Voir , au sujet de cette débâcle de glaces , la chronique de Jean Bauchet).

» in modum deprædata est. Omnia sacra ac profana con-
 » fundens, nec locis nec personis pepercit; calices, albas,
 » casulas, mappas abstulit, plusquam sexcentas ecclesias in
 » viciniâ violavit, sacra omnia, reliquias et altaria prefegit,
 » ipsumque adorandum Christi corpus multis in locis pedi-
 » bus conculcavit.

» In hoc pago ablatas calix argenteus ex Ricingen, duæ
 » albæ pulcherrimæ, et velum calicis factum acu pictoriâ,
 » corporalia aliquot, et quidquid in templo inventum est.

» Rusticis omnes cistæ perfractæ, adempta supellex, abacti
 » equi 100, mulieres et virgines pleræque violatæ, ita,
 » ut per integrum mensem sub tecto commorari nemini tuto
 » liceret. In hyeme extremum frigus, sicut æstate summos
 » calores sustinimus. Messis tamen et vindemia felicem ha-
 » buissent proventum, si his frui licuisset... Cardinalis De la
 » Vallet copiis cum Duce Weimar ex Seucis in Augusto Reh-
 » num petierant. Calendis octobribus revertuntur re infectâ,
 » inediâ, peste præliisque attriti, subsequente à tergo exer-
 » citu Cæsariano, sub Generali Galasse Croatarum, Hunga-
 » rorum, Polonorum et nescio quorum hominum, quales
 » saltem hæc ditio experta est nunquam. Quid his effectum?
 » O tu quicumque has notulas aliquando lecturus es, cogita
 » non sinere peccatores longo tempore è sententiâ agere,
 » sed suo tempore ulciones adhiberi divini beneficii indi-
 » cium esse. Parochia hæc opibus, pecoribus, numero for-
 » tium et robustorum incolarum florebat, et tota in eam
 » versa est malorum moles. A Seucis jugulabamur, Lotha-
 » ringi omnia deprædabantur, Cæsariani nos hostes judica-
 » bant, Metenses nullum ferebant auxilium, et sic, cum neu-
 » trales esse conabamur, nulli eramus. Salvo-guardiam ob-
 » tinuimus à Theonisvillanis et Sircensibus, tamen prædones
 » milites semper nobis erant infensi, et magnum pecorum
 » numerum indies abigebant. Una marchionis Badensis co-
 » hors unicâ vice trecentos boves, sues quingentas, et quin-
 » quaginta equos abduxit, pastorem boum interfecit, et

› tantum non etiam pastorem hominum me ipsam pridie
 › sancti Michaëlis. Deinde eadem cohors circa Martinalia
 › 60 vaccas, et equos 20 abduxit. Obtinui etiam ipse rogatu
 › Parochianorum à Duce Carolo Lotharingæ Bolaj cum
 › exercitu castrametato confirmationem protectionis nostri
 › pagi, nec tamen efficere potui, quin omnia frumenta nos-
 › tra excuterentur, media pars pagi incendio periret à co-
 › hortibus Baronis de Bleinville et Lenoncourt et de Mersy,
 › qui per dies decem omnia sicut locustæ consumpserunt.
 › Dein vero residuum locustæ comedit bruchus, id est,
 › exercitus Croatarum et Hungarorum, qui juxta Nidæ trac-
 › tum fermè sex septimanas et amplius substitit, et omnes ferè
 › pagos incendio et populatione absumpsit. Sacra omnia et
 › profana permiscebant, non personæ, non sexui, non ætati
 › parcebant, quod reconditum, quod abstrusum ubique erue-
 › batur, quidquid usquam pecorum erat, reliquum abdu-
 › cebatur. Violari virgines, enecari matres discrucari viros
 › ubique audiebatur. Haustus quidam diabolicus, quem sæ-
 › cum vocabant, sic propinabatur, ut supino homini aqua
 › aut oleum aliquando sordes ad crepitum usque infunde-
 › rentur, ut pecunias, aut panem, aut supellectilem indi-
 › caret. Nemo calceatus tutò foribus egredi, nemo domi
 › manere nudus audebat; viventibus auræ usura, mortuis
 › sepulturæ facultas negabatur... Antehac pro extensione et
 › possessione agrorum lis erat, hoc anno pro sepulchri spa-
 › tio summâ contentione decertatum est. Omnia ubique cæ-
 › meteria repleta et aucta, quamvis sæpe Bolaj 10 aut 12
 › una in scrobe conderentur. In pagis multi octo dies, multi
 › ipsos menses, in quibusdam domibus 4 aut 5 insepulta
 › cadavera jacuerunt. Pestis, fames, febris hungarica aliæ-
 › que calamitates omnia funeribus replebant, et quo quis
 › erat robustior, eo citiùs et graviùs decumbebat et neca-
 › batur celeriùs. Qui semel evasisse videbantur, tandem ter-
 › tiò, quartò relapsi vivendi et ægrotandi faciebant finem.
 › Nos ex parochiâ nostrâ sepelivimus partim hic, partim Bo-

- » laij et alibi, iisque justa funeralia Bolaij in sacello cas-
 » trensi persolvimus, cum nec calicem domi, nec alia orna-
 » menta haberemus, nec remanere in pago cuiquam liceret
 » à festo omnium sanctorum usque ad septuagesimam.
 » Animæ eorum et omnium fidelium requiescant in sancta
 » pace. Amen. »

La restitution du véritable texte de la copie de Nunkirchen exigeant de nombreuses corrections à notre première traduction, nous avons cru devoir la reproduire entièrement après y avoir introduit les modifications nécessaires par suite des rectifications du texte latin :

- « Cette année 1635 nous vit verser bien des larmes. Nous
 » reçûmes l'ordre, dans toute l'étendue de l'évêché et de la
 » domination messine, d'acheter le sel deux fois plus cher ¹.

¹ La chronique de Jean Bauchet, greffier de Plappeville, écrite vers 1650 (*Bibliothèque de la ville de Metz. Mss. historiques, n° 182, page 126 et suiv.*), s'étend beaucoup sur cette augmentation du prix du sel :

NOUVELLE MESURE POUR LIVRER LE SEL. 1633.

En lan mil six cent et trante cinque
 En janvier le huictiesme fut faicte de quarte et pinte
 Aussy des chopinette pour mesurer le selz
 A la menuee mains en les rues et quartiez.

Devant le parlement : au plus hault du pallais
 Dedans des grand cherpaigne furent porté sans dilay
 Heq furent frappée : de trois grand fleur dellys
 Dans lescusson de France, estoient marquéé en my.

Par monsieur le premier Anthoine de Brethaigne
 Furent la quarte et la pinte taxée et liquidée
 La quarte dix souls tournois ; moins deux deniers
 Par arrest de la cour fut ainsy regallé.

Or lun des conseillers en cecy fut commis
 Quen son nom se nommoit, le seigneur de Fremys
 Quaux jour au lendemain, manda mons^r Prailion
 Pour luy tout racompter le tortu et raisons.

- » Tous les Lorrains furent invités et obligés à abjurer leur
- » duc et à prêter serment au roi. Les villes et toutes les
- » forteresses de la Lorraine, Hombourg, Forbach, Luné-
- » ville, etc., etc., furent rasées.
- » A la suite d'un froid très-rigoureux qui régna cet hiver,
- » une immense quantité de glaçons fut entraînée jusqu'au
- » Rhin¹.

Or Philippe Praillon estant maître eschevin
 Du pays et la ville et de tout le commung
 Entendant cest arest fait par le parlement
 Que sur le selz failloit prendre deux cent et dix mil francs.

ORDONNANCE POUR LE SELZ. 1635.

De par le Roy

Et monsieur Fremi con^{re} du roy en sa cour de parlement de Metz, commissaire député par sa maiesté pour ledi regalement du selz en l'estendué deladicte cour.

Sur la requeste des députtes des paroisses de Metz deffences sont faicte a toutes personnes de quelle qualité estat et conditions quelles soient, ecclesiastique, nobles, roturiers, seigneurs de francalœuf officiers et autres privileges quelconque de la ville de Metz, pays-messin et francq alœuf y annexes duser a l'avenir dautre sel que celluy qui leur sera fourni au grenier de Metz par ledit messire Claude Perrin et consorts ou leur commis a raison de cinq soulz tournois la pinte moins un deniers bonne et loyal et de favoriser ou receller les faulx saulniers sur peine de cinq cent livres d'amende.

¹ La chronique de Jean Bauchet (*page 128*) donne d'intéressants détails sur cette débâcle de glaces :

LANÉE QUE LES GLACES ROMPIRENT ET VINDRENT EN LILLE EN 1635.

Lan mil six cent trante et encour cinque
 En la Muzelle un grand inondation deau y survint
 Venant des neiges; les glaces descendant sy effroyable
 Quen cent ans on nen veu la semblable.

Pres la Voges et aussy Lunverdu (*Liverdun*)
 Tout les glasons sestoié tout mis en ung
 Sen vindrent devalle comme une armée en fille
 Entre pont de Mollin et aussy Longeville.

Huictiesme jour de janvier; environ la minuicts
 Leau découltante aval, amena ce buttin
 Jusque proche La Wanne quondi de Wadrinanée
 Dont les gens de Longeville navoient pour lors soif deauée.

- » Philipsbourg fut réduit par surprise au pouvoir de l'empereur.
- » Nicolas Maillart, par une attaque de nuit, se rendit également maître de Trèves, avec une très-petite troupe; il surprit dans cette ville le prince Électeur.
- » Il prit aussi Sierck et Boulay; mais il fut obligé, le 18 juillet, de remettre cette dernière ville, après un siège de trois jours, à l'illustre prince de Condé, qui ordonna de raser toutes les murailles, lorsque déjà huit jours auparavant

Plusieurs glasons passaient de long de Longeville
 Rompant porte et murailles, ils passaient sans divisee
 Et toute d'une routté ensemble sen sont allé
 Droict au pont de la croix au Loup sont aresté.

Heeq il sassemblerent tourtouts en un monceaux
 Par foy en vérité bien cinq cent mil teumreaux
 Estant tout lun sur lautre, comme ont metz des gassons
 Sans bord ny menty, de la haulteur du pont.

Audesus du pot mur, il couroient sans arest
 Et au saulx de Werize, il couroient sans arest
 Es champs et es masoiage; proche la maison doron
 Estoiient pour vray tourtout plain de glasons

La paseur de huit piedz il y en avoit plusieurs
 En descendant la Muzelle, menoient telle rigueur
 Que bien chosses certaine, en toute vérité
 Que le pont et les arche, il faisoient tout tremblé.

Telle fut que les pécheur de Metz estant sorti
 Dedans la thealerott, sestant tout refuy
 Il eurent telle espouvente de leau et de la gfaees
 Furent tout en un moment force de quicter la places.

Le jour au lendemain, fallut couré a crouvéé
 Avec hache et huaultx, pour y faire une brigéeé
 Pour rompre les glasons, au pied du pont au Loups
 Affin quon ny mette piedz dans les pertnys ny trou.

Les ceux de la crouvéé, il en tiroient hazard'
 Des personnes qui passoiient, il en tiroient un liar
 Et daucuns autres deux, il nestoiient pas taxé
 Prenoiient ce qu'il pouvoient, pour en dire veritté.

vant une grande partie de la ville, et en outre l'église,
 étaient incendiés par les feux lancés par le perfide '.

Alors entièrement, l'espace de trois semaines
 Chars ny haulte charette, ny aussy leur domaines
 Ny peareat charier au loup desus le pont
 failloit prendre le detour proche la maison Dorrion.

Anthoine de Bretagne, premier president
 Au parlement de Metz, en fit toute autant
 Avec sa caroché et ses gros noir chevaulx
 Fallut prendre le tour dans le bas comme en hault.

' *Chronique de Jean Bauchet (page 149).*

CINQ CENT PORC PRIS PAR LES MESSEIN A BOLLAS. 1638.

Ce fut par un dimange, jour de Ste Trinité
 Que le cheval leger de Metz et le bouchiez
 Et bien deux cent pietond, allerent devant Bollas
 Pensant prendre culz au chausse le capp^{ne} Maillair.

Venu devant Bollas, envoient leur trompette
 A luy parler du chasteaux se demettre
 Respondist brusquement au messein sans raison
 Qu'il estoit au due Charle, nompoin a des colou.

Les appellant frappouille, et coppaulx toute ensemble
 Dres dedans son chasteaux leurs fit cest harangue
 Vous est des babillart retournéz vous a Metz
 Peigner vos beaux cheveulx, destendre voz rabatx.

Ce oieant les messeins, la reponce a eux faicte
 Naieant canon ny vivres, pour a luy thenir teste
 Firent un tour de regnards, allerent prendre les pourceaux
 Et les chevres et bouquin, du bourg et du chasteaux.

Toute au milieu d'un boys, ils les allerent trouvé
 En un grand eforest, où les avoient sauvéz
 Doubtant destre campé, les amenerent a Metz
 Et dans le Champaissaille, furent vandu a l'estache.

Des messein et bourgeois fut leur premier vaillancé
 Qu'ils firent depuis les troubles des Lorrains allemans
 Dissoit on que leur prisses et tout leur buttin
 Fut vandu a qui plus bien quatre cent fleurins.

- » A partir de ce moment, les citoyens commencèrent à
 » être pillés chaque jour, dépouillés de tous leurs biens et
 » à devenir une véritable proie.

ENCOUR COURCÉE A BOLLAS PAR LES MESSEINS. 1635.

Trois jours après que les messeins eurent faicts
 A vandre leur buttin, sont ralliez de faict
 Et tous en une bande dedans le champaissaille
 Sont cinq cent assemblé, touttout menant rippaille

Se disant l'un a l'autre, faulte avoir avoir poudre et plond
 Pour Maillar et ses gens leur donner bon guerdon
 Tay toy mon camarade, desja avons le porc
 A leur jaurons les vaches et le chasteaux et bourg.

Et lors droite a la porte quondi aux allemans
 Sen sont tres tous sorty, criant comme chahuant
 Tirant a St Julien, puis par le hault chemin
 Pensant avoir desja Boullas et le butin.

Et tant il chevauchèrent qna sept heures du matin
 Arivoat proche Bollas, jusque dans le jardin
 Maillar avec ses gens les estant apperceu
 Quavec deux cent chevaux en mesme temps courist sus.

Avec quatre escadrons il les esguillonna
 Et de telle hardiesse, qu'en fin il les chassa
 Jusque a St Jean Wolmenche tousjours les poursuivant
 Les meilleurs armes qu'il eussent, en fin ce fut leur jambe.

Toutefois des messein ny eut q'un des tuéz
 En retournant villaiges et aussy deux blécé
 Voilla le bon buttin que nos messein y firent
 Il sen revindrent bien dollent et bien triste.

Or ne furent plus davis de Bollas aller veoir
 Syl navoit du canon et du plus de convoyer
 Sy degousté estoient, destre ainsi repoussé
 Que eusent a tout le diable volontier tout donné.

.

- » Dans le même temps, vers le mois de juillet, apparurent
 » des restes de bandes suédoises commandées par le duc Ber-
 » nard Weimar, troupe immonde et épouvantable d'êtres
-

CAMP DE BOLLAS.

Le neufviesme jour du moys (juin) le prince de Condé
 En sa ville de Nancy : le dimanche la entre
 Ou il fit son entrée avec dix mille homme
 Toute noblesse de france, la plus part gentilhomme.

Le samedi suivant il met sus son armée
 Et vint camper Bollas, avec force dragés
 En passant parmy Vic, print huit piece d'artillerie
 Le dimanche au matin, aprestist ses batterie.

Monsieur le prince de Condé fit une sommation
 A Maillar a ses gens a rendre chasteaux donjon.
 Alors a la trompette lettre luy rescrivit
 De rendre bourg et chasteaux, il nestoit point davis.

Et quau duc Charle son prince, la place appartenoit
 Et quillecq la dedans en garde mis luy avoit
 Et pour qui que se fut, le chasteaux ny rendroit
 A cappitaine ny princes, ny mesme au roy Francoys.

Or lors ny cognoissoit ny francois ny francoisse
 Que avoir querelle luttin et toutes noize
 Donc monseigneur le prince oicant cest reponce
 Son armées en bataille fit mettre et bastions.

Neuf pieces de canon fit hausser sur gabions
 Le dimanche sur le soir ; quesueillon bien pierron
 Tout du long de la nuict donnèrent soixante ambade,
 Aux allemans et Lorrains et à leur sieur Maillair.

Soixante lun après lautre coup d'artillerie donnèrent
 Quaux chasteaux et donjon enthier il decoifferent
 En bas de la muraille il y firent une breche
 Qun chars y eust entré scans arest ny empêche.

Maillair voieant cela fut sy espouventé
 Voieant tout acable, les toits et les guerriers
 Dissant à ses soldats, voici terrible dances
 Que Condé et ses gens nous aprenent de France.

- » n'ayant d'humain que la forme, appelée par les habitants
- » de Saint-Avoid pour délivrer leur ville assiégée par Nico-
- » las Maillart qui soutenait les prétentions du duc de Lor-
- » raine ¹. Retenus ensuite pour sauf-conduit des princes

De lendemain envoie une trompette
 A monsieur le Prince questoit en une logette
 Darier un gros pomiers tout dedans les jardins
 Tout aupres de Bollas, pour luy crier mercy.

Qui lors presenta audit prince de Condé
 Où estoit en escrit quavoit deliberé
 Son cappitaine Maillar de rendre le chasteaux
 Maieannant sauf baigaiges et tous armes et chevaux.

Le Sr de Condé son conseil tenu
 En mesme temps fit reponce a Maillair en conclud
 Qu'il rendroit le chateau moiennant sauf багаiges
 Trente cheval avec luy scans nul autres esquipaiges.

Pour lors Maillar, et aussy trente cheval
 Sortirent dudit Bollas, fuyeant comme canaille
 En disant au francoys messieurs ne vous mocquez
 Devant qui soit huitet par icy my voirez.

Le restant de ses gens, garotté et liez
 Y furent enthierement et aux boureaux livré
 Au Tillot de Bollas, il furent tres tous pendu
 Scans nul miséricorde, scans resté jamais ung.

Par le boureaux de Metz, et celluy de Moyenvic,
 Par celui de Nancy, aussy de trois Juif
 Que par force il furent pris pour pendre et estranglé
 Les soldatz de Maillar qui furent bien couchadé.

Or estant tout ce faict, fut faict des commissaires
 Pour defaire le chasteaux et ausy les murailles
 Dont tout fut accable, destroy et demolli
 Et mesme la muraille, qui faissait le circuit.

¹ « D'autres cotté estoit un cappitaine nommé Maillar qui tenoit pour le duc Charles de Lorraine estant gouverneur de Cierque qui estoit encour plus méchant que les Bourguignons, il pilloit tout de ce coté la vers Ste-Barbe le hault chemin les Estangs estoit toujours sur le chemin a volté. D'autres chairges avoit de son

- » de Sarrebruck et de Deux-Ponts , ils saccagèrent les envi-
 » rons de Metz de la manière la plus horrible. Ces barbares,
 » confondant tout dans leur rage de destruction, le sacré et
 » le profane, n'épargnèrent ni les hommes ni leurs habita-
 » tions ; enlevèrent les calices, les aubes, les chasubles et les
 » linges sacrés , profanèrent plus de six cents églises dans
 » le voisinage, détruisirent les reliques, renversèrent les au-
 » tels et poussèrent la brutalité jusqu'à fouler aux pieds, en
 » beaucoup de localités , le corps adorable du Christ. Dans
 » notre commune, un calice d'argent fut enlevé ; à Ricrange '
 » ils ravirent deux très-belles aubes, un voile de calice brodé,
 » quelques corporaux et tout ce qui fut trouvé dans l'église.
 » Tous les coffres des paysans furent brisés, leurs meubles
 » ravis, cent chevaux dérobés, les femmes et les jeunes filles
 » pour la plupart violées, tellement que pendant un mois en-
 » tier personne ne pouvait demeurer en sûreté sous un toit.
 » Après avoir supporté pendant l'hiver les rigueurs du froid,
 » on éprouva pendant l'été de grandes chaleurs. La moisson
 » et la vendange eussent néanmoins été abondantes, s'il avait
 » été permis d'en jouir. Au mois d'août , le cardinal de la
 » Vallette avait gagné le Rhin avec ses troupes réunies aux
 » Suédois commandés par le duc Weimar. Le 1^{er} octobre,
 » ils rebroussèrent chemin, consumés par les maladies , la

altesse de Lorraine de prendre à rançon tous particuliers qui residoient en la
 Lorraine qui tenoient le parti des François fut gentilhomme ou laboureur quoy
 quil fut il les prenoit à rançon puis sil ne le vouloient suivre il les faisoit à luy
 contribué, il estoit sans cesse du costé de Courcelle Ste-Avoix pour tacher
 d'attraper les vivres et munitions que les francoys menoient jours à autres pour
 l'entretenement de l'armée de France qui estoient campée devant Deux Pont en
 Alemaigne mais on y envoyoit si bon convois qu'il ny gaigna pas trop. En fin de
 compte tout devint sy cher à Metz cause que la commerce des marchandises ne
 vaquoit plus que cestoit une terrible chose. »

(*Chronique de Jean Bouchet, page 161.*)

' Ricrange est annexe d'Ottonville.

» disette, la peste et les combats ¹, et poursuivis par l'armée impériale commandée par le général Galas ². Cette armée était composée de Croates, de Hongrois, de Polonais et de je ne sais quels hommes que l'on ne se fut jamais attendu à voir dans notre pays ³.

¹ MORTALITÉ DE L'ARMÉE FRANÇOISE SUR LE RHIN EN ALLEMAGNE. 1635.

En ce temps Monsieur de La Force estoit dedans Lando
Sur le rivaiges du Rhin qu'envoya aussitôt
Dire audit La Cappel et à Monsieur d'Ancy
Qu'il aille avec leur gens le trouver sans redi.

Tout son quartier d'hiver avoit fait en Allemagne
Avec les François qu'estoit en mal estreine
La peste aussi le pourpre, aussi le flux de sang
Mourir en firent plusieurs, ne sachant le denombrement.

De Metz y furent envoyés, barbiers appoticaire
Docteurs et cherurgiens, pour les guerir de mal
Par madame de La Force ilecq furent envoyés
Qu'estoit logée à Metz, et promis les payé.

Par compte fait en somme, en l'armée des françoys
Mourut cinq mil homme, y compris suédois
C'estoit grand pitié ; de la telle puanteur
Qu'il faisoit en l'armée, tout estoit en grand peur.

Monsieur de La Force et monsieur de Thonny
Et monsieur de Rohan, de Lando il partirent
Et avec leurs armée allèrent droit à Spire
Qu'estoit ville capitale d'Allemagne et d'Empire.

(*Chronique de Jean Bauchet*, pages 132, 133.)

² *Chronique de Jean Bauchet*, page 169.

« Lesquelles estoit cest armée que Gallas conduisoit de quarante mil homme presque tout chavalleries homme bien fait de toutes sortes de nations comme Lorrains allemans Gravacc, Pollac appollittain anabaptiste Turc hongrois. »

³ M. le docteur Régoier, de Bouzonville, m'écrit que la tradition locale rapporte que la rencontre des deux armées eut lieu entre Ottonville et Teterchen. Les deux armées, française et impériale, y perdirent beaucoup de monde ; mais l'avantage resta aux Français.

Le P. Barre rend compte de ce combat en ces termes, dans son *Histoire générale d'Allemagne* (Paris 1748, in-4°, t. IX, p. 679) : « Après un premier combat entre Odernheim et Messeinheim, le général des impériaux se mit à la tête

» Que laissèrent-ils comme traces de leur passage ? O qui
 » que tu sois, lecteur que le hasard pourra amener à par-
 » courir ces lignes, n'oublie pas que c'est une preuve de la
 » bonté de Dieu que bien loin de permettre que tout réu-
 » sisse indéfiniment aux pécheurs au gré de leurs désirs, il
 » les châtie au contraire quand il le juge convenable. Cette
 » paroisse florissait par ses richesses, ses troupeaux et un
 » nombre considérable d'habitants courageux et robustes,
 » lorsqu'une série interminable de malheurs vint fondre
 » sur elle. Nous étions égorgés par les Suédois, les Lorrains
 » pillaient tout, les Impériaux nous traitaient en ennemis ¹,
 » les Messins ne nous portaient aucun secours, et dans cette
 » position, obligés à la neutralité, nous étions complètement
 » nuls. Malgré une sauve-garde que nous avons obtenue des
 » habitants de Thionville et de Sierck, nous étions cons-
 » tamment en butte aux incursions de soldats pillards qui
 » nous enlevaient chaque jour une grande quantité de bétail.

• de neuf mille chevaux, traversa le duché de Deux-Ponts, passa la Sarre, entra
 • dans la Lorraine, et attendit les alliés entre Vaudervange et Boulay, à une
 • journée de Metz. Il s'y donna un rude combat le 27 septembre 1653. Galas
 • détacha quatorze régiments sur l'arrière-garde française. Six compagnies de
 • cavalerie du cardinal de la Valette soutinrent le choc des impériaux, et les atta-
 • quèrent ensuite avec tant de fureur que la cavalerie de Galas fut mise en dé-
 • route ; cinq cents Croates furent tués, avec plusieurs officiers. Les Français se
 • retirèrent à Pont-à-Mousson, et les Suédois à Vic et à Moyenvic, avec les deux
 • armées réduites à six mille chevaux et à huit mille hommes de pied. Celle de
 • Galas était encore composée de quinze mille fantassins, de huit mille chevaux et
 • de six mille Croates. Il s'empara de Vaudervange et vint camper près de Zager-
 • monde. Il honora de ses éloges la belle retraite des Français et des Suédois, assu-
 • rant que c'était la plus belle action qu'on eut jamais vue. »

¹ Jean Bauchet raconte en ces termes (page 175), les vexations des troupes
 impériales, *Cravacc* et *Turc*, commandées par Galas : « Ici ils les mettoient à
 mort, jusque à les rostir, mettre de telle sorte que jamais beste brute n'aist esté
 mise à la façon qu'ils mettoient les pauvres qu'ils atrapportoient ; ils n'y regardoient
 ni vieux, ni jeune, ni Lorrains, ni Bourguignon ni François, ni Messein : tout ce
 qu'ils trouvoient estoient à leur darier maitre, n'estoient point eulx c'estoit le bon
 Dieu qui nous envoie ces fleau quant il lui plaist.

- » Une cohorte du marquis de Bade ravit d'un seul coup trois
- » cents bœufs, cinq cents porcs et cinquante chevaux. Ils
- » tuèrent le pasteur des bœufs, et peu s'en fallut qu'ils ne
- » me tuassent aussi, moi le pasteur des hommes, la veille
- » de la fête de saint Michel (*28 septembre 1635*). La même
- » cohorte enleva ensuite, vers la Saint-Martin, soixante vaches
- » et vingt chevaux. J'obtins moi-même, sur la demande de
- » mes paroissiens, du duc Charles de Lorraine campé à
- » Boulay avec son armée, la confirmation de la protection
- » de notre village, et cependant je ne pus empêcher que nos
- » récoltes ne fussent saccagées et que la moitié du village
- » ne fût incendiée par les troupes du baron de Bleinville,
- » de Lenoncourt et de Mercy, qui, semblables à une nuée
- » de sauterelles, anéantirent tout durant l'espace de dix jours.
- » Ce qui avait échappé à la sauterelle fut ensuite dévoré par
- » la chenille, c'est-à-dire par l'armée des Croates et des
- » Hongrois qui séjourna pendant plus de six semaines dans
- » la vallée de la Nied et anéantit presque tous les villages
- » par la dévastation et l'incendie. Confondant tout dans sa
- » rage, le sacré et le profane, elle ne tenait compte ni de
- » la qualité des personnes, ni de l'âge, ni du sexe; les
- » objets cachés ou enfouis étaient partout découverts et
- » enlevés, tout ce qui restait encore de bétail était emmené.
- » On n'entendait parler de tous côtés que de jeunes filles
- » violées, de mères assassinées et d'hommes mis à la torture.
- » Ils donnaient la question en proposant au patient de
- » boire un coup diabolique qu'ils appelaient le suédois.
- » L'homme étant couché sur le dos, on lui introduisait de
- » force dans la gorge, jusqu'à rupture des parois de l'es-
- » tomac, de l'eau ou de l'huile et quelquefois des ordures,
- » pour le forcer à indiquer les lieux où étaient cachés l'ar-
- » gent, les provisions et les hardes. Chaussé hors de chez
- » lui ou nu à la maison, nul n'était en sûreté; la jouissance
- » de l'air était refusée aux vivants et la sépulture aux morts.
- » Auparavant, on avait des procès pour acquérir et pos-

» s'édifier des terres ; cette année on se disputa avec achar-
 » nement l'espace nécessaire pour un tombeau. Partout les
 » cimetières furent remplis et agrandis, quoique souvent à
 » Boulay dix ou douze corps fussent inhumés dans une
 » seule fosse. Dans les villages, un grand nombre attendirent
 » pendant huit jours, beaucoup attendirent même des mois
 » entiers, et dans quelques maisons quatre ou cinq cadavres
 » restèrent sans sépulture. La peste, la famine, la fièvre de
 » Hongrie et d'autres calamités semaient la mort de tous
 » côtés ; le plus robuste était par cela même plus violemment
 » atteint et plus rapidement enlevé. Celui qui paraissait
 » avoir échappé une fois à la maladie, ne tardait pas à suc-
 » comber après trois ou quatre rechutes¹. Nous avons in-
 » humé la plupart de ceux de notre paroisse en partie ici, en
 » partie à Boulay et ailleurs, et nous avons célébré leurs
 » services funèbres dans la chapelle du château de Boulay,

¹ On lit à ce sujet dans la *Chronique de Jean Bauchet*, p. 476 : « En ce temps
 devers la St Lue (18 octobre 1635,) telle estoit sy grande la mortalité en la ville
 de Metz, que par nombre fait par les banerots on en mettoit trois cents en terre
 en un jour, rien que catholique non compris les ceux de la religion (*réformée*), ny
 les soldats qui mouroient au Champaissailles et devant les portes que tout du long
 des le pont aux arcines jusque St Julien. Tout les hayé et chemin estoient plein
 de soldats malade dont il y en mouroit plus de cent en un jour et fallut louer des
 gens aux frais de la ville pour les mettre en terre du long des hayes et chemins
 et avoient des crochot de fer pour enhacher par foys dix ou douze en une fosse ;
 sans menti de la puânteur qu'il firent il fallut fermer la porte des Allemans et la
 laisser bien huit jour close jusque à ce qu'ils furent enterrés. Au Champaissaille
 estoit tout de mesmé parquoy on les prit tant les malades que les morts et les
 mena on en la cornuee gellines et en la maison de santé, dont la maladie qui con-
 roient estoit, flux de sang, peste, pourpre et fiebvre contagieuse et chaude.
 Au vray dire ce que les soldats vindrent en cest estat ce fut la paavreté qu'ils
 apportèrent d'Allemagne, à n'avoir mangé pain de huit jours, que des navéaux
 et charotte et avec la peur et la chasse de travail qu'ils eurent au retour. Les
 rapports etant faits par les bannerots des paroisses qu'au mois de novembre rien
 que des bourgeois de la ville, il y en avoit moura six mil tant femme que des
 enfans. Personne n'avoit bon temps en la ville pour l'heure, que les ceux qui fai-
 soient les fosses et qui enterroient les corps morts ; il leur falloit force argent et
 du vin qu'ils et quant sans course estoient ivres nuit et jours.

- » à une époque où nous n'avions chez nous ni calice, ni
- » autres ornements, et où personne ne pouvait demeurer
- » dans le village, ce qui dura depuis la fête de la Toussaint
- » jusqu'à la Septuagésime.
- » Que leurs âmes et celles de tous les fidèles reposent en
- » une sainte paix ! Amen. »

Nous croyons devoir ajouter ici l'extrait d'une lettre que nous écrit à ce sujet M. Burtard, curé d'Ottonville : « Voici » ce que j'ai recueilli dans un registre de M. Jeunehomme, » curé d'Ottonville en 1789 : « Les premiers registres qui » se trouvent dans notre église sont de M. Henry Champlon » (*au lieu de Champson*), qui est entré à Ottonville, en qua- » lité de curé, en 1626. M. Henry David a été son prédé- » cesseur et curé dudit Ottonville pendant trente-neuf ans, » selon différents contrats qui font mention de lui et du » temps pendant lequel il a été curé. Tous les registres de » son temps et ceux avant lui, ont été brûlés par les Suédois, » selon la mention qu'en fait M. Henry Champlon, son suc- » cesseur, ainsi que de toutes les horreurs commises dans la » guerre des Suédois. Depuis l'an 1635, on ne trouve ni » actes, ni registres, jusqu'à l'année 1653, dans laquelle » année M. Serarius fut nommé curé à Ottonville.

- » La date de la mort de M. Champlon est inconnue ; une » ancienne tradition rapporte sa mort à la fin de la peste » hongroise, c'est-à-dire en 1635 ou 1636, mais je ne puis » donner à ce sujet des renseignements certains.

- » La copie de Nunkirchen ne doit pas être la seule qui » existe, car j'ai vu et entendu de vieux curés originaires » d'Ottonville qui citaient de mémoire de nombreux passages » du manuscrit de Champlon. »

En parcourant, l'automne dernier, les diverses communes de la Moselle, en vue de recueillir les documents relatifs à la rédaction de la statistique monumentale du département,

nous avons également trouvé dans les archives de la paroisse d'Anderny (canton d'Audun-le-Roman), un registre des baptêmes, sur lequel le curé d'Anderny, contemporain de Champlon, inscrivait des notes historiques. Voici celles qu'un rapide examen nous a permis de transcrire : « Le jour de St.

» Jean Bap^{te} 1635 l'armée du roy de France ait logé à Anderny avec quatre pièces d'artillerie et le lendemain ait assiégé le chasteau de Sancy. Une compagnie de cavaliers estant demeuré à Bonvillers audit jour de St Jean Baptiste vient loger audit Anderny le lendemain, laquelle compagnie estait conduite par Mons^r. du Croy. Le général de la dite armée s'appeloit Mons^r. du Hallie.

» Il y passa encore deux pièces d'artillerie par Anderny sans faire arrest le lendemain de la St. Jean pour aller aussi devant Sancy.

» — Le 16 juin 1643, Mons^r. de Vatimont avec 800 chevaux vint bloquer Thionville; le même jour Mr. le marquis de Gesvres avec son armée logea le loing du ruisseau de Fontoy au-dessus de Hayange et le lendemain 17 alla devant Thionville. Le vendredi suivant 19^e dudit, Mons^r. le duc d'Anguien y arriva le soir. Et fut rendue la susdite ville par composition le samedi 8 d'aoust en la mesme année. On n'y entra, le seig^r susdit que le 10^e jour de St Sauveur auquel jour de St Sauveur la garnison sortit, emmenant deux pièces de canon et un mortier.

» — Le 1^{er} septembre, l'armée partit pour aller devant Sircqs. »

GEORGES BOULANGÉ.



L'INVASION DES BARBARES

DANS LA VALLÉE DE LA MOSELLE.

(Suite et fin).

L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale est la seule où notre âme s'attache par un intérêt patriotique, les autres peuvent nous sembler curieuses, instructives, dignes d'admiration, mais elles n'attachent point de cette manière.

AUGUSTIN THIERRY.

Tel fut l'état de notre pays dans les deux premiers siècles de l'ère chrétienne. Jusqu'alors il n'avait eu qu'à se défendre contre des excursions éphémères auxquelles se livraient accidentellement les peuples d'au-delà du Rhin ; jusqu'alors les légions romaines avaient suffi pour purger le territoire de ces pillages. Mais dès l'année 193, les attaques des Teutons devinrent plus fréquentes. Il fallut songer à de nouveaux expédients. Didius Julianus, gouverneur donné à notre province par Septime-Sévère, organisa les habitants des villes en corps de milice, arma les campagnes, et à l'aide de ces forces militaires improvisées, il parvint à rejeter les Teutons dans leur pays de marécages et de tourbières. C'est la première garde nationale qu'aient vue les rives de la Moselle.

Il arriva un moment où ce rempart de volontaires devait être rompu. C'est qu'à l'inverse des Romains, qui couraient

à leur perte par leurs divisions et leurs guerres prétoriennes, les Teutons prenaient de la consistance en formant entre eux des fédérations. Près des bouches de l'Elbe, s'organisait la ligue des Saxons, pirates se servant d'un poignard redoutable appelé *sachs*. Au-dessous d'eux se formait celle dite des *Francks* (fiers, hardis) qui se recruta parmi les principales tribus germaniques. A leur exemple, sur les frontières rhéno-danubiennes, avait pris naissance la plus forte et la plus entreprenante de toutes, celle composée des hommes rassemblés de toutes parts *all mann*, et qui reçut le nom significatif de ligue allemanique. Étaient à la tête de cette fédération : les *Vendes*, les *Dalnes*, les *Suèves*, les *Alains*, les *Marcomans*. Vaincus par Caracalla en 214, ils reprirent leur œuvre de destruction sous Alexandre Sévère, passèrent le Rhin et franchirent le rempart de Trajan, en-deçà du Danube.

L'empereur était alors à Antioche, occupé contre les Perses ; il accourut en toute hâte de l'Orient, à la tête de plus de 200,000 hommes. C'est alors que notre province fut habitée pour la première fois par des troupes asiatiques. C'est alors que s'y établirent des légions d'archers arméniens et parthes. Une inscription trouvée à Gran nous est une preuve que les Parthes ont trouvé assez de charmes aux Gauloises pour les épouser.

CONNATIO JUNCTI DIVERSIS GENTIBVS
VT GALLÆ CVM PARTHIS MONIMEN
TVM SIC STATVERVNT BALISIDÆ.

Les Balisides, unis par le mariage à diverses nations, à l'exemple des Gauloises mariées aux Parthes, ont pour ce motif érigé ce monument.

Ce n'est pas la seule inscription qui nous parle des Par-

thes, en voici une, trouvée près de Cologne, qui est très-explicite sur ce point :

I· O· VICTORI...
 ..CIPIS LEG· II· PARTHIC
 ..EVERVS· B· F· PREF·

Ces légions parthes ont laissé leurs noms, sur les bords de la Sarre, à un village appelé *Parth*, et à deux autres localités situées sur le Kem, qui va à Dalheim, haute et basse *Parth*, où l'on a trouvé des tombes, des monnaies, des poteries attribuées aux Romains.

Arrivé à Mayence, Alexandre Sévère fit jeter un pont sur le Rhin, porta la guerre en pays ennemi et força les Allemands à mettre bas les armes. Ceux-ci restèrent tranquilles jusqu'au milieu du troisième siècle. A cette époque, quittant les monts neigeux de la Scandinavie, les Goths commençaient à apparaître sur la Vistule et à refouler devant eux les Slaves et les Teutons. Meurisse constate que quelques-unes de nos chroniques portent que les Goths vinrent faire une course jusqu'à Metz, sous l'empereur Philippe, vers 250. Prailon va jusqu'à dire qu'ils y restèrent dix années et introduisirent l'arianisme dans notre pays. Postumius, gouverneur des Gaules, redoutant la réaction de ce mouvement, fit élever des tours fortifiées sur le Danube et sur le Rhin en 260. Précaution vaine! Fredegair nous rapporte que vers 262, sous l'empereur Gallien, une horde d'Allemands, composée de Vendes, de Dalnes, de Suèves et d'Alains, passa le Rhin par surprise sur le pont de Mayence, puis vint, sous la conduite de Chrocus, chef de la ligue, saccager Mayence et tuer ses habitants, incendier Trèves sans atteindre la population qui s'était réfugiée dans le cirque,

et s'emparer de Metz dont les murs s'écroulèrent en une nuit, par la volonté de Dieu.

C'est là tout ce que nous apprend l'histoire. Voyons ce que nous confirmera la philologie. Dans la vallée de l'Alzett, nous trouvons, près de Dipach, un *Dalheim*, ce qui est l'annonce d'une colonie de *Dalnes* ou Danois. Les Dalnes y ont laissé quelques-uns des leurs. Même observation doit être faite à *Egyptiacum* qui fut nécessairement pillée et dont les ruines ont servi à fixer quelques *Dalnes*. Delà un autre *Dalheim*. En se rapprochant de Metz, ils laissèrent encore de leurs compagnons à *Daundorff* (village des Danois), dont le nom seul est resté à un ban de la commune de Mondorff. Suivons-les; ils passent la Moselle près de Kœnigsmacker et fondent le village, aujourd'hui ruiné, de *Danheim*. Nous les retrouvons à *Dalstein* (le rocher des Dalnes), puis à *Dalheim*, près de Bouzonville, très-ancien village que mentionnent des chartes du neuvième siècle. Nous perdons leurs traces à *Danenthal*, près de Sturzelbronn (vallée des Danois); à *Daneburg*, près de Sarralbe (forteresse des Danois); enfin à *Delme*, dans la Meurthe, qui n'est rien autre chose que *Dalheim* francisé.

Nous voyons les Danois à *Dain-en-Saulnois*. Aux environs de Metz, n'est-il pas, près de Plappeville, tout un coteau appelé en *Dâle*? N'est-ce point là un vivant souvenir des Allemands fédérés? Il est probable que dans le troisième siècle c'est par ce côté que Metz a été prise d'assaut et saccagée. C'est ce qui expliquerait que par la suite tous les habitants se sont reportés vers la Seille, ne se trouvant pas assez en sûreté sur la rive gauche de la Moselle.

Jusqu'ici nous n'avons rencontré qu'un des deux peuples qui constitue la nation *vandale*. Les Vendes semblent plus nomades. Aussi les trouvons-nous en Espagne en 408, où ils fondent le royaume de *Vandalusia* (l'Andalousie). Néanmoins quelques Vendes sont restés parmi nous sur le Rupt-de-Mad, à Vandelainville, qui, dans une charte d'Othon, avait

gardé le nom de *Vandala villa* (ferme des Vandales); à Vandeleville appelé dans une charte de 1091 *Vandeni villa*; à Vantoux.

Non loin de là nous trouvons les Alains à Allémont. En effet, une charte de donation à l'abbaye de Sainte-Croix, datée du 8 décembre 1194, mentionne l'église de *Sancti Privacti de ALANI MONTE*.

Les Suèves ont laissé aussi des vestiges de leur séjour dans le pays de Luxembourg. Viltheim a trouvé une inscription ainsi conçue :

MATRONIS SVEBIS
ÆMILIUS
PRIMITIVVS
EXVOTO. LM
... OT ÆLIANO· C

En 273, Aurélien envoya Probus dans les Gaules. Ce général, ayant concentré ses troupes à Châlons, marcha sur les Allemands et les força à repasser le Rhin.

Sous le règne de Tacite, en 275, les Teutons se montrèrent de nouveau plus menaçants que jamais. C'était la ligue franque qui donnait, cette fois entraînée par les Gundes. Ceux-ci étaient les moins dévastateurs des Teutons. Assez avancés dans l'art de la castramétation, ils construisaient, au sommet des collines, des habitations, des retranchements qu'on nommait *burg*, ce qui leur valut d'être appelés *burgundes*, tandis que les Teutons campaient en plein air au sommet des montagnes, en ayant soin de s'entourer d'un triple cercle de remparts composé de cailloux, de terre et de roches. Ce système de fortifications reçut le nom de *ring* (anneau). Nos archéologues en ont découvert plusieurs dans notre département.

Les Gundes s'avancèrent en dominateurs jusque dans les plaines arrosées par la Moselle, érigeant leurs *burgs* pendant que les Francs semaient la cime des coteaux de leurs *rings*. Ils s'emparèrent ainsi de plus de soixante grandes cités des Gaules, et détruisirent le camp romain de Hiéraple. Les Gundes fondèrent, sur la rive gauche de la Moselle, *Stramburg* (la forteresse du torrent), *Burg* (la forteresse), *Bettenburg*, *Budersburg*, *Lucemburg*, *Keyburg*, *Griesburg*, *Richersburg*, *Romburg*, *Standalburg*, *Teutoburg* (forteresse des Teutons), *Titeburg*.

La rive droite fut aussi bien fortifiée : *Saarburg*, *Siersburg* (forteresse de la Sarre), *Mensburg*, *Allenburg*, *Konsburg*, *Hackenburg* (forteresse du pic), *Griesburg*, *Kalemburg*, *Mahlburg*, *Folkemburg*.

La plupart de ces noms ont perdu leur physionomie première par la corruption du langage, qui a suivi une pente toute naturelle. Comme les *burgs* sont, la plupart, situés sur des montagnes (en langue tudesque, *berg*), il en est résulté que dans tous les mots il y a eu substitution. C'est ainsi que *Folkenburg* (forteresse du peuple) est devenu Falkenberg *Faulquemont*, quoique cette localité ne soit nullement située sur une montagne.

Teutoburg (forteresse des Teutons) de Teuschberg a fait Tichémont. *Hackenburg* (la forteresse du pic) à cause de la forme conique de la montagne, est devenue Hackenberg (la montagne du pic). Il en est de même pour *Rombair*, (Rombas), etc.

De leur côté les Francs établirent leurs *rings* sur les deux rives de la Moselle : c'est ainsi que l'on trouve *Hasmaring* (Hespérange), *Veltring*, *Niutring*, *Burmering*, *Biring*, *Zeu-ring*, *Remering*, dans les environs d'*Egyptiacum* ; et sur la route du Titeburg, *Godbring*, *Echering* (Escherange), *Entring* (Entrange), *OEstring* (Eutrange), *Olgring* (Algrange), *Volckring* (Volkrange), *Flosring* (la forteresse du ruisseau, Florange); le long du Kem depuis Dalheim jusque près de Metz;

Evring (Evrange), *Ringten* (petit château-fort), *Guentring* (Guentrange), *Weymering* (Veymerange), *Gandring* (fort des Gundes), *Rochering* (Rosselange), *Maring* (Marange).

Sur l'autre voie romaine on comptait *Bertring* (Bertrange), *Ruring* (Rurange), et plus avant vers la Nied, *Remering*, *Racring* (Racrange) dans les bifurcations vers le Hiéraple.

Ces établissements des barbares ne furent pas de longue durée, car dès qu'il fut proclamé empereur, Probus, en 277, rejeta les Francs et les Burgundes jusqu'au-delà du Necker et les força de lui livrer un contingent de 16,000 guerriers. Il transplanta des Vandales en Bretagne et des Francs sur les bords de la mer Noire.

Néanmoins des lieux habités par eux sur la Moselle conservèrent leurs noms. Ainsi *Teutonthof* ou ferme des Teutons, subsista pour devenir plus tard Thionville. *Tichémont*, *Audun-le-Tiche* sont autant de souvenir des Teutons.

L'empire romain connut des jours meilleurs. Pour ne pas laisser s'énerver l'activité morale et physique des légions, Probus les occupa à replanter les vignes des Gaules qui avaient été arrachées depuis deux siècles par Domitien, dans le but de protéger la production du blé.

En 298, les Allemands franchirent de nouveau le Rhin parce qu'ils avaient appris que l'empereur Constance Chlore était occupé en Bretagne. Ils parviennent jusqu'à Langres, quand ils sont rencontrés par l'empereur qui, à la tête de ses légions venues de Bretagne, les défait, poursuit ces hordes germaniques au-delà du Rhin et les anéantit à Vertach.

Constance Chlore s'empressa ensuite de ravitailler toutes les places fortes des frontières rhénanes. Il fut secondé dans cette œuvre de réédification de toutes nos forteresses de la Moselle par des ouvriers bretons qui laissèrent leurs noms aux villages de *Bretlnach*, *Bertrange*, *Breistroff*, où se remarque le radical *Brittones*. Près de Mayence se trouvait aussi le vicus *Brittanorum*, la villa *Prittanorum*, qui sont la traduction latine de nos deux *Breistroff*, dont le nom

s'écrivait *Britandorff* dans une charte de donation de 1211 à l'abbaye de Bouzonville, c'est-à-dire village des Bretons.

C'est à partir de cette époque, c'est-à-dire de la fin du troisième siècle, que les empereurs d'Occident établirent le siège de l'empire dans la ville de Trèves pour mieux surveiller les mouvements hostiles de la Gaule et défendre les abords du Rhin contre les Francs.

Constantin chercha à effrayer ces peuples et ne fit que les exaspérer.

Un vaste cirque fut construit à grands frais dans la ville impériale, et là, en présence de dix mille spectateurs qui applaudissaient avec rage, des prisonniers Francs étaient donnés en pâture aux bêtes féroces. L'empereur présidait à ces orgies ; les victimes venaient s'incliner devant cet homme appelé le grand et lui disaient : « César, ceux qui vont mourir te saluent. » On appelait ces infamies les jeux franciques. Cela se passait à Trèves en l'an de grâce 306. Attendez quelques années et vous allez voir la vengeance éclater, car le sang appelle le sang.

En 313, les Francs pillent de fond en comble le camp *d'Egyptiacum* et celui *d'Aspicium*, comme on peut l'induire de certains caractères des trouvailles numismatiques. En 356, les deux liges, les Allemands et les Francs, se réunissent pour fondre sur la Gaule. Ils viennent jusqu'au cœur de ce pays. Le César Julien les rejoint dans les Vosges et les bat sur les bords de la Seille, à *Decempagi* (les dix cantons de Dieuze). L'année suivante, les Allemands s'introduisent jusqu'à Lyon. Julien se fortifie dans Saverne, prend les Allemands à revers, les met en déroute, et laissant ses prisonniers dans Metz, il court à Mayence, se jette sur la rive droite du Rhin, et force les Allemands à demander merci.

En 362, les Vendes se représentent dans la vallée de la Moselle. Julien, devenu empereur par la mort de Constance, envoie des troupes contre ces barbares. Eucaire, le premier apôtre dans ces contrées, se met à la tête des chrétiens qui

lui étaient dévoués. Aidés de cette armée électrisée par la foi, Eucaire et ses deux fidèles compagnons Eliphe et Libaire parvinrent à mettre en fuite les Vendes sous les murs de Liverdun. Mais que peuvent le courage, l'héroïsme, la vertu, devant des souverains aveuglés? Julien apprenant que tout le pays Leuckois était chrétien, fit arrêter Eucaire, toute sa famille et deux milliers de prosélytes. Ils furent tous égorgés sur les bords de la Moselle, près de Pompey, en un lieu qui a conservé le nom sinistre de *Tombes*. Ce fait est rapporté par l'inscription suivante qui semble dater du quatorzième siècle.

Pour l'amour du createur
 Ici en cest lieu et a l'entour
 Nobles barons champions de la foi
 De la vie eternelle ayant fols
 Desquels le miroire et exemplaire
 Estait Mousr: Eiz: Eucaire
 Par Valdes Carais et Palaes
 Estant avec l'apostat Julien
 Vingt deux centz par nombre
 Sont mis ici en comble
 En l'an iij^e lrij la r^e & de May
 Yurent mis unis en ceste matz

L'expulsion des Vandales est confirmée par une charte du roi Arnou, en 894, qui parle de la délivrance de Liverdun en ces termes: **Liberdunus locus pacis obsessus a Vandalis remansit indestructus.**

Les Allemands ne se considérèrent point comme vaincus; aussi dès que Valentinien monta sur le trône, profitant de ce que le Rhin était gelé, en 365, ils ravagèrent toute l'Alsace et triomphèrent des légions romaines à Châlons-sur-Saône. Jovin, général de cavalerie, employa quelques mois à rallier ses troupes en garnison à Metz et à Trèves. A leur tête, il vint surprendre, en été, les Allemands près de Scarponc,

précisément au moment où ils se baignaient dans les belles eaux de la Moselle, et il en fit un massacre horrible. Pendant ce temps, Mayence tombait au pouvoir des Francs.

Ce qui n'empêcha pas Valentinien, en 368, de se faire décerner, à Trèves, les honneurs du triomphe. Néanmoins, ces tentatives le firent songer à rétablir sur le Rhin tout l'ancien système de fortifications. Il releva les anciens forts de leurs ruines. Cette restauration ne s'arrêta pas aux bords du Rhin, la défense de la capitale exigeait que la Moselle fût fortifiée. Tous les camps que nous avons vu détruire furent rétablis à *Hierapolis*, *Caranusca*, *Ricciacum*, *Egyptiacum*, *Titeburg*, *Aprilis*, *Fontes*. Metz fut ceinte d'une épaisse muraille, dont la Moselle et la Seille rendaient l'abord impossible. Ausone, qui vivait à cette époque, nous en parle.

Il nous apprend de plus que sur les bords de la Moselle, non loin de Trèves, l'empereur Gratien avait transplanté une colonie de *Sarmates*, peuples des bords de la mer Caspienne, ayant le même type kalmouck que les Huns. Ce peuple tartare, vers le quatrième siècle, était sorti de l'Asie pour inonder les steppes de la mer Noire. Nous les verrons tout à l'heure à l'œuvre dans notre pays. Mais auparavant ils devaient être précédés par les Burgundes, qui s'avancèrent en vainqueurs jusqu'à Metz et Toul, en 428. Aëtius, général romain, les tailla en pièces. Ce qui n'empêcha pas les Francs, en 447, sous la conduite de Merowech, de détruire Trèves, brûler Metz et s'avancer jusqu'à Orléans. Tel est le récit que nous donne Adon, archevêque de Vienne.

Enfin en 451 parurent, sur le Rhin, cinq cent mille hommes au nez plat, aux yeux petits, aux épaules trapues, toujours à cheval, se nourrissant de chair crue, aux mœurs féroces, ne vivant que de rapines, ne respirant que le pillage et la destruction. Ces hommes étaient commandés par un être hideux qui s'intitula plus tard le *Fléau de Dieu*, alors il s'appelait Attila. Ils sont connus dans l'histoire sous le nom de *Huns* ou *Chumni*. Arrivant des bords de la mer Noire,

ils avaient mis une année à traverser la Germanie. Sur le Rhin ils se divisèrent en trois corps d'armée : l'un alla sur Langres; l'autre, au nord, marcha sur Tongres; le troisième, commandé par Attila, passa le Rhin à Coblentz, puis se dirigea sur Trèves qu'il pillà, et prit la route de Metz. Sur son passage, tout devenait ruines. « Là où mon cheval a passé, disait-il, l'herbe ne pousse plus. » Les Huns laissèrent quelques-uns des leurs dans notre pays, comme avaient déjà fait les Vandales. Retrouvant des compatriotes à l'embouchure de la Moselle, un grand nombre de Huns y résidèrent et donnèrent à ce pays montagneux les noms de *Hunsrück* (côte des Huns), *Hunolstein* (rocher des Huns). Dans le duché de Luxembourg, Attila a imprimé son nom à *Ettelbruck* (pont d'Attila) que la tradition lui attribue. Près de Bessin, on vous montre un endroit appelé *Hunswinckel* (le coin des Huns); près d'Arlon, il est une fontaine appelée *Hunnebour* (fontaine des Huns); dans les campagnes, un grand nombre de tertres sont appelés par les paysans *Hunnengraben* (tombes des Huns). C'est là l'itinéraire suivi par la bande qui est allée à Tongres par Arlon.

Pour se rendre en ligne directe sur Metz, Attila semble s'être rejeté sur la rive droite de la Moselle, à *Hunting*, à *Hunsburg*, sur la Canner (forteresse des Huns), puis à *Hunnerica* devenu Ennery, à *Hunsburg*, près St-Avold, enfin à Metz.

Grâce aux légendes, nous avons quelques documents sur la présence d'Attila dans nos contrées. Il paraît qu'il s'attaqua avec fureur à nos murailles. Mais dépourvu de machines suffisantes, et inexpert d'ailleurs à de telles opérations, il leva le siège tout découragé après avoir longtemps battu du bélier les murailles de la ville, et il vint assiéger le château-fort de Scarpone, situé sur la Moselle à la distance de vingt et un milles. Il était occupé de le saccager quand on vint l'avertir qu'un pan des murailles de Metz s'était écroulé subitement. Aussitôt Attila saute à cheval, il accourt sur la brèche et il précipite ses Huns en pleine nuit sur les paisibles habitants

qui s'apprétaient à solenniser la fête de Pâques. On était au 7 avril 451, à la veille de cette fête. L'évêque s'étant retiré dans la cathédrale avec son clergé, il fut épargné et emmené captif, mais ses prêtres furent tous égorgés sous ses yeux au pied des autels. Les Messins périrent par le fer ou par le feu, leurs demeures furent saccagées, puis livrées aux flammes. On raconte qu'il ne resta debout qu'un oratoire consacré à saint Etienne, premier martyr. De Metz, Attila se dirigea vers *Decempagi* et vers Marsal, sans doute pour fournir son armée de provisions de sel. Les légendes rapportent qu'à Marsal, saint Livier, guerrier messin, fut martyrisé. A Dieuze, les Huns furent saisis d'une cécité complète qui ne disparut que lorsque Attila eut remis en liberté l'évêque de Metz et les personnes échappées au massacre.

Quel est cet évêque? Grégoire de Tours prétend que c'est Auctor qui a été effectivement évêque de Metz; mais il vivait en 350, c'est-à-dire un siècle auparavant. L'erreur s'explique parfaitement. Le fait d'Auctor a pu se passer lors de l'invasion des Vandales, et Grégoire a confondu les Vandales et les Huns. Ce fut l'évêque Gosselin qui tenait le siège épiscopal messin quand Attila s'empara de Metz. Cette confusion est tellement possible, que les légendaires de la vie de saint Tron rapportent textuellement le fait de la préservation de l'oratoire Saint-Etienne à l'invasion des Vandales, et il n'y est nullement question des Huns.

Quoiqu'il en soit, la conduite des évêques messins a été digne de celle de saint Loup et de saint Germain. Mais le plus bel exemple devait être donné en 882, quand les Russes, ces hommes du Nord ou Nordmann, après avoir saccagé Trèves, voulurent faire subir le même sort à la capitale de l'Austrasie. Vala, évêque de Metz, se mit à la tête des troupes françaises, courut à la rencontre des barbares, leur fit digue de son corps à Remich. Il perdit la vie dans la mêlée, mais la victoire resta aux Français et la vallée de la Moselle fut pour cette fois encore préservée du fléau de l'invasion, grâce

à la valeur de son prélat. Ces hauts faits ont leur place toute marquée dans un travail spécial sur *l'irruption des Normands* dans la vallée de la Moselle.

Pour conclure relativement aux barbares, nous devons ajouter qu'à partir de l'invasion d'Attila, les Francs se sont implantés sur les bords de la Moselle, d'abord à titre d'alliés et de colons, mais ensuite comme maîtres du jour que Lucius leur ouvrit les portes de Trèves, vers 480. Sous le commandement de Clovis, la conquête était accomplie. Les Francs cessent désormais d'être des barbares. L'histoire ne voit plus en eux que la souche du peuple français.

CHARLES ABEL.



SONNET.

L'HORREUR DU BADIGEON.



Un long cri de stupeur accueille l'ordonnance
Imposant la détrempe aux immeubles bâtis.....
« Hélas ! reedit chacun , tout disparaît en France !
» Les traditions , l'art , le goût en sont partis.
» Sous l'immonde céruse , ô triste décadence !
» Nos monuments seront perdus , anéantis.... »
Bref , on n'eût jamais cru qu'une chaste science,
Que l'archéologie eût fait tant de petits !...

Nos artistes-bourgeois rêvent vert pâle et jaune,
Mais ce beau désespoir médiocrement m'étonne
Et j'en suis peu touché , car je vois la couleur...

Allons ! convenez-en , dignes propriétaires ,
Au fond , le badigeon ne vous gênerait guères
S'il ne fallait solder votre badigeonneur !...

J. LARDENAL.



CHRONIQUE.

Les matériaux abondent à l'*Austrasie*, et au milieu des richesses qui lui arrivent, son éditeur n'a que l'embaras du choix. C'est ce qui explique pourquoi les deux dernières livraisons brillent par l'absence d'une chronique artistique qui n'a pu y trouver place. A tout seigneur tout honneur... Nos appréciations sont la partie légère, sans conséquence de l'œuvre ; il est juste qu'elles s'effacent devant des travaux plus sérieux et plus dignes de recevoir les honneurs de l'impression. Cette fois, cependant, nos complaisants collaborateurs ont bien voulu serrer les rangs en notre faveur, et nous allons en profiter.

La saison théâtrale est terminée, mais il est juste de constater les émouvantes péripéties qui en ont marqué les derniers jours. Avant d'en aborder le récit, rappelons le séjour parmi nous d'une éminente cantatrice, M^{lle} Masson, qui a donné sur notre scène quatre ou cinq représentations qui ont été, nous le disons à regret, assez peu suivies. Cette artiste a cependant un mérite distingué qui aurait dû être mieux apprécié à Metz. Malheureusement son talent est de ceux que la foule, surtout en province, n'apprécie guère. Elle possède, si nous osons dire ainsi, le génie des détails scéniques. Son jeu a tout à la fois de l'ampleur et cette grâce sévère qui sied au genre qu'elle a choisi... Mais, étourdi que nous sommes, nous n'avons pas dit encore l'emploi qui est le sien, et dans notre monde oublieux, il n'est que trop possible qu'on en ait, après un mois et plus, perdu le souvenir. Or, M^{lle} Masson a remplacé à l'Opéra, au grand Opéra, une artiste d'un renom immortel, M^{me} Stoltz ; et quand on accepte un tel héritage, ce peut être une témérité, mais c'est déjà une présomption en faveur du talent qui a été jugé digne d'un tel honneur. Une voix ample plutôt que timbrée, un geste noble et facile, une compréhension élevée des effets, des ressources et des reliefs de la scène, telles sont les qualités qui recommandent M^{lle} Masson à l'estime des connaisseurs. Dans la *Reine de Chypre*, elle est admirable de noblesse, de passion, d'énergie. Dans la *Favorite*, elle atteint son

apogée. La main sur la conscience, nous n'avons jamais vu détailler ainsi le quatrième acte de ce magnifique ouvrage. Comme style, comme élan, elle y réalise l'idéal de la perfection dramatique. Il lui a valu une ovation enthousiaste, mais stérile. Sauf un auditoire d'élite, le public s'est obstiné à ne pas répondre à son appel.

Racontons maintenant une véritable épopée artistique, grosse de luttes et d'incidents, une rivalité de Capulets et de Montaigus, moins les poignards, plus les fleurs. Notre charmante prima donna, M^{lle} Pouilley, nous abandonne, comme on sait, pour les parages alsaciens où l'attire un splendide engagement. Or, ses admirateurs à Metz, et ils sont nombreux, ont voulu lui laisser un souvenir de son séjour parmi nous... Et quand nous disons un souvenir, ce n'est point assez.... L'enthousiasme civil et l'enthousiasme militaire ont eu chacun leur manifestation, leur témoignage adulateur, tranchons le mot, leur cadeau d'adieu. Un bracelet somptueux, une *châtelaine* étincelante n'ont pas paru suffisants pour traduire une douleur si universelle, il a fallu mettre en coupe réglée les jardins d'alentour et déposer, avec récurrence, aux pieds de l'idole, un tribut odorant mais formidable de fleurs amoncelées... Mais n'anticipons pas sur notre récit.

Au milieu de ces transports, et quand on préparait les magnificences de l'ovation dernière, une fée de l'art parisien, prenant son vol, vint s'abattre sur notre scène, réclamant sa part de ces triomphes préparés. Grand émoi dans le camp des partisans exaltés de notre transfuge!.. Eh quoi! nous avons une fauvette et on nous envoie un rossignol! Pourquoi cette intrusion indiscreète, pourquoi nous déranger ainsi dans notre douleur, dans nos transports, dans nos admirations?... Ainsi disaient les Capulets messins, nous voulons dire les amis quand même de la diva Pouilley, en l'honneur de laquelle redoublaient les manifestations chaleureuses.

Permettez, répondaient les Montaigus, c'est-à-dire les défenseurs de l'art parisien, le soleil luit pour tout le monde. M^{lle} Pouilley est une cantatrice distinguée, d'accord; elle a de la grâce, de la voix, une voix fraîche et sympathique, elle possède enfin les avantages de sa jeunesse, et nous ne le nions pas, nous le nions si peu que nous l'applaudissons avec vous, aussi fort que vous; mais enfin, soyons juste, voici venir une admirable artiste dont la brillante renommée a été conquise sur la scène parisienne qui ne désigne ses élus qu'à bon escient; il s'agit de M^{me} Ugalde, un nom illustre entre tous dans les arts, de M^{me} Ugalde dont le talent se baigne depuis tantôt dix années

dans le Pactole des engagements dorés... Mais voyez !.. quel jeu fin et spirituel, quel entrain dévorant, quelle grâce dans les intentions, quelle recherche exquise dans le geste, quelle entente profonde des effets décisifs !... Daignez voir comme elle occupe la scène, comme elle la remplit tout entière, comme elle sait communiquer à tout ce qui l'entoure l'ardeur charmante qui l'anime !... Chacun de ses rôles est une création, une transfiguration, un type... mais écoutez !.. Cette vocalisation prestigieuse ne vous dit-elle rien ? ne comprenez-vous pas ces difficultés vaincues, ces arpèges vertigineuses, ces trilles cadencés avec une précision idéale ?... Elle a possédé, c'est vrai, un organe plus étendu ; elle a dans le registre grave quelques notes presque frustes, nous en convenons ; mais depuis quand le mérite d'un chanteur se mesure-t-il mathématiquement à la voix qu'il a, et à la comparaison de celle qu'il a eue ?... et jamais l'organe de M^{me} Ugalde a-t-il été plus flexible, plus prodigue d'enchantements et de prestiges ?.. allons !.. M^{lle} Pouilley est une jeune cantatrice qui a de très-belles, de très-enviables dispositions ; elle nous a charmés pendant deux ans et nous sommes tous d'accord pour la regretter ; mais pour Dieu, pas de parallèle impossible !... ne mettons pas, si nous ne voulons donner à rire, l'artiste qui commence sur la même ligne que l'artiste qui a fait royalement ses preuves ; ne comparons pas un élève avec un maître, un maître qui, après tout, a une réputation consacrée par des juges plus compétents que nous tous !..

Paroles perdues. Les Capulets s'absorbant dans leur exclusivisme, continuaient à exalter la prima donna messine aux dépens de la grande artiste parisienne, et, nous l'avouons avec douleur, ils l'emportaient par le nombre, par l'activité, par la chaleur des démonstrations, sur leurs adversaires indignés ; si bien que le directeur du théâtre, qui est un homme d'esprit, entrevit dans ces dispositions l'occasion d'une soirée fabuleuse, d'une de ces représentations qui font époque et que le caissier prise particulièrement. Il annonça pour le même soir M^{lle} Pouilley et M^{me} Ugalde dans deux rôles fameux de leur répertoire. Ce fut un coup de maître. La salle fut trop petite pour contenir le flot des envahisseurs. Les Capulets et les Montaignis, tous à leur poste, se pressaient, s'entassaient sur les banquettes, et dans la foule s'embrassaient bon gré mal gré. M^{lle} Pouilley ne reverra peut-être jamais une telle ovation à sa gloire ! A la fin de l'acte et à un signal donné, les bravos devinrent

frénétiques ; le bruit des cannes, des sabres, des épées, les piétinements, les trépignements, les retentissements remplirent l'enceinte d'un nuage de poussière qui ne figurait pas mal la fumée de l'encens, tandis qu'une avalanche de fleurs, un tourbillon de bouquets, projectiles odorants, menaçaient d'écraser l'héroïne d'une si délirante, mais si indiscreète manifestation... Il y eut entre autres un bouquet si phénoménal de dimension, qu'il eût tué l'infortunée si son poids avait permis qu'il arrivât trop juste à son adresse !

Un instant après, M^{me} Ugalde eut son tour. On croyait qu'il n'y avait plus de fleurs pour elle, qu'il ne pouvait plus y en avoir tant la dépense qu'on venait d'en faire avait été désordonnée. Mais les Montaigus étaient là!.. ils avaient aussi en réserve leurs provisions embaumées, et, une fois de plus, une trombe de bouquets vint s'abattre aux pieds de la célèbre artiste... Il fallut trois comparses de corvée pour déblayer la scène littéralement encombrée. Une couronne d'or, offerte par les artistes du théâtre, une superbe sérénade à l'issue de la représentation complétèrent le triomphe de M^{me} Ugalde et signalèrent le zèle et l'enthousiasme de ses admirateurs.

Tels furent les incidents de cette clôture qui eut un grand retentissement, et d'où se dégagea enfin, dans notre ville ordinairement plus que réservée dans ses démonstrations, un peu d'entraînement et de sève artistique!.. La chose est assez rare, assurément, pour mériter d'être notée ; voilà pourquoi nous avons cru devoir enregistrer, un peu longuement peut-être, dans notre revue, le souvenir de ces luttes et de ces délires fugitifs.

PHILBERT.



LES

FRÈRES ENNEMIS,

Épisode des premières guerres de la République.

V.

L'HORRIBLE JOURNÉE.

Le lendemain était un dimanche. Jamais la physionomie de Paris n'avait été plus sinistre. Même aux jours des grandes crises, même au 10 août, l'agitation de la rue n'avait pas ce caractère de rage tacite, d'anxiété palpitante, d'attente désespérée. On sentait courir dans l'air ces effluves divinatrices qui annoncent les grandes catastrophes; un frisson fiévreux secouait toutes les poitrines, une sueur sanglante mouillait tous les fronts. Point de ces cris qui surexcitent les incertitudes et fouettent les courages indécis, point de ces élans d'enthousiasme qui en imposent aux tièdes courages et galvanisent, dans les troubles civils, les foules mobiles et impressionnables. On comprenait instinctivement que le génie du meurtre s'était abattu sur la cité tremblante, et que l'histoire allait enregistrer une de ces scènes indescriptibles et fatales qui laissent dans les annales une longue traînée de sang. Il n'y avait plus dans Paris que des bourreaux et des victimes, des gens qui tremblaient et des gens qui allaient tuer. La pensée de la résistance ne venait à personne... Une poignée d'hommes, quelques tigres à face humaine allaient épouvanter Paris par le plus exécrable des forfaits; la ville entière connaissait le complot, et pas une épée n'est sortie du fourreau, pas une poitrine indignée ne s'est mise en travers des projets homicides, pas un effort n'a été tenté pour sauver les innocents et pour épargner au monde le plus épouvantable spectacle qu'il ait jamais contemplé !..

Il y a donc des époques dans la vie des peuples où le sens moral se retire des consciences et laisse le champ libre aux inspirations du mal ? Il peut donc venir un jour, une heure, où l'humanité rejette comme un fardeau trop pesant toute générosité, toute pitié, toute solidarité... où cette hideuse impression qu'on appelle la peur glace le sang dans les veines de la multitude et enlève à une cité immense, à un peuple tout entier, la conscience, moins que cela, l'instinct des devoirs primordiaux, de tous les mouvements, de toutes les aspirations qui distinguent l'homme de la brute ?.. D'un côté, quelques handits, tous lâches, car la cruauté est exclusive du courage ; de l'autre, des milliers de cœurs, la plupart braves comme les Français sont braves, des honnêtes gens qui, réunis, ralliés sous une pensée commune de résistance et d'indignation, eussent sans peine et d'un seul geste de leur bras armé d'un glaive, fait rentrer dans la poussière ces pourvoyeurs de la mort... Et tout est resté muet et glacé, et les sicaires ont pu accomplir dans la quiétude de l'impunité cette œuvre sanglante dont le récit est une torture, dont le souvenir est une honte ! Ah ! c'est que sans doute une pensée d'en haut planait sur cette Babylone moderne ; c'est que, par une permission divine, il a fallu que l'homme, qui est si fier de la civilisation qu'il a conquise par tant de siècles de labeurs, d'essais et de souffrances, apprit qu'en dehors des voies de la justice éternelle, il pouvait descendre jusqu'aux bas-fonds de la barbarie la plus repoussante, jusqu'à l'antropophagie des cannibales. Grande et terrible leçon qu'un seul mot explique, le mot de la Providence qui récompense, punit et préserve : *expiation* !

Vers midi, les sons lugubres de la cloche d'alarme retentirent au loin ; bientôt cet autre tocsin ambulante qu'on appelle la *générale*, remplit également la cité de bruits et de frémissements précurseurs. Le matin, obéissant à un ordre mystérieux qui émanait des régions gouvernementales, un homme funeste dont le nom est resté comme une tache de sang dans l'histoire de la révolution, l'ancien huissier Maillard, avait fait d'horribles apprêts : provisions de sciure de bois, vinaigre désinfectant, tous les accessoires des immolations préméditées. Maillard, marchant en tête d'une horde d'énergumènes suivis d'une populace fanatisée, prit en quelque sorte possession de la ville, choisissant l'heure où ordinairement la circulation est plus active, pour traverser effrontément les rues de Paris, armés de sabres, de fusils et de cette pique à longue hampe qui a sa spécialité révolutionnaire.

A deux heures de l'après-midi, la hideuse cohorte se porta sur la prison de l'Abbaye, dont les portes furent ouvertes sans résistance et l'orgie sanglante commença. On sait que les premières victimes furent une vingtaine de prêtres envoyés de l'hôtel-de-ville à la prison, et qui, après avoir échappé par miracle à une foule de furieux qui pendant le trajet assiégeaient leurs voitures, en furent précipités dans la cour de l'Abbaye et inaugurèrent, malgré leurs cris et leur innocence, les crimes de cette effroyable journée. Mais Dieu nous garde d'en raconter les repoussantes péripéties... Entraîné par notre sujet, nous avons dû évoquer ces funestes tableaux dans lesquels nos héros jouent un rôle; mais nous nous enfermerons avec soin dans le récit de leurs aventures, en regrettant qu'elles soient inséparables pour le moment des horribles scènes dont nous avons raconté le début.

Aux premières rumeurs de la rue, Ludwig et Hannes avaient quitté leur demeure et avaient visité les principales artères de la cité et tous les lieux de réunions populaires. Les flots de la multitude les avaient conduits à l'hôtel-de-ville, et ils avaient suivi le terrible cortège qui accompagna jusqu'à la prison de l'Abbaye les premiers prêtres immolés. Depuis deux jours, Ludwig, qui assistait aux séances des clubs, connaissait les projets d'extermination des plus fougueux séides de la révolution. Plusieurs fois même, dans sa généreuse ardeur, il s'était efforcé de faire entendre dans ces antres de la démagogie furieuse, des accents de modération et de clémence; mais arrêté aux premiers mots par des murmures improbateurs bientôt suivis d'imprécations formidables et même de voies de faits, il avait été réduit au silence par ces hommes qui voulaient non être avertis et conseillés, mais servis dans leurs passions et flattés dans leurs fureurs.

Décidé à tout tenter pour arracher le comte à son affreuse destinée, il avait fait en sa faveur les démarches les plus actives; mais sans notoriété, sans protection, il avait échoué dans toutes ses tentatives... La prison alors, comme l'achéron avare des anciens, ne lâchait pas facilement sa proie.

Désespérant de réussir par les voies régulières, il se tenait prêt à employer les moyens violents ou la ruse, suivant les circonstances. Il avait médité vingt plans d'évasion auxquels il avait dû renoncer en raison des obstacles sans cesse renaissants qui se dressaient devant lui... Il avait pénétré sans doute le secret des meneurs qui poussaient à un massacre, mais comment eût-il deviné que leur projet s'accomplirait librement, sous le soleil de Dieu, dans la capitale de la

France, en pleine civilisation ? Il croyait à un complot dont les ombres de la nuit cacheraient l'explosion ; il ne pouvait venir à sa pensée que le meurtre, réduit en principe, s'accomplirait sans répression et protégé par la complicité tacite de toute la population. Il n'avait donc rien préparé en vue de ce qui allait se passer, parce que les crimes qu'on méditait devaient dépasser par leur froide audace tout ce que l'imagination pouvait supposer. Mais quand il vit Maillard, qu'il connaissait bien, recruter insolemment ses sicaires parmi la lie des bandits du faubourg, quand il vit cette horde coiffée du bonnet rouge, maîtresse du pavé de Paris et se vantant d'avance des attentats qu'elle méditait, il comprit que le moment suprême était arrivé et qu'il fallait prendre une résolution. Hannes ne l'avait pas quitté. Tous deux entrèrent à l'Abbaye avec la foule ameutée ; tous deux furent témoins des premières immolations. Pénétré d'horreur, Ludwig entraîna Hannes hors de l'enceinte de la prison, et le conduisant dans un cabaret voisin, alors désert, car la foule était ailleurs, il se laissa tomber sur un banc grossier, et, la voix saccadée, les yeux fixes, la poitrine haletante, il exhala un soupir convulsif.

— C'en est fait de la liberté ! dit-il... les misérables !.. ils la rendent odieuse... ils l'égorgent en se vantant de la servir !.. Mais tout m'abandonne donc ?.. mes rêves de jeunesse s'envolent l'un après l'autre.. O mes espérances mortes !.. ma patrie déshonorée et tachée de sang innocent.. mon amour.. étouffé sous les larmes, sous la honte !.. Dieu juste, est-ce assez ?.. Mais il faut donc que je meure maudit ?.. Non, tant que j'aurai un devoir à remplir, j'aurai une consolation à espérer...

— Mon bon Ludwig... calme toi !.. fit l'ex-clubiste en essuyant un pleur volumineux...

— Hannes, répéta Ludwig, approuves-tu les cannibales que tu viens de voir à l'œuvre ?..

— Non, Ludwig ; j'ai fait le méchant à Glulcksberg, c'est vrai.. mais j'ai brûlé une bicoque, après tout... des murs, ça ne pleure pas, ça ne supplie pas... Tiens, Ludwig, si M. le comte m'avait crié grâce, jamais, vois-tu, jamais je n'aurais eu le cœur de le tuer...

— Bien, Hannes, et pour réparer ta faute es-tu décidé à me seconder... même en courant des dangers, même au péril de ta vie !..

— Ah ça... entendons-nous... Puisque tu me mets de moitié dans tes projets et qu'il s'agit de ma peau... c'est bien le moins que je sache de quoi il retourne... Eh bien ! franchement, ce que tu

me dis là, ce dévouement que tu montres pour le ci — devant comte... tout cela c'est du grec pour moi... car enfin, si je ne m'abuse... tu aimais Gredlé... tu voulais même l'épouser... à preuve que je t'en ai beaucoup voulu pour ça... Or, c'est ton rival que tu prétends sauver aujourd'hui?.. Et le sauver comment... à la barbe de ces enragés qui n'y vont pas de main-morte et qui te broieraient, ainsi que ton serviteur, comme chair à pâté?.. Encore une fois, je ne comprends pas.

— Le comte a séduit Gredlé... et tu ne comprends pas que je veuille conserver à la sœur de Karl le seul homme qui peut lui rendre l'honneur?..

— Le seul... le seul... fit Hannes en se pinçant l'oreille gauche, signe infailible de son embarras. Ah ! ma foi, tant pis... dit-il avec élan, comme s'il voulait secouer une réserve importune, je dirai ce que j'ai sur la conscience... Eh bien ! mon bon Ludwig... apprends donc qu'il ne m'est pas du tout prouvé que Gredlé aime si fort le ci-devant.

— Explique-toi, Hannes...

— D'abord, j'ai des raisons de croire que Gredlé ne me voyait pas du tout d'un œil indifférent...

— Le moment est mal choisi pour plaisanter, dit Ludwig en fronçant les sourcils...

— Plaisanter !.. avec ça que j'y songe !.. Non, je parle sérieusement. Plusieurs fois elle m'a permis de l'embrasser... primo... et au bois encore, devant son frère, c'est vrai, mais le diable n'y perdait rien... et puis, nous avons été élevés ensemble, et naturellement... ça est né avec nous, quoi.

— Hannes... tu seras donc toujours le même?.. Mais, mon pauvre garçon, ce que tu dis là n'a pas le sens commun... En y réfléchissant, je veux traiter avec indulgence ta folie qui prend sa source peut-être dans un sentiment sérieux... mais réfléchis donc... elle s'est donnée à un autre, enfin !

— Voilà, où je t'attendais... fit Hannes en caressant avec une intention profonde son nez avec son doigt indicateur... C'est vrai... elle a eu le malheur de... enfin, la chose est irréparable. Mais songes donc que le comte était le maître de Gredlé... qu'il a pu lui imposer sa volonté, et que si la pauvre fille a obéi... c'est contre le vœu de son cœur...

— Pauvre ami ! fit Ludwig, presque touché de cet acharnement d'illusion qui survivait à tout ce qui semblait devoir en détruire la source.

— Aussi, continua Hannes, je considère Gredlé comme une victime et non comme une coupable... et s'il ne fallait que ma main pour lui rendre le bonheur...

Et, pour corroborer son dire, Hannes tendait cette main robuste qui devait en effet offrir à Gredlé un appui des plus solides. Ludwig, en attendant, s'en empara.

— Allons, Hannes, dit-il avec bonté mais d'une voix ferme, point de ces rêves que tu caresses à tort et qui ont un côté puéril ; tu es un homme, mon ami, et c'est à ton cœur que je m'adresse pour obtenir ta coopération dans l'entreprise que j'ai résolue. Je te le dis nettement, sans toi, je ne puis rien ; avec ton aide je réussirai, mais nous jouons tous deux notre vie ! Que Gredlé aime ou n'aime pas le comte, que le comte ait été un instant égaré par l'amour et se soit rendu coupable d'une séduction criminelle... Il faut l'oublier !.. Il ne faut plus voir en lui que le futur mari de Gredlé, qu'un homme en danger de mort et que nous devons sauver à tout prix, es-tu prêt ?

— A taper dur !.. Oui, qu'est-ce qu'il faut faire ?

— Je te le dirai ; en attendant, imite-moi.

Ludwig se dépouilla de son habit, releva jusqu'à l'aisselle les manches de sa chemise qu'il macula de taches de vin, et s'ébouriffa les cheveux ; il revêtit ensuite une carmagnole qu'il tenait cachée sous ses vêtements. Hannes, aussi par l'ordre de Ludwig, s'était muni de cette friperie, indispensable accoutrement pour figurer dans les orgies populaires, et en un tour de main, les deux amis ressemblèrent, à s'y méprendre, aux héros qui travaillaient pour le moment sous les ordres de Maillard. Hannes surtout possédait un physique tout à fait favorable au rôle qu'il allait jouer ; son énorme tête coiffée du bonnet rouge, ses bras s'épanouissant sous un épais réseau de câbles nerveux ; son torse velu et athlétique lui donnaient l'apparence la plus formidable. Il n'avait eu besoin que de produire ses avantages pour être sûr de leur effet ; son costume nouveau était une révélation, ce n'était pas une métamorphose !..

Ils gagnèrent la rue ; elle était pleine de gens armés qui se croisaient en tous sens.

— Hannes, il nous faut des armes, dit froidement Ludwig.

— Allons, vous autres, dit le colosse en s'adressant aux plus proches d'entre ses voisins... je suis meilleur patriote que vous... je veux vos sabres et vos piques... et vivement, ou sinon...

Hannes dessina une pose digne d'un hercule du nord, pliant sur

ses jarrets, les deux poings à la hauteur des seins. Cette demande était formulée éloquentement, on se hâta d'y faire droit.

— Vive la nation!.. vivent les sans-culottes!.. cria la foule. Voilà des braves!

Hannes et Curtins s'armèrent en un clin-d'œil.

— Et maintenant, dit Ludwig, à l'Abbaye!..

Nous précéderons les deux jeunes gens dans cette prison où d'ailleurs nous les retrouverons plus tard. Le comte de Glucksberg, en quittant Gredlé, avait emporté un trésor de bonheur et d'espérance. Les heures, dans son triste séjour, lui avaient paru moins longues et moins amères. Son cachot s'illuminait des rayons qu'il avait vu briller dans les beaux yeux de la jeune fille... Elle ne lui avait pas tout dit, il en était sûr... Il devait y avoir, sous son sourire presque heureux, un mystère d'espérance et d'avenir!..

Le dimanche matin, cependant, ces riantes impressions commencèrent à s'affaiblir en lui; quelque chose d'inexplicable planait sur la prison et semblait ajouter une torture de plus aux souffrances ordinaires des prisonniers. L'un d'entre eux avait fait part à Fabien des soupçons de tous. Sous les verrous, comme à l'air libre des rues, des rumeurs vagues présageaient ou laissaient soupçonner les événements qui se préparaient. Les gardiens étaient plus farouches, leur langage plus ricaner, quelquefois plus mystérieux. Chez quelques-uns même, dans le sein desquels la fibre sensible vibrait encore, il y avait eu plus de politesse dans les formes; on avait constaté des marques de compassion dans leur regard, dans leur attitude. Rien, hélas! rien n'échappe à un prisonnier qui sait que sa vie est menacée et qui la défend contre tout ce qui l'entoure. L'aptitude perspicace touche alors à la faculté lucide, l'esprit d'observation au don de seconde vue. Avant que le tambour, au glas saccadé, n'eût appelé la ville aux armes, on savait dans toutes les prisons que les captifs allaient courir de terribles dangers... Déjà leurs proches, leurs amis alarmés, éperdus, en assiégeaient les portes, sans parvenir, pour la plupart, à voir une dernière fois ceux qu'ils aimaient et qui étaient condamnés à périr!..

Quand le tocsin se fit entendre, quand ce bruit sans nom qui se dégage des foules en marche, arriva aux oreilles et aux cœurs des prisonniers de l'Abbaye, ce fut une rumeur d'effroi, un épouvantement de terreur, vague encore, déjà terrible. Alors, il se passa dans le préau de la prison une de ces scènes déchirantes et sublimes

à la fois, qui donnent aux funèbres images des temps révolutionnaires, comme un reflet des époques sublimes du christianisme primitif. Un vieil ecclésiastique, curé de l'une des paroisses de Paris, dont le seul crime était de n'avoir pas voulu renier Rome en prêtant le serment à la constitution, un de ces hommes que rendent doublement respectable le ministère sacré et la dignité de l'âge, répandait partout à ses côtés, les conseils, les exhortations, les tendres et consolatrices paroles. Il ne pouvait plus se méprendre sur le sort qui l'attendait, lui et ses compagnons... De temps en temps des coups de feu tirés dans les rues voisines, annonçaient la présence d'une foule armée; le cliquetis des armes venant même jusqu'à eux, grandissait d'instant en instant... Il y eut un moment où une révélation terrible vint enfin éclairer ces infortunés sur le sort qui les attendait.

— Prêche, calotin!... avait dit un gardien en s'adressant au vieux prêtre... tu jouis de ton reste!.. Et cet homme avait accompagné ses paroles d'un geste d'extermination.

Un instant après, un grand silence se fit à l'intérieur et au-dehors de la prison.. Puis des cris incisifs percèrent le silence; le massacre commençait. Fabien et ses compagnons se mirent à genoux devant l'homme de Dieu, dont la face vénérable avait conservé sa sérénité.

— Priez pour moi, mes enfants, dit-il, comme je prie pour vous. Affermissons mutuellement notre faiblesse; nous allons paraître devant Dieu... qu'il nous reçoive tous dans sa miséricorde, et que notre mort nous donne la vie près de lui... Mes amis, votre frère qui va mourir avec vous, vous aimé, vous dit adieu et vous bénit!...

Fabien courba la tête sous cette bénédiction à laquelle il associa mentalement la pauvre Gredlé! Résigné, il fit le sacrifice de ses dernières espérances, de ses derniers bonheurs...

La porte du préau s'ouvrit. Les prisonniers purent entrevoir quelques-uns des séides de Maillard jetant sur eux un de ces regards que la hyène attache sur la proie vivante qu'elle va dépecer. Chacun fut réintégré dans son cachot en attendant le moment de comparaître devant le terrible tribunal. Car, après le premier massacre, il avait été convenu qu'on donnerait aux exécutions les formes dérisoires d'une justice sommaire.

Les prisonniers étaient jugés par un tribunal improvisé qui prononçait les sentences sur le vu des registres de l'écrou, pour toute pièce du procès, et après un interrogatoire réduit à sa plus simple expression. Maillard fut nommé président par acclamation; quant à

ses assesseurs, on jugea surperflue la formalité de l'élection, et les premiers venus furent placés sur le banc des juges.

Cette odieuse parodie de la justice avait pour théâtre une des salles basses de l'Abbaye, dont plusieurs portes donnaient dans les cours de la prison, où la masse des sicaires, le sabre au poing, attendait les condamnés. Les oreilles délicates du tribunal improvisé ne pouvaient supporter les cris de détresse, les prières inutiles des victimes... Il fallait éviter à la sensibilité de Maillard le spectacle de ces scènes déchirantes qui accompagnent une condamnation capitale. On inventa donc une formule connue des adeptes et qui, sous une forme indifférente, était un arrêt de mort...

— Monsieur ou madame à la Force ! disait le président. Et le malheureux était entraîné dans la cour voisine où il était reçu par les égorgeurs embrigadés.

Cette mise en scène préparée, le terrible tribunal commença à fonctionner.

Ludwig, par sa contenance mâle, par l'exagération de ses propos révolutionnaires, avait réussi en peu d'instant à donner à la foule une haute idée de son patriotisme. Presque toujours, les hommes les plus grossiers subissent l'influence des natures qui leur sont supérieures par l'esprit et l'éducation. Cela est vrai quelquefois quand il s'agit de dominer une multitude pour lui imposer une résolution contraire aux projets qu'elle poursuit ; c'est vrai toujours quand une individualité d'élite prétend seulement servir ses passions et indiquer un but à ses efforts. Hannes, de son côté, obtenait un succès énorme dans la cour de l'Abbaye. Ce n'était point par la parole, c'était par l'étalage de sa force physique qu'il commandait l'admiration de ses hideux compagnons. Par l'ordre de Ludwig, il avait pris à tâche de leur donner une opinion respectable de son poignet et de l'élasticité merveilleuse de ses muscles. Un instant, sa naissante popularité avait failli sombrer sous les soupçons, assez justifiés d'ailleurs, de ses camarades. Il comprit à certains chuchotements qu'il était l'objet d'une sorte d'enquête sommaire qui menaçait de ne pas se terminer à son avantage. Déjà on le désignait du doigt, et un cercle menaçant s'était formé autour de lui. L'instant était critique, mais c'est dans les grandes occasions que se révèlent les grandes facultés !..

— Qu'est-ce qui te connaît, ici, dit un des plus fougueux séides de Maillard... tu usurpes la place d'un bon patriote... Allons, demi-tour à gauche... ou sinon...

— Sinon, quoi? dit tranquillement Hannes en faisant craquer d'une manière inquiétante les articulations de ses bras...

— Je me charge de te balayer... dit l'agresseur dans les notes basses et en s'arc-boutant sur ses jarrets dans une pose provocatrice...

C'était, à tout prendre, un honorable adversaire... au point de vue de la force des muscles, bien entendu.

— Eh bien! ça me va... dit Hannes en se frottant joyeusement les mains... Nous allons voir qui est le meilleur patriote de nous deux!.. Attention... vous allez rire, vous autres.

Hannes, se précipitant aussitôt sur son adversaire, le renversa en un clin-d'œil; puis l'enlevant de terre à la force du poignet, il lui fit faire un tour à bras tendu à la stupéfaction enthousiaste de la galerie circulaire...

Hannes eut beaucoup de peine à se dérober aux honneurs du triomphe. Son bat était atteint. Ceci se passait pendant l'installation du tribunal, et les nouveaux amis de Hannes voulaient absolument qu'il eût les prémices de l'exécution, c'est-à-dire qu'il se placât à la porte du prétoire pour porter les premiers coups.

— Non pas, dit-il; que les autres commencent... moi, je reste pour la bonne bouche!..

Ludwig était resté dans le prétoire, mais de temps en temps il faisait une apparition dans la cour, causait pendant quelques instants avec Hannes, puis revenait auprès des juges, faisant des efforts inouis pour comprimer ses tumultueuses pensées, pour arrêter l'éuragan d'indignation et de sainte colère qui s'élevait en lui à chaque victime comparaisant devant le sanglant cénacle!..

Tableau effroyable et qui dut, en quelques instants, le vieillir de vingt années!.. Le soir était venu, et la lueur indécise des torches donnait à ces scènes un caractère plus sauvage et plus repoussant encore... On eût dit d'une assemblée de démons s'agitant dans quelque horrible cauchemar. C'est que la réalité dépassait les plus folles, les plus effrayantes hallucinations des rêves!..

Tandis que le malheureux Fabien attendait l'instant suprême, la pauvre Gredlé était livrée à ces tortures sans nom qui laissent le cœur flottant entre le doute et la certitude du malheur accompli. Le bien aimé était-il encore au nombre des vivants?.. les révoltes de tout son être, les élans de son désespoir allaient-ils lui annoncer que tout était fini pour lui et pour elle?..

Entre Gredlé!.. après avoir quitté l'homme de la prison, elle

avait été chercher un sommeil que l'espérance lui avait rendu doux et léger; accablée de fatigue, d'inquiétudes et d'insomnie, elle n'avait pu reposer encore depuis son arrivée à Paris, employant ses journées à des démarches sans issue, attendant les ombres de la nuit dans la fièvre de l'impatience pour se faire entendre de celui qui ne vivait plus qu'en elle, pour lequel seul désormais elle voulait vivre. Pour la première fois, un repos réparateur avait fermé sa paupière... mais quel réveil, grand Dieu!.. Aux premiers retentissements du tambour, elle avait été debout, se vêtissant à la hâte, éperdue de terreur.

En vain elle avait voulu pénétrer dans la prison dont les portes étaient restées fermées pour elle. Ce n'est pas que l'enceinte du sombre séjour ne pût s'ouvrir devant le sexe faible; d'horribles mégères, les futures tricoteuses, avaient pu facilement y pénétrer, payant leur bien-venue et leur droit d'entrée par des imprécations et des hurlements qui les mettaient plus qu'au niveau des acteurs du drame qui allait s'accomplir... Mais ces dames possédaient une individualité qui leur ouvrait toutes les portes, et l'attitude modeste et le regard candide de la pauvre fille ne prévenant pas en sa faveur, elle avait toujours été impitoyablement repoussée. Pourtant elle voulait à tout prix prendre sa part du terrible spectacle dont les péripéties se déroulaient à quelques pas d'elle... Elle voulait mourir avec son Fabien, ou pleurer une dernière fois sur son cadavre!

L'amour, surrexcité par le désespoir lui enverra-t-il une de ces inspirations qui triomphent de tous les obstacles et font reculer un mur d'airain?..

Le tour de Fabien était arrivé. Son nom retentit dans les longs corridors, et escorté par deux sbires aux bras rougis, à la pique ébréchée, il comparut devant l'immonde tribunal. Sa contenance était fière, sa lèvre dédaigneuse. Il avait fait le sacrifice de sa vie, et il appelait le coup mortel avec la sérénité de l'espérance. Le trépas n'était-ce pas la délivrance?..

— Qui entre? dit Maillard sans daigner jeter les yeux sur le prisonnier.

— Le comte de Glucksberg.

— Pourquoi as-tu été arrêté?..

— Parce que je déteste les principes au nom desquels tu t'arroges le droit de me juger.

— Prends garde!.. dit Maillard en levant enfin sur l'audacieux

jeune homme un regard empreint à la fois d'étonnement et de cynique colère...

— Je suis condamné d'avance. Fais ton œuvre, bourreau, je suis prêt.

Et Fabien regarda en face les membres du hideux tribunal, ces faces blêmes et sinistres sur lesquelles était profondément marquée l'empreinte des plus violentes et des plus basses passions. Sous ce regard assuré, plusieurs baissèrent les yeux; les autres, se levant avec fureur, brandirent leurs sabres et menacèrent le prisonnier du poing... Mais Maillard, laissant errer sur ses lèvres un sourire des enfers, étendit ses deux bras pour contenir ses compagnons et fit tomber une à une, comme des gouttes de plomb fondu, les paroles de mort :

— Le citoyen à la Force !..

Fabien jeta un dernier regard sur ses juges et fit un pas vers la porte du préau...

— Allons, marche, brigand !.. dit une voix furieuse. Et Ludwig, car c'était lui qui parlait ainsi, prit le comte au collet en l'entraînant vers la porte fatale. Mais en même temps il lui dit rapidement quelques mots à l'oreille; c'était dans la partie obscure du prétoire, et nul ne soupçonna ce qui s'était passé.

La porte s'ouvrit, et, horrible vision! le condamné aperçut dans l'entrebâillement une mosaïque de têtes farouches coiffées du bonnet rouge, il vit briller une forêt de sabres et de piques levés, prêts à frapper et qui l'attendaient...

Fabien s'élança résolument sur cette barricade humaine hérissée d'acier...

Auguste GIRONVAL.

(La suite prochainement.)



L'administrateur-gérant de l'Austrasie,

A. ROUSSEAU.

Mets, imp. de Pallez et Rousseau.

SIERCK.

ESQUISSE HISTORIQUE.

Le mot d'esquisse placé en tête de ces pages indique que nous n'avons pas la prétention de publier une histoire de Sierck. Le rôle assez important que cette petite ville joua au moyen âge rendrait certes cette histoire intéressante, malheureusement nous n'avons pu jusqu'ici réunir tous les matériaux nécessaires à l'achèvement d'un travail de ce genre. Nous avons pensé néanmoins que cette notice serait peut-être accueillie avec indulgence. D'autres que nous ont déjà été tentés par ce sujet qui nous occupe. M. Renaut, notaire à Vaucouleurs, a commencé sur Sierck des études que la mort interrompit et que nous regrettons de ne pas connaître. M. l'abbé Bettinger, curé à Waldveistroff, et M. le docteur Friso ont également fait sur Sierck des recherches consciencieuses, demeurées aussi manuscrites, et qui nous ont plusieurs fois été du plus grand secours. Qu'il nous soit permis de remercier ici leurs familles et leurs amis auxquels nous avons dû la communication de ces précieux documents.

Sierck, peuplé aujourd'hui de 2264 habitants, est la première ville de France que l'on rencontre en venant de Trèves ; il est situé à une demi-lieue de la frontière prussienne et à 12 lieues de Metz. Sa position est celle de toutes ces pittoresques petites cités du moyen âge qui, de Trèves à Coblenz, parsèment les rives charmantes de la Moselle.

Cette rivière, en arrivant devant Sierck, a cessé de s'écouler

entre des bords aplanis. A sa gauche s'élève le Stromberg , à sa droite l'Altemberg ; vers l'Est, et dirigée du Sud au Nord, est la côte de Kirsch , où l'on remarque Rustroff et son couvent devenu aujourd'hui un pensionnat de jeunes filles. La base à demi circulaire du Stromberg oblige la Moselle à décrire une courbe gracieuse et à creuser une espèce d'anse où Sierck est situé dans l'étroite vallée que forment les trois montagnes dont nous avons parlé. Un quai large, dont la construction fut commencée en 1784, donne à Sierck un certain air d'importance. Chef-lieu d'un canton , ayant une justice de paix, un collège, un bureau d'enregistrement, un bureau de douane une poste aux chevaux, des tanneries considérables, une brigade de gendarmerie ; attirant un assez grand nombre de campagnards, souvent traversé par des voyageurs, Sierck a des éléments de vie auxquels son aspect doit une gaité que n'ont point ordinairement les petites villes. Au-delà des maisons modernes qui bordent le quai, la partie la plus ancienne de Sierck s'étage sur les versants de l'Altemberg dont au sud-ouest la tête dénudée domine le vieux château. Des tours, des restes de murs se dressent çà et là entre les pignons blancs et les toitures qui apparaissent au-dessus des maisons alignées sur les bords de la Moselle et, par leurs teintes sombres, produisent, avec les pans de gazon que montrent les premières pentes de l'Altemberg, avec la verdure des jardins, avec la fraîcheur des constructions plus nouvelles, des contrastes faits pour charmer le paysagiste.

Ces ruines sont les débris d'antiques fortifications. Jadis Sierck, beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui, s'entourait d'une ceinture crénelée que longeait à l'intérieur un chemin large de trois pieds. Ce chemin, le chemin du guet, passait par les diverses tours dont les murailles étaient garnies et les reliaient au château, d'où émanaient tous les ordres relatifs à la direction militaire de la ville. Les clochers d'églises ou de chapelles, les tourelles armoriées d'hôtels appartenant à des gentilshommes, s'élevaient au-dessus des

murs d'enceinte de Sierck, dominés eux-mêmes par la masse imposante du vieux château.

Construite au point culminant de la ville, planant sur la Moselle, cette forteresse eut une importance que la proximité du sommet de l'Altemberg diminua considérablement lorsque la poudre fut en usage. A une époque très-reculée, un fort fut bâti sur l'emplacement qu'occupe le vieux château et précéda, dit-on, la fondation de la ville même qui prit le nom de ce fort. Suivant Bullé, ce nom dériverait du mot Chirck, qui signifie embouchure, et la chute du ruisseau de Montenach dans la Moselle pourrait à la rigueur justifier cette étymologie; mais n'est-il pas plus naturel de penser que le mot Sierck, autrefois Sirques, et plus anciennement Circum, provient simplement de la courbe, du demi-cercle tracé par la rive sur laquelle la ville est située?

Existant à l'époque de la domination romaine, Sierck fit partie de l'Austrasie. Thierry, religieux de Saint-Mathias de Trèves, rapporte, dans son livre intitulé *Gesta Trevirorum*, qu'en 712 le roi Pépin donna le château de Sierck à une certaine reine *cuidam reginæ*, à l'occasion du mariage de celle-ci.

Au IX^e siècle, Lothaire I^{er} abandonna à son fils Lothaire II les contrées qui, à cause du nom de ce prince furent appelées Lotharingie, Lothrine, puis Lorraine. Ce pays, à la mort de Lothaire, fut l'objet de grandes contestations entre ses oncles Charles-le-Chauve et Louis de Germanie. Sous le règne de Charles-le-Simple, Gisilbert devint duc de Lorraine. A sa mort, cette province passa sous la domination des archevêques de Cologne. Vers le milieu du X^e siècle, la Lorraine fut divisée en deux parties: l'une, la Mosellane inférieure, comprit les diocèses d'Utrecht, de Cologne, de Liège et de Cambrai; l'autre, la Mosellane supérieure, fut composée des diocèses de Metz, de Strasbourg, de Trèves, de Toul et de Verdun. Sierck faisait partie de la haute Mosellane et dépendait, en 980, des archevêques de Trèves. A cette date, et par suite d'une de

ces guerres si fréquentes alors aux environs du Rhin, un faubourg de Sierck fut brûlé, et l'incendie détruisit l'église paroissiale de Saint-Laurent. Le titre d'église paroissiale fut alors transféré à l'abbaye de Saint-Sixte de Rethel.

En 1037, Adalberon, prévôt de Saint-Paulin de Trèves, usurpa le siège archiépiscopal au préjudice de Papon, reconnu archevêque de cette ville par l'empereur, le clergé et le peuple. Adalberon fut attaqué par son compétiteur, vaincu et obligé de restituer les châteaux de Saarbruck, de Berncastel et de Sierck. Il existe un acte dans lequel Adalberon prend le titre de seigneur de Sierck : *Dominus de Sirques*.

Avant de nous occuper de l'époque où Sierck passa sous la domination des ducs de Lorraine, il n'est pas hors de propos de parler d'une illustre famille qui porte le nom de la ville dont nous écrivons l'histoire, qui fournit à l'ordre de Saint-Jean de Rhodes un commandeur ; à Trèves, un archevêque, et qui produisit des hommes dont les grandes qualités se manifestèrent au service des princes Lorrains. Le nom sous lequel est connue cette noble famille ne semble-t-il pas indiquer qu'elle eut la seigneurie de la ville de Sierck ? Et remarquons-le, les armes de cette ville sont exactement les mêmes que celles de la maison dont il s'agit : d'or à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'argent. D'où provient une telle communauté de noms et d'armoiries ? L'explique-t-on suffisamment en disant qu'un des membres de cette famille fut, pour les ducs de Lorraine, châtelain de Sierck dont il prit et légua le nom à ses descendants ? Il existe un document fait pour jeter peut-être quelque lueur sur cette question¹. Le 21 février 1436, le roi René donna à Arnoult de Sierck des lettres d'investiture de la terre de Forbach, lettres dans lesquelles il est rappelé que les ancêtres d'Arnoult furent *seigneurs de*

¹ Voyez un article publié récemment sur la famille de Sierck par le *Vœu national*.

Sierck. Voici un extrait de ces lettres: « Nous, René, par la grâce de Dieu, roy de de Jérusalem et de Sicile, duc d'Anjou, de Bar et de Lorraine, marquis de Pont-à-Mousson, comte de Provence, de Forcalquier et de Piémont, et nous, Isabelle de Lorraine, reine, duchesse, marquise et comtesse desdits royaumes, duchés, marquisats et comtés, à ce autorisée de nostre seigneur et espoux, scavoir faisons à tous qui verront et entendront lire ces présentes pour nous, nos héritiers et successeurs, que par grâce particulière faveur et amitié que nous portons à notre noble amé et féal conseiller Arnould de Sierck, chevalier, seigneur de Minsberg et de Monkler, à cause des bons et fidèles services qu'il a rendus à l'illustrissime prince Charles, duc de Lorraine et marquis, nostre cher beau-père, et père d'heureuse mémoire, l'ayant servi toute sa vie en Lombardie, en France et en plusieurs autres pays. Comme aussi, en considération des services qu'il nous a rendus, nous ayant assisté jusqu'ici de conseils salutaires et que dans le temps de notre captivité, quoique dans ses vieux jours et sentant les infirmités de l'âge, il fut par différentes fois en Flandre, en Brabant et en Bourgogne avec l'illustrissime princesse et dame Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine, et marquise d'heureuse mémoire, notre chère belle-mère et mère, trouver nostre neveu le duc de Bourgogne pour moyenner nostre liberté, à quoy il a fidèlement travaillé. Considérant que ledit Arnould de Sierck avoit mis à nostre service son fils, le noble Gaspar de Sierck, d'heureuse mémoire, dès que nous arrivâmes de France en nos estats de Bar et de Lorraine. Lequel Gaspard de Sierck fait chevalier de nos propres mains à la bataille de Bulgneville, où nous fusmes fait prisonnier, fust glorieusement tué à nostre costé, versant son jeune sang dans nostre service, pour raison desquels susdits services dignes de reconnaissance et différents autres que ledit Arnould et ses *ancêtres seigneurs de Sierck* et de Monkler ont rendu à nos prédécesseurs les anciens ducs de Lorraine, tels que dans toutes les occasions

qui se sont présentées, ils se sont montrés dignes d'estre récompensés, nous nous trouvons aussi obligés devant Dieu et de droit de reconnaître et récompenser ces services. A ces causes et eu esgard aux dits services et à ceux que ledit Arnould et ses heritiers rendront et pourront rendre dorénavant à nous et à nos heritiers, nous René, roy susdit et Isabelle reine, à ce autorisée du roy nostre époux après avoir murement délibéré et prudemment reflexi sur les services ci-dessus énoncés y avons eu égard de mesme que par la bienveillance et amitié que nous avons pour le susdit Arnould de Sierck, seigneur de Minsberg et de Monkler luy avons donné et conféré à luy et à ses héritiers en augmentation de ses autres fiefs, nostre chasteau, ville, faubourg et villages de Forbach, etc., etc. »

On aura remarqué que chaque fois qu'il est question d'Arnould, il est désigné par ces mots : Arnould de Sierck, seigneur de Meinsberg, tandis que ses ancêtres sont qualifiés de *seigneurs de Sierck*. Cette distinction est importante et prouve que, dans ce dernier cas, René a eu l'intention arrêtée de rappeler ce qu'avaient été les aïeux d'Arnould qui, lui, avait bien conservé le nom de Sierck, mais n'en était plus seigneur, tandis qu'il l'était encore de Meinsberg et de Montclair. ¹

A quelle époque les seigneurs de Meinsberg auraient-ils possédé Sierck? D'après le témoignage de René, cela aurait été dans un temps où ils rendirent aux prédécesseurs du roi de Sicile, les anciens ducs de Lorraine, de signalés services. Par ces mots d'*anciens ducs de Lorraine* doit-on entendre les princes qui, avant Gérard d'Alsace, gouvernèrent non héréditairement la Mosellane supérieure? Nous ne le pensons pas, car divers documents nous prouvent qu'au X^e siècle et au commencement du XI^e, les archevêques de Trèves se qualifiaient de seigneurs de Sierck. On pourrait, à la vérité, penser

¹ Voyez sur Meinsberg l'*Austrasie*, tome IV, 1839, et sur Montclair le même recueil, *Promenades archéologiques*, nouvelle série, tome I, 1842.

que ce n'était là qu'un titre indiquant plus une prétention qu'une possession réelle, que ce n'était là qu'une seigneurie *in partibus* comme la royauté de Sicile, de René lui-même ; mais nous avons vu qu'en 1031, Adalbéron avait été obligé de restituer le château de Sierck à Papon. Il y avait donc véritablement possession. Nous ne sommes pas éloigné de croire — et c'est la seule manière d'expliquer l'allégation de René, lequel avait une trop grande érudition historique et généalogique pour donner aux aïeux d'Arnoult un titre qu'ils n'auraient pas eu, — nous ne serions pas éloignés de croire que les seigneurs de Meinsberg furent, avec les ducs de Lorraine, seigneurs de Sierck. Peut-être la maison de Sierck était elle-même alliée à la maison de Lorraine. Il y avait, en tous cas, une assez singulière analogie entre les armoiries de ces deux familles. Les sires de Sierck, comme nous l'avons dit, portaient d'or à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'argent, et les ducs de Lorraine d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent.

Nous avons remarqué à la bibliothèque impériale (collection de Lorraine, minute des inventaires) un acte par lequel Arnoult céda au duc ses droits sur une maison située devant le château de Sierck. Ne peut-on voir dans cette cession le vestige d'une partie de suzeraineté? Cette suzeraineté semble démontrée encore par la manière dont les sires de Sierck sont désignés dans les actes latins : *Domini de Cirques* ; enfin une citation que nous empruntons à M. l'abbé Bettinger, donnerait à penser que les seigneurs de Sierck avaient le titre de comte. Dans un registre du receveur des ducs de Lorraine, il est parlé « d'une maison en ladite ville de Sirques, près de l'hospital, en laquelle le pescheur de *Monseigneur le compte* se souloit tenir et faire résidence sans rien donner, pour lors qu'il la tenoit de ladite seigneurie. » Ce qui confirmerait dans l'opinion que la maison de Lorraine succéda à la part de seigneurie de la famille de Sierck, c'est qu'elle paraît s'être reconnue comme solidaire de cette

famille, c'est que nous voyons le comptable des princes lorrains payer, en 1639, une rétribution due par les sires de Sierck éteints en 1530, « à messire Nicolas Faber chapelain pour la 1^{re} messe au loing de l'année, afin de dire et celebrer au loin de la sepmaine une messe en l'église dudit Sirq et sur l'autel de saint Jost que feu les *seigneurs de Sierck* avoient accoustumé payer de toute ancienneté cinq francs comme appert par les lettres sur ce faites par les maires, gens de justice dudit lieu, etc. » (Registre des recettes des ducs de Lorraine, année 1639, fol. 124).

Nous venons de dire qu'Arnoult céda ses droits sur une maison de Sierck et que dans cette cession on pourrait voir les traces d'une ancienne suzeraineté; mais ces traces se retrouvent encore à une époque postérieure. Dans la *Collection de Lorraine*, Layette, *Sierck*, il est fait mention d'une lettre patente de Jean de Salm à qui avait, par mariage, passé une partie des droits de la maison de Sierck. Par cette lettre datée de 1538, Jean décharge et dégage ses *sujets de la terre de Sierck* de l'obéissance qu'ils lui devaient, et déclare que désormais ils appartiendront au duc Antoine. Ce ne serait donc pas seulement les ancêtres d'Arnoult qui auraient été seigneurs de Sierck, ce seraient aussi ses descendants.

Ce point historique offre, du reste, de grandes difficultés, et elles ont été remarquées par M. le baron d'Hannoncelles dans un important ouvrage manuscrit que sa famille a bien voulu nous communiquer. « Cette seigneurie — dit le savant historien, en parlant de la seigneurie de Sierck, soit pour le tout, soit en grande partie, appartenait à la maison de Sierck, maison de nom et d'arme, illustre, puissante et tenant rang dans l'empire parmi celles des libres seigneurs et barons, ainsi que l'atteste l'armorial général de l'an 1609. Et comment la seigneurie de Sierck était-elle donc entrée dans cette maison? descendait-elle des anciens châtelains, des anciens seigneurs voués? était-elle donataire, aliénataire, arrière-feudataire? en un mot, à quel titre possédait-elle? C'est ce qu'on ignore. »

Ce qui rend cette question fort obscure, c'est que nous voyons les ducs habiter Sierck et disposer de son château. En 1034, Adalbert IV le possède et y réside. En 1047, Henri-le-Noir donna la Mosellane supérieure à Gérard d'Alsace, chef de l'illustre maison de Lorraine, et en 1067, ce prince demeurait à Sierck ; ce que prouve un acte de lui, terminé par ces mots : *Datum publice in castello Sirck.*

En 1132, Adalbéron, archevêque de Trèves, ayant pris le titre de duc de Lorraine, voulut avec l'aide d'Étienne, évêque de Metz, de Renaud, comte de Bar, et de Godefroy, comte de Louvain, s'emparer du château de Sierck, où résidait le duc Simon. Adalbéron s'avança à la tête de dix mille hommes ; mais Simon, secondé par le duc de Bavière et le comte de Salm, marcha au-devant de son adversaire et le défit entièrement près du village de Kœnigsmacker.

Vers 1150, Viry de Fontoy reprit le château de Sierck du duc Matthieu I^{er}.

En 1171, le même prince donna ce château à l'Église de Metz, dont son fils Thierry venait d'être élu évêque. Les prélats qui succédèrent à Thierry rendirent Sierck aux ducs de Lorraine, mais s'en réservèrent la seigneurie directe. Ce droit fut encore reconnu en 1247 par Marie de Châtillon, duchesse douairière de Lorraine ; depuis cette époque, on ne voit plus que Sierck ait été mouvant de l'évêché de Metz.

En 1208, Ferry I^{er}, duc de Lorraine, ayant été en guerre avec Thiébaud, comte de Bar, laissa, à la suite d'un traité, le château de Sierck en ôtage à celui-ci.

Si heureusement placé en face du Stromberg, s'élevant au milieu d'un air vif et salubre, planant sur de beaux paysages, à proximité de vastes forêts abondantes en gibier, le château de Sierck fut pour plusieurs ducs de Lorraine un séjour de prédilection. Matthieu II, prince justicier, que de puissants souverains prirent souvent pour arbitre, se plaisait à l'habiter. Il y donna, en 1235, la cure de Kirchnaumen et la chapelle de Saint-Ciriaque à l'abbaye de Bouzonville. Ce fut Matthieu II

qui fit, dit-on, construire l'église de Sierck qu'une galerie reliait au château où se trouvait aussi une chapelle — la chapelle de Sainte-Anne — remarquable par la hauteur de sa tour.

L'église de Sierck renfermait plusieurs tombeaux que la révolution n'a pas respectés. Une statue représentant un chevalier armé et gisant les mains jointes, ayant la tête couverte d'un casque et les pieds appuyés contre un chien, symbole de la fidélité, recouvrait le tombeau d'Arnoult de Sierck, dont les armoiries étaient sculptées à la droite de cette statue.

Vis-à-vis ce monument était celui d'Adam de Pallant, seigneur de Rolingen et bailli de Nancy, mort en 1501. Il était représenté armé, à l'exception de la tête, et dans l'attitude de la prière. Une inscription, dominée par un heaume entr'ouvert, était placée au-dessus de cette statue qui était en marbre blanc et plus grande que nature. Sur les parties latérales du tombeau on remarquait les armoiries d'illustres familles de Lorraine, de France et d'Allemagne; c'étaient les seize quartiers erigés aux chapitres métropolitains de Trèves, Mayence et Cologne. M. l'abbé Bettinger rapporte un fragment de l'épithaphe d'Adam de Pallant; il est ainsi conçu : *Hier liegt der edele Adam von Pallant Herr zu Rolingen..., und Vibels Kirchen .. Belis zu Nanzi. Dem Sie Gott gnædig im jahr 1505.* « Ici repose le noble Adam de Pallant, seigneur de Rolingen et de Vibels Kirchen, bailli de Nancy. Dieu lui fasse miséricorde dans l'année 1505. » Vers la sacristie était incrustée dans le mur une statue d'enfant au-dessous de laquelle on lisait ces mots de l'apocalypse : *Ege sum alpha et omega.* Cet enfant appartenait, dit-on, à la famille de Sierck. » Un des hommes les plus distingués de cette maison, Jacques de Sierck, figurait dans les vitraux coloriés de l'une des fenêtres de l'église. Il y était peint revêtu des habits pontificaux et du pallium, les mains jointes et dans l'attitude de l'adoration. Jacques de Sierck fut sacré archevêque de Trèves dans la chapelle de Meinsberg, château

qui, comme on l'a déjà vu, appartenait à sa famille, et dont les ruines imposantes existent encore à deux lieues de Sierck¹. Jacques eut pour compétiteur Raban de Helmeſtadt, et ce fut au temps de leurs luttes que la fauſſe Jeanne d'Arc prétendait qu'elle donnerait la victoire à celui des deux pour lequel elle prendrait parti. Habile au maniement des affaires, capable de dicter à la fois pluſieurs lettres ſur des matières différentes et de haute importance, Jacques fut chancelier de René, duc de Lorraine, et remplit auſſi les fonctions de grand-chancelier de l'empire, dont l'archevêque de Mayence ſe démit en ſa faveur. Jacques tenta de fonder une académie à Trêves, mais les agitations dont ſon gouvernement fut ébranlé l'empêchèrent de mettre à complète exécution ce projet qui ne ſe réalisa qu'en 1473.

On remarquait encore dans l'église de Sierck quelques autres monuments : vers la ſacriſtie était le tombeau de M. et de M^{me} de Morbach, fondateurs du grand-autel. Ils étaient représentés agenouillés devant un crucifix. Ce tombeau datait du XVII^e ſiècle. Adam de Valferding ou Vaudrevange était auſſi enſeveli dans cette église. Il fut anobli en 1514 par le duc Antoine, et ſes armes ſe voyaient encore, avant la révolution, ſur un ornement en velours donné à l'église par lui ou par ſa famille. Le tombeau d'Adam de Vaudrevange portait une ſtatue de chevalier armé de toutes pièces et tenant en main un bâton de commandement. Deux autres ſtatues de petite dimension indiquaient encore le ſépulcre de Jean de Sarbourg et de ſa femme Marguerite Newes.

Devant l'autel de la Sainte-Croix on remarquait une pierre ronde peſant environ trente livres. La tradition prétend que, dans une pénitence publique, les adultères devaient porter cette pierre à leur cou.

¹ Ce château fut rebâti vers 1400 par Arnoult de Sierck. (Collection de Lorraine, N^o 30, bibl. impériale). V. ſur Meinsberg l'*Auſtracie*.

L'église de Sierck, telle qu'on la voit aujourd'hui, ne rappelle pas l'époque où l'on place son origine ; elle semble d'une date plus récente et ne paraît du reste pas indigne de la ville où naquit Pierre Perat, l'architecte de la cathédrale de Metz.

En 1253, Catherine de Limbourg, régente, donne en fief à Henri, seigneur d'Hoffelize, dix charrettées de vin à prendre sur le vignoble de Sierck.

En 1254, Arnoult de Wolkrange reçut un fief pour lequel il déclara devoir la garde de Sierck un an et un jour.

Le duc Ferry II, comme son père Mathieu II, se plaisait beaucoup à Sierck, et en 1265 il y donna asile à Thierry, abbé de Saint-Mathias de Trèves, qui fuyait la persécution de son archevêque, Henri de Feinsting.

En 1322¹, Jacques de Montclair, écuyer, reprit de Ferry III la vouerie de Sierck, et l'on pourrait penser qu'à partir de ce gentilhomme la famille des Montclair eut la seigneurie de Sierck. C'est le premier personnage de cette maison que cite M. le baron d'Hannoncelles dans une généalogie qui tient de trop près à notre sujet pour que nous négligions de la rapporter².

¹ On lit dans le supplément à la *Statistique* publiée par M. Verronnois : « Charles, duc de Bourgogne, nomma gouverneur de Sierck en 1375, Dufay, lieutenant de Luxembourg, etc. Dans l'allégation de ce fait, dont nous ignorons la source, une erreur typographique a sans doute tronqué la date, puisqu'en 1375, le duc de Bourgogne était Philippe-le-Hardi. Il s'agit sans doute du sire Du Fay, dont le nom figure deux ou trois fois dans la vie de Charles-le-Téméraire, et qui fut lieutenant de Luxembourg, mais nous n'avons pas trouvé de traces de son passage à Sierck.

² Dans un différend qui eut lieu en 1539 entre le duc Antoine et Valentin d'Isembourg, au sujet du retrait de lignages prétendu par ce dernier, Valentin d'Isembourg produisit une généalogie de la famille de Sierck dans laquelle il avait pris alliance. Dom Calmet a donné une analyse peut-être peu exacte de cette pièce. Nous ferons remarquer, du reste, que la famille de Sierck était illustre avant 1595. Nous voyons dans l'*inventaire des titres et papiers de Lorraine*, T. X, (Bib. de Metz), qu'en 1274, Arnoult de Sierck, chevalier, prêtait hommage au duc Ferry et s'engageait tant pour lui que pour ses fils à garder la ville de Sierck pendant un an et un jour.

« Jacques I^{er}, seigneur de Sierck, lequel vivait en 1395, fut père d'Arnoult qui suit.

Arnoult dit le Vieux, seigneur de Sierck, Meinsberg, etc., chevalier, vivant en 1432, avait épousé une fille de Conrad Bayer et de Marie de Parroye, sœur de Conrad Bayer, évêque de Metz; il eut de ce mariage Arnoult qui suit.

Jacques, évêque-électeur de Trèves en 1439.

Philippe, chanoine et grand-prévot dudit Trèves, vivant en 1456.

Gaspard, seigneur de Freuenberg.

N., mariée à Jean de Kesper.

Peut-être N. mariée à Jean de Raville.

Jeanne, qui épousa un seigneur de Fenestrange.

Arnoult dit le Jeune, seigneur de Sierck, Montclair, Meinsberg, Forbach, etc., avait épousé, en 1430, Eva, sœur de Jean IV, rhingrave de Daun et de Kirsberg, dont il eut Adélaïde, laquelle épousa Hanneman de Linange; Elisabeth, mariée à un seigneur de Sayn; Marguerite, mariée à Jean VI, de Salm; Hildegarde, mariée à Valentin d'Isembourg. »

Jean I^{er}, qui aida de sa vaillante épée le roi Jean de France, qui, avec lui, fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, qui, rendu à la liberté par le traité de Bretigny, alla combattre les Sarrazins, qui ensuite marcha à côté de Duguesclin à la bataille d'Auray, Jean I^{er} n'avait point les goûts sédentaires. Il séjourna à Sierck autant que le lui permettait son caractère chevaleresque et aventureux. A diverses reprises il y passa plusieurs mois¹. Sa cour était brillante et nombreuse, ses principaux officiers occupaient des hôtels situés dans la ville au-dessous du château, et il laissa un si bon souvenir dans la contrée que l'on a prétendu qu'en honneur

¹ On voit à Sierck une maison qui, suivant la tradition, fut habitée par ce prince. Telle qu'elle existe, cette maison est beaucoup plus moderne. Un joli balcon qu'on y remarque paraît dater de la renaissance. Il est supporté par des espèces de caryatides dont l'une, assez étrange, rappelle une bizarre et très-célèbre fontaine de Bruxelles.

de sa fête fut instituée l'étrange cérémonie de la roue enflammée.

Le 23 juin, les habitants de Basse-Kontz, village placé sur la rive gauche de la Moselle, fabriquent encore de nos jours un cylindre de paille du poids de 4 à 500 livres et dont l'axe est traversée par une perche qui sert à diriger cette espèce de roue. Ce cylindre est transporté sur le Stromberg, montagne qui, comme nous l'avons dit, fait face à Sierck. Quand la nuit est tombée, on met le feu à la paille, et il s'agit de le faire rouler aussi loin que possible. Si la roue descend plus bas qu'une fontaine qu'on rencontre à mi-côte du Stromberg, les habitants de Basse-Kontz peuvent exiger deux hottes de vin des habitants de Sierck. Si, au contraire, la roue s'éteint avant d'arriver à cette source, Basse-Kontz doit offrir un panier de cerises à la ville de Sierck. Les habitants de Basse-Kontz sont fidèles à ce vieil usage sans savoir d'où il leur vient, et semblent croire que s'ils le négligeaient, leurs récoltes pourraient courir les plus grands périls. On dit que le duc Jean, pour remercier ses sujets de Basse-Kontz de leur bizarre feu de joie, les exempta du droit d'octroi lorsqu'ils apportaient leurs denrées à Sierck.

Il est probable, du reste, que la cérémonie de la roue enflammée — que l'on rencontre dans d'autres localités des bords de la Moselle allemande — est fort antérieure au règne de Jean. Ce disque brûlant n'est sans doute qu'un feu de la Saint-Jean, rendu plus pittoresque par la nature même des lieux¹. Toutefois il est à remarquer que quelques-uns des gros frappés à Sierck, sous Jean I^{er}, présentent l'image d'une étoile ou d'une roue. Serait-ce une allusion à l'usage dont nous avons parlé? M. Teissier, dans son *Histoire de Thionville*, cite un de

¹ Une autre version, rapportée par M. Friso, est que durant la peste qui suivit l'invasion des Suédois, les habitants de Basse-Kontz adressèrent des prières à saint Jean pour obtenir la cessation du fléau, et firent vœu de diriger, à perpétuité, une roue enflammée vis-à-vis une chapelle consacrée au saint et qui alors existait à Sierck.

ces gros. Le poids en est de 46 grains, il offre deux écussons de Lorraine dominés par la roue en question et porte cette légende : « Johes. Di. Gra : Lothar. Duc Mar. » Sur le revers on voit une croix cantonnée de quatre étoiles et ces mots : « Moneta Ducis Lothar. in Cierck. » M. l'abbé Bettinger décrit dans son manuscrit un autre gros de Jean I^{er} qui offre quelques différences avec celui dont s'est occupé M. Teissier. Ce gros ne porte qu'un écu de Lorraine autour duquel on lit : « Johannes Dux Lothar et mar. » Au chef de la pièce sont deux épées croisées. Au revers on remarque une croix ancrée environnée de deux légendes, l'une composée de ces mots : « Bndictu : sit : nome · Dni : nri : ihv xr. y. » L'autre de ceux-ci : « Moneta Sirck. » Le quart de gros du même prince montre l'écusson de Lorraine et cette légende : « Johes Dux Lothar. » Au revers, une épée en pal est flanquée de deux *rosaces* et entourée de ces mots : « Moneta in Circk. »

Charles I^{er}, prince aussi belliqueux que son père, résida fréquemment à Sierck et y fit aussi frapper diverses pièces peu différentes du premier gros de Jean I^{er}, que nous avons décrit. Ce fut sur l'ordre de Charles I^{er} que l'on construisit à Sierck un atelier monétaire ; la maison qu'il occupait est encore reconnaissable à une balance sculptée dans le tympan de la porte d'entrée. « En faisant, vers 1780, creuser une cave dans cette maison — dit M. Fristo — son ancien propriétaire, M. Richard-Daubré, trouva des mortiers de bronze, des lingots d'étain et divers ustensiles propres à la fabrication de la monnaie. » Ce fut sous le règne de Charles I^{er} que Sierck parut être arrivé à son plus haut degré de prospérité. La résidence presque habituelle des princes Lorrains y avait créé plusieurs établissements importants. Le grand bailliage d'Allemagne, c'est-à-dire le bailliage des parties allemandes des états des ducs de Lorraine, fut, dès 1406, transporté de Vaudrevange à Sierck, et par une convention faite avec l'électeur, il jugeait les procès des Trévirois.

Le duc Mathieu II avait fondé, près de Montenack, une abbaye de l'ordre de Citeaux, appelée Marienflos. Sous la protection constante des princes Lorrains, ce monastère avait reçu, en 1251, une forêt de Ferry I^{er}. En 1414, Charles I^{er} engagea Agnès de Wolkrange, abbesse de Marienflos, à se retirer au couvent de Freistroff, alors abandonné, et il installa des Chartreux dans le monastère qu'elle venait de quitter¹.

Le souvenir de la femme de Charles I^{er} est encore conservé à Sierck. Après la mort de son mari, Marguerite de Bavière fonda un hôpital de 14 lits, fondation dont il reste encore de faibles revenus. On croit que Marguerite fut enterrée à Rustroff. Ce village fort ancien s'appela autrefois Rukerdorff, Rosendorff, Roedorff, Rosaville (village des roses) et fut habité par des familles distinguées. Paul Pshitzer de Rustroff fut, en 1422, grand-maitre de l'ordre teutonique. L'ancienne église de Rustroff existait déjà du temps du duc Mathieu II, et avait été fondée par les prédécesseurs de ce prince. Dans la chapelle de la Vierge, on remarque des vitraux ornés des armes d'Anjou, de Bar et de Lorraine. A l'époque où écrivait M. l'abbé Bettinger, on distinguait, sur une dalle malheureusement usée par le frottement des pieds, l'effigie d'une femme et la date encore lisible de 1442. Cette effigie que nous avons en vain cherchée était peut-être celle de Marguerite de Bavière. Rustroff est le but d'un pèlerinage depuis longtemps célèbre, et aujourd'hui encore les habitants de Sierck se rendent à ce village le jour de l'Annonciation. Ils forment une procession solennelle et, le maire de la ville

¹ Ces Chartreux quittèrent Marienflos pour Rettel, célèbre abbaye située à peu de distance de Sierck et précédemment occupée par des Bénédictins. Arnoult de Sierck fonda alors à Marienflos une collégiale de neuf chanoines qui, en 1636, furent réduits à 3 par la peste. Ils abandonnèrent Marienflos que Charles IV laissa à la Chartreuse de Rettel, à la condition que les Chartreux y diraient une messe le dimanche et le vendredi.

En 1760, les Chartreux firent reconstruire la collégiale qui exista jusqu'à la révolution.

en tête, vont faire hommage d'un cierge pesant au moins 15 livres à l'église de Rustroff, qui était jadis l'église paroissiale de Sierck et qui fut donnée par le duc Mathieu à l'abbaye de Bouzonville, en 1235. C'est ce prince qui construisit l'église paroissiale actuelle qui n'était alors que la chapelle castrale à laquelle on descendait par un escalier fort curieux. — En 1433, Marguerite de Bavière, veuve de Charles de Lorraine, y fonda un hôpital.

On voit à Rustroff un couvent dont la fondation remonte à l'an 1485. Il fut bâti pour des sœurs grises venues de Trèves, qui ensuite embrassèrent l'ordre de Saint-François et subsistèrent jusqu'à la révolution. Après diverses vicissitudes, ce couvent a été acheté en 1833 par les sœurs de Sainte-Chrétienne de Metz; elles y ont établi un pensionnat de jeunes filles, qui est dans l'état le plus satisfaisant.

Antoine le bon duc, qui fit avec François I^{er} de France les guerres d'Italie, qui reçut du brillant Valois le surnom de *parfait chevalier*, fut, en mai 1516, attaqué dans son château de Sierck par les comtes de Guerlack et Francisque, qui marchaient à la tête de 6,000 hommes. Le duc fit une sortie et tailla ses ennemis en pièces près du village de Montenach.

Le XVII^e siècle fut pour nos contrées une époque de malheurs, et Sierck eut à souffrir des désastres de toute espèce.

Louis XIII s'empara, en 1633, des états de Charles IV, qui avait pris parti pour l'Espagne. Après huit jours de siège, Sierck fut alors occupé par les Français et eut pour gouverneur M. de Stainville. Cette place ne devait pas encore cette fois rester définitivement sous leur domination.

Un fidèle serviteur du duc de Lorraine, appelé Maillard, alla, en 1635, trouver son maître qui résidait à Stuttgart, et lui proposa de reprendre Sierck. Le prince accepta cette offre avec joie et donna à Maillard une commission de colonel. Celui-ci rassembla des hommes déterminés, arriva brusquement à Sierck, fit sauter la porte du château à l'aide d'un

pétard et, comme il l'avait promis, s'empara de la place¹.

Après ce succès, Maillard alla assiéger Saint-Avold. Les Suédois, alliés de la France et commandés par le duc de Weimar, marchèrent au secours de cette petite ville et se répandirent dans la contrée, pillant et saccageant tout sur leur passage. Les troupes du cardinal La Valette, qui avaient gagné le Rhin et que Gallaz forçait à battre en retraite, vinrent bientôt rivaliser d'excès avec les bandes du duc de Weimar, et les Lorrains; enfin, un corps de huit mille brigands, Croates, Hongrois, Polonais, lancé sur la France par l'empereur, acheva de dévaster la Lorraine allemande. M. George Boulangé a récemment traduit un manuscrit contenant l'énergique récit de toutes les misères qui marquèrent l'invasion de ces nouveaux *tard-venus*².

Les campagnes aux environs de Metz, Thionville, Boulay et Sierck devinrent désertes. Les paysans cherchaient un refuge dans les forêts où ils se construisaient des huttes. Plusieurs villages disparurent, tels que Terlange, Guévange et Rexange qui existaient près de Thionville; Heckling, situé entre Stuckange et Metzerrisse; Husange, entre Kœking et Cattenom; Schaffling, entre Basse-Ham et Walmestroff. Plus de 600 églises furent dévastées. L'église de Sierck fut de ce nombre. A l'approche des Suédois, les habitants de cette ville passèrent la Moselle et se retirèrent dans un bois qui alors dominait le Stromberg. Les Suédois saccagèrent Sierck, pillèrent l'église et se retirèrent enfin.

A ces malheurs en succédèrent d'autres. Pendant deux ans les champs étaient restés sans culture. Une effroyable famine eut lieu et la peste la suivit. Des villages entiers

¹ M. Abel a bien voulu nous indiquer un passage des mémoires d'Aubery dans lequel il est dit que François des Chapelles, gouverneur de la ville et du château de Sierck, fut accusé de lâcheté devant l'ennemi et fut condamné, dans un conseil de guerre tenu à Mézières, à avoir la tête tranchée devant les troupes, condamnation qui fut exécutée.

² *Revue d'Austrasie* (1854), t. 2^e, page 7 et suiv.

furent dépeuplés. A Sierck, une rue tout entière, la rue des Orfèvres, resta sans habitants et tomba en ruines.

Au milieu de tous ces désastres, le duc Charles IV menait sa vie aventureuse. Habile guerrier, brave comme un paladin des vieilles épopées chevaleresques, chef de condottieri, il eût pu conquérir des états que prince il n'eût pas su garder. Inconstant dans ses alliances politiques comme dans ses amours, il mécontenta tour à tour l'Espagne et la France qui finirent par le déposséder. Promettant le mariage avec autant de facilité que don Juan, uni à la princesse Nicole, il épousa la princesse de Cantecroix, puis voulut passer un contrat de mariage avec Françoise Pajol, fille d'un apothicaire, puis prétendit épouser une chanoinesse, et enfin, à 62 ans, prit pour femme Louise d'Aspremont, âgée de treize ans. Durant les premiers feux de son amour bigame pour la princesse de Cantecroix, Charles IV habita fréquemment avec elle le château de Sierck que lui avait reconquis le colonel Maillard. Ce château, devenu une espèce de Wodstock pour cette autre Rosamonde, fut alors animé par les fêtes les plus follement somptueuses¹.

Charles IV établit à Sierck un conseil souverain composé de deux présidents, deux conseillers généraux et douze conseillers. Ce fut dans les premières années de son règne

¹ On connaît ces vers de Pavillon :

Ci-gît un pauvre duc sans terres
 Qui fut jusqu'à ses derniers jours
 Peu fidèle dans ses amours
 Et moins fidèle dans ses guerres.

Il donna librement sa foi
 Tour à tour à chaque couronne,
 Et se fit une étroite loi
 De ne la garder pour personne.

Il entreprit tout au hasard,
 Se fit tout blanc de son épée,
 Il fut brave comme César
 Et malheureux comme Pompée, etc.

que fut aussi élevé, en 1627, un couvent de Franciscains dont les batiments existent encore. Ce couvent, construit entre la ville et le château qui le domine, fut acheté pendant la révolution par M. Toygat, notaire. Plus tard, ce digne citoyen en fit don à Sierck, et en 1826, l'ancien édifice devint un collège dirigé par des ecclésiastiques.

En 1643, Charles IV s'étant retourné du côté de l'Espagne, quitta Sierck avec le colonel Maillard et laissa le commandement du château au capitaine La Chapelle.

Après avoir gagné la bataille de Rocroy, cette même année 1643, le duc d'Enghien s'empara de Thionville puis marcha sur Sierck. Il enleva la ville le soir même de son arrivée, et plaça une batterie devant le château qui capitula après vingt-quatre heures de défense.

En 1645, Turenne, l'émule du grand Condé, passa avec son armée par Sierck. Jean Boler, seigneur de Gandern et maire de cette ville, alla au-devant de l'illustre général et lui représenta la triste situation du pays. « Nous nous contenterons de ce qu'il y a, » répondit Turenne. Et son armée acheva de ruiner la contrée. Boler vint alors généreusement au secours des pauvres. Une croix haute de vingt pieds, portant ses armes et élevée sur la place du Marché, exista jusqu'en 1792, rappelant à la fois la mémoire du seigneur de Gandern et le triste temps où il avait administré Sierck. — Un frère de Jean Boler commanda une division de l'armée de Marlborough lorsque celui-ci se trouva en face de Villars dans la campagne dont nous aurons bientôt à parler.

Le 28 février 1661, la ville et le château de Sierck furent définitivement cédés à la France. Le 29 août suivant, Colbert de Saint-Pouange, conseiller d'état, Colbert, président du conseil souverain et intendant d'Alsace, Florimont d'Allamont, baron de Chauffour, grand-bailli de Pont-à-Mousson, François de Perre, seigneur de Clervaut, auditeur des comptes, commissaires nommés par Charles IV, arrivèrent dans la ville

de Sierck, les uns pour en prendre possession, les autres pour délier de leurs serments les sujets du duc.

Le dernier jour du mois, les commissaires du roi se rendirent à Montclair et en prirent possession ainsi que des villages de Freistroff et Fremersdorff; ils revinrent ensuite à Sierck et choisirent les trente villages dont les noms suivent : Basse-Kontz, Malling, Kerling, Lemestroff, Kédange, Rettel, Metzeresch, Hombourg, Buding, Metrick, Haute-Kontz, Aboncourt, Oudren, Hastroff, Bettelainville, Saint-Imbert, Kemplich, Klang et Weckring (annexe), Moneren, Saint-François, Sainte-Marguerite, Lacroix, Laumesfeld Hagarten (annexe), Montenach, Kalembour, Rustroff, Apach, Haute-Sierck, Kaldweiler et Freiching. Les maires de ces villages, qui étaient tous présents, furent relevés de leur serment de fidélité à Charles de Lorraine, et tout comme on l'eût fait de nos jours, se hâtèrent de prêter serment à leur nouveau maître. Dans un mémoire adressé par la ville de Sierck à M. le contrôleur général, on lit : « Le château et la ville de Sierck, avec trente villages au choix de Sa Majesté, eurent le bonheur d'être cédés à la France. »

Dans cette débâcle de dévouements, un seul homme, Pierre Boudet, échevin de Sierck, eut le courage de rester fidèle à son prince. Il se retira au château de Meinsberg, et y emporta probablement avec lui quelques-unes des archives de la ville, dont partie se trouve aujourd'hui à la préfecture.

Au bonheur d'être cédé à la France, Sierck dut de perdre le grand-bailliage qui fut transféré à Vaudrevange.

En 1673, le grand Condé séjourna à Sierck avec une partie de son armée et ordonna la construction de deux petits forts destinés à protéger le château. Il fit ensuite remarquer au roi l'importance de cette position, et demanda ou que la forteresse fût mise en état de défense ou qu'elle fût démolie. Ce dernier parti prévalut. M. de Brisacier, qui était gouverneur de Sierck, se retira alors dans son château de Hombourg, près Kédange, conservant d'ailleurs son titre et

ses appointements jusqu'à sa mort arrivée en 1677. Il eut pour successeur de Brye, qui fut pourvu du gouvernement de Sierck jusqu'en 1704.

En 1705, Luxembourg, Thionville et leurs environs furent menacés par Marlboroug commandant l'armée anglaise et hollandaise. Villars reçut de Louis XIV la mission de s'opposer à ce dangereux ennemi. L'armée française vint camper d'abord aux environs de Koenigsmacker, puis elle s'avança vers la frontière et s'étendant de Rettel jusque sur le plateau du Knusberg qui domine Sierck, occupa une position tellement forte que Marlboroug n'osa ordonner l'attaque et se décida à la retraite. Le château de Meinsberg, tombé au pouvoir du grand capitaine anglais lui servit de quartier-général après celui d'Elft, et c'est à cette circonstance que la résidence des sires de Sierck doit d'être aujourd'hui généralement connue sous le nom de château de Marlboroug. Près de Thionville, le séjour d'un autre général a substitué à peu près de même le nom de Gassion à celui de Neufbourg.

Villars établit à Sierck un commandant, qui fut M. d'Harquel; celui-ci conserva ces fonctions jusqu'à la paix d'Utrecht en 1713, année où le fort fut encore une fois démoli. En 1734, le château de Sierck fut de nouveau rétabli sur les représentations de M. de Belle-Isle et M. de l'Église en eut le commandement. Il fut remplacé par M. de Gueisen, puis par M. de Tullet, auquel succéda M. Des Robert. Il paraît que plus tard le titre de gouverneur fut rétabli. Nous avons eu connaissance d'un document, lequel établit qu'en 1779 *le baron de Bock était gouverneur pour le roi de la ville et du château de Sierck*. En 1787, cette charge lui fut remboursée; Sierck n'eut plus de gouverneur mais un commandant, qui fut M. de Kennedy.

Sierck n'en avait pas fini avec les calamités. En 1750, le 16 juillet, le ruisseau de Montenach inonda la ville, détruisit douze maisons, onze tanneries, trois chamoiseries, dix-neuf jardins, deux ponts et ce qui restait des

archives. Le maréchal de Belle-Isle, gouverneur de la province des Trois-Évêchés, se rendit sur-le-champ au milieu du désastre et obtint du roi un secours de 30,000 livres. En 1784, une nouvelle inondation désola la partie basse de la ville et fut suivie de l'invasion de la fièvre typhoïde. Sur les instances de M. de Schonen, l'un des bienfaiteurs de Sierck, le roi Louis XVI accorda les fonds nécessaires à la création d'un quai.

L'histoire de Sierck n'offre plus désormais que peu d'intérêt. Le château, vendu en 1811 par le gouvernement impérial, fut racheté en 1814 par la Restauration, et servit l'année suivante à la défense de nos frontières. Depuis il a plusieurs fois été question de le réparer, mais il est resté dans le même état de délabrement. Succédant aux débris de la domination romaine, il est à son tour devenu une ruine; il est la première vignette de ce magnifique album dont la dernière vue est Ehrenbreitstein.

TH. DE PUYMAIGRE.



UNE PAGE RETROUVÉE DE L'HISTOIRE DE THIONVILLE.



Thionville n'était dans le principe qu'une colonie de Teutons qui se sont fixés sur la rive gauche de la Moselle, après avoir ruiné les établissements romains situés aux environs, *Judicium*, *Aspicium*. Au VIII^e siècle, la colonie teutone (*Teotonis villa*) fut jugée digne de devenir une maison de plaisance impériale. Charlemagne l'honora de son séjour. Bien plus, il y fit construire un palais. Les chartes nombreuses que l'empereur expédiait de Thionville ne se terminèrent plus comme en 775 par ces mots : *Actum Theotonis villâ publicè* ; mais bien par ceux-ci plus significatifs (comme on le voit en 783 dans l'acte de donation de Rémillilly et Cheminot à l'abbaye Saint-Arnould) : *Actum Theodonis villæ PALATIO NOSTRO*.

De cette demeure impériale, Thionville moderne n'a rien conservé. On y voit encore un îlot de maisons dans la partie orientale de la forteresse qui est traversée par deux rues auxquelles conduit une porte voûtée accostée de deux tourelles, et jadis défendue par une herse. Cette portion de la ville a gardé le nom de Château. La tradition y montre les cuisines de Charlemagne, l'archéologie y indique, comme plus digne d'attention, d'anciennes murailles, la *Tour aux Puces* et une petite tourelle gothique avec fenêtres ogivales et écussons sculptés. Ces débris d'architecture sont loin d'être contemporains de Charlemagne, à moins d'en excepter les assises de la *Tour aux Puces*. Ils devaient faire partie de la citadelle que les comtes de Luxembourg ont érigée sur l'emplacement présumé du palais de Charlemagne détruit vers le X^e siècle. Florange avait eu les préférences des der-

niers carlovingiens. Ce n'est plus à Thionville, mais *in Floringas* que, le 11 mai 896, Zwentibold signe ses chartes. Florange y est décorée du titre de *curia regia*. Tandis que Charles-le-Simple, en 914 à Thionville, signait un diplôme en faveur de l'abbaye de Saint-Mihiel, son chancelier écrit : *Actum Theodonis villâ*. Le *palatium* avait disparu. Ce sont les mêmes termes qu'emploiera en 977 l'empereur d'Allemagne, Othon II, quand il datera de Thionville une donation faite à l'abbaye de Saint-Pierre.

Dès cette époque, Thionville n'avait plus de palais, mais bien une citadelle qui faisait de cet endroit le lieu le plus fort de tout le Luxembourg. Comme les princes y faisaient leur demeure, la citadelle conserva le nom de château. Charles-Quint est le dernier souverain qui l'ait habité, mais ce n'est pas le dernier prince que Thionville ait vu dans ses murs. Louis XIV y vint en 1674 ; en 1744, le dauphin se promena sur ses remparts. On s'y souvient encore de la réception du duc de Berry et de celle des ducs d'Orléans et de Nemours. Louis XVIII a même pris part au siège de Thionville en 1792.

Le château formait une petite ville militaire accolée à une ville ouverte. Quelle était l'étendue de cette forteresse ? Les documents manquent sur ce point. Par une charte de Venceslas I^{er}, datée du 1^{er} mars 1357, on sait que le château de Thionville renfermait une chapelle dédiée à saint Nicolas. Il était impossible jusqu'à ce jour de dire l'emplacement approximatif de cette chapelle castrale. M. Tessier avait renoncé à faire cette recherche. Plus heureux que l'élégant historien de Thionville, nous croyons avoir trouvé un document certain sur la chapelle du château de Thionville.

La municipalité vient de vendre la partie de la chapelle de l'hospice civil qui, après avoir servi de club sous la Révolution, avait été détourné de sa destination religieuse pour rester converti d'abord en corps-de-garde, enfin en magasins. Le nouvel acquéreur a fait démolir ce bâtiment et a

mis à jour deux caveaux ignorés. L'un, rectangulaire, très-étroit, renfermait vingt-deux squelettes superposés avec ordre, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, portant des croix pectorales, des médailles pieuses qui indiquent que plusieurs ossements proviennent de l'ancien couvent des Claristes établi en ce lieu dès 1635. Du reste, point de traces de cercueils. L'autre caveau est plus spacieux ; il a la forme d'un carré parfait. Les arêtes des voûtes sont formées par des nervures prismatiques qui partent des quatre angles où se trouvent des consoles, forment quatre clefs de voûte ornées et viennent retomber sur une colonne centrale. Chacune des clefs de voûte représente un dessin différent : une rose, une quinte-feuille, des feuillages, et la dernière une date, aussitôt ensevelie dans le mortier, qu'on m'a dit être celle de 1508 en chiffres arabes.

Une croix pattée rayonnante, peinte sur la voûte, semble indiquer que nous sommes en présence d'une crypte ou église souterraine, et nous montre la place de l'autel.

Cette construction a fait partie d'une église. Quoique se trouvant sous le chœur de la chapelle des Claristes, ce caveau n'est pas une création de ces religieuses, qui, seulement en 1635, ont pris possession du terrain vague que le cardinal infant leur accorda près de la Moselle. Ce n'est qu'en 1663 qu'elles ont fait bâtir leur église près du château comme le portent leurs titres de propriété¹.

Le caveau récemment découvert à Thionville a donc dû faire partie de la chapelle Saint-Nicolas du château de Thionville. Cette découverte nous permet de conclure que la citadelle s'étendait jusque sur la place du marché, c'est-à-dire au centre de la ville actuelle ; et que la chapelle castrale a été détruite lors du siège de 1558, avec la plus grande partie du château sur les ruines duquel les Claristes de Luxembourg ont élevé leur couvent.

CH. ABEL.

¹ Arch. départ. — Couvent des Claristes de Thionville.

LES

MATINÉES DE FRESCATI.

XV.

Ce jour-là, il y avait eu grande vie menée à l'auberge des *Trois-Mores*. Condé-Dragons rendait à Penthièvre son hospitalité de l'avant-veille. Les verres, les chansons, les sarcasmes se croisaient, s'entrechoquaient, que c'était merveille! Les rires éclatant sous les saillies de ces têtes ardentes et folles couraient sur la table en fusées étincelantes. Pour ce ce qui était de l'esprit, on en dépensait, on en dépensait, à le faire sauter par les fenêtres!

On n'en était pas encore arrivé, comme depuis, à n'y plus savoir jeter que les bouteilles vides et les pots cassés. . . .

Malgré le voisinage maussade du couvent des chanoines Augustins, c'était vraiment le meilleur cabaret de Pont-à-Mousson, cette auberge des *Trois-Mores*. Il n'est pas bien sûr que les chansons du chevalier de Boufflers — qui l'inventa — ne sautaient pas souvent par dessus les murailles du cloître et ne s'en venaient pas, de loin en loin, passer en brises profanes dans les arbres des jardins. C'était, ma foi, un voisin quelque peu dangereux et aimable, et le démon de midi, comme disait l'abbé de Citeaux, en a dû sourire plus d'une fois.

Mais le petit abbé de Boufflers n'y regardait pas de si près. Il venait de jeter son petit collet sur les toits avec le conte d'*Aline*: les portes de St-Sulpice s'étaient rouvertes

devant eux à deux battants, et tous deux les avaient repassées sans se retourner.

Redevenu le chevalier de Boufflers, il galopait de plus belle sur tous les grands chemins. C'est lui que le comte de Tressan rencontrant un jour sur la grand'route, salua ainsi : « Chevalier, je suis ravi de vous rencontrer chez vous ! » On a dit aussi de lui que c'était le plus errant des chevaliers. Et c'était vrai. Pour lui, la vie fut un voyage dont il fit plus des trois quarts à cheval. Il vivait à cheval ; il n'y dormait pas, mais il y rêvait. A vingt ans, il définissait à sa manière le véritable bonheur au pauvre abbé Porquet. « L'abbé, disait-il, ne cherchez pas si loin pour ne rien trouver : c'est un beau cheval, un bon chien, quelque peu d'ombre !... » Aline acheva la définition.

On dirait que l'écu des Boufflers¹, avec ses *trois molettes de gueules*, prédestinait le plus aimable et le dernier de leurs fils à cette existence de centaure en lui montrant le chemin. Qui n'a rencontré de ces visées d'en haut se témoignait même dans les variétés des hommes ?

Mais nous voici loin du chevalier de Miossens. — C'est qu'il faut bien dire comment il se faisait que le cabaret des *Trois-Mores* reçut aussi belle compagnie, et comment le chevalier de Boufflers l'avait inventé dix-sept ans auparavant.

Il courait sur la route de Nancy, jetant au vent du matin des cris de jeunesse et de joie, heureux de sa liberté, du soleil, saluant les foins parfumés, souriant aux oiseaux qui volaient et aux belles filles qui se retournaient — tant il était beau — pour le revoir par dessus les épis verts. Mais lui, secouant la tête, leur chantait ce refrain qu'il avait lu dans le *Mercur de France* et que l'abbé Porquet ne lui avait pas enseigné :

Mettez, belles, vos baignolets,
Voici le temps qu'on court aux fraises ;
Couvrez vos gorges de collets,
Mettez, belles, vos baignolets !

¹ Boufflers portait d'argent à neuf croix recroisettées de gueules posées trois-trois et trois, et à trois molettes de gueules posées deux et une.

Ah ! disait-il, ce n'est pas elle !

Il cherchait Aline, Aline qu'il n'avait qu'entrevue en un jour de poésie et d'amour, avec son pot au lait, son bonnet de neige et ses seize ans ; Aline qu'il n'avait plus retrouvée sous les pommiers fleuris du verger, au bord de la source, sur la lisière verte de son petit champ de blé, qui n'était pas encore la reine de Golconde ni la petite vieille habillée de feuilles de palmier...

Cherche, va, cherche, heureux et fier jeune homme, l'âge ne t'a pas encore dit qu'on ne trouve cela qu'une fois dans sa vie, et que tu l'as déjà perdu ! Et va, c'est encore un bonheur que de le chercher !...

Il arrive à Pont-à-Mousson, traverse la ville, passe le pont, tout cela sans le savoir seulement, et en regardant les hirondelles. Enfin le cheval s'arrête et la pensée du chevalier aussi.

— Monsieur s'arrête ici ?

A cette demande faite avec un accent de stupéfaction profonde et craintive, Boufflers tourna la tête et vit un homme maigre et long qui l'attendait sur le seuil, le bonnet à la main, la mine souriante, et dansant sur des pieds que Rabelais n'eût pas manqué de comparer à des guitares : c'était Quaresmeprenant en cabaretier de province.

— Non, dit-il en riant de tout son cœur de cette grotesque figure, c'est mon cheval... mais c'est une bête...

— Point tant, pensa le pauvre homme dansant plus fort et prenant à la bride le cheval qu'il redoutait déjà de voir partir et qu'il retenait comme une proie.

C'est que la venue d'un cavalier de la mine de Boufflers était un événement inconnu pour cette hôtellerie où ne descendaient guère que les racoleurs et les rouliers.

Le chevalier devina la misère, et comme il se sentait heureux, il fut bon.

— Bah ! se dit-il, je n'ai pas faim !

Et il se laissa faire, sauta de cheval, le recommanda à

son hôte avec tous les soins imaginables, jurant qu'il le rosserait comme un âne s'il y manquait, puis s'en vint sur la porte afin de voir où il était.

Sur une enseigne de bois peint se balançant à une tige de fer il vit trois figures qui avaient l'air de le regarder aussi de la plus engageante façon du monde. L'une avait la peau jaune et les yeux rouges, l'autre la peau rouge et les yeux jaunes ; la troisième, entre les deux autres, ouvrait des yeux blancs jetés comme deux taches sur une peau noire. Les noms de Gaspard, Melchior et Balthazar flamboyaient en lettres criardes sur leurs poitrines nues aux muscles de Samson. Le peintre inconnu, dans son enthousiasme, avait trouvé bon de coiffer les trois mages de ce cercle de plumes fantastiques à la mode des Incas de M. Marmontel, et de les nommer de cet audacieux vocable :

Aux Trois-Mores.

Le nom valait les plumes : les mages se trouvaient *des Mores* d'Amérique...

— A la bonne heure ! se dit Boufflers éclatant de rire. Ce peintre est un drôle qui sait la baguenaude ! Vertudieu, quelle palette ! J'en veux parler au roi Stanislas pour lui peindre des diables à son théâtre d'Einville, dans l'*Enlèvement de Proserpine* ! Demandons ce nom-là.

Il se retournait.

— Ah ! dit-il avec un cri de joie, Aline !...

A côté de lui, la porte entr'ouverte d'un jardin laissait voir une jeune fille cueillant des cerises moins rouges que ses lèvres. Son bras nu, hâlé par le soleil, abaissait vigoureusement les branches d'où les gouttes de rosée coulaient sur sa chair brune comme des perles. Quelques feuilles tombées s'étaient arrêtées dans les plis mutins d'un petit bonnet de toile blanche, jeté à la grâce de Dieu sur d'épais cheveux bruns tordus en câble derrière la tête, et traversés à la naissance du cou de belles mèches blondes où la lumière se

jouait en fauves rayons. Sous son corsage de drap rouge, sa taille se pliait comme un jeune frêne et se balançait doucement aux modulations d'une chanson vieille comme tant d'autres, que la jeune fille se chantait sans le savoir :

C'est un beau soldat du roi
 Parti pour la guerre,
 Qui lui dit : Viens avec moi,
 Avec moi, ma chère...
 — Que dira ma mère ?
 — C'est un beau soldat du roi.

Et les cerises, la chanson, la mélodie naïve, tout cela tombait ensemble dans le panier, dans l'air pur et dans la rosée du jardin.

— Ah ! lui dit Boufflers en s'asseyant près d'elle et mangeant ses cerises, je vous chanterai bien d'autres chansons, ma chère Aline.

Aline — appelons-la comme le chevalier — Aline fut tout effrayée et rougit beaucoup. Mais elle se mit à rire de ce nom qu'elle accepta tout de suite ; il était si bien donné qu'elle le trouva plus beau que le sien.

— Les bonnes cerises ! dit Boufflers, et les beaux yeux !

Aline les baissa bien vite et voila ses joues sous l'ombre de ses longs cils où perçait le sourire.

Boufflers se garda bien de lui dire qu'elle ressemblait à une autre Aline qu'il cherchait, qu'il ne trouvait plus, et qu'il l'aimait à cause de cela. Il lui parla d'elle-même, et elle le crut bien mieux. Il était si beau, si aimable, avec son esprit et sa jeunesse, il chanta à la jeune fille tant de chansons qu'elle ne savait pas et qu'elle écoutait cependant en les reconnaissant comme si elle les avait toujours sues — douces chansons de seize ans — que lorsqu'il n'y eut plus de cerises dans le panier : Hélas ! se dit-elle, il a pris mon cœur aussi !

Boufflers s'en alla sans dire qu'il reviendrait ; il s'en serait bien gardé ! Quand il partit, la pauvre Aline se sauva pour qu'il ne la vit pas pleurer.

— Adieu, dit-il à l'hôte ; avec une enseigne comme celle-ci vous ferez fortune.

Et il lui montrait les trois têtes qui brillaient au soleil couchant.

Le chevalier n'avait pas dit qu'il reviendrait, mais il revint. Il revint tant, qu'il amena aux *Trois-Mores* la marquise de Boufflers qui était assez grande dame pour trouver jolie celle que son fils appelait Aline sans que la belle jeune fille sût pourquoi.

— Elle mettrait, je crois, mes mitaines et mes mules, dit-elle, en la regardant de la tête aux pieds avec ce sourire qu'on ne voit plus.

— Et c'est son père, cela ? reprit-elle en montrant l'aubergiste d'un geste inouï.

On sut bien vite à Lunéville que la marquise de Boufflers avait daigné voir ce cabaret des *Trois-Mores* dont on commençait à jaser quelque peu, et qu'Aline avait trouvé grâce devant elle. C'était là un de ces bonheurs que n'avaient pas toutes les plus fières ni les plus titrées. Toute la cour de Stanislas vint confirmer le brevet de grâce et de beauté que la marquise avait octroyé à cette fleur égarée.

L'abbé de Bernis lui fit son portrait que tout le monde connaît :

La maîtresse du cabaret
Se devine sans qu'on la peigne;
Le dieu d'amour est son portrait,
La jeune Hébé lui sert d'enseigne.
Bacchus, assis sur un tonneau,
La prend pour la fille de Ponde.
Même en ne versant que de l'eau
Elle a l'air d'enivrer son monde...

— Ah ! dit un jour le baron de Tresmes à Boufflers, Aline a la jupe trop courte !

Il faut dire que, la veille, M. de Tresmes avait perdu toute la soirée au pharaon, ce qui le mettait de fort laide humeur.

— Oui, répartit le chevalier, mais elle a la jambe bien faite !

Voilà Boufflers, voilà sa poésie définie par lui-même. Sa muse a la jupe un peu courte, c'est vrai; mais qu'elle a la jambe bien faite! Elle la montre avec tant d'esprit qu'on ne songe pas qu'elle la montre trop.

Donc le cabaret des *Trois-Mores* devint un cabaret de renom et de haut parage. Plus de rouliers ni de racoleurs, mais de nobles cavaliers, de belles dames, avec de brillants chevaux et d'éclatantes livrées! La vieille enseigne seule demeura du passé. Boufflers avait bien défendu qu'on l'ôtât jamais.

On la décrocha cependant, mais trente ans plus tard, pour y attacher les effigies de M. de Bouillé et du comte d'Artois, et les cribler de pierres. Aline n'y était heureusement plus: ce fut la fin des *Trois-Mores*. On y revit bien, quelques années après, un cabaret qui s'appela *Hôtel des Trois-Maures*. Mais l'enseigne était neuve, mais il n'y avait plus de têtes à plumes, mais il n'y avait plus le nom des trois mages: ce n'était plus le *cabaret des Trois-Mores*. On eût pu croire qu'il n'y avait que deux lettres changées et une enseigne nouvelle à la place d'une vieille. Entre ces deux lettres et ces deux enseignes, il y avait eu toute une révolution.

A. TOUTAIN.



DEVANT UN CHAMP DE BLÉ.

Juin 1854.

Balance, au vent du soir, ta beauté plantureuse,
Blé svelte, blé riant que jaillit mûrira,
La brise qui te roule en vague savoureuse
Mêle sur tes épis la poussière amoureuse
Qui les fécondera.

O champ hospitalier ! à tes pieds l'alonette,
Qui soudain se hérissé avec un léger cri,
Fait, en grattant le sol, sa poudreuse toilette.
Près de toi, pour son nid, la craintive caillette
Vient chercher un abri.

Sur ta riche oasis, que le doux ciel domine,
Brillent les boutons d'or, les bluets caressants...
Et le beau scarabée — un joyau qui chemine —
Dans les ombres du soir, tout à coup s'illumine
Aux feux des vers luisants...

Source de vie, ô blé ! je t'aime et te révère ;
Tu braves les rigueurs de la froide saison,
Et ne ressembles pas, dans ta grâce sévère,
A ces chétives fleurs qui, naissant sous un verre,
Meurent dans un frisson !..

Quel sera ton destin ?.. Tombé sous la faucille,
De ta pulpe neigeuse, on ira trafiquer...
Façonné dans le sucre, illustré de pastille,
Au bal, quelque danseuse à l'œil noir qui pétille
Daignera te croquer !

On peut te transformer de plus d'une manière :
 On te fait blanc ou noir au blutoir du moulin...
 Eh bien ! je t'aime mieux de qualité dernière,
 Pour être le pain bis que la veuve aumônière
 Présente à l'orphelin.

Des savants ont cherché, dans leur outrecuidance,
 Quel peuple t'inventa, dans quel temps, en quel lieu ?
 Miracle permanent de cette Providence
 De qui vient ici-bas tout bien, tout abondance,
 Ton créateur, c'est Dieu !

Déjà sourit le pauvre à ta riche apparence ;
 Ses maux vont s'alléger, hélas ! et non finir...
 Le pain à bon marché, c'est l'hiver sans souffrance,
 Pour lui, qui, sur sa faim, règle son espérance,
 Un an, c'est l'avenir !..

O blé ! tu n'es encor qu'une plante humble — une herbe,
 Mais ton règne commence aux rayons de l'été...
 Sous l'œil d'or du soleil le champ vert devient gerbe,
 Et l'astre-roi te fait de son reflet superbe
 Ta part de royauté !..

Tu nous tiens lieu de tout et rien ne te remplace,
 Par toi l'humanité trouve son vrai milieu,
 L'homme se civilise où tu peux trouver place,
 Où tu ne peux pousser sont les steppes de glace
 Et l'empire du feu.

Des peuples le destin se pèse à ta balance,
 Arbitre souverain de toute nation,
 Ton absence est un vide où s'amasse en silence
 Ce foyer dévorant de haines d'où s'élance
 Toute sédition !

Notre prospérité par la tienne s'exprime,
 Les yeux de l'univers restent fixés sur toi...
 Te montrer est un bien, te cacher est un crime,
 De ta santé partout le bulletin s'imprime,
 Comme on fait pour un roi!

Et cependant le ciel, détruisant son ouvrage,
 Peut en un court instant te briser sans efforts;
 Vous êtes, l'homme et toi, le jouet de l'orage,
 Orgueilleux, vos grandeurs appellent le naufrage,
 Tous deux faibles et forts.

Ainsi le veut d'en haut l'éternelle harmonie.
 Pour prouver hautement aux humains effrayés,
 Qu'en Dieu réside seul la puissance infinie,
 Hommes ou plante, il faut la superbe punie
 De Titans foudroyés!

Mais la nuit est venue et l'insecte bourdonne,
 Rayant de cercles noirs l'horizon encor bleu,
 Le vent même se tait... Beau champ de blé, pardonne,
 Je trouble le repos que cette nuit te donne,
 Cher nourricier, adieu!

V. VAILLANT.



LES
FRÈRES ENNEMIS,

Épisode des premières guerres de la République.

VI.

FOLLE!..

Le comte de Glucksberg s'était élancé sur la forêt de piques qui se dressaient, en dehors du couloir, dans la cour de la prison. Mais Hannes s'était porté au premier rang des sicaires, et lorsque la porte s'était ouverte :

— Place! avait-il crié de toute la force de ses poumons, maintenant c'est à mon tour!

Cet organe formidable, joint à un geste expressif, avait opéré un mouvement de retraite parmi ses plus proches voisins. Il en résulta qu'un vide se fit entre lui et la masse armée qui l'entourait. En tacticien habile, Hannes profita de la circonstance...

— Mort au ci-devant! s'écria-t-il. Et il se précipita sur Fabien, à qui il porta ou fit semblant de porter un coup furieux. Puis étreignant le frère jeune homme entre ses bras puissants, il le renversa sous lui, fit plusieurs fois le geste de haut en bas du meurtrier qui achève sa victime, et prenant par les cheveux le pauvre Fabien étourdi par cette brusque attaque et aussi par un furieux coup de poing qu'il avait cru prudent de lui asséner, il jeta le corps sans mouvement sur les cadavres qui étaient étendus pêle-mêle dans un coin de la cour. Pendant que ceci se passait, un autre condamné avait été livré à la fureur des complices de Maillard, et la manière d'opérer de Hannes, favorisée d'ailleurs par une demi-obscureté, n'avait éveillé aucun soupçon, ou plutôt la vigueur dont il avait fait preuve et l'élan homicide qu'il avait montré lui avaient concilié de plus en plus l'estime de l'assistance.

— J'avais calomnié le citoyen ! dit même à ce sujet l'homme qui, un instant auparavant, avait cherché querelle à Hannes... C'est décidément un patriote qui ne boude pas !.

Cependant l'évanouissement du jeune comte ne dura pas. Il ouvrit bientôt la paupière, la mémoire lui revint, et sentant une vive douleur à la tête, il crut être blessé à mort. Il le crut d'autant mieux qu'il se sentait couvert de sang des pieds à la tête... Mais ce sang n'était pas le sien, c'était celui des infortunés couchés à ses côtés et exhalant un dernier reste de vie par leurs blessures béantes.

Ludwig avait quitté la salle du tribunal, et il était revenu dans la cour où un signé de Hannes lui avait appris le succès de leur pieuse tentative. Mais il s'en fallait de beaucoup que la réussite fût complète ; ils devaient arracher le jeune homme à ce lieu de désolation, et cette seconde partie de leur tâche n'était pas de beaucoup la plus facile. L'inquiète défiance de ces hommes permettrait-elle aux sauveurs de Fabien de le faire quitter, sain et sauf, cet abattoir humain où une victime avait, par un miracle de dévouement, échappé au fer des bourreaux ?..

Ludwig, fort occupé en apparence à compter le nombre des morts pour faire enlever leurs dépouilles, avait l'œil obstinément fixé sur Fabien, qu'un regard de Hannes lui avait désigné dans cette foule pantelante. Au premier geste du jeune homme, quand il revint de son évanouissement, il se rapprocha de lui, et se penchant sur son oreille, comme s'il voulait s'assurer que la vie ne l'animait plus, il lui dit, si bas qu'aucune oreille humaine n'aurait pu percevoir à un pas le moindre son :

— Pas un geste, pas un mouvement, quoi qu'il arrive, quoi que vous puissiez voir !. M'entendez-vous ? . répondez par un seul mot.

— Oui... fit le jeune homme sur le même diapason. Et il rentra dans une immobilité complète.

Ludwig se releva.

— Il serait temps, dit-il, de faire enlever ces charognes !.. Ça encombre. Allons, vous autres, un coup de main !..

Des brancards étaient préparés en effet, et de temps en temps des hommes embrigadés faisaient disparaître le trop plein des hécatombes dont Maillard était le grand sacrificateur. A la parole de Ludwig, les travailleurs se mirent à l'œuvre. Mais déjà Hannes avait utilisé une claie mise par lui en réserve, et le corps de Fabien y avait été placé sans précipitation et avec tout le sang-froid nécessaire, car Ludwig présidait à l'opération.

En ce moment, une femme, une jeune fille s'élança dans la cour; son costume était celui des mégères de la rue: la coiffe de travers, le chignon démantelé, le jupon en tiretaine, orné par le bas d'une frange de déchirures: c'était la tricoteuse d'après nature, mais avant la lettre. Cette femme, c'était Gredlé; il lui fallait à tout prix entrer là où son bien-aimé était mort ou allait mourir, et elle avait été troquer ses vêtements propres contre ces loques immondes, repoussantes, il est vrai, mais qui lui assuraient un libre passage parmi la foule ameutée, une libre entrée peut-être dans l'enfer sanglant où elle allait chercher une agonie ou un cadavre.

Muette et impassible, elle alla droit aux hommes qui chargeaient les morts sur les brancards et fixa l'un après l'autre ces visages décolorés ou fardés de sang refroidi. A chaque épreuve, à chaque cadavre, un soupir de soulagement suprême lui montait du cœur aux lèvres, et elle recommençait cette épouvantable inspection. Le tour de Fabien devait venir, il vint. La malheureuse Gredlé arriva au moment où Hannes allait emporter le comte.

— Je veux le voir!., dit-elle en désignant le corps étendu. Puis levant les yeux, elle reconnut Hannes et Ludwig, et un cri rauque, un de ces cris qui sortent des entrailles palpitantes, retentit dans la cour et attira l'attention...

Gredlé se tordait les mains, regardant alternativement Hannes et Ludwig en face.

— Vous me l'avez tué!., dit-elle... Et une écume rosée vint poindre aux commissures de ses lèvres contractées.

Fabien tressaillit à cette voix... mais Ludwig lui dit en feignant de l'arranger sur la claie :

— Sur votre vie, pas un mot! tous les yeux sont sur nous!...

Le corps retomba inerte.

— Je veux le voir!., répéta Gredlé. Quels infâmes vous êtes! aller le poursuivre jusqu'ici?.. Toi, Hannes, toi, Ludwig!.. Vous êtes donc vendus au démon que vous êtes impitoyables comme lui!..

Ludwig, voulant tout hasarder pour tout sauver, quitte Fabien et s'avance vers Gredlé pour la contenir en lui expliquant qu'elle était la dupe des apparences; mais la jeune fille, prompte comme le jet fulgurant de la nue, se précipite sur Fabien dont Ludwig lui cachait la vue... Ses doigts blancs et délicats écartent sur le front du jeune homme les cheveux maculés qui le couvraient, et la malheureuse fille, le sein bondissant, l'œil injecté, regarde pendant la durée

d'une seconde le visage de son ami... Puis tout à coup, tournant sur elle-même et bondissant comme un faon dans une clairière, elle fait entendre un long éclat de rire dont les notes modulées chromatiquement parcourent plusieurs fois avec vélocité le clavier vocal et se terminent par un éclat de vocalise.

— Elle a perdu la tête... dit Hannes qui tremblait de tous ses membres à ce spectacle effrayant...

L'infortuné Fabien oublia tout...

— Folle!.. Grellé!.. dit-il en se soulevant impétueusement et en courant à la jeune fille. Mais celle-ci avait disparu en chantant. Au coin de la cour elle trouva un lambeau de vêtement, elle le lacéra en bandes minces et s'en fit une couronne qu'elle se posa sur le front, puis elle chanta d'une voix éclatante:

J'aime les grappes rougissantes
Qui retombent comme un cimier;
Rival heureux de l'églantier,
Corail des forêts jaunissantes,
Que j'aime le fruit du sorbier!

— Tout est perdu! dit Ludwig quand Fabien se leva pour courir vers la pauvre folle.

En effet, un mouvement violent se fit aussitôt dans le groupe des comparses de Maillard.

— Trahison!.. cria la foule, ils s'entendaient pour sauver un ennemi du peuple! Mort aux traitres?..

— Hannes, tu défendras la porte quand nous serons sortis, dit Ludwig rapidement; tiens une demi-minute et c'est le salut pour le comte!

— Mais... dit Hannes dont les instincts peu belliqueux repa-raissaient en comprenant qu'une lutte inégale pouvait s'engager, ils sont trop contre moi!..

— Si tu hésites, nous périssons tous trois!..

— J'obéirai, Ludwig, dit Hannes terrifié en se mettant en défense.

— Encore une fois, continua Ludwig qui, tout en parlant, entraînait Hannes et le comte vers la porte de sortie, c'est le seul moyen de te sauver toi-même!..

La foule resserrait, autour des trois jeunes gens désignés à sa rage, son cercle de plus en plus compacte; mais Hannes, qui, dans des jeux

moins chanceux, avait heureusement montré, un instant auparavant, sa force peu commune, en imposait aux agresseurs, et Ludwig put parvenir avec Fabien, qui faisait tête de son côté aux assaillants, jusqu'à la grande porte qu'il parvint à entr'ouvrir... Il poussa le comte dehors, opéra sa sortie à son tour et franchit sans obstacle les ondes turbulentes de la foule entassée extérieurement dans la rue. Hannes, faisant contre fortune bon cœur, opérait avec son sabre un majestueux moulinet dont nul n'osait braver les cercles redoutables. Cela dura quelques secondes.

— Trahison ! trahison ! criait-on dans la cour, et quand la porte s'ouvrit, ces vociférations firent explosion dans la rue.

— Où sont les traitres ? demanda la foule à Ludwig au moment où il se présentait à elle.

— Là-bas ! dit audacieusement Ludwig ; les traitres, ce sont les prisonniers qui se révoltent... Moi, je vais chercher du renfort... En attendant, citoyens, volez au secours des patriotes.

Puis Ludwig appela vivement Hannes.

En un instant la foule extérieure se précipita dans la cour, et rencontrant le flot des adversaires de Hannes, il en résulta une sorte de remous tumultueux, de tourbillon humain qui força les deux courants contraires à s'annihiler l'un l'autre. Ludwig avait compté sur ce résultat, il en profita pour fuir avec le comte, et bientôt ils étaient tous deux hors de la portée de leurs ennemis. Quant à Hannes, en se faisant de ses coudes une sorte de béliet opérant sans relâche des pesées à droite et à gauche, il s'était facilement frayé un chemin dans la cohue, et à sa grande satisfaction il s'était retrouvé entier et dispos après les cruelles épreuves qui avaient rempli cette funeste soirée.

Gredlé avait disparu de son côté, dansant et prenant des poses avec sa couronne de loques sur la tête. Hannes avait dit vrai, sa raison n'avait pu supporter un tel enchaînement de malheurs, terminés par ce qu'elle croyait être le plus terrible de tous. Elle était devenue folle !.. et tandis qu'elle s'éloignait en fredonnant les airs de sa gaie jeunesse, il avait fallu que Ludwig, tout en adjurant Hannes de le défendre, contint le pauvre Fabien qui voulait la suivre, c'est-à-dire courir à la mort. Hélas ! de Fabien qui était sauvé et de Gredlé qui était folle, le plus heureux c'était Gredlé !

Le désespoir de Fabien, en effet, était déchirant. A peine hors des mains de ses ennemis, il appelait la mort comme si, un instant

auparavant, il ne l'avait pas vue de si près, comme si elle ne le menaçait pas encore. Car hors de la prison, tout n'était pas fini; il fallait pouvoir quitter Paris et la France, et cette entreprise offrait mille périls dans son exécution.

Le comte remercia avec effusion ses libérateurs, car Hannes retrouva les deux jeunes gens réunis chez Ludwig... mais l'ami de Karl ne répondit qu'avec froideur aux paroles de gratitude de Fabien.

— J'ai voulu conserver à Gredlé celui qui doit être son mari, dit sévèrement Ludwig.

Mais Fabien n'avait pas compris l'amertume de ces paroles. Il n'avait entendu que le nom de Gredlé et sa réponse avait expiré dans un sanglot.

Quelques jours se passèrent. Ludwig et Hannes les employèrent à chercher Gredlé dans cet immense Paris qu'ils ne connaissaient qu'imparfaitement encore et où plusieurs fois ils s'égarèrent dans ses quartiers tortueux, dans ses interminables faubourgs. Ils allaient interrogeant les passants, s'arrêtant devant chaque maison, spinx de pierre auquel ils demandaient le secret de la retraite qui recélait la pauvre folle. Fabien, qui avait dû accepter l'hospitalité de Ludwig, avait promis de ne pas quitter le modeste logement qui les abritait tous les trois; mais sitôt que les deux amis avaient quitté leur commune demeure, Fabien, dévoré d'angoisses, méprisant le péril, commençait à son tour les mêmes recherches, aussi infructueuses, hélas! que celles de Hannes et de Ludwig...

Un soir, en rentrant, les deux amis n'avaient pas retrouvé le comte au logis. Un dernier espoir l'avait retenu dans les rues livrées à l'agitation et aux délirantes émotions du moment... Il s'était dit que peut-être Gredlé, obéissant à un instinct de tendresse survivant à la raison, se rappellerait l'heure nocturne où elle venait consoler par ses chants le triste prisonnier, et reviendrait faire entendre sa douce voix, croyant animer encore pour son bien-aimé le silence de la nuit. Fabien, à l'heure ordinaire, se rendit donc aux abords de la prison qui avait failli voir se terminer le triste drame de sa vie, et attendit, palpitant, la venue de la pauvre folle. Mais, moins heureux que quand l'épaisseur des verroux s'interposait entre lui et la liberté avec Gredlé, son attente fut déçue, et, triste, découragé, il revint chez Ludwig quand les premiers rayons de l'aurore commençaient à dorer l'extrémité des toits de la grande ville. Il fallut bien avouer aux deux jeunes gens le secret de ses courses journalières, et malgré l'anxiété à laquelle

Ludwig avait été livré pendant la longue absence du comte, il n'eut pas le courage de lui adresser un reproche et lui dit même en lui pressant la main :

— Vous avez fait votre devoir, monsieur.

Mais qu'était devenue la pauvre Gredlé? L'infortunée était loin de Paris. Pendant les longs jours que ses amis avaient consacrés à l'y chercher, une voix inconnue, un secret mouvement l'avaient poussée à quitter la grande ville et à revenir aux lieux qui l'avaient vue naître, comme ces oiseaux voyageurs que l'instinct ramène à leur berceau après de lointaines pérégrinations. Gredlé marchait insoucieusement le long des routes, chantant ses plus jolis airs, s'arrêtant dans les villages pour les recommencer et recevant de la pitié des villageois le pain noir qui conservait sa misérable existence. Mais, on le comprend sans peine, la folle ne faisait pas beaucoup de chemin... A chaque prairie émaillée, elle tressait une couronne odorante ; à chaque ruisseau jaseur elle s'arrêtait heureuse, jetant, comme Ophélie, à ses ondes, les fleurs de la gerbe cueillie dans le champ d'avoines mûres ou sur le penchant des collines ombreuses. Cependant elle allait à son but, marchant dans la direction du soleil levant, aspirant l'air du pays natal que lui apportaient parfois les douces brises parfumées. Le Dieu des cœurs purs, le Dieu de bonté veillait sur elle !

Il vint un moment où les trois jeunes gens comprirent que tout espoir était perdu de retrouver Gredlé. Les ressources de Ludwig s'épuisaient, il fallait prendre un parti. Plusieurs fois le comte, qui appréciait les difficultés, les misères de cette situation, avait déclaré à ses sauveurs qu'il allait quitter Paris au risque d'être reconnu et arrêté, que peut-être il pourrait gagner la frontière, et qu'une fois hors de France il retrouverait quelques débris de sa fortune provenant de la vente des propriétés qu'il possédait aux environs de Deux-Ponts. Ludwig s'était toujours opposé à ce départ qui offrait tant de chances contraires, il avait même exigé du comte sa parole d'honneur de ne pas le quitter sans le prévenir de sa résolution.

Un jour, Hannes et Ludwig, qui avaient recommencé leurs courses mystérieuses, se trouvèrent, dans la matinée, aux environs du Pont-Neuf. Ludwig paraissait moins triste que de coutume, il pressait entre ses mains, d'un air de satisfaction évidente, un papier bien précieux sans doute, puisqu'il produisait sur le désespéré jeune homme une impression si contraire à celles qui, depuis quelque temps, abreuvaient sa vie d'amertume et de douleurs.

Une foule immense remplissait les rues aux abords de la place Dauphine; sur le terre-plein où s'élève maintenant la belle statue équestre d'Henri IV, était dressée une sorte d'échafaudage surmonté d'un mât sur lequel flottait un drapeau où on lisait ces mots : *La patrie est en danger*. De temps en temps, les appels du tambour retentissaient au loin et excitaient dans cette foule un frisson électrique. L'étranger avait envahi la France; Verdun, l'un de ses remparts du côté de l'est, était tombé en son pouvoir, et un élan de patriotisme, honorable et digne de la France, celui-là, soulevait toutes les poitrines et ralliait tous les cœurs. Il fallait opposer une armée aux envahisseurs, et de toutes parts des soldats improvisés demandaient un fusil et un drapeau pour courir à la frontière... Au Pont-Neuf, l'estrade, surmontée du drapeau rappelant les dangers de la France, abritait une table où, sur des registres incessamment remplis, s'inscrivaient les noms des défenseurs volontaires de la patrie...

— Comprends-tu, Hannes ?.. dit Ludwig, c'est ici qu'on reçoit les enrôlements militaires... Qu'en pense ton courage ?..

— Mon courage... convient qu'il regrette fort les loisirs du village natal, mais il ajoute qu'il est prêt à imiter s'il le faut celui de son ami et compatriote Ludwig...

— A la bonne heure !.. Oui, Hannes, le moment est venu de payer notre dette au pays. Paris n'est pas la France, c'est un coupe-gorge. c'est un enfer où s'agitent les plus basses passions, où se préparent les péripéties effrayantes... A l'armée seulement nous retrouverons la patrie, la loyauté sous les drapeaux, le dévouement sous les balles ennemies... Je vais inscrire mon nom après ceux des braves qui défilent devant nous. Tu m'entends, qui m'aime me suive !

Quelques minutes après, les deux jeunes gens avaient signé le pacte qui les liait au service de la patrie, et rentraient moins sombres, pour le quitter bientôt, sous le toit où les attendait le jeune comte. Celui-ci fut frappé du changement qui s'était opéré dans l'attitude de Ludwig et du reflet presque joyeux qui épanouissait ses traits aux lignes sévères.

— Monsieur le comte, dit Ludwig, vous pouvez enfin quitter ce Paris où vous laisserez de si cruels souvenirs. Moi aussi je vais loin d'ici accomplir ma destinée; mais vos opinions, votre naissance, je pourrais dire vos malheurs, vous attachent à une cause qui n'est pas la mienne, et appartenant à des camps rivaux, ennemis peut-être, nous ne nous reverrons sans doute, si nous devons nous revoir, que sur le champ de

bataille, au sein d'une lutte fratricide... N'importe, ce que j'ai commencé, je l'achèverai... D'aujourd'hui, monsieur le comte, je suis le soldat de la France; mais je ne me suis engagé à la servir qu'après avoir rempli les devoirs que je m'étais tracés. Voici un passeport en règle... quittez Paris... fuyez.

— Ludwig, ce que vous faites est noble et beau... Vous me réconciliez avec les opinions que je réprouve de toute les forces de mon indignation, si je ne savais que vous partagez l'horreur que m'inspirent les dominateurs actuels de la France. L'illusion de la liberté vous séduit encore et vous espérez son triomphe... Puisse votre espoir se réaliser! mais, croyez-moi, ce que les hommes qui nous gouvernent apportent à la France, c'est le despotisme dans l'abjection, c'est le déchaînement de tous les mauvais instincts décorés du nom pompeux de patriotisme. Moi aussi je veux la liberté pour mon pays, mais je la veux éclore sous l'égide de la royauté qui seule peut la faire fleurir et durer... Adieu, cher Ludwig, séparés ou non, adversaires si vous le voulez, nous n'en serons pas moins toujours deux amis jusqu'à la mort.

Les deux jeunes gens se pressèrent les mains avec une cordialité plus réservée peut-être du côté de Ludwig.

— Et vous, Hannes, continua Fabien... le 2 septembre a racheté et au-delà le 19 août. Je ne me rappelle que d'une chose, c'est qu'après Ludwig c'est à vous que je dois la vie...

— Bien sur, vous m'avez pardonné? dit Hannes qui faisait d'incroyables efforts pour retenir une larme prête à faire irruption sur le hâle roussâtre de sa joue... Ecoutez donc, c'est que je l'aimais aussi, moi, Gredlé... sans ça... Tenez, monsieur le comte, je ne serai content que quand... je vous aurai embrassé... là, de tout cœur. C'est bien hardi à moi... mais cette embrassade-là, voyez-vous, ça me lavera tout à fait.

Le comte n'était peut-être pas au fond très-flatté de cette effusion du repentant Hannes, mais il fit bonne contenance et accorda l'accolade demandée.

— Avant de nous séparer, dit Ludwig, j'ai encore une promesse à exiger de vous... ou plutôt une prière à vous adresser, reprit le jeune homme qui avait surpris un imperceptible froncement de sourcils annonçant que le sang du gentilhomme se révoltait à cette intimation...

— Parlez, Ludwig...

— Je n'ai point à interroger votre passé, monsieur, continua Ludwig avec une nuance de tristesse, je n'ai point à vous demander compte de vos actes; je ne suis ni le frère, ni le fiancé de la pauvre Gredlé,

mais je suis l'ami de Karl, j'ai tendrement aimé Gredlé, cette enfant infortunée, et je serais heureux, je partirais rassuré si j'obtenais de votre loyauté la promesse de donner à Gredlé votre nom, si un jour elle retrouve la raison... car Gredlé n'est pas morte, mon cœur me dit que nous la reverrons.

— Je ne fais pas difficulté, dit le comte avec une dignité calme, de vous faire part d'un projet que mon cœur a ratifié depuis longtemps. Je vous jure, monsieur, que mon vœu le plus cher est de nommer Gredlé ma femme devant les hommes, comme elle l'est déjà devant Dieu... et ce serment que je lui ai fait, que je me suis fait à moi-même, je suis résolu plus que jamais de l'accomplir. Êtes-vous content, monsieur ?

Pour toute réponse, Ludwig prit la main du comte et y posa ses lèvres avec une émotion visible.

— C'est bien, ce que vous dites là... dit Hannes en reprenant sa grimace demi-larmoyante... Du reste, Gredlé ne pouvait pas manquer de mari, toute folle qu'elle est... car si vous l'aviez refusée, j'étais là, moi... et on a beau dire, elle ne me voyait pas d'un trop mauvais œil... soit dit sans vous faire de tort, monsieur le comte.

Ludwig et Fabien échangèrent en souriant un regard et ne jugèrent pas à propos de protester contre la prétention de l'entêté Lorrain.

Une heure après, le comte de Glucksberg prit congé de Ludwig et de Hannes, et partit pour Metz. Son voyage n'offrit aucune espèce d'incident dramatique. Grâce à son passeport, il arriva sans encombre dans la Lorraine allemande, où néanmoins il ne jugea pas prudent de se montrer, et huit jours après son départ de Paris, il franchissait la frontière et gagnait le palatinat.

Revenons maintenant à nos deux héros.

Ils quittèrent Paris le lendemain du départ du comte, et se rendirent à pied dans la ville de Châlons, où était le dépôt de leur régiment.

Quelques jours après, Ludwig et Hannes étaient rendus dans cette ville ; ils y étaient arrivés avec un détachement de volontaires parisiens qui, au far et à mesure de leur enrôlement, étaient dirigés sur les places les plus voisines du théâtre de la guerre. Nos deux amis charmaient leurs loisirs en s'exerçant, tout le long du jour, au maniement des armes. Aussi, après une semaine ou deux de cet exercice salutaire, étaient-ils d'une belle force sur la charge en douze temps. Le général qui commandait à Châlons les trouva même si avancés dans l'art de la guerre, qu'un beau matin ils reçurent l'ordre de quitter le dépôt

de leur régiment et de rejoindre l'armée qui faisait face à l'invasion prussienne. Ce qui diminuait, du reste, pour eux la satisfaction d'amour-propre d'être sitôt jugés aptes à défendre la patrie sur le champ de bataille, c'est que tous leurs compagnons, à peu d'exception près, furent déclarés dignes du même honneur. En ce moment, en effet, on avait un pressant besoin de soldats, et on supposait volontiers que le patriotisme et la valeur française tiendraient lieu, devant l'ennemi, d'expérience militaire. Ces qualités traditionnelles pouvaient sans doute beaucoup pour le succès de la campagne, mais elles n'eussent peut-être pas suffi devant les phalanges prussiennes, célèbres à cette époque par leur tactique et par les souvenirs du grand Frédéric, si les jeunes volontaires versés dans les régiments n'y avaient trouvé un noyau précieux de vieux soldats capables de donner le ton à cette jeunesse, en réprimant les écarts de l'indiscipline et en offrant l'autorité de la bravoure éprouvée et des talents acquis.

Nous ne suivrons pas, bien entendu, nos deux soldats dans les marches et contre-marches, dans toutes les batailles et escarmouches qui marquèrent cette campagne de 1792, si glorieuse pour nos armes. Seulement nous constaterons un heureux événement arrivé à Ludwig quelques jours après son arrivée au régiment. Il fut nommé sergent dans sa compagnie, et ses chefs qui, dès le premier jour, découvrirent en lui une nature d'élite et une instruction cultivée, se promirent de lui donner un avancement rapide. Cette faveur fut sans doute accueillie avec plaisir par Hannes, mais comme le moi humain se dresse dans toutes les circonstances où un bonheur arrive à notre prochain, fût-ce à notre meilleur ami, le cher Hannes ne put s'empêcher de dire à Ludwig avec une légère nuance d'amertume :

— Diable ! Ludwig, il paraît que tu t'es engagé dans le régiment des sergents ! Il n'y a pas de danger qu'on m'incorpore de sitôt dans celui des caporaux !

Que voulez-vous ? l'ambition de Hannes était de devenir caporal... Ambition déçue !

Par une belle matinée de la fin de septembre, le bataillon dont Ludwig et Hannes faisaient partie, fut désigné pour débusquer l'ennemi d'une hauteur boisée où il s'était retranché. Cette position était très-importante, en ce qu'elle commandait la plaine où un détachement français était campé et le chemin par où des renforts pouvaient arriver à nos soldats, en cas d'attaque par des forces supérieures. Il était donc d'un grand intérêt pour l'armée de s'emparer de cette sorte

de forteresse naturelle qui gênait tous ses mouvements et nécessitait une incessante surveillance.

Le bataillon français qui avait bivouaqué à une demi-liene du bois, s'était avancé rapidement et de manière à n'être aperçu de l'ennemi que le plus tard possible. Les tambours, les cuivres étaient restés muets. Quand une haie élevée, un pli de terrain où un rideau d'arbres se présentaient, nos soldats filaient parallèlement au développement qu'ils présentaient, de telle sorte que le mouvement du bataillon ne fut connu des Prussiens que lorsque les premières lignes de l'infanterie débouchèrent au pied des mamelons et se formèrent en colonne d'attaque.

Deux compagnies, tambours en tête, s'élançèrent en avant et parvinrent au pas de course jusqu'à cent pas du bivouac prussien. Tandis que ce mouvement offensif commençait, deux autres compagnies formées en tirailleurs se répandaient à droite et à gauche, gravissant la hauteur à travers les balles et s'établissait dans une clairière, après en avoir chassé les fantassins ennemis. On sait ce que sont ces combats de tirailleurs qui se composent d'alertes, de surprises, de fuites véritables et simulées, de reconnaissances prudentes et d'agression rapides. Ludwig et Hannes faisaient le coup de feu, Ludwig s'exposant volontiers aux coups des ennemis, Hannes ayant une faible peur pour le voisinage des gros arbres derrière lesquels il avait soin de toujours charger son fusil. Il consacrait même à cette opération un peu plus de temps peut-être qu'il n'en eût fallu strictement pour la mener à bien. Mais Hannes n'aimait pas à voir rater son arme, et il ne négligeait rien pour éviter le long-feu.

Tout à coup, débouchant sans bruit d'un sentier, apparut un peloton prussien qui fit feu sur les hommes que commandait Ludwig; il s'en suivit un mouvement de retraite qui éparpilla dans le bois les tirailleurs français; tous rétrogradèrent à l'autre extrémité de la clairière que bordait un massif de haute futaie. Ludwig, séparé des siens, aperçut devant lui, à quelques pas, un Prussien qui le couchait en joue. A son tour il ajusta son arme et les deux coups allaient sans doute se confondre dans une même explosion, lorsqu'une jeune fille s'élançant du massif, en chantant, vint se placer sous le canon des deux fusils. Un cri instinctif d'angoisse sortit de la poitrine de ces deux hommes qui relevèrent vivement leur arme sans faire feu. Ils s'étaient regardés, ils s'étaient reconnus!

— Ludwig!

— Karl!

Ces deux noms se croisèrent presque aussi rapidement qu'eussent fait, une seconde auparavant, les balles de leurs mousquets.

Gredlé, car c'était elle, s'assit tranquillement sur la mousse touffue de la clairière, et, tout en envoyant aux échos du bois les plus étincelantes fioritures de son écrivain vocal, elle commença à réunir en frêches guirlandes les fleurs qu'elle avait cueillies en profusion.

Les deux amis, par un élan spontané, s'étaient donné la main.

— Gredlé ! avait dit Karl, en reculant de surprise et d'effroi. Malheureuse enfant ! elle, ici !

— Ne vois-tu pas, mon pauvre Karl, qu'elle a perdu la raison ? dit Ludwig... Ce n'est plus ta sœur, qui était ton orgueil... ta vie... c'est une pauvre folle !

Karl ne répondit rien, mais il s'agenouilla devant Gredlé, la regardant de ses yeux fixes qui exprimaient la surprise et l'horreur...

— Pauvre victime !.. dit-il enfin en essuyant une larme, c'est lui qui l'a tuée !.. honte et malheur sur sa tête !.. Mais non, ce n'est pas Gredlé... ce n'est pas ma sœur... c'est son spectre !..

— Oui, je suis Gredlé, dit la folle. Ecoute, Karl, ce joli couplet-là. Et Gredlé chanta :

Au lointain le cor retentit,
Les chiens hurlent dans la clairière...
Et le cerf à la tête altière,
Se lève au bruit
Et s'enfuit !..

Et s'enfuit... continua Gredlé à demi-voix et comme si elle se parlait à elle-même. As-tu fait bonne chasse, Karl ? Et elle ensuite en relevant la tête. Et toi, Ludwig ?.. Je savais bien que je vous trouverais ici... Je suis venue aux coups de fusil ! ..

Les chiens hurlent dans la clairière,
Et le cerf.....

Mais le bruit du tambour battant la charge interrompit Gredlé. C'étaient les Français qui, ayant repris l'offensive, commençaient sur l'ennemi une attaque générale...

— Sauve-toi, Karl... dit Ludwig avec terreur, voici les nôtres...

— Et ma pauvre sœur ?

— Je me charge de son sort jusqu'à ce que je puisse la remettre entre tes mains... mais fuis sans perdre une seconde.

— Adieu, frère ! je te la confie...

— Adieu !

Et ces deux hommes en s'embrassant confondirent dans une même étreinte l'uniforme français et l'uniforme prussien.

— Qu'est-ce que je vois-là ? dit Hannes accourant et laissant tomber son fusil au spectacle de cette effusion.

Mais déjà Karl était loin !

— Le sergent Ludwig embrassant un ennemi de la patrie ! j'ai la berlue, c'est sûr.

— Cet ennemi c'est Karl, dit Ludvig ; dans son désespoir, il s'est engagé dans l'armée prussienne, espérant mourir sous une balle française, et voici sa sœur, la pauvre Gredlé, que l'instinct a conduite jusqu'ici, dans la direction de notre Lorraine... et que j'ai promis de sauver... mais comment la conduire en lieu de sûreté ?

— Je m'en charge... dit Hannes résolument.

— T'imposer la douleur de quitter le champ de bataille avant la victoire...

— Pour toi, Ludwig, j'abandonne ma part de gloire. D'ailleurs j'obéis à mon sergent.

Et Hannes entraîna Gredlé dans la direction opposée à celle où retentissaient les éclats du salpêtre.

Il était très-content de sa mission.

Quelques jours après, Gredlé, par les soins de Ludwig, était placée dans une maison hospitalière de Metz, où elle était l'objet de tous les soins que réclamait sa triste position.

Ainsi, Gredlé était en sûreté, le comte de Glucksberg avait gagné l'étranger, et Karl, Ludwig et Hannes se trouvaient aux armées. Ce temps d'arrêt clôt la première partie de cette histoire.

Auguste GIRONVAL.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.



Nous pensons faire une chose agréable à nos abonnés en leur annonçant que dans la prochaine livraison de l'Austrasie nous commencerons la publication des procès-verbaux des assises tenues à Metz par l'institut des provinces les 11, 12, 13, et 14 juillet.

L'administrateur-gérant de l'Austrasie,

A. ROUSSEAU.

Metz, Imp. de Pallex et Rousseau.

Le Pot au lait. — Les trois Souhails.

CONTE PAR PHILIPPE DE VIGNEULLES.

Philippe de Vigneulles, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, avait composé, comme lui-même nous l'apprend dans ses *Mémoires*, un recueil de contes et nouvelles à l'imitation des Cent nouvelles nouvelles. La tradition messine avait conservé le souvenir de ce fait, mais quant au livre lui-même, on ignorait ce qu'il était devenu, et on le considérait à peu près comme perdu. Des recherches que nous eûmes l'occasion de faire en 1840 dans la bibliothèque de M. le comte Emmery, nous ont donné l'heureuse chance de retrouver l'intéressant travail du chroniqueur messin, la seule œuvre réellement littéraire, peut-être, que puisse revendiquer la ville de Metz dans tout le cours du moyen âge et à l'époque de sa plus grande splendeur. Malheureusement Philippe de Vigneulles a partagé le sort de l'un de ses devanciers qui sans doute fut un de ses modèles; son recueil, comme celui de Sacchetti, ne nous est parvenu que dans un déplorable état de mutilation; et cette mutilation semble d'autant plus regrettable, qu'elle paraît être le résultat d'une volonté réfléchie, inspirée, on peut le supposer, par quelque scrupule inintelligent. Ce délit littéraire remonte, du reste, bien loin, car le recueil était déjà arrivé incomplet entre les mains de Paul Ferry, qui a inscrit la note suivante sur le premier feuillet du manuscrit contenant la fin d'une préface dont le commencement avait disparu :

« Philippe de Vigneulles, marchand, écrit-il, composa ce

» livre de Cent nouvelles en l'an 1505, comme il dit luy
 » mesme, en l'histoire qu'il a faite de sa vie (page 413 du
 » manuscrit, 283 de l'édition), et la même année mit aussy
 » d'ancienne rime en prose le livre de la belle Beatrix et
 » celui de Laurent Guerin la mesme. Et depuis je l'ay veu
 » tout escrit de sa main, au bout duquel il l'a tesmoigné
 » de sa mesme main en ces mots : — *Icy finent les Cent*
 » *nouvelles et plus que nouvelles faictes et compousées par*
 » *Philippe de Vigneulles, le Mairchamps chaussetier, de-*
 » *mourant à Metz, derriere St-Salvour, sur le quair de la*
 » *rue des Bons-Enfans, lesquelles furent faictes et achevées*
 » *la dernière feste de Paicques, qui fut le xix^e jour d'avril*
 » *l'an mil V^e et XIII.* Lequel livre de Cent nouvelles était de
 » sa main et en celles du Sr Philippe de Vigneulles, advocat
 » et aman. »

De ces quelques lignes il résulte clairement qu'au xvii^e siècle l'exemplaire autographe des Contes et nouvelles de Philippe de Vigneulles existait encore, et se trouvait, autant que permet d'en juger l'ambiguïté de la phrase, entre les mains d'un aman de Metz portant le même nom que l'auteur des Contes et nouvelles. Aujourd'hui cet exemplaire a disparu, et il est d'autant plus fâcheux que le détenteur de la copie qui nous est restée n'ait pas eu la pensée d'en remplir les lacunes sur le texte original. On posséderait du moins dans son entier une œuvre qui, outre la valeur propre qu'elle peut avoir, a le mérite d'être une date intéressante de l'histoire littéraire, car elle forme le lien de transition, peut-être unique, entre les nouvelles attribuées à Louis XI et celles de la reine de Navarre. Sans vouloir exagérer l'importance littéraire des Contes et Nouvelles de Philippe de Vigneulles, et tout en accordant qu'il a parfois répété, en moins bons termes, ce que d'autres avaient dit d'une manière plus piquante, il faut cependant reconnaître qu'il nous a conservé quelques récits agréables que nous chercherions vainement ailleurs, qu'il les a racontés avec une allure franche, une

verve de gaieté naturelle qui ont certainement leur attrait, auquel ajoute encore ce qu'on nomme aujourd'hui la couleur locale, l'observation vraie des mœurs si curieuses, à cette époque, du pays messin. Aussi avons-nous considéré comme une bonne fortune de retrouver le recueil du chroniqueur messin, si incomplet qu'il nous ait été transmis. Nos lecteurs pourront, par la Nouvelle suivante, tirée de la copie que nous avons faite des Contes et Nouvelles, apprécier le mérite de l'auteur dans un genre que l'esprit français a porté plus tard à un si grand degré de perfection.

Nous devons prévenir seulement que pour en rendre la lecture plus facile, nous avons dû modifier un peu l'orthographe.

La LXXVIII^e nouvelle parle d'une femme de village qui avoit allé quérir du lait pour l'amour de Dieu, et de ce qu'il en advint.

« En un village qui n'est pas loin d'ici, de bonne coutume est que tous ceux qui ont vaches ou chèvres, donnent le lait qui en vient, pour l'amour de Dieu, à tous ceux qui en vont quérir au jour du dimanche, et celle coutume maintiennent encore plusieurs aujourd'hui en plusieurs villages: c'est assavoir, que le dimanche jamais ne vendent leur lait. Ores advint que audit village demouroit un povre malheureux qui y estoit nouvellement venu et estoit un vacabond nommé Jehan de toutes villes; car il faisoit plus de maisons que tous les massons du pays. Celuy povre malfortuné de quoy je parle, estoit tant povre et avec cela tant orgueilleux, glout et truant, et mal devot qu'il n'estoit rien plus. Advint par un jour de dimanche, que la grande messe estoit desja chantée, que ce truant estoit encor au lit, et avoit si bien appareilliez qu'il n'avoit pain, ne viande, ne aulcune aultre chose de quoy il sceust disner. Mais sa femme, qui estoit une femme de mesnage, s'elle eust eu son pareil, n'avoit pas faict ainsi; car elle avoit allez purchaser du lec

pour Dieu d'une maison en aultre et l'en avoit-on tant donnez qu'elle en avoit asses pour faire ung gros frommaige : tellement que avec ce dit lait, s'en vint en sa maison, en laquelle elle trouva encor son groz paillart de mary au lict, qui dormoit, dont elle fut très mal contente. Et avec son lait s'en vint devant le lict et Dieu sait si elle parla à luy, et sembloit bien à sa manière estre femme marrie et courroucée ; car elle congnoissoit ses faultes, se tenoit debout devant le lict et tenoit le lait devant elle en un vaisseau de terre, et comme celle qui congnoissoit la vie du malheureux son mary, lui comptoit sa légende de point en point, et luy reprochoit beaucoup de ses faultes, en luy disant plusieurs injures desquelles je me ta s pour abréger. Mais quant elle eust asses criez et bray, et qu'il eust ung peu pensez à son cas, il luy cria mercy, disant qu'il congnoissoit avoir le tort et qu'elle avoit bon droict. Et promist de là en avant qu'il penseroit mieux à son faict. — Car par ma foi, dit-il, je me veux de ces jours en avant, mesler de quelque pratique et deviendrai marchand ; et puis, fait-il, que je m'en suis advisez, je ferez, se je croy, ung bon mesnage. — Bon mesnaige, Jhésus ! se dit la bonne femme, ha que tu en commence bien ! C'est, dit-elle, pour tost devenir riche, de dormir jusques à cette heure au lict, sans ouyr messe ne matine. — Et bien, dit-il, se j'ay mal faict du temps passé, je m'amanderai et ferai mieulx d'icy en avant. Et puisque je me veux mettre à tenir bon mesnage, je ferai tant qu'on en parlera de tous cotés. — Vrayment dit-elle, cela est bien dit ; voir qu'il se fasse. Mais premièrement lève-toy, cy laverai tes mains et allons disner, car tu l'as bien gaignez. — Par ma foy, faist-il, je ne m'en hâterai jà ; car, avant que tu aies bouilly le lait et appresté tout, je serai bien levé ; aussi n'ay-je pas grant chose à vestir. — Saint Anthoine arde le groz marault ! dit-elle, voudrais-tu manger tout le lait à une fois ! Mais n'est-ce pas pour tenir bon mesnage ? Et encor avec cela, nous n'avons point de pain. Et va-t'en,

dit-il, emprunter une pièce chez nostre voisin ; nous luy rendrons demain. — Voire vrayment, dit-elle, tu luy rendras ; mais de quoy luy rendras-tu ? Il vaudrait, par Dieu, mieux que tu pensasse à aultre chose. — Et à quoy ? dit-il. — A quoy ? Ne sces-tu à quoy ? Si tu veux tenir bon mesnaige et devenir marchant comme tu dis, il fault bien faire autrement. Et premierement, le lait que tu voudroie icy manger, il en fault faire ung frommaige lequel nous venderons et de l'argent nous en acheterons de jeunes poussins, et par cela nous pourrons venir à avoir des gelines. Et fault, dit-elle, encommencer à ung bout ; car par ainsi sont venus les riches gens petit à petit à avoir leur chevance. — Par ma foy, ma femme, dit-il, tu as ung grant entendement. Et seroit bon encor, se me semble, d'acheter une truatte (truie) ou ung porcellet, lequel nous gouvernerons du clair lait et des degouttailles du frommaige, et par ainsi pourrions parvenir à avoir des porcillons. — Et voir, dit-elle, et quant ils seroient grans, nous en pourrions vendre et de l'argent acheter une genisse, laquelle deviendroit après une vaiche qui pourteroit des aultres veaux, et par cela pourrions venir à refaire grant argent. — Et par Dieu, voirement fait-il ; mais il nous faudroit encor des brebis qui pourteroient des aigneaux. — Voir, dit-elle, et de la laine de noz brebis, nous en ferions faire des draps pour nous vestir. — Saint Jehan, dit-il, tu en auras une belle robbe et de toute la meilleur laine qui pourroit estre. Et puisque nous nous sommes ainsi bien advisez, nous ferons, se Dieu plaist, ung bon mesnage puisque je sçay la..... Et ne donnerois point, fait-il, maintenant de toute la pouvreté du monde ung clou. — Ha, dit-elle, il nous faudra bien estre plus saige que nous n'avons estes. Car on seront tantost envieux sur nous. — Sur nous ? dit-il. — Voir vrayment, dit-elle. Car le monde est aujourdhuy mauvais et envieux. — Et par Dieu, fait-il, si acheterai-je des chevaux et chars et charettes tout de mesme. — Et voir, dit-elle, c'est bien dit ; mais il nous faudra avoir une

plus grande maison pour mettre tant de bestes que irous aurons. Aussi aurons-nous les serviteurs à l'advenant. — Saint Jehan, c'est vray, fait-il; mais aussi tant de bel mesnaige que nous aurons! Hé pense-tu point que le Maire aura bien grant despit et bien grant deuil quant il me verra ainsi? Et par Dieu, je serai encor Eschevin. — Eschevin, dit-elle, voudroie-tu estre d'office? — Pourquoi non, dit-il, comme un aultre. Si serai bien dea et irai bien des premiers à l'ofrande et si m'asseoirai au chœur ou au chancel de l'église, comme ils font. Ils ne tiennent compte des pouvres gens, pourtant que leur coste sont si grande; mais j'en ferai des biens camus, se je vis ung an. — Ah! dit-elle, il nous fauldra faire des biens à tes pouvres parans. — Bran, bran, fait-il, de mes parans. Facent qu'ils en ayent; car par la corps bieu, ils n'y auront jà miches, et je le deffens à tous mes serviteurs; qu'ils en gagnent s'ils en vuellent avoir. — Ha, dit-elle, si tu es une fois d'office, tu en verras des bien esbahis. — Par ma foi, se dit-il, se ne passeroit point l'an après que je ne doive estre Maire. Et leur ferai de tel pain soupe. Car je leur monstrerai qui que je suis et se je suis maistre ou non. — Voir, dit-elle, mais il fauldra que aux povres ignorans, que tu leurs soies plus debonnaire. — Et par la chaire bieu, dit-il, mais plus de putaire (déhonté); car je ferai ainsi comme on m'a fait. — Et au moins, dit-elle aie pitié des pouvres gens. — Et je aurai, dit-il, le diable. Je n'en aurai pitié ni pitesse.

» Et en disant cecy, d'orgueil qui estoit en luy, il liève le pied et la jambe par despit et fiert (frappe) ung grant coup de pied, comme si les tenist déjà en sa subjection; tellement que de ce coup il attaindit le vaisseau de terre que sa femme tenoit, où estoit le lait. Et sans qu'elle s'en sceust garder, à cause qu'elle estoit devant luy, là où il gisoit sur son lict, il attaindit d'ung grant coup qui le rua au milieu de la chambre. Et fut ledict vaisseau rompu et le laict respandu, parce qu'il ne le voyoit point; mais cuidoit desjà estre Maire, dont il s'en

tenoit si fier, comme dict est, qu'il luy sembloit qu'il les tenoit desjà tous dessoubz ses piedz. Et sa femme voyant le meschief qu'il avoit fait, se print à braire et à crier et à destordre ses bras et ses mains, et tirer ses cheveux. Et faisait la plus terrible grimaiche, qu'il sembloit que tout le monde fust perdu le print à maudire et à destraver en telle manière, que le povre malheureux s'enfouyt de devant elle, de peur d'estre batu. Et ainsi, comme dit est, s'en alla ce povre chétif, mal fortuné, tout le jour aval les bois, mangeant nefles et prunelles, ne n'osa onques retourner à l'ostel qui ne fut nuyt; laquelle venue, retourna arriere et vint à l'ostel comme un chien mal battu. Mais Dieu sceit qu'il ne fut pas excommunié; car sa femme parla bien à luy. Et il veant qu'il en avoit partie du tort et que sa femme n'avoit pas du tout le droit, par ce qu'elle accorderoit à sa follie, dit ainsi: — Ha, ma femme, tu fais merveille de me injurier et de me tencer; mais touchant du domaige qui nous est advenu, tu en es cause en partie, par ce que tu m'entretenois en la follie et acorderois à mes parolles. Oil tu es, dit-il, semblable à une femme qui fut jadis au temps passé, à qui Dieu donna trois souhaits; mais rien ne lui en vint à proffict, comme il est advenu de nostre lait.

» Lors celle femme désirant savoir quelle chose c'estoit que celle femme du passé avoit fait, luy demande et luy enquiert comment celle chose avoist esté et luy pria si fort que il luy dit. Adoncques le povre malheureux se print à dire ainsi :

« Il fut jadis au tems passez un homme et une femme de
 » nostre estat, lesquelz désirant fort à estre riche, affin
 » qu'ilz puissent sormarcher leurs voisins, faisoient tous les
 » jours prière à Dieu qu'il luy pleust par sa bonté à leur
 » envoyer des biens à grant planté et sans qu'ilz se travail-
 » lassent en rien d'en gaingner non plus que moy, et faisoient
 » tous les jours, comme dit est, de grants souhaits et sou-
 » haitoient plusieurs richesses. Et Dieu voyant que leur vou-

» lenté et prière n'estoit pas fondée en raison les veut éprou-
 » ver tant que ung jour se apparut Dieu à eulx en forme
 » corporelle et leur dit ainsi qu'ils estoient bien en sa grâce.
 » Car j'ay, fait-il, receu vostre prière, et pour ce je vous
 » donne trois souhaitz. Souhaites vous deux et ce que vous
 » demanderez vous sera octroiez et l'aurez.

» Lors cet homme et sa femme furent bien joyeux, ayant
 » la promesse que Dieu leur avoit faicte. Mais entre eulx se
 » esmeut un grant hutin, assavoir mon, lequel souhaiteroit
 » le premier, disant icelluy homme que premier devoit sou-
 » haiter, à cause qu'il estoit plus sage pour faire ung bon
 » souhait. Mais sa femme contredict et dit que non; car je
 » sçay, fait-elle, mieulx ce qu'il nous fault pour le proffict de
 » la maison, que tu ne fais. Et son mary dit qu'elle estoit
 » folle et qu'il feroit meilleur souhait qu'elle ne sçauroit faire
 » et vouloit souhaiter. Mais quant elle vit son mari qui vou-
 » loit parler, elle se advança de dire et de souhaiter la pre-
 » miere et dit : Et je souhaite, dit-elle, ung pied à nostre
 » trépied.

» Or ces povres gens icy estoient loing de la bonne ville
 » et n'avoient là entour point de mareschal pour reffaire un
 » trépied qu'ilz avoient, lequel avoit le pied rompu; par
 » quoy celle femme avoir grant peine qu'elle ne s'en pou-
 » voit aidier et estoit la chose au monde qu'elle plus dési-
 » roit. Mais lors son mary oyant le beau souhet qu'elle avoit
 » fait fust quasi hors du sens et fut presque enragé d'ire
 » (colère). Et adonques de courroux qui fut en luy quant
 » il oyt le mot, hastivement et en fureur sans adviser à ce
 » qu'il disoit luy souhaita le pied au ventre. Adonques in-
 » continent par son souhaict, celle femme eut le pied du
 » trépied au ventre, par lequel elle mouroit s'il n'estoit re-
 » mis dehors. Et par les complaintes et lamentations qu'elle
 » faisoit s'y assemblèrent tous les voisins et voisines, lesquels
 » quant ils sçurent la vérité du cas et qu'ils sçurent qu'il
 » avoit encore ung souhait, le blasmèrent fort s'il ne souhai-

» toit le pied hors du ventre de sa femme , et dirent tous
» qu'il seroit meurtrier et cause de la mort de sadicte
» femme, s'il le faisoit aultrement.

» Et luy redoutant la honte et le blâme des gens n'osait
» mieulx qu'il ne le fist. Et ainsi furent les trois souhaits
» perdus et annihilés. »

Par quoy, ma femme, se dit le povre fortuné, tout fut perdu, comme en est de nous. Car qui ne doit avoir que deux blanz, jamais n'aura v sous en son vivant. Et ainsi en la manière qu'aves ouy se reconfortoit en sa fortune.

H. MICHELANT.



NÉCROLOGIE.

M. LALLEMAND, NÉ A METZ.

Claude-François Lallemand naquit à Metz le 26 janvier 1790¹. Son père, M. Louis-Joseph Lallemand, exerçait la profession de miroitier ; sa mère était demoiselle Susanne-Élisabeth Granddidier. Les parents du jeune Lallemand lui firent donner de l'éducation. A l'âge de seize ans, il sortit du lycée de Metz. Il se destinait à la peinture, pour laquelle il montrait d'heureuses dispositions, mais sa mère contribua par ses conseils à le décider pour la chirurgie. Madame Lallemand avait, pour ainsi dire, deviné l'avenir qui était réservé à son fils dans cette partie si importante de la médecine. Claude-François Lallemand entra aussitôt à l'hôpital militaire.

¹ Extrait de l'acte de baptême de Claude-François Lallemand, tel qu'il est inscrit au registre des actes religieux de l'église Saint-Martin, de Metz, pour l'année 1790 :

« L'an mil sept cent quatre-vingt-dix, le vingt-six janvier a été baptisé Claude-
> François, né ledit jour à quatre heures du matin, fils du sieur Louis-Joseph
> Lallement (*sic*), maître miroitier, et de Susanne Elisabeth Granddidier, son
> épouse, de cette paroisse, le parrain : le sieur Claude Lallement, maître
> vitrier, son aïeul paternel et la marraine demoiselle Catherine Simon, épouse du
> sieur François Granddidier, maître confiseur, de la paroisse Saint-Simplice, sa
> tante maternelle qui ont signé.

> Ainsi signé : Claude Lallemand, Cath^e. Simon, et J. Simon, vicaire à Saint-
> Martin. >

Il n'avait pas encore atteint sa dix-huitième année, lorsqu'il fut envoyé, comme sous-aide, en Espagne. Ce fut dans la Péninsule que Lallemand, doué d'une force de volonté peu commune, prévint ce qu'il pouvait être dans la carrière de l'enseignement. Ses chefs l'affectionnaient et le pressaient de rester à l'armée; l'offre qu'on lui fit du grade d'aide-major dans la garde du roi Joseph, ne put le retenir. Il avait hâte de venir à Paris pour y continuer ses études et suivre les leçons des maîtres de l'art.

Après deux années passées en Espagne, le jeune Lallemand obtint de rentrer dans sa patrie, et bientôt il quitta le service. Il accourut à Paris où, en peu de temps, l'étendue et la variété de ses connaissances fixèrent l'attention des savants professeurs chargés de l'enseignement. Son habileté à manier le crayon l'aida dans ses études médicales. Il prit toujours soin de dessiner très-exactement l'aspect extérieur des organes malades, avant les opérations auxquelles il assistait.

Ce fut à l'Hôtel-Dieu, où M. Lallemand avait été admis d'abord en qualité d'élève externe et ensuite comme interne, qu'il déploya, sous la direction de l'illustre Dupuytren, les moyens infinis qu'il avait en lui pour s'instruire et observer. Bien qu'il se livrât avec une ardeur de tous les instants à l'art chirurgical, il ne négligeait pas pour cela de cultiver la médecine. Il s'appliqua surtout à éclairer les affections du cerveau et de ses dépendances, affections peu connues jusqu'alors. M. Lallemand puisa aux sources nouvelles, il étudia Bichat, entendit Broussais et prit Morgani pour modèle. A force de comparaisons et de recherches, il tenta de faire ce que nul autre n'avait encore fait jusque-là, et il réussit. Les matériaux qu'il avait amassés ont été utilisés dans l'ouvrage qu'il publia en 1820 et 1823, sous forme de lettres, et qui a pour titre : *Recherches anatomico-pathologiques sur l'encéphale et ses dépendances*.

Pendant son séjour à l'Hôtel-Dieu, qui fut prolongé au-

delà du temps ordinaire, grâce à ses mérites personnels et à l'amitié de Dupuytren, M. Lallemand rassembla, en outre; une abondante collection de faits précieux dont la plupart ont été imprimés, soit en volumes, soit dans les journaux de médecine.

Notre concitoyen fut reçu docteur en médecine le 6 août 1818. Il avait soutenu un brillant examen. Sa thèse est restée une des dissertations les plus remarquables présentées à la Faculté de Paris. Cette thèse, qui fut donnée à l'impression la même année, eut les bonheurs d'une seconde édition en 1825. Elle comprend 86 pages in-4^o, avec planche et est intitulée : *Observations pathologiques propres à éclairer plusieurs points de physiologie.*

Le dévouement de M. Lallemand pour les jeunes gens qui se disposaient à suivre la médecine, l'engagea à entreprendre des cours particuliers en faveur des élèves qui se préparaient à passer les examens du doctorat. Malgré une certaine difficulté d'élocution, difficulté qui ne disparut jamais complètement, mais qui était largement compensée par des qualités infiniment supérieures, la foule était avide de l'écouter et se rendait assidûment aux démonstrations du jeune professeur.

M. Lallemand était tout occupé de ses difficiles et pénibles études, lorsque l'école de Montpellier demanda un professeur à la Faculté de Paris; il fut désigné par les membres de la commission de l'instruction publique pour aller occuper la chaire vacante et enseigner la clinique chirurgicale, « c'est-à-dire la partie de la science qui suppose, dans qui ose l'exercer, les qualités les plus rares, des sens exquis, une main sûre, prompte, légère, une pitié mâle; un esprit étendu, meublé de faits, profond, sagace, et dans les dangers imprévus, vif et calme, hardi et prudent, plein de ressources et de fermeté. »

A Montpellier, M. Lallemand rencontra un confrère dis-

tingué, l'habile Delpech, dont il devint rapidement l'émule. Tous deux se comprirent ; la grande réputation qu'acquît notre compatriote ne fut point éclipsée par la glorieuse renommée de Delpech. La nature de talent de ces deux célébrités chirurgicales était d'ailleurs très-distincte.

M. Lallemand se montra chirurgien éminemment consciencieux. Cependant, avec la plus admirable lucidité, des causes imprévues peuvent amener des effets inattendus, terribles. M. Lallemand, soumis à la loi commune des événements, s'est vu parfois, il faut le dire, surpris ; et dans ces mécomptes ou ces revers que nulle puissance humaine ne saurait empêcher, on le vit, sinon toujours sublime, au moins d'une présence d'esprit toujours prompte à arrêter les conséquences désastreuses de l'accident.

Dans le service, son activité, son zèle, son attention étaient dignes des plus grands éloges. Tout en lui était d'une intelligence supérieure. Son œil vif, plongeant en même temps que sa rapide pensée dans la profondeur des organes, découvrait ce qui était invisible à d'autres. Dans l'enseignement, il avait le tact de toujours laisser dans l'esprit de ses auditeurs des préceptes ineffaçables.

Un entendement méthodique, comme celui que possédait M. le docteur Lallemand, semblait vouloir qu'on le comprît et qu'on y répondît, ce qui n'arriva pas toujours. L'exaltation assez fréquente de son esprit ne favorisa que trop l'envie, cette compagne ordinaire du véritable mérite. Nous ne réfuterons point ce qui a été, sans doute, indiscrètement avancé sur le caractère et certaines particularités de la vie de M. Lallemand. Notre concitoyen, il est vrai, avait conservé quelque chose de cette originalité et de cette exaltation qui constituent un des traits de la physionomie de l'artiste, carrière qu'il avait pensé d'abord embrasser. L'inimitié, jalouse de sa brillante réputation, grossit encore quelques rares écarts de cette nature ardente et facile à surexciter.

En 1823, le gouvernement crut devoir suspendre M. Lallemand de ses fonctions de chirurgien en chef à l'hôpital Saint-Éloi. Le célèbre docteur présenta lui-même sa défense. Les pièces relatives à sa suspension sortirent l'année suivante des presses d'un imprimeur messin, M. C. Lamort, avec cette épigraphe du poète latin¹ : *Resigno quæ dedit, et meâ — Virtute involvo, probam quæ — Pauperiem sine dote quæro*. Cette brochure² fit sensation.

Après plusieurs années passées à Montpellier, la réputation de M. le docteur Lallemand s'étendit au loin. On venait de tous les points du royaume, et même des pays voisins, prendre ses avis. Des princes étrangers avaient en ses lumières une confiance illimitée. En Espagne et en Egypte, le nom du docteur Lallemand était connu et respecté. Mais, chose beaucoup plus précieuse que cette popularité, c'est la bienveillance avec laquelle il laissait venir à lui une foule de malades de la ville, des campagnes et des départements. Chaque jour, un grand nombre de malheureux étaient examinés et opérés par lui. M. Lallemand était constamment dévoué au soulagement de l'indigence souffrante ; il était toujours exact à l'heure de ses consultations gratuites, cette philanthropique institution si répandue chez nos médecins charitables, qui fait le plus d'honneur à la difficile profession à laquelle ils appartiennent, et qui rend les plus grands services à l'humanité. Nous avons entendu des témoins de ses généreuses actions ; par eux, nous avons appris combien de malheureux ont été l'objet de sa sollicitude, de son désintéressement et de sa libéralité.

Parmi les mémoires et les savantes leçons orales sur des sujets si variés, que notre concitoyen a laissés, leçons qui,

¹ Horace, lib. III, od. 23.

² In-8° de IV, 36 pages.

recueillies par ses élèves ou par les rédacteurs des journaux scientifiques, ont produit des pages aussi brillantes que nombreuses, nous ne pouvons passer sous silence son *Traité sur la maladie des voies urinaires*. Ce travail est le fruit de minutieuses et habiles expériences qui attirèrent à Montpellier l'élite des médecins français et étrangers, et qui n'ont pas peu contribué à assurer l'immense réputation de notre savant compatriote. La première partie de cet important ouvrage parut à Paris, en 1825, et fut continuée sous le titre: *Observations sur les maladies des organes génito-urinaires, des rétrécissements de l'urètre et de leur traitement, etc.*

Les maladies se rattachant au système nerveux appelèrent aussi l'attention de M. Lallemand. Ses dispositions testamentaires renferment un legs à l'Académie des sciences, de 50,000 fr., dont la rente servira à récompenser les auteurs des mémoires et des ouvrages sur les moyens d'apporter des remèdes efficaces au soulagement, sinon à l'entière guérison, de ces maladies irritables.

Un grand nombre de Sociétés savantes, nationales et étrangères, se félicitaient de compter dans leur sein M. le docteur Lallemand. Jusque dans ses derniers moments, il entretint, avec la plupart d'entre elles, sa correspondance médicale. La Société de médecine de la Moselle lui avait fait accepter le titre de *membre honoraire*. Il était officier de la Légion-d'honneur, et *membre correspondant* de l'Académie de Metz qui l'avait admis en 1820.

M. le docteur Lallemand ressentait depuis longtemps déjà la première atteinte de la maladie à laquelle il devait succomber. Il résidait à Paris depuis sa nomination à l'Institut, section de la médecine et de la chirurgie, à l'Académie des sciences. Dans ses dernières années, malgré de douloureuses souffrances, il voulut le premier faire connaître au monde savant les recherches de M. Pravaz sur l'emploi du perchlorure de fer contre les anévrismes. Le mal qui

le minait augmentant, il céda aux instances de ses amis qui lui conseillaient de prendre du repos et d'aller dans le Midi. Il était trop tard.... son état ne put s'améliorer sous le ciel méridional de la France..... M. Lallemand est mort à Marseille, le 23 juillet 1854.

Sans aucun doute, M. Lallemand fut l'un des plus grands médecins de notre époque ; il a ouvert à la science du dix-neuvième siècle des horizons vastes et nouveaux. Ses succès ont illustré l'école de Montpellier, noble rivale de la Faculté de Paris.

C'est un nom célèbre à ajouter à la liste nécrologique des Messins qui, par leur savoir et par leurs talents, ont doté notre ville de titres d'honneur et de gloire.

F.-M. CHABERT.



LA BAIGNEUSE.

De l'aurore,
Pâle encore,
Les lueurs,
Fraîches fleurs,
Au ciel brillent,
S'éparpillent,
Et la nuit
Au loin fuit.

Plus rapide,
Dieu pour guide,
Le soleil,
Tout vermeil,
Sur la terre
En prière,
A jeté
Sa clarté.

Les mésanges,
Petits anges
Des buissons,
Des gazons,
Dans la baie
Blanche et gaie,
Vont courant,
Babillant.

Tout bourdonne,
Tout fredonne,
Les oiseaux,
Les ruisseaux.

Et la brise
Folle glisse
A travers
Les bois verts.

Sous le chêne ,
Sous le frêne
Aux toits doux ,
Voyez-vous
La gentille
Jeune fille
Qui , soudain ,
Vole au bain.

Elle arrive
Sur la rive
En chantant ,
Ecartant
La ramure
Qui murmure ,
Chant flottant
Qui platt tant....

Qu'elle est belle!
D'un coup d'alle ,
En passant ,
La baisant ,
Zéphir joue
Et dénoue
Ses cheveux
Onduleux.

La perlette
Rondelette
Qui blanchit ,
Rafratchit
La verdure ,
Est moins pure
Au matin
Que son teint.

Elle danse
Et s'élance
Des flots
Dans les flots.
L'eau bouillonne,
Tourbillonne
Sous sa main
De satin.

Elle nage
Et s'engage
En bravant
Flots et vent.
L'eau sans peine
La ramène ,
Folle encor ,
Près du bord.

Son pied rose,
Frais se pose
Sur la fleur
Dont l'odeur
Renaissante ,
Ravissante ,
Va volant ,
S'exhalant.

Pure image
Du jeune âge
Et des jours
Des amours ,
Où tout passe
Et s'efface
Follement ,
Promptement.

Sa toilette ,
Bientôt faite,
Fredonnant ,
Badinant ,

D'églantines,
D'argentines,
Un bouquet
Au corset....

La baigneuse
Prend, rieuse,
Le chemin
Du moulin
Qui ramène,
Par la plaine,
Au manoir
Vieux et noir.

Edouard CARBAULT.



INSTITUT DES PROVINCES DE FRANCE.

ASSISES SCIENTIFIQUES

TENUES A METZ EN 1854.

SÉANCE DU 11 JUILLET.

PRÉSIDENCE DE M. V. SIMON.

La séance est ouverte à six heures et demie, dans la grande salle de lecture de la Bibliothèque.

MM. Alfred Malherbe, président des assises de 1852, et Georges Boulangé, membres de l'Institut des provinces, prennent place au bureau. M. Boulangé est prié de remplir les fonctions de secrétaire.

Plus de quarante personnes assistent à la séance. On remarque dans la salle : MM. Des Robert, président de la Société d'horticulture de la Moselle; le commandant Soleirol, secrétaire; le commandant Jacquin, maire de Scy; Simon-Nicéville, Puyperoux, Belhomme, jardinier en chef du jardin botanique; Remy, de la Société d'horticulture de la Moselle; Pelte, président du Comice agricole de Metz; Turquand, recteur du collège des jésuites de Metz; Stumpf, P. jésuite; Bach, P. jésuite; Jacquot, vice-président de l'Académie impériale de Metz; de Chastellux, conseiller de préfecture, secrétaire de l'Académie; Auguste Prost, Munier, le comte Van der Straten Ponthoz, Chabert, Dufresnes, conseiller de préfecture; Terquem, Bournier, Eugène Gandar, le docteur Haro, membres de l'Académie impériale de Metz; le docteur Monard, l'abbé Cordonnier, de la Société d'histoire naturelle de la Moselle; Rousseau, éditeur de la *Revue de Metz*; le docteur Legrand, le docteur Arcelin, Jacot, avocat, Abel, avocat, de Lurcy, substitut du procureur général; de Tardif, Gustave Chartener, bibliophile, le docteur Jacquin, Bellieni, Pascal, Foulon, Charles Forestier, Mauduit, etc.

M. Victor Simon expose le but de la réunion et les tendances de l'Institut des provinces, en cherchant à établir entre les sociétés savantes et plus généralement entre tous les hommes d'étude, un lien et surtout une direction dans le travail, qui n'existaient pas jusqu'alors. Les congrès des délégués des sociétés savantes ont déjà produit d'excellents résultats dans ce sens, les assises scientifiques en sont le complément indispensable. M. le président termine en donnant lecture du programme des assises scientifiques de 1854, arrêté par M. de Caumont, directeur de l'Institut.

Correspondance. M. le docteur Haxo, d'Épinal, secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, adresse à la réunion deux de ses ouvrages : 1° *Fécondation artificielle et éclosion des œufs de poissons*; Epinal, 1853; 2° *Guide du pisciculteur*, par le docteur Haxo, d'Épinal; Paris, 1854. Il désigne M. Simon, membre de la Société d'émulation des Vosges, pour la représenter aux assises de Metz.

MM. le baron Emmanuel d'Huart, Puton, de Remiremont, et Alt-mayer, de Saint-Avold, s'excusent de ne pouvoir se rendre aux assises de Metz.

M. le comte Van der Straten Ponthoz dépose sur le bureau deux exemplaires de son tableau synoptique indiquant les origines des maisons de Flandre et d'Alsace, des comtes de Metz et des ducs de Lorraine. M. de Straten indique que les recherches résumées dans ce tableau rappellent des faits intéressants pour l'histoire de Metz. Il relate, en effet, l'extinction des deux derniers comtes de Metz qui s'entretuèrent en 1201, en revenant du tournoi d'Andenne, près de la petite ville de Huy, de laquelle on voit, quelques années après, venir s'établir à Metz la famille des de Heu, qui joua plus tard un rôle si important dans notre histoire locale et dont l'influence servit puissamment au grand acte politique de 1552, qui rendit définitivement à la France la belle province des Trois-Évêchés.

M. Eugène Gandar fait hommage à la réunion de trois brochures relatives aux questions du programme : 1° *De la construction d'une maison des arts à Metz*, Metz 1851; 2° *Notes pour servir à une histoire des arts dans le pays messin (1825-1852)*, Metz 1852; 3° *Notice sur V.-F. Desvignes, fondateur de l'école de musique de Metz*, Metz 1854.

M. le président indique en réponse à la première question du programme : « Quels progrès les sciences physiques et naturelles ont-elles

faits dans la circonscription, en 1853? » que les remarquables travaux de M. Goulier, capitaine du génie, professeur de géodésie à l'école d'application de l'artillerie et du génie, à Metz, et de M. le docteur Eug. Grellois, ont été publiés récemment dans le premier volume de la Statistique du département de la Moselle, sur la géographie historique, mathématique et physique, et sur la météorologie du département de la Moselle ¹.

M. Alfred Malherbe rappelle combien il est regrettable que la place manque pour le développement des collections d'histoire naturelle de la ville de Metz. Néanmoins la collection de conchyliologie s'est accrue par suite de dons et d'achats. Celle des animaux vertébrés a reçu notamment une augmentation assez importante. La collection des reptiles a été l'objet de dons considérables de M. Herpin, pharmacien-major au Val-de-Grâce, à Paris. M. Herpin a envoyé à Metz 80 bocaux contenant environ 350 sujets provenant d'Afrique, dont la majeure partie est encore à déterminer. La Bibliothèque de Metz ne possède malheureusement pas d'ouvrage qui permette de les classer; il faut pour cela aller à Paris.

M. Dégoutin, de Metz, a envoyé, du Paraguay, un boa monstrueux de 7 mètres de longueur, ainsi que d'autres espèces du Brésil.

La suite des mammifères s'est également accrue. La collection d'ornithologie a été augmentée d'environ 300 pièces; celle des colombes a pris un grand développement depuis quelque temps. C'est après celle de Paris la collection la plus importante de France; elle est fort belle et comprend le plus grand nombre des 320 espèces connues. On y remarque surtout celles des îles Marquises que l'on doit à M. Vesco.

Pour les poissons, la place manque complètement.

M. Jacquot ajoute, à ce qu'a dit M. Malherbe, que la collection géologique prendrait immédiatement de plus grandes proportions si elle n'était limitée par le défaut de place. La collection des roches est très-incomplète. M. Jacquot y a cherché en vain des échantillons de ce qui est utilisé par les arts et l'industrie; il a formé cette suite intéressante qu'il eût déjà donnée à la ville si elle avait pu la placer.

¹ *Statistique du département de la Moselle*; ouvrage administratif publié sous la direction de M. le comte de Castellux, conseiller de préfecture, secrétaire de l'Académie impériale de Metz, par décision de M. le comte Malher, préfet. T. I^{er}, in-8° de 598 pages. Metz, typographie de Pallez et Rousseau, éditeurs, 1854.

M. Terquem mentionne les deux importantes collections de fossiles de M. Victor Simon et la sienne. Le département de la Moselle a fourni jusqu'à ce jour plus de 2000 espèces dont un grand nombre sont nouvelles; elles ont été classées et mentionnées par M. Terquem dans le premier volume de la *Statistique de la Moselle*.

M. Malherbe signale la progression croissante du nombre des visiteurs des collections du Musée de la ville, comme un indice que le public prend goût aux sciences naturelles.

M. E. Jacquot, ingénieur des mines, vice-président de l'Académie impériale de Metz, répond à la deuxième question « même question spéciale pour la géologie » qu'il y aurait une prétention non justifiée à présenter le département de la Moselle comme ayant fait faire des progrès à la géologie. La science géologique, proprement dite, n'a fait aucun progrès dans la Moselle, dit M. Jacquot; mais elle y a constaté des faits nouveaux qui méritent d'être signalés.

On a généralement considéré jusqu'à présent, dit M. Jacquot, les accidents géologiques du département de la Moselle comme étant exclusivement la conséquence naturelle du soulèvement de la chaîne des Vosges; il y a lieu de constater, ce qui n'a pas encore été fait jusqu'à ce jour, que cette loi est loin d'être justifiée par l'étude approfondie des diverses couches géologiques qui constituent le sol de la Moselle. Le département de la Moselle a subi, suivant M. Jacquot, l'influence du soulèvement du mont Tonnerre, et par suite du bassin houiller de Sarrebruck; un grand nombre d'accidents du sol, des failles parfaitement accusées, orientées suivant la ligne est, 30 degrés nord, le prouvent de la manière la plus complète. Cette conclusion sera développée dans une des prochaines séances.

M. Jacquot indique en outre, comme un fait intéressant à signaler, la présence de minéraux métalliques répandus avec une certaine profusion dans les terrains qui composent le sous-sol du département; on est étonné, en effet, de rencontrer des corps métalliques, tels que la galène et la blinde, dans des terrains déposés sous les eaux de la mer.

C'est surtout dans le trias que ces minéraux se trouvent avec abondance, ils y sont à quatre niveaux bien distincts.

1° Dans les grès bigarrés, à St-Avold, Falck, Hargarten-aux-Mines, on trouve de la galène ou minerai de plomb, et son dérivé, le carbonate de plomb, ainsi que l'oxide de cuivre et les carbonates verts et bleus. Des gisements importants de plomb argentifère ont été au-

trefois exploités auprès de St-Avold ; de même dans la forêt des Espennes et aux environs de Vaudrevange.

2° On a constaté dans les marnes qui forment la base du muschelkalk, la présence de minéraux métalliques cristallisés, et en particulier de la galène.

3° On a mis au jour, depuis quelque temps, des bancs de dolomie dans les environs de Vaucremont et de Villers-Stoncourt, dans les couches qui forment l'étage supérieur du muschelkalk ou inférieur du keuper. Ces dolomies renferment du plomb ; elles ont un caractère spécial. Outre ces minéraux métalliques, il y a de la blinde, des débris de poissons et de sauriens en grande quantité. Il y a des druses de ces dolomies qui renferment des cristaux de gypse très-remarquables ; ces cristaux sont transparents à Vaucremont et à Stoncourt.

M. Jacquot a vu en Silésie, près de Tamowitz, une mine de plomb ouverte dans des terrains qui doivent être tout-à-fait analogues à ceux de Vaucremont. Les dolomies de cette localité sont géologiquement comparables à celles de Vaucremont, seulement elles renferment de la galène en quantité assez considérable pour être exploitée, tandis qu'il n'en est pas de même à Vaucremont.

4° Dans le keuper, M. Jacquot a signalé, dans les bois de Brett-nach, du minerai de fer en couches, ce sont des carbonates en ovoïdes ; en les cassant on trouve du plomb à l'intérieur.

Voilà donc quatre terrains, quatre niveaux très-différents dans lesquels on trouve des minéraux métalliques cristallisés, de la galène, de la blinde, des carbonates de cuivre, de l'oxide noir de cuivre, ce qui s'explique difficilement dans des terrains déposés par les eaux.

M. Jacquot appelle l'attention sur le gîte de Vaucremont, comme méritant une étude spéciale ; il n'a pas été assez exploré ; on y trouverait certainement des documents fort intéressants à signaler.

M. V. Simon remercie M. Jacquot de ces importantes communications et le prie de vouloir bien faire part à la Société de ses savantes et utiles recherches sur les minerais de fer du département.

M. Jacquot rappelle qu'il a déjà consigné ses travaux dans la *Statistique de la Moselle*, dont le premier volume vient de paraître ; il constate que le département de la Moselle est un des plus riches de France en minerais de fer. Il est de beaucoup le premier des

départements français pour la production du fer; depuis quelques années, il a dépassé très-notablement la Haute-Marne. Il renferme du minerai de fer à six niveaux différents, dont deux sont très-importants.

On trouve d'abord dans le grès des Vosges, dans la partie orientale du département, du minerai hydroxydé, sous forme d'hématite, que l'on rencontre dans des espèces de filons. Ce sont des dépôts très-singuliers que l'on ne saurait, d'une manière absolue, classer dans la catégorie des filons, car ils paraissent former, à l'encontre des filons, des coins dans le grès vosgien. On n'a jamais pu aller les chercher à une grande profondeur; ils vont en s'appauvrissant très-rapidement, ce qui est jusqu'à un certain point contraire à l'idée que l'on se forme de ces espèces de gites. En revanche, ces dépôts affectent en plan des dispositions en lignes droites très-longues, qui ont quelquefois plus de 10 kilomètres, longueur comparable à celle qu'atteignent les plus grands filons du Mexique. Le minerai se présente sous forme de veinules mêlées de sable. Ces gisements ont d'ailleurs peu d'importance dans le département. Le minerai en est bon, mais très-pauvre; il ne rend pas plus de 20 pour 100; son plus grand défaut est son association au quartz. On ne l'exploite qu'à Creutzwald; il a été reconnu également à Althorn et à Roppewiller, dans le pays de Bitche et aux environs de Forbach.

La disposition rectiligne de ces gisements tend à les faire considérer comme des filons, tandis que la forme de coin qu'ils affectent s'oppose à ce mode de classification.

2° On trouve dans le keuper des minerais de fer qui furent exploités autrefois dans les bois de Velving et de Brettnach. Ils sont riches et très-fondants et se retrouvent généralement dans le keuper. M. Jacquot les a signalés partout dans le département; ils lui ont servi comme d'excellents points de repère pour assigner un niveau géologique. Ils sont très-abondants près de Hombourg-sur-Canner; on les remarque en grande quantité dans les fossés du nouveau tracé de la route départementale de la côte de Dalstein. C'est un minerai très-fondant, parce qu'il renferme de la magnésie qui est, dans les hauts-fourneaux, un fondant plus énergique que la chaux; mais il est loin des usines et par suite peu recherché. On y trouve du plomb ainsi que dans celui de Creutzwald.

3° A un autre niveau, on rencontre les œutites du lias. Sur la côte de Saint-Julien-lès-Metz, on a exploité de ces œutites remaniées

par le diluvium, ce qui en rendait l'exploitation très-facile. On y a bientôt renoncé, parce que ces minerais contiennent du soufre et beaucoup de phosphore ; ils constituent plutôt un niveau géologique qu'un niveau industriel.

4° Un peu plus haut, dans le même étage, apparaissent, à la partie tout-à-fait supérieure du lias, les couches qui font la richesse du département de la Moselle. Elles se présentent sur un développement de plus de 100 kilomètres, sur tout le parcours de la falaise jurassique dans le département, et à environ aux deux tiers de la hauteur de la falaise. Les ouvriers mineurs reconnaissent très-facilement leur niveau sans le secours d'aucune connaissance géologique; elles se trouvent invariablement à la rencontre des terrains cultivés, vergers ou vignes, et des bois ou friches qui couvrent les sommets des collines. Cette détermination empirique, qui correspond environ aux deux tiers de la hauteur des collines, est à peu près infaillible.

Ces couches plongent vers l'ouest, elles ont une grande puissance : 2 mètres à Metz, et jusqu'à 25 mètres dans les environs d'Otange. En tenant compte des contours des vallées secondaires dans lesquelles on peut suivre leur affleurement, on trouve que le département de la Moselle possède des quantités de minerais de fer inépuisables, qui sont représentées par des milliards de kilogrammes et suffiraient à la consommation des usines pendant plusieurs milliers d'années ; car sans se préoccuper des exploitations par puits qui pourraient être faites en recherchant ces couches au-delà de leurs points d'affleurement, et ne tenant compte que d'une profondeur moyenne de 5 kilomètres, on arrive, pour un développement de 100 kilomètres, à une surface de couche de 500 kilomètres carrés.

Ce minerai est d'assez bonne qualité ; il ne renferme pas de soufre, mais il est un peu phosphoreux.

5° Viennent ensuite les minerais de fer fort qui se rencontrent sous forme de dépôts, lesquels se sont localisés dans les fentes de l'oolithe. Ils n'appartiennent pas à l'oolithe ; ils forment un dépôt postérieur dans les fissures de l'oolithè. On a trouvé, dans la commune d'Escherange, des dépôts siliceux qui sont associés à ces minerais et qui expliquent parfaitement leur formation : à les voir, on les prendrait pour des incrustations modernes déposées par les eaux de certaines sources.

De même que les minerais précédents sont pour les fourneaux au coke, ceux-ci alimentent les fourneaux au bois. Ils sont exploités

depuis les temps les plus reculés. On a conservé des ordonnances du duc Léopold de Lorraine, qui s'appliquent aux minières de saint-Pancré; elles avaient alors une très-grande réputation pour la fabrication des armes et la clouterie. Longuyon avait une fabrique de canons de fusil fort estimés.

Ces minerais, quoique moins abondants que les premiers, offrent cependant une grande richesse; on a fait à Aumetz des puits de recherche qui permettent d'évaluer la richesse des dépôts; il en est résulté la constatation de ressources très-considérables. Malgré les nombreuses exploitations actuelles, l'épuisement de certaines parties du dépôt avance à peine.

Saint-Pancré est cependant à peu près épuisé. On pourrait même conclure de l'épuisement de la mine de Saint-Pancré, en faisant le calcul de la masse enlevée, à l'encontre des autres gîtes presque intacts, que l'exploitation de ces minières doit remonter à l'antiquité la plus reculée.

On a trouvé dans ces derniers temps, sur les plateaux de l'arrondissement de Briey, au milieu des champs et loin de toute espèce de chemin, des scories de fourneaux au bois que M. Jacquot a analysées et qu'il a trouvées très-riches en fer. Elles sont certainement beaucoup plus riches que les minerais que l'on exploite aujourd'hui; les scories de nos fourneaux ne contiennent qu'une quantité insignifiante de fer. Dans le bois de Butte et près de Bréhain-la-Ville, sur les plateaux, on a constaté la présence de ces scories que M. Jacquot attribue à une fabrication qui doit remonter au commencement de notre ère. Leur position sur les plateaux exclut en effet l'emploi de toute force motrice. On s'établissait alors au milieu des forêts, à portée du combustible et du minerai, on trouvait dans l'argile accompagnant le minerai, la matière nécessaire pour la fabrication des creusets dans lesquels on traitait le minerai. On produisait ainsi, non pas de la fonte, mais directement du fer qui devait donner d'excellentes armes, ce que l'on est autorisé à conclure de la grande richesse des scories qui contiennent encore jusqu'à 64 pour 100 de fer non utilisé.

6° Un grand dépôt diluvien forme une vaste ceinture au pied de la falaise jurassique. On rencontre dans ces dépôts diluviens, des minerais de fer entraînés par les courants diluviens provenant de tous les minerais dont l'existence a été signalée dans la falaise. On y trouve du minerai d'Aumetz roulé; les veinules des grès supra-

liasiques s'y retrouvent à l'état de plaquettes ; elles forment la masse dominante de ces espèces de gîtes.

C'est surtout au nord du département, vers Luxembourg, que ces dépôts diluviens sont considérables. Dans le grand-duché de Luxembourg, ils forment même la richesse minérale du pays. Ces minerais sont, en général, beaucoup moins abondants que les précédents ; ils contiennent du phosphore, quelquefois jusqu'à 7 millièmes ; on a même prétendu y avoir constaté la présence de l'arsenic. M. Jacquot annonce en avoir fait l'analyse avec le plus grand soin, avec M. Langlois, et n'en avoir pas rencontré.

Ainsi, en résumé, le minerai de fer se rencontre dans la Moselle, à six horizons différents, en allant de l'est à l'ouest ; d'où il résulte que l'on ne peut parcourir un seul kilomètre dans le département sans rencontrer du minerai de fer.

On le trouve en effet : 1° dans les grès, comme à Creutzwald ; 2° dans les marnes irisées, comme à Velving et à Brettnach ; 3° dans le lias et les marnes à ovoïdes, à l'état de mauvais minerai, à la vérité, mais néanmoins pouvant à la rigueur être employé si on n'en avait pas d'autre ; 4° le minerai en couche, comme à Hayange, Moyeuve, Ars, etc. ; 5° le minerai de fer fort en dépôts localisés d'Aumetz, Saint-Pancré, Butte, etc. ; 6° enfin, comme surcroît, le diluvium qui a trituré les roches lors du creusement des vallées, et amassé une très-grande quantité de minerai emprunté aux étages précédents.

M. le Président demande à M. Jacquot qu'elle est son opinion sur les blocs isolés des Ardennes, et qui se rencontrent au nord-ouest du département de la Moselle.

M. Jacquot répond à cette question, que ce sont des dépôts siliceux du même âge que les minerais de fer d'Aumetz et de Saint-Pancré. Ces masses siliceuses se sont produites au fond d'entonnoirs, de coupures, comme se produisent aujourd'hui les incrustations calcaires. Les eaux contenant en dissolution de la silice et du carbonate de fer, ont laissé déposer ces deux substances ; les carbonates de fer se sont ensuite décomposés après coup et transformés en hydrates de peroxyde.

On trouve ces masses au milieu des minerais, lesquels présentent toutes les dégradations, depuis le minerai le plus riche jusqu'à ces masses purement siliceuses. Si on en trouve des dépôts à part, c'est que les sources qui les ont déposés ne contenaient pas de

fer; elles ne sont, en un mot, qu'un cas singulier de la formation du minerai de fer. Il y a la plus grande analogie entre ces blocs erratiques et ceux que l'on trouve au fond des entonnoirs des minerais de fer. Ce ne sont donc pas des roches erratiques, ce sont des masses siliceuses formées à la manière du minerai de fer et qui ont été déplacées par des courants diluviens.

M. Monard indique, en réponse à la 3^e question du programme : « même question pour la botanique », que l'herbier attend encore un local convenable. Les produits du jardin botanique viendraient promptement l'augmenter pour les espèces exotiques. Il est complet pour les espèces indigènes, et il y manque peu d'espèces de France. Mais il est à regretter que, faute de dispositions matérielles convenables, il ne puisse être consulté par le public.

M. Monard donne lecture d'une note qui constate l'introduction des plus notables améliorations dans la disposition du jardin botanique de la ville, où tout est aménagé de la manière la plus propre à l'étude (¹).

¹ NOTE DE M. MONARD.

Quand il est demandé :

Quels ont été, dans le cours de 1855, les progrès effectués en histoire naturelle?

Pour la botanique particulièrement, on sent le besoin d'élargir cette question et de la transformer en considérant comme progrès tout ce qui, depuis peu, a été tenté pour ne pas rester dans l'avenir au-dessous de ce qui antérieurement avait existé en faveur de l'histoire naturelle et plus spécialement en faveur de la botanique.

En effet, à Metz, de tout temps, et ailleurs dans le département, la botanique a toujours eu de zélés représentants plus ou moins nombreux suivant les époques, les ressources locales ou les provocations de l'enseignement.

Sans citer aucun nom ni remonter bien avant dans le passé, on peut dire que depuis une exploration de Tournefort dans nos contrées, les traditions ayant pour objet la distinction méthodique des végétaux se sont conservées, et que la science elle-même, dans son ensemble et ses détails, n'a pas cessé de trouver des appréciateurs parmi ces observateurs attentifs, non moins frappés du grand nombre et de la variété des plantes, de l'éclat de leurs fleurs et de la grâce de leurs formes, que des immenses ressources qu'elles procurent à l'homme.

Ce fut sous les inspirations de ces esprits d'élite, préférant aux discussions orageuses et funestes de leur époque l'éloquent tableau de la nature qu'ils savaient comprendre, que, vers la fin du siècle dernier, notre jardin botanique a été fondé pour laisser, sous une autre forme, à la foi son sanctuaire.

Cette œuvre, morale avant tout, cette œuvre d'une sage prévoyance, substituée

M. Belhomme, jardinier en chef du jardin botanique, signale l'introduction dans la culture du jardin, d'un assez grand nombre de plantes qui n'avaient pas encore été cultivées à Metz.

à une œuvre de destruction, a porté ses fruits; et, par un heureux concours de circonstances, l'établissement nouveau devint bientôt un centre d'initiation où l'on vint apprendre qu'il est des jouissances supérieures que ne peut égaler la satisfaction terre à terre des intérêts matériels.

On lui dut des études sérieuses et suivies, et successivement ces riches collections de matériaux qui plus tard, habilement coordonnés, constituèrent la Flore de la Moselle, statistique savante et complète, que bien des départements peuvent encore nous envier, et dans laquelle, pour la première fois, se trouve déposé le germe d'une heureuse application des connaissances géologiques, aux faits non moins importants relatifs à la station des plantes.

A cet ouvrage qui ne peut vieillir, tout en reconnaissant en lui un guide sûr, remplaçant par l'instruction écrite l'observation directe de la nature, on ne peut cependant s'empêcher d'adresser un reproche, et c'est celui d'avoir, comme manuel destiné à en résumer les données, contribué un peu à faire négliger le jardin, qui, sous d'autres influences inutiles à rappeler, perdit insensiblement aussi son caractère scientifique pour prendre celui d'une exploitation abandonnée à l'industrie privée.

Un semblable état de choses ne pouvait durer ni manquer d'éveiller de toutes parts la sollicitude. L'administration municipale, dans la sienne, avec ce sentiment du bien public qui est en elle et la rattache à tout ce qui se distingue par la noblesse de son but, ne tarda pas à y mettre un terme.

Aidée des renseignements que lui fournirent à l'envi, après un examen approfondi, les diverses sociétés scientifiques de Metz, elle entreprit avec confiance la restauration d'un établissement un moment détourné de sa véritable destination.

En cela consiste en réalité le progrès accompli dont la botanique a le plus à se féliciter; et pour en assurer la durée, comme pour en réaliser d'autres, une commission de surveillance discutant les propositions d'un conservateur, et un jardinier en chef exécuteur, ont paru le mécanisme le plus simple auquel il convenait de s'arrêter.

Depuis le commencement des travaux sur place, c'est-à-dire depuis le printemps de l'année dernière seulement, l'école a été retournée de fond en comble et son sol amélioré; le nombre des espèces auxquelles elle se trouvait réduite, de 300 a été porté à 1600. C'est plus d'espèces que n'en comporte le département bien exploré dans toute son étendue; c'est plus en outre qu'il ne s'en rencontre dans un rayon de 94 kilomètres autour de Paris, dans tous les sens.

L'ordre de classification est celui du muséum avec lequel les étrangers et les étudiants peuvent s'être familiarisés davantage. C'est d'ailleurs le plus large, le plus en harmonie avec les publications nouvelles et avec la pensée de spécialiser

Une portion du jardin, qui jusqu'alors n'avait pas encore été utilisée, a été consacrée à la culture des plantes destinées à l'embellissement du jardin public de l'*Esplanade*.

de plus en plus notre jardin par l'admission de préférence des espèces du département, que ne possèdent pas les Flores des autres localités.

Pour les personnes qui ont été à même de rechercher les causes du discrédit en France, surtout d'un grand nombre de jardins botaniques, souvent entrainées à un renouvellement de dépenses au-dessus de leurs ressources annuelles, il y a aussi à signaler une mesure qui ne paraîtra pas sans une certaine importance quand il s'agit de ne rien négliger pour venir en aide aux études botaniques.

Elle résulte de l'adoption, une fois pourvu de tiges surmontées d'écussons à coulisses, d'un système d'étiquettes bien peu coûteux, permettant, quelqu'en soit le nombre, la désignation des plantes à mesure qu'elles paraissent, ou la rectification immédiate des erreurs de nomenclature dès qu'on vient à s'en apercevoir.

Chaque étiquette, ne revenant pas d'après ce système à plus de cinq centimes, se compose d'une feuille d'étain verni placée entre deux verres lattés avec le mastic des vitriers, après l'inscription en encre grasse, ou à la plume en encre ordinaire, des renseignements d'usage, et même au-delà.

Expérience faite, toutes promettent une durée de plusieurs années sans altération. Ce qui les recommande encore, c'est que, promptes et faciles à faire, on n'a plus besoin d'en confier l'exécution à un ouvrier spécial : un jardinier dans ses moments désoccupés, un concierge ordinairement désœuvré, une femme qui aimerait à se rendre utile, un complaisant dans ses loisirs, un détenu enfin dans les prisons, pourraient être chargés de ce soin qui ne demande aucun apprentissage, car c'est dans son genre la répétition des roses façonnées à la minute, multipliées avec profusion et comme par enchantement les jours de grande solennité.

Ainsi, plus de ces lacunes qui déconcertent souvent les visiteurs ; plus d'embarras dans l'application susceptible d'être réglée sans le moindre retard, d'après les besoins du moment ; dépenses modiques qui permettent de se renfermer dans les limites des crédits accordés annuellement.

Mais en dehors de l'école, l'activité et les combinaisons praticables aux études botaniques et horticoles, n'ont pas été moindres.

Les serres ont été réparées et mieux appropriées à leur destination. A leur tour, et proportionnellement à leur étendue, elles ont été enrichies d'un grand nombre d'espèces en se débarrassant de sujets stérilement répétés pour dissimuler une grande pauvreté et remplir des vides occupés désormais par un bon nombre d'espèces rares ou nouvelles dont la culture le plus ordinairement n'est guère possible que dans les établissements publics qui ont pour but l'utile et l'agréable, en multipliant les sources d'instruction.

En résumé, sans trop présumer de ce qui déjà est réalisé, quand toutes les familles indigènes sont largement représentées, quand la plupart de celles qui

M. Simon-Nicéville annonce également avoir à signaler l'introduction dans ses cultures d'environ quarante nouvelles variétés de fruits.

M. Simon regrette que la ville de Metz n'ait pas complété les améliorations qu'elle a introduites dans la direction de son jardin botanique, par la création d'un cours de botanique; c'est une lacune qu'il est à désirer de voir combler le plus tôt possible.

La séance est levée à neuf heures.

Le Secrétaire,
GEORGES BOULANGÉ.



n'ont que des représentants exotiques ne le sont pas moins, quand enfin dans son ensemble et ses détails on peut, dans un espace très-circonscrit, parcourir toute la série du règne végétal, en un mot faire dans une année ce qui serait à peine possible en dix, s'il fallait aller soi-même à la recherche de ce qui se trouve ici méthodiquement rassemblé, on semble suffisamment autorisé à dire qu'actuellement le jardin botanique de Metz est restauré, et si cette restauration en elle-même ne constitue pas encore, dans l'acception du mot, un progrès scientifique, il est permis de croire qu'elle y conduira en le déterminant. Nous le désirons et nous l'espérons.

CHRONIQUE.

L'Académie des inscriptions et belles lettres, dans sa séance publique annuelle tenue le 19 courant, a décerné une mention honorable à M. G. Boulangé, ingénieur, pour ses travaux relatifs aux *antiquités du département de la Moselle*, publiés dans l'*Austrasie*.

Cette nouvelle distinction accordée à l'un de nos collaborateurs, nous confirme une fois de plus dans la pensée que notre publication remplit honorablement les promesses de son programme, et qu'elle justifie les nombreux témoignages de sympathie qu'elle reçoit du public lettré de notre province.

On sait qu'une souscription est ouverte dans la Moselle pour ériger un monument en l'honneur du maréchal Ney, prince de la Moskowa. Nous apprenons avec plaisir que c'est un de nos concitoyens, M. Pètre, qui est chargé de l'exécution de la statue qui doit reproduire les traits du maréchal. L'artiste le représentera au moment où, un fusil à la main, il repousse une attaque de cosaques, à la retraite de Russie. La ressemblance obtenue d'après un tableau de famille confié à M. Pètre, est, dit-on, frappante sur les maquettes que l'artiste a envoyées à la commission du monument, et qui ont déterminé son choix. La statue, coulée en bronze, aura une hauteur de 3 mètres 60 cent. La dépense totale sera de 60,000 francs.

Il s'agit maintenant de trouver à cette œuvre d'art un emplacement convenable. Il est question d'ériger le monument au centre d'un *road-point* qu'on créerait sur la chaussée qui conduit à la porte de la citadelle vis-à-vis le cheval de bronze de Fratin.

Le talent dont M. Pètre a donné les preuves les plus honorables, le désignait au choix de la commission; en nous félicitant de voir l'exécution d'une œuvre de cette importance confiée à un enfant de Metz, nous croyons juste d'ajouter qu'elle ne pouvait être remise en de meilleures mains.

Nous avons eu l'occasion d'admirer à Sierck un tableau dessiné à la plume qui mérite d'être décrit. Au premier abord, le parchemin vélin sur lequel est tracé ce curieux ouvrage, ne montre qu'un très-beau portrait du Christ dont l'expression est saisissante ; les ombres portées, les reliefs, tous les détails du dessin sont indiqués avec énergie et une rare entente des effets linéaires. La ténuité des coups de plumes est inimaginable ; leur ensemble constitue une sorte de *pointillé* dont la délicatesse inouïe produit une remarquable vérité de ton. C'est une œuvre de mérite au point de vue de l'art du dessinateur, et cependant ce tableau n'offre que l'apparence de ce qu'il est en réalité. Là où l'on ne voit qu'un dessin, il y a un chef-d'œuvre d'écriture microscopique ! Quel n'est pas l'étonnement de l'observateur quand, empruntant le secours d'une loupe, il reconnaît dans les traits à la plume, si fins, si déliés, si innombrables, qui forment la barbe, les cheveux et la couronne d'épines, une légende écrite, le récit de la Passion de notre Sauveur. Ainsi, cette image sacrée du Christ, dont le relief est si puissant, déroule en quelque sorte mot par mot, trait par trait, l'histoire de ses douleurs, de son agonie, de sa mort !... L'imagination reste confondue devant un labeur si patient qui a dû user une existence d'homme tout entière, l'existence d'un véritable artiste. Un religieux seul, dont toute la vie, toutes les pensées appartiennent à Dieu, a pu concevoir la pensée d'un tel ouvrage et trouvé le temps de l'accomplir. La légende est écrite en allemand. Le chiffre 1617, tracé sur le tableau, semble indiquer la date de son achèvement. C'est un des ouvrages d'art les plus curieux et les plus rares qui puissent exciter l'intérêt d'un antiquaire. Nous sommes heureux de profiter de l'occasion que nous offre cette publication pour remercier M. Renaud, conseiller général, qui le possède, de la parfaite obligeance avec laquelle il nous a fait voir les richesses de son cabinet et de sa bibliothèque. Nous ne saurions pas plus oublier son Christ légendaire que la courtoisie avec laquelle il nous en a fait les honneurs.

M. Jourdain, directeur du théâtre depuis quatre ans, a obtenu un nouveau privilège pour l'année théâtrale qui va commencer ; nous nous en réjouissons dans l'intérêt de l'art et des plaisirs du public.

Par ce temps de déconfitures à peu près générales des *impressarii* de France et de bien d'autres lieux, M. Jourdain a obtenu un résul-

tat mouï en menant à bien son entreprise durant quatre campagnes successives, et l'on peut dire qu'il a fait un miracle comparable à la trouvaille de l'oiseau bleu couleur du temps, en distribuant chaque année à ses pensionnaires un *prorata* sur lequel ils ne comptaient guère. Car, il faut le dire, presque toutes les entreprises théâtrales sont au régime du prorata, c'est-à-dire que le chiffre des appointements des artistes se présente sous deux aspects ; il y a d'abord le chiffre vrai qu'ils touchent à la fin de chaque mois ; il y a ensuite la part éventuelle qui est en proportion avec ce chiffre et à laquelle il n'ont droit qu'à la fin de l'année, toutes recettes et dépenses compensées.

Malgré ces sages précautions, on peut dire que neuf entreprises théâtrales sur dix sombrent avant la fin de l'année. Voilà où en est l'art dramatique et lyrique en province!... Nous ne rechercherons pas les causes de cet état de choses déplorable ; elles sont nombreuses et poignantes, et il faudrait un volume pour les déduire par leurs tenants et aboutissants. Toutefois, pour nous en tenir aux généralités, l'un des motifs sérieux de la désertion du théâtre par l'élément bourgeois des villes, est le choix du répertoire ordinaire des drames et surtout des vaudevilles, dont les tendances détestables au point de vue social, ou l'allure répulsive sous le rapport moral, indisposent à bon droit les pères de famille et les décident à fuir un plaisir qui est trop souvent un guet-à-pens contre l'honnêteté publique. À Paris, cet inconvénient est moins grave, parce que les théâtres sont classés dans l'opinion, et que quand un spectateur en franchit le seuil il sait parfaitement ce qu'il va entendre et il ne se risque qu'en connaissance de cause. La province, au contraire, forcée en cela comme en bien d'autres choses d'accepter l'omnipotence parisienne, subit les ouvrages de toute provenance ; parmi eux il en est qui s'adressent à une classe d'auditeurs qui n'a pas son équivalent dans le milieu honnête d'une petite ville, et une exhibition de ce genre excite naturellement des répulsions qui ont pour conséquence l'abandon d'un spectacle qui offre de véritables dangers.

Nous pourrions citer aussi, comme l'une des causes de l'indifférence que le public manifeste pour le théâtre, une tendance très-prononcée de la génération présente à s'isoler dans l'ombre du foyer domestique, ou du moins à se contenter des distractions que peut offrir un cercle intime et restreint. Il est peu de maisons maintenant qui n'aient parmi ses habitants un virtuose amateur ; il n'est

presque pas de salons qui ne possèdent un piano et quelques mains prétentieuses pour le tapoter. Ces pianos ne sont pas toujours d'accord, ces mains ne jouent pas toujours en mesure, ces virtuoses ne sont pas de première force, et dans les concerts de famille qu'exécutent ces mains, ces pianos et ces virtuoses, on ne réalise pas à coup sûr l'idéal de l'art... mais qu'importe?... on a fait, on a entendu de la musique, cela dispense de se déranger pour en aller entendre au dehors et payer son plaisir. D'ailleurs, en bonne conscience, parmi l'innombrable phalange des gens qui lâchent à brûle-pourpoint la phrase stéréotypée : « Je ne suis pas musicien, mais j'aime la musique... » en est-il beaucoup qui soient capables de préférer une sonate de Beethoven à un quadrille de Musard?..

La licence des théâtres de Paris, dont ceux de la province dévorent les produits frelatés sous peine de mourir d'inanition, et le goût des jouissances artistiques du huis clos, sont donc deux causes qui nuisent à la prospérité des scènes provinciales... Il en est d'autres encore que nous pourrions indiquer, mais en voilà bien assez sur ce chapitre, et puisque la nouvelle année théâtrale va commencer, souhaitons à M. Jourdain un répertoire moral qui permettra de temps en temps aux pères et aux épouses d'oublier dans une stalle ou dans une loge les délices des sonates de famille!..

L'élément masculin de la compagnie lyrique qui a desservi notre scène l'année dernière, a presque tout entier renouvelé son engagement pour l'année prochaine, très-prochaine. M. Chambon, premier ténor; M. Bessin, première basse; M. Nesmes, seconde basse; M. Fernando, baryton; le troisième ténor enfin, nous reviennent. Le succès qu'ont déjà obtenu ces Messieurs, nous dispense d'exprimer la satisfaction que nous cause la certitude de les retrouver. Plusieurs de ces artistes ont été récemment donner une ou deux représentations au théâtre de Versailles, cette succursale du lyrisme parisien, et l'accueil qu'ils y ont reçu a été plus que bienveillant, il s'est élevé à la hauteur d'une véritable ovation!... Pour ce qui est de la partie féminine des pensionnaires de notre théâtre, pas une des artistes de l'an passé ne figurera sur le programme de cette année. Tous ces oiseaux gazouilleurs ont pris leur volée vers tous les coins de l'horizon; table rase!... Il a fallu que M. Jourdain se mit sérieusement en campagne pour reformer le gracieux bataillon, et il paraît que le recrutement n'a pas été facile. Il est bon de vous dire que les cantatrices sont extrêmement demandées pour le moment sur la place de

Paris. La grande ville est, ne vous en déplaie, en train de fournir des rossignols à tout l'univers. L'engagement exotique surtout donne, que c'est une bénédiction !... Les deux Amériques demandent incessamment des *sujets*; les Antilles se montrent insatiables. Si l'Océanie s'en mêle, c'en est fait de l'art en France, et il n'y a pas de Conservatoires, y compris leurs succursales, qui puissent tenir à cette consommation de larynx français. Et que deviendra la mère-patrie?... Peut-elle lutter contre des Républiques qui font aux cantatrices un pont d'or pour passer l'Atlantique?... Nous ne sommes pas assez riches pour payer nos plaisirs. Aussi, dès à présent, les actions de l'art du chanteur montent à vue d'œil en France. Le point d'orgue est demandé par les deux hémisphères, la roulade est hors de prix. Cependant M. Jourdain a été assez heureux pour obtenir un engagement d'une jeune cantatrice qui craint le mal de mer. Une heure après qu'elle l'eut signé, des envoyés de Venezuela sont peut-être venus lui offrir des sommes fabuleuses pour les suivre par delà l'Océan. Mais elle n'était déjà plus libre, et sa liberté coûte au directeur mille francs par mois, ce qui est déjà fort honnête. On dit aussi du bien du ténor léger et de la forte chanteuse dont les grâces et la jeunesse feront valoir une voix fraîche et sympathique. Mais voilà assez d'indiscrétion comme cela; c'est le 24 ou le 25 septembre que les débuts commenceront, puissent-ils être légers aux artistes, au directeur et au public !...



LES
FRÈRES ENNEMIS,

Épisode des premières guerres de la République.

VII.

L'ÉVENTAIL.

Près d'un an et demi s'est écoulé depuis les événements qui forment la première partie de cette histoire. Nous allons, si le lecteur veut bien le permettre, franchir la frontière de France et faire connaissance avec de nouveaux visages.

Le mois de décembre a chargé de frimats les sombres perspectives de cette Forêt-Noire dont tous les touristes du monde nous ont donné de si poétiques descriptions. Précisément parce que ses mélancoliques grandeurs ont été chantées si souvent, nous nous abstenons d'ajouter nos humbles couleurs aux tableaux sans nombre qui l'ont si minutieusement daguerréotypée. L'occasion était belle, cependant, puisque la suite de ce récit se passe aux environs de cette forêt célèbre, où toutes les muses errantes et cosmopolites sont venues chercher des inspirations; mais je tiens à être agréable à mes lecteurs, ne fût-ce que pour m'avoir suivi jusqu'ici dans le dédale un peu compliqué des aventures dont je leur fais hommage, et je renonce magnanimement, en leur faveur, au droit qu'a tout auteur de placer ses phrases où bon lui semble. Au reste, je suis dans une veine de franchise, et j'ajoute candidement que l'abstention dont je veux me faire un mérite, n'est guère au fond qu'un calcul de coquetterie littéraire, très-avouable à coup sûr.

Dans tout homme qui écrit, il y a deux êtres distincts: l'auteur des œuvres qu'il risque et le lecteur des ouvrages d'autrui. Or, quand je me mets à barbouiller du papier avec préméditation de publication,

je m'efforce toujours de me mettre à la place des amis inconnus qui me feront l'honneur de me lire, c'est-à-dire que j'essaie d'éviter tout ce qui m'ennuierait si j'étais à leur place. Eh bien! j'ai toujours remarqué que les peintures de lieux trop minutieuses désobligeaient généralement les lecteurs et les lectrices en particulier. Cela est douloureux à dire, mais j'ai entendu souvent, non pas des ânes bêtés, non des déshérités par l'intelligence, mais des gens d'esprit, ma foi, des femmes bien douées rejeter dédaigneusement un volume signé d'un nom célèbre, Balzac ou Walter-Scott, en paraphrasant leur geste de cette étrange exclamation :

— Qu'il est ennuyeux avec ses descriptions!...

Empruntez donc à Claude Lorrain sa magique palette pour peindre dignement une riche campagne éclairée par les feux mourants du jour; demandez à Rembrandt ses secrets de clair-obscur pour crayonner un de ces intérieurs où la lueur tremblante d'une lampe et l'ombre mystérieuse d'une alcôve suffisent pour évoquer le démon du drame et le font apparaître dans un milieu digne de lui; initiez-vous à tous les détails des industries de luxe, à tous les raffinements de l'art dans ses applications multiples; sachez les noms de toutes choses, fouillez dans tous les musées, dans tous les baluts, dans tous les cabinets d'antiques, dans tous les greniers poudreux; battez le pavé des rues, faites votre tour d'Europe, passez l'Atlantique; déchiffrez tout, rendez-vous compte de tout, prenez des notes, ayez le génie de l'observation, ne laissez rien passer de ce qui est intéressant, sublime ou horrible; soyez peintre, maçon, figuriste, brocanteur, commissaire-priseur... et, armé de toutes pièces, essayez du genre descriptif, vous assommerez ces messieurs et vous ferez bâiller ces dames!...

Donc, je me trouve parfaitement autorisé à passer sous silence les mérites poétiques, élégiaques et dramatiques de la Forêt-Noire, d'autant que je ne suis ni Balzac, ni Walter-Scott, tant s'en faut... et cette fois tous mes lecteurs seront de mon avis.

Après ça, sous prétexte d'éviter les descriptions, je suis tombé, j'en conviens, dans un défaut contraire et non moins répulsif, celui des digressions inutiles. Que voulez-vous? de deux maux il faut choisir le moindre. La description dont je me suis gardé m'aurait bien pris trois pages, et cette explication n'en absorbe que la moitié. C'est donc tout profit pour le lecteur!

Notre histoire, ai-je dit, recommence au mois de décembre, à la

fin de cette effrayante année 1793 qui a laissé dans l'histoire comme une trainée de sang... Mais nous avons laissé derrière nous cette malheureuse France sur laquelle la révolution déchainait alors ses implacables fureurs. Nous nous trouvons sur cette vieille terre allemande, vierge encore des atteintes du fléau niveleur qui sévissait à ses portes et qui semblait frémir jusque dans ses entrailles au sourd retentissement du couperet national qui décimait la France de saint Louis et de Louis XIV. Cependant la lave bouillonnante du volcan commençait à déborder sur elle, et son territoire avait été envahi à son tour par l'aventureuse audace d'un illustre général qui, appartenant à une race proscrite, paya de sa tête sa victoire et son nom. Le marquis de Custine, par une pointe hardie, avait pénétré au cœur de l'Allemagne et avait offert pour premier trophée les clefs de Mayence conquise, à la république qui devait l'ensevelir dans son triomphe.

Ainsi, la France révolutionnaire, après avoir repoussé l'invasion étrangère, avait à son tour porté ses armes chez ses voisins, et le succès avait couronné cet audacieux effort; mais les revers étaient venus ensuite, et à l'époque où ce récit recommence, c'était une question de savoir si elle conserverait ses conquêtes au-delà du Rhin. Mayence, assiégée, avait dû ouvrir ses portes après une défense héroïque, Landau était bloqué, et le général Hoche combattait dans les Vosges l'armée autrichienne commandée par Wurmser.

Entre Landau et l'immense forêt, dans un pays admirablement accidenté, une voiture conduite par quatre vigoureux chevaux du Mecklembourg suivait une route très-soigneusement entretenue. Ce véhicule mériterait à lui seul une pompeuse description, mais comme je me suis interdit tout écart de ce genre, je me contenterai de signaler son aspect vénérable qui cachait mal ses prétentions à un luxe curieusement suranné. Ses portières jadis dorées, ses panneaux armoriés, les proportions gigantesques de sa carène majestueuse vieillissaient de vingt années au moins son acte de naissance. Il avait dû être, dans ses beaux jours, un de ces carrosses de gala dont les anciennes gravures nous représentent le profil extravagant.

Il était environ onze heures du matin. Un de ces beaux soleils d'hiver, qui font miroiter le givre et affaissent les couches de neige de la plaine, brillait sur la campagne dépouillée. A l'horizon, des nuages floconneux, derniers vestiges du brouillard matinal, s'enfuyaient en tournoyant sous l'effort d'un vent d'est doux et clément. Bientôt l'une

des portières de la voiture s'abattit et vint encadrer une étrange figure de femme, un visage vermillonné, blanchi évidemment, supportant un empanachement de plumes et de poudre, un vrai portrait d'ancêtre; un grand air avec cela, quelque chose dans l'œil, de la noblesse sur le front, la lèvre fine, le nez busqué aristocratiquement. En somme, quarante-cinq hivers s'efforçant de paraître des printemps et estampillés sur une individualité grotesque par bien des côtés, sympathique et digne sous plusieurs points de vue.

Saluons donc, et bien bas, M^{me} la comtesse Wilhelmine de Lieventhal, un peu chanoinesse, un peu cousine de tous les landgraves, électeurs et principaux souverains de la Confédération germanique. M^{me} de Lieventhal n'était pas seule dans l'imposant véhicule, où ses paniers démesurés trouvaient amplement à se caser; elle avait à côté d'elle une jeune fille dont les formes frêles et mignonnes semblaient disparaître derrière les vertugadins de la haute et puissante dame. M^{lle} Amina de Rheinsfeld était tout à la fois la nièce et la pupille de la digne chanoinesse. Née du mariage de la sœur aînée de M^{me} de Lieventhal avec le baron de Rheinsfeld, sa naissance avait coûté la vie à sa mère après une année de mariage, et la dernière Lieventhal, se vouant dès-lors au célibat en faveur de sa nièce qu'elle résolut d'adopter, accepta avec transport la mission de maternité que sa sœur mourante lui avait confiée.

Cette courageuse résolution fut d'autant plus méritoire que M^{lle} de Lieventhal obtenait alors à la cour de Carlsruhe les succès les plus flatteurs, et qu'elle n'avait qu'à choisir entre les nombreux prétendants qui se disputaient sa main. Nulle mieux qu'elle ne savait danser le menuet, et sa révérence était citée comme atteignant à l'idéal de la grâce aristocratique; les mères la donnaient en exemple à leurs filles pour la pose de la tête, le coup de pied en arrière qui repousse la queue de la robe et le dédoublement gracieux de l'éventail au moment opportun. Il faut tout dire, M. le comte de Lieventhal, son père, avait servi en France, où il avait acheté une compagnie dans Royal-Allemand. Avant de quitter le service du roi Louis XV, il avait eu la bonne inspiration de conduire en France et à la cour sa fille préférée, sa chère Wilhelmine, qui avait fait à Versailles un séjour de trois mois. Présentée au roi, admise dans les cercles princiers, elle avait pris ou cru prendre l'air de la cour et était revenue à Carlsruhe en triomphatrice. De ce voyage datait son empire sur tout ce qui l'entourait; ç'avait été la grande affaire, c'était le grand, l'immortel souvenir de sa vie. Elle s'y

reportait avec délices, par la pensée, elle le rappelait avec obstination à qui voulait l'entendre. Ce fut d'abord une douce habitude, ce devint plus tard une manie impérieuse.

Elle était devenue l'oracle des salons, le modèle des grandes dames, je dirais la lionne de la cour si ce nom, outrageusement moderne, pouvait s'appliquer à une majestueuse comtesse du saint empire d'Allemagne. Je dis comtesse, parce que, après son retour au pays natal, le comte de Lieventhal, son père, était mort en lui laissant son blason doré par une fortune princière. Je vous laisse à penser si elle manqua de galants empressés!.. L'aristocratie de tous les cercles du Rhin entreprit en masse de lui faire enfreindre son vœu et de l'enchaîner sous les lois de l'hymen. Mais elle résista courageusement à toutes les épreuves, et peu à peu les soupirants s'éclaircèrent autour d'elle à mesure que les années marquèrent leur empreinte sur ses grâces parisiennes. Je ne répondrais pas d'ailleurs que, même au temps de ses triomphes, elle réalisât positivement le type de l'élégance française qu'elle était venue étudier à sa source la plus auguste. Il est infiniment probable, au contraire, que les mignardises parisiennes entées sur la raideur trans rhénane composaient un ensemble qui, aux cercles de la cour de France, dût souvent faire abriter des sourires de marquises derrière le rempart de nacre des éventails.

Amina de Rheinsfeld est une de ces rêveuses filles de la Germanie dont la mélancolie est tempérée par la simplicité, différente en cela de beaucoup de nos françaises qui se piquent de sentimentalisme, mais qui l'assaisonnent volontiers de grands airs affectés. Le ciel me garde de parler ici en thèse générale, mais on m'accordera que pour beaucoup de nos précieuses, les manières vaporeuses et les soupirs à la lune sont une enseigne, un moyen d'attirer les regards, une étiquette qui promet plus qu'elle ne tient.

Pour Amina, elle levait tout naturellement au ciel ses grands yeux bleus, et s'abandonnait aux vagues rêveries en toute naïveté et sans s'inquiéter si ses entours constataient sa pose et notaient ses frissonnements. C'était, vous le voyez, une charmante fille, sans apprêts, sans mise en scène de coquetterie, en dépit des admonestations de l'élégante chanoinesse qui avait pris à tâche de lui infuser les belles manières et les traditions de l'élégance des cours, dont elle se croyait très-sincèrement le rare dépositaire. Sur ce sujet, sa noble tante ne tarissait pas. C'étaient des conseils sans

fin, des admonestations éternelles que la jeune fille acceptait avec déférence, mais qui jusqu'alors n'avaient porté encore que des fruits médiocres. La pauvre Amina faisait certainement des efforts consciencieux pour satisfaire sa tante, mais soit que le modèle qui lui était offert possédât des grâces inimitables, soit que sa nature franche et prime-sautière ne pût se mouvoir dans le moule guindé où la chanoinesse prétendait l'enfermer, Amina était restée simple, sans être gauche assurément, et n'avait pas mordu encore au beau langage et aux grandes manières des cours, au moins tels que les comprenait et les professait l'imposante héritière des Lieventhal. Du reste, Amina croyait de très-bonne foi aux perfections de sa tante; elle les admirait en conscience, et jamais, en voyant les étalages prétentieux des toilettes transcendantes de la comtesse, en écoutant les tirades à l'eau de rose et parfumées de poudre d'iris qu'elle débitait à ses heures d'inspiration, un sourire réprimé n'avait plissé l'arc gracieux de ses lèvres, lèvres charmantes dont le carmin humide avait des rayonnements lumineux. L'ironie était inconnue à cette âme impressionnable, candide, mais qui, peut-être, avait, pour ce monde décevant, trop de côtés tendres et pas assez de perspectives vraies sur la vie réelle et pratique.

La comtesse de Lieventhal, retranchée dans un silence digne, admirait par la portière ouverte le beau panorama qui se déroulait sous ses yeux. Amina, laissée à elle-même, rêvait doucement, et sur son front un peu bas, mais pur, reposé et rayonnant, on voyait distinctement passer les virginales émotions comme les nuées blanches sur l'azur des jours d'été. Seulement, ce beau front s'était peu à peu incliné sous l'effort de la pensée, et il commençait à s'appuyer sur une main blanche, remarquable par sa finesse, par la forme exquise des doigts se relevant plastiquement aux extrémités, par les ongles arrondis aux tons roses comme l'églantier des haies, par les méplats tout rayonnants d'éclats de nacre.

Mais M^{me} de Lieventhal se retourna en regardant sa nièce, et elle ne put se défendre de jeter les bras au ciel en imprimant à ses traits un air d'étonnement et de douleur indignée impossible à rendre...

La jeune fille, tout entière à ses pensées, ne s'aperçut pas de l'attention dont elle était l'objet.

— Eh! quoi, ma nièce, dit enfin la chanoinesse avec cette lente inclinaison de tête qui accentue un reproche, c'est ainsi que vous

profitez des leçons que me suggère chaque jour, à chaque heure, ma tendresse pour vous?... Dieu merci, nous sommes seules, mais que dirait un étranger s'il voyait une Rheinsfeld, une pupille, une élève de la comtesse de Lieventhal, pliée en deux comme une paysanne sur sa bêche, dans une pose abandonnée qui ferait rougir une petite bourgeoise de Landau ou de Spire?.. Allons, redressez-vous, ma nièce, ne vous laissez pas aller à ces nonchallances de mauvais goût indignes d'une fille bien née. Voyez mon maintien... même chez moi, dans ma chambre à coucher, même dans cette voiture, et loin de tout regard scrutateur, je reste grave, droite, soutenue par le sentiment toujours présent de ma dignité.

— Je vous demande pardon, madame... C'est sans le vouloir... Je pensais... je.....

— Fort bien, ma nièce... mais il faut penser avant tout à être toujours convenable. Il faut surtout ne pas contracter des habitudes de laisser-aller qu'on porte ensuite dans le monde, et qui font à une femme la plus triste des réputations... Songez-y donc!.. Voudriez-vous être accusée de mauvais ton, de façons ignobles, et ne comprenez-vous pas que quand on a le bonheur d'être placée sous la direction d'une personne qui a brillé à la cour de Versailles, on se doit à soi-même de profiter des leçons qu'elle veut bien vous donner, ne fût-ce que pour ne pas faire honte à votre tante qui vous aime et qui voudrait être fière de sa nièce?.

— Ma bonne tante!.. dit l'affectueuse jeune fille que ces tendres paroles émurent jusqu'aux larmes...

Et Amina fit mine de vouloir embrasser la chanoinesse qui se recula vivement.

— Voilà encore, mon enfant, dit-elle, un de ces mouvements qu'il faut savoir réprimer. Ces gros baisers sur la joue, ces élans de tendresse bourgeoise ne sont pas de bonne compagnie, je vous l'ai dit cent fois; on laisse cela aux petites gens chez lesquels l'éducation n'a pas réglé l'essor des sentiments. Chez les personnes de qualité, tout doit être réserve et savoir-vivre. Vous désiriez me donner un témoignage de respect et d'affection... C'est au mieux, Amina... Eh! bien, il fallait me dire: Madame, je serais heureuse de baiser votre main... daignez m'accorder cette faveur. Voilà comme agissent les filles de votre rang.

Et ce disant, la chanoinesse tendait à sa pupille, par un geste d'une noblesse étudiée, sa main que marbraient déjà par places

des nuances légèrement safranées. Sans ajouter un mot, la belle jeune fille se pencha sur cette main vénérable et y mit un baiser où passa son âme.

La route que suivaient nos voyageuses côtoyait en ce moment un ravin escarpé au bas duquel coulait une petite rivière toute débordante alors des eaux automnales, mais qui, dans la chaude saison, ne devait filtrer qu'un filet avare, à en juger du moins par l'escarpement de ses rives et les arbres qu'elle couvrait à la moitié de leur hauteur. Tantôt la déclivité des talus s'adoucissait par endroits et semblait surplomber quelques blocs de rochers à pic, tantôt le cours d'eau mugissait sous une cascade formée par une falaise droite comme un mur. La comtesse considérait l'abîme béant à ses pieds sans sourciller, ne jugeant pas de sa dignité de paraître céder à un vulgaire sentiment de terreur. Pour Amina, elle se rejetait franchement dans le fond de la voiture, se gardant de jeter les yeux sur le gouffre, mais s'efforçant aussi de ne pas laisser voir à l'héroïque chanoinesse les sentiments qui l'agitaient. Mais il était difficile de dérober une impression de ce genre à l'œil attentif de sa tutrice...

— Regardez donc, ma nièce, dit-elle sévèrement, le beau spectacle que nous offre cette onde mugissante dont l'écume baigne ce rocher aigu comme pour lui jeter un défi ou un adieu!.. Est-ce que ces horreurs d'une nature sauvage et grandiose ne parlent pas à votre imagination et à votre cœur? Une Reinsfeld doit être à la hauteur de toutes les grandes émotions de la vie et surtout rester inaccessible aux puéres appréhensions!...

Cela dit, la comtesse, comme pour prêcher d'exemple, se pencha en dehors de la portière et jeta un regard assuré sur la route et sur le torrent. Mais son attention fut bientôt distraite par le bruit des sabots d'un cheval qui s'avancait dans la direction que suivait le noble véhicule. Ce cheval était monté par un cavalier dont la belle prestance et le talent merveilleux à guider son coursier intéressèrent tout d'abord la chanoinesse, amoureuse de toutes les élégances.

Le cheval, lancé au galop, passa à fond de train devant la voiture; mais le cavalier, faisant preuve de courtoisie, se retourna avec une grâce charmante et salua, avec une aisance tout aristocratique, la noble dame qui n'avait pas quitté la portière.

— Voici certainement un homme bien né et qui connaît son monde! dit-elle visiblement charmée des mérites de l'inconnu.

Voyez, ma nièce, avec quelle habileté il conduit son cheval, et combien il y a de noble fierté dans cette tête légèrement inclinée et que fait valoir un élégant chapeau posé dans les bonnes traditions.

— En effet, madame, ce jeune homme me paraît tout à fait bien..

— Plus j'y réfléchis, dit la comtesse rêveuse, plus je suis tentée de conclure que cet inconnu n'est point né de ce côté-ci du Rhin et qu'il a sucé ailleurs le lait du savoir-vivre et de la distinction. Ou je me trompe fort, ou je reconnais dans ce coup de cravache, dans cette manière de piquer de l'éperon, dans mille indices inimitables, ces grandes façons de l'école française que j'ai tant admirées jadis. C'est bien cela, ajouta-t-elle avec enthousiasme, il n'y a qu'un Français qui se penche ainsi sur son coursier, qui le flatte de la main avec cet abandon tout charmant... Il me rappelle Versailles et ces belles allées de la forêt de Satory toutes retentissantes de chevauchées princières, toutes chamarrées de rubans, tout étincelantes de ruissellements d'acier, d'argent et d'or!...

Le cavalier ne se doutait guère qu'il servait de thème à un si pompeux panégyrique. Il semblait du reste se prêter complaisamment à l'examen auquel se livrait la comtesse, car s'il dépassait parfois d'une portée de fusil la berline dont l'allure était plus normale quoique passablement rapide, il se laissait quelquefois distancer par elle, mais sans lever les yeux sur les voyageuses, envers lesquelles d'ailleurs il avait, en chevalier galant, satisfait aux lois de la courtoisie.

Plus que jamais la comtesse était sous les armes, comme bien vous pensez. Jamais son regard n'avait été plus majestueux, jamais le port de sa tête n'avait été empreint de plus de dignité patricienne, jamais, enfin, elle n'avait déployé d'un bras plus arrondi le demi-cercle de son éventail à bergers enrubanés. — Eh! quoi!... dirait-on, un éventail en plein jour, en plein hiver, sur la grand'route?... Je le crois bien, vraiment. L'éventail était pour M^{me} de Lieventhal le meuble indispensable, l'insigne de ses perfections, le sceptre de son trône. Elle ne s'en séparait jamais, il était pour elle ce qu'est l'épée pour le gentilhomme, la pipe pour le paysan d'Allemagne, le stick pour le dandy moderne.

Elle jouait donc de l'éventail avec le parti pris d'être irrésistible et en faisant un appel désespéré à ses souvenirs de la cour de France pour donner d'elle à l'étranger une idée digne de ses mérites. Ces intentions, à vrai dire, étaient à peu près perdues pour le jeune

homme qui suivait sa pensée en suivant son chemin et ne la laissait guère s'égarer autour de lui. Peut-être si, au lieu de la vénérable chanoinesse dont la grâce avait le tort de dater d'un demi-siècle ou approchant, l'inconnu avait vu briller à la portière la juvénile beauté d'Amina, eût-il montré plus d'empressement à offrir ses services ou à présenter ses hommages à ces dames. Ceci, du reste, est une supposition toute gratuite, mais qui n'a rien d'exorbitant puisqu'il s'agit d'un Français jeune, beau et galant.

Un incident inattendu amena le rapprochement que désirait à coup sûr la comtesse, jalouse de montrer ses avantages devant un juge digne d'elle. Elle était, ai-je dit, penchée à la portière; il vint un moment où ayant fermé son éventail, elle appuya nonchalamment son front contre ses faces d'ivoire, non sans lorgner du coin de l'œil le cavalier qui chevauchait à quelques cinquante pas à peine. Tout à coup un violent cahot, causé par une pierre qui barrait la route, fit sauter sur son siège la comtesse qui, saisissant instinctivement les parois de la voiture, lâcha dans l'espace le bel éventail illustré par sa présence à la cour de France. Le joli colifichet rebondit sur les roues et fut lancé, sinon dans le gouffre voisin, du moins sur ses bords en pente abrupte.

Le cavalier, au cri poussé par la comtesse, s'était retourné et aucun détail de cette rapide scène ne lui avait échappé. Il arrêta son cheval, en descendit vivement, attacha la bride à un arbre voisin et se dirigea vers la voiture à pas pressés; il salua gravement, pour la seconde fois, M^{me} de Lieventhal, puis se mit à descendre résolument, quoiqu'avec une circonspection nécessaire, la rampe escarpée du ravin. En vain la comtesse, qui avait compris son intention, le supplia de renoncer à sa téméraire entreprise, en vain elle lui remontra l'imminence du péril qu'il allait courir de gâté de cœur, le courageux jeune homme ne répondit que par un sourire qui voulait dire: Ne craignez rien!... Et il continua sans sourciller sa périlleuse recherche. Plusieurs fois des cailloux, en roulant sous ses pieds, ou des éboulements de terre détrempée faillirent lui faire perdre l'équilibre, et alors il était perdu sans ressources puisqu'il tombait dans une eau ayant pour rives deux murs de granit, mais toujours il trouvait en temps opportun une broussaille à laquelle il se cramponnait, une végétation saxillaire qui arrêta ses pieds ou donnait un point d'appui à ses mains. Enfin il vit briller, suspendu sur l'abîme, le bijou égaré, et après s'en être emparé, il repa-

rut sur la berge avec son trophée, après une ascension moins périlleuse que n'avait été la descente.

L'incarnat de la fierté et de l'enthousiasme brillait sur le front de la digne chanoinesse, toute glorieuse d'avoir pu inspirer un tel exploit.

— Pardonnez-moi, madame, dit l'inconnu avec un sourire respectueux, de vous avoir désobéi, mais j'étais placé dans la triste alternative de manquer aux règles de la courtoisie en ne vous rapportant pas ce frêle objet auquel je sais que les dames tiennent beaucoup, ou de paraître impoli en n'écoutant pas vos ordres et vos prières; mais ces ordres, c'était dans mon intérêt que vous aviez daigné me les donner, et en me décidant à les braver j'ai espéré du moins que je parviendrais à vous faire agréer mes humbles excuses...

— Des excuses, monsieur, dit la chanoinesse rayonnante, des excuses de vous à moi... quand vous venez d'exposer votre vie pour m'être agréable?... Je n'oublierai jamais la conduite chevaleresque dont vous m'avez rendue aujourd'hui le témoin et dont un gentilhomme français seul était capable. La comtesse de Lieventhal vous remercie, monsieur, de ce que vous avez bien voulu faire pour elle!...

Qui pourrait exprimer l'intonation solennelle qui accentua ces paroles?... La comtesse en les prononçant avait grandi de cent coudées. Elle avait enfin devant elle le héros de ses rêves, le type accompli de la galanterie transcendante dont la pensée caressait volontiers son imagination.

L'inconnu se contenta de saluer la chanoinesse, et il allait effectuer sa retraite, lorsque M^{me} de Lieventhal, s'effaçant à dessein, montra sa nièce à l'étranger et lui dit, toujours dans les notes graves et imposantes de la voix...

— J'ai l'honneur de vous présenter, monsieur, M^{lle} Amina de Rheinsfeld, ma nièce chérie, celle qui partage ma solitude, mon espérance dans cette vie.

— Madame la comtesse, dit l'étranger en s'inclinant de nouveau, quand on voit mademoiselle, on comprend la tendresse que vous lui témoignez et l'espoir que vous placez en elle. Je vous rends grâce, mesdames, de l'accueil que vous avez bien voulu faire à un étranger, et comme je ne veux pas interrompre plus longtemps votre voyage, je vous prie de vouloir bien agréer mes plus respectueux hommages...

— Ah! monsieur, vous ne nous quitterez pas ainsi, dit vivement la comtesse, et si une place dans ma voiture...

— Cette offre aimable met le comble aux bontés dont vous daignez m'honorer, madame, mais le meilleur moyen de m'en montrer digne est de ne pas en abuser. Je sollicite seulement de vous la faveur d'être votre chevalier jusqu'au terme de votre voyage, ou du moins jusqu'à la fin de cette journée, en suivant votre voiture et en m'efforçant de vous protéger si je suis assez heureux pour en trouver l'occasion.

— Promettez-moi, du moins, monsieur, de ne pas nous quitter avant que nous ayons pu faire plus ample connaissance. Je tiens à vous prouver l'estime profonde que vous m'inspirez et que mérite votre noble dévouement.

Cela dit, le jeune homme alla retrouver son cheval et, fidèle à sa promesse, galopa pendant quelque temps, en écuyer cavalcadour, auprès de la berline qui emportait les deux nobles dames.

Une demi-heure après, les trois voyageurs s'engageaient dans un bois que le chemin traversait et que bordaient d'épais taillis qui, quoique dépouillés, offraient une masse impénétrable aux regards. Bientôt un bruit inquiétant, ressemblant à un cliquetis d'armes, se fit entendre à peu de distance, et quelques secondes après, des deux côtés du chemin, s'élancèrent des hommes armés qu'on aurait pu prendre pour des voleurs de grand chemin si des lambeaux d'uniforme et des boutons numérotés n'eussent révélé en eux des soldats en embuscade. Les plus agiles se jetèrent à la tête des chevaux, menaçant le cocher de leur fusil s'il faisait un pas de plus, et la voiture s'arrêta subitement.

— Grand Dieu!... les Français!... dit la comtesse terrifiée.

En ce moment, l'étranger, qui se trouvait un peu en arrière, arrivait bride abattue, mais il fut à son tour entouré par les soldats.

Cependant ceux-ci semblaient délibérer entre eux, et des signes d'hésitation se faisaient remarquer dans leur contenance et dans leurs paroles...

— M'est avis, dit un caporal en fronçant le sourcil, que ça pourrait bien être des espions, et la prudence exige qu'ils n'aillent pas plus loin...

— Mais ce sont des dames... dit un jeune conscrit galant; il y en a même une qui... enfin, suffit, un amour, quoi!...

— Des dames et.. un homme... jeune troubadour, reprit le soup-

conneux caporal... et un homme qui m'a l'air de se regimber encore... ajouta-t-il en voyant notre inconnu faire mine de se dégager de l'étreinte des soldats.

— Le caporal a raison Allons, vous autres, dit le sergent à son tour, empoignez-moi ces gens-là... nous verrons après.

En vain le jeune homme essayait de se faire entendre pour demander la liberté des dames, tout en offrant aux soldats de rester leur prisonnier... Déjà ils dételèrent les chevaux de la voiture et intimèrent à la comtesse et à sa nièce, plus mortes que vives, l'ordre de descendre sur la route, lorsque tout à coup la scène changea.

Un officier s'était élancé au milieu des soldats, et d'un geste avait arrêté leurs mouvements ; puis jetant les yeux sur le jeune homme, il avait réprimé à grand'peine un cri prêt à sortir de sa poitrine.

Il donna tout bas au sergent un ordre qui, en un clin-d'œil, fut exécuté. Bientôt il ne resta sur la route que les dames, puis l'officier français et l'inconnu qui s'étaient jetés dans les bras l'un de l'autre.

— Vous, Ludwig!... vous ici!... avec cette épaulette!...

— Plus bas, monsieur le comte, mes soldats pourraient vous entendre... et... et... vous êtes toujours un proscrit!...

M^{me} de Lieventhal avait entendu cet échange de paroles ; elle se tourna rayonnante vers sa nièce :

— Je savais bien qu'il était de race!... dit-elle... héroïque en tout, dans sa galanterie comme dans son dévouement... Ce devait être un gentilhomme!...

Auguste GIRONVAL.



L'administrateur-gérant de l'Austrasie,

A. ROUSSEAU.

Metz, Imp. de Pallez et Rousseau.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

**Charles-Louis-Auguste FOUQUET, duc de BELLEISLE, gouverneur de Metz
et fondateur de l'Académie royale de cette ville.**

XVIII^e SIÈCLE.

—
(suite).

Dans les premières années du XVIII^e siècle, la ville de Metz, malgré toute la sollicitude du bon roi Henri IV et le zèle de l'intendant Turgot, n'était pas relevée complètement de l'état d'anéantissement auquel l'avait réduite le rôle presque exclusif de place forte, qui lui était échu depuis sa réunion à la France. Elle était resserrée dans des limites plus étroites; une partie de ses monuments, de ses abbayes, de ses églises et de ses faubourgs avait été détruite. Sur leur emplacement on n'avait cessé de travailler à la nouvelle enceinte fortifiée, qui devait faire de la fière cité des Messins, vierge du joug étranger, le formidable boulevard de la couronne contre l'Allemagne, du côté de la Meuse et de la Moselle.

L'intérieur de la ville avait encore l'aspect de Metz moyen-âge: la plupart des maisons avaient leurs faites crénelés, les rues n'étaient pas alignées, du centre ne partaient pas ces communications directes et nécessaires entre tous les points; des groupes de masurex existaient dans certains endroits les plus fréquentés et nuisaient à la salubrité publique; plusieurs places n'étaient pas assainies; quelques-unes, dans les

temps de pluie abondante, étaient inabordables. On persévérerait dans le peu de goût qu'on avait anciennement dans la construction des bâtiments. Les architectes étrangers, préposés aux travaux des fortifications, étaient loin de comprendre que la beauté pût se concilier avec le solide et l'utile.

Cette situation appelait de sages réformes. Le comte de Belleisle, qui était animé de cet esprit national et énergique qui a toujours distingué les hommes d'une haute capacité et d'un grand dévouement, résolut de porter toute son activité et de consacrer tout son crédit à faire de Metz une place frontière de premier ordre et une ville industrielle et commerciale. L'antique cité, par ce qu'elle avait été anciennement et par sa position admirable, était digne de ces soins et possédait encore tous les éléments indispensables pour espérer une ère nouvelle de prospérité.

A peine entré dans l'exercice de ses fonctions, M. de Belleisle se fit rendre compte de ce qui avait été entrepris jusqu'alors pour la défense de Metz; il reconnut lui-même les lieux et arrêta aussitôt les plans des projets d'achèvement tels qu'ils avaient été tracés en 1698, par Vauban. Il modifia toutefois les idées du savant ingénieur en tant que le système de défense contrariait l'embellissement de la ville. Car l'estimable gouverneur n'avait rien tant à cœur que de faire contribuer, le plus qu'il était possible, les fortifications et les bâtiments militaires à l'agrément des habitants.

M. de Belleisle rendit ainsi sa mémoire chère aux Messins, qui n'étaient point habitués à de pareilles marques de bienveillance de la part de leur gouverneur, et servit le mieux en même temps les intérêts du royaume par cette politique adroite, en gagnant de plus en plus l'affection de ses administrés à la France, et en leur faisant oublier, par sa modération et par ses bienfaits, jusqu'au dernier souvenir des liens qui avaient autrefois attaché la province au corps germanique. Au lieu d'un maître, Metz avait enfin trouvé un véritable protecteur.

Pour accomplir les magnifiques projets que formait le comte de Belleisle et mettre surtout la circulation intérieure de la ville en harmonie avec l'enceinte des fortifications nouvelles, il lui fallait vaincre bien des répugnances, des susceptibilités délicates et obtenir le concours des différentes autorités supérieures qui commandaient dans le pays. De plus, d'aussi vastes desseins entraînaient des dépenses considérables. L'épuisement des finances pouvaient faire ajourner indéfiniment l'exécution des travaux qui changeaient le plan général de Metz. Heureusement le génie de M. de Belleisle trouva des moyens sûrs de triompher des obstacles. Les impôts sans doute furent nécessairement accrus; mais que de fois, à la suite des guerres si fréquentes à ces époques de luttes ambitieuses entre la France et l'Allemagne, les populations furent-elles surchargées sans recevoir aucune compensation? Sous l'administration de M. de Belleisle, l'argent des Messins fut du moins employé à l'avantage de la ville et à lui rendre cette force importante et cette étendue qu'elle avait perdues à partir de 1552.

M. de Belleisle n'attendit pas qu'il eût été pourvu définitivement du titre de lieutenant-général pour le roi dans la province, pour opérer les changements qu'il méditait dans le double but de fortifier et d'embellir la ville qu'il commandait en chef *par supplément*, selon une locution qui a vieilli. Il sut intéresser à ses projets les habitants eux-mêmes et le bureau des finances de la généralité dont l'adhésion était essentielle à toutes les mesures qu'il adoptait relativement à l'inégalité des terrains, ce bureau ayant dans ses attributions tout ce qui regardait l'alignement des rues.

Une correspondance intelligente et féconde avec le ministère mérita à M. de Belleisle la profonde estime du roi et bientôt une entière approbation des premiers plans et des mémoires qu'il avait produits. Par un sage esprit de conciliation, le gouverneur ramena un parfait accord entre l'autorité militaire et le parlement de Metz. Ces communes dis-

positions entre deux puissances rivales, si longtemps jalouses l'une de l'autre, et qui cependant poursuivaient un même but, eurent l'avantage de réunir leur influence et de ne plus leur inspirer, pendant toute la durée du commandement de M. de Belleisle, d'autre émulation que le bonheur de la cité.

L'ordre et la rapidité des premiers travaux entrepris répondirent à ce que l'on devait attendre du zèle et de l'activité du bienfaisant gouverneur.

En 1728, d'après les conseils de Cormontaigne, fut commencé le *Fort de la Double-Couronne ou Fort-Moselle*, destiné à protéger toute la partie septentrionale de Metz; la ville y communique par le Pont-des-Morts et le Pontiffroy. Le 20 juin, M. de Belleisle posa la première pierre à l'angle droit d'un bastion; on y mit une médaille à son nom et à ses armes. Pendant deux campagnes, vingt bataillons d'infanterie logés dans la plaine du Ban-Saint-Martin et dans les allées du Cours, furent employés au remuement des terres pour ces fortifications, pour l'établissement desquelles l'État fit l'acquisition du plus grand nombre des maisons, jardins, vergers et autres héritages situés au-delà de la grève, entre les deux ponts de la Moselle. Le procès-verbal estimatif fait à cette occasion par ordre de Jean-François de Creil, intendant de la généralité, s'éleva à 79,761 livres. Cette somme fut imposée en trois années sur le pays, en vertu d'un arrêt du conseil du 13 novembre 1731, et ensuite distribuée aux propriétaires, sans intérêts ni indemnité de non-jouissance. Le fort de Moselle fut terminé en 1731; on le nomma aussi la *Ville neuve*. Une triple enceinte, composée de fossés remplis d'eau et de fortifications rasantes, en rend l'approche très-difficile.

C'est par les constructions régulières et intéressantes du fort de la Double-Couronne et par la formation du nouveau quartier qui en dépend, que le comte de Belleisle préluda à l'exécution du plan général des fortifications et des embell-

lissements qui devait faire de notre ville une place toute neuve et fort importante.

M. de Belleisle avait obtenu de Sa Majesté l'autorisation de disposer, en faveur des habitants, des terrains qui n'avaient point été compris dans les fortifications. La même année (1731), il s'empressa de remettre à différents particuliers qui lui en avaient fait la demande, les brevets royaux qui leur abandonnaient ces terrains, à charge par eux d'y construire, dans le plus court délai, des maisons suivant les alignements indiqués. Ces habitations bourgeoises forment la *rue du Fort* ou de *Paris* qui s'étend depuis le bout extérieur du Pont-des-Morts jusqu'à la nouvelle porte de France.

Au mois de mai 1729, en travaillant au fort de la Double-Couronne, on démolit le monument désigné dans les *vieux portraits* de Metz, sous le nom de *Croix-aux-Louve*, ainsi que le large pont qui en était fort proche, sous la chaussée. Ce monument, dans le goût du clocher de la Cathédrale, se voyait à environ cent cinquante pas de l'extrémité du Pont-des-Morts; les pierres de taille qui le formaient ayant été goujonnées en fer et scellées en plomb, il fallut avoir recours à la mine, ce qui en rendit la conservation impossible. M. de Belleisle regretta vivement cette nécessité, car il s'était proposé de faire rétablir la *Croix-aux-Louve* au bout de la principale allée du Cours, tant à cause de la beauté du travail que pour honorer la mémoire de son fondateur, Nicole Louve, d'une famille distinguée du pays, qui l'avait érigée en 1445.

Cette année (1729), le 7 juin, des ouvriers occupés au nivellement du sol au dehors de la porte Saint-Thiébault, rasèrent la crête du *Champ-à-Panne*; en même temps on arracha les vignes et on détruisit les vieilles murailles du vaste enclos, près de cette porte, qui appartenait aux religieux de Saint-Arnould et qui avait fait partie de l'enceinte de l'ancienne abbaye, située *extrà-muros* avant le siège de Metz par Charles-Quint. Ces terrains étaient destinés aux fortifications.

Tout en exécutant des questions d'art militaire d'une solution très-importante, le comte de Belleisle ne cessait de stimuler Messieurs du bureau des finances pour assurer et faciliter la circulation intérieure de la ville. Ils avaient rendu, le 9 juillet 1728, sur ses sollicitations, une ordonnance qui prescrivait l'élargissement des rues *Derrière-le-Palais* et de la *Pierre-Hardie*. Le gouverneur avait entendu profiter sur-le-champ de ces bonnes dispositions; par son ordre, bon nombre de terrassiers et de maçons militaires aidèrent les bourgeois dans ces opérations.

M. de Belleisle était admirablement secondé par le vertueux prélat qui administrait le diocèse. En 1729, Monseigneur l'évêque de Coislin faisait continuer, à ses frais, dans la place du *Champ-à-Seille*, sur les dessins d'Oger, la construction du second corps des casernes qui portent aujourd'hui son nom et qui furent entreprises dans la pieuse pensée de décharger désormais les habitants du logement continu de la garnison.

La plus grande activité présidait à toutes les utiles constructions ou réparations conçues par l'estimable gouverneur. Son dévouement au bien public donnait partout l'impulsion, et sa fermeté triomphait de toutes les volontés opposantes. Chaque année vit s'élever successivement une ou plusieurs œuvres du plus grand prix. Les redoutes, les courtines, les remparts et les forts destinés à compléter le système de défense définitivement adopté, furent créés ou rétablis. Les ponts et les portes de la ville furent restaurés ou élargis; on augmenta le nombre des écluses et des digues. Le noble exemple donné par Monseigneur de Coislin entraîna M. de Belleisle à bâtir d'autres casernes et des hôpitaux. Mais si, d'une part, l'enceinte de Metz allait présenter une application heureuse et complète des principes de l'art, alors en progrès, de fortifier les places, d'autre part la transformation qui se préparait à l'intérieur, grâce au plan général d'alignement tracé qui devait faire disparaître ou au moins

adoucir l'inégalité du terrain , créer de nouvelles places et établir des communications entre tous les points de la ville , promettait des embellissements sérieux et quelque prospérité favorable au commerce et à l'industrie des habitants.

En l'année 1731 , on commença la construction d'un fort sur le penchant du coteau de *Désiremont*, dit de *Belle-Croix* , en souvenir d'une grande croix fort élevée, avec son Christ , qui avait existé en cet endroit et qui , suivant la tradition , aurait été à pareille distance de la ville , à partir de la porte de Sainte-Barbe , que celle du Calvaire à compter de Jérusalem. Des troupes campées dans l'île Chambièrè travaillèrent, dès le printemps, aux terrassements nécessaires à la ligne de fortifications qui couvre toute la partie orientale de la ville , et comprend depuis la porte des Allemands jusqu'à la Moselle. On acheta des terrains pour 979,434 livres. Le fort de *Belle-Croix* a été élevé dans l'emplacement d'un vaste cimetière et sur une portion des jardins et des maisons de campagne qui restaient du *vieux Saint-Julien*, autrefois faubourg de Metz. M. le comte de Bavière, sous les ordres duquel se trouvaient les troupes employées à remuer les terres, et M^{me} la comtesse de Belleisle ont posé la première pierre des ouvrages de fortifications de ce côté.

Pendant que ces travaux militaires s'exécutaient, la ville, de concert avec M. de Belleisle et les commissaires du bureau des finances, achevait de relever la partie basse de la *place de Chambre* jusqu'à la poste aux chevaux , la *rue des Roches* et la *rue de l'Abreuvoir*. En même temps encore la *rue de la Pierre-Hardie* était considérablement écrêtée et baissée, à partir de la porte du palais, au-dessus de l'hôtel-de-ville, jusqu'à la partie basse de la rue de la Pierre-Hardie. Tous ces travaux avaient été entrepris dès l'année 1729. Pour diminuer les frais à la charge de la caisse municipale et accélérer les opérations, la ville et les propriétaires des maisons de ces quartiers partageaient les dépenses. La ville était chargée des enlèvements des terres dans les endroits trop élevés, et

du remblai dans les lieux à exhausser. Les propriétaires supportaient seulement les frais des parties des pavés qui étaient trouvées défectueuses ; les parties des mêmes pavés qui étaient reconnues en bon état , étaient rétablies aux frais de la ville.

La fondation de l'hôpital militaire actuel , au nord-ouest du Fort-Moselle , fut arrêtée en 1732. Jusqu'alors les militaires malades étaient soignés dans une maison vulgairement appelée la *Cornue-Géline*, en l'île Chambière, sur la Moselle, et dans d'autres bâtiments situés *intrà-muros* et appartenant aussi à la ville , particulièrement à l'hôpital *Saint-Jacques* , près du pont de la Grève , sur la Seille. M. de Belleisle avait eu occasion de reconnaître les inconvénients qui résultaient de cette distribution des soldats malades dans divers lieux fort éloignés les uns des autres. D'ailleurs , à chaque guerre ou à chaque mouvement de troupes considérable , les bâtiments affectés à ces services étaient insuffisants.

Pour le soulagement des troupes, la construction de l'hôpital royal et militaire fut poussée avec la plus grande activité ; elle put être entièrement terminée en 1734. Les bâtiments commencent cette belle ligne architecturale qui se développe depuis l'extrémité du Pontiffroy jusqu'au Pont-des-Morts. Ce magnifique hôpital réunit toutes les conditions de salubrité. Il est composé de deux vastes corps de logis adjacents , de forme rectangulaire , traversés par un large canal tiré des eaux supérieures de la Moselle. Les cours intérieures sont plantées d'arbres ; les salles , dans lesquelles circule un air sain et pur , peuvent contenir quinze cents malades.

Dans le même temps fut élevé , aux frais de l'Etat , le corps de caserne avec ses deux pavillons destinés pour le logement du bataillon royal-artillerie , dans la partie du même fort de la Double-Couronne qui avoisine la porte de France.

En mémoire du plan des nouvelles fortifications de Metz , on avait frappé , cette année , une médaille dont voici la des-

cription : Minerve, assise et environnée des principaux attributs de la Prudence et de la Paix, remet au génie de l'Architecture le Plan des nouvelles Fortifications de Metz. En légende : PAX PROVIDA, ce qui signifie une sage prévoyance durant la paix. Cette inscription se lit à l'exergue : METÆ NOVIS OPERIBUS MUNITÆ MDCCXXXII, c'est-à-dire, nouveaux forts ajoutés à la ville de Metz 1732.

Les magistrats civils se préoccupaient, de leur côté, de notables améliorations. Des règlements sévères, successivement rendus, veillèrent à la police des étrangers, à la propreté des différents quartiers; ordonnèrent la suppression de tout ce qui pouvait être préjudiciable aux intérêts et à la commodité des citoyens; prescrivirent la pose de chenaux propres à faciliter l'écoulement des eaux jusque sur le pavé des rues; augmentèrent les tuyaux de conduite qui amenaient les eaux de source dans la ville, qui acquit à cet effet le jardin dit de *Belle-Fontaine*, situé sur le territoire de Scy. Enfin l'édilité, dans tout ce qui était de sa compétence, montrait le plus louable empressement à favoriser l'assainissement de la ville et l'élargissement des rues.

La sollicitude de M. de Belleisle et le zèle de Messieurs de l'hôtel-de-ville ne se ralentirent point.

La rue dite *Derrière-le-Palais*, qui avait été précédemment élargie dans la partie qui avoisine la *place Saint-Jacques*, par la démolition de plusieurs bâtiments adossés au logement des membres du chapitre de la Cathédrale, à l'angle de la rue des Clercs, fut pareillement élargie dans l'autre partie sur les deux côtés, depuis la maison de la ville et le coin de Nexirue jusqu'à l'enfoncement proche de la porte derrière l'évêché et à l'extrémité de la rue aux Ours.

En 1727, une caserne pour l'infanterie avait été construite dans l'ancien ouvrage à corne de Chambière, réuni à l'enceinte de Metz. Le comte de Belleisle ayant reconnu la possibilité de construire une caserne de cavalerie parallèle à cette dernière, il fut procédé, en l'assemblée des trois

ordres du 4 décembre 1732, à l'adjudication des nouveaux travaux. L'entrepreneur se chargea de paver la place entre ces deux casernes. Le tout fut achevé, toisé et reçu le 1^{er} mars 1736. A cette époque on forma la *rue des Fumiers* avec la partie de quelques habitations particulières situées *rue de Franconrue* ou *du Pontiffroy* et achetées avec l'argent des Messins, qui n'avait pas été comprise dans la nouvelle caserne.

Malgré les dépenses considérables mises alors à la charge de la ville, ses magistrats trouvaient moyen de réaliser d'autres acquisitions assez importantes, intéressant spécialement les bourgeois. Les registres des délibérations du conseil de la cité et Baltus¹ nous apprennent que par contrat daté du 10 décembre 1732, l'État vendit à la ville les trois magasins d'artillerie contigus au lieu dit le *Grand-Saulcy*, moyennant 21,383 livres 15 sols 4 deniers. On transféra aussitôt dans ces bâtiments le bureau dit le poids de la laine, auparavant placé dans la rue du Faisan; le bureau du poids de la ville, ci-devant place Saint-Louis, et le grenier à sel loué aux fermiers-généraux pour l'emmagasinement et la distribution; ce grenier existait précédemment dans une maison aboutissant sur les places Saint-Louis et du Quarteau, joignant la rue Royale. Afin de créer quelque ressource, les deux bâtiments où avaient été le poids de la laine et le poids de la ville, et dont on n'avait pas trouvé le emploi, furent aliénés l'année suivante.

L'affection et le vif intérêt que M. de Belleisle portait à la ville de Metz, le suivaient continuellement quelque part qu'il se trouvât. Ayant obtenu un congé du roi pour aller visiter ses terres, il avait emporté avec lui une liasse nombreuse de papiers et de plans relatifs aux fortifications et à l'alignement des rues, pour les méditer. Les trésoriers des finances et les magistrats municipaux entretenaient avec lui

¹ *Annales de Metz*, pages 28 et 29.

leur correspondance, comme s'il eût été présent à Metz. M. d'Arincourt, procureur du roi au bureau des finances, ayant informé avec détails M. de Belleisle de la célérité qu'on mettait à poursuivre ses intentions au sujet de la régularité de plusieurs quartiers, celui-ci s'empressa de répondre par la lettre suivante, dont l'original s'est retrouvé parmi les autographes qui composaient la fameuse collection de M. le comte Emmercy:

« Château de Biszy, 13 décembre 1732.

» Je viens de recevoir, Monsieur¹ votre lettre du 7 par
 » laquelle j'ay veu avec grand plaisir votre attention a tra-
 » uailer au rétablissement des rües de Metz et a y procurer
 » la commodité et les embellissements dont elle peut être
 » susceptible, il n'y a rien de mieux que le jugement que
 » vous vous proposez de faire rendre au bureau des finances
 » pour la démolition de la Croix-d'Or et de la plus grande
 » partie de la boutique qui y est contiguë. Je sçais que feü
 » M. De Metz² dont je regretteray toute ma vie la perte et
 » par rapport a moy comme mon amy particulier et par
 » rapport a la province, qui en receuoit des secours qu'elle
 » ne retrouvera jamais, auoit resolu de faire faire, au plus
 » tost cette demolition, voulant donner l'exemple et concou-
 » rir au bien public, ainsy je pense tout comme vous qu'il
 » ne faut pas perdre un moment a faire rendre le jugement
 » en question et je vous recommande de le faire executer
 » tout de suite avec la plus grande diligence pour preuenir
 » toute espèce de discussion et de difficulté avec le succes-
 » seur qui sera nommé par le Roy a cet eueché. Je vous
 » prie de me donner des nouuelles de tout ce qui sera fait
 » a ce sujet, je concourray de ma part en tout ce qui dépen-
 » dra de moy pour vous appuyer et dans cet art^e et dans tous
 » les autres de même espece, vous sçavez qu'il n'en manque

¹ M. d'Arincourt.

² L'évêque de Coislin, mort le 28 novembre 1732. Il partageait avec M. de Belleisle les sentiments d'une grande affection pour la ville de Metz.

- » pas dans la ville de Metz qui sont tous également pressés.
 » Je suis Monsieur tres parfaitement votre tres humble et
 » tres obeissant serviteur,
 » Signé : FOUQUET DE BELLEISLE. »¹

On conçoit combien un langage aussi conciliant et aussi sympathique du lieutenant-général des armées du roi, commandant dans la province, devait plaire et assurer un prompt succès.

Le maréchal Yves d'Alègre, titulaire du gouvernement de Metz, était décédé à Paris le 9 mars 1733, à l'âge de quatre-vingts ans. Sa Majesté ne tarda pas à signer les lettres de provision qui donnaient définitivement à M. de Belleisle la qualité de gouverneur et de lieutenant-général des villes et des évêchés de Metz et Verdun.

La joie des Messins fut grande. Ils se plurent à rendre à M. de Belleisle tous les honneurs dûs à son rang élevé, et à lui adresser les félicitations les plus affectueuses. Le Parlement s'associa avec sincérité à ces témoignages de profond attachement pour la personne du gouverneur militaire, qui devenait conseiller d'honneur né de cette cour souveraine².

M. de Belleisle était heureux du bien qu'il faisait. Il appréciait le bonheur intérieur de la famille; il avait épousé, en 1729, dame Marie-Casimire-Emmanuel-Thérèse-Geneviève de Béthune, arrière petite-fille de l'illustre Messin le maréchal Fabert femme respectable, citée pour la beauté de son caractère et la bonté de son cœur, et qui fut jusqu'à sa mort le conseil et l'amie de son excellent époux. De ce second mariage était né à Paris, le 27 mars 1732, Louis-Marie Fouquet, comte de Gisors, qu'une destinée fatale, mais glorieuse, devait faire surnommer le *Marcellus messin*.

F.-M. CHABERT.

(La suite prochainement).

¹ M. Emm. Michel a connu cette lettre. (Voir l'*Histoire du Parlement de Metz*; pages 344 et 345).

² La réception de M. de Belleisle eut lieu le 18 mai 1733.

LE CAPITAINE RHEINFELD.



« Tel homme est conduit par ses goûts
» naturels dans le port où tel autre ne
» peut être porté que par les flots de la
» tempête. »

(BRUNNE DE STAEL.)

Pendant plus de quinze ans, les habitants du haut de la rue Saint-Martin ont observé avec un vif sentiment de curiosité deux vieillards inséparables qui achevaient tranquillement leur carrière sous le ciel de Paris. Leurs mœurs un peu singulières étaient connues de tout le monde, mais pour tout le monde leur passé était une énigme. Ils inspiraient beaucoup d'intérêt aux âmes charitables; ils étaient aimés comme d'honnêtes gens bien paisibles, bien serviables et offrant l'exemple de toutes les vertus. On devisait souvent sur le compte de ces deux hommes que les liens du sang n'avaient pas unis, et qui cependant vivaient de la même vie, semblables à deux frères que la Providence eût rapprochés au moment du déclin pour les récompenser.

Ils occupaient ensemble le troisième étage d'une étroite maison de la rue Meslay. Un escalier sombre conduisait à leur appartement qui se composait de trois petites chambres et d'une cuisine, tout cela donnant sur une cour de quelques mètres carrés où la lumière pénétrait comme au fond d'un puits. Dans la pièce principale, on remarquait un grand portrait de Napoléon, gravé vers la fin de l'Empire. Au-dessous de l'image du conquérant, était suspendu un beau fusil d'honneur dont la crosse et les capucines étaient garnies d'argent ciselé. A côté de cette arme, on voyait deux

brevets soigneusement encadrés : l'un émanait de la Grande Chancellerie, l'autre portait la signature du ministre de la guerre; tous deux constataient les exploits d'un brave. Sur une autre partie de la muraille figuraient les *Adieux de Fontainebleau* et le *Retour de l'île d'Elbe*, scènes mémorables mille fois reproduites par le pinceau, par le burin et par la pierre. Plus loin c'était une branche de saule rapportée de Ste-Hélène, une miniature du roi de Rome et quelques estampes représentant des combats glorieux. Tout, dans cette modeste chambre, rappelait les souvenirs de l'épopée impériale, souvenirs que le cœur des vieux soldats conservait jusqu'à la mort.

Tous les jours les deux vieillards sortaient de compagnie et rentraient aux mêmes heures. Après le repas du matin, ils traversaient le boulevard et allaient s'installer dans un café de médiocre apparence où ils trouvaient leurs journaux, leurs dominos et les ressources d'une conversation banale avec les petits rentiers désœuvrés. Quand le temps le permettait, ils se dirigeaient par la rue Bourbon-Villeneuve vers le jardin des Tuileries, et là, pendant des demi-journées, ils restaient assis, presque sans mot dire, suivant des yeux les promeneurs, prenant plaisir aux jeux des enfants et arrêtant parfois leurs regards avec un sentiment de compassion sur leurs contemporains infirmes et décrépits qui venaient demander au soleil cette chaleur douce et vivifiante dont il est si rarement prodigue.

L'un de ces deux hommes était grand; l'expression de son visage était sérieuse et calme. Sa jambe de bois et le ruban de sa boutonnière disaient qu'il avait assisté à des batailles. Les blessures et les fatigues du métier des armes n'avaient pas usé sa vigueur. Il se tenait droit; ses cheveux blancs étaient épais, ses dents étaient belles; il avait une manière de porter la tête qui lui donnait un air de dignité sans affectation, et dans son maintien comme dans sa physionomie, tout annonçait la franchise et la bonté, tout exprimait cette

sécurité intérieure, inappréciable fruit d'une conscience en repos. Ses traits gardaient cependant l'empreinte d'une tristesse profonde. Sa bouche souriait rarement. Il semblait distrait et absorbé quelquefois; et les pensées amères qui traversaient son esprit, les afflictions dont il était préoccupé assombrissaient par moments sa noble figure. Pour ceux qui l'observaient tous les jours, il était clair que ce vieillard, en avançant dans la vie, avait été soumis à quelque rude épreuve; on ne pouvait pénétrer le voile qui dérobaît à toutes les recherches les détails de son existence antérieure, mais on devinait bien que cet honnête homme avait plié sous le poids d'une grande infortune; on devinait qu'au fond de son cœur la lutte n'était pas finie, et que le mouvement du monde, qui console si vite les âmes faibles et lâches, n'avait pas atténué ses souffrances. Le courage dont il avait besoin, il en trouvait la source en lui-même et dans la religion, dans la pureté et dans l'élévation de ses sentiments. Ainsi le jugeait-on.

Il se nommait Jean Rheinfeld. Suisse d'origine, il était entré au service de France dans les dernières années du règne de Louis XVI. Il appartenait au corps qui suivit à Paris, le 6 octobre, le cortège des femmes du peuple. Il était de ceux qui défendirent le roi au 10 août. Echappé au massacre des Tuileries, après avoir assisté dans les rangs inférieurs aux progrès et au triomphe de la révolution, il devint jardinier à Auteuil. Témoin de tous les excès qui déshonorèrent à cette époque notre pays, lui soldat, lui enfant de la liberté, il ne put se résoudre à servir le parti qui appelait alors aux armes tout ce qui pouvait porter un fusil. Dans le fantôme sanglant debout près de l'échafaud, il ne reconnaissait pas le dieu de l'indépendance, le dieu qu'honorait sa patrie. Attaché à la France, mais étranger, Jean Rheinfeld n'éprouvait pas, à la pensée d'une invasion prussienne, les élans de patriotisme qui entraînaient la jeunesse de 1792 aux armées de Kellermann et de Dumouriez. Courbé sur les

plates-bandes de son jardin, maniant la bêche, la serpe ou le râteau, il se retraçait avec colère et dégoût les scènes où il avait vu la majesté du trône insultée, les têtes de ses camarades promenées dans les rues en signe de joie par des furies, les sanctuaires violés, les prêtres massacrés et les gardes du roi eux-mêmes abandonnant leur drapeau au moment du danger. Ces odieux spectacles avaient laissé dans sa mémoire une ineffaçable empreinte, et les nouvelles couleurs substituées à celles de Fontenoy lui paraissaient être plutôt l'emblème de la révolte et du crime qu'un des attributs de la Victoire.

Huit années s'écoulèrent pendant lesquelles Rheinfeld continua de remplir à Auteuil ses humbles fonctions. Mais son existence ne fut pas toujours calme. Il avait cherché un abri contre les agitations républicaines; il vécut, gagnant son pain à la sueur de son front, comme il est prescrit à l'homme; ses sentiments d'honneur furent ignorés, la hache du bourreau l'épargna. Mais pour ceux dont l'égoïsme n'est pas l'unique passion, il est d'autres malheurs que la perte de la santé, de la fortune ou de la vie, il est des souffrances que le matérialisme ne connaît ni n'admet et que le cœur seul comprend et endure. Au fond de la petite maison de campagne confiée à ses soins, l'ancien cent-suisse fut cruellement éprouvé. Bientôt, lorsque nous raconterons son histoire, lorsque nous le montrerons aux prises avec les événements singuliers dans lesquels s'est révélé son caractère, quelques-uns de nos lecteurs partageront certainement, et malgré l'inhabileté du narrateur, l'estime et l'intérêt que Rheinfeld nous inspira dès que nous fûmes instruit des vicissitudes de sa carrière.

Ranimé par le récit des exploits du général Bonaparte, et avide de distractions violentes, le jardinier dit adieu à ses espaliers et à ses massifs de roses; il s'enrôla et se tint prêt à accompagner le Premier Consul au bout du monde. L'ordre de se mettre en route ne se fit pas attendre. C'était encore de

l'autre côté des Alpes qu'allait se décider le sort des empires ; c'était cette chaîne qu'il fallait franchir pour surprendre l'ennemi. Rheinfeld, le fils des pâtres et des chasseurs de l'Unterwalden, amoureux de la nature pittoresque et sauvage, ayant passé son enfance au milieu des rochers ou bien au pied du Mont-Pilate avec les troupeaux, Rheinfeld fut heureux de revoir la cime des monts qu'il avait tant de fois contemplée. Le sac au dos, le fusil sur l'épaule, il s'engagea gaiement dans les chemins périlleux qu'une armée tout entière devait suivre pour arriver au sommet du Saint-Bernard. Il donna l'exemple de l'audace et de l'adresse dans cette expédition difficile, et dès lors il fut distingué par ses chefs. Après la paix d'Amiens, il revint en France, noté comme un soldat d'élite; les instincts guerriers de ses pères s'étaient éveillés en lui; toujours on le voyait infatigable et intrépide. Placé plus tard dans la Garde impériale, il accomplit avec elle tous les hauts faits par lesquels s'illustra cette troupe admirable. Capitaine en 1812, Rheinfeld reçut une balle dans la jambe gauche, à Krasnoï; on le sauva par l'amputation. Transporté à la suite d'une armée battue, il courut encore bien des dangers; mais ses compagnons veillaient sur lui et grâce à leurs efforts il revit sa patrie d'adoption. Il ne mourut qu'en 1840, âgé de près de quatre-vingts ans. Dès 1824, il habitait la rue Meslay.

L'autre vieillard, qui ne quittait jamais le capitaine, se nommait Claude Brulard. Il avait près de six pieds. Son front soucieux, sillonné de rides profondes, était toujours penché vers la terre. L'œil fixe, les bras croisés derrière le dos, il suivait son ami d'un pas presque chancelant. L'esprit et le corps semblaient avoir perdu chez lui toute énergie; l'esprit ne se manifestait qu'à de longs intervalles par des paroles faiblement articulées; le corps se traînait avec peine et s'affaissait à chaque instant sous son propre poids. Et pourtant la vie ne s'éteignait pas dans cette forme humaine; pendant quinze ans elle reparut tous les jours aussi débile et aussi

étrange que la veille , s'acheminant avec effort à travers les rues de la ville, et presque semblable à un squelette vêtu et animé.

S'il est vrai que le visage ou plutôt que la physionomie offre une exacte peinture des dispositions ordinaires de l'âme, s'il est vrai que les traits, le regard et l'attitude représentent aux yeux du passant les émotions intimes, en voyant Brulard accablé sous le fardeau des années, le passant devait se dire : Voilà un coupable. Avec un peu d'expérience, nous cessons de croire à cette révélation extérieure des qualités, des défauts et des vices, car c'est à peine si la fréquentation journalière nous dévoile complètement le cœur de nos amis, et dans l'étude du caractère des hommes, nous rencontrons à chaque instant des méprises. Brulard n'était pas un misérable. Mal protégé, par son éducation première, contre les tentations terribles qui assiègent les hautes intelligences au début et dans le cours des grandes révolutions sociales, il avait peut-être cédé plus d'une fois à de funestes entraînements; peut-être même avait-il sacrifié, à de certains moments, la loi du devoir à la loi de l'intérêt. Mais en lui le fond était honnête, la conscience existait et faisait entendre sa voix au milieu même du tumulte des passions. A l'époque où, de concert avec le capitaine, il se retira définitivement du monde, il était depuis longtemps tourmenté par des regrets amers; une plaie secrète le dévorait, et Rheinfeld seul en avait sondé toute la profondeur. Ces regrets dont nous aurons à chercher la cause mystérieuse, s'ils étaient l'indice d'une chute, étaient aussi la preuve d'une nature généreuse et morale. Les affreux accès du repentir hâtent la vieillesse, ils ébranlent toutes les fibres de l'être, mais ils hâtent aussi la réparation; ils purifient et régénèrent. Et le remords ne se proportionne pas à la faute, mais à la loyauté de celui qui l'a commise. Hélas! tous les jours, en plein soleil, nous heurtons d'immondes personnages dont la face radieuse, l'allure assurée et le ton jovial ne décèlent rien de ce qu'ils

ont fait; et vous, physionomiste, vous allez sans doute leur toucher la main, sur la foi des apparences?

Brulard était né en Bretagne, à Lannion, en 1762. Son père, employé à la perception de l'impôt des *grands et petits devoirs*, ne jouissait pas d'une bonne réputation. Il avait été l'agent de quelques financiers dans une affaire scandaleuse dont le Parlement s'était occupé, et bien qu'il eût été renvoyé absous, son nom n'était pas demeuré sans tache. Il absorbait à lui seul la majeure partie de ses gages et laissait sa famille manquer de tout. Sa femme avait à cœur d'élever et d'instruire Claude; mais la modicité des ressources dont elle disposait, l'obligeait à négliger l'œuvre maternel pour d'autres soins plus urgents encore. Livré souvent à ses propres impulsions, l'enfant grandit sans acquérir les premiers éléments des connaissances essentielles. Il errait avec ses deux sœurs sur les bords de la mer, au lieu de recevoir avec elles les leçons de quelque bon maître. Lorsque l'âge vint de renoncer à l'oisiveté, il s'embarqua à Saint-Malo sur un bateau qui le conduisit au Havre, et de là il partit pour un voyage de long cours sous la surveillance du patron d'un navire de la Nouvelle-Orléans.

C'était en 1780, trois ans avant la fin de la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, et à l'époque même où le marquis de Lafayette partait de France pour annoncer à Washington l'heureuse nouvelle des armements obtenus par Francklin et ordonnés par le cabinet de Versailles. La navigation présentait des difficultés immenses. Les croisières britanniques, dirigées avec une incontestable audace, jetaient la terreur parmi les équipages du commerce, et les convois n'osaient s'avancer sur l'Océan que sous la protection des escadres de la marine royale. Chez quelques-uns cependant, le désir du lucre était plus fort que la crainte. Il y avait tant à bénéficier dans le transport des munitions, que l'Américain Georges Pashney, après plusieurs semaines d'hésitation, se détermina à faire voile vers les Antilles pour attendre là l'oc-

casion de gagner Rhode-Island. Brulard était familiarisé avec la mer; il ne manquait ni d'énergie ni de force; il avait entendu parler de corsaires, de tempêtes et de naufrages depuis le berceau, et partageant avec ardeur les vues de son patron, il affronta sans trouble tous les hasards d'une traversée pénible et dangereuse. Arrivé à destination, il se rendit à Philadelphie. Ce jeune homme ignorant et pauvre était doué d'une rare précocité de jugement, et surtout d'une incomparable patience. Rien ne l'étonnait. Sortant d'un pays paisible et peu préparé aux combats politiques, il tomba tout à coup au milieu d'une nation bouleversée par des querelles intestines plus encore que par les atroces péripéties d'une lutte suprême. Excité par le besoin, par cette impitoyable nécessité qui est quelquefois la mère des vertus, il apprit laborieusement ce que tout être raisonnable doit savoir pour s'élever au-dessus de l'infime condition des serviteurs domestiques.

Alors le nom français était béni sur les rives de la Delaware! Le petit-fils de Saint-Louis avait envoyé son étendard en signe d'alliance aux soldats de l'Union, et six mille des nôtres, par une combinaison pleine de grandeur, venaient soutenir la cause de l'indépendance loin de la terre natale. Il suffisait de se reconnaître le compatriote de Rochambeau et de La Luzerne pour trouver aide et appui, pour avoir place au foyer des Insurgents.

D'après une loi récente provoquée par le discrédit du papier-monnaie, les Etats particuliers devaient fournir en nature les provisions de l'armée. Brulard se mit au service d'une compagnie de soumissionnaires. Il resta dans cette situation jusqu'à la paix, suivant les troupes dans leurs marches, essayant avec elles des revers, célébrant comme elles les succès décisifs des défenseurs du Congrès. Lancé à vingt ans sur un pareil terrain, il était inévitable qu'il conservât le goût des aventures. Il y a, semble-t-il, dans les incertitudes, les surprises et les tentatives hardies, un charme irrésis-

tible que ne sauraient effacer ni rompre les avantages les plus recherchés de la vie sédentaire. L'imagination de quelques hommes, sans cesse agitée, sans cesse séduite par un mirage changeant, poursuit je ne sais quelles chimères; elle se nourrit d'espérances vaines et, plus inconstante encore qu'ambitieuse, elle se détourne du but aussitôt qu'elle pourrait l'atteindre, comme si elle craignait le repos. De 1783 à 1791, Brulard entreprit bien des choses; il essaya de plusieurs professions, et se dégoûta promptement de tout ce qui entravait l'essor de ses idées. L'astreindre à des occupations régulières, c'eût été le condamner au marasme; il avait besoin de liberté, et préférait tous les tourments d'une existence vagabonde aux jouissances certaines, mais prosaïques, que l'on trouve dans les rangs de la société. Cette disposition d'esprit, commune à des hommes de principes et de mérite divers, mène plus souvent à la misère qu'à la gloire; hostile aux exigences du monde, elle nous fait du monde un ennemi qu'il faut dominer sous peine d'en être bientôt la victime, et le génie lui-même ne sort pas toujours victorieux de ce genre de conflits.

A la fin du dernier siècle, dans les deux continents, le désordre régnait sur une assez vaste étendue de pays pour donner carrière aux plus grands esprits et aux plus bizarres. Dégoûté de l'Amérique, Claude revint en France. Il avait près de trente ans; son jugement droit et son ardeur au travail n'avaient point assuré son avenir, car l'imagination une fois maîtresse d'un homme, absorbe ses facultés; tout en les développant, elle les use à son service. Il s'était pourtant formé un petit pécule, et il ne retomba pas à la charge de ses parents dont la situation était plus précaire que jamais, puisque la place qui les faisait vivre avait été supprimée au commencement de la révolution. Cette disgrâce infligée à sa famille, et les excès commis dans le royaume par la populace firent naître dans l'âme de Brulard un ressentiment profond contre les instigateurs des troubles. Le jour

où le tocsin sonna dans les villages de la Vendée, il courut se joindre aux paysans soulevés pour la défense du culte et des traditions provinciales. Comprenant les droits individuels à la manière américaine, il ne pouvait admettre que le joug de fer d'une assemblée parisienne pesât sans résistance sur les populations des bords de la Loire ou de la Vilaine, et il ne déposa les armes qu'à la pacification, alors que les combattants décimés laissèrent négocier en leur nom.

A ce moment la France s'élevait au plus haut degré de puissance parmi les nations. Délivrée du Directoire par un coup de maître, elle se rasseyait enfin, et le pouvoir consulaire, plein du désir de sauvegarder au moins la paix intérieure, offrait aux chouans la ressource des emplois publics. Ce système de conciliation pratiqué assez souvent avec sincérité et avec succès par les gouvernements nouveaux, permit à Brulard de recommencer, en qualité d'employé de l'administration de la guerre, le genre de vie qu'il avait menée à l'armée de Washington vingt ans auparavant. Des circonstances graves l'obligèrent à quitter ses fonctions qu'il remplissait avec zèle sous Daru, au camp de Boulogne. A la Restauration il reprit du service, mais pour peu de temps, et ce fut en 1825 qu'il vint s'établir à côté de Rheinfeld, dans le petit logement de la rue Meslay, où il mourut en 1841, à soixante et dix-neuf ans.

Une fille d'une quarantaine d'années dirigeait, en 1840, le modeste ménage des deux vieillards, et par des soins et un art infinis elle parvenait en quelque sorte à faire régner l'aisance dans une demeure à la porte de laquelle la misère avait frappé. Grâce à elle, le capitaine et son ami ne manquaient pas du nécessaire, et leur revenu très-restreint suffisait à tout. Dans le voisinage on admirait la conduite de cette fille; on s'interrogeait sur les causes de son dévouement sans bornes, et chez les fournisseurs elle était elle-même questionnée fréquemment, on cherchait à surprendre une partie de son secret, mais ses réponses déjouaient tou-

jours les tentatives des curieux du quartier. On ne pouvait rien savoir, et le commérage, cette misérable plaie, allait son train, tantôt forgeant des contes lugubres, tantôt inventant des façons de légendes, tantôt répandant des récits où s'exerçait l'imagination libertine des piliers de cabaret.

Les propos importuns ne changeaient rien aux allures des deux compagnons, et la fidèle ménagère ne prenait pas garde au langage indiscret des bourgeois. Généreuse créature ! Tout ce qui ne concernait pas le bonheur de ses maîtres la touchait peu. Assujettie par sa conscience à l'accomplissement des devoirs qu'elle s'était imposés, elle savait se complaire dans cette quiétude angélique qui naît d'une entière abnégation.

Mais pourquoi se taisait-elle ? Pourquoi Brulard et Rheinfeld ne parlaient-ils point de leurs souvenirs, se refusant ainsi la jouissance la plus habituelle aux gens de leur âge ? Pourquoi cet isolement et ce silence ?

Ces trois personnes s'étaient rencontrées et réunies à la suite d'événements tragiques. Nous consacrerons au récit de ces événements quelques pages de ce recueil.

Mais quelle fantaisie nous pousse à chercher le drame dans le passé ! Le drame est devant nous ; nos yeux le fuient, il les poursuit ; nos yeux se ferment accablés de fatigue, il nous apparaît en songe. N'est-ce pas assez ?...

Quelquefois les émotions factices puisées dans l'histoire des morts ont l'heureux pouvoir d'adoucir les émotions réelles imposées aux vivants.

L. E. DE CHASTELLUX.

(La suite à la prochaine Livraison).



INSTITUT DES PROVINCES.

ASSISES SCIENTIFIQUES

TENUES A METZ EN 1854.

SÉANCE DU 12 JUILLET.

PRÉSIDENCE DE M. V. SIMON.

MM. Alfred Malherbe et G. Boulangé, secrétaire, membres de l'Institut des provinces, prennent place au bureau.

Le nombre des personnes présentes est assez considérable pour que la grande salle de la Bibliothèque ait peine à les contenir; quoique dans l'impossibilité de signaler tous les noms, nous pouvons ajouter les suivants à la liste de la première séance: **MM.** le docteur Félix Maréchal, le colonel Gosselin, Le Joindre, ingénieur en chef de la Moselle, et Emile Bouchotte, membres de l'Académie impériale de Metz; Chenot, vérificateur des douanes; Woïrhaye, président de chambre; Pierre Grand, conseiller à la Cour; le P. Binet, jésuite; Jacob, avocat; A. Migette, peintre; le baron de Tschudy; Catillion, P. jésuite; Pascal; Simon-Favier, membre administrateur de la Société d'histoire naturelle; Mesny; l'abbé Bastien; Goulier, capitaine du génie, professeur de géodésie à l'École d'application, etc., etc.

La séance est ouverte à 6 heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Correspondance. — M. Liénard, président de la Société philomatique de Verdun, s'excuse de ne pouvoir se rendre à la réunion. M. l'abbé Périn, curé d'Ancy, prie également la Société d'agréer ses excuses.

M. Chabert fait hommage à la réunion de plusieurs brochures:

1^o *Etudes biographiques sur Pierre Joly, procureur-général à Metz et Pays-Messin;*

2° *Tablettes chronologiques du département de la Moselle, 1^{re} partie;*

3° *Notice sur Thiébault Louve, 24^{me} abbé du monastère de St-Clément de Metz;*

4° *Lettres d'anoblissement de Philippe de Vigneulles, petit-fils du chroniqueur messin;*

5° *Notice sur la trouvaille de Kerling-lès-Sierck (1853);*

6° *Notes numismatiques.*

M. Belhomme donne de nouveaux détails sur les améliorations apportées par lui au Jardin botanique. On peut y trouver maintenant tous les éléments désirables pour l'étude de la botanique. On a disposé dans la partie basse du jardin plusieurs plates-bandes offrant l'une la suite des plantes médicinales, l'autre les plantes économiques utiles à importer dans le département; une troisième est destinée à la collection des essences forestières exotiques et indigènes dont la culture mérite d'être propagée. Une quatrième se fait remarquer par la culture spéciale du genre *carex*; elle présente toutes les espèces du département et même plusieurs espèces exotiques, de manière à offrir un champ très-vaste à l'étude de ce genre intéressant.

Les plates-bandes faisant face aux serres sont entièrement occupées pour la multiplication des plantes annuelles et bisannuelles pour le service du jardin public de l'*Esplanade*. Les parties hautes, c'est-à-dire les terrains faisant face au pourtour de l'Orangerie, autrefois en gazon, sont disposées en plates-bandes rectilignes réservées à la culture de plantes vivaces destinées à être réparties sur les promenades publiques.

M. Belhomme cite comme plantes d'introduction récente et méritant d'être signalées : le *lathyrus platiphylas* et l'*aralia edulis* de la Chine, plantes fourragères pouvant donner dans l'avenir quelques résultats dans le département; l'*urtica angustifolia* de la Sibérie, plante textile pouvant également être utile comme plante de grande culture. Le seigle vivace de la Calabre a été également nouvellement introduit.

On a joint à l'école une collection de toutes les variétés nouvelles de pois, haricots, maïs.

La serre chaude offre parmi les plantes nouvelles : le vanillier, *vanilla aromatica*; le cacaotier, *theobroma cacao*; le bois de Surinam, *quassis amara*; l'*ipécacuanha*, *cephalis ipécacuanha*; le veti-

ver, *andropogon squarrosus* ; le patchouli, *pagostemos patchouli* ; une collection d'orchidées ; on y remarque les genres *sthanopea*, *erica*, *dardrobinea*, *epidendrum*, *cattleya*, *bletia*, *phajus*, *maxillaria*, etc. ; l'*areca rubra* comme palmier. Dans les plantes aquatiques, le fameux *nymphaea lotus* des Egyptiens et l'*hydrocleis humboldtii* du fleuve des Amazones. Quelques fougères, telles que celles *gymnogramma*, *bleckuum*, *pleris*, etc.

Le bassin faisant face à la serre possède comme plantes remarquables, le nénuphar odorant de l'Amérique du Nord, le nénuphar nain de la Louisiane et le nénuphar nain des Vosges, avec la valisnère en spirale du Rhône.

Comme plantes de pleine terre et d'ornement, on distinguera : le lin à grandes fleurs d'Afrique, le *plagius grandiflorus*, également du nord de l'Afrique, et le *leucanthemum lacustre* du midi de l'Europe, ainsi que quelques plantes pyrennéennes et californiennes de nouvelle introduction. Pour compléter cette liste, on devra y ajouter l'igname du Japon qui promet dans l'avenir d'excellents résultats comme plante économique.

M. des Robert, président de la Société d'horticulture de la Moselle, annonce qu'il y a lieu de constater que l'horticulture a fait un progrès sensible depuis quelques années dans le département ; un grand nombre de plantes et d'arbustes nouveaux ont été introduits. Le cours de taille des arbres fait à Metz par le savant professeur d'arboriculture, M. Du Breuil, a développé un grand zèle chez les jardiniers ; les vignes, les pêchers, les arbres fruitiers en général, sont taillés d'après les procédés recommandés par M. Du Breuil. Un assez grand nombre de jardiniers se sont fait inscrire depuis lors sur la liste des membres de la Société d'horticulture ; ils fournissent à la Société des notes fort intéressantes qui ont amené à créer un journal de la Société d'horticulture, son bulletin étant jugé insuffisant. Le goût des jardins a fait en outre un progrès très-notable chez les propriétaires ; on fait venir à grands frais des dessinateurs de jardins. M. le comte de Choulot est venu en tracer plusieurs. M. Kleinholtz, que nous avons sous la main, a également fourni d'excellents dessins pour un très-grand nombre. Le goût des fleurs se propage d'une manière très-remarquable ; les serruriers constructeurs de serres, Pantz surtout, ne peuvent pas suffire aux commandes ; on en vient même à créer des jardins d'hiver. M. Domange en a fait établir un fort remarquable dans sa propriété de Queuleu.

La Société d'horticulture reçoit même journellement des communications importantes relatives à des faits qui seraient plus spécialement du domaine de l'agriculture. C'est à des travaux de cette nature que l'on doit la connaissance aujourd'hui générale de l'importance de planter plus tôt la pomme de terre et de l'efficacité du seringuage de la fleur de soufre contre la maladie de la vigne.

M. Remy-Georges, pépiniériste à Metz, rappelle qu'il y a bien peu de temps encore, on ne rencontrait dans les pépinières de Metz, comme partout ailleurs pour les plantations des parcs et jardins, qu'une collection très-restreinte d'arbres résineux, tandis que cette suite était très-considérable en serre; qu'il n'en est plus de même aujourd'hui, et que la collection en pleine terre s'est enrichie d'un grand nombre d'espèces qui, élevées jusqu'alors en pots et en serre, se retrouvent actuellement dans ses pépinières. Il cite dans ce nombre : l'abies pinsapo, l'abies morinda (sapin de Smith), l'abies Douglasii (sapin de Douglas), l'abies webbiana (sapin à cônes pourpres), l'abies Pindrow (sapin à feuilles dentées) l'abies nordmanniana, l'abies cephalonica, l'abies nigra americana (sapinette noire d'Amérique) greffée avec beaucoup de soin sur l'abies picea. M. Remy ne pense pas qu'on puisse la rencontrer dans les environs de Paris aussi belle, aussi bien formée et aussi vigoureuse qu'à Metz. Il nomme également le pinus bancksiana et le pinus strobus dicksonii (pin pleureur).

Ces dix variétés de conifères sont propagées avec succès par la greffe herbacée perfectionnée dite à la Tschudy; elles sont devenues très-rustiques puisque toutes ont résisté au froid de l'hiver dernier, par suite de la greffe sur des sujets acclimatés, tandis que les pieds-mères ont considérablement souffert.

Il est à remarquer que par ce moyen de multiplication on obtient un beau sujet en 3 ans, tandis qu'élevé franc de pied, il lui faut beaucoup de soins journaliers, des terres préparées et un emplacement convenable, et que de plus, après 6, 7 et même 8 ans, on n'a que des sujets chétifs que l'on ne peut comparer à ceux élevés par la greffe en herbe au bout de 2 ans.

Cette greffe a donc fait, dit M. Remy, des progrès très-importants dans nos pépinières depuis quelques années. C'est dans la Moselle qu'elle fut appliquée pour la première fois, de 1815 à 1820; c'est encore dans la Moselle qu'on a persévéré dans son application et que l'on est arrivé à obtenir les résultats qui viennent d'être signa-

lés. M. Remy ne doute pas qu'avec le concours bienveillant de l'Institut des provinces on n'obtienne par la suite des progrès plus importants encore.

M. Remy a également obtenu de semis faits en 1845, le *Thuja occidentalis pyramidatus*, conifère très-intéressant par son port et qui mérite d'être plus connu qu'il ne l'a été jusqu'à présent. On rappelle également, comme méritant d'être signalée, la culture des orchidées qui a pris un assez grand développement dans la Moselle, notamment dans les serres de M. Dorr, à Jussy. M. Abel constate qu'aux yeux d'un grand nombre d'amateurs étrangers le département de la Moselle a la réputation d'offrir la plus belle collection d'orchidées.

M. Simon-Nicéville signale d'immenses progrès dans l'introduction des arbres fruitiers depuis 1820. Les abricotiers, qui n'offraient alors que 20 variétés, en comptent aujourd'hui plus de 45. Les cerisiers, qui n'en avaient que 39, en ont actuellement 139. Les fraisiers nouveaux sont très-nombreux. Le framboisier offre aussi de nombreuses variétés nouvelles. On compte plus de 100 variétés de groseillers anglais. Le nombre des variétés de pêchers s'est accru de 17 à 127. Celui des pommiers de 66 à 262. Les pruniers qui, en 1820, ne comptaient que 56 variétés, figurent aujourd'hui sur le catalogue de M. Simon avec le nombre de 186. Les poiriers avaient 105 variétés, on en possède aujourd'hui 939¹.

¹ Note de M. Simon-Nicéville.

Abricotiers.

En 1820, il y avait 21 variétés.

En 1834, il y a 45 variétés.

Dernières variétés mises au commerce.

- Abricotier Mongamet.
- pêche d'Oulin.
- Pourret.
- Beaugé.
- Viard.
- de Sarlus.
- Canino grasso.

Cerisiers.

En 1820, il y avait 39 variétés.

En 1834, il y a 139 variétés.

Dernières variétés mises au commerce : 16 à la livre.

- Bigarreau délicieux.
- Bigarreau monstrueux de Mezel.
- Grosse noire tardive.
- Griotte très-tardive.
- Augustine de Vigny.
- Du val Saint-Lambert.
- Tonpie (Henard).
- Planchoury.
- De Spa.
- Dona Maria.
- Merveille de septembre.

Fraisiers.

Très-nombreux et fort beaux.

- Mamouth.
- Princesse royale.
- Du Chill.
- Comte de Paris.

On doit à M. le colonel Bouchotte l'introduction d'une vingtaine de variétés de châtaigniers magnifiques.

M. Abel constate que l'on doit également à M. le colonel Bouchotte l'invention d'un outil dit *coupe-sève* qui a l'avantage de hâter la

Comtesse de Marnes.
Athlète.
Belle de Machetaux.
Cremona
Des quatre saisons nouvelles.
Prince Albert.
Triomphe de Liège.
Williams
Victoria.

Framboisiers.

Nous citerons les nouveautés suivantes :

A très-gros fruits noirs.
Anglais nouveau gros fruit.
Falstorff, gros fruit.
Merveille, 4 saisons, fruit rouge.
— fruit blanc.
— nain.

Queen Victoria.
Superbe d'Angleterre.

Groscillers anglais.

Plus de 100 variétés remarquables.

Groscillers à grappes.

Variétés de grand mérite :

Cerise.
Cerise de Tours.
Fertile (Bertin).
Hâtive (Bertin).
De Palneau.
Red courrant.
Queen Victoria.
Sans pépin.
La Versaillaise.
White courante.

Pêchers.

En 1820, il y avait 17 variétés.

En 1854, il y a 87 variétés.

Dernières variétés livrées au commerce :

Brugnon chavrière.
— monstrueux.

Ferrière.
Béguine de Termonde.
Léopold premier.
Raymackers.
Janssens.
Belle moussense.
Reine des vergers.
Belle de Fontenay.
Desse hâtive.
Pucelle de Malines.

Pommiers.

En 1820, il y avait 66 variétés.

En 1854, il y a 262 variétés.

Voici les plus remarquables :

A fleur en cloche.
Alexandre.
Belle Dubois.
Belle du Havre.
Belle Joséphine.
Cadeau du général.
De Boutigny.
De Cantorbéry.
De Saint-Sauveur.
d'Eve.
Margille.
Reinette blanche d'Espagne.
— grise du Canada.
— Bonaparte.
— de Madère.
— Trantemberg.
— de Vignan.
— Reine des Reinettes.
— très-tardive.

Parmentier.
Lelieur.
Beaulieu.
Transparente de Zurich.

Poiriers.

En 1820, l'on cultivait 103 variétés.

En 1854, 939 variétés.

Voici les variétés qu'il faudrait répandre le plus :

Adèle de St-Denis.

maturité du fruit. M. Bouchotte a eu le mérite de l'application, au moyen d'un outil de son invention, d'un principe déjà émis, à la vérité, mais non encore appliqué.

M. Simon-Nicéville dit qu'il se plait à rappeler que c'est à

Arbre courbé.
 Belle Angevine (à cuire).
 Beauvalot.
 Belle épine Dumas.
 Duc de Bordeaux.
 Belle de Bruxelles.
 Belle de Flandre.
 Bergamotte Esperen.
 Bergamotte de Pentecôte.
 Beurré Capiomont.
 — d'Amaulès.
 — d'Aremberg.
 — de Mérode.
 — de Rancé.
 — d'Hardempont.
 — Diel.
 — Audusson.
 — Bretonneau.
 — Davis.
 — Sterckmam.
 — de Luçon.
 — Superfin.
 — Van Mons.
 Bezy de St-Vast.
 Bon chrétien Napoléon.
 — Turc.
 — Williams.
 Calbasse Royale.
 Catinka Esperen.
 Colmar d'Aremberg.
 — Nelis.
 Coloma.
 Comte Lamy.
 de Curé.
 Dary.
 de Spælberg.
 Délice Van Mons.
 — de Jodaigne.
 — d'Hardempont.
 Deux sœurs.
 Doyenné de fais.
 — d'hiver.
 — Goubault.
 — Sieulle.

Duchesse d'Angoulême.
 Duchesse de Mars.
 Figue.
 Fleur de neige.
 Frédéric de Wurtemberg.
 Gagné à Heuse.
 Louise bonne d'Avranches.
 Passe Colmar.
 Passa tutti.
 Précoce Goubault.
 St-Lézin (à cuire).
 Suzette de Bavay.
 Triomphe de Jodaigne.
 Colmar des Invalides.
 Elisa d'Heyst.
 Fondante de Maline.
 Joséphine de Maline.
 Ne plus meuris.
 St-Jean-Baptiste.
 Simon Bouvier.
 Tarquin des Pyrénées.
 Van Mons Léon Leclerc.
 Vingt Mars.
 Triomphe de la pomologie.
 Spina Carpi.
 Docteur Gall.

Variétés nouvelles.

1848. Abbé Edouard (Bivort).
 1851. — Mongin —
 1847. Alexandre —
 1844. — Lambré —
 1844. Alexandrine Heis —
 1842. Belle Julie (Van Mons).
 1844. Bouvier Bourguemestre (Bouv.)
 1847. Bergamotte Heimbouurg (Bivort).
 1846. Beurré Bennert —
 1846. — Berckman —
 1844. — Citron —
 1848. — Clairgeau —
 1847. — Antoinette —
 1848. Léopold 1^{er} —
 1844. Louis Grégoire (Grégoire).
 1844. Lucien Leclerc (Van Mons).

MM. Dufour et Huot, conseillers à la cour de Metz, que l'on doit l'introduction dans la Moselle des nouvelles variétés d'arbres fruitiers; que ce n'est qu'à la suite de leur louable initiative que le commerce les a suivis dans cette voie. Constatons, à notre tour, qu'il est actuellement à Metz à la hauteur de toutes les exigences.

M. Terquem fournit d'intéressants détails sur les listes paléontologiques qu'il a publiées dans la *Statistique de la Moselle*. Cette paléontologie stratigraphique donne des listes de fossiles propres à chaque division du terrain, et il est assez difficile, dit M. Terquem, d'en tirer un enseignement pour les rapports et les différences qui doivent distinguer chaque formation ou chaque assise.

Ces rapports et ces différences sont établis sur ces principes généraux : 1° Aucune espèce ne passe d'une formation dans une autre; 2° une espèce peut caractériser une assise ou une couche quelle que soit son épaisseur; 3° ces deux principes ne sont pas applicables aux genres qui peuvent en totalité ou en partie passer d'une formation dans une autre; 4° il y a cependant des genres qui sont propres à certaines assises et ne se reproduisent pas dans les autres.

Ces considérations ont permis de réduire la paléontologie de la Moselle en trois tableaux synoptiques.

Le premier présente le nombre réel des genres en indiquant seulement leur passage d'une formation dans une autre; il donne en résultat la présence de 192 genres dans les flore et faune fossiles.

Le deuxième tableau donne l'indication des genres avec leur passage et établit ainsi le nombre réel des genres dans chaque formation; il en résulte pour :

		Plantes.	Mollusques.	Vertébrés.
Houille.....	14 genres.	>	0	0
Grès bigarré.....	14 "	0	>	>

1846. Madame Ducar (Esperen).
 1843. — Durieux (Bivort).
 1848. — Elisa —
 1851. Marie Parent —
 1845. Monseigneur Affre —
 1844. Notaire Minot (Van Mons).
 1849. Parfum de rose (Bivort).
 1847. Pie IX —
 1848. Prince Albert —

1848. Prince de Joinville (Bivort).
 1846. Princesse Charlotte (Esperen).
 1831. Professeur Du Breuil.
 1845. Reine Victoria (Bivort).
 1840. Retour de Rome (Van Mons).
 1848. Rockeby (Bivort).
 1848. Willermoz —
 1843. Zéphirin (Grégoire).

Muschelkalk	27 genres.	Plantes.	Mollusques.	Vertébrés.
Marnes irisées.....	1 »	»	0	0
Lias.....	109 »	»	»	»
Oolithe.....	112 »	0	»	»
Diluvium	3 »	0	0	»
Alluvion.....	8 »	0	»	»
Total.....	288			

Le troisième tableau traite des espèces propres à chaque formation et donne en somme :

Houille.....	53 espèces.	Plantes.	0	0
Grès bigarré.....	22 »	0	Mollusques.	Vertébrés.
Muschelkalk	51 »	»	»	»
Marnes irisées.....	1 »	1	0	0
Lias.....	429 »	»	»	»
Oolithe.....	370 »	0	»	»
Diluvium	5 »	0	0	»
Alluvion.....	8 »	0	»	»
Total.....	910 Espèces.			

Cet ensemble suffirait déjà pour démontrer que le département de la Moselle est un des plus riches de la France pour les produits paléontologiques, si la statistique ne produisait encore pour chaque formation une certaine quantité de fossiles nouveaux et inédits dont la somme dépasse 600 espèces. Ces fossiles présentent des éléments d'étude entièrement nouveaux, aussi intéressants pour la paléontologie que pour la zoologie.

Déjà un genre nouveau a surgi pour quelques fossiles des environs de Thionville ; déjà plusieurs mémoires sont venus élucider quelques faits douteux de malacologie ; en un mot, dit M. Terquem, la Moselle offre d'immenses richesses sous le rapport de l'étude des fossiles, et les recherches déjà faites lui assignent une place importante eu égard aux nombreux échantillons recueillis et classés.

MM. Pelte et Jacquot, ayant sollicité le renvoi à la prochaine séance des communications qui leur ont été demandées sur les première, deuxième et quatrième questions du programme, l'ordre du jour appelle la sixième question : « *Quels ont été, en 1853, les progrès de l'archéologie et des études historiques dans la circonscription ?* »

Personne ne prenant la parole sur cette question, M. Van der

Straten demande à M. Boulangé de vouloir bien communiquer à la réunion les résultats de ses nombreuses explorations archéologiques dans le département.

M. Boulangé prie la Société de l'excuser de n'avoir encore rien de précis à lui rapporter ; aucune partie de son travail n'étant encore terminée, il ne comptait pas prendre la parole sur cette question. Il a parcouru le département dans tous les sens, mais sans suite, recueillant précieusement les notes et les dessins de tout ce qu'il rencontrait d'intéressant au point de vue archéologique. Ce n'est que depuis un an, dit M. Boulangé, que M. le Préfet de la Moselle l'ayant chargé de la rédaction d'une statistique monumentale du département, il a entrepris un travail d'ensemble distribué par arrondissement et par canton. Un questionnaire très-simple, mais assez complet, a été rédigé et envoyé à tous les maires du département ; il n'y en a plus que 90 qui n'aient pas encore répondu. Ces réponses, dépouillées avec soin, permettent de tracer un itinéraire de visite des communes, et surtout d'appeler l'attention sur ce qu'il y a lieu de voir et de dessiner dans chaque village. Sans ce travail préparatoire, on courrait risque de laisser derrière soi bien des choses intéressantes à enregistrer et à décrire ; car souvent dans un village, dont l'église toute moderne ferait reculer l'archéologue, on trouvera un vase sacré remarquable, une vieille tombe oubliée, une cloche très-ancienne dont la légende mérite d'être recueillie, quelquefois des documents historiques précieux enfouis dans un vieux registre de baptêmes, relégué au fond d'une armoire de la sacristie. Il ne suffit même pas de se rendre dans une commune et de s'enquérir là de ce qui mérite d'être signalé, on serait souvent bien mal renseigné ; tandis que les réponses écrites, rédigées le plus souvent en collaboration de tous les archéologues du village, ne laissent rien oublier. Ce questionnaire a été conçu non pas en vue d'obtenir une description de ce que l'on désire décrire sans le voir, mais uniquement en vue de savoir ce qu'il faut visiter. Il a produit les meilleurs résultats et pourrait même déjà permettre de faire un premier travail qui ne serait pas sans intérêt et beaucoup plus complet que tout ce qui a été produit jusqu'à présent.

M. Boulangé indique n'avoir encore visité, village par village, que sept cantons ; il a commencé par les points les plus éloignés de Metz, et pendant une absence d'un mois entier, il a scruté notamment les intéressantes forêts du pays de Bitche, où il a eu la satisfaction de

signaler de véritables richesses archéologiques. Ces premières excursions, jointes à celles entreprises depuis plusieurs années, ont déjà permis de recueillir une série de documents dont l'ensemble forme un tout on ne peut plus intéressant et surtout satisfaisant pour l'archéologue, car elles constatent qu'ils nous reste encore beaucoup et que l'on a beaucoup moins détruit qu'on le pense. Mais il est temps de se hâter, quelques années encore et bien des richesses auraient disparu.

L'époque celtique nous a laissé, dans les forêts de Bitche, deux monuments intéressants : Un menhir, le Breidenstein, pierre levée de près de 5 mètres de hauteur, plantée sur le faite qui sépare les versants du Rhin et de la Sarre, sur laquelle le catholicisme est venu planter l'étendard de la croix et sculpter les figures des douze apôtres; puis, à peu de distance, sur le même faite, le Dreipiterstein, ou pierre des trois Pierre, servant autrefois de limite aux territoires des ducs de Lorraine et de Hanaw et du comte de Nassaw.

L'époque gallo-romaine a semé le département de la Moselle de débris que l'on retrouve dans toutes les directions. Signalons, en premier ordre, le bas-relief sculpté sur le rocher de la forêt de Lemberg, dont l'importance ne le cède en rien aux sculptures du Donon, richesse archéologique complètement ignorée et dont l'existence n'a été révélée que par suite des explorations faites en vue de la rédaction de la *Statistique de la Moselle*; la voie romaine et la belle pierre tombale du Nass-Wald, dans le canton de Volmunster; les tumuli et la voie romaine de Walschbronn; les antiquités de Baslieux, de Lexy, de Cutry, etc.; le sol de Metz formé d'une épaisseur de 5 mètres de ruines.

Le département de la Moselle est sillonné de voies romaines, et le sol est jonché de débris gallo-romains; mais il est à remarquer que ces substructions, si faciles à reconnaître dans nos campagnes, ne composent jamais une agglomération d'habitations serrées les unes contre les autres, comme les maisons de nos villages actuels. Chaque résidence, chaque ferme était séparée de la plus voisine d'une distance de plusieurs hectomètres. M. Boulangé a toujours constaté cette disposition, notamment sur le territoire de la commune de Bambiderstroff, où, parmi les nombreuses substructions gallo-romaines, il a pu recueillir quelques débris de ces belles poteries moulées en terre rouge à surface lisse. Il a également remarqué que la tuile à rebord peut être assez généralement considérée comme un

indice gallo-romain, attendu que presque partout où on remarque ces tuileaux, on a trouvé des monnaies romaines.

A partir de l'époque de la domination romaine, qui nous a transmis de si magnifiques débris à Jouy et à Metz, jusqu'à l'époque romane du XI^e et même du XII^e siècle, on ne trouve rien ; les constructions se ressentaient évidemment de la barbarie des temps, dont les seuls spécimens nous sont transmis par les monnaies. Leurs types sauvages fournissent d'ailleurs une explication suffisante à cette pénurie de monuments. Mais au commencement du XII^e siècle apparaît saint Bernard, et une foule d'églises romanes surgissent de toutes parts. Il nous en reste encore quelques-unes assez remarquables à Mont-Saint-Martin, à Baronville, à Thicourt, à Morlange, à Mairy, etc. Elles se distinguent par la pureté de leur style.

Le XIII^e siècle a produit de charmantes églises parmi lesquelles nous citerons, en dehors de Metz, en première ligne, Sainte-Agathe de Longuion, église de la transition de toutes pièces, avec ses fonts baptismaux, ses trois autels de pierre sur colonnettes romanes, ses crédences ; la belle petite église de Viviers, Aube, Waville avec ses peintures murales ; Gorze, etc.

Le XIV^e siècle a vu s'élever notre cathédrale, continuée ensuite pendant près de deux siècles, dans un style tellement pur, qu'il faut être archéologue et architecte pour analyser et reconnaître les sutures des diverses époques qu'il ne faut chercher que dans l'exécution des détails. Nous lui devons aussi l'église de Bouzonville, bâtie en 1345 par Gutzon de Wiskirch, abbé de Bouzonville.

Le XV^e siècle a été fécond dans la Moselle : il nous a laissé un grand nombre d'églises parmi lesquelles nous pourrions citer Saint-Marcel de Zetting et la majeure partie de celles des environs de Metz. Il a vu se transformer également toutes nos églises en maisons-fortes. Cette modification nécessitée par les pilleries continuelles des bandes d'*escorcheurs* et autres non moins redoutables, auxquelles la position géographique de notre contrée, située entre la France et l'Allemagne, nous mettait constamment en butte, devint générale vers la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècle. La nef et le chœur furent exhaussés d'un étage dans lequel on se retirait aux approches de l'ennemi, après avoir réuni dans la nef tout ce que l'on avait de plus précieux. C'est ainsi que nous retrouvons encore fréquemment un puits dans quelques-unes de nos églises ; un four, des cheminées dans les étages supérieurs. Le couronnement de la nef et du chœur

était crénelé et souvent la couverture était en terrasse, la tour devenait le donjon. Une inscription en lettres gothiques, gravée sur l'une des poutres du clocher de l'église de Baslieux, dans l'arrondissement de Briey, rappelle cette destination : « *Anno Dni 1525, Israël* » *venit in hoc pago et regnavit hic anis 50 q. tempore pugnavit* » *contra adversarios hujus Ecclesiae.* » Cet Israël qui combattait à la tête des paroissiens, était le curé de Baslieux. La tradition rapporte de lui une série de traits qui prouvent combien la mémoire de ce pasteur-capitaine est vénérée dans le pays. M. Boulangé cite d'une manière spéciale, comme type d'église fortifiée, celle de Saint-Pierrevillers, près d'Arrancy dans la Meuse ; l'abside est à cinq pans, sur la face de chacun desquels vient saillir un moucharabys ; cette disposition donne au monument un aspect tout particulier.

L'architecture monastique, dit M. Boulangé, nous a malheureusement laissé bien peu de chose : Saint-Pierremont, Jæstemont, Villers-Bettlach, Rettel, Sturzelbronn, ont été détruits. La tourmente de 1793 a tout nivelé, et avant elle la guerre de trente ans avait déjà causé bien des désastres. Nous n'avons retrouvé que des débris mutilés, quelques écussons, des cercueils en pierre à Saint-Pierremont ; à Villers-Bettlach, de charmants chapiteaux du XIII^e siècle, provenant du cloître, un beau pupitre en bois sculpté du XVII^e siècle, les écuries voûtées des fermes du couvent ; à Sturzelbronn, moins encore. Néanmoins, l'archéologue religieux ne visitera pas sans émotion ces diverses localités ; surtout à Villers-Bettlach et à Sturzelbronn, le paysage est resté le même, quoique la main dévastatrice de l'homme n'y ait accumulé que des ruines.

L'architecture militaire nous a transmis de beaux restes ; citons d'abord le château de Mensberg, siège de la puissante famille de Sierck qui a fourni à Trèves un archevêque dont nous retrouvons le blason sur le donjon presque intact du château. Toute la partie architecturale de la construction rappelle le XV^e siècle ; les ruines des châteaux de Preische, de Roussy ; les fortifications de Rodemack, qui présentent encore un spécimen complet de la fortification du XV^e siècle, dont nous retrouvons encore tant de types si pittoresques sur les bords du Rhin et dans toute l'Allemagne. Les châteaux de Louvigny et d'Ancerville, également du XV^e siècle ; le donjon de Fermont du XIII^e siècle ; les châteaux de la renaissance de Consla-Grandville et de Hombourg-sur-Canner, tous deux encore intacts. Celui de La Granville a surtout conservé une cheminée monumentale

on ne peut plus remarquable, qui décore la grande salle d'honneur du château. Ajoutons encore à la nomenclature des châteaux de la renaissance, le nom de celui de Freistroff, reconstruit en 1545, et dont les tourelles de la cour intérieure méritent d'être signalées. Dans l'arrondissement de Sarreguemines, nous retrouvons les ruines du Schlosberg auprès de Forbach, de Frauenberg, de Walschbronn, puis les nids d'aigle greffés sur les roches dénudées de l'échine des montagnes du pays de Bitche, de Rodenkœpfel, de Valdeck, de Falkenstein, de Armsberg et de Ramstein. Toutes ces ruines accusent en général le XV^e siècle comme époque de la construction, quoique la disposition de l'ensemble permette quelquefois de leur assigner une date beaucoup plus ancienne. Celles de Valdeck, de Falskenstein, de Armsberg et de Ramstein sont intéressantes à visiter, tant au point de vue de l'effet si pittoresque de l'ensemble que de l'étude des mœurs du moyen-âge. Une ruine, sur laquelle le positivisme du XIX^e siècle est venu s'implanter avec ses mares à canards et ses fumiers, inspire toujours des regrets; mais il n'en est plus de même, dit M. Boulangé, lorsque l'œuvre des générations passées semble n'avoir été aux prises qu'avec le temps; c'est ce qui a lieu pour les ruines du pays de Bitche.

L'architecture civile a produit à Metz de véritables chefs-d'œuvre. M. Aug. Prost s'occupe des recherches historiques qui s'y rattachent, et nous devons à M. Migette d'excellents dessins qui leur survivront.

M. Abel signale deux découvertes archéologiques intéressantes pour l'étude des voies romaines qui sillonnent notre province. La première consiste dans la reconnaissance d'un tronçon de la voie romaine de Rheims à Metz, mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin. On peut la suivre, dit M. Abel, depuis Mars-la-Tour jusqu'aux Géniveaux qu'elle contourne pour entrer dans la vallée du Rupt-de-Longeau, en passant sur la colline qui domine le village de Rozérieulles. M. Bompard ayant fait creuser sur une longueur de plus de 40 mètres et une profondeur moyenne de 2 mètres, dans sa propriété de Rozérieulles, sur le versant de la colline, a retrouvé un tronçon de cette voie formée de blocailles bien agrégées, composées de pierres blanches superposées par couches entremêlées de gravois, avec les mêmes dispositions que M. Abel a déjà constatées sur la voie romaine qui traverse la forêt de Boust, connue dans le pays sous le nom de *Kem*. La tranchée opérée n'ayant qu'une largeur d'un mètre, n'a pu indiquer la largeur de la chaussée qui peut être de trois mètres; mais ce

qui a surtout frappé M. Abel, c'est la direction de cette route. Comme la pente est assez rapide, la voie décrit une courbe très-douce et vient en se repliant sur elle-même se diriger vers Lessy. M. Abel indique avoir suivi une direction rectiligne vers Lessy à partir de cette voie; il a été conduit par la vallée vers les hauteurs de Lorry, où il a pu constater l'existence d'une ancienne route près de laquelle on voit des tuiles à rebord, et que les paysans appellent les uns le Vieux Chemin, les autres le Chemin des Romains. Comme il est à remarquer que personne n'a jamais rencontré, aux environs de Metz, de traces de voie romaine sur la rive gauche de la Moselle, si ce n'est à Woippy, ne serait-on pas fondé à conclure, dit M. Abel, que la voie romaine qui passait à Verdun était la même que celle qui reliait Metz à Trèves en passant par Woippy, Amnéville, Boust, Dalheim? Elles se seraient jointes derrière le mont Saint-Quentin, à la hauteur de Woippy.

La seconde découverte est celle d'une voie romaine avec tombeau, masques en cuivre, poteries, vases, etc., dans la forêt de Soufflgen, ce qui a permis à un archéologue de Luxembourg de hasarder l'hypothèse d'une voie romaine reliant le camp de Dalheim au Titelberg.

M. Abel ajoute à la nomenclature des monuments de l'époque romane, donnée par M. Boulangé, les églises de Vallières et de Lorry-devant-le-Pont; cette dernière est très-remarquable par ses deux absides, on y remarque des consoles représentant des têtes grotesques d'une sculpture assez grossière. Ce petit temple, dit M. Abel, était une véritable forteresse; des meurtrières, des moucharabys règnent sur toute la longueur, des tours en défendaient l'approche. Divers écussons sont sculptés sur les meurtrières. Arry possède également une église très-intéressante. On voit une cheminée dans le clocher; aux angles de l'église étaient établies des guérites pour les guetteurs. On retrouve également une cheminée à Pierrevillers, à Norroy-le-Veneur dont l'église a de plus sa guérite de pierre. Lessy a un moucharabys immense, ainsi que Mondelange; à Gondrange, il est au-dessus de la porte de l'église. Ce sont autant de sujets d'étude très-curieux pour l'architecture militaire au moyen-âge, dit M. Abel, qu'il serait intéressant de ne pas laisser détruire.

M. Abel cite également comme méritant d'être conservées, les gracieuses églises du XV^e siècle de Gandren, de Terville; celles du XVI^e de Bousse, de Rosselange, de Roussy, de Beyren, de Fèves, et celles si intéressantes de Gorze, de Briey, de Bouzonville, d'Ennery,

de Breistroff. Plusieurs églises renferment encore des vitraux peints ; on en remarque à Ennery, à Semécourt, à Fèves, à Rozérieulles ; d'autres ont conservé des peintures murales, à Pierrevillers, à Sillegny.

M. Abel indique avoir entrepris comme sujet d'étude l'histoire de Thionville, celle des abbayes du département de la Moselle et des amans de Metz, compulsant avec soin toutes les archives qui s'y rattachent.

M. Boulangé rappelle, au sujet de la communication de M. Abel sur la direction de la voie romaine de Rheims à Metz, que le doyen des archéologues, M. Denis de Commercy, a déjà émis une opinion analogue à celle de M. Abel, dans un mémoire dont il a donné lecture au congrès scientifique de Nancy, en 1849 : que la direction de cette voie, parfaitement accusée jusqu'au moulin de Longeau, par la carte de l'état-major, pouvait se bifurquer en ce point et se diriger d'une part sur Metz, par le pont de Moulins et la porte de Scarpone, et de l'autre sur Woippy, en passant derrière le mont St-Quentin, par la dépression du faite qui donne passage au chemin de Plappeville à Lessy. On trouve, en effet, en ce point, un très-grand nombre de monnaies gauloises en argent et en potin, mais surtout en argent, que vont ramasser les habitants de Plappeville, dans le fossé du chemin, après chaque orage. Quant à la direction vers Metz, il est incontestable, et toutes nos chroniques en font foi, qu'au moyen-âge la route de Metz à Verdun et à Paris passait par la porte de Scarpone ou Serpenoise, tournait ensuite à droite pour traverser la Moselle sur le *pont à Mollin*, autrement dit le pont de Moulins, et se dirigeait ensuite sur Longeau. Il serait donc inutile de rechercher sur la rive gauche de la Moselle, entre Metz et Moulins, des traces de la voie romaine de Metz à Reims, puisqu'au moyen-âge cette communication est encore inconnue ; il ne faut lui chercher d'autre direction que celle qui est indiquée sur le vieux plan de Metz qui accompagne la relation du siège de Metz de 1552¹, lequel donne le tracé complet de la grande route de Metz à Moulins, en passant à gauche du château de Montigny.

M. Prost constate que ce qui caractérise les études historiques à Metz, c'est leur individualité ; elles se rapportent en général à l'étude

¹ Paris. Charles Estienne, 1555.

du moyen-âge localisée dans notre province. Toutes les publications messines, *l'Austrasie, la Moselle, Metz littéraire*, le prouvent suffisamment. Notre savant bibliothécaire, M. Clercx, travaille à la rédaction de l'important catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville.

Sur une observation de M. Van der Straten, M. le président invite M. Aug. Prost à donner quelques explications sur le travail de dépouillement qu'il a commencé des cartons de la collection lorraine à la Bibliothèque impériale à Paris, et sur la nature de cette collection.

M. Prost répond que la collection lorraine comprend une section importante des anciennes archives de Lorraine dont une autre partie considérable est encore aujourd'hui à Nancy. L'inventaire de ces archives, fait par Dufourny pendant la durée de leur dépôt à la citadelle de Metz au XVII^e siècle, comprend, entre autres choses, tout ce qui fait aujourd'hui partie de la collection lorraine¹. Après la paix de Ryswick, les archives de Lorraine, restituées au duc de Lorraine, quittèrent la citadelle de Metz pour retourner à Nancy. Un demi-siècle plus tard (vers 1740), on en détacha une notable portion pour la transporter à Paris; c'est ce qui forme aujourd'hui la collection lorraine. Cette collection fut, à l'époque de sa translation à Paris, déposée à la Bibliothèque royale où elle est toujours restée aujourd'hui; mais ce n'est que depuis quelques années qu'elle a été sortie des dépôts et mise à la disposition du public.

M. Prost ajoute que la collection comprend aujourd'hui 724 cartons, boîtes ou volumes reliés d'une manière uniforme et de format in-folio, et que jusqu'à présent il a dépouillé environ 175 de ces cartons, en commençant par ceux qui renferment les pièces spécialement relatives à *Metz*, à *Toul*, à *Verdun*, aux *familles* et aux *lieux*.

M. Victor Simon prend ensuite la parole en ces termes :

« Messieurs, en vous entretenant de notre ville, je n'ai pas l'intention de revenir sur tout ce que j'ai dit dans différentes notices sur Metz à l'époque romaine. Je me bornerai à quelques mots concernant l'art dans ces temps anciens.

¹ L'original de cet inventaire est maintenant aux archives de France, à Paris. Il en existe plusieurs copies manuscrites. La bibliothèque de la ville de Metz en possède une.

› L'oolite blanche (oolite inférieure) fut employée le plus ordinairement pour le revêtement des constructions et pour les monuments funéraires. Je ne connais que deux exceptions à cet usage : l'une est une muraille, l'autre est un aquéduc dont l'appareil est en pierre bleue du lias inférieur. Le petit appareil régulier fut celui que l'on employa le plus habituellement. La ville fut décorée de différents édifices ornés de colonnes, dont plusieurs restées en place furent cependant brisées, pour empêcher probablement qu'elles excédassent le niveau du sol actuel.

› Les principaux édifices furent décorés de mosaïques et de plaques ; on employa pour ce dernier genre de décoration notamment du marbre blanc, du granit, de la diorite, du vert antique et une roche verte porphyrique. Les murs furent aussi revêtus de peintures dont quelques-unes sont bien conservées.

› Les restes de quelques monuments indiquent que l'art de la sculpture fut employé, même quelquefois avec profusion, pour la décoration des monuments. On a découvert dans notre pays plusieurs statuettes en bronze dont quelques-unes ont des formes pures ; la plupart représentent Mercure, et parmi les inscriptions de cette époque, il en est plusieurs qui se rapportent à cette même divinité. Une des inscriptions découvertes à Metz est remarquable en ce qu'elle indique qu'il existait un Nymphœum hors de la porte Serpenoise.

› Parmi les objets d'art en métal découverts dans nos contrées, je citerai notamment une main et une statuette en fer fondu, et des antiquités en bronze découvertes à Vaudrevange et consistant notamment en une épée, des haches, un moule de haches, des bracelets, deux petits boucliers semblables à ceux des enseignes militaires, et un grand disque d'un travail remarquable et sur lequel deux autres petits disques frappent lorsqu'on l'agite. J'ai décrit ces derniers objets dans une notice que l'académie impériale de Metz a insérée dans ses Mémoires ¹.

› On a trouvé à Metz un assez grand nombre de poteries dont quelques-unes étaient dans des sépultures. Plusieurs sont remarquables par la pureté de leurs formes et par leur peu d'épaisseur. Je n'ai pas connaissance que l'on ait découvert, soit dans notre

¹ Année 1851-1852.

» ville, soit dans ses environs, des vases dont le galbe soit orné de
 » reliefs représentant des scènes d'hommes ou d'animaux, et cepen-
 » dant il existait à Rheinzabern (Bavière-Rhénane) une fabrique qui
 » fut découverte il y a quelques années et où l'on trouva, entre autres
 » nombreux objets, de ces vases à reliefs et des moules pour en
 » fabriquer.

» L'art de la fabrication du verre avait aussi fait, dans ces temps,
 » de très-grands progrès; l'examen des objets qui se trouvent dans
 » les cabinets de plusieurs amateurs de notre pays, suffit pour prou-
 » ver que la plupart des procédés actuels de fabrication étaient déjà
 » en usage.

» Un certain nombre de pierres gravées, trouvées dans nos con-
 » trées et dont quelques-unes étaient très-remarquables, dénotent
 » au moins que l'art de la glyptique était en honneur dans notre
 » pays.

» On a trouvé dans des sépultures un certain nombre d'armes
 » qui sont la plupart attribuées aux Francs; ces armes et leurs
 » accessoires, tels que les boucles de ceinturons, sont remarquables
 » par les damasquinures en argent qui les décorent.

» Les monnaies gauloises sont rares sur le sol de Metz; quant
 » aux monnaies romaines, il n'est pas rare d'en trouver qui appar-
 » tiennent aux règnes des douze Césars, et parmi les autres mé-
 » dailles romaines celles que l'on trouve le plus ordinairement sont
 » de Posthume et de Tétricus.

» Il existe dans notre pays plusieurs collections d'objets d'art
 » antiques et de médailles; je citerai notamment celles de la Biblio-
 » thèque de la ville, de MM. Dufresnes, Boulangé et les miennes.
 » MM. l'abbé Périn, curé à Ancy-sur-Moselle, Soleirol, Hollande,
 » d'Asnières et d'Attel de Luttange possèdent des collections de
 » médailles. »

M. Van der Straten donne quelques explications sur le tableau
 synoptique et généalogique des maisons de Lorraine et de Flandre,
 faisant suite à sa notice sur Charles-le-Bon. Il indique les rapports
 qui ont existé entre notre province et la Flandre, lorsqu'après la
 mort de Baudouin VII et de Charles de Danemarck, un prince messin
 arriva au comté de Flandre. Il rappelle l'illustration de Thierry de
 Bitche, dont le petit-fils occupa le trône de Constantinople, illustra-
 tion qui rejaillit sur Metz, puisque Thierry descendait des comtes
 de Metz.

Pour prouver cette opinion puisée dans des actes et des faits publics, et surtout dans les écrits de M. d'Hannoncelles, président à la cour royale de Metz, en 18 . M. de Straten fait voir combien il faut se défier des généalogies qui, pour faire remonter trop haut l'origine des familles, ne s'appuient plus sur aucun titre, sur aucun document certain. On parvient de cette manière à faire descendre les ducs de Lorraine et les comtes de Flandre, de Pharamond. Ce premier chef ou roi franc est aussi la souche de presque toutes les dynasties européennes.

Les trois principaux systèmes sur l'origine de la maison de Lorraine sont passés en revue. Le système alsacien, le plus généralement admis, ne lui semble pas suffisamment prouvé, tous ceux qui le prônent ont peu de choses positives à dire des ducs d'Alsace, des comtes de Nordgaw, etc. Ils font de ces riches feudataires une suite plus ou moins régulière pour arriver jusqu'à Etichon. La maison de Lorraine établit de cette manière son origine tudesque, dans ses résistances contre la France et lors de son accession au trône impérial, par l'extinction de la maison de Hapsbourg. Quant au système de Bouillon, ou plutôt de Boulogne, il tendait au contraire à faire descendre les ducs de Lorraine, de Charlemagne, et servait les prétentions de la maison de Guise. Il est moins plausible encore, il a donné lieu à de grands débats, maintenant on le remet en lumières. Guillaume de Boulogne, frère *supposé* de Godefroi de Bouillon, aurait épousé la fille de Gérard d'Alsace, ou la fille de Simon I^{er}, petite-fille de Gérard, ou, selon d'autres, une princesse de Chiny. Thierry, son fils, aurait épousé une comtesse de Flandre et aurait sans doute succédé aux droits de sa mère, ou il aurait bientôt usurpé le sceptre de son beau-père. Dans cette supposition, Mathieu I^{er}, qui passe pour être fils de Simon I^{er}, ne serait que son arrière petit-fils, et l'on devrait compter depuis Gérard d'Alsace, Thierry-le-Vaillant, Simon I^{er}, Thierry-de-Boulogne, Simon II de Boulogne, et enfin Mathieu I^{er} de Lorraine. Le temps, les actes, rien ne justifie cette filiation.

Le système messin est de tous le plus probable et le plus rationnel, il est le plus ancien et les éléments de ses preuves sont nombreux. Ces éléments sont consignés dans un manuscrit de M. d'Hannoncelles que chacun sera sans doute à même de consulter : il faut espérer qu'après *Metz ancien*, publié avec tant de soins par M. de Tardif, la *Lorraine* verra aussi le jour. La suite généalogique des

comtes de Metz a été dressée d'après ce manuscrit ; mais M. de Straten a dû respecter dans le précieux travail de M. d'Hannoncelles de nombreux détails qui ne nous appartiennent pas encore.

A l'appui de l'origine messine des ducs de Lorraine, il est un document que l'on ne doit pas négliger, c'est le roman de Garin. Le duc Pierre, Aelis, le duc Hervis, Garin, Gilbert, ne sont point des personnages purement fictifs. Les faits, les détails de mœurs et d'habitudes guerrières au milieu desquels le trouvère fait vivre ces héros, ont dû exister. Sans accorder une foi entière à ces romans, à ces chants, qui ne donnent pas de chronologie et qui n'indiquent aucun point de jonction avec les comtes de Metz cités par Dom Calmet, M. de Straten croit qu'ils contiennent de précieux renseignements. Ils attestent, dans tous les cas, la puissance et la renommée des comtes de Metz, qualifiés ducs de Lorraine au temps de Charles-Martel et de ses successeurs.

Le tableau de M. de Straten montre aussi les derniers comtes de Metz, Guillaume et Henry, comtes également de Dagsbourg et de Moha, tués, jeunes encore, à la suite du tournoi d'Andennes, en 1201, sur les bords de la Meuse et près de la petite ville de Huy. Ceux-ci descendaient de la maison de Lunéville, qui reçut probablement le comté de Metz en fief lorsqu'Albert et Gérard furent déclarés ducs héréditaires de Lorraine. Le titre de comte de Metz fut repris par Thiébaud de Lorraine, frère de Mathieu II, à cause de son mariage avec Gertrude, sœur des comtes Guillaume et Henry.

Les chroniques liégeoises racontent différemment les causes de la mort des jeunes comtes de Moha : ils se seraient entretués dans l'enivrement des joies du tournoi, ou bien ils auraient été excités à ces meurtriers plaisirs par l'évêque de Liège qui convoitait la terre de Moha. Ce déplorable événement donna lieu à de longues guerres, pendant lesquelles les Heu quittèrent, dit-on, ces mêmes bords de la Meuse, cette même ville de Huy, pour s'engager au service de la cité, l'an 1232.

La séance est levée à neuf heures un quart.

Le Secrétaire,
GEORGES BOULANGÉ.

L'administrateur-gérant de l'Austrasie,
A. ROUSSEAU.

Metz, Imp. de Pallez et Rousseau.

LE CAPITAINE RHEINFELD.¹

« Tel homme est conduit par ses goûts
» naturels dans le port où tel autre ne
» peut être porté que par les flots de la
» tempête. »

(BARONNE DE STAËL.)

II.

Sur la rive droite de la Seine, à peu de distance de Paris, dans la direction de l'ouest, s'élève le village d'Auteuil. Bâti non loin du bois de Boulogne, dans un site charmant que la main des hommes s'est encore efforcée d'embellir, il a été le refuge des poètes et des philosophes, et son nom rappelle les plus brillants souvenirs du dix-septième siècle, les disputes littéraires du dix-huitième, les scènes intimes d'une société frivole et spirituelle et les tristes événements d'une révolution terrible dont le glaive n'a rien respecté. Là, se sont achevés des chefs-d'œuvre ; là, des hommes de génie se sont rencontrés à des époques diverses pour préparer ensemble d'admirables ouvrages ; là, des penseurs profonds, recherchant la solitude et la paix du cœur, ont hâté par leurs méditations fécondes, les progrès de la science, en s'assurant à eux-mêmes une gloire immortelle. Aujourd'hui, lorsque les promeneurs, fuyant l'atmosphère épaisse des rues de Paris et la poussière des grand'routes, dirigent leurs pas vers les coteaux de la basse Seine, ils traversent presque

¹ Voir la livraison de Septembre.

toujours Auteuil et s'y arrêtent souvent comme dans un lieu de pèlerinage. Le bourgeois fatigué des travaux de la semaine, les jeunes gens que le goût des lettres anime, les magistrats et les princes de la bureaucratie, tous affectionnent les ombrages à l'abri desquels Boileau et Molière et Racine et La Fontaine, et d'Aguesseau et Turgot et Francklin venaient s'asseoir. Les étrangers se font conduire devant les maisons que le séjour de ces hommes a illustrées, et ils interrogent leur guide, avec un soin minutieux, sur tous les faits que nous a consacrés la tradition. Ici furent composés les chœurs d'Athalie; ailleurs l'épître au Jardinier et la satire des *Femmes*; ailleurs telles scènes de *L'Avare*, telles fables du second livre, telles mercuriales de M. le chancelier, les *Préambules* pour la liberté du commerce des grains et les plus intéressants passages des Mémoires de l'heureux diplomate américain.

Auteuil! lieu favori, lieu saint pour les poètes!
 Que de rivaux de gloire unis sous tes berceaux!
 C'est là qu'au milieu d'eux l'élégant Despréaux,
 Législateur du goût, au goût toujours fidèle,
 Enseignait le bel art dont il offre un modèle;
 Là, Molière, esquissant ses comiques portraits,
 De Chrysale ou d'Arnolphe a dessiné les traits;
 Dans la forêt ombreuse, ou le long des prairies,
 La Fontaine égarait ses douces rêveries;
 Là, Racine évoquait Andromaque et Pyrrhus,
 Contre Néron puissant faisait tonner Burrhus;
 Peignait de Phèdre en pleurs le tragique délire.
 Ces pleurs harmonieux que modulait sa lyre,
 Ont mouillé le rivage; et de ses vers sacrés
 La flamme anime encore les échos inspirés.

Mânes de nos grands maîtres, le passant vous évoque de nos jours comme le faisait Chénier, sinon dans le même langage délicieux, du moins avec la même sincérité et le même amour! Les siècles passent et la renommée survit. Le monde se renouvelle et les monuments que l'esprit humain a élevés bravent l'injure du temps. Les générations se suc-

cèdent et rendent toutes un égal hommage aux mêmes œuvres. Le génie défie notre inconstance !

Les archéologues, dont la noble et infatigable curiosité réussit à soulever tous les voiles, se sont occupés d'Auteuil avec persévérance et succès. Pour eux, le dix-septième siècle et le dix-huitième, c'est hier. Henry IV et Louis XIV sont leurs contemporains. A leurs yeux, l'ère moderne est sans mystères ; et, en effet, depuis que la civilisation a définitivement triomphé de la barbarie, on a tant raisonné, tant imprimé, tant construit d'édifices, on a remué tant d'idées et tant de pierres, que l'histoire des derniers âges est encore vivante parmi nous. Au contraire, à mesure que l'on se rapproche des commencements, tout devient plus obscur ; la vérité se dérobe, et ce n'est qu'à l'aide des vestiges de l'art, cachés dans le sein de la terre ou dans l'épaisseur des murailles, qu'on parvient à ressusciter les souvenirs des temps antiques. La religion qui vivifie tout ce qu'elle touche, qui est le foyer de la lumière et l'emblème de la durée, la religion, depuis son origine, a laissé sur la terre d'impérissables traces que les savants regardent, pour ainsi dire, comme les jalons d'une chronologie respectable. L'Église de France avait étendu sa bienfaisante influence sur ce village des bords de la Seine. L'abbaye de Sainte-Geneviève possédait à Auteuil une belle maison de campagne, et longtemps auparavant les congrégations du voisinage avaient été propriétaires des principaux domaines de cette contrée pittoresque. Sous le règne de Louis VI, lorsque la royauté féodale, guerrière et chevaleresque, entreprenait l'affranchissement des communes et autorisait ainsi les premiers désirs de liberté politique, des moines érigeaient à *Autolium* un temple à Dieu. Alors il était donné à nos pères d'assister à un spectacle consolant et plein d'espérances. L'esclavage cessait ; l'idée succédait à la force ; le pouvoir entraînait dans des voies régulières ; de vastes entreprises, formées sous les auspices du Saint-Siège, entraînaient vers les plages de l'Orient les puissants fauteurs des luttes intestines ; et en même temps, l'art renaissait ; et l'architec-

ture allait atteindre à une splendeur nouvelle ; et la langue, le plus précieux instrument de civilisation, acquérait un développement subit. Le portail du temple d'*Autolium* ou d'Auteuil est du douzième siècle, et les titres où la fondation du village est relatée, sont à peu près de la même date.

Mais ce n'est pas à son origine qu'Auteuil doit sa célébrité. Ce n'est pas aux inscriptions de sa chapelle, aux ogives ou aux sculptures, qu'il a dû, autrefois comme aujourd'hui, l'empressement des visiteurs. Nous avons moins d'enthousiasme pour le plus délicat travail de l'artiste que pour les inimitables et capricieuses beautés de la nature. Lorsqu'il nous est permis de planter librement notre tente, nous n'avons garde de la planter au milieu des édifices ; nous la dressons sur le penchant des collines, en face d'un bel horizon et sous un ciel toujours d'azur. L'imagination, aimable compagne de nos veilles, cherche les régions sereines où, loin des inimitiés et des soucis qui la troublent, elle peut disposer d'elle-même et goûter les plaisirs dont elle est la source. Pour être heureuse, il lui faut le soleil et la grandeur des tableaux qu'il éclaire ; il lui faut le silence des solitudes et les riants aspects des paysages. Ce fut à cause de son attrayante situation qu'Auteuil devint l'asile ordinaire des favoris des muses et des éminents esprits dont notre nation s'honore.

Après avoir été habité par Boileau, Racine, Molière, puis par le chancelier d'Aguesseau, ce lieu charmant reçut, à la fin du règne de Louis XV, des hôtes plus nombreux, appartenant presque tous à la secte philosophique, et parmi ces hôtes, il se trouvait une femme dont la mémoire a été, comme la personne, l'objet d'un véritable culte. J'ai nommé *M^{me} Helvétius*. Issue d'une des plus illustres familles de Lorraine, et élevée par *M^{me} de Graffigny*, sa tante, *M^{lle} de Ligniville* qui avait eu, dit-on, vingt et un frères ou sœurs, fut mariée, en 1751, au philosophe fermier-général, à l'auteur du livre *de l'Esprit* et du poème *du Bonheur*. Veuve en 1771, elle avait fixé son séjour à Auteuil, et sa maison,

comme j'ai eu l'occasion de le dire ailleurs, était le rendez-vous de tout ce que la France comptait alors d'écrivains célèbres. Douée des qualités du cœur les plus rares, elle était le centre et l'âme d'une de ces sociétés d'élite où les maîtres de la littérature et de la science au dix-huitième siècle, cherchaient un délassement à leurs travaux. Aimant son mari avec passion, et placée dès l'enfance sous la tutelle de Voltaire, elle partageait, non sans une certaine ardeur, les opinions dangereuses émises et propagées par les prétendus régénérateurs du monde ; mais ouvrant tous les jours sa demeure à des hommes entre lesquels ne régnait pas un parfait accord, elle s'était accoutumée, pour maintenir la bonne harmonie, à ne point faire trop paraître ses sentiments, et grâce à son tact exquis, elle conserva ses amis qui tous furent ses admirateurs. Cabanis s'était établi chez M^{me} Helvétius lorsqu'il n'avait que vingt ans ; l'abbé Lefebvre de la Roche, éditeur des œuvres du fermier-général, était aussi installé sous le même toit ; l'abbé Morellet occupait un petit logement isolé au fond du jardin, et il venait passer là, nous dit-il dans ses Mémoires, deux ou trois jours de la semaine, en y apportant son travail. On vivait dans une douce intimité, étudiant et écrivant beaucoup pour la plus grande gloire de la philosophie anti-religieuse et sans apercevoir l'abîme où on allait tomber.

Quand la révolution, préparée de longue main par les disciples des novateurs, éclata dans le royaume, plus prompt et plus complète qu'on ne le voulait, étrange fut la surprise des discoureurs et des pamphlétaires. Les uns montrant enfin un peu de bonne foi, sortirent de l'arène pour n'y plus rentrer, car ils voyaient leur but dépassé et leur espoir perdu. Les autres, moins scrupuleux, après le premier moment de stupéfaction, tâchèrent de mettre les événements à profit, et se lancèrent sans frein dans les débauches d'intelligence dont cette malheureuse époque eut à déplorer le scandale. Au nombre de ceux-ci brillaient Sieyès, que l'es-

timable Suard a critiqué avec tant de finesse; Champfort le misanthrope; La Harpe, Bergasse, le comte de Volney, dont la veuve a expié les torts sous nos yeux par ses vertus. Ces personnages implacables fréquentaient le salon de M^{me} Helvétius; Cabanis et l'abbé Laroche se rangèrent de leur bord; Morellet, plus calme et plus sincère, se sépara d'eux tous.

C'est entre les fonts baptismaux de Clovis et l'échafaud de Louis XVI qu'il faut placer, a dit Châteaubriant, le grand empire chrétien des Français. Or, chaque heure avançait la fin de cet empire. Lamentable histoire! éternel sujet de honte! Le contact d'une populace ennemie souillait à chaque instant jusqu'à l'hermine royale; la couronne perdait tout son lustre, le sceptre tout son prestige, et la seule autorité tutélaire disparaissait dans une ruine irréparable!

Rheinfeld, fidèle à son serment comme les soldats de Morat, fut sourd aux conseils des corrupteurs qui essayaient de dissoudre les liens de la discipline militaire. Pendant les trois années d'alarmes qui précédèrent l'emprisonnement du roi, il se tint à son rang de bataille, ferme dans sa conviction, inébranlable dans son obéissance et prêt au sacrifice de sa vie. Après le dix août, lorsque tout fut consommé, il fut obligé de se soustraire à la vindicte des égorgeurs. Abandonnant l'uniforme, il reprit le costume du paysan et fut réduit à errer dans les environs de Paris durant plusieurs semaines, trouvant de temps à autre de l'emploi comme manœuvre, et n'ayant d'autre chevet qu'une pierre sous la voûte du firmament. Ainsi se passèrent pour lui le mois d'août et le mois de septembre. D'affreuses angoisses, de funestes pressentiments agitaient son cœur. Il apprenait les nouvelles avec l'apparente indifférence que sa périlleuse position lui commandait, et, dès qu'il était seul, livré sans témoin à ses généreuses inquiétudes, les larmes s'échappaient de ses paupières, et il adressait au ciel des vœux ardents pour le salut du monarque et pour le châtement des coupables.

Que d'innocence et de loyauté dans cette âme ! Le précepte de la fidélité au malheur était naïvement pratiqué par ce soldat étranger, au milieu du dénuement et des cruelles incertitudes d'une existence sans cesse en péril. Personne ne l'entendait que Dieu ; ses sentiments étaient secrets, et il ne visait pas à recueillir d'amples récompenses pour prix de sa vertu. Fidélité, vertu, désintéressement ! à la suite du désarroi des consciences, on en est venu à vous assimiler à des valeurs à terme, à gros risque, que sais-je ? vous avez une hausse et une baisse, vous êtes cotés en livres et deniers.

Un jour, vers le milieu de l'après-midi, Jean suivait tristement le boulevard extérieur, entre la barrière du Roule et la barrière Monceaux, dans le but de tenter quelques démarches afin d'obtenir de l'occupation sur un des rares chantiers où l'on travaillait encore. Comme il était contraint de cacher son nom et ses antécédents pour échapper aux dénonciateurs, il ne se présentait qu'avec une extrême défiance devant les patrons. Déjà il avait inutilement frappé à plusieurs portes dans le cours de la matinée et dans la soirée de la veille. Presque partout les ateliers chômaient. Les maîtres, découragés par les exigences et le mauvais vouloir des ouvriers et par la difficulté des paiements, ne consentaient plus à continuer leurs entreprises, et les ouvriers, entraînés pour la plupart dans la mêlée révolutionnaire, se rendaient complices de tous les excès sous l'influence des tribuns. Quelques-uns d'entre eux étant parvenus à se donner de l'importance dans les sections, tous les autres étaient devenus ambitieux et aspiraient à dominer ou du moins à vivre commodément avec l'argent et le papier-monnaie qui se distribuaient aux auditeurs habituels des clubs. Et puis, si Rheinfeld était défiant, les chefs d'ateliers l'étaient aussi et ne prenaient pas à gages les inconnus sans exiger d'eux des preuves et des garanties, quelquefois même sans leur demander des certificats ou des témoignages de civisme.

L'infortuné fugitif, dénué de ressources, affaibli par les

privations, était en proie au plus profond chagrin. Venu en France dans le seul dessein de servir le roi, comme l'avait fait ses ancêtres depuis des siècles, il se voyait maintenant chassé de son poste, menacé à chaque instant d'une mort qu'il n'avait évitée que par miracle, et réduit à chercher au hasard son pain et à se cacher de même qu'un criminel. C'est qu'alors, en effet, le monde était renversé ! Les hommes probes et justes de toutes les classes de la société devaient dissimuler leur probité et leur justice, car des bas-fonds de la démocratie il était sorti des monstres devenus tout à coup tout-puissants et qui poursuivaient à outrance les êtres qui ne leur étaient point pareils.

Rheinfeld se trouvait dans un lieu désert. Pour se reposer, il s'assit sur le bord du fossé de l'ancienne route de Saint-Germain, et croisant les bras, baissant la tête, il s'abandonna aux dures réflexions, aux pénibles pensées qui occupent l'esprit d'un homme qui a faim.

— Encore, se disait-il, si je rencontrais un de mes bons camarades des gardes-suisse ! Mais ils ont à peu près tous péri dans le terrible massacre ! Que de pleurs dans les chaumières de nos cantons ! L'isolement épuise mon courage. A deux qu'aurions-nous à craindre ? Nous saurions nous aider à souffrir et à vivre. Et d'ailleurs ne parlerions-nous pas de nos familles et de nos montagnes, et des regrets amers que l'absence laisse aux pauvres et aux persécutés ?

Et il eût pu répéter ces vers touchants de Joachim Du Bellay :

Quand revoiray-je, hélas ! de mon petit village
Fumer la cheminée ; et en quelle saison
Revoiray-je le clos de ma pauvre maison ?

A ce moment des cris déchirants mêlés à des cris de triomphe se firent entendre au loin ; Jean se leva, et s'appuyant contre un arbre, il prêta l'oreille. Le bruit partait de l'extrémité du faubourg du Roule. Jean s'avança jusqua

petit mur qui portait auparavant les grilles de la barrière. Les cris ne cessaient pas ; ils étaient plus distincts , et le groupe qui causait ce désordre s'approchait. Bientôt Jean aperçut une douzaine d'enfants dont l'ainé n'avait pas dix-huit ans , et qui , armés de bâtons , se donnaient le plaisir patriotique de frapper à coups redoublés une malheureuse femme vieille et infirme. La victime , impuissante à se défendre contre la troupe des assaillants , implorait du secours , mais en vain. Sa voix était couverte par les féroces refrains du chant des Marseillais et par les éclats de rire de cette jeunesse lâchement sanguinaire.

A quelques pas de la barrière , la vieille tomba. Jean courut près d'elle. Le groupe s'enfuit en ricanant.

— Eh ! la bonne , répondez , qui êtes-vous ? Il n'y a plus de danger ; ils sont partis.

— Ils sont partis ! dit la pauvre femme respirant à peine. Sont-ils loin ? Et soulevant la tête , elle regarda avec une sorte de terreur dans toutes les directions. Ses vêtements étaient déchirés. Elle avait le visage et les mains en sang. Ses yeux exprimaient l'effroi.

— Qui êtes-vous ? répéta Rheinfeld. Dites où il faut vous conduire ; je vous protégerai si je le puis.

— Où il faut me conduire !... Hier j'avais un asile , aujourd'hui je n'en ai plus !...

— Allons , vous vous plaindrez plus tard. Si vous voulez vous soustraire à ceux qui tout à l'heure vous battaient , suivez-moi ; je suis comme vous malheureux et abandonné , et je compatis à vos souffrances.

Et il tendit la main à la vieille pour l'aider à se relever , et il l'emmena hors du mur d'enceinte , en la suppliant de hâter le pas autant que le lui permettaient ses forces. Il était urgent de quitter la place , car ces maudits enfants pouvaient revenir avec du renfort et s'attaquer de nouveau à la pauvre femme et à son protecteur.

Lorsque Rheinfeld put croire que le danger était passé ,

il fit asseoir celle qu'il venait de sauver, et s'étant aperçu que la malheureuse était blessée à la tête, il alla demander dans une maison de l'Étoile, un peu d'eau et du linge pour laver la plaie et arrêter le sang. Après ces premiers soins qu'il avait donnés avec un calme et une simplicité exemplaires, l'honnête jeune homme fit de nouvelles tentatives pour apprendre quelle était cette femme dont il avait été le bienfaiteur.

— Eh bien ! vous remettez-vous ? dit-il ; votre blessure n'est pas grave ; dans peu de jours vous serez guérie. Mais vous ne pouvez rester ici ; il faut songer à s'assurer un gîte. D'où venez-vous quand ces enfants vous poursuivaient ? Ne connaissez-vous personne qui soit disposé à vous recueillir ? Parlez, car voici la nuit, et à votre âge, après les émotions de la journée, vous ne vous exposeriez pas impunément au froid.

— Daigne le Seigneur me retirer du monde maintenant ! dit-elle... Mon bon maître ! où êtes-vous ?... il vous ont sans doute assassiné !...

— Quelle que soit votre douleur, digne femme, reprit l'ancien soldat, expliquez enfin votre situation, afin que nous vous trouvions un abri.

— Je servais depuis trente ans un vieux prêtre de Saint-Philippe, répondit-elle en sanglotant. Il y a deux ans, il s'était retiré dans un pavillon récemment bâti dans les terrains du Roule, et il espérait y achever ses jours paisiblement. Ce matin, des agents de la commune sont venus s'emparer de lui ; des misérables ont pillé sa demeure et m'en ont chassée en m'accablant d'injures et de coups...

— Et où espérez-vous obtenir à présent des secours ?

— Je ne sais. Mon maître m'a cependant confié un papier qui doit, m'a-t-il dit en me quittant, me servir de recommandation. Et elle tira de son sein un billet qui contenait ces mots : « Je lègue à M^{me} Helvétius ma dévouée servante. »

— Quelle est, dit Jean, cette dame qui porte le nom de mon pays ?

— C'est une dame que mon maître allait voir très-souvent. Elle est riche ; elle habite Auteuil. Mais elle ne me connaît pas. Que ferait-elle de moi? ..

— Ce qu'elle fera de vous?... Ce qu'une personne riche doit faire d'une pauvre vieille qui lui est recommandée par un ami. Ayez confiance.

Il était plus de six heures, et en octobre, à cette heure le soleil n'éclaire plus nos régions. Une faible lueur arrivait encore à la terre, mais elle devait être remplacée bientôt par une obscurité profonde, car le temps était couvert d'une extrémité à l'autre de l'horizon. De la route de Saint-Germain à Auteuil, il y a une grande lieue, et autrefois il fallait traverser une vraie forêt et longer ensuite la rivière sur un mauvais chemin de halage pour aller d'Auteuil à l'Étoile. Comment faire parcourir cette distance, aux approches de la nuit, à une femme âgée, craintive et dont l'émotion avait épuisé les forces, et comment aussi se résigner à voir cette infortunée, accroupie sur le talus d'un fossé, passer ainsi une nuit d'automne, dans le plus pitoyable état?...

L'inquiétude et l'embarras de Rheinfeld ne durèrent qu'un moment. Il avait pris la généreuse résolution d'accomplir sa mission protectrice toute entière, et la Providence, partout présente, s'était mise avec lui. L'idée vint au jeune homme de retourner à la maison où il avait obtenu accueil deux heures auparavant, et d'y demander une charitable hospitalité. Il courut à cette habitation de chétive apparence, et s'adressant à celui qui l'occupait :

— Brave citoyen, dit-il, seriez-vous disposé à recueillir pour cette nuit ma mère qui a fait une chute à quelques pas d'ici? Elle a de la peine à marcher, et il nous faudrait aller jusqu'à Auteuil.

— Volontiers, citoyen, malgré ton accent prussien. Mais je n'ai qu'un lit, pas fameux. Elle le prendra. Toi et moi nous dormirons côte à côte sur la paille. Amène l'ancienne, car je vais fermer.

Jean, enchanté du succès de son innocent mensonge, courut chercher celle qu'il venait d'appeler sa mère, et lui contant la fraude, il la fit entrer dans la demeure. L'hôte, brusque et rude au premier abord, était un excellent homme. Il eut pitié de ses deux commensaux improvisés, et leur offrit quelques aliments qu'ils acceptèrent avec un empressement et une reconnaissance, preuves irrécusables du besoin. On échangea peu de paroles. L'hôte n'était pas communicatif et Jean craignait toujours de se trahir. Quant à la vieille, elle était plongée dans une sorte d'hébètement. On se coucha comme il avait été dit et le sommeil vint bientôt.

Le lendemain de bonne heure le canon gronda dans Paris. Il en était ainsi tous les jours depuis deux mois. La commune, organisée avec une force nouvelle, mettait toute sa politique à répandre l'agitation et l'effroi. Elle tendait ouvertement à dominer la Convention qui était à peine installée, et à précipiter l'issue du procès de Louis XVI dont l'horrible dénouement devait clore l'antique et glorieuse histoire de France. Et pour assurer plus vite le triomphe de son système, la commune affamait la ville, désignait aux fureurs de la populace les hommes modérés, et distribuait de l'argent, des vivres et des munitions obtenues déjà par le pillage, à des émeutiers de profession. A plusieurs lieues autour de la capitale, le peuple consterné, oisif et plus misérable que jamais, était en éveil dès l'aube, attendant au milieu d'une anxiété impossible à décrire, le récit des massacres accomplis et des attentats préparés.

La vieille femme appela son protecteur.

— Hier, lui dit-elle, vous m'avez arrachée à des assassins. Je vous dois la vie, je vous dois une reconnaissance éternelle. Que ne puis-je vous être utile à mon tour ? Il ne me reste rien. C'est Dieu qui vous a conduit vers moi ; c'est lui qui vous récompensera. Qu'il daigne aussi, dans sa miséricorde, prendre pitié de mon malheureux maître qui sans doute est devant lui !

— Le Seigneur est bon, répondit Rheinfeld ; des blasphémateurs l'insultent maintenant jusque dans ses sanctuaires. Peut-être accordera-t-il quelque faveur à ceux qui conservent la foi, malgré d'abominables provocations. Suivez mon conseil ; allons ensemble chez cette dame qui est chargée de vous secourir. Si votre maître vous a recommandée à elle, c'est qu'il était sûr de la noblesse de son cœur.

— Oui, partons ; elle est ma dernière ressource sur la terre.

Ils sortirent tous deux de la demeure qui leur avait servi d'abri, cherchant leur hôte pour lui exprimer de nouveau leur gratitude. Il se promenait devant sa maison, à grands pas, de l'air d'un homme vivement préoccupé. Puis il s'arrêta tout à coup, écoutant le bruit d'une fusillade lointaine, ou regardant avec une visible inquiétude à l'extrémité des avenues. Qui était-il ? En quelle manière prenait-il part aux événements de la révolution ? Rheinfeld ne songea jamais à s'en informer. Il le quitta en le remerciant du fond du cœur sans en obtenir aucun témoignage de confiance, aucun signe qui pût faire deviner ses sentiments. A une époque où la délation était revenue en honneur de même qu'au temps de Caligula ou de Vitellius, les relations sociales ne pouvaient ni se fonder, ni s'entretenir ; il ne s'établissait point de liens entre les hommes, et la vraie fraternité ne s'exerçait alors qu'avec des précautions inouïes. Comment les citoyens auraient-ils pu se communiquer la plus innocente de leurs pensées lorsqu'à chaque instant la trahison et le mensonge, largement soldés, remplissaient les prisons de nouvelles victimes !

Rheinfeld oubliait en ce moment et la guerre civile, et la faim et la fatigue. Chargé de guider et d'aider la vieille femme dans la course qu'elle avait à entreprendre pour se présenter chez M^{me} Helvétius, il ne se voyait plus seul et isolé dans le monde, et l'intérêt que lui inspirait cette femme était pour lui un bonheur véritable. Le cœur redoute la solitude ; il

saisit avidement tout ce qui peut l'occuper et le remplir, et s'attache au premier objet qui s'offre à lui pourvu qu'il espère être payé de retour. Le jeune homme se mit en route, l'âme soulagée du fardeau de l'isolement. Il soutenait de son bras celle qu'il avait si bien réussi à garantir de la mort ; il marchait doucement pour lui rendre le trajet moins pénible, et cherchait à la consoler par des paroles affectueuses et encourageantes. La vieille femme adressait des actions de grâce à la Providence, et priait tout bas pour le maître dont elle était séparée et pour le guide qui s'était dévoué à elle.

Après avoir traversé une partie du bois de Boulogne, ils arrivèrent au bord de la Seine, au pied du coteau sur lequel est bâti Passy. Là ils prirent du repos. Les eaux de la rivière, captives durant l'espace de deux lieues entre des quais élevés, retrouvent en cet endroit leur liberté presque entière ; elles s'étendent, ralentissent leur cours et se replient en sinuosités nombreuses. Sur l'une et l'autre rive la campagne présente des aspects enchanteurs ; c'est un point de vue ravissant. Le soleil, dégagé des nuages qui l'obscurcissaient la veille, envoyait ses rayons obliques sur le versant des collines de la rive droite, laissant dans l'ombre les villages exposés au couchant sur la gauche. L'air n'était pas agité, le ciel était pur, tout présageait une chaude journée d'automne. De l'autre côté, un brouillard ou plutôt une sorte de fumée couvrait Paris et cachait jusqu'au sommet des plus hauts monuments.

Que de choses influent sur les dispositions de l'esprit ! Dans les saisons qui se partagent l'année, l'état du ciel, la pureté de l'atmosphère, l'orage, un temps sombre ou pluvieux impriment à nos émotions diverses un caractère particulier. L'éclat d'une belle matinée rafraîchit l'âme, dispose à l'espérance, dissipe bien des tristesses, adoucit bien des douleurs et nous transporte dans les heureuses régions de l'illusion. Aussi le spectacle d'une nature riche et vivante, inondée de lumière, réchauffée et ranimée par la puissante

chaleur d'en haut, produisit sur le jeune Suisse une de ces impressions fécondes dont l'homme a besoin à certaines heures de la vie. Il crut davantage à son étoile, et sa pensée s'éloigna plus encore des luttes affreuses que ce même soleil allait éclairer aussi. Les haines et les complots des partis, les triomphes de l'audace, les meurtres, il avait oublié tout cela pour ne songer qu'à la démarche à tenter en faveur de la vieille. S'étant levé il se dirigea vers Auteuil, en suivant le chemin qui longe la Seine.

Il avait fait deux cents pas, lorsqu'un homme vêtu avec soin, sortit d'un sentier et parut devant lui. Cet homme tenait un livre à la main, il était seul et semblait absorbé! Rheinfeld l'aborda :

Pourriez-vous nous indiquer, dit-il, la demeure de M^{me} Helvétius? nous vous en serions bien reconnaissants. C'est chez cette dame que je suis chargé de conduire la bonne femme qui est avec moi.

— La demeure de M^{me} Helvétius?... J'y vais moi-même. Je vous y mènerai volontiers. Et que voulez-vous lui demander?

Rheinfeld dissimula la triste aventure de la veille, mais il répliqua :

— Cette femme est au service de l'abbé C... ; elle est recommandée par lui à M^{me} Helvétius.

— L'abbé C..., notre excellent ami? Où est-il? Lui serait-il arrivé malheur?...

La femme répondit par des sanglots.

L'inconnu pâlit. Il a été arrêté? reprit-il.

— Oui, hier à quatre heures.

— Gardez-vous d'annoncer dès aujourd'hui cette nouvelle à M^{me} Helvétius. Voici de l'argent. Restez à Auteuil. J'irai vous prévenir lorsque le moment sera venu.

Et gagnant à la hâte une petite porte de jardin, il la franchit et disparut.

C^{te} L.-C. de CHASTELLUX.

(La suite à la prochaine livraison.)

LES
MATINÉES DE FRESCATI.



XVI.

Il demeure donc bien et dûment établi que le cabaret des *Trois-Mores* était digne, de par Aline et le chevalier de Boufflers, de la belle compagnie qui y festoyait le 5 juin 1775, et que messieurs les officiers de Penthièvre et de Condé-Dragons s'y trouvaient chez eux. Et vraiment, Condé y pratiquait l'hospitalité d'une façon tout à fait grande et irréprochable : le souper se rencontrait tel, que le gourmand illustre de ce temps-là, Grimod de la Reynière, ne l'aurait pas désavoué, et se serait cru, bien qu'au fond de la Lorraine, dans son hôtel de la rue Saint-Louis, où il rédigeait et, plus heureux que M. de Beaujon, digérait ces fameux diners qui portaient si haut sa gloire de mangeur et le rendaient l'oracle et le roi de Paris à table.

— Messieurs, disait M. de Saluces aux officiers de Penthièvre, ne nous louez pas tant, s'il vous plaît. Nous sommes, pardieu, bien vos obligés ce soir, et de mille façons. Ces merveilles, comme vous les appelez, viennent très-bien de vous.

— Rendez à César ce qui appartient à César, chanta de sa voix douce le petit baron d'Arzac, gascon à la mine hardie, tapageur, bataillard, au demeurant le plus aimable convive du monde.

— Où est César? demanda le comte de Tressan qui se faisait servir pour la troisième fois d'un faisan à la Soubise.

— Le voici, dit M. de Saluces.

Et il désignait un gros capitaine dans Penthievre, qui portait sur sa figure la plus complète expression de joie qui se pût voir.

— Le voici, répéta M. de Saluces ; c'est M. de Traversay qui a bien voulu ordonner ce repas et nous en laisser modestement tous les honneurs. Mais je proclame hautement sa gloire et celle de Penthievre !

Un cœur formidable de louanges s'éleva tout à coup : le gros capitaine l'écouta d'un air de satisfaction et d'enthousiasme indicibles. Son émotion, cependant, devint telle qu'il crut devoir la calmer par quelques rasades d'un vin de Bordeaux qui avait fait, disait-on, trois fois le voyage des Indes. Il en était revenu, la dernière fois, en 1759, sous la protection du vaisseau de Sa Majesté, le *Zodiaque*, que montait M. le comte d'Aché, lequel assurément ne se doutait guère du précieux butin qu'il accompagnait.

Cette généalogie glorieuse fut attestée par le chevalier de Miossens, neveu de M. d'Aché, qui, se trouvant de passage à Nancy pour aller en exil à Strasbourg, avait été emmené à Pont-à-Mousson par les officiers de Condé. Il ne pouvait certes pas se refuser, sur le triste chemin qu'il faisait, cette halte joyeuse et imprévue. M. de Maurepas n'en saurait rien, et, à vrai dire, le chevalier s'en inquiétait peu.

On se contait, pour la centième fois depuis la veille, l'aventure qui lui valait cet exil en Alsace. Se trouvant, avec Royal-Vaisseaux, en garnison à Dunkerque, il y fit la rencontre d'un vieux gentilhomme, grand chasseur, qui, trouvant dans le chevalier un digne enfant de Nemrod, le prit en grande affection et le fit chasser avec lui du matin au soir, et souvent, disait-on, du soir au matin. Les plaisirs du roi n'étaient pas mieux gardés que ceux du baron de Brèches. Aussi M. de Miossens s'en donnait-il de tout son cœur dans les bois peuplés et dans les prairies giboyeuses de son vieil ami. Et quand on retirait le soir, crotté et affamé comme Colletet, fatigué, éreinté, mais tout prêt à recom-

mencer à la fanfare des cors et des chiens, de quelles fantastiques drôleries, de quels audacieux mensonges, de quelles monstrueuses hyperboles le jeune homme n'égayait-il pas le repas dévoré au coin du feu où le baron enchanté, ravi, riant aux larmes, étirait ses jambes engourdis ! Pas de bonne chasse sans lui, pas de bouteille bien vidée s'il n'en prenait sa part ! Et le baron de Brèches, ranimé, ragaillardi par cette bonne et franche ardeur juvénile, tressaillait d'aise en retrouvant dans cette folle tête tous les bruits et les éclats de sa jeunesse dont l'écho résonnait encore dans son cœur.

Un jour, le baron, triste, préoccupé, écoutait d'un air distrait, impatient, une dissertation du plus haut intérêt improvisée par le chevalier sur une trace de renard relevée par un piqueur dont ils venaient de recevoir le rapport. D'après M. de Miossens, ce ne devait être que la trace d'un renardeau faisant ses premières armes, et qu'il fallait garder pour l'année prochaine. D'après le piqueur, c'était une femelle âgée, déjà fatiguée au contraire.

— Et de plus, disait-il en entourant sa franchise de chasseur de tout le respect possible, de plus, je soutiens et maintiens qu'elle est bréhaigne et boîte de la patte gauche.

On voit que la discussion était sérieuse et qu'on était loin de s'entendre.

Le baron, interpellé, répondait par monosyllabes. Le piqueur tenait bon, le chevalier aussi. En tout autre moment le vieux gentilhomme eût été le plus heureux de la terre.

— Va au diable ! s'écria-t-il enfin en faisant un geste énergique au piqueur entêté, et nous laisse en paix ! Bréhaigne ou non, tu nous gênes ; à demain !

Et quand le piqueur fut sorti :

— Mon cher ami, dit-il à M. de Miossens, un fâcheux procès me force à aller à Paris, voilà ce qui me rend de si masacrante humeur. J'ai à voir des procureurs, des avocats, des huissiers, toute la bande noire du Châtelet et des Tournelles, et M. de Maurepas par dessus. Comprenez-vous, chevalier,

M. de Maurepas ! Il me faut donc aller à la cour... ce dont j'enrage !

Le pauvre baron n'y avait pas mis les pieds depuis le jour où il avait rapporté , avec le maréchal de Saxe , un drapeau qu'il avait pris à Raucoux , et la cour ne lui seyait guère : il aimait bien mieux — et il avait raison — la chasse dans ses forêts et dans ses halliers.

Le chevalier sourit de ce désespoir.

— Bon , dit-il , n'est-ce que cela ? Quand partez-vous , monsieur ?

— Demain , demain , hélas ! répondit avec mille soupirs le baron de Brèches , demain , et sans chasse encore ! sans chasse ! Voilà pourquoi ce bélièvre m'agaçait les oreilles avec ses bréhaignes boîteuses.

— Eh bien ! consolez-vous : je pars avec vous et vous mène à la cour.

L'heureux baron de Brèches sauta au cou de M. de Miossens , l'appelant son sauveur , son libérateur , sa consolation ; lui prodiguant les noms les plus tendres , et l'assurant de son éternelle amitié.

— Et nous irons en chasse auparavant , ajouta le chevalier ; votre procès ne sera pas perdu pour cela , n'est-ce pas ? Je tiens beaucoup à savoir qui a raison du piqueur ou de moi.

— Et moi donc ! s'écria M. de Brèches tout joyeux et oubliant dans les douces perspectives de la chasse du lendemain , les robes noires des procureurs , les paperasses de la grand'Chambre et les antichambres de M. de Maurepas.

Il arriva que le piqueur eut raison et que le chevalier ne s'était pas non plus fourvoyé , car les chiens forcèrent une femelle boîteuse du côté gauche et bréhaigne , et M. de Miossens tua un renardeau : ce qui fit que tout le monde fut content.

Le lendemain , après avoir fait son testament , ainsi qu'il était d'usage en ce temps-là quand on allait du fond d'une

province à Paris, après avoir visité avec attendrissement ses chiens, ses chevaux, s'être assuré que tout allait bien, et avoir recommandé toute sa vénerie dans les termes les plus pressants, le baron sortait, le cœur tout gonflé, de son vieux manoir de Brèches où il vivait et chassait sans interruption depuis trente ans. Il emmenait à côté de lui, dans un antique carrosse qui datait au moins de la régence, son fidèle Achate, le chevalier de Miossens.

Quatorze jours après, ils entraient dans Paris.

Le chevalier, qui était la complaisance même et portait au vieux gentilhomme une affection véritable, l'accompagnait partout. Il écoutait avec une patience admirable les discussions assommantes et les grimoires abominables de ce procès malencontreux. Il passait par toutes ses phases, argumentait, discourait, calculait : il fit si bien qu'il arriva à s'y perdre un peu moins complètement que le baron. Et l'affaire n'avançant pas, les deux amis s'ennuyant, le baron demanda et obtint une audience de M. de Maurepas.

La veille du jour fixé, il tomba malade : l'ennui aidant, la fièvre le prend, le couche sur son lit, et voilà le pauvre baron à se désoler, à jurer comme un mécréant et à s'envoyer à tous les diables en compagnie de tous les robins passés, présents et à venir.

— Hélas ! se disait-il, mon château abandonné, mes chiens sur la paille, mes chevaux sur le flanc, à bâiller, à s'ennuyer, plus de chasses depuis un temps infini ! mon procès perdu, avec tout cela ! J'aurais mieux aimé le perdre tout de suite !

Le chevalier l'écoutait et le calmait de son mieux.

— Laissez-moi faire, voulez-vous ? dit-il soudainement en se frappant le front où venait de germer une idée. Oui, c'est cela, soyez tranquille, et dans huit jours, si vous voulez, monsieur, nous retournerons à Brèches, vainqueurs et plus chasseurs que jamais !

— Chasseurs ! chasseurs ! soupira le malade avec un élan

de joie : faites donc, pour l'amour de Dieu, faites tout ce que vous voudrez !

Le chevalier fit quérir le valet de chambre du célèbre acteur Chassé, qui faisait alors les délices de l'Opéra, et lui montrant le baron de Brèches :

— Vingt-cinq louis pour toi, lui dit-il, si dans une heure je ressemble tellement à monsieur que voilà qu'on me prenne partout pour lui.

Le valet se demanda bien pourquoi cet homme jeune et beau tenait à ressembler à un vieillard assez laid quand le contraire arrivait tous les jours : mais, en drôle bien appris, il se contenta de le penser, salua en signe de consentement et se mit à l'œuvre.

Quand il eut fini, le chevalier se leva et s'approcha du lit.

Le baron jeta un cri d'épouvante et se cacha la figure dans ses mains se croyant le jouet d'un rêve.

C'est que la ressemblance était effrayante. Le baron se promenait bien là, dans cette chambre, devant lui-même, avec ses habits quelque peu surannés, sa démarche sèche, vive, ferme malgré son âge, ainsi qu'il l'avait conservée par ses habitudes de chasse et d'activité. Sa figure où la vieillesse avait bien creusé quelques rides, mais où le sang circulait encore vivace et chaud sous la peau hâlée, il la voyait le regardant avec ses yeux à lui. Et comme sa main touchait légèrement la garde ciselée de sa petite épée de ville, comme elle s'enfonçait bien dans les poches de sa veste brodée, jouait avec sa boîte ou avec les breloques de ses montres ! Et voilà qu'il se saluait, se parlait, s'asseyait, se relevait ! C'était son ombre !...

Et pourtant il était bien là, lui, le baron de Brèches, couché, malade, mais éveillé, les yeux bien ouverts, la tête saine !...

— Allons, s'écria le chevalier avec un geste de joie, je suis content : quel succès fou ! Il paraît, Monsieur, que c'est bien vous ? Maintenant, à l'œuvre ; le reste me regarde.

Il donna cinquante louis au lieu de vingt-cinq au valet de Chassé, lui disant qu'il méritait bien sa réputation du plus habile habilleur de l'opéra, le congédia, et serrant la main au malade qui le regardait toujours d'un air égaré :

— Vous ne devinez pas? dit-il.

M. de Brèches se mit à rire.

— Je comprends très-bien, au contraire, mais je ne veux pas, mon ami, prenez garde! Il me connaît un peu, je crois.

M. de Miossens fit un geste indigne de dédaigneuse insouciance, et, saluant le vieux gentilhomme, se fit conduire chez M. de Maurepas.

Quand le chevalier arriva, il y avait foule; il entra avec une aisance imperturbable, saluant comme il convenait les gentilshommes qui attendaient comme lui. L'un d'eux, s'approchant d'un air de connaissance, le salua du nom de baron de Brèches,

— Cela va bien, pensa-t-il, mais que le diable l'emporte!

Puis de son air le plus aimable, le plus empressé, il répondit au fâcheux, et soutint, sans sourciller, une conversation de famille, de clocher, de laquelle il se tira avec un sang-froid et un succès de bon augure. On le trouva rajeuni, plus vert et plus vigoureux que jamais : il salua sans rire, et à l'appel de son nom entra dans le cabinet du ministre.

— Qu'il connaisse le baron ou qu'il ne le connaisse pas, pensa-t-il, je m'en soucie peu; mes preuves sont faites!

Il exposa à M. de Maurepas son procès avec tant de lucidité, tant de calme et de présence d'esprit, lui en fit si bien toucher du doigt les moindres détails dégagés de l'encombrant fatras de la basoche d'alors, sut intéresser avec tant de talent le ministre en lui parlant de son neveu le duc d'Aiguillon, alors disgrâcié à Aiguillon, sa cause, en effet, était si juste, que M. de Maurepas, séance tenante, annota sa requête de la façon la plus pressante, et l'assura que rien n'en retarderait plus l'effet.

— Avant huit jours, lui dit-il en le congédiant fort gra-

cieusement, vous aurez gagné votre procès, M. le baron, car c'est justice.

Le chevalier remercia, exalta, ainsi qu'il le devait, la haute prudence, la rare perspicacité, la grâce extrême du ministre, protesta de son dévouement au Roi, et se retira en demandant à M. de Maurepas la faveur d'une nouvelle audience pour lui annoncer le gain de sa cause qui n'était plus douteux pour lui.

Le baron de Brèches eut un tel accès d'hilarité en apprenant le succès de la ruse du chevalier, qu'il en fut guéri sur l'heure.

M. de Miossens, en imprudent qu'il était, la raconta à une de ses cousines, mais sous le sceau du plus grand secret. Le secret, comme on le pense, fut si bien gardé que le soir même M. de Maurepas en était instruit et qu'on en riait dans tout Paris. Il aurait bien voulu se fâcher, mais il n'osa pas. Et puis que faire? n'avait-il pas écrit de sa main que la cause était bonne, était en état et devait passer sans plus de lenteurs? Il ne pouvait se déjuger. Le baron gagna donc son procès, mais le chevalier n'échappa à la Bastille que grâce à son indiscreète cousine qui fit tout au monde pour la lui épargner. Il en fut quitte pour un exil de six mois à Strasbourg.

— Adieu, lui dit le baron de Brèches en le quittant, faites vite ces six mois-là et revenez à Brèches. M. de Maurepas n'est qu'un sot avec sa rancune. Cornes de cerf! je me serais enfermé à la Bastille avec vous!

— Merci, Monsieur, merci, reprit M. de Miossens en l'embrassant. Nous sommes au mois de juin : dans six mois je serai à Brèches pour chasser au loup.

XVII.

M. de Miossens avait une manie : c'était de ne pouvoir dormir, la nuit, sans lumière. Il arriva même une fois, en

route, que ne sachant où s'en procurer, et tombant de sommeil, il mit le feu à ses rideaux et à son lit, puis se coucha par terre bien tranquillement. L'incendie le réveilla, la maison était en feu. Il risqua vingt fois sa vie pour sauver les pauvres gens qui l'habitaient, les mit en sûreté et se rendormit aux lueurs du feu. Il acheva ainsi la nuit et paya le double de ce qu'il avait brûlé. De sa vie, disait-il, il n'avait aussi bien dormi.

Aussi, dans sa chambre des *Trois-Mores*, trouva-t-il ample provision de bougies roses, bleues et vertes ; il les alluma toutes et se coucha. Au milieu de la nuit une idée lui vint. Il se leva, prit les flambeaux, les mit à terre aux quatre coins de son lit et se rendormit.

Il faisait déjà grand jour quand un valet entra discrètement dans la chambre et se mit en devoir de commencer son service.

A l'aspect de ce lit aux rideaux fermés, de ces flambeaux agitant doucement leur flamme blafarde et livide, le malheureux fut pris d'une folle idée :

— Mort ! dit-il.

Sans oser regarder sous les rideaux immobiles, il revint à la porte et voulut la rouvrir ; mais ses dents claquaient de terreur, ses mains frissonnaient, et se tenant à peine sur ses jambes vacillantes, il ne savait plus où trouver la serrure. Un nuage passa devant ses yeux ; la terreur grandissait, montait, le prenait à chaque cheveu... Il secoua, comme un insensé, la porte qui résistait toujours.

Quand il entendit un frôlement de suaire derrière lui. Dans son vertige il tourna la tête.

Il se vit face à face avec un fantôme blanc qui lui mit sur l'épaule une main que le misérable sentit peser comme une montagne, et sous les doigts de laquelle il plia comme un jonc : l'autre main toucha la serrure, ouvrit la porte, et lui montrant l'escalier béant, lui fit signe de descendre.

Il essaya...

La peur lui avait brisé les genoux et les chevilles.

Une voix qu'il entend en bas lui donne de la force : il descend... le fantôme descend avec lui.

Il saute les marches en bondissant comme un daim poursuivi... le fantôme les saute et bondit avec lui.

Il arrive dans la cour, franchit la porte ouverte, s'élançe dans la rue, tourne à gauche, court sur le pont, touche le parapet et s'arrête : le fantôme le touche et s'arrête aussi.

Le malheureux pousse un cri de désespoir, saute sur le garde-fou de pierre et s'arrête encore...

Le fantôme se tenait à côté de lui sur la pierre usée!

Alors il fait un signe de croix et se lance dans la rivière qui coulait sous les arches, rapide et profonde.

En même temps que lui le fantôme y tombait.

Le valet ne savait pas nager : l'instinct de la vie, la fraîcheur subite de l'eau lui rendant la raison, il se débattait au milieu du courant et poussait des cris lamentables étouffés par l'eau qui lui entraît dans la gorge. Il entendit derrière lui la respiration sonore d'un homme qui fendait l'eau avec vigueur, aperçut, en un moment où le courant le roulait sur le dos, de longs cheveux dénoués, flottant, devant ses yeux vitreux, comme des herbes, les saisit dans un suprême effort, et s'y attachant comme à la vie, les entraîna avec lui.

Quelques minutes après, le chevalier de Miossens abordait, à demi-mort et après une lutte affreuse, avec le pauvre diable de valet que l'on eut mille peines à rappeler à lui. Le bain l'avait guéri de sa peur.

Le chevalier lui donna cinq cents livres, le prit avec lui et l'emmena à Strasbourg, puis à Bréches, où il fut décousu par un sanglier.

A. TOUTAIN.

(La suite prochainement).

BIBLIOGRAPHIE.

CHRONIQUES, CONTES ET LÉGENDES,

PAR M. CHARLES-AMÉDÉE BENEYTON.

Sous ce titre, qui assurément intéresse tout d'abord, il vient de paraître, à l'imprimerie de MM. Pallez et Rousseau, un livre qui restera comme l'une des publications rares et curieuses de ce temps-ci. C'est un ouvrage nouveau qui porte l'estampille du passé, c'est un rêve tout éveillé qui reporte le lecteur aux faits, gestes et déduits du bon vieux temps dont il nous rend la fidèle image. C'est, en un mot, une curiosité littéraire et archéologique, et, à ce titre, il mérite l'attention et l'estime du public lettré.

Non loin de Château-Thierry, sur une charmante colline située sur la rive gauche de la Marne et qui regarde les riches coteaux où l'on récolte la pétillante liqueur champenoise, un fantaisiste, en plein dix-neuvième siècle, a fait construire à grands frais un magnifique château féodal défendu par de vrais fossés, par de vrais ponts-levis, par des mâchicoulis de bon aloi. Rien ne manque à ce castel; souvenir des vieux âges, c'est une épreuve après la lettre des vieilles constructions féodales, c'est, si nous osons dire ainsi, une ruine dans sa première jeunesse. Le livre de M. Amédée Beneyton est absolument le castel champenois. Le culte du passé, la passion de l'antiquaire ont édifié l'un et l'autre; une seule et même inspiration semble avoir présidé à leur naissance et à leur achèvement. Mais c'est ici le lieu de laisser parler l'auteur du livre; dans une préface à la Marot, il explique dans les termes suivants ses intentions et son but :

« Vous offrant ces présentes récréatives histoyres (lecteurs magnanimes) j'ai voulu et m'a semblé bon coucher icy une epistre à cette fin de vous faire entendre que, combien que j'aye mis mon nom au present livre, je n'en ai pourtant pas tout l'onneur, car estant nagüeres au logis d'un certain notaire et indiciaire de Sa Majesté, j'ay

trouvé en plusieurs meschants rolles pouldreulx et grandement deschirez certains rares et curieulx propos. Et comme je lisois iceulx pour éviter oysiveté, me suys délibéré d'extraire et rediger en brieif les croniques, contes et légendes dont plusieurs s'ensuyvent et vous les bailler en ce livre.

» Et m'estant recordé qu'en ce siècle, aulcuns contempteurs des anciens croyent que leurs escripts ne se peuvent lire ny entendre qu'à grande peine et sans prouffit ny plaisir, j'ay creü que s'ils pouvaient lyre ce lyvre avec joyeuseté et liesse, par ainsy ils prendroient couraige en la lecture des anticques lettres et d'icelles tireroient une certaine volupté et ung moult grand prouffit, car, come dict un certain baige :

» *Qui ignarus est præteritorum, quasi cæcus in futurorum prorumpit eventus.*

» Delaissez donc ung petit (bons lecteurs) les lettres mondaines de ce siècle et vous laissez prendre, comme gentil oysel, au glu du plaisant langaige des antiens.

» Sy vous supply et semonds (dames et damoyelles desquelles je suys devot et fidèle esclave) m'octroyer vostre mercy et bonne grace pour ce livre que je vous baille et confie, vous suppliant et avec vous tous ceulx qui le voudront lire (dont plusieurs l'eussent trop mieulx sceu faire que moy, s'ils y eussent prins leur plaisir et occupation) que s'il y a aulcune faulte, erreur ou obmission, il vous plaise benignement l'excuser, mesme veoir le dict livre de bon œil et le recepvoir de bon cœur n'oublyant que, s'il ne se peut faire aultrement, vous veulx bien octroyer permission de bailler votre saoul mais non de dormir, ainsi que Monsieur Marot en fait requeste en ses livres.

» Donné à Metz l'an que le monde estoit viel *mil viij cens cinquante iiii*, depuys nostre seigneur. »

Voilà qui est au mieux, et nous savons maintenant non-seulement quelle a été l'intention de l'auteur, mais encore nous connaissons ses procédés d'exécution. Il ne s'est pas astreint à reproduire le style d'une époque donnée du moyen-âge. Son langage n'est pas plutôt celui du quatorzième que du seizième siècle, autre ressemblance avec l'œuvre de pierre dont nous venons de parler et qui rappelle, comme toutes les constructions de longue haleine, les styles d'architecture de plusieurs époques. L'auteur a voulu être avant tout intelligible ; s'il eût employé les lettres onciales, par exemple, ou s'il

eût reproduit ces éternelles abréviations ou ellipses des vieux auteurs du quinzième siècle, vrais logogriphes pour les profanes qui ne sortent pas de l'école des chartes, il eût rebuté tout d'abord et n'eût pu atteindre son but qui est d'amuser et de faire rêver au passé en amusant. Il s'est contenté d'approprier à son sujet les formes du vieux langage, dont il a fait en quelque sorte une synthèse intelligente ; il a répandu sur son œuvre ce parfum du passé qui en rend les pages savoureuses et sympathiques. Les aristarques lui reprocheront-ils de n'avoir pas reconstruit tout d'une pièce une époque déterminée, c'est-à-dire édifié une épreuve *ne varietur* de linguistique rétrospective ? Mon Dieu, les difficiles pourront lui chercher chicane sur ce point, mais il s'adresse aux gens du monde, et ceux-ci approuveront le parti auquel il s'est arrêté ; les savants eux-mêmes lui sauront gré d'avoir donné à l'ensemble de son livre un cachet d'antiquité non suspect, et tout le monde le louera de l'avoir fait spirituel, doucement railleur, divertissant.

Nous avons pu donner un échantillon du style de l'auteur, mais ce que nous ne pouvons indiquer que très-imparfaitement, c'est la physionomie de l'œuvre, c'est la coquetterie de son exécution typographique, c'est le luxe des gravures, des encadrements, des culs-de-lampe, c'est la disposition antique, la diversité de couleurs des caractères qui ont servi à la composer et qui en font une imitation parfaite des vieux ouvrages recherchés par nos bibliomanes. Les vignettes qui sont nombreuses et sur bois, comme il convient à un ouvrage qu'on dirait avoir été composé avant l'invention du burin, sont le produit du travail d'un excellent artiste messin et copiées sur des manuscrits de notre bibliothèque. Elles reproduisent admirablement l'empreinte naïve du vieux temps et en offrent le décalque le plus heureux.

Cet ensemble inattendu, cet aspect en quelque sorte évocateur du passé bibliographique, ont une valeur artistique qui sera appréciée des connaisseurs. Rien de plus animé, de plus doctement naïf, de plus ingénieusement imaginé que ces légendes et ces contes qui ont tous l'attrait de la nouveauté. Fond et forme, le livre de M. Amédée Beneyton est vraiment une œuvre originale et saisissante. Il fait autant d'honneur à l'érudition, au tact, à l'esprit de son auteur, qu'à la perfection des ressources typographiques des éditeurs.

VAILLANT.

CHRONIQUE.

La reprise du théâtre inaugure la saison des orages; c'est le moment des débuts, tant redouté des artistes et aussi du public débonnaire qui recherche les émotions douces et non les péripéties aiguës. Malgré les progrès tant vantés de la civilisation, il se trouve encore des aristarques qui s'obstinent à demander à leur chef forcé leur mode de désapprobation. Nous avons donc eu quelques scènes un peu accentuées, un peu épicées aux bordées de sifflets, mais enfin les vrais principes ont prévalu et les débutants malheureux ont été exclus conformément aux prescriptions de l'autorité, c'est-à-dire à la majorité des oui et des non à la dernière épreuve. Hâtons-nous d'ajouter que les morts du champ de bataille scénique appartiennent presque tous à la pléiade comique ou dramatique. Tous les premiers sujets de l'opéra ont été accueillis avec acclamation ou sont revenus prendre paisiblement et même glorieusement possession des emplois qu'ils occupaient l'an passé.

Les habitués ont considéré comme une véritable bonne fortune la conservation d'un ténor aussi distingué que M. Chambon, voix étendue, individualité sympathique, un de ces artistes amoureux de leur art et qui lui donnent tout ce dont ils sont capables de talents et d'efforts. Nous en dirons autant de M. Bessin qui relève une voix de basse-taille, belle, quoiqu'un peu courte, par une magnifique prestance, par un sentiment dramatique bien caractérisé; de M. Fernando, d'un des bons barytons que nous ayons eu, qui vocalise à ravir, qui obtient de sa voix flexible, un peu faible peut-être, des effets charmants dans le registre mixte. M. Lebreton, le second ténor léger... mais M. Lebreton a maintenant une notoriété qui nous force à ne pas borner à une simple citation l'appel de son nom. Pendant les débuts, il a quelque peu joué le rôle de victime, et a été exposé, de la part d'une petite partie du public, à un sentiment de répulsion dont nous ne comprenons pas les manifestations excessives; car enfin M. Lebreton

tient fort convenablement son emploi ; il a une voix fraîche et timbrée, il dit heureusement le dialogue, quand il l'a bien appris, toutes-fois, et ce sont là des qualités assez rares dans un troisième ténor, car remarquez qu'un second ténor léger est un troisième ténor en définitive. Exiger plus, c'est exiger trop. Plusieurs fois donc, après sa réception officielle, il a entendu siffler à ses oreilles l'aspic de Cléopâtre, et il a fallu que l'immense majorité des auditeurs l'applaudît à outrance pour qu'il fût sauvé à l'avenir d'un tel accueil. Reconnaissance oblige. Si M. Lebreton peut se reprocher dans le passé quelques défaillances de mémoire, quelque défaut de zèle dont il a été si rudement puni, la vigueur avec laquelle le public l'a pris sous sa protection l'engagera, nous l'espérons, à redoubler de travail et d'efforts.

L'année dernière, la partie masculine de la compagnie chantante, constituait, sauf certaine individualité, un excellent ensemble. Or, cette année nous en avons conservé les meilleurs éléments, et une lacune essentielle est comblée. Nous sommes enchanté véritablement du premier ténor léger, M. Guillot, qui réunit à une très-jolie voix les qualités les plus rares de diction et de tenue. Nous considérons sa venue comme infiniment précieuse sous tous les rapports. Acteur agréable, chanteur sympathique, il rendra à l'opéra comique le lustre qu'il ne pouvait avoir l'année dernière avec un artiste très-zélé sans doute, mais déplorablement nul sous le rapport scénique. Dimanche, M. Guillot a interprété le rôle de Georges Brown de la *Dame blanche*, de manière à prouver que les bonnes traditions de Feydeau ne sont pas toutes perdues. Une aisance pleine de charmes, une rondure pleine d'entrain, une distinction incontestable accompagnent chez lui des qualités de voix et de méthode fort rares. Toujours en scène, toujours dans son sujet, si nous avons à lui adresser un reproche, nous lui dirions qu'il exagère parfois son zèle, et qu'il arriverait peut-être plus sûrement à l'effet en faisant moins d'efforts pour y atteindre. Avec une première chanteuse comme M^{lle} Emma Esme et un comédien-chanteur comme M. Guillot, l'opéra comique doit retrouver sa vogue parmi nous.

Au rebours des artistes appartenant au sexe fort, toutes nos dames de l'an passé nous ont fait leurs adieux, et le personnel féminin est entièrement renouvelé... Vantez donc après cela la fidélité du beau sexe !. Nous avons perdu M^{lle} Pothilley qui, rossignol voyageur, est allée charmer nos voisins de Strasbourg avec son gentil ramage, et

nous avons acquis M^{lle} Emma Esme, fauvette à tête brune qui, tout d'abord, a fait accepter sa vocalise brillante, son doux regard limpide, sa délicate désinvolture. Il y a une harmonie parfaite entre l'individualité et le talent de cette jeune fille ; elle a le visage réveur et fin, l'œil profond et velouté, la taille souple et grêle, le geste facile et un peu anguleux ; son organe, vibrant dans le registre élevé, est faible mais savoureux dans les notes de poitrine, les sons filés ont cette douceur pénétrante qui passionne et rend vivante la voix humaine ; il y a une extrême recherche dans le choix des traits de vocalises, ces irradiations qui illuminent un chant, et surtout une réelle intelligence des fins de phrase, qui lui donnent son cachet. Nous ne saurions dire que sa vocalisation est toujours irréprochable, car la perfection en pareille matière est chose rare, mais elle a des veines ou des inspirations, si on l'aime mieux, d'un incroyable bonheur. Tels de ses traits ont un éclat, un fini, un succès de réussite qui charment et étonnent. Elle excelle dans les gammes chromatiques descendantes, les plus difficiles ; ses cadences sont bien conduites, mais parfois un peu chevrotées. Le chevrotement en fait de trilles, c'est le ruolz du chant. Cela brille, mais ce n'est pas de l'or pur !... Enfin — il faut tout dire — la cantatrice ne prend pas toujours la note dans son vrai milieu, ou pour parler plus exactement, elle l'attaque *en dessous* et parfois cela sonne faux à l'oreille, mais elle s'en aperçoit heureusement et rentre vite dans le rail de la tonalité. C'est un défaut qu'avec de la persévérance elle peut facilement rectifier... Mais quoi ? est-ce qu'il n'y a pas de taches au soleil ?.. Très-avenante, d'ailleurs, spirituelle dans ses réparties, créant des intentions, touchante sans afféterie dans *Lucie*, faisant de *Jeannette* une franche, vive, sensible et narquoise fille des champs, nuancant convenablement, détaillant ses rôles avec une compréhension visible des exigences de la scène. Estimons-nous donc heureux d'avoir trouvé dans M^{lle} Emma Esme une très-agréable cantatrice et une comédienne distinguée.

Nous ne dirons rien, et pour cause, des mérites de la forte chanteuse qu'une création prochaine et intéressante éloigne encore du théâtre pour quelques semaines ; mais en fait de forte chanteuse, nous avons la dugazon qui en tient fort bien l'emploi, témoin certaine représentation de la *Favorite*, où elle remplaça au 4^e acte, une *Léonor* d'emprunt dont le talent parut trop léger au public ; naturellement, M^{me} Gourdon ne pouvait encourir le même reproche, et l'enthousiasme des auditeurs la porta aux nues, preuve certaine qu'il était vigou-

reux. **M^{me}** Gourdon, introduite sur notre scène sous de si brillants auspices, fut acclamée à son troisième début, et elle est des nôtres. Certes, elle a des mérites que nous voulons proclamer : elle sait son répertoire, elle a toujours les plus fraîches toilettes, et sa voix, sans être de velours, risque parfois heureusement la fioriture ambitieuse. Elle est applaudie et paraît aimée du public appréciateur.

Pour ce qui est de la comédie et du drame, nous serons bref. Deux des premiers sujets ont, croyons-nous, succombé à la dernière épreuve, et l'on dit beaucoup, mais beaucoup de bien du jeune premier, qui a le plus grand air, et qui joint à la figure, à l'agrément extérieur un mérite sérieux de comédien. C'est une précieuse acquisition. Quant aux comiques, nous n'avons pas encore eu l'occasion de les apprécier, et c'est heureux pour nos lecteurs, car ils doivent trouver comme nous que notre revue est déjà bien assez longue comme cela.

PHILBERT.



INSTITUT DES PROVINCES.

ASSISES SCIENTIFIQUES

TENUES A METZ EN 1854.

SÉANCE DU 13 JUILLET.

PRÉSIDENCE DE M. V. SIMON.

MM. Jacquot, vice-président de l'Académie impériale de Metz, Alfred Malherbe et G. Boulangé, secrétaire, membres de l'Institut des provinces, siègent au bureau.

Les noms suivants des personnes assistant à la séance sont à ajouter aux listes précédentes : MM. Benoit, professeur à l'École d'application ; Wagner, P. jésuite ; de Foulon ; Ch. Gautiez, architecte, membre de l'Académie impériale de Metz, et Barbey, conducteur des ponts et chaussées, attaché au service hydraulique de la Moselle.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Jacquot rappelle, au sujet de la communication de M. Terquem, qu'il est important de constater la présence d'une plante fossile reconnue dans les exploitations de lignites des couches supérieures des marnes irisées aux environs de Piblangé et de Drogny.

M. Terquem annonce à ce sujet qu'il n'a pas cru devoir insister sur la constatation des fossiles non encore déterminés, tels que les débris de plantes trouvés dans le Keuper à Kédange.

M. Simon-Nicéville ajoute à l'importante communication faite par lui dans la séance précédente, qu'il a établi dans ses pépinières,

près de Metz, une école de toutes les variétés de fruits qui est à la disposition de toutes les personnes qui voudront la visiter ¹.

M. Lorette, libraire-éditeur à Metz, fait hommage à l'Institut des provinces, des trois premières livraisons déjà parues de l'ouvrage qu'il publie sous le titre: *La Moselle*. Il demande le patronage de l'Institut des provinces pour cette publication destinée à reproduire les dessins et la description de nos principaux monuments.

M. Abel a déposé sur le bureau une brochure ayant pour titre: *Cours de Notariat. Discours prononcé le 7 novembre 1854, par M. Ch. Abel, avocat, docteur en droit.*

M. le commandant Soleirol fait hommage à l'Institut des provinces d'un beau volume, grand in-8° de 326 pages, qu'il vient de publier: *Catalogue des monnaies byzantines qui composent la collection de M. Soleirol.*

Cette publication importante pour tous les amateurs de la numismatique byzantine, forme un complément indispensable à l'ouvrage de M. de Saulcy.

L'importante collection byzantine de M. Soleirol, composée de 1035 pièces, a été formée:

- 1° Des 500 pièces formant la collection de M. le baron Marchant, acquises par M. Soleirol après la mort de M. Marchant;
- 2° De la collection de M. le comte de Wiczay;
- 3° D'un grand nombre d'achats successifs.

M. Terquem offre à la Société quatre brochures relatives à ses nombreux travaux sur la détermination des fossiles de la Moselle.

- 1° Observations sur quelques espèces de lingules;

¹ Nous avons omis la série des pruniers sur la liste des nouvelles variétés de fruits de M. Simon, que nous avons publiée.

Pruniers.

En 1820, il y avait 56 variétés.

En 1854, — 186 variétés.

Voici les variétés qui méritent d'être plus connues:

Corneuse.

D'Agen.

De Montfort.

Impériale de Milan.

Impératrice.

Pond's seedling.

Coe's Golden drap.

Drap d'or (Esperen).

Bleu de Perck.

Reine-Claude d'Oullin.

Reine Victoria.

Prince of Wallès.

Jefferson.

(De Francfort) Quetche pêche.

2° Mémoire sur un nouveau genre de mollusques acéphalés fossiles ;

3° Observations sur les pleuromyas et les myopsis de M. Agassiz;

4° Notice sur les caractères anatomiques du fragment considérable de tête fossile rapportée à un individu voisin du genre crocodile, ordre des sauriens, *Teleosaurus Mosellensis*, Tqm, trouvé à Chaudebourg, près de Thionville, et faisant partie de la collection de M. Terquem, par M. Monard aîné.

M. Pelte, président du comice agricole de Metz, donne lecture d'une note qu'il a rédigée en réponse à la quatrième question du programme. M. Pelte constate un immense progrès fait par l'agriculture dans le département de la Moselle ¹.

¹ NOTE DE M. PELTE.

L'agriculture du département de la Moselle était encore, au commencement de ce siècle, assujétie sans variation à l'assolement triennal, qui produisait peu, malgré les labours qu'il exigeait. Si les bâtiments des fermes étaient moins spacieux, les écuries plus basses et moins aérées, c'est que cette construction était en parfaite harmonie avec la taille des chevaux chétifs du cultivateur qui, faute de fourrage, était forcé de les envoyer en pâture depuis le printemps jusqu'à l'hiver, même pendant une partie de la nuit, et que, passant ainsi, en plein air, la plus grande partie de l'année, les chevaux ne pouvaient guère être incommodés du manque d'air dans les écuries. Mais à mesure que les prairies artificielles se sont étendues, la taille des chevaux et le nombre des bestiaux ont augmenté, amélioration qui a nécessité l'agrandissement des bâtiments qui n'auraient plus fourni ni la place, ni la quantité d'air nécessaires.

Les premiers progrès amenés par les prairies artificielles et l'introduction des racines ont modifié l'assolement sans changer sa marche ordinaire; mais la nature du terrain de notre département étant très-différente, chaque cultivateur a dû chercher à faire produire à la terre les plantes qui lui convenaient le mieux, autres que les céréales et le trèfle qui se cultivent partout.

Pour expliquer les spécialités des plantes appliquées aux différentes sortes de terrains, je divise le département en 4 régions :

1° L'arrondissement de Sarreguemines s'est adonné plus particulièrement à la culture de la pomme de terre, parce que son sol convient à ce tubercule; de là, construction d'un grand nombre de distilleries dont les résidus ont alimenté plus de bestiaux qui ont augmenté la qualité des engrais;

2° Dans l'arrondissement de Briey, la culture du sainfoin et de la luzerne a prospéré; c'est par la multiplication de ces deux plantes que cette contrée s'est surtout distinguée dans le progrès. La différence qui existe dans la nature des terrains des arrondissements de Metz et de Thionville ne permet guère de les

M. le comte Var der Straten signale au nombre des nouveaux engrais utilisés dans le département, les résidus azotés de la fabrique de produits chimiques de Boulay, appartenant à MM. Appolt, frères.

M. Abel constate également le bon emploi des déchets des soies de porcs de la fabrique de M. Pichon. (Brevet d'invention de M. Camus, épinglier à Moulins-lès-Metz.)

examiner séparément. La plaine de Thionville, depuis Cattenom, en remontant la Moselle, jusqu'au département de la Meurthe, peut former la troisième classe. Les prairies artificielles de trèfle et de luzerne s'y sont multipliées; la jachère n'y est plus en usage que pour une partie seulement du terrain destiné au colza, dont la récolte est une des plus grandes ressources de la contrée. La betterave vient encore depuis peu y disputer la place au colza, parce que de nouvelles distilleries lui ouvrent un débouché facile. La facilité de se procurer et de transporter dans les champs les engrais de deux villes, vient en aide au cultivateur dans ses entreprises.

La quatrième classe renferme la partie comprise entre Sierck et Boulay jusqu'à la limite du département du côté de la Seille. Les progrès de cette dernière consistent aussi dans la culture du trèfle et les belles prairies qui bordent ses rivières; la qualité du terrain a permis ensuite d'introduire dans la sole jachère différentes plantes, telles que pois, lentilles, féverolles et quelques racines.

Voici maintenant d'autres progrès généraux faits dans tout le département: l'amélioration de la vicinalité est venue en aide à l'agriculture; la perfection des instruments aratoires permet de mieux cultiver et ameublir la terre; les machines à battre, dont chacun connaît les avantages, sont répandues partout, et chaque année on y apporte d'utiles modifications. Dans plusieurs localités, la faux a remplacé la faucille pour la coupe du blé, moyen qui procure de la paille en plus grande quantité et diligente la besogne. La confection des moyettes est aussi un progrès à signaler: elles permettent de couper le blé avant sa parfaite maturité, l'abritent contre l'intempérie et conservent à la paille plus de parties nutritives; cette méthode laisse au cultivateur le loisir de s'occuper de ses autres travaux pendant l'abatage de ses blés qu'il rentre ensuite à sa volonté. Le drainage commence à se propager dans le département; on peut déjà se convaincre de son efficacité, et je suis personnellement satisfait des travaux de ce genre que j'ai fait exécuter.

Tels sont, Messieurs, les progrès déjà obtenus; mais malgré leur incontestabilité, l'assolement triennal est un obstacle à de plus grandes améliorations. Pour le remplacer, nous avons à indiquer l'assolement quinquennal, très-facile à pratiquer; il augmente la quantité de fourrage, diminue les chevaux de travail, double le nombre des bestiaux qui font baisser le prix de la viande, tout en fournissant l'engrais nécessaire à cet assolement, qui produit lui-même en plus grande abondance. Quoique très-récent et encore peu répandu, par les avantages qu'il procure, il doit être considéré comme progrès.

M. Van der Straten se plaint de l'insuffisance des stations d'étalons établies dans le département ; on a obtenu d'excellents résultats de la nouvelle station de Metz, il serait à désirer que l'administration fût appuyée vigoureusement dans ses demandes par les conseils d'arrondissement et les conseils généraux. M. de Straten demande que la réunion émette un vœu dans ce sens. L'augmentation du nombre des stations serait le seul moyen de lutter contre les inconvénients de la liberté de la monte. Dans le Luxembourg, le gouvernement exerce un contrôle sévère sur les étalons destinés à la monte, il en résulte qu'un bon nombre de ceux qui sont réformés sont amenés en France.

M. Pelte reconnaît les inconvénients signalés, mais il pense qu'il serait bien difficile d'obtenir même une seule station de plus, qu'il faut procéder progressivement et se contenter de demander d'abord un étalon de plus, ce qui constituerait déjà une amélioration notable ; que d'ailleurs une bonne partie du mal résulte du défaut de soin apporté dans le choix des croisements. Les croisements sont mal faits, on ne se préoccupe nullement si la jument convient à l'étalon ; on devrait, selon M. Pelte, permettre un choix et aviser au moyen d'arriver à un classement ; la commission hippique pourrait, par une marque, assigner telle jument à tel étalon. M. Pelte reconnaît les difficultés d'arriver à ce résultat, mais on n'en doit pas moins, selon lui, chercher à l'obtenir.

L'assemblée consultée vote l'expression du vœu énoncé par M. de Straten.

M. Pelte constate que les troupeaux de moutons ont considérablement diminué dans le département, par suite des labours plus fréquents, les autres races d'animaux ont progressé, mais l'espèce ovine a dégénéré.

On cultive peu le lin dans la Moselle, les terrains y sont trop brulants ; il en est de même du chanvre, le cultivateur n'en plante que la quantité nécessaire à la consommation de sa maison. La culture du millet a été remplacée par celle des colzas et des betteraves. La garance n'est pas cultivée.

M. Pelte constate que les fumiers sont loin d'être l'objet des soins qu'il serait à désirer d'y voir apporter.

M. Boulangé rappelle à ce sujet que M. le Préfet de la Moselle s'est vivement préoccupé de la déperdition des purins dans les caniveaux des traverses des villages ; il a demandé à l'administration

des ponts et chaussées de chercher à obtenir des cultivateurs l'établissement de fosses communes en aval des villages, de manière à réunir et à permettre l'utilisation de ces purins. On n'a pas encore pu obtenir de résultats.

M. Pelte ne pense pas qu'il soit pratiquement possible de réaliser de longtemps cette amélioration. Les purins directement recueillis dans les fosses, sans mélange notable des eaux pluviales, demandent déjà une grande dépense de charrois. Ces frais ne seraient pas compensés par les résultats obtenus si les purins ont été délayés et mélangés aux eaux pluviales qui ne manqueraient pas d'envahir les fosses communes.

Sur la demande de M. le président, M. Pelte donne quelques détails sur la substitution qu'il préconise de l'assolement quinquennal à l'assolement triennal. Dans le dernier système, les chevaux absorbent les $\frac{2}{3}$ du produit de la ferme, tandis qu'avec le premier on peut diminuer la moitié des chevaux et doubler le nombre des bestiaux sans augmenter les frais.

M. Barbey signale les dommages causés dans les prés par l'usage de la vaine pâture : les pieds des bestiaux s'enfoncent dans le sol détrempé, y occasionnent des cavités dans lesquelles l'eau séjourne et y fait périr les bonnes plantes fourragères.

M. Van der Straten constate les progrès faits par le drainage dans la Moselle. On connaît aujourd'hui toute son importance et ses excellents résultats. La machine à fabriquer les drains de la tuilerie de St-Julien, près Metz, fournit actuellement d'excellents tuyaux qui s'expédient même dans la Meurthe et dans les Vosges. Les envois s'élèvent à plus de 100,000 pieds depuis deux mois.

M. Rolland a fait venir une machine pour la tuilerie de Rémilly.

L'arrondissement de Thionville en doit une à M. Rhem.

Une quatrième machine fonctionnera incessamment à Metz.

Quant aux moyens d'exécution, on doit à M. le préfet de la Moselle d'avoir mis les agents de l'administration des ponts et chaussées à la disposition de l'agriculture. Des drainages importants ont déjà été exécutés à Gorcy par M. Legendre; dans la terre de Preischie par M. le baron de l'Espée; dans les jardins de Grimont par M. Aerts, etc.

Le drainage est aujourd'hui compris, il fera rapidement de grands progrès dans le département.

M. de Straten signale comme une bonne organisation que l'on ne

saurait trop recommander, celle de la société de drainage du département de l'Oise; cette société étend son patronage sur tout le département, elle fournit des fonds pour faire exécuter des essais, les propriétaires n'ont qu'à subvenir à l'acquisition des tuyaux.

M. Barbey mentionne comme ayant donné les meilleurs résultats les drainages exécutés sur une assez grande échelle par M. le colonel Ardant, à sa ferme de la Tuilerie, près de Faulquemont; les foins obtenus sont d'une qualité supérieure, et la quantité a été doublée; le terrain est sec, tandis que les prés voisins sont constamment humides. M. Barbey signale également le drainage qu'il a fait exécuter chez M. Naudé, à Morhange; au commencement de cette année, ce propriétaire s'étonnait, dit M. Barbey, de ce que la végétation de ce pré parût moins active; ce fait tenait uniquement à la transformation qui s'opérait, les mauvaises plantes ne se trouvant plus dans un milieu qui leur convint, disparaissaient pour faire place à d'autres. Les résultats ne se sont d'ailleurs pas fait attendre et la récolte a été excellente. En un autre point, près de Faulquemont, chez M. Jean-Pierre, les drains coulent à gueule bée et le terrain est complètement assaini. A Faux-en-Forêt, M. Rolland a déjà fait exécuter de nombreux drainages; il a même fait étudier un projet d'ensemble du drainage de toute sa ferme, d'une superficie de plus de 100 hectares.

M. de Straten cite comme un excellent guide, le manuel de drainage que vient de publier M. Barral.

M. le président rappelle à ce sujet que l'on doit à M. Van der Straten un très-bon manuel du drainage, qui a précédé celui de M. Barral.

M. Remy demande la parole sur la 9^e question: » *Quelle est l'histoire chronologique des jardins et des plantations d'agrément qui ont existé dans la circonscription? N'est-il pas regrettable de voir substituer des jardins modernes, dits à l'anglaise, aux avenues et aux anciennes plantations qui entourent les châteaux des XVI^e et XVII^e siècles?* »

M. Remy constate qu'aux XVI^e et XVII^e siècles les dessinateurs de jardins n'ayant à leur disposition que des arbres de haute tige, ne pouvaient que planter les imposantes avenues qui font encore notre admiration; mais que l'introduction dans nos pépinières, des si nombreuses variétés de charmants-arbustes alors inconnus, a nécessairement amené la révolution qui s'est opérée de nos jours, et la plantation par massifs des jardins anglais.

M. Simon-Favier donne lecture d'une note qu'il a rédigée en réponse à cette question. M. Simon fait l'historique complet de l'art de dessiner les jardins depuis la création des jardins de Versailles jusqu'à nos jours. La modestie des fortunes ne permet plus, dit M. Simon, l'introduction dans les jardins des statues et des fontaines monumentales, ni l'entretien d'une nuée de jardiniers constamment occupés à transformer les ifs et les charmilles en vases, en magots, en temples et en grottes. La révolution opérée dans les fortunes a nécessairement amené celle des jardins, et il n'y a pas trop lieu de se plaindre, dit M. Simon, des résultats obtenus ¹.

¹ NOTE DE M. SIMON LOUIS AINÉ.

Messieurs,

Le jardin, dans le principe, était un terrain dépendant de la maison d'habitation, disposé, comme cela a encore lieu chez les habitants peu aisés de la campagne, à produire des légumes et des fruits; plus tard il a été destiné en même temps à la promenade et à récréer la vue.

Le genre pittoresque, vulgairement appelé anglais, est celui qui remplit le mieux ce but; c'est bien certainement le plus simple, c'est le genre qui se rapproche le plus de la nature, puisqu'il présente dans son ensemble l'aspect d'un beau site, tel que la nature nous en offre souvent.

Le principe du jardin français était exclusivement architectural, par conséquent diamétralement opposé à celui-ci.

L'architecte seul disposait à son gré des différents éléments d'un jardin: la terre, l'eau, les arbres étaient soumis à une rigoureuse symétrie. On se rappelle le déchiquetage du terrain, lorsqu'il n'était pas disposé en lignes droites fastidieuses; les arbres taillés en murailles et en portiques; le monotone étalage de colifichets disgracieux; les arbres et arbustes tondus et sculptés; les charmilles en magots, les buis en marmousets; tout était traité comme la pierre de taille; l'eau elle-même encaissée et distribuée avec la même symétrie de lignes et de proportions; partout l'architecture en perspective.

Ce genre pouvait convenir aux grandes fortunes et aux jardins publics. C'est ainsi que le terrain de l'Esplanade a reçu assez convenablement ces dispositions.

Si cet emplacement avait été doté en même temps du complément obligé que le dessin et le tracé de l'architecte semblent encore indiquer aujourd'hui: des eaux, des statues, des groupes, il ne laisserait rien à désirer.

Frescati a pu, en la possession d'un riche prélat, produire un effet imposant et étaler le luxe, jusqu'au point de dorer le sable de ses allées; mais quelle serait aujourd'hui la fortune dans le pays, qui pourrait continuer Frescati?

Il y a sans doute des jardins français d'un ordre inférieur et à la portée des

M. Ad. Des Robert, président de la Société d'horticulture de la Moselle, appuie les conclusions de M. Simon.

fortunes les plus modestes : un carré de terrain divisé par des lignes droites et qui place inévitablement sous les fenêtres de l'habitation une plantation de choux ou de laitues, je ne pense pas que ce soit là ce qu'on semble regretter le plus aujourd'hui et que l'on se propose de comparer au genre pittoresque pour lui disputer la palme. Il faut convenir qu'il n'y a pas de milieu possible dans le genre français ; pour produire un effet grandiose, il faut Frescati ; si l'on sort de là, on tombe dans un trivial désespérant.

Vous trouvez bien encore les jardins français de M. le président à mortier de Chazelles, à Lorry-devant-le-Pont ; de M. de Rosières, à Coin-sur-Seille ; de M. d'Ourches, à la Grange-aux-Ormes, dans ses premières dispositions, et beaucoup d'autres qui avaient acquis dans ce genre une certaine réputation, et qui, il faut le reconnaître, pouvaient bien avoir leur charme ; mais il faut avouer en même temps qu'on pouvait se dispenser d'en faire le tour pour les visiter ; il suffisait de se placer sur le perron de la maison d'habitation, et il n'était pas nécessaire d'en descendre les marches pour en saisir les détails.

Le plus grand reproche qu'on ait adressé jamais aux jardins français, c'est de montrer l'ensemble de suite et de rien laisser à deviner ; c'est une décoration en permanence qu'on ne peut varier qu'en changeant les vases et les statues de place. Partout régularité géométrique, l'art seul est en présence ; la nature est laissée en dehors de la grille ; tout est soumis au compas, jusqu'à la tête des arbres.

De ce système exclusif, il semblerait qu'on ne dût retirer qu'une monotonie continue ; cependant, pour être juste, il faut constater qu'on a su quelquefois en tirer des effets gracieux et imposants.

Chacun connaît les majestueuses créations de l'architecte Le Nôtre, à Versailles, à St-Cloud, à Schweitzingen.

On raconte que cet homme de génie eut son antagoniste dans le genre pittoresque, à la cour même du grand roi, parmi les valets de chambre de sa maison ; un nommé Dufresny fut chargé par l'abbé Pojot de dessiner son jardin en ce genre, dans sa campagne près de Vincennes.

Cette nouveauté attira quelque temps la foule et fit tant de bruit que lorsqu'il fut question d'embellir Versailles et d'en tracer les jardins, Dufresny présenta un plan au roi, en rivalité avec celui de Le Nôtre.

Ce plan consistait à transformer tout l'emplacement qui comprend le parc et les Trianons en un vaste paysage, ou plutôt en une agrégation de scènes pittoresques dans lesquelles on devait construire des églises, des villages, des rochers et des ruines ; mais Le Nôtre l'emporta. Louis XIV le chargea de la composition de ses jardins ; il ne put se décider à faire infidélité à l'ordre et à la symétrie.

On assure encore que le genre pittoresque, qui n'avait pas été accueilli à la cour, fut abandonné et même tourné en ridicule. Banni de France, il se réfugia en Angleterre.

M. Boulangé, tout en reconnaissant le mérite et la justesse des observations qui viennent d'être présentées à la défense des jardins anglais, demande s'il n'y aurait pas néanmoins lieu de constater que l'anglomanie, en matière de jardins, nous a conduits à une exagération regrettable au point de vue des deux extrémités de l'échelle sociale. Les jardins de Windsor et d'Hamptoncourt ont conservé, comme ceux de Versailles, leurs magnifiques avenues, et il n'y a pas à s'en plaindre; mais c'est surtout au point de vue du modeste jardin qui avoisine une habitation plus modeste encore, que M. Boulangé regrette de voir la manie du jardin anglais, bouleverser les allées droites si rationnelles sur un terrain plan, arracher de magnifiques espaliers et les rangées de fruitiers nains que le propriétaire taillait lui-même avec amour. Les plates-bandes chargées de fleurs, bordées du buis traditionnel ou de gazons fleuris, offraient à la promenade des attraits particuliers et une commodité toute rationnelle. Ces beautés ne s'accommodaient plus avec des aspirations plus élevées vers l'imitation du grand jardin; l'horizon restreint,

Dès cette époque, les Anglais échangèrent tous les colifichets et les puérités du genre français, treillages, tonnelles, cabinets de verdure, découpures, festons et autres niaiseries dont leurs jardins étaient surchargés, contre les points de vue et les beaux sites du genre pittoresque.

Briggemont, Eyre, furent les premiers architectes paysagistes de l'Angleterre; Brown vint ensuite, et plus tard Kent, qui poussa le système dans les conséquences les plus rigoureuses: il copia la nature trait pour trait.

Ce n'est que depuis une soixantaine d'années que le genre pittoresque a été introduit en France; à dater de ce moment, les allées droites, les charmilles, les terrasses ont été renversées successivement.

Mais ce qu'on appelait d'abord genre anglais n'avait aucun rapport avec les créations anglaises: ce n'était point l'imitation des scènes de la nature, mais une profusion ridicule de petits chemins heurtés et contournés en forme de labyrinthe, d'escargot, accompagnés de rocailles et de croquantes ébouriffantes.

Ce ne fut que vingt années plus tard que le genre vint à s'épurer; de ce moment datent les belles créations d'Ermenonville, du Rincy et autres, dans les environs de Paris; les belles plantations de M. le comte d'Ourches à la Grange-aux-Ormes, de M. Durand à Eurville, et après encore celles de M. de Montigny à Landonvillers, de M. Durand à Tichémont; aujourd'hui on peut juger de l'admirable effet de ces belles créations.

Aussi depuis quelque temps les transformations sont-elles générales, se font-elles plutôt sous l'empire de la mode que par l'attrait du beau? C'est ce qu'il est difficile de décider. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ont lieu et qu'il importe surtout de le constater aujourd'hui.

limité par des murs, n'était pas assez étendu pour l'ambitieux propriétaire. Il veut un jardin anglais; son modeste enclos résumait une pensée, il la lui enlève après avoir réalisé une maxime trop connue aujourd'hui: misère et ostentation.

M. E. Gandar aborde la question à un point de vue plus élevé; après avoir résumé la liste des jardins les plus remarquables de la Moselle, sur laquelle on remarque les noms des jardins de M. le comte d'Ourches, à la Grange-aux-Ormes; de M. Aerts, à Grimont; de M. le baron de Montigny, à Landonvillers; de M. le marquis de Pange, à Pange; de M. Durand, à Tichémont, M. Gandar rappelle que l'on ne saurait aborder la discussion sur le tracé et la création d'un jardin, sans avoir égard à la pensée du créateur de ce jardin.

M. le marquis de Pange, dit M. Gandar, passait une partie de l'année à Paris; il s'agissait pour lui de se créer une résidence à la campagne, débarrassée des mille soins qu'exigeait un jardin dans lequel on demanderait beaucoup à l'art et moins aux horizons. M. de Pange a compris tout le parti qu'il pouvait tirer de sa terre de Pange: une immense prairie arrosée par la Nied, limitée par le pont et sa ferme de Domangeville, des côteaues boisés, quelques fleurs, des pelouses près du château, des massifs d'arbres verts et de toutes essences, artistement plantés dans les coins les plus incultes de ses fermes, voilà son jardin. Il ne faut chercher le système français que sur les routes qui y conduisent.

On a cité les jardins de Tichémont, mais là M. Durand a abusé des massifs, l'unité a manqué dans la pensée créatrice.

M. le comte d'Ourches, à la Grange-aux-Ormes, et M. Aerts, à Grimont, qui n'avaient pas les mêmes motifs que M. de Pange, ont moins franchement mis de côté le système français; ils ont procédé avec plus de timidité. M. Gandar aime à retrouver à Grimont une charmille que l'on a soigneusement conservée auprès de l'habitation; un peu plus loin, dans un coin presque oublié, on peut voir encore une vingtaine d'arbres fruitiers qui rappellent le classique verger d'autrefois. A la Grange-aux-Ormes également, on ne passe pas immédiatement du château à la campagne; dans les deux jardins, le système anglais domine, mais on y voit percer quelques souvenirs et peut-être quelques regrets du système français.

On a parlé de l'insuffisance des fortunes, dit M. Gandar, mais si le jardin français avait ses ruines postiches et ses rocailles, le jardin anglais n'a-t-il pas à son tour multiplié les fabriques? On a

été trop loin dans le système anglais, comme l'a fait sentir M. Boulangé : on jette directement la maison dans la campagne ou dans les bois, il y a là un défaut d'unité regrettable. Si le château est monumental, que ses abords soient en rapport avec son architecture ; si l'habitation est rustique, que le jardin qui l'avoisine soit rustique. La main de l'architecte qui se retrouve partout dans la maison, doit se retrouver dans le jardin qui l'entoure. Si l'habitation a ses perrons, il est bon que le jardin ait ses avenues et ses terrasses, qu'il ait son parterre près du salon et peut-être même sa charmille ; il est naturel, en un mot, que le jardin français serve de transition entre la maison et le jardin anglais.

M. Gandar regretterait beaucoup que Louis XIV eût sacrifié son jardin de Versailles au projet de remaniement de Dufresny, le poète comique. Il faut que l'architecture de la résidence se fasse sentir dans le jardin qui l'avoisine, et cette pensée a été bien sentie à Versailles ; le grand Trianon offre en effet une charmante transition entre les deux systèmes : on y voit déjà des massifs abandonnés à toute leur puissance de végétation, et au petit Trianon, où l'étiquette est mise de côté, on trouve un véritable jardin anglais.

Partout, en un mot, où il y a un palais, il faut un jardin français. Nos maisons elles-mêmes ont encore quelquefois assez de prétentions pour nécessiter une transition au passage de la maison au jardin. M. le comte d'Ourches, dit M. Gandar, était bien de cet avis, et cependant son habitation de la Grange-aux-Ormes était assez modeste.

M. Van der Straten, qui avait demandé la parole, déclare n'avoir rien à ajouter aux observations si bien senties, si poétiquement exprimées de M. Gandar.

M. Simon-Favier avoue que l'on ne peut mieux traiter la question des jardins que ne vient de le faire M. Gandar ; que d'ailleurs il n'a cité la proposition de Dufresny à Louis XIV, au sujet du jardin de Versailles, qu'en vue de constater surtout que c'est à lui, c'est-à-dire à un Français, que l'on doit la première idée de la création des jardins anglais ; qu'en préconisant les jardins anglais, il a eu surtout en vue la modicité de la majorité des fortunes. Que le système français sera toujours le mode le plus convenable à appliquer à la création des jardins publics. Si un particulier est assez riche, dit M. Simon, pour entretenir un jardin dans lequel on ménagerait la transition demandée par M. Gandar, l'effet produit ne

peut qu'être satisfaisant, et l'on pourrait, sans inconvénient, adopter un système mixte dans lequel des avenues droites ne seraient pas constamment maltraitées par le ciseau.

M. Simon ajoute qu'il a visité fréquemment le jardin de M. le comte d'Ourches, et que ce dernier, dont la place est marquée à jamais au nombre des plus habiles dessinateurs de jardins, était plus dévoué au système anglais que ne l'a indiqué M. Gandar. « Planter, plantez toujours, » répondait invariablement M. d'Ourches à ceux qui le consultaient. Il prétendait même, dit M. Simon, que tout l'art des jardins était résumé dans quelques lignes d'un ouvrage anglais qu'il lui montrait et dont le sens peut-être ainsi résumé : « Pour établir un jardin, il faut planter le terrain de telle sorte » que dans un temps plus ou moins reculé, la cime des arbres se » dessine sur le ciel comme les montagnes à l'horizon, et que les » allées serpentent dans les pelouses et les massifs comme le ruisseau dans la prairie. »

M. Simon persiste à croire que dans le cas le plus général, ce que l'on a de mieux à faire est de suivre le système anglais.

M. Abel cite la visite des beaux jardins anglais de Rémilly, dessinés par M. Auguste Rolland, comme la meilleure réponse à faire aux adversaires du système anglais.

M. Van der Straten fait remarquer qu'il était impossible, sur le sol accidenté de Rémilly, de faire autre chose que des jardins anglais : que le jardin français suppose des avenues en terrain plan ; que dès lors l'objection ne saurait être concluante contre l'opinion émise par M. Gandar. Le château de la renaissance de Hombourg-sur-Canner a besoin de ses avenues et de ses terrasses, sur lesquelles il est pour ainsi dire greffé. Toute autre disposition serait un contre-sens regrettable.

M. Des Robert résume la discussion et en conclut que tout le monde est d'accord et se range à l'opinion de M. Gandar.

M. de Chastellux cite les jardins français d'Arry, appartenant à M. le baron Jacquinet, comme méritant d'être signalés.

M. Gandar regrette que l'on n'ait pas fait de recherches sur ce que l'on doit à M. de Tschudy relativement aux études sur les harmonies des feuillages.

M. Van der Straten croit que M. de Tschudy s'est peu occupé des dispositions, mais qu'il s'est considérablement occupé de l'introduction de nouvelles essences. On lui doit le sophora, les tulipiers,

le vernis du Japon. On peut encore admirer à Colombey un magnifique sophora qui est le père de tous ceux du pays.

M. Jacquot répond à la cinquième question: *La présence du phosphate de chaux ayant été constatée dans les terrains créacés, quels efforts les sociétés savantes doivent-elles faire pour en hâter l'emploi à l'amendement des terres quand elles se trouvent dans le voisinage de cette substance.* »

La manière dont cette question est posée, dit M. Jacquot, semble peu applicable au département de la Moselle, dont la position géologique est bien éloignée des terrains créacés; mais néanmoins elle a son importance dans notre département. On a trouvé dans le département du Nord des rognons de phosphate de chaux, isolés dans la masse crayeuse, de même que nous avons constaté dans la Moselle la formation des masses siliceuses. M. Jacquot pense que quoique nous soyons loin de la craie, il ne faut pas pour cela en conclure que l'on ne pourrait pas rencontrer dans nos roches des parties contenant assez de phosphate de chaux applicables à l'agriculture. Nous avons en effet des roches dans lesquelles l'acide phosphorique se trouve en assez grande abondance, et il est probable que s'il n'a pas encore été signalé, cela tient uniquement à ce que ces roches n'ont pas été suffisamment étudiées. On a constaté, en effet, la présence de l'acide phosphorique dans le minerai de fer de la partie inférieure du lias et dans les ovoïdes des marnes supérieures du lias.

Si les analyses étaient faites avec soin, on le trouverait dans les roches formées au sein de la mer, car les animaux qui y ont laissé leurs dépouilles ont du y laisser de l'acide phosphorique. Il doit exister en grande profusion dans la nature, car il entre pour une partie notable dans la composition des os de tous les animaux. Il est tiré de la terre, surtout par les céréales; on en trouve en effet 72 par 100 dans les cendres du blé.

Les cendres du bois en contiennent une quantité assez notable. Il faut donc qu'il entre d'une manière assez notable dans la composition du sol, car les détritits des animaux vivants ne suffiraient pas à cette production. Les terres des environs d'Odessa, qui produisent indéfiniment de blé sans engrais, en les laissant uniquement reposer, doivent contenir le phosphate de chaux en grande abondance; on y a constaté que ces terres en contenaient jusqu'à 4 millièmes.

Il y aurait dans notre département des recherches à faire à ce

sujet; on pourrait trouver des roches où l'acide phosphorique serait en assez grande quantité pour que l'on puisse les recommander comme amendement.

Les agriculteurs ont constaté que les marnes employées comme amendement n'agissent pas toutes de la même manière; ce fait ne tiendrait-il pas à ce qu'elles contiennent plus ou moins de phosphate de chaux ?

Si on faisait des recherches chimiques suffisantes, on trouverait certainement des roches où cette substance serait plus concentrée, et on expliquerait ainsi cette différence signalée par les agriculteurs de la plus ou moins grande efficacité de certains corps qui néanmoins semblent analogues.

La séance est levée à neuf heures.

Le Secrétaire,
GEORGES BOULANGÉ.



L'administrateur-gérant de l'Austrasie,
A. ROUSSEAU.

Metz, Imp. de Pallez et Rousseau.

VIRGILE, ENCHANTEUR.



Virgile est celui de tous les écrivains de l'antiquité qui, au moyen-âge, a joui de la célébrité la plus grande. Pétrarque imita le style de l'Énéide dans son poème sur l'Afrique, Dante prit Virgile pour guide d'une partie de son mystérieux voyage, il l'appela *altissimo poeta* et commença à écrire la Divine Comédie dans la langue même de son auteur de prédilection. En 1227, les habitants de Mantoue déclarèrent Virgile seigneur de leur ville, son portrait fut mis sur les drapeaux de la cité, une statue lui fut élevée, on battit monnaie à son effigie. On le considéra presque comme un saint. Le jour de St-Paul on chantait à la messe ces deux strophes :

Ad Maronis mausoleum
Ductus, fudit super eum
Pim rorem lacrymæ.

Quam te, inquit reddidissem
Si te vivum invenissem
Poetarum Maxime!

Si l'on voulait connaître sa destinée, on introduisait une épingle entre les feuillets de l'Énéide, et le vers que l'épingle rencontrait était interprété comme un oracle; on appelait ce mode de divination les *sorts Virgiliens*. — Virgile était resté tout ce que signifiait le mot latin *vates*, poète et prophète.

On a dit, il est vrai, que Virgile l'enchanteur était pour le moyen-âge un être distinct de Virgile le poète. Legrand d'Aussy a partagé cette opinion. On ne peut nier, toutefois, qu'au xvi^e siècle le véritable Virgile n'ait passé encore pour

avoir été un habile magicien. On lit dans la *Démonomanie* de Bodin : « Virgile , qui estoit en grande reputation de sorcier ; » et Belleforest dit dans ses *Histoires prodigieuses* : « Les esprits ont peur des espées desgainées ainsi qu'on recueille d'Énée aux enfers qui n'est dit sans mystère par Virgile qui n'ignoroit rien des supperstitions des enchanteurs avoir desgainé son espée... » Le trésor de Saint-Denis possédait un miroir que l'on considérait comme magique et qui, dans l'inventaire de l'abbaye, était désigné par ces mots : « Miroir du prince des poètes, Virgile, qui de jayet. » Enfin , si au souvenir de Virgile ne s'étaient attachées des idées cabalistiques, pourquoi aurait-on transformé la muse de l'Énéide en une sorte de sybille ?

Il peut sembler très-étrange de voir le poète regardé tout à la fois et comme un magicien et comme un être mystique ; nous avons cité les vers que l'on chantait en Italie le jour de la fête de saint Paul et qui le représentent sous ce dernier aspect. En France on paraît aussi avoir attribué à sa personne quelque chose de sacré. Dans une sorte de tragédie en vers latins rimés, Virgile se trouve associé aux prophètes ; il vient avec eux adorer le Christ dans son berceau, et mêle sa voix aux leurs pour débiter un long *benedicamus* qui termine la pièce. Deux églogues expliquent peut-être comment on donna au poète des caractères si différents. L'une est celle où Virgile fait l'horoscope d'un enfant illustre. Il règne dans cette pièce un ton prophétique , on croirait entendre un écho d'Isaïe : « Un petit enfant nous est né , un fils nous a été donné , il sera appelé l'admirable , le conseiller , le Dieu fort , le prince du siècle futur , le prince de la paix , etc... » Des commentateurs essayant d'éclaircir le sens de la quatrième églogue ont pensé que Virgile avait annoncé le Messie ; l'obscurité et l'enthousiasme avec lesquels elle est écrite peuvent faire comprendre qu'au moyen-âge on ait conçu cette opinion. L'autre églogue à laquelle Virgile put devoir sa réputation de magicien est la VIII^e de ses

bucoliques: le poète y parle d'une bergère qui, par des enchantements, cherche à regagner l'amour de l'infidèle Daphnis. C'est là sans doute l'origine de l'incroyable légende que raconta le moyen-âge. Cette légende, sans cesse augmentée de nouveaux détails, fut redite par Hélinand, dans sa *Chronique universelle*; par Gervais de Tours, dans *Olia imperatoris*; par Neckam, dans son livre sur la *nature et la propriété des choses*. Virgile devint le *Deus ex machinâ* du Dolopethos. Dans l'*Image du Monde*, espèce d'encyclopédie rimée qui fut écrite à Metz au XII^e siècle, on trouve le récit de nombreux prodiges attribués à Virgile, et d'une égrillarde vengeance à laquelle il est fait allusion dans le *Champion des Dames*, de Martin Franck; dans le roman de *Renard contrefait*, dans les *Controverses du sexe masculin et du sexe féminin*, de Gratien du Pont; dans la *Marguerite poétique* d'Albert de Eib, et qu'en Espagne débitèrent l'archiprêtre de Talavera, et l'archiprêtre de Hita, Juan Ruiz. On remarque aussi dans les romances espagnoles une pièce dont un personnage appelé Virgile est le héros, et que nous allons traduire.

ROMANCE DE VIRGILE.

Le roi envoya saisir Virgile et le fit mettre en un lieu retiré parce qu'il avait fait une trahison dans le palais, parce qu'il avait fait violence à une damoiselle appelée dona Isabel. Sept ans il fut captif sans que l'on se souvint de lui. Mais un dimanche, pendant la messe, il revint en mémoire au roi. — Mes chevaliers, Virgile, qu'a-t-on fait de lui? — Alors parla un chevalier qui à Virgile voulait du bien. — Captif le tient ton altesse, il est dans tes prisons. — Allons manger, mes chevaliers; chevaliers, allons manger. Après que nous aurons mangé nous irons voir Virgile. — Ici parla la reine. — Je ne mangerai pas sans lui. — Ils s'en vont aux prisons où Virgile est retenu. — Que faites-vous ici, Virgile? Virgile, ici que faites-vous? — Seigneur, je peigne mes cheveux et les poils de ma barbe aussi. C'est ici qu'ils sont nés, ici qu'ils auront à blanchir, car aujourd'hui s'accomplissent sept ans depuis que vous m'avez envoyé prendre. —

Tais-toi, tais-toi, Virgile, il manque trois ans pour dix. — Seigneur, si ton allesse le veut, toute ma vie je resterai. — Virgile, pour ta patience, avec moi tu viendras manger. — Je porte des vêtements déchirés, je ne suis pas en état de paraître. — Je t'en donnerai, Virgile, je commanderai qu'on t'en donne. Cela plut aux chevaliers et aux damoiselles aussi, mais surtout cela plut à une dame nommée dona Isabel. On appelle sur-le-champ un archevêque et on la marie à Virgile. Il la prit par la main et la mena dans un verger ¹.

La romance espagnole semble faire de Virgile un chevalier. Dans d'autres ouvrages il devient un nain bossu et laid. Quoiqu'il en soit, les aventures d'amour occupent une certaine place dans sa vie. Virgile, comme Merlin, avait l'âme tendre, et l'on a parlé de ses succès près de la princesse de Babylone. Il avait créé un magnifique jardin où il la transportait tous les soirs. Le sultan finit par s'apercevoir de la disparition de sa fille, il parvint à s'emparer de l'enchanteur, mais celui-ci lui échappa en faisant déborder l'Euphrate.

Dans l'*Image du Monde* il est aussi parlé d'un jardin merveilleux qui était l'œuvre de Virgile et qu'entourait une muraille d'air. Cette muraille invisible rappelle un épisode de la vie de Merlin. Ce célèbre magicien était fort amoureux de la belle Viviane, dans le château de laquelle il oubliait et Artus et la Table Ronde. Viviane craignait pourtant de voir Merlin lui échapper, et un jour elle lui dit : « Beau doulx ami, je veux que vous m'enseigniez comment je pourrai un homme enclore et enserrer sans murs, sans fers, sans tours, mais que jamais ne yssit sans mon vouloir. » Merlin comprit très-bien que ces paroles le concernaient, mais comme il se trouvait très-heureux de sa captivité, il ne vit pas d'inconvénient à révéler à Viviane le secret qu'elle lui demandait. Elle en profita pour entourer son château d'un obstacle pareil à l'invisible enceinte de Virgile.

Ce dernier enchanteur ne fut pas toujours aussi heureux qu'il l'avait été près de la princesse de Babylone. A Rome,

¹ *Romances caballerescos e historicos recogidos, por D. Eugenio de Ochoa. P. I.*

devint éperdument amoureux d'une dame ; — selon l'*Image du Monde* — cette dame était la fille d'un empereur. Elle feignit de partager la passion de Virgile, et engagea le magicien à venir la nuit au pied de la tour qu'elle habitait. Là, l'enchanteur trouva une grande corbeille que l'on avait, à l'aide de cordes, descendue de la fenêtre de la dame. Sur l'invitation de celle-ci, Virgile se plaça dans le panier et l'on commença à le hisser dans les airs; mais l'ascension ne s'accomplit pas entièrement, la dame laissa le magicien suspendu à une certaine hauteur du sol et se retira en riant. Cette mauvaise plaisanterie paraît avoir été très-connue au moyen-âge; nous lisons dans la chronique de Philippe de Vigneulles la description d'une fête donnée à Metz en 1512, fête dans laquelle figuraient divers personnages de l'antiquité. « Pareillement, dit le vieil écrivain, estoit en l'ung d'iceux chariots le sage Virgile qui pour femme pendoit à une corbeille. » Un fabliau a attribué la même aventure à Hippocrate.

Virgile, devenu pour tout Rome un sujet de risée, résolut de tirer de sa perfide maitresse une vengeance telle, que nous renverrons le lecteur curieux de la connaître aux vers de l'archiprêtre de Hita, ou à l'*Image du Monde*.

Nous ne raconterons pas ici tous les prodiges opérés par Virgile. — Il avait placé à l'une des portes de Naples une mouche en bronze qui tuait toutes les mouches véritables. A Rome, il avait créé un édifice enchanté où chaque peuple était représenté par une statue. Si une nation songeait à se soulever contre Rome, la statue de cette nation s'agitait aussitôt et faisait retentir une sonnette pendue à son cou. — On peut voir dans les *Contes de l'Alhambra* que le sage Ibrahim fit présent au roi Aben-Habuz d'un talisman à peu près semblable. Virgile alla un jour visiter le fameux Artus; celui-ci venait de découvrir qu'entre le brave Lancelot et la reine Genièvre s'était déjà passée la scène dont la lecture fut si fatale à Françoise de Rimini :

Quando leggemmo il disiato riso
Esser bacciato de cotanto amante...

Le pauvre Artus était fort triste de sa découverte. Pour le consoler, l'enchanteur eut recours à un moyen qui fait souvenir du *court-mantel* et de la *coupe enchantée*. Il construisit sur la Tamise un pont magnifique au milieu duquel s'élevait une tour portant une cloche. Le roi arrive avec sa cour, Virgile sonne la cloche, et les personnes qui sont sur le pont tombent de tous les côtés. Celui dont la vie eût été d'une entière pureté aurait seul pu rester debout. Artus ne put retenir un éclat de rire et prit son parti... Virgile avait fabriqué une lampe qui, sans combustible, brûlait toujours ; il avait formé un cheval d'airain dont la vue guérissait les chevaux malades ; enfin il possédait une tête magique qui, plus habile encore que l'Androïde de Bacon, parlait et dévoilait l'avenir. Partant pour un voyage, Virgile consulta l'oracle. Il lui répondit que le voyage serait heureux s'il veillait soigneusement sur sa tête. Il y eut dans cette réponse une malheureuse amphibologie qui fit croire au magicien qu'il s'agissait de la tête enchantée, tandis qu'il était question de son propre chef ; il eut un coup de soleil, ne se soigna pas convenablement et mourut d'une assez piètre manière pour un sorcier. C'est du moins de cette façon que la fin de Virgile est contée dans *l'Image du Monde*, mais il existe sur ce sujet une autre version que voici : Devenu vieux, Virgile voulut se rajeunir et prit pour cela un assez singulier moyen : il ordonna à un de ses valets de couper son corps en morceaux, lui enjoignit, quand cette opération serait faite, de placer d'une certaine manière ces morceaux dans une tonne, et de mettre ensuite cette tonne sous une lampe qu'il lui indiqua. Trois semaines après, Virgile devait retrouver la vie et la jeunesse. Le valet exécuta ponctuellement les ordres de son maître ; mais un empereur dont Virgile était le favori, s'étonna de ne pas voir son fidèle conseiller et fit procéder à des recherches qui, après sept jours, amenèrent la découverte du cadavre mutilé de l'enchanteur. On condamna à mort le pauvre valet que l'on accusa d'être le meurtrier de

son maître, et Virgile fut pompeusement enterré avant que l'heure de sa régénération n'arrivât.

Twardowski, le Faust polonais, employa le même moyen pour se rajeunir, mais ce moyen lui réussit complètement, et dans sa seconde vie il eut encore les plus merveilleuses aventures.

Virgile, comme nous l'avons déjà dit, joue un rôle important dans le Dolopathos, poème dont nous avons parlé avec détail dans notre volume des *Poètes et romanciers de la Lorraine*. Ce roman a une origine orientale et paraît avoir été écrit dans l'Inde. Après avoir traversé plusieurs siècles et plusieurs idiomes, il fut traduit en latin par dom Jean, moine de Haute-Selve ou Haute-Seille, abbaye qu'Henri, comte de Salm, attribua, en 1154, au diocèse de Metz. Ce fut à un évêque de cette ville, Bertram, cinquante-neuvième successeur de saint Clément, que dom Jean dédia son livre des *Sept Sages*. Un poète, Herbert, s'empara de la donnée de ce livre et composa son poème en vers français qu'il appela Dolopathos, du nom d'un prétendu roi de Sicile. Ce Dolopathos avait épousé une nièce de l'empereur Auguste et avait eu de son mariage un fils appelé Lucinien. On confia l'éducation de ce jeune prince au savant Virgile, qui emmena son élève avec lui. Lucinien profita des leçons de son maître, et l'astrologie lui révéla un jour que sa mère venait de mourir. Virgile reconnut que son élève ne s'était pas trompé, il lui donna des consolations et lui annonça que Dolopathos s'était remarié, que lui, Lucinien, allait être rappelé à la cour et qu'un grand péril l'y attendait. Ce danger ne pouvait être évité qu'en gardant un silence complet. Ce silence devait être observé jusqu'au jour où Lucinien et son maître se retrouveraient ensemble. Lucinien fut en effet mandé par son père, et obéissant à son gouverneur, il feignit d'être muet. Dolopathos fut au désespoir, on essaya de persuader au pauvre roi que les distractions, les plaisirs guériraient sans doute

une infirmité qui n'était qu'accidentelle, et la femme de Dolopathos essaya d'employer ce remède. Alors se renouvela l'histoire de Phèdre et d'Hippolyte. Lucinien, faussement accusé par sa belle-mère, allait périr sur le bûcher, quand apparut un vieillard d'un aspect vénérable, c'était l'un des sept sages. Il s'enquiert de ce qui se passe, on le lui apprend; il blâme le jugement qui a été prononcé et raconte au roi un apologue dont le récit produit un tel effet que l'exécution est remise au lendemain. Un autre sage fait aussi ajourner l'exécution en débitant un conte; il en est de même pendant les cinq jours suivants au bout desquels Virgile vient lui-même raconter une nouvelle qui fait reconnaître la complète innocence de Lucinien. Le poème finit par le triomphe du jeune prince et par sa conversion au christianisme.

Nous n'avons cité que quelques-uns des ouvrages où il est question de Virgile sorcier, il est encore parlé de lui dans les *Etudes sur Goethe*, de M. Marmier; dans le dictionnaire de Bayle, tome IV, page 456, à la note; dans l'*Apologie des grands hommes*, de Naudé; dans le *De Claris medicinarum scriptoribus*, de Symphorien Champion. Le Loyer n'a pas oublié Virgile dans le livre 1^{er} des *Spectres*. On a publié à Paris les *Faits merveilleux de Virgile*, et au xvi^e siècle il a paru en Angleterre et en Hollande une prétendue vie du poète-magicien. Nous ajouterons que M. Leroux de Lincy a donné, dans la *Revue de Paris*, une analyse du Dolopathos où il est aussi question de Virgile.

Pour nous, dans une notice sur l'*Image du Monde*, notice publiée dans cette revue même, nous avons dit qu'un jour nous nous occuperions avec quelques détails de la réputation de magicien qui fut si étrangement faite à Virgile. Bien que nous soyons probablement seul à nous souvenir de cette promesse, nous avons voulu la tenir.

TH. DE PUYMAIGRE.

UNE VISITE

A LA MOSAÏQUE ROMAINE DE NENNIG.

A dix kilomètres au-dessous de Sierck, sur la rive droite de la Moselle et vis-à-vis la petite ville de Remich, se trouve le joli village prussien de Nennig, que l'ouverture du chemin de fer de Thionville vient de mettre à quatre heures de distance de Metz.

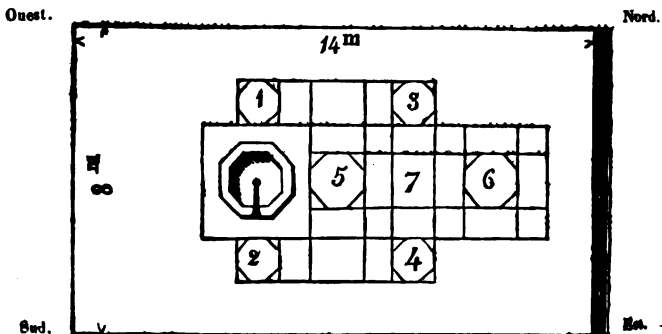
Le charmant paysage qui l'entoure, les magnifiques eaux dont il jouit, en font un lieu privilégié qui dut attirer à toute époque les riches citadins désireux de respirer l'air pur de la campagne et de se reposer, sous de frais ombrages, des soucis des affaires et du tumulte des villes. On voit encore, en effet, se dessiner sur le ciel de son horizon, les masses imposantes de trois résidences féodales.

Notre intention n'est pas aujourd'hui de rechercher l'époque de leur fondation, ni de compter le nombre de leurs tourelles. Nous remonterons plus loin dans l'histoire, et après avoir parcouru avec Ausone la vallée de la Moselle et les magnifiques villas qui s'élevaient alors sur ses rives, nous ferons une halte au petit village de Nennig, où le hasard vient de faire découvrir, il n'y a pas encore deux ans, une mosaïque on ne peut plus remarquable par son état de conservation, ses dimensions et le style du dessin qui la composent. Cet admirable spécimen de l'état des arts dans notre contrée, à l'époque de la domination romaine, appartenait évidemment à l'une de ces villas bâties à si grands frais, sur les bords de notre beau fleuve, par l'une des puissantes et riches familles romaines qui consacraient à la mémoire de leurs aïeux des monuments tels que celui d'Igel, devant lequel s'arrêtait le congrès archéologique, en 1846.

La découverte de cette belle mosaïque, qui n'a pas moins de 14 mètres de longueur, dans le sens perpendiculaire au coteau, sur 8 mètres de large, est due à un paysan occupé à creuser dans son jardin une fosse destinée à la conservation des légumes. Ce jardin, situé derrière sa maison, occupe l'espace compris entre l'habitation qui fait face à la rue principale du village et une colline rocheuse de laquelle on voit sortir, à peu de distance, une belle source qui fait immédiatement tourner un moulin.

La Société archéologique de Trèves, prévenue de cette riche trouvaille, se hâta de faire l'acquisition du terrain occupé par la mosaïque et de faire élever une construction provisoire destinée à la protéger. On a complété cette année, de la manière la plus satisfaisante, les travaux de conservation : un élégant petit bâtiment, dont les murs présentent de distance en distance des assises de briques, dans le style gallo-romain, a été élevé sur la mosaïque, que l'on ne sera admis à visiter que d'une galerie intérieure qui fait le tour du bâtiment.

Je suis allé pour la première fois à Nennig, au mois de février dernier ; la mosaïque était alors entièrement recouverte de paille ; je ne fus admis à la voir que par parties, mais on découvrit successivement tous les médaillons décorés de personnages ou d'animaux. Ils sont au nombre de sept,



indiqués sur le plan par les numéros, 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7. L'extrémité nord-est est limitée par un mur à la partie inférieure duquel on voyait encore quelques traces de peintures. Cette partie était d'ailleurs la plus enfoncée dans le sol actuel ; la hauteur du remblai était en ce point d'environ un mètre, tandis qu'elle n'était guère que de trente centimètres à l'autre extrémité. Au milieu du compartiment principal, et à 4 mètres du bord sud-ouest de la mosaïque, est un bassin octogone de 1^m36 de diamètre intérieur et de 0^m52 de profondeur, dont les murs font une saillie de 0^m14 au-dessus du plan de la mosaïque. Ces murs, dont l'épaisseur totale est de 0^m28, sont revêtus de plaques de marbre blanc de 0^m02 d'épaisseur. On voit encore l'emplacement du conduit destiné à l'alimentation de ce bassin.

On voit que ces dispositions sont en tout conformes à celles de la salle pavée en mosaïque de la ville de Bignor en Sussex, décrite par M. de Caumont, p. 19 du t. II de son rudiment d'archéologie.

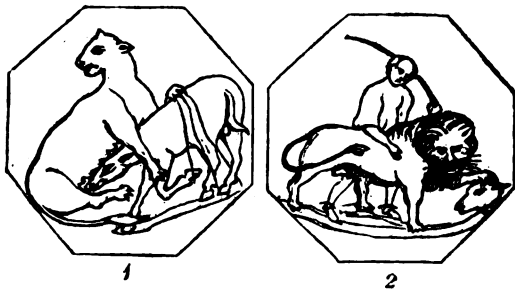
Mais revenons aux dessins des médaillons. La dimension des petits cubes qui composent la mosaïque est d'environ 0,01. Les uns paraissent être en pierre, mais plus généralement en marbre, les autres sont des pâtes vitreuses opaques. On y retrouve toute la gamme chromatique, le violet, l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orange, le rouge, le blanc et le noir. Plusieurs de ces couleurs sont même nuancées. Les fonds des médaillons à figures sont blancs.

Le style des dessins est tellement remarquable que je me hâtai d'en prendre des croquis que j'espérais pouvoir compléter plus tard en dessinant, dans une seconde visite, toutes les arabesques des encadrements et des compartiments dépourvus de figures, de manière à pouvoir donner l'ensemble de la mosaïque, qui, comme je l'ai déjà indiqué, a le rare mérite d'être intacte et d'une admirable conservation. Mais j'avais compté sans mes hôtes ; à mon second voyage, je fus admis à revoir ce que j'avais déjà admiré ; mais dès que jo

tirai mon album et mes crayons de mon petit sac de voyage, le gardien dont la complaisance avait été parfaite jusqu'alors, devint tout-à-coup farouche, et quoique je ne comprisse nullement l'idiome dans lequel il m'admonestait, il sut parfaitement me faire saisir la nature de sa consigne. J'essayai en vain de lui donner à entendre, par des moyens palpables, que je comprenais qu'il fallait payer une certaine redevance pour être autorisé à dessiner. Cerbère fut incorruptible.

Il fallut à grand regret renoncer à mon projet du dessin de l'ensemble et me contenter des croquis des sept médailles à figures que j'avais pu prendre à mon premier voyage.

Ces sept compositions, dont le style rappelle la belle époque romaine, c'est-à-dire le siècle des Antonins, sont d'une hardiesse de dessin et d'une simplicité de disposition qui assignent pour date à la mosaïque le deuxième ou le troisième siècle. Elles représentent les *Jeux du cirque*.

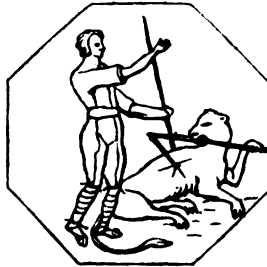


Le médaillon que nous avons dessiné sous le n° 1 nous montre une lionne dont la pose a une noblesse et une fierté on ne peut plus remarquables. Elle est assise et appuie ses deux pattes de devant sur un malheureux baudet dont le sang ruisselle sur la croupe déchirée par les griffes de la lionne. Les mamelles de cette dernière semblent pleines, et on pourrait croire qu'elle oblige l'âne à faire l'office des lionceaux qui lui ont été enlevés.

La composition qui lui est symétrique (n° 2) représente un lion dont la tête, vue de face, est fort belle ; sa patte gauche est posée sur la tête d'un chevreau qu'il vient de mettre en pièces. Derrière lui est le *mansuelarius* ¹ armé d'une simple verge flexible ; il semble caresser le lion de la main droite.



3



4

La scène figurée sur le troisième médaillon est un combat de lutteurs. Elle offre un intérêt archéologique d'autant plus grand qu'elle montre, dans les plus minutieux détails de costume et d'équipement, une espèce de lutteurs que je ne suppose pas avoir encore été décrite. Leur main droite est armée d'un fouet, et la gauche d'un bâton assez court terminé par un renflement recourbé. L'avant-bras gauche est protégé par un petit bouclier ovale. La pose des deux champions permet de supposer que le bâton recourbé n'est qu'une arme défensive destinée à parer les coups de fouet de l'adversaire.

Le sujet du quatrième médaillon est emprunté à une scène de *chasse* des jeux du cirque. Une lionne, percée d'un javalot, vient de s'affaisser sur l'arène qu'elle arrose de son

¹ On appelait ainsi ceux que l'on chargeait du soin d'apprivoiser les bêtes féroces que l'on avait prises, et de les rendre souples et dociles.

sang. Elle mord avec fureur le bois brisé du dard qui l'a blessée et qu'elle cherche à arracher. Devant elle se tient, dans l'attitude de la victoire, le gladiateur *bestiaire* qui vient de la frapper.



5.



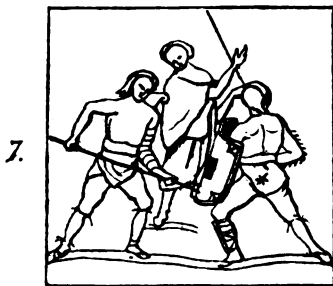
6.

Le n° 5 nous montre encore une scène de *chasse* bien saisissante et d'une admirable composition. Deux gladiateurs *bestiarii* cherchent à faire lâcher prise à un ours qui vient de terrasser un troisième *bestiaire*. Chacun d'eux n'a pour toute défense qu'un petit bouclier ovale attaché au bras gauche, et pour arme un fouet.

Le costume de ces gladiateurs est exactement le même que celui des lutteurs du n° 3 et du *bestiaire* du n° 5. Ils sont vêtus d'une sorte de maillot ou de justaucorps qui laisse l'avant-bras nu. Tous portent une large ceinture et des bas à rayes horizontales. Deux rayes verticales, habituellement rouges, partant des épaules et se continuant jusqu'aux jarretières, sont invariablement dessinées sur la partie antérieure de ce costume.

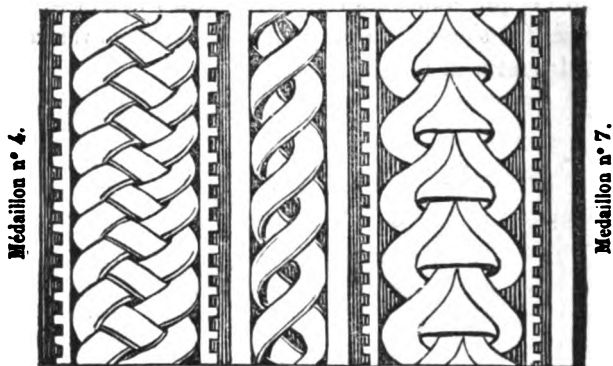
La musique a fourni le sujet du sixième médaillon. Il représente deux joueurs d'instruments dont l'un disparaît presque entièrement derrière une sorte de flûte de Pan ou d'orgue de Barbarie. L'importance du meuble qui sert de support aux tuyaux, autorise cette seconde supposition. L'autre

porte sur l'épaule gauche un javelot dont les deux extrémités sont armées et s'apprête à accompagner l'orgue avec la buccine qu'il tient à la main droite.



Le septième compartiment est l'un des plus importants de la mosaïque ; au lieu d'être octogone comme tous les autres, il est rectangulaire, sur 1^m45 de largeur. Il fait voir, de la manière la plus mouvementée, un combat de gladiateurs. Le personnage de gauche est armé d'une lance à trois pointes appelée *tridentis* ou *fuscina*, de laquelle il menace son adversaire qui porte déjà par derrière une marque sanglante des atteintes de son ennemi. Ce gladiateur, que nous croyons appartenir à la catégorie désignée sous le nom de *retiarium*, du nom d'un filet, *rete*, que l'on croit voir sur le bras gauche, a la tête ceinte d'une sorte de couronne, *lemniscus*, dont les bouts de rubans flottent sur l'épaule droite. Cette couronne était une marque de distinction indiquant que celui qui la portait avait été plusieurs fois victorieux. Nous croyons voir, dans le personnage de droite, un gladiateur, *secutor*, armé d'un casque et d'un grand bouclier, habituellement opposé au *retiaire*. La partie antérieure de sa jambe gauche est protégée par un petit bouclier. Derrière eux et au milieu du tableau, on distingue un *lanista*, ou maître des gladiateurs, qui semble les stimuler par ses gestes.

Les médaillons nos 1, 2, 3 et 4 ont 1^m14 de diamètre, les nos 5 et 6 ont 1^m45, ce qui donne, pour la hauteur moyenne des personnages, 0^m91.

Echelle de 0^m10 pour 1 mètre.

Nous donnons ici le croquis de l'encadrement des médail-
lons ; il est d'un fort beau dessin et d'une richesse remar-
quable.

On voit, par cette courte description, que la mosaïque de Nennig joint au mérite artistique de son exécution et de sa conservation, un intérêt archéologique spécial qui vient encore en augmenter le prix. Heureusement sa conservation est dès à présent assurée, et nous applaudissons à l'adoption de l'idée de la laisser en place. Cette circonstance double sa valeur, car elle nous donne un aperçu bien complet de la splendeur de ces villas disséminées sur les bords de la Moselle, mentionnées par Ausone et dont les traces avaient entièrement disparu jusqu'à l'époque de cette magnifique trouvaille.

Ajoutons encore, puisque cette considération se rattache à notre sujet, qu'il est sérieusement question de fonder un établissement d'eaux minérales dans la charmante petite ville de Sierck. Il est certain, en effet, que des sources minérales très-importantes ont été découvertes au pied du Stromberg, et qu'elles sont munies de tous les certificats scientifiques les plus complets qui en constatent la vertu.

Si ce projet se réalise et si les eaux de Sierck ont tout le succès que l'on doit en attendre, la découverte de la mosaïque de Nennig sera pour cet établissement et pour tous les étrangers qui le fréquenteront, une bonne fortune inappréciable. Quel plus charmant et plus intéressant but de promenade qu'une visite à la mosaïque de Nennig ?

Metz, le 4 novembre 1854.

GEORGES BOULANGÉ.



NOTICE HISTORIQUE

SUR

Charles-Louis-Auguste FOUQUET, duc de BELLEISLE, gouverneur de Metz
et fondateur de l'Académie royale de cette ville.

XVIII^e SIÈCLE.

—
(suite).

Le titre de gouverneur et de commandant en chef, accordé au comte de Belleisle, l'attacha plus particulièrement encore aux Messins, et accrut son inaltérable dévouement pour leurs intérêts. Il vit dans la nouvelle position qui lui était faite un moyen de rendre de plus grands services.

En même temps que ce bienfaiteur du pays activait les travaux de fortification de la partie orientale de la ville de Metz, il cherchait à tirer le meilleur profit de la situation heureuse des environs. Ayant reconnu dans le voisinage du fort Belle-Croix, des terrains convenables à l'exploitation des métairies de vignes de l'ancien village de Saint-Julien, il engagea MM. les conseillers-échevins à mettre ces terrains à la disposition des propriétaires dont les maisons avaient été rasées. Les commissaires délégués visitèrent les lieux le 25 mai 1733, et firent sur-le-champ un rapport très-favorable. En conséquence, le 30 du même mois, on invita les particuliers qui avaient été dépossédés, à venir faire au greffe municipal des soumissions dans un délai de quinzaine. Les demandes excédèrent de beaucoup la quantité des terrains qu'on avait jalonnés. Une augmentation fut consentie conformément à

une ordonnance du 23 juin suivant. Le gouverneur et l'édilité établirent de concert les réglemens utiles tant pour les bâtimens à construire et pour le paiement que pour différens autres arrangements.

La formation du nouveau *village de Salut-Julien* était résolue. M. de Belleisle assura le remboursement de l'indemnité due par l'État pour les héritages sur l'emplacement desquels s'élevaient les fortifications. Pour mieux exciter le zèle des particuliers, la ville fit bâtir à ses frais l'église et le presbytère. Le pied du coteau, opposé à l'ancien faubourg, se couvrit, avant la saison des vendanges, de nombreuses habitations de vigneron et de plusieurs jolies *villas*. Le commerce des vins du crû de Saint-Julien-lès-Metz reprit bientôt son extension.

Le bureau des finances, en ce qui regardait ses attributions, persévérait à concourir à l'exécution des projets bienfaisans du gouverneur : tous les membres lui témoignaient la plus vive affection. Pendant l'absence que le comte de Belleisle avait faite sur la fin de 1732, et qui s'était prolongée, contre son attente, jusque dans les premiers jours de mai 1733, M. d'Arincourt lui avait exprimé, au nom de ses collègues et en son nom personnel, à l'occasion du renouvellement de l'année, leurs sentimens de gratitude et d'obéissance. M. de Belleisle avait répondu, le 1^{er} janvier 1733, à M. d'Arincourt, dans ces termes affectueux :

« Je vous suis fort obligé, Monsieur, des vœux que vous
 » voulez bien faire pour moy; Madame de Belleisle n'est pas
 » moins sensible à ceux que vous faites pour elle et me
 » charge de vous en faire ses remerciemens.

» Je suis très-satisfait de la vivacité avec laquelle vous
 » vous estes portés à faire demolir toute l'encogneur de la
 » croix d'or et de la boutique voisinne¹; rien n'est plus

¹ On a vu dans la lettre rapportée précédemment, sous la date du 13 décembre 1732, combien M. de Belleisle avait pressé cette démolition.

» louable que le zele avec lequel vous avez trauaillé en cette
 » occasion pour le bien public, je ne suis pas moins con-
 » tent que vous ayiez fait abattre la maison qui menaçoit
 » ruine et qui resserroit l'entrée vis a vis la princerie ; je
 » m'en repose bien sur vos soins pour faire elargir le terrain
 » en cet endroit la, lorsqu'il sera question du retablissement
 » de cette maison.

» Je suis, Monsieur, tres-veritablement, etc.

» Signé : F. DE BELLEISLE. »

Dans le courant de cette année (1733), la *rue de la Princerie* ainsi que les *rues de Taison*, de *Nexirue*, celle-ci du côté de la Pierre-Hardie, et la *rue du Faisan* furent élargies en différents endroits, en vertu d'ordonnances du bureau des finances.

Cette juridiction ne laissa jamais passer une circonstance heureuse pour M. de Belleisle, sans lui réitérer l'assurance de son dévouement. Sa nomination au gouvernement de Metz avait été de la part du bureau des finances l'objet de félicitations particulières. Le nouveau titulaire avait écrit, le 6 avril 1733, à MM. les présidents et les trésoriers généraux de France des généralités d'Alsace et de Metz, résidant en notre ville, les lignes suivantes :

» Je n'ay reçu Messieurs qu'a mon retour d'un petit
 » voyage que j'ay été faire dans mes terres de Normandie
 » votre lettre du 13 du mois dernier qui sans doute a été
 » retardée par quelque accident que je ne preuois pas. Je
 » vous suis fort obligé du compliment que vous me faites et
 » suis tres sensible a la part que vous me marquez auoir
 » prise a la grace dont le Roy m'a honoré en me donnant
 » le gouuernement de Metz. Ce nouveau grade en me rendant
 » pour le reste de ma vie le premier cytoyen de cette ville
 » m'engagera a redoubler encore mes soins et ma viuacité
 » pour seconder de plus en plus votre zele et votre appli-
 » cation a contribuer autant a son embellissement qu'a la
 » commodité interieure.

» Je n'en apporteray pas moins a vous rendre en general
 » comme en particulier tous les services qui pourront de-
 » pendre de moy.

» Je suis Messieurs tres parfaitem^t, etc.

» Signé : FOUQUET DE BELLEISLE. »

Le gouverneur de Metz appréciait surtout les talents et l'habileté de M. d'Araincourt. Nous avons parcouru une bonne partie des mémoires et des lettres échangés pendant d'assez longues années, entre ces deux intelligents administrateurs. M. de Belleisle complimente fréquemment M. d'Araincourt de mener à bien les missions difficiles et délicates qui lui sont dévolues. Ailleurs, le chef de l'autorité militaire déclare qu'il a trouvé souvent dans le procureur du roi au bureau des finances, un guide sûr et éclairé.

C'était principalement sur l'accord entre les différentes autorités que M. de Belleisle fondait le succès de son administration et de ses hautes vues d'améliorations morales et matérielles. Il donna, en plusieurs occasions, des preuves des sentiments de justice et de l'esprit de modération qui l'animaient.

Au commencement de l'année 1733, un notable, M. de Saint-Pierre, avait eu un léger conflit avec Messieurs du bureau des finances. M. de Saint-Pierre s'était empressé d'instruire du fait le comte de Belleisle, alors à Paris. M. de Rozières fut chargé de ménager la réconciliation. Les trésoriers généraux se plaignaient de la vivacité de M. de Saint-Pierre: le 24 mars ils firent parvenir au gouverneur un placet explicatif. M. de Belleisle s'érigea en modérateur et répondit le 9 avril :

« J'ay receu Messieurs votre lettre du 24 contenant les
 » plaintes que vous me portez contre la conduite du s^r de
 » St Pierre ch^{er} d'honneur, je ne vois pas autant qué je peüs
 » m'en souuenir qu'il y ayt rien de reprehensible dans la
 » lettre qu'il m'a ecrite dont M. de Rosieres vous a fait
 » part, et ce ne peut jamais ctre un crime a un particulier

Auguste Foucquet, *chevalier de Saint-Jean de Jérusalem*¹, fut rappelée au ciel. Le lendemain on déposa ses restes mortels dans le chœur de l'église de Saint-Victor.

Cette mort coûta des larmes amères à M. de Belleisle. Le comte de Gisors était aussi d'une santé débile et délicate. Ce malheureux père craignait que des mains trop indulgentes compromissent une vie si chère. Les plus légers accidents effrayaient M^{me} de Belleisle et consternaient les personnes qui veillaient avec elle sur les jours de son fils unique. Heureusement un régime sévère recommandé par M. de Custerus, qui habitait Metz, et approuvé par un célèbre médecin de Paris, M. Boyer, fortifia le corps de l'enfant et rendit sa santé moins sujette aux influences des saisons. A l'âge de douze ans, le comte de Gisors avait acquis un tempérament robuste; de là, sans doute, cette force de caractère qui marqua chez lui les premiers temps de l'adolescence et cette impassibilité qui ne l'abandonna pas en présence des plus grands dangers.

M. de Belleisle remplit consciencieusement les obligations que Dieu et la nature lui imposaient. Dès que le comte de Gisors put être initié aux premiers éléments des lettres et des sciences, son père pria M. Begon, évêque de Verdun, de lui désigner un précepteur sage et pieux. Ce fut sur le bon abbé Demange, grand-vicaire de M. l'archevêque de Lyon, que s'arrêta le choix du vénérable prélat. Les germes des plus heureux talents se développèrent rapidement, sous cette autorité paternelle, dans l'âme du jeune comte. Il fit ses délices à la fois de l'étude des langues grecque et latine, de l'histoire et de la géographie, des sciences physiques et mathématiques. Préparé de bonne heure par un maître aussi habile, à la pratique des vertus sociales et chrétiennes, le comte de Gisors devait être l'orgueil de son illustre famille, et

¹ Registres de Saint-Victor déposés aux archives de la ville.

la gloire de la ville de Metz qu'il avait appris à chérir dès ses plus tendres années ¹.

L'estime de son roi et la reconnaissance des Messins récompensaient amplement le comte de Belleisle de tous ses efforts pour la prospérité de la province et de sa constante sollicitude pour les hauts intérêts qui lui étaient confiés. Heureux du respect que la population avait pour son affectueuse épouse, fier de son enfant dont il se préparait un digne successeur, M. de Belleisle se plaisait de plus en plus au milieu des Messins, devenus ses concitoyens d'adoption. Sous ses ordres, les magistrats et les membres des différentes administrations avaient appris à se rendre une mutuelle justice ; tous concouraient avec harmonie à la grande œuvre du bien public. Il avait su leur inspirer des sentiments de paix et d'urbanité toujours profitables aux affaires communes. Aussi les mesures d'amélioration étaient-elles incessantes. Conçues avec sagesse, elles étaient exécutées avec vigueur. La généreuse émulation dont les uns et les autres étaient animés, maintenait l'accord entre tous et permettait de poursuivre les travaux utiles commencés, alors que le roi appelait M. de Belleisle à la cour ou le plaçait à la tête des armées.

En 1735, on agrandit les *rues de la Tour-aux-Rats* et de *Braillon* pour dégager les casernes de Chambière. Peu après, la *rue de la Tête-d'Or* fut élargie, particulièrement au-dessus de la porte du collège dirigé par les Pères Jésuites. On travailla ensuite à la reconstruction du *pont de la Grève*, dont la fondation se rattachait à celle des premières enceintes de la ville ; ce pont était d'une seule arcade et très-étroit. A gauche, en entrant par la rue de la Basse-Seille, se trouvait un autre passage aussi très-resserré et reposant sur une seule arcade qui communiquait à deux grosses tours placées aux deux côtés de la rivière. Ces deux tours et l'arcade furent dé-

¹ Notice sur M. le comte de Gisors, lue en séance de l'Académie royale de Metz, le 30 août 1738.

molies afin d'augmenter la largeur du pont de la Grève et d'aérer le quartier de la Basse-Seille, plus fréquenté et plus important depuis l'établissement des casernes. La ville fit faire, à la même époque, de grandes réparations au *pont des Portières* sur la Moselle, autrement dit *pont de la Porte-aux-Chevaux*. Pour élargir ce pont, on diminua de largeur la galerie qui couvrait les vis des portières, et on démolit le cintre de l'ancienne Porte-aux-Chevaux avec ce qui restait des vieilles murailles qui autrefois fermaient Metz de ce côté. Quelques maisons particulières, à l'entrée du pont, vers la place de Chambre, furent également retranchées. Enfin, on combla l'ancien canal appelé le *Ruitz-du-Prêtre*, parce qu'il avait été creusé par Maître François, curé de Méy, mécanicien habile, auquel on attribue l'invention des moulins à cuve et plusieurs autres découvertes. Ce canal traversait en longueur l'île de la Moselle, dite le Petit-Saulcy, occupée actuellement par la place de la Comédie, et portait les eaux de cette rivière jusqu'à la pointe basse du Saulcy, à la gauche de la maison bâtie par le Maître-Échevin Fabert, vers le pont Saint-Georges. Il faisait mouvoir le moulin des trois tournaots, des pilons à tan, des meules de taillandier et le laminoir, ainsi que les machines de l'ancien hôtel des monnaies. Dans le but d'agrandir *l'île du Petit-Saulcy* et de former le débouché des eaux des moulins, des ouvriers creusèrent le canal en partie voûté de la Préfecture, dont les eaux se jettent dans la Moselle près du radier du pont de ce nom.

Ces travaux et ces réparations avaient nécessité l'établissement de deux batardeaux, l'un pour soutenir le poids de la rivière, et en rejeter les eaux dans le second bras à peu près dans le milieu du canal, entre le pont des Portières et la pointe supérieure du Saulcy, et l'autre au-dessous de ce pont, vers l'endroit où est le pont des bateaux, au Petit-Saulcy, de manière à empêcher le reflux de l'eau. Les propriétaires des maisons de la rue des Roches, au-dessus du pont des Portières, profitèrent de la circonstance pour réparer les murs aboutissant sur la rivière.

Les Pères Jésuites qui avaient été appelés à Metz pour enseigner la jeunesse, par l'évêque Henri de Bourbon et par les magistrats catholiques (1622), firent reprendre, en 1735, la construction de leur église, rue de la Chèvre, sur l'emplacement d'un temple protestant. M. de Labatie, chanoine et grand doyen de la cathédrale, posa la première pierre du portail. L'église fut complètement achevée en 1739, et bénite le 25 novembre de cette année. M. de Saint-Simon, successeur de M. de Coislin à l'évêché de Metz, la consacra le 1^{er} octobre 1741. Cette église est aujourd'hui paroisse de la ville, sous l'invocation de Notre-Dame.

Le comte de Belleisle avait une réputation brillante à la cour. Le roi avait confiance dans ses talents militaires qu'il avait récompensés successivement par le titre de lieutenant-général de ses armées (23 décembre 1732), et par la qualité de gouverneur de Metz et de la province (mars 1733). Lors de la guerre qui avait éclaté pendant cette dernière année, M. de Belleisle avait obtenu le commandement des troupes chargées d'agir sur la Moselle, et s'était distingué dans cette campagne; Nancy lui avait ouvert ses portes. Sa politique heureuse en Lorraine et bientôt ses succès sur le Rhin l'avaient fait considérer par le cardinal de Fleury comme l'homme de France le plus capable de conduire une armée¹. Ce principal ministre parut tellement satisfait de ses combinaisons, qu'il l'autorisa à correspondre directement avec lui. Mandé à Versailles pour être consulté, le gouverneur de Metz reçut, de la main même du roi, le collier de l'ordre du Saint-Esprit.

Les puissances belligérantes négociaient alors pour la

¹ La prise de Trèves (8 avril 1734), de la forteresse de Trarbach (2 mai suivant) et de Philisbourg (18 juillet, même année), avait fourni à M. de Belleisle l'occasion de déployer son courage et ses connaissances peu communes dans l'art d'assiéger les places.

paix. Le comte de Belleisle engagea le cardinal à ne point se désister de ses prétentions sur la Lorraine.

Traversant Metz pour retourner à l'armée, le gouverneur obtint d'y séjourner quelques semaines. Il se fit renseigner sur ce qui avait été exécuté des projets qu'il avait recommandés et remit de nouveaux plans. Après quoi il repartit.

De retour au mois de novembre, M. de Belleisle reprit le dessein qu'il avait conçu de bâtir une église au fort de la Double-Couronne et d'y établir définitivement des religieux de Saint-Pierremont, dans l'espérance d'augmenter la population de ce quartier. Le 9 décembre 1735, il adressa le message ci-après au supérieur de l'ordre des chanoines réguliers de Matincourt, dont relevaient l'abbé et les religieux de Saint-Pierremont :

« Vous scavés Monsieur les soins que je me suis donné,
 » pour procurer dans cette uille un etablissement a un
 » nombre de chanoines reguliers de uostre congregation.
 » M. labbé de St-Pierremont avecq qui jay traité cette
 » affaire uous aura rendu compte de lenvie que jay de faire
 » plaisir a uostre congregation et a luy personnellement. Jay
 » obtenu les lestres patentes, et il ne s'agist plus a present
 » pour leur execution que du consentement de Monsieur
 » leuesque de Mets, lequel a bien uoulu a ma considera-
 » tion, passer pardessus les regles ordinaires en consentant
 » a lunion de la cure a la maison qui sera bastie et establie
 » dans la uille. Je ne uous feray point icy le destail de toustes
 » les difficultes bien fondées, quil a applany. Il consent
 » enfin a ceste union et quau lieu dun curé institué et en
 » titre ce ne soit quun administrateur qui sera présenté par
 » uous Monsieur ou par labbé de St-Pierremont. Lon est
 » daccort que suivant les regles cet administrateur ne peust
 » estre admis aux fonctions curiales quavecq lapprobation
 » de leuesque, mais M. labbé de St-Pierremont pretend que
 » cet administrateur sera destitué et rappelé par uous
 » Moñsieur quand il uous plaisra sans auoir besoin du

» consentement de leuesque. Uous sentez bien tout ce quil
 » y a a dire sur cette clause. Est-il naturel qu'un adminis-
 » trateur de la paroisse ou cure, ne puisse estre receu sans
 » l'approbation de leuesque, et quil puisse estre destitué
 » sans son consentement ? Il est bien juste que la reuoca-
 » tion soit accompagnée des mesmes conditions que l'ins-
 » tallation, et M. leuesque uoulant bien se prester a ce que
 » ce ne soit point un curé institué en titre, il doit ce me
 » semble obtenir que quand il y aura un sujet venant à faire
 » les fonctions de curé, il ne pourra pas estre etabli sans
 » sa participation. M. l'abbé de St-Pierremont a dit quil
 » ne pouoit consentir a cette condition parce qu'il reçoit de
 » uous des instructions absolument contraires.

» Cest ce qui ma fait prendre le party de uous ecrire
 » cette lestre pour uous représenter que la demande de
 » Mr leuesque me paroissant aussy juste et aussy ray-
 » sonnable en uoulant bien consentir a ce quil ny ayt point
 » de curé institué en titre et que la cure soit unie, il doit
 » esperer que uous uoudres bien de uostre part Monsieur
 » agréer sa demande.

» Je conuiens que jay fort a cœur quil se batisse une
 » paroisse dans la double couronne de Moselle, parce que
 » cette eglise engagera un grand nombre de personnes a
 » uenir bastir des maisons, et auant quil soit peu dannees
 » cette partie de la uille deuiendra la plus peuplée. Mais si
 » ce motif de bien public me fait agir ainsi pour uous
 » procurer cet etablissement je crois qu'il nest pas moins
 » heureux pour uostre congregation quelle ayt dans les
 » suites un etablissement dans une uille aussi grande que
 » Mets dou elle retirera pour l'abbaye de St-Pierremont des
 » auantages tres considerables. Ainsy comme le bien des
 » uns et des autres sy trouuent reunis jay lieu desperer
 » Monsieur que vous agreerez la clause que demande
 » Mr leuesque de Metz et que jay de pouuoir estre a mesme
 » de rendre service a uotre congregation et a M. l'abbé de

» St-Pierremont en particulier ; car il est certain que sans
 » ce motif lon pouuoit trouver dautres moyens et d'autres
 » personnes pour paruenir a la construction dune eglise,
 » mais l'affaire estant aussy auancée et dans le fonds con-
 » uenable et utile aux uns et aux autres et Mr leuesque ayant
 » bieñ voulu maccorder son consentement en adrestant
 » plusieurs articles jespère desja que uous ne me refuseres
 » pas celuy cy et que uous uoudrez bien mander a M. labbé
 » de St-Pierremont dont je joins icy une lestre quil peut de
 » uostre part et en uotre nom consentir a la condition en
 » question et lautoriser en forme a cet effet.

» Comme je dois bientot men aller a la Cour et que je
 » veux scauoir a quoy men tenir je uous prie de uouloir
 » bien me faire une reponse precise affin que auant mon
 » despart et en pressant aussi Mr leuesque et M. labbé de
 » St-Pierremont nous puissions terminer ceste affaire de
 » manière ou dautre dans la fin de la semaine et cest pour
 » y paruenir que je uous fait passer cette lettre par un
 » exprès.

» Je seray rauy que cet establissement me mette a portée
 » de faire avecq uous une plus grande connoissance et me
 » fournisse des occasions de uous rendre mes seruiçes et
 » uous marquer toute la consideration avecq laquelle je suis
 » Monsieur uotre tres humble etc.

» Signé : le comte de Belleisle. »

La conclusion de cette affaire fut aussi satisfaisante que le gouverneur l'auait désirée. M. de Belleisle ne tarda pas à retourner auprès du cardinal-ministre.

Le 28 juin 1736, les religieux de Saint-Pierremont obtinrent l'enregistrement au greffe du Parlement de Metz des lettres-patentes qui leur auaient été accordées au mois de juin 1735, et furent mis en possession immédiate des terrains à eux cédés au Fort-Moselle. Mais quelque retard dut être apporté à la construction de leur église : on la commença l'année suivante.

En 1736, la *rue Nexirue* fut grandement élargie dans la partie qui avoisine la rue du Heaume ou des Hauts-Prêcheurs.

Chaque année voyait disparaître successivement les fortifications anciennes qui environnaient encore Metz. Toutes étaient remplacées par des ouvrages modernes de la plus haute valeur stratégique. La situation intérieure changeait avantageusement d'aspect : les rues les plus étroites, tortueuses et mal bâties s'agrandissaient ; d'autres rues étaient percées ; les maisons n'étaient plus réduites à des proportions discordantes. Des débouchés étaient ouverts entre les principaux points ; les places étaient créées ou dégagées ; les quais étaient élargis. Notre ville, devenue un vaste chantier, perdait tous les jours la physionomie antique, mais par trop irrégulière et incommode, qu'elle avait conservée depuis tant de siècles. En moins de huit années, on avait déjà opéré dans Metz de tels changements qu'on ne reconnaissait plus ses différents quartiers. M. de Belleisle travaillait avec une activité infatigable à donner à cette ville, dont il voulait faire la capitale d'une frontière considérable, toute l'importance que sa force militaire et sa position admirable lui assuraient. L'organisation défensive de Metz allait être complétée de manière à ce qu'elle n'eût bientôt rien à envier à aucune ville de guerre.

C'est surtout lorsque M. de Belleisle proposa de réunir par des canaux la Sarre à la Seille, la Moselle à la Marne et celle-ci à la Seine, qu'il montra toute sa sollicitude pour les intérêts des Messins. Il pensait ainsi avoir trouvé les moyens les plus propres à faire renaître dans leur esprit cette activité commerciale qui avait autrefois valu à leur ville le surnom de *Metz la riche*. Mais la vieille cité, incorporée à la France, était devenue nécessairement un vaste entrepôt militaire ; son importance comme place frontière ne s'était accrue qu'au détriment de son importance industrielle. Le génie de M. de Belleisle ne put lui restituer un rang élevé parmi les notabilités commerciales. L'humeur calme des

Messins, qui les fait s'attacher seulement au solide et au vrai s'opposa à la prospérité que le bienfaisant gouverneur avait rêvée.....

M. de Belleisle avait décidé la construction du rempart qui a retenu son nom et qui enveloppe toute la partie entre le Pontiffroy et le Pont-des-Morts jusqu'à la porte de la poudrerie, autrement dite du Saulcy. L'élévation de ce tt fortification l'intéressa vivement. Il entendait que le nouveau rempart servit aussi à l'embellissement de la cité, et pour y aider, qu'on y créât une rue parallèle. Ses plans approuvés, il les remit à M. d'Araincourt. L'envoi fut accompagné d'une longue missive qui nous instruit parfaitement de ce qui a été fait :

« Metz, le 17 novembre 1736.

» Les ourages projettes pour fortifier la ville de Metz, exigeant, Monsieur, que l'on construise vn rempart dans toute la partie qui est depuis le Pontyffroid jusques au Pont des Morts et en continuant jusques a la porte qui conduit a la poudrerie pres les Pucelles, il est necessaire pour y parvenir de demolire lancien mur d'enceinte qui regne de l'un a lautre. Dans toute cette partie, l'on construira le rempart en auant dans la fausse braye, et comme cet ourage doit etre executé dans le cours de l'année prochaine, iay donné les ordres pour la demolition dud. mur pendant cet hyuer.

» Ce nouveau rempart va procurer vn grand embelissement qui sera également vtile et commode pour les habitans, en procurant non-seulement plussieurs debouchés, mais aussy des emplacements pour batir des maisons tout le long de la nouvelle rue qu'il faut former parallelement aud. rempart, laquelle aura 400 toises de long et aura en face la plus belle vûe de Metz, attendu que le nouveau rempart ne sera que de six a sept pieds plus eleué que le res de chaussée et que les differents etages des maisons de cette nouvelle rue verront la Moselle, la Double-Couronne et toute la campagn.

» Jay fait tracer par des ingénieurs, le nouveau rempart

et ils ont mis des jallous et piquets, il sagit de tracer en parallele aux dits piquets une rûe de 18 pieds de large, ce qui est d'autant plus facile que tous les terrains quil y a a prendre pour former ladite rue ne consistent qu'en terrains appartenant deja au Roy ou a la ville et que ce qui appartient a des particuliers, quoyque de peu de valeur, sera payé par le Roy, des fonds qui ont été assignés pour le remboursement des heritages pris pour les fortifications. Cette rue en etant vne suite necessaire, je vous prie donc Monsieur de vouloir bien communiquer cette lettre a vostre compagnie et requerir quelle nomme des commissaires pour proceder conjointement avec M. des Rosieres ingénieur en chef a l'alignement de ladite rue d'ez a present ny ayant point de temps a perdre a cause de la demolition du mur d'enceinte auquel il faudra trauailler au plus tard dans le mois de janvier. Ainsy il faut auertir les propriétaires qui se trouuent dans le cas d'auoir a faire la place nette a noel prochain.

» A legard de l'alignement de la rue qui continuera au pied du rempart a construire depuis le Pont des Morts jusques a celui de la Poudrerie l'on donnera vn peu plus de loisir aux proprietaires qui seront neantmoins egalement remboursés et indemnisés par le Roy, attendu que cette rue de communication n'est pas absolument si pressée et qu'il suffira d'excutter seulement le nouveau rempart, ainsi on tracera l'alignement de cette partie de rue qui doit estre au pied, on donnera plus de temps aux particuliers pour sarranger, mais il convient toujours que cet alignement soit constaté.

» Relativement au nouveau rempart il est absolument necessaire de constater les differens degagemens et debouchés que jay progettés pour l'vtilité des habitans et la commodité du commerce, je vous adresseray au premier jour vne nouvelle lettre avec un plan que vous remettrés a vostre Compagnie. J'espere quelle y trouuera les mêmes auantages que moy pour le bien public et quelle voudra bien concourir

par son ministere et tenir la main a son execution, je me renferme dans le moment present a l'objet le plus pressé qui est celuy de l'allignement dont je viens de parler cy dessus qui ne peut souffrir de deslais.

Je suis tres parfaitement Monsieur votre tres humble, etc.

» Signé : Foucquet de Belleisle. »

Le lendemain du jour où le procureur du roi au bureau des finances avait reçu ce message, M. de Belleisle avertissait le bureau lui-même. « Je suis bien aise de vous informer Messieurs (disait le gouverneur), que j'ay remis hyer entre les mains de M. d'Araincourt vne lettre que je luy ecris en sa qualité de Procureur du Roy, croyant que ce devoit estre par luy quelle dcoit passer pour vous estre rendüe de ma part, je le charge dans lade^e lettre de vous la communiquer et vous y verrez, Messieurs, combien je compte sur votre ministere pour concourir avec moy au bien public. Je croy même que vous jugerez à propos de la déposer à votre greffe de même que tous les plans que je vous feray remettre dans la suite, paraphes et signez de moy, affin qu'il ne puisse point y avoir de variations ny d'equivoques, n'ayant pour objet comme vous Messieurs, que la commodité et lavantage de la ville.

» Je suis, Messieurs, plus parfaitement que personne du monde, votre très-humble, etc.

La construction du rempart et de la rue fut faite conformément aux intentions de M. de Belleisle. Ce lieu, où il n'existait auparavant qu'un simple mur de ville, offre dans sa partie supérieure plantée d'arbres, une promenade agréable.

F.-M. CHABERT.

(La suite à la prochaine livraison).



BIBLIOGRAPHIE.

CHARLES-LE-BON.

CAUSES DE SA MORT , SES VRAIS MEURTRIERS ,
THERRY D'ALSACE DES COMTES DE METZ , SEIGNEUR DE BITCHE
ET COMTE DE FLANDRE,

par le Cte F. Van der Straten Ponthoz. ¹

Au commencement du douzième siècle , un prince pieux et sage régnait sur les Flandres : c'était le comte Charles-le-Bon dont le nom rappelle un des drames les plus émouvants de l'histoire du moyen âge. Charles revenait de France où il avait porté aide et secours au roi dans son expédition contre le duc d'Aquitaine. Grand justicier , le comte de Flandre voulut citer à la barre des plaids du pays le prévôt de la cité de Bruges , puissant personnage qui avait abusé de sa haute position pour pressurer le peuple et exciter , disent quelques historiens , une famine à son profit. Le prévôt Flaming , autant pour se venger du comte que pour maintenir sa position et s'assurer l'impunité , complota la mort de son seigneur avec quelques membres de sa famille. L'excellent prince Charles fut frappé par les conjurés au pied de l'autel , dans l'église St-Donnat de Bruges. Mais grâce à l'intervention vengeresse du roi de France , ses assassins reçurent la punition due à leurs crimes.

C'est surtout cette page intéressante des chroniques de la Flandre , qui ont une connexion si intime avec l'histoire générale de l'Europe dans ces temps reculés , que M. le comte Van der Straten Ponthoz a voulu éclairer des lumières de la tradition dont il a infatigablement recherché les sources. Dans une très-intéressante notice , publiée dans les Mémoires de l'Académie de Metz pour 1853 , il a réuni tous les traits historiques , toutes les indications plausibles qui se rapportent à

¹ Se trouve à l'imprimerie Rousseau-Pallex , rue des Clercs.

ce grand événement qui devint le point de départ d'une véritable révolution dans l'état social des Flandres. L'auteur prouve que les causes véritables de l'assassinat du comte ne sont nullement un complot démagogique, tel que nous nous le figurons dans nos idées actuelles, mais que ce crime est le résultat d'une vengeance particulière à laquelle le peuple et la généralité de la chevalerie de Bruges sont restés étrangers. Il s'agissait de déterminer les motifs des conjurés, de fixer leur part de complicité, enfin de faire peser sur les vrais coupables la responsabilité du forfait. Cette tâche n'était pas facile, l'histoire de ces événements reculés ayant été obscurcie par la plupart des historiens, jusqu'à l'erreur absolue et au ridicule par quelques-uns d'entre eux. Il fallait donc rassembler en un faisceau les lumières éparses de la tradition, fouiller dans les chroniques, interroger tous les commentateurs pour restituer au régicide du 12^e siècle sa véritable couleur historique. Dans une brochure publiée à Metz chez M. Lamort, et dont nous aurions déjà dû rendre compte depuis longtemps, car elle constitue un très-sérieux travail de recherches, M. Van der Straten a tracé soigneusement, on pourrait dire minutieusement, le catalogue des ouvrages de tous les auteurs qui ont écrit sur Charles-le-Bon, depuis son temps jusqu'à nos jours. Ce catalogue est enrichi d'indications précieuses qui se rapportent au sujet qu'il avait en vue et qui contribuent à le mettre en lumière. Peut-être pourrait-on s'étonner que l'auteur n'ait pas jugé à propos d'y joindre le récit publié dans les *Mémoires de l'Académie*, mais c'est sans doute une question de convenances littéraires qui a déterminé cette abstention, une œuvre publiée par l'Académie devenant la propriété exclusive de la compagnie.

La brochure est terminée par un magnifique travail généalogique qui fait honneur à l'habileté et à la science historique de celui qui l'a tracé. C'est le tableau synoptique et généalogique indiquant les origines des maisons de Flandre et d'Alsace, des comtes de Metz et des ducs de Lorraine, des comtes d'Egisheim, de Habsbourg, de Dagsbourg et de Moha; des ducs de Normandie, rois d'Angleterre, de la maison de Guines et de Boulogne, et des ducs de Bouillon. Ce tableau, d'un immense développement, est destiné à montrer les relations qu'avaient entre eux ces différents princes et les prétendants aux successions de Baudouin VII et de Charles-le-Bon. Il commence à Pharamond et il a dû exiger un travail devant lequel eût reculé un bollandiste. Il a été composé typographiquement, avec un talent distingué, par l'un des ouvriers de l'imprimerie Pallez et Rousseau. C'est une véritable œuvre d'art par les difficultés d'exécution qu'il présentait. PHILBERT.

INSTITUT DES PROVINCES.

ASSISES SCIENTIFIQUES

TENUES A METZ EN 1854.

SÉANCE DU 14 JUILLET.

PRÉSIDENTE DE M. V. SIMON.

MM. Alfred Malherbe et G. Boulangé, secrétaire, membres de l'Institut des provinces, prennent place au bureau.

La séance est ouverte à six heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ouvrages déposés sur le bureau :

Un Vieux Portrait, par M. Aug. Prost, brochure in-8°. Metz, Pallez et Rousseau, 1853, offert par M. le comte Van der Straten Ponthoz.

Notice sur les Dieux lares et sur quelques statuettes qui doivent leur être attribuées, par M. Victor Simon. Metz, 1853.

Observations sur les derniers temps géologiques et sur les premiers temps humains dans le département de la Moselle, par M. V. Simon. Metz, 1851.

Notices archéologiques, par M. V. Simon. Metz, 1852.

Discours prononcé le 8 mai 1853 à la séance publique de l'Académie impériale de Metz, par M. Victor Simon, président.

Du dix-neuvième siècle sous le rapport moral et sous le rapport scientifique, par M. Alfred Malherbe. Metz, 1854.

Recherches sur les sépultures des premiers ducs de Lorraine dans l'abbaye de Sturzelbronn, par M. G. Boulangé. Metz, 1854.

M. Boulangé annonce avoir donné dans cette brochure un premier aperçu d'une question qu'il se propose de traiter d'une manière plus complète lorsqu'il aura terminé son travail d'explorations de toutes les communes du département de la Moselle, en vue de la publication de la Statistique monumentale; c'est-à-dire: De l'influence mo-

racale sur l'architecture religieuse et sur les arts en général, jusqu'à l'époque de la destruction des couvents.

Il est à remarquer, en effet, dit M. Boulangé, que presque toutes les anciennes églises du département de la Moselle, offrant encore quelque intérêt sous le rapport de l'étude de l'art monumental au moyen-âge, appartenaient, sans exception, à des congrégations religieuses. Les bâtimens des monastères situés dans de simples villages, ne pouvant être utilisés par les communes après la dispersion des moines, furent vendus et rasés pour en tirer les matériaux. Leurs églises subirent le même sort: elles furent déclarées trop grandes pour la population de la paroisse, et les communes optèrent pour la conservation d'une simple chapelle, comme devant être d'un entretien moins onéreux. C'est ainsi que l'on vit raser, au commencement de notre siècle, les églises des monastères de Rettel, de Justemont, de saint-Pierremont, de Villers-Bettnach, de Freistroff, de Sturzelbronn.

Les couvents de Gorze, de Saint-Avold, de Bouzonville, placés dans des localités plus importantes, conservèrent seuls leurs églises qui devinrent paroissiales. Mais les édifices plus modestes des prieurés furent respectés; c'est ainsi que nous retrouvons encore la charmante chapelle prieurale de Morlange ¹, type si remarquable de l'architecture des XII^e et XIII^e siècles, dont les détails ont été moulés en plâtre par nos architectes, et servent aujourd'hui de modèles à nos sculpteurs; le chœur roman de l'église prieurale de Thicourt, du XII^e siècle ²; l'église prieurale d'Aube, du XIII^e siècle ³; l'église prieurale de Mont-St-Martin, des XI^e et XII^e siècles, qui dépendait de l'abbaye de St-Vanne, de Verdun (Bénédictins); l'église romane de Baronville, de l'abbaye de Bénédictins de St-Martin-devant-Metz; l'église prieurale de Valmunster, de l'abbaye non réformée de Metloc.

La belle église du XIII^e siècle, de Longuyon, était une collégiale fondée par un comte de Cluny; celle de la même époque, de Viviers-sur-Chiers, dépendait du chapitre de Trèves. En un mot, il est presque sans exception que toutes les églises remarquables au point de vue de l'art, qui subsistent encore dans le département de la Moselle,

¹ Morlange dépendait, au XII^e siècle, de l'abbaye de St-Martin-devant-Metz et au XIII^e siècle, de l'abbaye de Gorze (Bénédictins).

² Thicourt dépendait de Cluny (Bénédictins).

³ Aube, prieuré de l'ordre de Cîteaux (Bénédictins).

ont une origine monastique. On peut même pousser plus loin l'assertion et dire qu'il en existait fort peu d'autres; car on connaît la liste des églises de village quelque peu remarquables qui ont pu être démolies depuis la révolution, et on est heureux d'être amené à reconnaître que si on a beaucoup gâté, on a fort peu détruit.

Cette première remarque une fois faite, on reconnaît immédiatement qu'il ne faut pas aller chercher les traces de la direction du mouvement artistique ailleurs que sur celles de la marche du courant monastique. La renaissance des arts à l'époque romane est due, dans notre contrée, à saint Bernard, qui vint fonder la plupart de nos abbayes de Bénédictins. C'est de Cîteaux que nous est venu le beau caractère roman de nos édifices du XII^e siècle. Tout ce qui nous reste de cette époque se rattache en effet à cette origine : Mont-St-Martin, Morlange, Thicourt, Baronville, Aube. Les belles églises de la transition de Longuyon, de Viviers-sur-Chiers, sont dues à l'influence de la métropole de Trèves. On peut même remarquer, au sujet du courant cistercien, que l'église prieurale de Valmunster, qui dépendait de l'abbaye non réformée de Metloc, de la filiation d'Aix-la-Chapelle, ne ressemble en rien à celles des autres prieurés; elle est beaucoup moins remarquable.

M. Boulangé indique en outre le monastère de cisterciens de Sturzelbronn, comme ayant formé au siècle dernier une école de sculpteurs dont on retrouve les œuvres remarquables disséminées dans toutes les églises des environs de Sturzelbronn.

M. Jacquot prend la parole sur la 2^e question du programme pour donner des détails plus précis sur les relations qui existent entre la disposition des masses minérales dans le département de la Moselle, et le soulèvement du mont Tonnerre, relations qu'il avait déjà signalées dans la séance du 11 juillet.

M. Jacquot rappelle que l'on a jusqu'ici considéré la configuration du sol de l'ancienne Lorraine comme dérivant uniquement du soulèvement de la chaîne des Vosges, dont la direction est Nord 21° Est. Cela est vrai pour toute la partie méridionale de cette province. Les terrains postérieurs au grès vosgien y forment autant de bandes qui sont disposées parallèlement à l'axe de cette chaîne, et on les traverse tous dans l'ordre de leur succession, quand du pied des montagnes on se dirige vers Paris. Cette loi n'a pas d'exception dans les départements de la Meurthe et des Vosges. Rien n'est plus simple, du reste, que de concevoir cet arrangement : après le soulèvement des Vosges,

paysage de la contrée située sur les bords de la Seille. Le sommet de cette côte est de calcaire à gryphées arquées, tandis que l'on rencontre à ses pieds des assises géologiquement plus élevées, les marnes gypseuses couronnées par le calcaire à bélemnites, et même les marnes à ovoïdes, avec le grès médio-liasique. La côte de Mécleuves est de beaucoup l'accident le plus considérable du canton de Verny, mais ce n'est pas le seul; dans ce canton, toutes les collines, tous les cours d'eau, à l'exception de la Seille, sont orientés comme la côte elle-même. On peut encore remarquer qu'en prolongeant cette côte à travers les collines d'Arry, on tombe dans le département de la Meurthe, sur la vallée du Trey, qui correspond à une déchirure profonde dans la formation oolithique, et qui paraît représenter l'extrémité de cette grande coupure ou faille que nous venons de suivre presque sans interruption, depuis le Rhin jusqu'aux rives de la Moselle, sur un espace d'environ 50 lieues.

On rencontre dans le département d'autres failles, ayant avec celle dont il vient d'être question une telle conformité de direction et des relations si évidentes, qu'il est impossible de ne pas leur assigner une origine commune.

Il suffit presque d'ouvrir la carte du dépôt de la guerre pour apercevoir une de ces failles immédiatement au nord de Metz. La côte du Haut-Chemin, aux pieds de laquelle sont situés les villages de Villers-l'Orme, Vany, Faily, Vrémey et Avancy, est trop accentuée pour qu'elle soit autre chose que le résultat d'un accident. On trouve en effet au haut de la côte, sur la route de Bouzonville, le calcaire à gryphées, et en bas, dans la direction de Chieulles, les marnes gypseuses et le calcaire à bélemnites; ces dernières assises ont là une position notablement inférieure à celle du plateau. La faille de la côte de Faily se prolonge dans le département à travers le village de Saint-Julien, et se rattache par une dépression que l'on remarque sur les hauteurs qui dominent Ancy, au grand accident qui a abaissé profondément toute la formation oolithique au nord de Gorze. Entre Charrey et Dommartin-la-Chaussée, sur l'extrême limite des départements de la Meurthe et de la Meuse, cet accident est aussi nettement accusé; il s'annonce là comme à Faily, par une dépression brusque dans le relief du sol, et la côte rapide qui en résulte est plantée en vignes à Charrey, comme au-dessus de Faily, bien que les terrains que l'on rencontre dans ces localités présentent rarement cette culture. C'est un rapprochement de plus à ajouter à ceux que nous avons signalés.

La ville que nous habitons a elle-même conservé des traces de la cassure profonde qui a déprimé tous les terrains depuis Avancy jusqu'à Charey. Metz est, en effet, très-exactement placé sur la ligne qui joint le pied du coteau de Saint-Julien aux hauteurs d'Ancy, et l'on peut voir que cette ville, prise seulement dans sa partie accidentée, est bien représentée par une colline allongée, suivant la direction E. 30° N. Son sol mouvementé est le résultat d'une faille passant entre le haut de Sainte-Croix et la rue du Haut-Poirier, faille que M. Victor Simon a signalée depuis long-temps, et qui n'est qu'un des jalons de la fracture dont nous venons de suivre la trace sur 40 kilomètres environ de notre département et des départements voisins.

La direction E. 30° N. se reproduit encore dans d'autres accidents du sol de la Moselle. La partie occidentale de ce département est occupée par un grand plateau d'une uniformité de composition et d'aspect remarquable ; le premier étage de la formation oolithique en constitue le sol. Composé presque entièrement de roches dures, très-résistantes, ce plateau est cependant sillonné par des vallées profondes. Comment concevoir qu'elles ont pu se former par la seule action des eaux et sans le secours de fractures préalables, à travers lesquelles celles-ci se sont frayé une voie qu'elles ont ensuite élargie en usant les parties disjointes ? Or, prenons les plus grandes de ces vallées, elles sont toutes orientées suivant la direction E. 30° N. C'est d'abord la vallée de l'Orne depuis Hatrize jusqu'à Rombas, c'est-à-dire dans tout le parcours où elle est un peu profonde ; celle de la Chiers, depuis Longuyon, et, dans son prolongement, celle de la Sauvage jusqu'à Saulnes ; enfin celle du Rupt-de-Mad, entre Rembercourt et Onville. On pourrait en citer quelques-autres moins importantes.

Les gisements de minerais de fer de l'arrondissement de Briey, qui se sont déposés dans des crevasses profondes de l'oolithe, obéissent aussi à cette loi. A Saint-Pancré, à Butte, à Aumetz, toutes les grandes veines sont parallèles aux fractures dont il vient d'être question.

Voilà donc toute une série d'entailles, de coupures profondes, traversant le département de la Moselle et les contrées voisines, suivant une direction constante qui fait 30° avec l'est, du côté du nord. Pour tirer une conclusion de ces faits, il faut faire de nouveau une petite excursion sur les bords de la Sarre. La région que cette rivière

arrose est occupée par le terrain houiller, lequel s'est déposé dans un grand lac, au pied des couches déjà redressées qui constituent la chaîne du Hundsruok. Aussitôt après son dépôt, une partie de ce terrain a été soulevée par des éruptions de porphyre dont les masses sont restées en saillie sur beaucoup de points du bassin ; le mont Tonnerre est la plus importante de ces masses. La direction des couches houillères redressées est très-sensiblement E. 30° N., et par suite elle est parallèle à tous les accidents que nous venons d'énumérer. Cependant, à l'époque où le porphyre du mont Tonnerre a paru au jour, les terrains qui forment le sol du département de la Moselle n'étaient pas encore formés ; ils n'ont pu dès-lors être directement affectés par le soulèvement de cette montagne. Si, dans les masses qui composent ces terrains, on retrouve aujourd'hui, à chaque pas, la direction de ce soulèvement, il faut en conclure que la fracture qu'il a déterminée dans l'écorce encore peu épaisse du globe, s'est ouverte depuis lors et qu'elle a provoqué de nombreux accidents qui lui sont parallèles.

On peut même remarquer que dans la partie méridionale de la Moselle tous les terrains sont bien plutôt disposés parallèlement au soulèvement du mont Tonnerre qu'à celui des Vosges. Les affleurements du muschelkalk et les marnes irisées dessinent sur une carte un Z renversé, comme le grès bigarré ; le lias s'est avancé jusque dans les environs de Puttelage, suivant une grande dépression allongée, vers le nord-est, et le terrain oolithique lui-même a obéi à cette loi, comme le montrent assez les côtes de Delme et de Tincry. Il y a également lieu de tirer, de ce qui vient d'être développé, une conclusion pratique. Si on voit se reproduire tous ces accidents dans le prolongement du soulèvement du bassin houiller de la Sarre, s'ils ont eu lieu même sous la ville de Metz, cela tient évidemment à ce que le terrain houiller s'étend au-dessous du département. Ces divers accidents eussent été moins profondément accusés sur notre sol, sans cette circonstance ; c'est ce qui a donné à penser à M. Jacquot qu'à Creutzwald et à Carling on trouverait de la houille, et ces prévisions ont été vérifiées par le succès des sondages entrepris d'après ses conseils. Il en conclut que le terrain houiller s'étend sous la ville de Metz et même peut-être au-delà, et ne doute pas que dans la suite des temps on ne vienne rechercher la houille aux abords de Metz

M. Jacquot ajoute qu'il résulte des données qu'il vient d'établir qu'il faut, dans les recherches à effectuer, se placer autant que pos-

sible sur le faite du soulèvement. En se plaçant ainsi sur le bon-
nement, on atteindra le terrain houiller plus tôt que si on s'éloignait
de cette position.

M. Jacquot ne doute pas que la constatation du fait géologique qu'il
vient de signaler n'ait une grande importance pour l'avenir indus-
triel du département de la Moselle.

M. Jacquot a rapporté sur un dessin, au moyen du rapporteur,
toutes les directions de ces divers accidents, en partant d'un même
point; il en est résulté un faisceau très-curieux, dont le plus grand
écartement des lignes extrêmes n'est que de $10^{\circ} \frac{1}{2}$, en en exceptant
une seule, et de 15° en les comprenant toutes. Une seule ligne cor-
respond à 5 ou 6 accidents différents.

Limite extrême de la ligne qui représente le redres-
sement des couches du bassin de la Sarre..... E. 40° N.

Dyke de mélaphyre du Dagstuhl, dans le bassin de
la Sarre..... E. 35° N.

Rupt-de-Mad, entre Rembercourt et Onville..... E. $33^{\circ} \frac{1}{2}$ N.

Moselle près Metz. — Marnes irisées, entre Boulay
et Téterchen..... E. 33° N.

Côte au-dessus de Chanville. Ruisseau de la Houtte. E. 31° N.

Côte au-dessus de Faily. — Faille de Saint-Julien. E. $30^{\circ} \frac{1}{2}$ N.

Direction des couches du bassin de la Sarre.— Axe
du golfe liasique, près Puttelange. — Aumetz. — Saint-
Pancré E. 30° N.

Chiers et la Sauvage..... E. $28^{\circ} \frac{3}{4}$ N.

Orne. — Faille de la côte Moussa. — Escarpement de
Saint-Avold à Forbach. — Chemin de fer entre Faul-
quemont et Petit-Éberswiller..... E. $28^{\circ} \frac{1}{2}$ N.

Dépression entre Hombourg et Landstuhl..... E. 27° N.

Marnes irisées de Valmont à Gaubivinch.... E. $25^{\circ} \frac{1}{2}$ N.

Vallée du Trey..... E. 25° N.

Côte de Mécleuves..... E. $24^{\circ} \frac{1}{2}$ N.

M. Victor Simon rappelle que le mouvement indiqué par M. Jac-
quot a produit des perturbations considérables sur la côte qui domine
le village de Corny et Châtel-Saint-Blaise; le calcaire à polypiers qui
les couronnait a glissé au bas des collines qu'il recouvrait, où il a
formé des moraines que l'on peut remarquer entre Jouy et Corny. Ce
même mouvement se retrouve accusé de la manière la plus visible à
Onville, dans la vallée du Rupt-de-Mad.

M. E. Gandar prend la parole sur la 10^e question du programme :
 « *Les beaux arts (architecture, peinture, sculpture, musique) ont-ils été en progrès en 1853 dans la circonscription ? Qu'a-t-on fait de plus digne d'être cité ?* »

PEINTURE. — Constatons d'abord, dit M. Gandard, qu'aucune ville de province, si ce n'est Lyon, ne réunit autant de peintres que Metz ; mais si nous remontons à 1825, nous ne trouvons aucun peintre à Metz. En 1854, au contraire, nous en comptons un assez grand nombre ayant obtenu des succès brillants, sans avoir jamais quitté la province.

M. Maréchal, après avoir obtenu toute la série des récompenses, est chevalier de la Légion d'honneur depuis dix ans. A l'exposition de Londres, où il avait envoyé un spécimen de ses verrières, il n'a eu à la vérité qu'une seconde médaille ; mais hâtons-nous de dire qu'on n'a pas voulu décerner de première médaille à la peinture sur verre. La première médaille, prétendit-on, était réservée aux inventeurs ; par suite d'un raisonnement difficile à analyser, le peintre-verrier ne fut pas considéré comme inventeur, tandis que le sculpteur fut admis dans cette catégorie.

M. Raphaël Maréchal, fils du célèbre peintre-verrier, n'a encore exposé que deux fois ; il obtint une médaille de 2^{me} classe la première fois, et l'an dernier une distinction toute spéciale.

M. Gandar, continuant à énumérer les distinctions décernées à nos artistes, cite les médailles obtenues aux expositions de Paris par MM. de Lemud, Hussenot, Devilly, Lharidon, M^{me} Sturel ; les éloges donnés par la presse à MM. Auguste Rolland et Michel, à MM^{elles} Peigné et Bernard ; M. Malardot, signalé d'une manière spéciale pour les gravures à l'eau forte ; la médaille de la Société d'encouragement de l'industrie décernée à M. Hussenot pour ses peintures en feuilles.

Il est encore un autre témoignage à invoquer, dit M. Gandar, ce sont les travaux confiés aux peintres de la Moselle. Citons à Metz, les magnifiques verrières de Sainte-Ségoène et du petit séminaire, de M. Maréchal ; mais signalons en même temps une lacune regrettable : à l'exception de quelques jolis essais de M. Malardot, nous n'avons pas encore à Metz de spécimen important de peinture murale exécutée par nos artistes.

Il n'en est pas de même au-dehors ; des travaux importants sont demandés à M. Hussenot fils, pour une église de Lille.

Nous n'avons également, à Metz, qu'une partie imperceptible des travaux de M. Maréchal dont il faut aller admirer les verrières à Schlestadt, à Lyon, à Nîmes, où il a exécuté toute la peinture des vitres d'une église de style roman, en même temps que Flandrin se chargeait de la peinture murale. Les travaux de M. Maréchal se retrouvent en grand nombre à Paris, à Saint-Jacques du Haut-Pas, à Saint-Vincent de Paul, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Saint-Philippe du Roule, à la sacristie de Notre-Dame où il a laissé un véritable chef-d'œuvre, à l'église Sainte-Clotilde. Paris attend encore de lui un travail considérable pour Notre-Dame et enfin pour le palais de cristal.

Les gravures de M. de Lemud, celles de M. Malardot, sont connues, estimées partout, surtout en Allemagne.

MM. de Lemud et Devilly ont fourni d'excellentes gravures pour l'Homère illustré, le Béranger et Notre-Dame de Paris.

Il résulte de tous ces succès, constatés par la presse et l'opinion publique, lesquels ne remontent pas à plus de 25 ans, que Metz peut revendiquer un des premiers rangs dans la classification des provinces, sous le rapport artistique.

On s'est demandé maintes fois, ajoute M. Gandar, si Metz avait ce que l'on appelle une école. Il y a deux ans, une exposition rétrospective des œuvres des artistes messins réunit dans les salons de l'hôtel-de-ville plus de 300 tableaux. On a pu y remarquer, dit M. Gandar, certains traits caractéristiques qui semblent créer une tradition et promettre un avenir. Les expositions messines permettent de constater que la peinture à l'huile y a été relativement négligée ; nos artistes se sont rejetés pendant longtemps sur des œuvres secondaires, l'aquarelle, le pastel.

L'aquarelle a eu pour interprètes, MM. Pelletier, Lucy, Mennessier, Des Robert ; M. Émile Faivre pour les fleurs.

La gravure a fait distinguer MM. de Lemud, Malardot aîné, Malardot jeune, pour le burin et les eaux fortes ; M. Joseph Hussenot, procédé nouveau ; M. Bellevoye, pour les eaux fortes, la gravure des médailles et la gravure sur bois.

M. de Lemud a modifié de la manière la plus heureuse le procédé de la lithographie. Elle doit également de grands progrès à M. Pelletier.

M. Pelletier a su donner à l'aquarelle une valeur qu'on ne lui avait pas encore demandée.

Dans le pastel, on a fait une véritable révolution. Un pastel de l'École de Metz ne ressemble en rien à ceux du 18^me siècle. Ceux de Metz sont une véritable peinture à l'huile.

Depuis son tableau des Moissonneurs, M. Maréchal n'a plus peint qu'au pastel. M. Rolland peint au pastel depuis 20 ans.

Citons encore M^{ll}e Peigné, M^{ll}e Bernard, M^{me} Sturel.

Du pastel, M. Maréchal est passé à la peinture sur verre et lui a donné une supériorité analogue à celle qu'il avait déjà su donner au pastel.

En un mot, on trouve qu'à Metz l'aquarelle est en honneur, la lithographie a été améliorée, le pastel et la peinture sur verre ont subi une véritable révolution et ont été mis au premier rang.

Si on réunit toutes ces œuvres, on y trouvera un caractère d'élevation, de pureté, de délicatesse, une originalité qu'il faudra reporter sur le maître qui le premier a ouvert la voie ; nous avons nommé M. Maréchal.

Le tableau des Moissonneurs, les Cordeliers conduits au supplice, de M. Maréchal, la plus grande partie des travaux historiques de M. Migette, les tableaux de M. Rolland, les paysages de M. Michel, affectent un caractère qui leur est propre. Il est certain que l'histoire de notre pays, et surtout les types, les mœurs, les physionomies du paysage, ont été reproduits de la manière la plus heureuse dans ces divers ouvrages. Il y a peut-être là deux caractères qui se feront probablement mieux sentir plus tard.

Constatons enfin qu'il y a eu à Metz un mouvement très-remarquable à double titre : 1^o par le succès ; 2^o par le caractère messin que nos artistes ont su donner à leurs ouvrages.

M. Gandar regrette néanmoins d'être obligé de restreindre quelque peu ses éloges en ce qui concerne le public proprement dit. Depuis deux ans, nous n'avons pas eu d'exposition de peinture à Metz, et le public ne s'en préoccupe nullement. D'un autre côté, la plupart des artistes dont notre ville s'honore, n'exposent plus à Metz ; arrivés au sommet de l'échelle du talent, chargés de travaux importants, leur place est faite dans le monde artistique ; ils exposent à Paris, mais ne désirent plus d'exposition locale. Il faudrait que l'initiative vint du public, dit M. Gandar, mais il n'en est pas encore venu là. Il y a, à Metz, plusieurs ateliers ouverts pour l'étude de la peinture et du dessin qui a fait, en effet, de grands progrès dans les classes aisées de la population. Il y a, à Metz, une moyenne de talent

chez les femmes, qui est à signaler, et le nombre des personnes s'occupant de peinture va sans cesse en augmentant dans notre ville ; mais on ne gagne rien sur l'indifférence de la population. Nous avons, en un mot, plus de personnes s'occupant de peinture que toute autre ville ; mais la masse du public est chez nous plus indifférente qu'ailleurs.

M. Rousseau demande à son tour si l'indifférence que l'on reproche au public ne serait pas la conséquence naturelle de la position élevée de nos artistes, qui n'ont plus besoin du public de province.

M. Jacquot constate que la Société des amis des arts, présidant aux expositions de peinture à Metz, vient d'être reconstituée par l'académie impériale de Metz, sur la proposition de M. Boulangé, et que l'ajournement à 1855 de l'exposition qui, d'après les statuts de cette Société, devait avoir lieu en 1854, n'a été décidé que sur la demande des artistes messins dont les travaux destinés à l'exposition générale de 1855 ne seront terminés que pour cette époque.

ARCHITECTURE. — M. Boulangé rappelle que l'architecture a fait depuis quelques années, dans le département de la Moselle, des progrès qui constituent une véritable renaissance. Pendant que M. Gautiez opérait une révolution complète dans l'architecture religieuse, en construisant les belles églises ogivales de Sainte-Chrétienne, de Sainte-Constance et du petit séminaire, M. Grillot élevait la gare de Metz et les constructions si élégantes et si simples à la fois de toute la ligne du chemin de fer de Frouard à Forbach, que l'on voit imiter aujourd'hui dans tous les pavillons des jardins des environs de Metz et même dans les résidences de la campagne ; M. Auguste Rolland présidait à la construction de l'élégante maison commune de Rémilly et d'une foule de cottages qui donnent à ce charmant village un aspect probablement unique dans toute la France ; et enfin, M. Harnist décorait la ville de Metz des hôtels du Casino, de M. Simon et de quantités de façades dont le style emprunté à la renaissance va donner à notre ville un aspect nouveau et complètement inespéré.

SCULPTURE. — M. Boulangé ajoute que l'on doit signaler encore les travaux de sculpture de M. Pette, artiste éminemment messin, dont les brillants essais ont amené la commission de la statue du maréchal Ney à lui confier cet important travail ; ceux de M. Petit-Mangin, qui peuvent être comparés, pour la pureté et l'élévation du style, aux produits de la belle époque ogivale ; ceux de MM. Husson

frères, pour la sculpture monumentale, et ceux de M. Dhermange pour les meubles sculptés.

MUSIQUE. — M. Malherbe fait remarquer qu'il s'est produit depuis 20 ans un déplacement complet pour la musique. Il y a 20 ans, la musique faisait partie de l'éducation des hommes, maintenant elle n'y paraît plus que comme exception et semble s'être complètement réfugiée aux écoles municipales de la ville de Metz.

M. Gandar pense que ce fait ne doit nullement étonner ; il y a actuellement à Metz beaucoup d'artistes, et plus il est facile d'entendre de la musique, moins on a le désir d'en faire soi-même. De plus, les programmes des études des jeunes gens ont été tellement surchargés, qu'on a dû supprimer tout ce qui n'était pas indispensable pour parvenir aux emplois ; la musique a été nécessairement sacrifiée la première.

M. Gandar, abordant la question musicale au point de vue de son progrès à Metz, rappelle que ce que l'on doit à M. Maréchal pour la peinture, on le doit pour la musique à M. Desvignes pour l'exécution, à M. Durutte pour la composition.

En 1825, point d'artistes en dehors du théâtre ; la musique religieuse apparaît de 1832 à 1833.

Pour la composition musicale, l'école de M. Durutte produit MM. Baudot, Raphaël Maréchal, Freyberger ; celle de M. Desvignes produit M. Mouzin.

On doit également quelques bonnes compositions à M. l'abbé Pierre.

Hors de Metz, mais s'y rattachant à plus d'un titre, on trouve Ambroise Thomas, M. Gouvy.

Les compositions musicales commencent à se faire entendre à Metz, par l'exécution d'un Stabat dans l'église Saint-Vincent, vers 1832 ; puis plus tard, chez M. Maréchal, chez M. Durutte. Un grand nombre de morceaux sont exécutés chez M. Desvignes, en 1836, au Congrès scientifique. La Société de l'Union des Arts, en 1851 et 1852, demandait à la composition locale un tiers de la musique qu'elle exécutait. En deux années, elle a publié ou fait entendre dans ses réunions vingt-sept morceaux.

Une symphonie de M. Baudot a été exécutée en 1853.

La mort de M. Desvignes a jeté le deuil dans le monde musical messin, en 1854. On doit cependant deux messes, l'une à M. Tous-saint, l'autre à M. Baudot.

L'année 1854 marquera, dit M. Gandar, par la publication du grand ouvrage de M. Durutte sur la composition musicale.

MM. Prost et Alfred Malherbe indiquent, en réponse à la 7^e et à la 8^e question, que les collections ou dépôts d'archives, d'antiquités, les bibliothèques, les musées, ne peuvent devenir réellement utiles que par la publication d'inventaires, de catalogues détaillés et bien faits, qui ne pourront être obtenus que peu à peu et à la longue.

M. Van der Straten signale comme une exigence qui peut avoir de très-fâcheuses conséquences, la stricte adoption par le gouvernement d'un cadre uniforme pour les inventaires des archives des départements. Rien de mieux pour celles de Metz, dit M. de Straten, où les archives n'étaient pas classées et où tout était à faire, avant que M. Sauer en commençât le dépouillement ; mais à Nancy, où le trésor des chartes est admirablement classé et catalogué, il n'en est pas de même.

M. Boulangé répond à M. de Straten que ces observations ont été jugées complètement fondées et qu'il y a été fait droit pour les archives de Lorraine.

La 11^e question : « *Quelles formes, quelles dimensions, quelle disposition intérieure doit-on préférer pour les musées de province ?* » a été étudiée par M. Gandar et traitée dans une brochure publiée en 1851, intitulée : *De la construction d'une maison des arts à Metz*, dont il a fait hommage à la réunion.

M. Vandernoot, ingénieur de la ville, a même rédigé et présenté au Conseil municipal un projet de réalisation de l'idée préconisée par M. Gandar. Ce palais des arts s'élèverait sur l'emplacement de l'abbatiale Saint-Vincent.

M. Alfred Malherbe répond à la 12^e question, qu'il est très-rare d'avoir table rase pour l'établissement des musées dans une ville de province. On est obligé très-souvent de se contenter d'anciens bâtiments appropriés tant bien que mal à leur nouvelle destination, puis la place vient à manquer et la difficulté devient plus grande encore ; c'est ce qui a lieu à Metz. M. Malherbe ne comprend pas une collection d'histoire naturelle qui n'aurait pas à sa portée tous les livres qui s'y rapportent.

M. Boulangé constate qu'il en est de même pour les médailles et toutes les collections d'antiquités, c'est pourquoi il regretterait de voir adopter le projet de M. Vandernoot et l'idée émise par M. Gandar, qui ont l'inconvénient de laisser la bibliothèque à sa place

actuelle et de créer loin de là une vaste salle de concerts et d'exposition, à laquelle on annexe les collections et les salles de réunions des sociétés savantes.

Les expositions, les concerts, les musées de tableaux même, dit M. Boulangé, peuvent avoir leur temple séparé ; mais que les collections, les bibliothèques, les salles destinées aux sociétés savantes, ne soient jamais séparées dans une ville de province. Il cite le musée de Bâle comme d'une construction récente et dans des conditions de luxe et de convenance qui méritent d'être signalées.

M. Jacquot signale encore une nouvelle difficulté : Metz espère obtenir la création d'une Faculté des sciences. Les collections doivent se trouver dans les bâtiments de la Faculté.

M. Jacquot répond à la 13^e question : « *Quels vœux peut-on former pour l'avancement des études scientifiques dans la circonscription ?* » Que la ville de Metz ne peut que rappeler l'espoir qui lui a été maintes fois donné d'obtenir la création d'une Faculté des sciences, et que subsidiairement il y aurait lieu de provoquer l'ouverture de cours publics analogues à ceux qui ont lieu dans les Facultés.

M. le président ayant annoncé que le programme des questions posées étant épuisé, les Assises de 1854 étaient terminées, la réunion, sur la proposition de M. de Straten, décide que M. le président serait prié d'exprimer à M. de Caumont, directeur de l'Institut des provinces, toute sa gratitude de ce qu'il a bien voulu choisir la ville de Metz pour la tenue des Assises de 1854, et de lui donner l'assurance que, chaque fois qu'il lui plairait de nous réunir, il trouverait à Metz le même concours, le même zèle pour le seconder dans ses efforts et marcher à sa suite dans la voie de la réhabilitation du travail dans les provinces.

Le Secrétaire,

GEORGES BOULANGÉ.

L'administrateur-gérant de l'Austrasie,

A. ROUSSEAU.

Metz, Imp. de Rousseau-Pallez.



Le Maréchal duc de Belleisle.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

Charles-Louis-Auguste FOUQUET, duc de BELLEISLE, gouverneur de Metz
et fondateur de l'Académie royale de cette ville.

XVIII^e SIÈCLE.

(SUITE).

La multitude des occupations que se créait M. de Belleisle ne l'empêchait point d'étudier avec un soin minutieux les réglemens militaires, et de chercher à réformer les abus qu'il pouvait découvrir. Le gouverneur de Metz ayant l'art de se rendre essentiel dans tous les lieux et dans toutes les occasions, était employé partout. Etant dans le secret de toutes les affaires de la cour, on le chargeait de commissions importantes dont il s'acquittait toujours avec autant de dignité que de succès. C'est au comte de Belleisle qu'on dut presque toutes les ordonnances militaires qui parurent en 1737. Précédemment il avait rédigé le fameux acte signé par le roi, qui voulait *qu'à l'avenir les officiers ne pussent porter d'autres habits que leur uniforme*. Cette mesure fort sage arrêta un luxe ruineux.

La confiance que le cardinal-ministre avait dans les talents de M. de Belleisle était telle qu'il le consultait toujours avant d'agréer les projets relatifs à l'art ou à la tactique militaire, qui passaient sous ses yeux. Les avis du comte fixaient ordinairement la décision du cardinal. En mai 1737, le maréchal d'Asfeld avait reçu mission d'aller, en compagnie de plusieurs ingénieurs, reconnaître toutes les places

situées le long de la Meuse. Le maréchal pria le cardinal de lui donner M. de Belleisle pour adjoint. Son éminence répondit en ces termes :

« Issy, ce 13 mai 1737.

» Vous ne pouviez, Monsieur, choisir un sujet plus digne que M. de Belleisle. Je lui en écris aujourd'hui, et je suis persuadé qu'il se fera un plaisir de vous accompagner dans votre tournée ; il joint à tous les talents que vous lui accordez avec justice une grande connoissance du local. »

Cette inspection se fit dans les premiers jours du mois de juin ; elle aboutit à mettre Sedan et les autres villes de la Meuse à l'abri d'un coup de main.

Lorsque le roi Stanislas de Pologne eut pris possession des duchés de Lorraine et de Bar, qui devaient être, après sa mort, réunis à la France, M. de Belleisle reçut le commandement en chef de ces pays. Il ne conserva pas ce gouvernement qui bientôt fut donné au duc de Fleury, l'aîné des neveux du cardinal-ministre ¹. Le comte employa les loisirs qu'il avait alors à écrire des mémoires sur les contrées qu'il avait successivement parcourues, et sur les différentes parties des Evêchés.

La ville de Metz gagnait toujours en embellissements et en prospérité. Les quartiers de Saint-Vincent et de Saint-Clément étaient restaurés ; plusieurs rues y étaient formées, notamment les rues d'Eltz et des Bénédictins. L'administration municipale agrandissait et faisait rétablir à neuf le pont Moreau, ainsi que les moulins inférieurs, tant derrière l'étape que les moulins du Therme. Elle recevait le pavillon bâti sur un ancien cimetière des protestants, près la porte Chambière, au-dessus des fours de la manutention militaire, construits quelques années auparavant, avec le logement destiné à l'aide-major de cette porte. Un arrêté de Messieurs de l'hôtel-

¹ Vie de M. de Belleisle, pages 62 et 65.

de-ville réduisait les bermes sur la Moselle, derrière les maisons, à l'entrée de la rue de la Haie, au-dessous et à la gauche du *Moyen-Pont-des-Morts*. Ces bermes étaient nuisibles au cours de la rivière, mais formaient un revenu aux propriétaires de ces maisons au moyen des lavoirs qu'ils y avaient élevés. Plus tard, ces bermes et ces lavoirs disparurent totalement.

M. de Belleisle avait enfin obtenu qu'on ne différât pas plus longtemps la construction d'une église au quartier du Fort, dit la nouvelle ville. Le 11 juin 1737, la première pierre fut placée par Mgr l'Évêque de Metz et par M^{me} la comtesse de Belleisle; on travailla avec activité à la bâtisse. Cette église, érigée en paroisse, sous l'invocation de saint Simon, fut achevée en 1740, de même que les deux corps de bâtiments collatéraux qui avaient été commencés un an plus tôt. On fit choix d'une architecture d'un style simple et en parfaite harmonie avec les casernes environnantes.

Une ordonnance du bureau des finances, datée du 18 du même mois de juin 1737, supprima et prohiba, pour la commodité publique, les marches, escaliers, bancs de pierre, volets de fenêtres au rez-de-chaussée des habitations, les étalages de boutiques et les autres avances sur les rues. Une autre ordonnance, rendue le 6 septembre suivant, prescrivit l'élargissement de l'entrée du *Moyen-Pont*, aux deux bouts et des deux côtés; de la *rue des Prêcheresses*, dans la partie qui avoisinait la citadelle; de la *rue de l'Esplanade*, vers cette dernière; de la *rue Serpenoise*, également du côté de celle des *Prêcheresses* et dans la portion la plus proche de la citadelle; et de la *rue aux Ours*, aux environs de Saint-Arnould. Ces élargissements furent pris sur les maisons des particuliers, qui rétablirent les façades à leurs frais. On démolit la porte de la cour d'entrée de l'abbaye de Saint-Arnould; cette porte était voûtée et avait une plate-forme au-dessus de la voûte. La nouvelle entrée fut reculée à l'intérieur. La pente de la *Haute-Pierre* fut diminuée de manière à rendre la communication plus facile entre cette rue et la *rue aux Ours*.

Les bouchers établis dans cinq quartiers de la ville, savoir : à la Vieille-Boucherie, au Quarteau, près le Pont-Sailly, rue des Allemands près la porte, et à la Boucherie-St-Georges, étoient autorisés à avoir chez eux un abattoir particulier. Cet usage nuisait à la salubrité de ces quartiers et avait de graves inconvénients. Pour y porter remède, l'édilité prit la résolution d'élever un abattoir commun à tous les bouchers. Il fut établi cette année (1737), à l'extrémité nord du Petit-Saulcy, à présent place de la Préfecture, à côté de l'ancien hôtel de Fabert.

Le Grand-Saulcy, maintenant place de la Comédie ou de l'hôtel des spectacles, n'avait pas de débouché. Oger fit construire sur le bras de la Moselle, derrière l'église Saint-Marcel, le pont en pierre qui a gardé le nom de l'ancienne paroisse. Il n'existait alors au-delà qu'une ruelle qui servait d'abreuvoir ; on agrandit cette ruelle et on pratiqua à côté du pont un autre abreuvoir.

L'église de Saint-Clément, rue du Pontiffroy, dont le portail est sans contredit le plus beau monument d'architecture moderne à Metz, fut achevée dans tout son ensemble en 1737.

La communauté des filles des écoles charitables de la doctrine chrétienne fit construire la même année, sous l'invocation de Saint-Claude, une chapelle joignant le derrière de leur maison sur la rue Neuve-de-Saint-Gengoulf.

Le 13 décembre, Messieurs de l'hôtel-de-ville, en leur qualité d'administrateurs de l'hôpital Saint-Nicolas, reçurent le nouveau moulin de la Haute-Seille, propriété de cet hôpital, qui avait été construit cette année et auquel on avait ajouté la grange avec les greniers au-dessus pour le service, se prolongeant jusque sur la rue Saint-Charles.

Le 24, les mêmes magistrats adjudgèrent la bâtisse d'un pavillon pour le logement des officiers sur la place voisine des fours de s manutention. Ce pavillon fut terminé en 1736 et augmenté en 1741, du côté du Pontiffroy.

Quelques ouvrages de fortifications, entre la porte Saint-Thiébauld et la porte Mazelle, furent menés à bonne fin en

1737. En creusant les fossés de la redoute avancée entre la première de ces portes et la Seille, afin de couvrir l'écluse du pont des Arènes, on découvrit des fondations et de nombreux débris de l'amphithéâtre romain. Ces travaux rendirent nécessaires certains retranchements. On rasa les maisons de campagne et les jardins qui se trouvaient sur la droite. Il ne resta que quelques pépinières qui étaient déjà pour le pays une branche importante de commerce, et plusieurs pièces de terre bientôt converties en petits jardins qui eurent tous leur abri en planches ou en briques. Ceux-ci sont sans doute l'origine des modestes bastides, objets d'ambition de l'artisan ou du bourgeois auquel ses fonctions refusent de pouvoir s'éloigner de la cité, ou auquel la fortune ne permet pas d'acquérir de plus vastes domaines.

L'année suivante (1738), M. de Belleisle resta plusieurs mois auprès de Sa Majesté. Il eut des conférences fréquentes avec le cardinal de Fleury, qui se passait difficilement de l'entretenir des affaires les plus sérieuses. Aussi le comte ayant désiré d'être envoyé en ambassade dans une des premières cours de l'Europe, le principal ministre lui fit cette réponse à sa louange : « Je me garderai bien de vous éloigner, j'ai trop besoin de quelqu'un à qui je puisse confier mes inquiétudes. » On craignait de nouveau la guerre. Le cardinal étant tombé dangereusement malade à Fontainebleau, et ayant obtenu du roi une visite secrète, le bruit de la cour fut que le prélat avait désigné M. de Belleisle comme le seul homme qui pût le remplacer.

Cependant le comte n'oubliait point, à Paris, sa bonne ville de Metz ; malgré les travaux de tout genre dont il était chargé, il ne perdait rien de son affection pour les Messins. On verra que jusqu'au dernier moment de sa vie il sut se préoccuper du bonheur et de la gloire de leur cité, alors qu'élevé aux plus grands honneurs et rapproché de la personne de son roi, la capitale était devenue forcément sa résidence.

F.-M. CHABERT.

(La suite à la prochaine livraison).

UN ÉPISODE DE LA GLACIÈRE.

(AVIGNON EN 1791.)



Experti invicem sumus.
TACITE.

Il ne reste plus du pont d'Avignon que les trois arches Saint-Bénézet : ce n'est donc pas sur le pont de la chanson que nous passerons le petit et le grand bras du Rhône pour nous rendre de la ville des papes à Villeneuve. Nous suivrons deux voies de passage d'une construction plus moderne, et que relie entre elles la chaussée de l'île de la Barthelasse.

Ce trajet n'est pas facile les jours où règne le mistral, ce *dux turbidus* du Rhône ; admettons qu'il s'est accompli rapidement, alors nous sommes sur la route de Nîmes, au pied d'une colline sur laquelle s'étagent les maisons du village de Villeneuve, une église, des fortifications du moyen âge. Un château-fort, dont Duguesclin jeta les fondements, encadre de ses tours crénelées la crête rocheuse de la hauteur. Rocher et ruines semblent petits lorsqu'en jetant un regard par delà les ombrages de la Barthelasse et le Rhône, nous apercevons Avignon courbé sous ce géant de pierre, qui se nomme le Château des Papes.

Si vous accompagnez le flot tumultueux du Rhône, vous rencontrerez, à une heure de Villeneuve, le château des Alades, campé sur ces ondulations de terrain que la nature semble avoir placées comme une barrière contre les terribles envahissements du fleuve-torrent. Un chemin pittoresque s'élève par une pente doucement ménagée jusqu'au point culminant qu'occupe ce domaine ; et chaque pas que l'on

fait soulève un coin du rideau d'oliviers et de mûriers qui dérobe les splendides aspects de la rive gauche du Rhône. A mi-côte, l'œil embrasse déjà les plaines du Comtat, belles de fraîcheur et de verdure, fécondées par les eaux de Vaucluse. Au nord se dresse la colossale silhouette du Ventoux, une montagne des Alpes égarée dans les campagnes du Comtat ; au midi s'étend la chaîne du Luberon perdue dans un lointain vaporeux ; les Alpines que baigne la Durance, torrent l'hiver et l'été ruisseau qui s'épanche dans le Rhône ; le Rhône enfin, dont les ondes fougueuses séparent orgueilleusement Provence et Languedoc ; il forme le premier plan de ce tableau dont Avignon dessine le centre. L'ancienne capitale du monde catholique n'est plus la cité qui a joué un si grand rôle dans les événements religieux du xv^e siècle ; mais du moins elle a conservé extérieurement encore son aspect des temps passés, elle s'enveloppe dans une gracieuse ceinture de murailles, elle montre son beffroi dentelé, son rocher qui supporte l'énorme masse du château des papes. En la voyant repliée sur le bord du Rhône, drapée dans ses souvenirs, on dirait une de ces statues de rois couchées sur les tombeaux de St-Denis, et qui tiennent encore le sceptre dans leurs mains de pierre.

Aux Alades, la vue se développe dans toute sa majestueuse étendue : autour de vous c'est le Gard avec ses coteaux couverts de pâles oliviers ; devant vous, cinq départements, les montagnes de l'Ardèche, la Drôme, Vaucluse ; et sur la rive gauche de la Durance, les Basses-Alpes et les Bouches-du-Rhône. Qu'il est admirable ce panorama, quand le ciel est d'azur, quand le soleil échauffe cette riche nature méridionale de tous ses feux, et l'illumine de tous ses rayons !

A une époque reculée, un seigneur, connaisseur en beaux sites, avait élevé sur ce point un belvédère remplacé plus tard par un pavillon. Puis, vers la fin du règne de Louis XV, la noble famille d'Estagues avait fait construire la villa qu'habitait, en 1849, le marquis d'Estagues, dernier de ce nom.

Cette villa, ce château, comme l'appelait le marquis plutôt par habitude qu'avec prétention, n'offrait rien de curieux à l'œil d'un archéologue : c'était un bâtiment de forme carré-long, avec deux ailes légères aux extrémités, le tout supportant un étage et une toiture à mansardes. Les Alades étaient construites sur l'arête de la colline, et afin de ne rien perdre de la vue, le jardin, disposé en pente, était seulement orné de plantes et d'arbres exotiques de petite taille ; dans le bas se voyaient des massifs de sycomores, d'arbres de Judée et de grenadiers.

Le marquis d'Estagues habitait les Alades depuis 1817 ; rarement il s'éloignait de cette terre : on ne l'avait jamais vu à Avignon, après son retour de l'exil. Il semblait que satisfait de retrouver sa patrie, et aux portes de sa ville natale, il se complût à la campagne qui convenait à sa nature réfléchie et suffisait à ses goûts simples et modestes. Ce motif de prédilection existait en effet, mais une raison plus grave expliquait la retraite volontaire dans laquelle vivait le marquis....

Si retirée qu'elle fût, cette existence n'était pourtant pas l'isolement. M. d'Estagues se livrait, malgré son âge, à des études continuelles ; il suivait sa religion comme un prêtre, exerçait la charité en prince. En un mot, il cultivait son esprit et son cœur, et vivait pour les hommes en faisant le bien. D'ailleurs, esprit trop élevé pour ne pas comprendre que dans la solitude les idées se rapetissent et se raréfient, M. d'Estagues appelait à lui la société. Fuyant du monde le bruit, les fêtes, la sujétion, il en recherchait les relations. La causerie était une de ses plus douces jouissances. Son profond savoir, sa haute intelligence, les souvenirs dont était meublée sa mémoire, sa gracieuse et noble affabilité, attiraient dans son salon une réunion d'amis, d'hommes d'élite qu'il aimait à entretenir. La parole, ce luxe des méridionaux, était le luxe du marquis d'Estagues. Semblable à l'homme de Térence : « qui ne se croit étranger à rien de

ce qui est humain, » il s'attachait à suivre la marche du siècle et des événements. Il pouvait le faire sans sortir de son château, tant on mettait d'empressement à le voir et à lui apporter l'écho de tous les bruits extérieurs. C'est une si douce société que celle d'un vieillard aimable !

Chose remarquable, M. d'Estagues affectionnait les jeunes gens ; il les laissait venir à lui avec cette bonté que le divin maître témoignait aux enfants. Qu'il était touchant de voir ce vieillard habitué à dominer les hommes de toute la hauteur de son expérience, de son âge et de sa sagesse, s'abaisser complaisamment à causer avec nous, réprimandant nos défauts avec indulgence, relevant nos ridicules avec finesse, et se rajeunissant de soixante ans à force d'esprit, de grâce et de bonté ; c'est que le marquis avait été père comme le roi de Navarre.

Il y a de cela déjà cinq ans, les hasards de la vie qui me conduisirent à Avignon, des relations particulières qui m'unissaient à la famille d'Estagues, me donnèrent accès aux Alades, où je fus accueilli avec cette cordialité chaleureuse dont les méridionaux ont le secret. Souvent M. d'Estagues m'appelait à sa campagne. J'avais quitté Paris tout agité des événements politiques, et dans la conversation il se plaisait à me faire raconter la révolution que je venais de voir passer de bien près. Des heures entières se sont écoulées ainsi, lui jugeant des hommes et des choses d'aujourd'hui avec sa connaissance profonde des hommes et des choses d'hier, moi répondant à ses questions et écoutant ses remarques de toute mon attention. Je me souviens d'un entretien dans lequel, par suite d'une circonstance fortuite, il fut amené à révéler un triste souvenir de sa jeunesse.

Par une belle matinée de juillet 1849, M. d'Estagues avait reçu quelques amis ; après leur départ, il me retint près de lui, sachant combien j'étais peu habitué à braver les ardeurs du soleil méridional. Mon retour ne fut donc décidé que pour la soirée, et je restai en compagnie du marquis, dans son salon de prédilection.

Cette pièce, par le rôle qu'elle a joué dans les événements dont le récit va suivre, vaut une description. Elle occupait l'angle nord du château ; trois portes-fenêtres s'ouvraient sur des balcons d'où l'on découvrait toute la campagne. Les murs étaient tapissés de boiseries festonnées à la mode de Louis XV ; les panneaux étaient couverts de portraits de famille, nobles et belles figures que je vois encore !. Entre tous se distinguaient Paul Passionei, vice-légat du Pape en 1755, grand-oncle du marquis ; son père et sa mère dans un même cadre avec cette inscription : 16 octobre 1791 ; enfin deux toiles représentant les traits d'une femme jeune encore et d'un tout jeune homme : la marquise d'Estagues et son fils, morts à Rome en 1810 ; tristes événements qui expliquaient ce vers mélancolique de Saint-Lambert, inscrit sous le portrait de M. d'Estagues :

Il ne lui reste plus à perdre que la vie !

Trop heureux d'être admis à passer une journée aux Alades, je cherchai à payer l'hospitalité qui m'était offerte en rendant ma présence utile. J'offris au marquis de lui donner lecture de son journal. Il m'en remercia, et nous nous disposâmes à accomplir commodément cet acte important de la vie moderne. Nous nous plaçâmes sur un des balcons, qui protégeait un auvent à l'italienne. De ce point nous pouvions contempler la vue de la vallée du Rhône, dans la majesté de son ensemble et dans la poésie de ses détails. La fontaine de Vaucluse, qu'ont illustrée les amours de Pétrarque, apparaissait comme un gouffre dans les montagnes les plus reculées à l'horizon. Le Château des Papes, avec ses hautes murailles et sa grande tour de *Trouillas* ou de la *Glacière*, se voyait très-distinctement ; il nous semblait qu'un rayon de soleil se mirait dans la croix d'or plantée sur le rocher d'où se donne encore, les jours de procession, la bénédiction papale : *Urbi et orbi !*

Je commençai la lecture de la *Commune* d'Avignon. Nou-

velles politiques, nouvelles extérieures, nouvelles de l'intérieur, nouvelles du jour, nous conduisirent aux faits locaux où je lus ce qui suit :

« Hier, au moment où un des régiments qui se rendent en Italie pour défendre le chef de l'Eglise catholique, traversait la promenade de l'Oulle, se dirigeant vers le chemin de fer de Marseille, un individu de mauvaise mine se précipita sur la troupe, en l'invectivant du cri répété : *A bas les papistes ! à bas les papistes !* Il a été immédiatement arrêté et conduit à la prison de ville. »

Je n'avais pas achevé, que le marquis d'Estagues me saisissant le bras avec vivacité, me dit d'un ton où se confondaient l'étonnement et l'émotion : Que lisez-vous ?

Pour toute réponse je lui tendis le journal.

Il le parcourut avec agitation, sa physionomie était bouleversée ; déjà grave et sévère comme celle d'un soldat qui aurait beaucoup souffert, elle devint rude et sombre ; les rides de son front se plissaient, et il murmurait d'un accent étrange : *A bas les papistes ! à bas les papistes !*

Mon étonnement était grand, ma curiosité piquée au vif. Cependant les convenances, autant qu'un sentiment de respectueuse discrétion, me continrent. M. d'Estagues m'imposait trop aussi pour que j'osasse l'interroger directement. D'ailleurs il m'avait invité à reprendre la *Commune*, et ce ne fut qu'après l'achèvement de cette lecture que je hasardai une question détournée ; je le fis avec une entière bonne foi, car je ne me doutais pas de la confiance intime que j'allais provoquer.

— Monsieur le marquis, dis-je alors, que pouvait donc signifier ce mot de *papiste* dans la bouche de cet homme ?

M. d'Estagues hésita ; puis avec un calme apparent il me répondit : Je conçois que vous ignoriez le sens de cette qualification dans le Comtat, ainsi que la portée de ce cri : *A bas les papistes !* ajouta-t-il avec un accent plus ému...

— Vraiment oui, je l'ignore.

— Je vais vous l'apprendre ; c'est de l'histoire de notre pays, vous vous y intéresserez peut-être, car vous lui semblez attaché...

— De cœur, depuis que je le connais.

Le vieillard étendit le bras vers les plaines de Vaucluse, et me les désignant du doigt : « Regardez, dit-il, cette contrée florissante renfermée entre les étroites limites que lui assignent le Ventoux, les Alpines, la Durance et le Rhône ; vous pouvez compter plus de cent villages groupés autour d'Avignon. Là s'agite une population qui, de nos jours encore, a conservé des mœurs italiennes : les hommes ont le caractère passionné, le cœur ardent comme ce climat ; ce pays n'est pas la Provence, c'est le Comtat. — En 1348, je crois, Jeanne, comtesse de Provence et reine des Deux-Siciles, vendit Avignon au Pape. Un évêque français, et de plus gascon, Bertrand de Got, ayant été élevé au trône pontifical sous le nom de Clément V, quitta Rome dans la troisième année de son règne, et transporta le Saint-Siège dans notre ville. La souveraineté de l'Église y siégea jusqu'à la déposition de Benoit XIII. Depuis cette époque, 1377, sauf erreur, les papes gouvernèrent Avignon par des légats.

C'est le gouvernement papal qui a fondé la prospérité et la richesse du Comtat, et le département de Vaucluse lui doit sa richesse et sa prospérité actuelles. Gouvernement sage, éclairé, paternel, il prélevait de légers impôts et cependant faisait largement le bien ; sa main généreuse a déposé dans notre pays le germe de toutes ces améliorations qui se sont réalisées sous l'action lente du temps. Deux monuments resteront pour attester l'influence civilisatrice qu'a exercée le gouvernement papal. Nos belles contrées, situées sous le ciel le plus heureux, favorisées d'un soleil toujours brillant, manquaient d'eau. La fontaine de Vaucluse se perdait dans les Sorgues et s'y épuisait sans profit : ce furent les légats qui firent tracer ces canaux qui sillonnent nos terres si riches, si privilégiées pour la culture de la garance ; ils

ont fondé ce système d'irrigation si admirable qu'il est presque unique en France, si vaste que la génération actuelle ne le verra pas terminer. Puis, à une époque où l'on ne connaissait pas encore ce luxe d'institutions charitables que de nos jours l'assistance publique et privée ont importé dans la société, le Comtat vit la charité organisée comme elle l'est encore maintenant dans nos plus petits hameaux. Dieu, en permettant qu'Avignon devint le séjour des Papes, a fait de notre pays une terre promise. — Ne croyez pas que j'exprime ici une opinion individuelle dictée par des sentiments personnels d'estime, d'affection ou de sympathie ; non. — Ce jugement est celui de l'histoire ; aujourd'hui les passions soulevées contre le gouvernement papal sont apaisées ; le temps, ce juge souverain, a prononcé ; en 1789, le bruit d'une révolution a pu seul arrêter l'expression de la justice et de la vérité !

L'adjonction du Comtat à la France était décrétée, et la lutte des idées nouvelles contre l'ancien régime qui s'engageait dans votre pays, s'élevait dans le nôtre à la faveur des dissensions soulevées par le décret de réunion. Avignon et le Comtat se partageaient en deux camps : celui des partisans de la réunion, et celui des partisans de l'autorité papale, des *papistes*, comme on nous appelait.

Je puis dire nous, car tel était le parti de mon père. Les d'Estagues, mes ancêtres, avaient vécu de génération en génération dans le giron de l'autorité papale ; ces liens d'attachement furent resserrés par la parenté qui nous unit, en 1755, à Paul Passionei, vice-légat. — Mon père héritait de la fidélité de toute sa race. — Il avait vu avec douleur le décret de réunion, qu'il considérait avec raison, je crois, comme une usurpation commise sur le domaine de l'Église, il se rangea du nombre de ceux qu'on nommait les papistes. Dans son noble cœur, la foi politique s'assimilait à la foi religieuse. — Son dévouement devait aller jusqu'au martyre ! »

Ici le marquis se tut.

Je lisais la douleur sur ses traits; il devina mon intérêt, et poussé sans doute par cet instinct qui nous porte à verser dans le cœur d'un autre, fût-il indifférent, les émotions qui débordent en nous : — Je ne puis me contenir, dit-il vivement; aussi bien, ces souvenirs me pèsent, m'obsèdent, et j'ai besoin de les confier à quelqu'un; vous êtes jeune et fort, vous m'aidez à les supporter.

« J'avais quinze ans en 94, je venais de terminer mon éducation au collège de Tournon, sous la direction des Pères Oratoriens; élevé dans le calme de la vie claustrale, j'entrai dans ce monde bouleversé avec toutes les illusions de la jeunesse et la sérénité de l'inexpérience. A votre âge, je vous le dis franchement, mon ami, j'en savais moins que vous; je n'avais eu ni les leçons du passé, ni les avertissements de l'histoire, je me figurais avoir tout appris. Enfant! j'ignorais que ma vie entière se passerait à l'école du malheur!...

Le 8 octobre, j'arrivai à cette campagne où se trouvait mon grand-père, que l'on y retenait à l'écart d'Avignon. Notre cité, jadis si florissante, était en proie aux horreurs de l'anarchie. Il y régnait cette terreur que deux ans plus tard votre pays devait ressentir à son tour. Le pouvoir respecté des légats avait fait place au régime de la force et de la violence. Des bandes armées, recrutées dans la lie du peuple, et qui s'intitulaient *braves brigands* d'Avignon, occupaient la ville, incendiaient et ravageaient le Comtat. Cette semaine ils avaient attaqué Carpentras, mais ses habitants, qui, alors comme aujourd'hui, ne méritaient pas une injuste réputation, avaient repoussé ces bandits dont un grand nombre périt; le reste rentrait dans Avignon, ivre de sang, altéré de vengeance....

Mon père aurait considéré comme une action indigne d'un gentilhomme d'abandonner son parti au moment du danger: il demeurait où l'honneur l'appelait, et ma mère avec lui. La sortie de la ville n'était plus libre pour mes parents

lorsque j'arrivai de Tournon ; ils n'osaient me recevoir, je ne pus les embrasser. Ce fut le premier chagrin de ma jeunesse, ce sera le regret de ma vie !

Huit mortelles journées s'étaient écoulées ; nous étions au 16 octobre 1791.

Lorsque je me rappelle tous les incidents de ce jour à jamais néfaste, il me souvient que le matin je ressentis ce pressentiment qui nous avertit vaguement des grandes catastrophes ; émotion étrange qu'éprouva Jésus fait homme lorsque la veille de sa passion il dit, dans le Jardin des Olives : Mon âme est triste jusqu'à la mort !

Aussi quand M. Vernet, tabellion à Avignon et ami de ma famille, arriva aux Alades dans l'après-dinée, avec la précipitation d'un homme qui apporte une nouvelle, je sentis tout mon sang se glacer. Ma terreur n'était pas vaine. M. Vernet nous apprit que mon père et ma mère venaient d'être arrêtés et conduits au Château des Papes. Il mit dans cette triste mission tous les ménagements possibles et chercha à nous laisser le calme et l'espérance. Je le suivis pendant qu'il s'éloignait des Alades, je le suppliai de me dire la vérité, il se tut par égard pour ma jeunesse. Ses réticences, son émotion me disaient que tout était perdu.

Les heures passèrent, longues comme l'attente, agitées comme l'inquiétude, douloureuses comme la crainte. Le soir était venu, mon grand-père et moi nous nous tenions dans ce salon, tous deux ensevelis dans de sombres réflexions.

Tout à coup, dans le silence de la nuit, un bruit retentit.

— La cloche d'argent sonne à Avignon ! s'écrie mon grand-père.

Nous prêtons l'oreille. C'était bien la cloche d'argent, cloche pontificale dont les volées annonçaient autrefois le sacre ou la mort d'un pape, et qui en ce moment tintait avec une agitation fiévreuse.

Nous nous précipitons à ce balcon ; là s'offrit à nos yeux un spectacle que je ne puis décrire : le Château

des Papes était éclairé de la lueur lugubre des torches, la tour de la Glacière brillait d'une clarté qui faisait horreur, une bise violente nous apportait des rumeurs sinistres.

— Grand Dieu ! que se passe-t-il ? répétait mon aïeul. Et sentant en ce moment ses forces le trahir : — Va jusqu'à Villeneuve, me dit-il, peut-être sait-on la cause de cette agitation.....

Lorsqu'il n'y a plus qu'à désespérer c'est alors que les hommes espèrent encore !

Je cours à Villeneuve, je me fais passer le Rhône ; les portes d'Avignon étaient fermées, un silence de mort régnait dans la ville ; je me dirige comme un insensé sous le rocher que domine le château des Papes : là je ne voyais rien, je n'assistais à l'horrible drame que par les bruits que j'entendais. Comment ne suis-je pas mort de douleur !..

A bas les papistes ! mort aux papistes ! Ces imprécations se mêlaient à d'affreux gémissements, à des cris de désespoir et de douleur qui sortaient du fond de la Glacière, et la cloche d'argent annonçait le massacre avec les coups répétés de l'agonie. Je tombai à genoux.

J'ignore de quelle manière je revins aux Alades ; en me jetant dans les bras de mon grand-père je m'évanouis. Quand je repris connaissance, j'étais étendu sur un lit. Dans ce salon, un serviteur faisait en toute hâte des malles, M. Vernet serrait des papiers, mon aïeul le regardait ; il était si pâle qu'on eût dit qu'il allait mourir.

— Du courage, répétait M. Vernet en lui prenant les mains, du courage pour cet enfant, il faut partir.

— Mon fils ! balbutiait le vieillard.

Je me traînai jusqu'à lui... Le jour approchait, M. Vernet pressait le départ. En vain voulut-il nous éloigner de la fenêtre : nous nous tenions embrassés, les yeux fixés sur le Château des Papes, que le soleil naissant enveloppait d'un rideau de sang. Adieu ! adieu ! répétions-nous sans nous quitter.

Il fallut nous faire violence pour nous conduire à la voiture.

— Attendez, dit alors M. Vernet, vous ne pouvez voyager sous votre nom, voici un titre de voyage avec lequel vous circulerez en sûreté, c'est le mien.

— Mon ami, répondit mon grand-père, mon fils n'a pas caché son nom, les d'Estagues savent mourir.

Ainsi, à quinze ans j'étais exilé, un an plus tard j'étais orphelin : mon aïeul, brisé par tant d'émotions, venait de rendre son âme à Dieu. J'épousai, à Rome, M^{lle} de Malarai, dont le père avait succombé auprès du mien. Elle me donna un fils. Les fièvres pernicieuses de la vallée du Tibre m'ont enlevé ces deux êtres chéris que l'air pur du pays natal m'eût conservés. Me voici seul en ce monde, j'attends la mort comme une espérance, elle tarde trop puisqu'elle me laisse assister à ces révolutions qu'a vues mon jeune âge, et qu'aujourd'hui encore j'entends ce cri fatal : A bas les papistes ! qui a tué mon bonheur ici-bas »

Quelques jours après ce récit, je voulus visiter le château des Papes. Cette visite était un pieux pèlerinage.

J'ai parcouru cet édifice gigantesque, que les voyageurs ne comparent pour la masse et la structure, qu'au Généralif. Depuis le jour où Jean XXII l'éleva sous le ciel bleu d'Avignon, il y a cinq siècles que ses murs sont dorés par l'ardente lumière du soleil méridional ; leur éclat semble protester contre la dégradation que l'homme leur a fait subir. C'est dans une prison et dans une caserne que j'ai revu cette salle du conclave où s'élevaient les successeurs de St-Pierre, ce séjour des souverains pontifes, construit par Pierre Aubreri, orné par le Giotto, et jusqu'au balcon où le chef de la religion de charité et de paix bénissait le monde !

La Glacière, dans laquelle s'ensevelirent en une nuit cent cinquante des défenseurs de l'autorité papale, était fermée. J'ai su que le dernier gouvernement avait fait combler en partie cette tour et effacer les traces de sang qui s'y voyaient encore il y a quelques années. Ce gouvernement a été plus sensible

que l'assemblée nationale qui laissa le crime impuni, mais un historien l'a justifiée en disant *qu'elle n'avait pas le temps d'avoir de la pitié!*

Ainsi le malheureux qui avait crié : *A bas les papistes!* paya ce cri de la prison, tandis que les égorgeurs du 16 octobre. . . . ils relèvent de la justice de Dieu !

Camille MALHER.



Comment le bon roi Stanislas s'en allait en chasse.



I.

Le roi Stanislas, écrivant un jour à son bien-aimé gendre le roi de France, lui contait les dégâts sans nombre que des sangliers mal appris commettaient dans son gentil parc d'Einville. Le jour même, Louis XV envoyait en Ecosse son capitaine-général des toiles de chasse, tentes et pavillons dont le *Mercur de France* du 17 juillet 1739 annonçait ainsi le départ :

« Avant hier, mercredy, est parti de Marly, par ordre de
» Sa Majesté, messire Augustin-Vincent Hennequin, che-
» valier, seigneur, marquis d'Ecquevilly et de Frênes,
» seigneur d'Ecquencey, de Balastre, de Bouïafe, de la
» Muette, de Vétigny, de Gouillons, de Prêles et autres lieux,
» baron de Hest en Artois, brigadier des armées, lieutenant
» des chasses de la capitainerie de St-Germain, capitaine
» du Vautrait, se rendant en Ecosse pour y acheter des
» lévriers destinés, dit-on, à l'équipage de Sa Majesté le
» roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, auguste beau-
» père du roi. »

Ce n'était pas un mince personnage que celui qui occupait ainsi les lignes du royal recueil et dont on célébrait le départ aussi pompeusement que celui du duc de Marlborough s'en allant en guerre. Monsieur le capitaine-général des toiles de chasse et capitaine du Vautrait recevait douze cents livres de gages, trois mille deux cents livres pour l'entretien des charrois des toiles, quinze cents livres pour les habits

de quinze petits officiers, quatorze cents livres pour les casques de quatorze gardes, deux mille cent quatre-vingt-seize livres pour la nourriture de quarante chiens courants, quatorze cent soixante-quatre livres pour l'entretien de douze grands lévriers ou dogues, neuf mille soixante livres pour l'augmentation de dépenses audit équipage des toiles, et trois mille neuf cent soixante-dix-neuf livres douze sols pour son état et appointement. Total, vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf livres douze sols.

Il avait à sa disposition les charges des officiers des toiles et de l'équipage du sanglier.

Quand le roi était à la chasse du sanglier, dans l'enceinte des toiles, il présentait à Sa Majesté l'épée et les dards pour tuer le sanglier ; et il est à remarquer que les seigneurs de la cour ne prenaient point de dards sans l'ordre exprès du roi.

Il allait ou envoyait, par ordre du roi, dans toutes les forêts et tous les buissons de France qu'il jugeait à propos, prendre, avec ses toiles de chasse, les cerfs, biches, faons et autres animaux *pour peupler ou repeupler* les parcs des maisons royales.

Il avait sous ses ordres un capitaine des lévriers, deux lieutenants de l'équipage des toiles servant par semestre, deux sous-lieutenants servant aussi par semestre, huit gentilshommes, tous pouvant prendre la qualité d'écuyer ; six valets de limiers, trois garde-lévriers, deux valets de chiens, deux gardes de grands lévriers, deux officiers pour la garde des grands lévriers, un commissaire des toiles, un commissaire rhabileur des toiles, un fourrier, un capitaine du charroi, un maréchal-ferrant, et enfin vingt archers des toiles.

Aussi, cette nouvelle donnée par le *Mercur de France*, retentit comme une fanfare de chasse dans toutes les capitaineries du royaume, et quand le marquis d'Ecqueville revint à Versailles avec ses vingt lévriers, les plus fiers et les

plus vaillants des *glens* d'Ecosse, il eut les compliments du roi et reçut, comme marque du royal contentement, la mission de les conduire à la cour de Lorraine et de les offrir au roi Stanislas.

Le marquis prit avec lui M. Louis-Alexandre de l'Aubespine, comte de Verderonne, lieutenant des chiens d'Écosse chassant le lièvre; M. Michel de Vassan, lieutenant aux gardes-françaises, capitaine en survivance des lévriers de Champagne, cinq gardes de lévriers, dix valets de chiens....

Et ce fut ainsi que le cadeau du roi de France arriva, un matin de septembre 1739, dans la cour d'honneur du château de Lunéville, avec un bruit d'enfer, des cris de fureur de bon augure pour les veneurs, et qui durent faire tressaillir dans leurs bauges solitaires tous les sangliers d'alentour.

II.

Le marquis d'Ecquevilly, laissant l'équipage sous la garde de M. de Vassan, se rendit, au débotté, chez Stanislas, auquel il fit sa cour et remit le compliment du roi de France. Le bon roi, tout enchanté, descendit bien vite pour voir sa nouvelle meute, et ne put, à sa vue, retenir un cri de joie et d'admiration.

Les dix valets de chiens, le fouet en arrêt, la couple roulée autour du poing, tenaient chacun deux lévriers blancs. Les uns, couchés à demi, comme prêts à bondir, allongeaient sur leurs pattes sèches et nerveuses leurs longues têtes minces, voilant sous leurs paupières entr'ouvertes des yeux défiants et mélancoliques. Les autres, debout, le nez tendu, campés immobiles et le regard fixe, dessinaient dans toute sa pureté une encolure longue, déliée, un rable large, puissant, irréprochable. Tous portaient au cou un collier d'or aux armes de Stanislas et indiquant leur nom.

Il va sans dire que le marquis d'Ecquevilly n'avait pas manqué de constater la généalogie de chacune de ces nobles bêtes, et d'en apporter à Stanislas les actes authentiques.

Chérin n'eût pas été plus sévère pour une présentation à la cour.

— Monsieur, dit au marquis le roi tout joyeux, voilà un vrai présent royal, et vous êtes certainement le gentilhomme le plus accompli en vénerie que je sache.

M. d'Ecquevilly s'inclina.

— Tous ces chiens sont merveilleux, en vérité, continua Stanislas en les caressant de la main et du regard ; ils me rappellent ceux que j'avais quand j'étais Staroste et que je lançais les sangliers dans les forêts de sapins de Léopol. Vous en souvient-il, comte Ossolinski ?

Et il mettait la main sur l'épaule d'un vieux gentilhomme qui marchait à côté de lui.

— Nous étions jeunes, alors, Thadée, poursuivit Stanislas avec un triste sourire, et heureux, n'est-ce pas ?

Le comte regarda le roi, lui prit la main et la baisa sans rien dire, d'un air d'affection profonde.

— Monsieur, reprit Stanislas en secouant la tête et se tournant vers le marquis d'Ecquevilly, je ne vous saurais dire comme il me tarde d'essayer ces vaillantes bêtes ; et si vous pensez que dès demain elles puissent courir, nous les verrons à l'œuvre.

— Quand il plaira à Votre Majesté, répondit le marquis. Lançons-les à la queue d'un sanglier, et je veux perdre mon renom de chasseur si avant deux heures il n'est pas coiffé et rendu.

Devant pareille assurance il eût fallu beaucoup moins que l'impatience du roi pour ne pas attendre davantage.

— Eh bien, Messieurs, dit-il, en chasse demain ! Monsieur d'Ecquevilly, je vous octroie pleines franchises, et livre à votre merci tous les sangliers de mon duché de Lorraine.

Prenant congé de Stanislas, le marquis fit assembler sans retard tous les piqueurs, monta à cheval et courut à Einville avec MM. de Verderonne et de Vassan qu'il envoya reconnaître le pays. Il en dépêcha un à gauche, l'autre à droite,

et lui, poussa tout au milieu devant lui, avec le marquis de Boufflers, qui lui faisait les honneurs.

— Corne et massacre! disait-il, voilà, monsieur le marquis, des forêts, des fourrés, des clairières et des rivières où le débûcher doit être superbe! Tout cela, savez-vous, vaut ma capitainerie de St-Germain! J'y veux donner au roi votre maître, une chasse à faire revenir de dépit ce fameux Veneur Noir dont on parle tant en son pays de Lithuanie, et qui est, dit-on, l'âme en peine d'un gentilhomme du Danube, lequel aimera mieux la chasse que la messe.

— Eh! Monsieur, répondait le capitaine des gardes en riant, si Dieu est encore aussi sévère que dans ce temps-là, je donnerais peu de chose du repos de la vôtre!...

— Pardieu, marquis, je demanderais alors à revenir dans ces forêts-là, et je n'y serais pas en peine du tout, je vous jure...

M. de Vassan arrivait en ce moment et compléta les renseignements que M. d'Ecquevilly avait déjà reçus. Il avait battu la forêt, avait rencontré plusieurs travaux et des traces fraîches qui lui donnaient la plus belle idée du monde, et n'évaluait pas à moins de vingt sangliers la bande qui les avait faits.

— Voilà qui va bien, Monsieur, dit le marquis tout joyeux. Détournez les reposées, marquez les enceintes, ordonnez les relais. Recevez les rapports et me les donnez, afin que je les fasse connaître à Sa Majesté qui décidera.

Le soir venu, M. d'Ecquevilly demanda à Stanislas ses ordres pour le lendemain. Le roi décida qu'on se mettrait en route de grand matin et ne se retira pas sans avoir fait encore une visite à ses beaux lévriers blancs.

III.

Le soleil allait se lever. Un jeune homme ouvrit la porte d'une petite maison blanche à volets verts, cachée à demi sous un bouquet de trembles, à la lisière de la forêt d'Ein-

ville. Deux chiens en sortirent, se précipitant sur le chemin et sautant autour de leur maître en bonds désordonnés. Le jeune homme les laissa faire, traversa le sentier creux, monta sur un vieux pan de mur écroulé et chercha le vent. Le souffle de la nuit agitait encore les cimes humides des arbres, et les premières lueurs du jour se glissaient à peine sous les branches. Il ôta son chapeau à larges bords, secoua les cheveux qui tombaient sur son cou hâlé en épaisses boucles noires, et sembla écouter la brise qui le baisait doucement au front.

Il avait vingt-cinq ans environ. Son habit de drap sombre, dont la coupe ne manquait pas d'une certaine élégance, était serré à la taille par une ceinture de cuir fauve où pendaient une corne à poudre, une sorte d'escarcelle renfermant des balles, et un couteau à poignée d'acier, dont la gaine trapue et large résonnait sur des guêtres étroitement bouclées. Un fouet noué à son cou, un fusil dont le canon bronzé lançait de noirs éclairs, et jeté sur son épaule, complétaient son costume de chasseur.

D'un geste il fit taire ses chiens, les mit à ses pieds et attendit ainsi quelques instants, les yeux sur les hautes branches et immobile. Il remit enfin son chapeau, sauta à terre, et sifflant ses chiens tendit le bras vers le sud et s'y dirigea. Il traversa une bruyère où brûlaient des amas d'herbes humides, regarda encore où le vent poussait la fumée et murmura : C'est bien ! Après une demi-heure de marche environ, il atteignit un carrefour de la forêt, et s'y engageant en homme qui connaît son pays, lança ses chiens sous les arbres, et les maintenant de la voix et du fouet, se mit à quêter avec eux.

Il arriva bientôt à des traces, et aux lueurs naissantes qui perçaient le taillis, se mit à les suivre. Un sourire entr'ouvrit ses lèvres et son œil étincela... Les pinces étaient grosses, les gardes larges, les allures longues, assurées, puissantes... Il n'y avait pas à s'y tromper, il était sur la piste d'un sanglier de la plus belle venue.

— Ce doit être un quart-an, se dit-il en faisant ses brisées; à la rosée qui couvre ses traces, je vois qu'il est encore aux mangeures; c'est bien!... La brume montait sur les côtes et le soleil sera chaud aujourd'hui. La bête se viendra rafraîchir à la souille dans trois heures d'ici et n'en bougera plus.... J'ai le temps.

Il descendit à travers le bois, gagna la plaine, traversa un ruisseau coulant entre deux rangées de saules, et tournant une petite colline plantée de vignes, s'arrêta à la porte d'une jolie maison perdue dans les feuilles des peupliers et des frênes qui la cachaient comme un oiseau dans son nid.

Malgré l'heure matinale, il souleva le marteau de bronze qui retomba bruyamment sur la porte fermée. Un pas lourd fit crier le sable de l'allée du jardin, et une voix rude et forte demanda: Qui va là?

— C'est un ami, mon bon Mathieu, dit le jeune homme en riant. Ouvre.... et gronde si tu veux.

— Tenez vos chiens, monsieur, reprit la voix un peu radoucie; hier encore ils ont cassé tous mes rosiers.

— Sois tranquille, je les tiens... mais ouvre donc!

La porte tourna enfin. Le jeune chasseur rendant un salut amical au jardinier, entra, tenant ses chiens en laisse, et se dirigea rapidement vers une allée du jardin où les chèvrefeuilles, les volubilis et la vigne vierge tressaient leurs mailles et couraient en épais réseaux le long d'une tonnelle adossée au flanc d'une butte plantée de rosiers.

Quand il y arriva, un cri d'étonnement et de joie sortit de ses lèvres. Il posa son fusil à terre, jeta son chapeau sur l'herbe et regarda. Une jeune fille assise sur un banc rustique, une boîte de pastels ouverte à côté d'elle, dessinait sur ses genoux, et s'absorbait tellement dans son ouvrage qu'elle n'avait entendu ni le jeune homme ni sa voix. Mais les deux chiens s'échappèrent en bondissant et coururent lui lécher les mains. Elle se leva rougissante et tout effrayée et cherchant à cacher son trouble en caressant de sa petite

main les têtes rudes et velues des deux chiens qui se roulaient à ses pieds.

— Quoi! Blanche, déjà vous? dit le jeune chasseur avec affection et prenant dans ses deux mains la main de Blanche qui ne cherchait pas à la retirer; déjà vous à cette heure? Que faites-vous là, dites?

Sans rien dire, elle lui tendit le dessin commencé: il vit des trembles agitant sur les tuiles d'une maison blanche à volets verts, leur feuillage gris; un jeune homme debout, tenant un livre à la main, faisait une lecture à un homme plus âgé, assis devant la porte, et dont la figure pensive et sérieuse recevait les rayons du soleil couchant. Le jeune homme tournait le dos. Blanche n'avait pas dessiné ses traits. On eût dit qu'elle ne l'avait pas osé et qu'elle voulait, dans une pudique jalousie, les garder pour elle seule dans le mystère de son cœur.

Le jeune chasseur le devina.

Quand il parla, sa voix était basse et émue.

— Oh! Blanche! dit-il, que vous êtes bonne, que vous êtes belle et que je vous aime!...

Et il remit ses yeux sur le pastel. Il avait reconnu la maison de son père, et son père lui-même, et lui enfin; et ce fut avec un indicible sentiment de tendresse reconnaissante et d'admiration passionnée, qu'il écouta la douce voix de Blanche lui redire comment elle l'avait vu ainsi pour la première fois, comment elle avait su qu'il était ce Roger de Rainville dont elle entendait toujours vanter le courage et l'audace; comment elle avait su qu'il était aussi vaillant que noble, aussi bon que fier, triste et sauvage; comment alors elle avait pensé que cette tristesse s'en irait si ce beau jeune homme l'aimait, et que s'il l'aimait elle l'aimerait aussi... comment il avait un jour ramené le comte d'Hormes courageusement arraché aux dents d'un loup furieux, et comment enfin Blanche avait aimé le sauveur de son père.

— Et moi, Blanche, disait Roger, ma tristesse s'en est allée

aussitôt que je vous ai vue. J'étais encore triste, cependant; mais cette tristesse-là, je l'aimais : elle était douce, bonne comme vous. Elle ne me rongea plus le cœur comme l'autre, et quand je vous avais parlé, toutes mes idées sombres, mes haines de banni, de fils dépouillé du bien et de la puissance de ses pères, tombaient au son de votre voix, et se fondaient sous un regard de vos yeux, comme les dernières neiges de nos bois. — Et aujourd'hui, quand je foule, comme un étranger, ce sol qui appartenait à ma race, quand je songe, en courant dans ces forêts, que ces arbres qui me cachent n'agitent plus même l'ombre de leurs branches pour moi — leur maître pourtant ! — que ces daims qui fuient devant mes chiens et que j'abats me seraient contestés et pris comme à un braconnier ; que mon père, seigneur de la terre et des eaux, ayant droit de haute et basse justice, souffre et s'éteint dans cette pauvre maison, le seul asile qu'il ait pu garder, après avoir vu son blason des croisades barré par celui d'un manant parvenu..... Ah! quand j'y songe, Blanche — voyez comme je vous aime ! — je crois que le regret seul de ne plus avoir tout cela à vous donner me fait souvenir du passé !

Et Roger, tenant toujours dans ses mains la main frémissante de Blanche, y laissa couler une larme brûlante née de toutes les amertumes et de toutes les joies de son cœur.

— Et M. de Rainville, dit enfin Blanche après un long silence, quand revient-il ? Savez-vous, Roger, que je ne l'ai vu qu'une fois, que cette fois-là ?

Et elle montrait le dessin que Roger avait laissé tomber.

— Mon Dieu, Blanche, fit Roger avec tristesse, je ne sais encore ! lui-même ne le sait point. Il est à Rennes depuis près d'un an pour ce procès de famille que vous savez, et il n'y est pas heureux, je vous jure. Mais l'honneur de notre nom y est engagé, et mon père y mourrait plutôt ! S'il ne s'agissait que du débris de fortune qui nous reste, nous n'y songerions guère ! — Mais dès qu'il sera ici, Blanche, je

l'amènerai à M. d'Hormes, et je leur demanderai à tous deux de laisser votre main ainsi dans la mienne....

Les chiens couchés se relevèrent soudain en aboyant. Roger se retourna. Le comte d'Hormes entra dans le berceau. Roger courut à lui et le salua : le comte lui tendit une main que le jeune homme serra et baisa respectueusement. Blanche s'était jetée dans les bras de son père et cachait sa tête confuse.

M. d'Hormes l'y serra doucement, la baisa au front et demanda à Roger où il allait en chasse aujourd'hui.

— Là-bas, monsieur, fit le jeune homme en étendant le bras vers les masses bleuâtres de la forêt lointaine. J'y ai détourné ce matin le plus beau sanglier du pays, j'en suis sûr, et je le veux prendre pour vous.

Blanche devint pâle et le regarda.

Roger sourit.

— A tantôt, dit-il.

M. d'Hormes et Blanche l'accompagnèrent jusqu'à la porte du jardin.

— Au revoir, répéta-t-il, à tantôt, Monsieur.

Il échangea un dernier regard avec Blanche et partit.

M. d'Hormes, laissant sa fille seule, s'éloigna tout pensif, le front chargé de tristesse. S'étant retourné, il vit Blanche montée sur la butte des rosiers et adressant à Roger un signe d'adieu.

— Hélas! murmura-t-il, cela devait être! La vieillesse oublie trop vite... Mais pouvais-je l'empêcher? Pauvres enfants, que de larmes je vois encore! Le seul homme qui peut me relever de mon serment m'a oublié. Lelui demander?... Jamais!

Et joignant les mains il les laissa retomber avec douleur et poursuivit son chemin.

En deux heures, Roger arriva au carrefour et retrouva ses brisées. Il découpla ses deux chiens et entra dans le fourré.

Au même instant, à une lieue de là, Stanislas et toute sa chasse entraient dans la forêt.

A. TOUTAIN.

La fin au prochain numéro.)

PHILOGIE MESSINE.

Ce qu'on trouve dans la Moselle et qui ne se trouve point dans les dictionnaires.

Ego cur acquirere pauca si possum, insidcer ?
Si je puis enrichir notre langue de quelques mots nouveaux, pourquoi le trouverait-on mauvais?
HORACE. (*De Arte poetica*).

- Vous offrirai-je du café, monsieur Margueret ?
- Je suis désolé de vous refuser, madame la marquise.
- Comment, un savant qui ne prend point de café, c'est aussi merveilleux qu'un juge qui ne prise point.
- Que voulez-vous, madame, je me défie de cette liqueur tant préconisée par Fontenelle, Voltaire et Delille. Du reste, je ne suis point un savant, je suis seulement membre de quelques sociétés savantes.

Et toutes les dames de sourire en entendant cette malicieuse sortie naïvement décochée contre ces sociétés.

— Si j'étais savant, je vous ferais une docte dissertation sur ce poison lent qu'un écrivain a appelé *boisson intellectuelle*, et qui, de concert avec le tabac, est appelé à jouer dans la civilisation moderne une révolution inattendue. Il y aurait une belle page à écrire sur les effets du café parmi les nations civilisées.

Encouragé par le silence approbateur de son auditoire, M. Margueret continua:

— C'est en Arabie que s'est fait jour l'usage de cette graine torréfiée ; de la Mecque il est passé à Constantinople et au Caire. Le sultan Mourad III fit fermer les lieux où se débitait cette liqueur excitante, comme donnant occasion à des réunions où se commentaient les actes du pouvoir. Sous son successeur Mahomet IV, le grand-visir Kupruli fit précipiter dans le Bosphore les malheureux amateurs de café, cousus dans des sacs de cuir. Il faut avouer qu'à leur point de vue ces potentats étaient dans le vrai quand ils proscrivaient le café. En effet, le vin nous jette dans une folle ivresse qui s'exhale sous forme de refrains joyeux ou de tendres chansons. C'est ainsi que nos aïeux finissaient leurs repas. C'était le bon temps ! Le divin jus de la treille, liqueur essentiellement française, rend le caractère mobile, vif et jovial. Il pousse à la danse, au chant, à un babil folâtre. Le café, au contraire, boisson orientale, surexcite le système nerveux au détriment des muscles qu'il affaiblit, stimule le cerveau et rend l'homme plus réfléchi et plus pensif. Vers 1645, on commença d'en prendre en Italie. Les premiers cafés furent ouverts à Londres en 1652 ; Paris n'en eut que plus tard, en 1669. Mais dès 1675, Londres en comptait déjà plus de trois mille, quand Charles II les fit fermer, parce qu'on avait remarqué que ces lieux publics devenaient des foyers de sédition, des clubs à motion. L'engouement ne fut pas aussi grand en France, où le vin resta longtemps en honneur comme produit national. N'est-ce pas alors que M^{me} de Sévigné prédisait que le café et Racine passeraient de mode ? Heureusement pour les amateurs du classique et du café, cette prédiction ne s'est pas accomplie. Dans une pièce du P. Porée, que les élèves du collège de Chaumont jouaient entre eux, un personnage du nom de Tisagore s'écriait en beau latin : « Malheur à ces » buveurs d'eau chaude qui vont puiser dans le fond de » leur tasse je ne sais quelle ironie impertinente qu'il est » impossible de tolérer ! » Voltaire a peu profité de la leçon

de son professeur de rhétorique. Une autre cause tempère le développement des cafés : c'est la défaveur royale. Attendez que Louis XV s'amuse à préparer lui-même son café dans son intérieur, avec la comtesse Dubarry, vous verrez tout à coup cette boisson prendre la plus grande faveur dans la nation française. Les cafés dès lors n'ont cessé d'exercer un puissant empire sur le public. Ils se sont constitués en chambre au petit pied. Là se traitent les grandes questions politiques ; là se décident la paix ou la guerre ; là se font et surtout se défont les cabinets ; là se jugent, se détruisent les renommées. Là les généraux sont mandés à la barre pour avoir mal conduit les opérations, trop tard livré la bataille, trop tôt ouvert la tranchée, campé au bord du fleuve, quand il est clair que ce devait être dans la plaine. Là l'économie politique est professée comme la stratégie, comme la législation, comme la diplomatie ; les finances, le commerce sont des sciences communes, les hommes d'État abondent. On y prend vingt fois en un jour Sébastopol et Cronstadt. La bataille d'Alma est étudiée dans toutes ses vicissitudes. On y suppose les fusées qui doivent incendier Saint-Petersbourg et Odessa.

— Parfaitement touché ! monsieur Margueret.

— Ce tableau que je viens de vous faire passer sous les yeux, est une réminiscence d'un charmant article qu'a écrit, au courant de sa plume spirituelle, M. de Salvandy. Voilà pour les villes et les bourgades ; laissez le café supplanter le vin dans nos cabarets de villages, vous assisterez à une transformation étonnante dans les esprits devenus plus sombres mais aussi plus actifs.

Vous remarquerez une progression ascendante dans la mobilité, dans la susceptibilité intellectuelle. Vous assisterez à des dissertations sans fin. Le café, mieux que le vin, fait jaillir l'éclair d'une pensée, d'une saillie vive, d'un trait délicat et perçant.

— Et surtout mieux que la bière. Je m'explique à cette

heure le caractère indolent du campagnard de la Moselle. Il n'aime à se désaltérer qu'avec son ignoble infusion de houblon.

— Ne disons pas trop de mal ni de la cervoise de nos premiers pères, ni des habitants de ce beau pays.

— De ce fatidique pays, voulez-vous dire, reprit une jeune blonde au teint vaporeux, au regard extatique.

Romanesque, exaltée, M^{me} de Rignonval ne comprend la vie qu'agitée par des événements impossibles. De ses grands yeux bleus elle cherche partout des incidents dramatiques.

— Je ne me dédis point de ma première observation, madame. J'en atteste le Juif errant, il est peu de pays aussi gracieux que la contrée arrosée par la Moselle.

— Cela n'est pas mal pour l'œil distrait d'un voyageur, mais, je vous le demande, quel aliment y trouve donc l'esprit dans ces vallées à perte de vue que bordent des collines monotones ou de noirs rideaux de peupliers alignés comme une compagnie de grenadiers?

— Vous êtes bien sévère, madame, pour ces coteaux fameux par leurs vins exquis. Nous n'avons pas sous les yeux de monstrueux accidents de terrain, cela est vrai. La Moselle n'a pas dans son écrin de belles horreurs à vous montrer. Mais voyez les admirables tapis de verdure qu'elle étale sous nos pieds. Ces plaines et ces collines où se balancent nos moissons, la vie de tant de milliers d'hommes, n'est-ce pas une perspective plus agréable qu'un rocher hérissant sa tête chenue au centre d'une contrée aride et déserte?

— Bravo, monsieur Margueret, défendez votre pays!

— Mais, mesdames, tout est sujet d'études pour qui-conque veut observer. Depuis trois heures, je jouis de l'hospitalité que M^{me} la marquise nous a offerte dans son beau château de Lombroye; le croiriez-vous, mesdames? J'ai déjà trouvé, sans sortir de ce salon, les éléments d'un nouveau chapitre à ajouter à mon travail sur la langue française. Je veux démontrer que la province a le droit de

réagir sur la capitale pour l'admission de certains mots au grand catalogue appelé le dictionnaire de l'Académie. Seulement aujourd'hui j'ai bien compris ce qu'il y a de profondeur dans ce mot d'Horace : « Il a été et il sera toujours » permis, dit-il, de mettre au jour les mots qui ont leur raison d'être. L'usage est le maître absolu des langues ; lui seul indique la forme à observer, la règle à suivre en cette matière. »

— Oh ! Monsieur de l'Institut, vous allez nous donner la primeur de votre travail.

— Madame la marquise doit savoir que je ne suis pas improvisateur. Quel plaisir peut-on trouver dans une esquisse indécise. Un peintre n'admet que bien rarement les visiteurs dans l'intimité de ses premières ébauches. L'imagination de l'auteur seule peut suppléer à l'absence des liaisons.

— L'imagination de votre auditoire comblera les solutions de continuité ; nous serons trop heureuses de posséder une épreuve avant la lettre.

— Vous le voulez, mesdames, je commence alors mon cours de philologie locale.

Je vous ai surprises, à mon arrivée, quittant le boudoir de Mme de Lombroye pour rentrer au salon. Mme la marquise s'excusait près de vous de ce que ses appartements n'étaient point *clarteux*. En entendant prononcer ce mot de *clarteux*, je me suis dit qu'au collège mon vieux professeur eût fait entendre sa voix chevrotante pour nous avertir que l'air s'était pour le moment empesté d'un barbarisme.

— Que dites-vous là ?

— Rien n'est plus vrai, mesdames. Feuillotez en tous sens les dictionnaires, vous n'y trouverez point ce mot *clarteux*.

— Je ne me doutais guère que je venais d'estropier la langue française. Mais ayez la bonté de me dire le mot que je devrais employer pour ne pas attirer sur ma tête les foudres de nos Vaugelas.

— Madame la marquise, il vous faut continuer à vous servir du mot *clarieux* tant que l'Académie ne lui aura pas substitué un autre terme plus propre pour exprimer le fait d'une habitation dont les ouvertures sont ménagées de façon à lui donner le plus de clarté possible. Ainsi, la cathédrale de Metz est un monument très-*clarieux*, grâce aux nombreuses verrières qui la percent à jour. Je ne connais pas d'épithète pour rendre plus heureusement la transparence de ce géant de pierres de taille, si habilement déchiqueté.

Ce n'est pas le seul néologisme qui ait frappé mes oreilles. Vous venez de voir accourir toute pâle la jeune Isabelle de Caoty, se jeter dans les bras de sa mère en s'écriant : Oh ! que je suis mal à l'aise, tout danse autour de moi, je ne puis plus me tenir. Une dame rassura la jeune fille en disant : Ce ne sera rien, vous êtes seulement *tournisse*.

— Comment, ce mot-là n'est pas français ?

— Adressez-vous au dictionnaire, madame de Rignonval, il vous apprendra que le peuple messin seul a songé à dénommer ainsi cet état de malaise qui suit tout ébranlement continu du cerveau ; ébranlement provoqué soit par le cahotement d'une diligence, le balancement d'une escarpolette ou d'un navire, le mouvement de lacet d'un chemin de fer. Tous les objets environnants semblent se donner la main pour exécuter autour de votre personne une ronde infernale. Il n'est pas un mauvais valseur qui n'ait payé son tribut à cette sensation désagréable. Tout le monde la connaît, tout le monde l'a ressentie. Elle est innommée.

— Je vous demande bien pardon, monsieur le professeur, je tiens un supplément au dictionnaire de l'Académie, j'ai le doigt sur le mot *tournisse*.

— Oui, Madame la marquise, la sixième édition de 1835 consacre un article à ce mot ; mais l'Académie déclare qu'il est un terme de charpentier.

— Ce n'est pas l'indication que me donne mon dictionnaire à moi.

— Celui que vous consultez, madame de Caoty, est un Napoléon Landais; il s'approche davantage de l'expression messine quand il dit : « **TOURNIS**, *subst. masc.*, maladie des » moutons; ces animaux marchent tête baissée, tournent » sur eux-mêmes et meurent dans une espèce de folie qui » est proprement ce qu'on nomme le *tournis*. »

Le silence gardé par les vocabulaires sur le mot *tournis*, avec l'acception que lui donnent les Messins, se justifie par l'existence des mots : tournoiement de tête, vertige. Ce dernier mot s'applique surtout à la perturbation de la vue qui vous saisit au sommet d'un gouffre, sur une éminence, quand on domine un précipice. Néanmoins les auteurs donnent une description du vertige qui peut s'appliquer au mot *tournis*. Voyez Napoléon Landais qui définit ainsi le vertige : « Maladie dans laquelle on s'imagine que les objets tournent autour de soi, et qu'on tourne soi-même. » En sorte que le mot *tournis* n'aurait pas de raison d'être.

Je n'en dirai pas autant d'une autre expression fort usitée sur les bords de la Moselle. Elle n'a pas trouvé place dans le dictionnaire de l'Académie édité en 1811, chez Bossange, libraire de S. A. I. et R. et Madame Mère. Elle apparaît seulement dans l'édition de Barba, en 1835, dans le supplément, et encore suivie d'une définition inexacte.

— Quel est donc ce mot ?

— C'est celui chargé de rendre un défaut plus répandu qu'on ne le pense généralement; je veux parler de cette répulsion qui nous porte à ne pas toucher ou à ne pas employer les ustensiles dont nous ne connaissons pas les propriétaires.

— Ou dont nous connaissons trop bien les possesseurs.

— C'est le défaut de la propreté. Tel n'aime à être rasé qu'avec ses rasoirs, tel redoute de changer de lit. Il est des personnes qui se laisseraient plutôt mourir de soif que d'approcher leurs lèvres de ces verres dont parle Boileau :

Où les doigts des laquais dans la crasse tracés,
Témoignaient par écrit qu'on les avait rincés.

Dans le département de la Moselle, vous avez consacré le mot *nareux* à ce travers de la propreté; par réminiscence sans doute de ce mouvement instinctif de certains animaux qui les porte à flairer du nez les objets qu'on leur présente pour s'assurer au préalable de leur bonté apparente.

Qui croirait que Boiste ait défini cette tendance par ces mots : « *Nareux*, qui vomit facilement. » Napoléon Landais a reproduit sans contrôle cette définition fautive. A l'imitation de ces auteurs, l'Académie ajoute à cette singulière explication que ce mot est inusité. Il en est peu parmi nous d'un usage aussi répandu, en dépit de l'arrêt des dictionnaires.

— Ah! voici Jasmin qui nous apporte encore d'autres gros in-folio.

— Je m'applaudis, Madame, de ce que la bibliothèque de votre oncle le chanoine fût aussi riche. Voici un ouvrage qui vient à mon aide dans mes explications, c'est la volumineuse compilation de Trévoux.

— Ah! pour cette fois la science est en défaut, dit en feuilletant madame de Rignonval : Il paraît qu'on n'était pas *nareux* à Trévoux.

— Non, Madame, parce qu'on y était *nactieux*.

— Je tiens ce mot. Et la jeune femme de lire : « *Nactieux*, » *euse*; Ménage dit qu'on se sert de ce mot à Paris pour » signifier une personne délicate et qui se fait une peine » de manger avec les gens malpropres. »

Oui, Madame, voilà pour Paris. Mais à Nancy le dictionnaire des locutions lorraines de Michel nous apprend que c'est le mot *néreux* qui était en usage en 1807, et non pas *nareux*.

— J'avoue à ma honte que j'emploie fréquemment ce dernier terme sans soupçonner que je me sers d'une expression insolite.

— Cela n'a rien qui doive surprendre, madame la comtesse. Qui peut se vanter de parler purement sa langue? Per-

sonne. L'usage fait subir aux mots tant de vicissitudes. Je n'en veux pour preuve qu'un dernier terme, pour la vulgarité duquel je vous demande grâce. Vous avez entendu comme moi les exclamations par lesquelles les femmes de chambre de M^{lles} de Lombroye ont accueilli leurs maîtresses. Ces jeunes filles accouraient, rieuses et folâtres, du fond du parc où les avait surprises un violent orage. A la vue de ces belles toilettes diaprées par la pluie et constellées par la boue, une femme de chambre de s'écrier: Oh! quel *panné* s'est fait mademoiselle! Ce mot, qui vous choque peut-être par sa trivialité, est un souvenir incontestable du latin *pannum*, employé par Horace et par Juvénal, dans le sens de lambeau d'étoffe, de haillon. Cette expression, usitée par les poètes, est tombée bien bas, puisqu'elle n'a été conservée par aucun lexicographe. Et cependant, en nous montrant sa chemise, tout enfant du pays messin vous indiquera ce qu'il entend par *panné*. Pourquoi l'Académie n'a-t-elle pas rédigé un article à ce terme qui en mérite tout autant que le mot *nanan* défini par le docte corps, de la manière suivante: « Mot dont on se sert en parlant aux enfants pour signifier des friandises, des sucreries. »

— Le thé est servi!

— Jasmin, rangez tous ces dictionnaires.

— Madame la marquise veut-elle bien accepter mon bras.

— Oh! monsieur Margueret, je ne croyais pas la lecture d'un dictionnaire aussi attachante. Vous nous avez fait voyager de découvertes en découvertes.

— Nous n'avons cependant pas quitté les bords de la Moselle.

— C'est qu'un pays éclairé par la science est un pays tout nouveau, même pour ceux qui l'habitent.

— Puissent nos compatriotes vous entendre, madame la marquise, ils tiendraient compte, à ceux qui les instruisent, des efforts qu'il faut faire pour leur rendre leur pays aimable, en dépit d'eux-mêmes et de leur indifférence.

CH. ABEL.

CHRONIQUE.

Commençons cette revue en accomplissant un pieux devoir. Un de nos jeunes concitoyens, écrivain de renom modeste, est mort il y a quelques semaines dans notre ville. Il est mort en plein mois de septembre, quand nous étions tous à la chasse, aux eaux, en villégiature, et sans qu'une plume amie lui ait dit adieu. Il a été emporté avant sa trentième année, croyons-nous, par le fléau qui a décimé quelques-uns de nos villages et qui l'a choisi parmi les rares victimes qui ont succombé à ses atteintes dans la cité. Ce mort de vingt-neuf ans est M. Nimsgern, dont le nom a été lu plusieurs fois au bas des feuilletons de nos feuilles locales, et qui, par d'autres essais encore, une histoire de la ville de Gorze et un drame dont le sujet était pris dans le passé messin, revendique, avec tout ce qui sait tenir une plume à Metz, une solidarité littéraire dont nous essayons aujourd'hui, pour notre part, de remplir autant qu'il est en nous les obligations. Des éclairs d'imagination, quelques qualités de style recommandaient ce jeune homme; mais une humeur un peu ombrageuse, les âpretés d'un caractère aigri, peut-être, par les déconvenues de la vie réelle en lutte avec l'idéal de l'artiste, avaient éloigné de lui quelques cœurs dont la secrète sympathie ne lui eût sans doute pas manqué. Hélas! celui qui écrit ces lignes n'était pas de ses amis, il était séparé de cette pauvre âme souffrante par les opinions, les habitudes, les préjugés, peut-être, par tout ce qui divise les hommes dans les choses de la vie et leur donne à parcourir une voie différente... N'importe, en apprenant, il y a quelques jours seulement, cette fin prématurée, plus douloureuse encore dans le silence qui s'est fait autour d'elle, nous nous sommes senti ému de ce trépas ignoré, et il nous a semblé qu'il serait bien de donner un regret public à cette destinée si tristement et si tôt moissonnée. Mais pourquoi plaindre le jeune et modeste écrivain? il est mort dans les illusions, dans les espérances de la jeunesse, à cette limite extrême où les unes et les autres sont près de nous quitter. Au lieu de le pleurer, ne faudrait-il pas l'envier plutôt?

La fête de sainte Cécile a été marquée à Metz, cette année, par une solennité religieuse et musicale. Une messe de M. Ambroise Thomas a été chantée sous les voûtes majestueuses et sonores de Saint-Vincent par l'élite de nos virtuoses. De nombreuses et consciencieuses répétitions assuraient d'avance à l'œuvre remarquable de notre concitoyen, une interprétation digne d'elle, et il n'y a eu qu'une voix dans la cité pour constater le succès des exécutants et du compositeur. Cette messe prouve l'admirable flexibilité du talent de l'auteur du *Caid*, qui réussit aussi bien dans les créations magistrales de la musique sévère, que dans les pimpantes fantaisies lyriques de l'opéra folâtre et léger. Quelques-uns des morceaux de la messe chantée à Saint-Vincent ont été remarqués pour leur facture grandiose, pour le cachet véritablement religieux qui les distingue. Nous citerons en première ligne l'*Q Salutaris* et le *Credo*, deux pages empreintes de la plus haute poésie lyrique et qui ouvrent à leur auteur des perspectives nouvelles dans le domaine de l'art auquel il a voué sa vie. Ce n'est point là de la musique profane, irrévérencieusement introduite dans le sanctuaire, et qui célèbre les louanges du Dieu du ciel sur un motif de quadrille et de polka, comme cela ne s'est vu ou plutôt entendu que trop souvent dans nos basiliques. L'inspiration religieuse rayonne magnifiquement sur l'ensemble de l'œuvre, et lui donne cet éclat sympathique et mystérieux qui associe si bien l'accord des voix et des instruments aux mouvements intimes de l'âme qui s'élançe vers Dieu, la source de toute pureté et de toute harmonie. La messe de sainte Cécile brillera parmi les plus beaux fleurons de la couronne lyrique du compositeur, et nous ne saurions trop louer la pensée heureuse qui nous en a menagé l'audition. Une inspiration d'humanité est le point de départ de la résolution de nos musiciens qui ont voulu, en faisant appel à la charité du dilettantisme local, apporter leur part de bienfaits à la caisse de l'association des artistes lyriques. Et voyez comme une pieuse pensée porte bonheur!.. Cette messe, si remarquablement exécutée, n'aura pas seulement contribué à secourir d'honorables misères, elle a créé à Metz un précédent qui portera ses fruits, elle a montré ce que peuvent nos artistes pour l'art sérieux, elle a été une initiative d'association dont ils peuvent faire sortir, s'ils le veulent, tout un avenir artistique. Hélas! ce qui leur

manque, malgré d'honorables efforts restés stériles ou incompris, c'est une sérieuse impulsion, c'est un lien qui les réunisse et leur donne la valeur et la puissance qui sort de toute forte organisation. Il faut bien le répéter!.. Metz, une ville de cinquante mille âmes, placée aux portes de l'artistique Allemagne, ayant un théâtre, une académie, une école de musique, des traditions, ne possède pas même une agglomération lyrique, elle n'a même pas su se donner le luxe d'une société philharmonique que ne se refuse pas le dernier des chefs-lieux d'arrondissement!.. N'est-il pas temps que cet état négatif prenne fin, que l'individualisme cède la place au principe d'association et que la règle féconde remplace l'anarchie stérile?... Notre ville renferme incontestablement les éléments d'une magnifique aggrégation musicale, ne serait-il pas temps de mettre en œuvre ces forces éparses et de fonder quelque chose de fortement conçu et de durable? L'art et ceux qui en vivent y gagneraient également.

PHILBERT.



LES
FRÈRES ENNEMIS,

Épisode des premières guerres de la République.

VIII.

LE CHATEAU DE LIEVENTHAL.

Par une belle matinée de décembre, deux femmes franchissaient le pont-levis de la porte de la Citadelle de Metz et suivaient lentement la route qui, contournant les glacis des fortifications, conduit au riant village de Montigny et continue dans la direction de Nancy. De ces deux femmes, l'une était déjà âgée, et une expression de tristesse intelligente mêlée de bonté éclairait son visage et donnait à ses rides la seule beauté, hélas ! que puissent avoir ces stigmates de la vieillesse. Sa compagne était une toute jeune fille, mignonne et élancée, un roseau svelte, mais que l'orage semblait avoir prématurément courbé. Belle et pâle, avec un éclair dans ses yeux languissants qu'agrandissait parfois une étrange fixité, il y avait une secrète et vague harmonie entre ce front blanc incliné et ce paysage d'hiver dont un soleil brillant, mais avare de chaleur, éclairait les horizons neigeux. La jeune fille était silencieuse, et à peine, de loin en loin, la personne âgée qui l'accompagnait lui adressait-elle quelques paroles qui restaient toujours sans réponse. Il était facile de voir que ce mutisme obstiné était pénible à sa vieille compagne, qui levait les yeux au ciel et soupirait tout bas.

Arrivées à quelque distance de Montigny, les deux femmes prirent un sentier à gauche qui les conduisit dans cette riche plaine, jardin potager de la cité messine et que la nature de son sol a fait appeler le Sablon. Les environs étaient à peu près déserts. L'hiver, en interrompant les travaux des champs, laissait près du foyer domestique presque tous les travailleurs champêtres. Au loin, cependant, apparaissaient çà et là quelques lourds attelages conduisant péniblement sur les sillons durcis par la gelée ces détritits de l'étable, immondes débris à qui la Providence a départi le don de fécondité, la puissance de re-

production. Après une centaine de pas, les promeneuses se trouvèrent devant une carrière abandonnée, dont la partie jadis exploitée offrait, par son arête vive exposée au sud, un abri contre les caresses un peu âpres de la bise du nord. Des blocs de pierre de sable, couverts, comme un tapis, de mousse légère et jaunie par l'hiver, étaient autant de sièges naturels faisant un appel muet à la fatigue ou à la rêverie des promeneurs. Sans doute les deux femmes connaissaient ce lieu et l'avaient choisi pour but de leur excursion, car elles ne semblèrent pas hésiter un instant à se reposer sur les pierres moussues, et bientôt la plus jeune, laissant errer sur ses lèvres un sourire qui semblait le reflet de quelque souvenir heureux, arracha aux parois du rocher quelques mousses jaunâtres, cueillit quelques brindilles d'herbe séchée et se mit à tresser avec une attention profonde de petites couronnes qu'elle entassait les unes sur les autres.

Quand sa conductrice la vit ainsi occupée, elle se leva lentement, l'observant avec sollicitude, fit quelques pas dans le sentier que toutes deux avaient suivi un instant auparavant, puis se retourna encore, et enfin se dirigea rapidement vers Montigny sans que la jeune fille parut s'apercevoir de son départ. Au moment où elle disparaissait au tournant du chemin, un jeune paysan sortait avec précaution d'une vigne voisine d'où il n'avait pu être vu des deux femmes, parce qu'il avait mis entre elles et lui l'opacité d'un de ces faisceaux d'échalas qui, détachés après la vendange, attendent le printemps pour servir encore de tuteurs aux sarments vivaces que les beaux jours font éclore et grandir. Ce jeune homme portait, avec une aisance assez rare au village, une blouse commune qui ne parvenait pas à faire disparaître sous ses plis grossiers l'élégance d'une taille bien prise, et les guêtres de cuir qui couvraient des souliers armés de gros clous sous un cuir épais, ne dissimulaient qu'imparfaitement la petitesse d'un pied à cambrure patricienne. Le prétendu paysan s'approcha de la jeune fille après avoir, d'un regard scrutateur, interrogé la campagne, et se trouva bientôt devant elle sans qu'elle l'ait plus entendu venir qu'elle n'avait vu sa compagne s'éloigner. A deux pas devant la belle enfant, l'inconnu — l'est-il encore pour le lecteur? — s'arrêta comme vaincu par son émotion, et deux larmes brûlantes, s'échappant de ses yeux, tracèrent leur sillon humide sur ses joues pâlies.

— Gredlé, ma Gredlé, est-ce bien toi?... dit Fabien.

Et il s'agenouilla devant la pauvre fille qui continua à tresser ses couronnes.

— Ma Gredlé, ne me reconnais-tu pas?... Gredlé, mon amour, est-ce que ton cœur ne te dit pas que ton ami est là, à tes pieds, te demandant pardon de ton malheur dont il est cause, jurant son amour à la pauvre folle, comme il avait engagé sa foi à la brillante jeune fille, riche de jeunesse, d'intelligence et de dévotement sauveur ? Gredlé, ma Gredlé!...

A son nom prononcé, la jeune fille avait tressailli, et un instant avait abandonné son travail. Il y eut même un moment où elle fixa le jeune homme avec un élan qui jeta au cœur de Fabien un fol et court espoir... Les yeux de Gredlé s'écarquillèrent comme sous l'effort d'une recherche intérieure, d'un appel aux pensées d'autrefois; un soupir convulsif sembla même attester le combat intime que livrait à la matière inerte l'intelligence qui voulait secouer sa torpeur, mais ce fut tout... La lueur fugitive du souvenir s'éteignit dans les yeux de la pauvre fille, son sein ne se souleva plus sous l'influence de l'émotion renaissante, la folie avait repris ses droits... la pensée prisonnière n'avait pu rompre ses chaînes et retombait affaissée sous leur poids!

Fabien se frappa désespérément le front et pleura silencieusement; puis il prit la main de Gredlé, mais elle la retira vite, avec un geste touchant de pudeur instinctive. Ses yeux rencontrèrent ceux du jeune homme, et il s'en échappait de telles effluves de tendresse, leur regard avait une autorité, une puissance d'assimilation si communicative et si impérieuse, que la folle obéit à cette manifestation de l'amour dominateur et subit le magnétisme du regard auquel obéissent même les êtres privés de raison. Elle rendit sa main à Fabien, et le coup-d'œil qui répondit au sien était moitié effrayé, moitié sympathique, le coup-d'œil du chien qui obéit à son maître et qui le craint.

Cependant le temps s'écoulait, la conductrice de Gredlé pouvait venir la retrouver d'un moment à l'autre; Fabien tira de son doigt un anneau d'or et le glissa dans l'annulaire gauche de la jeune fille sans que celle-ci cherchât à s'y opposer, elle considéra même attentivement le bijou dont le pur métal scintillait au soleil, et elle dit à Fabien d'une voix claire et profonde le seul mot, hélas! qu'il eût entendu d'elle pendant cette courte et douloureuse entrevue :

— Merci!...

Puis elle reporta ses yeux sur l'anneau, le tourna et le retourna au soleil comme pour permettre à l'astre rayonnant d'en dégager plus facilement des étincelles, et elle retourna à ses couronnes.

Fabien, par un courageux effort, se releva, déposa un baiser sur le front de Gredlé et se retira en courant et sans oser regarder derrière lui. En ce moment revenait la compagne de Gredlé, parente de Ludwig et qui avait pour elle les soins les plus tendres. Elle justifiait ainsi la confiance que l'amî de Karl avait mise en elle.

Ayant eu affaire à Montigny, elle avait profité d'un beau jour pour procurer à la pauvre enfant les douceurs d'une promenade à l'air libre.

Mais comment le comte de Glucksberg se trouvait-il sous un déguisement rustique aux portes de Metz, sur le territoire de cette France qui l'avait rejeté de son sein, sur cette terre qui, en ce moment même, buvait chaque jour à flots le sang de ses pareils par le sentiment et l'origine?...

Certes, tous nos lecteurs, nous en sommes sûr, ont déjà répondu à cette question. Fabien était jeune, reconnaissant et amoureux, c'est-à-dire qu'il avait tout ce qu'il faut pour être entreprenant jusqu'à la témérité, aventureux jusqu'à braver la mort en face. Après la rencontre de la forêt, racontée au chapitre précédent, il avait voulu, sans en rien dire à Ludwig, revoir Gredlé, fût-ce une heure, fût-ce au prix de la vie. Sa première parole à Ludwig avait été pour elle : était-elle retrouvée, que faisait-elle, où avait-elle trouvé un asile?... Ludwig n'avait aucun motif pour cacher au comte le secret de la retraite de Gredlé ; il était loin d'imaginer que le jeune homme, échappé comme par miracle aux sicaires de la révolution, viendrait en quelque sorte se replacer entre leurs mains pour accomplir un pèlerinage sentimental. Mais Fabien n'hésita pas un instant. Il se déguisa ou essaya de se déguiser du mieux qu'il put, gagna à cheval la partie de la frontière française la plus rapprochée de Metz, et se fiant au Dieu des cœurs sincères, entra résolument, mais à pied et une pioche de travailleur champêtre sur l'épaule, dans la partie des Trois-Évêchés devenue le département de la Moselle. Marchant la nuit, caché le jour, il arriva bientôt à Metz, mais n'osa pas entrer chez la parente de Ludwig, de peur de la compromettre s'il venait à être reconnu. Il s'était logé vis-à-vis la demeure de Gredlé, et attendait une occasion favorable pour la voir et lui remettre l'anneau des fiançailles, désir que les esprits forts accuseront de puérilité ou de démençe, mais que comprendront les gens de cœur. Mettre au doigt de la pauvre folle ce gage d'alliance, n'était-ce pas lui engager solennellement sa foi et son avenir?... Eh bien ! oui, Fabien était ainsi ; Gredlé avait tant fait pour lui, que

sa fierté se révoltait à la pensée qu'il n'avait encore rien fait pour elle. Exposer ses jours pour la revoir, c'était se réhabiliter à ses propres yeux, c'était ennoblir sa reconnaissance et s'en donner à lui-même un éclatant témoignage!... Certes, la gratitude ne lui était pas un fardeau, mais il la considérait comme une dette d'honneur. Son voyage, à travers mille périls, était un à-compte.

Dirai-je maintenant, avec des détails oiseux, les causes du changement de position de Ludwig, et faut-il décrire tous les champs de bataille sur lesquels il troqua ses galons de laine contre des épaulettes d'or?... A quoi bon?... A l'époque où ces événements s'accomplissaient, le soldat d'aujourd'hui était le chef du lendemain, et les généraux de ce temps avaient vingt-cinq ans comme Hoche, et vingt-six comme Bonaparte. On mourait, on vivait, on grandissait vite. Avec un rayon d'intelligence dans la tête, et à la condition qu'un boulet ennemi ne vint pas souffler dessus, tout homme de cœur se frayait un chemin dans le sang et, légitime héritier de tout ce qui tombait autour de lui, était bientôt riche d'avancement, de fortune et de gloire. Ludwig en était simplement à la première étape du succès. Pour Hannes, nous avons la douleur de dire que le but de son ambition n'était pas encore atteint : il attendait toujours les galons de caporal. Que voulez-vous?... En plusieurs circonstances, l'excès de son humanité avait pu faire suspecter la réalité de son courage. Au feu, il était toujours des premiers à s'offrir pour enlever du champ de bataille les camarades blessés, et il restait à l'ambulance un peu plus longtemps peut-être qu'il n'eût été strictement nécessaire. Philanthropie pure, mais qui, mal interprétée, avait quelque peu nui à son avancement.

Nommé officier après la bataille de Dunkerque, l'un des premiers trophées militaires de la jeune république, Ludwig avait été envoyé à l'armée de la Moselle et avait obtenu sans peine que Hannes l'y suivit. Pour ce qui est de la présence inopinée d'un corps français à quelque distance de la Forêt Noire, tout le monde connaît la pointe hardie de Hoche qu'on croyait sur la défensive dans les Vosges et qui envahissait victorieusement le territoire ennemi sur le derrière de l'armée autrichienne. Homme de résolution, Ludwig avait été choisi pour faire partie de l'avant-garde, et il éclairait le pays qu'allait envahir l'armée française, quand la comtesse de Lieventhal et Fabien tombèrent dans les mains de ses soldats.

La conversation avait été courte entre les deux jeunes gens ; le

souvenir de Gredlé en avait fait presque tous les frais. Cependant, avant de quitter le comte, Ludwig lui recommanda de s'éloigner de la frontière, dans l'intérêt de sa sûreté. On sait comment cette amicale recommandation fut suivie.

Fabien, après s'être séparé de Ludwig, avait rejoint les dames de Lieventhal, et il ne les avait quittées qu'à la porte de leur château situé à huit lieues au moins du bois où nos voyageurs avaient été surpris par le détachement français. Il avait voulu tenir la promesse qu'il avait faite à la comtesse de l'accompagner jusqu'à sa destination, mais lorsqu'il songea à prendre congé d'elle, il avait eu à soutenir un véritable assaut de politesse dont il n'était sorti vainqueur qu'à grand'peine.

— Nous quitter, monsieur le comte, y pensez-vous?... avait dit la chanoinesse avec un regard de courtoise indignation... Mais quelle opinion avez-vous donc de notre hospitalité allemande?..

— Je sais, madame, avec quel dévouement vous en exercez les vertus; vos aimables instances en sont une preuve irrécusable, mais des devoirs impérieux...

— Le premier devoir d'un gentilhomme français est d'obéir aux dames, et je vois avec surprise que vous êtes rebelle à mes ordres, à mes prières...

— Des prières, madame? De grâce n'intervertissez pas les rôles, et puisque ce mot a été prononcé, permettez-moi de réclamer de vous une grâce...

— Après ce que vous avez fait pour nous, cette grâce, quelle qu'elle soit, vous est d'avance accordée.

— Eh bien! madame, je me considère comme votre prisonnier, le prisonnier de votre obligeance, de votre grâce toute charmante, de l'hospitalité que vous daignez m'offrir, et je vous demande la faveur d'être votre captif sur parole, m'engageant à venir reprendre mon servage aussitôt que j'aurai accompli le devoir d'honneur qui m'éloigne momentanément de vous...

— Allons! ma parole est engagée, mais la vôtre l'est aussi, et je compte sur votre loyauté pour venir la dégager... Il est inouï pourtant que vous nous quittiez ainsi sans vouloir nous accorder un jour, et que j'en sois réduite à renvoyer à des temps meilleurs le plaisir de continuer la connaissance d'un homme à qui je dois tant.

Cela dit, le jeune comte avait salué ces dames et avait piqué des deux dans la direction de la frontière française. Ainsi, pour accomplir

le vœu qu'il s'était fait à lui-même d'aller à Metz pour voir sa bien-aimée, il n'avait pas voulu perdre une heure, pas une minute. Il avait résisté aux désirs d'une grande dame, et une grande dame est deux fois femme au point de vue du proverbe qui assimile à la volonté de Dieu même celle de la plus belle moitié du genre humain. Mais Fabien était l'esclave de l'honneur, et de plus il était amoureux. Il pouvait lutter même contre l'aimable tyrannie d'une comtesse du Saint-Empire.

Fabien, après son entrevue avec Gredlé, avait regagné, non sans peine, la frontière; dix fois il avait failli être arrêté par les autorités des villages qu'il lui fallait traverser pour acheter le pain nécessaire au soutien de sa vie. Heureusement une circonstance favorable le servit au-delà de ses souhaits. Il trouva le moyen d'acheter à prix d'or, d'un conscrit qui rejoignait pédestrement l'armée, non pas tous ses papiers, mais sa feuille de route qui lui rendit de signalés services. Après un voyage de quinze jours environ, il repassait la frontière et retrouvait à Bade son cheval qui l'attendait,

Le moment était venu pour Fabien de remplir l'engagement qu'il avait contracté envers M^{me} de Lieventhal. Ne pouvant rien pour Gredlé, libre de ses actions, il s'estima heureux de trouver dans un séjour de quelques semaines au château de la comtesse, une distraction à ses douleurs. On dira peut-être qu'un amoureux d'une trempe supérieure eût dû s'ensevelir dans sa douleur, se vêtir de bure et chercher une Thébaidé pour y pleurer son bonheur perdu et en faire le temple de ses souvenirs. J'avoue que mon héros n'était pas de cette force et qu'il ne songeait à rien moins qu'à renoncer au monde pour s'abreuver exclusivement de ses larmes. J'ajoute que, pour mon compte, je l'aime mieux dans ces dispositions, parce qu'il me semble ainsi taillé dans un moule humain, et que je l'en trouve plus intéressant parce qu'il est plus naturel. C'était un de ces hommes qui aspirent la vie à pleins poumons, lui demandant pour leur jeunesse tous les bonheurs auxquels elle a droit, ne pouvant se déshabituer des splendeurs de l'existence patricienne qui étaient son vrai milieu; mais c'était aussi un de ces cœurs d'acier trempé sur lesquels glissent les vains plaisirs, et aussi incapables d'oublier leurs attachements que de les trahir.

Le comte de Glucksberg arriva au château de Lieventhal par une de ces sombres matinées d'hiver où le ciel, aux tons grisâtres, semble enfermer l'horizon raccourci sous une chape de plomb. Des flocons de

neige, rares et tournoyants, rayaient l'atmosphère brumeuse où s'abattaient, avec des coassements lugubres, des vols nombreux de corneilles. Situé dans une vallée étroite que surplombaient des étages de collines d'où pendaient, comme des grappes noires, les massifs décharnés des grands bois, le château se présentait aux regards du voyageur sous l'aspect le plus mélancolique et le plus sombre. Ceint d'une forte muraille défendue par un fossé aux eaux stagnantes et vertes, flanqué de quatre hautes tours à créneaux que reliaient un vaste corps-de-logis en quadrilatère dont les faces entouraient une cour spacieuse, ce castel, qui remontait au temps de la féodalité, était encore susceptible d'une défense efficace contre un coup de main ou une attaque en règle d'ennemis qui n'auraient pas eu à leur service cet agent terrible de destruction, cette artillerie moderne qui, image de la foudre du ciel, brise et pulvérise tout comme elle. Les machicolis, les herses, les pont-levis, tout l'appareil des manoirs féodaux y était encore debout ; il n'y manquait que les hommes d'armes et les chevaliers bardés de fer pour le défendre.

Le comte de Glucksberg fut accueilli par M^{me} de Lieventhal avec la politesse la plus démonstrative ; il fut l'objet chez elle des soins les plus affectueux et les plus empressés. La châtelaine avait mis à profit les quinze jours qui s'étaient écoulés depuis sa rencontre avec le comte, en relisant avec acharnement tous les livres de sa bibliothèque qui racontaient les grandeurs de la cour et faisaient miroiter les merveilles disparues de l'Oeil-de-Bœuf, cet eldorado de l'élégance traditionnelle de la seigneurie de France. Elle retrempait, pour ainsi dire, ses souvenirs dans ces traditions écrites, et comprenant bien qu'elle allait avoir chez elle un appréciateur émérite des secrets et des raffinements du bel air, elle s'était préparée à soutenir dignement l'épreuve qu'elle avait si avidement recherchée. Quand Fabien franchit le seuil du château, elle était à son poste de combat, armée de toutes pièces, incrustée, comme une châsse, dans une de ces toilettes de cour dont les vieux portraits de famille peuvent seuls nous donner une idée.

Fabien n'avait pas attendu jusqu'à ce moment pour juger la noble chanoinesse ; il avait découvert en elle, après un quart d'heure de conversation, les qualités de son cœur, et s'il les avait trouvées quelque peu obscurcies par des prétentions un peu surannées, il s'était dit qu'à tout prendre, dans le monde, on se divertit plus des ridicules d'autrui que de ses vertus, et que la compagnie de la digne chanoinesse, sous ce point de vue, n'était nullement à dédaigner. Seulement, par courtoisie d'abord,

et dans l'intérêt de ses distractions ensuite, il s'était bien promis de prendre au sérieux les grandes manières de la châtelaine, et de leur donner convenablement la réplique. Aussi, deux heures ne s'étaient pas écoulées depuis l'arrivée de Fabien au manoir que la comtesse s'était sentie subjuguée par son esprit, par cette conversation toute française, dont elle avait jadis admiré les fulgurantes réparties et dont elle retrouvait en lui les éblouissements ; de ce jour elle avait voué au jeune Français une affection enthousiaste et, comme on le dit vulgairement, elle ne jurait déjà plus que par lui. Il était pour elle à la fois un type et un souvenir. D'ailleurs elle avait dû tous les succès dont elle était si fière à la France qui l'avait fait maître à la vie élégante et l'avait marquée de son empreinte, et il entrait dans sa tendresse subite pour le jeune étranger un reflet de gratitude internationale d'autant plus énergique qu'il avait sa source dans le sentiment le plus vivace dans le cœur des femmes, la vanité. Elle aimait en lui un peu sa personne, fort sympathique, comme on sait, mais surtout ses triomphes passés et futurs. Futurs ! et pourquoi pas ? Est-ce qu'une femme renonce jamais à plaire, et croit-elle jamais être arrivée à l'âge où elle ne plaira plus ?...

Fabien voyait peu la pupille de M^{me} de Lieventhal ; la jeune fille, presque toujours retirée dans son appartement pendant le jour, paraissait seulement aux repas et commençait la soirée dans l'immense salon du manoir, mais elle se retirait ordinairement vers huit heures et n'échangeait avec le jeune Français que de rares et insignifiantes paroles. Cette réserve étonnait peut-être le jeune homme, et il se pourrait que dans les replis les plus secrets de sa conscience elle excitât parfois de secrets mouvements de dépit ; mais c'était une affaire d'amour-propre, non une plainte du cœur. Amina, toute charmante qu'elle était, ne pouvait lutter contre le souvenir de Greldé ; seulement le caractère français ne perd jamais entièrement ses droits, et Fabien se surprenait parfois à se demander comment cette jeune et belle fille pouvait se montrer si complètement insensible à ses mérites. Mais il n'alla pas plus loin dans ses réflexions, nous ne voudrions pas dire dans ses regrets. Amina, cela était visible, devenait tous les jours plus rêveuse, plus mélancolique. Un reflet de tristesse estompait ses traits si doux et donnait à son grand œil bleu une expression parfois navrante dont la chanoinesse paraissait s'apercevoir avec douleur. Plusieurs fois Fabien avait surpris dans les yeux de la tante un signe imperceptible de commandement à l'adresse de la jeune fille, un ordre muet qui semblait l'inviter à s'observer davantage, peut-être à réprimer devant

un étranger les marques indiscretes d'un chagrin mal contenu. Le jeune homme, cela va sans dire, n'avait pas paru remarquer ce langage mystérieux, et dans une ou deux circonstances, il avait même cru devoir se retirer sous un prétexte pour laisser la chanoinesse et sa pupille en tête-à-tête.

Dix jours environ après l'arrivée de Fabien au château, la comtesse s'assit dans son grand fauteuil armorié auprès de l'immense cheminée, et elle invita, d'un air plus solennel que de coutume, le comte à prendre place à son côté. Amiza venait de quitter l'appartement, et ce jour-là elle avait paru plus triste et plus contrainte que jamais. C'était après le déjeuner de midi, et ordinairement, à cette heure-là, la chanoinesse se retirait chez elle pour combiner les éléments de sa toilette du soir. Aussi l'invitation qu'elle fit au jeune homme de s'asseoir près d'elle, lui causa-t-elle quelque surprise.

— Que pensez-vous, monsieur le comte, dit la chanoinesse, de cette contrée que je trouve belle et attrayante parce qu'elle est mon lieu natal, de ce château que j'aime parce qu'il a abrité mon enfance, de ce domaine que je vois peut-être avec des yeux prévenus parce qu'il est celui de mes ancêtres? Cette sombre et paisible vallée qui fait ma joie et que je revois toujours avec un sentiment d'indicible bonheur, comprenez-vous qu'on en puisse faire l'asile d'une vie entière, qu'on y concentre toutes ses affections, toutes ses préférences, tout son avenir?...

— Vous l'habitez, madame, dit galamment le comte, c'est la raison décisive pour qu'il plaise à tout le monde... Je sais ce qu'il est avec vous, j'ignore ce qu'il serait sans vous.

La chanoinesse rougit de plaisir à ce madrigal, mais elle ne se laissa pas détourner du but qu'elle poursuivait.

— Ah! comte, je vous demande vos impressions, et vous me répondez par un compliment... Ne soyez pas si Français, je vous prie, ne fût-ce qu'un instant, ne fût-ce que le temps de me faire une réponse vraie et franche. Aimerez-vous habiter ce domaine, si, dans une supposition qu'il ne serait peut-être pas impossible de réaliser, l'offre vous était faite... de vous y fixer pour toujours?.

Un peu étourdi par cette ouverture assez inattendue, Fabien se recueillit pour chercher une manière honnête de décliner l'honneur qu'on voulait bien lui faire.

— Je suis Français, madame, balbutia-t-il, et je n'ai pas renoncé à l'espoir de retrouver une patrie, un foyer...

— Cet espoir est celui d'un noble cœur, mais enfin ce n'est

qu'un espoir, et en attendant, le malheur des temps vous force à promener votre exil de contrée en contrée sans avoir un toit pour reposer votre tête, sans qu'au retour, quand vous vous êtes approché de la frontière de la France, votre terre promise, sans pouvoir y rentrer, une main amie vienne presser votre main.... Eh bien! ne seriez-vous pas heureux... mon Dieu, quand je dis heureux, je m'abuse sans doute, ce mot est trop ambitieux, trop éclatant pour l'humble destinée que je vous propose, mais enfin, ne voudriez-vous pas vous reformer une maison, une famille qui vous rendrait une partie de ce que vous avez perdu? Songez-y, la révolution poursuit sans pitié son œuvre; loin de trébucher dans le sang qu'elle verse, elle se fait menaçante de menacée qu'elle était, et elle porte ses armes victorieuses jusque chez les rois qui prétendaient la réduire...

— Eh quoi! vous, madame la comtesse, vous croyez à son triomphe définitif, à son avenir?..

— Je ne dis pas cela. J'espère que comme tous les torrents dévastateurs, elle passera au travers des ruines qu'elle aura faites et que le calme renaîtra un jour... Mais qui peut dire combien durera l'orage?.. En verrons-nous, vous et moi, la fin?... Un port s'offre à vous, pourquoi ne pas y abriter l'esquif errant de votre destinée et le laisser plus longtemps ballotté par les vagues qui pourraient l'engloutir... Vous devenez sérieux, et, vous le voyez, je le suis moi-même autant que vous et certainement beaucoup plus que d'habitude... Eh bien! j'apprécie votre silence et je respecte vos scrupules, vos hésitations même en ajournant à demain la suite de cet entretien. D'ici-là vous aurez réfléchi et vous direz à votre vieille amie qu'elle résolution en sera sortie. Pour aujourd'hui je ne veux pas de réponse, entendez-vous bien... d'ailleurs il est tard et je suis encore en négligé... Permettez-moi de vous quitter, mon cher comte, pour aller faire ma toilette. Plus que jamais je veux essayer de plaire à mon hôte et de lui prouver que l'Allemagne peut lutter avec la France... Mais entre ces deux puissances, il ne s'agit point de luttes pour le moment, il n'est question, comte, que d'un bel et bon traité de rapprochement, de paix et d'alliance!..

Ceci était suffisamment clair, et quelque désir qu'eût Fabien d'échapper à l'évidence de sa situation, il était certain que la comtesse avait sur lui des projets très-arrêtés. Madame de Lieventhal était à coup sûr une femme très-romanesque, très en dehors des habitudes

compassées et méthodiques de la noblesse allemande; mais enfin ses dehors prétentieux et ses visées à l'indépendance et à l'originalité recouvraient un fond suffisant de raison et de dignité, et il ne pouvait venir à l'esprit de Fabien qu'elle songeât à unir sa maturité à la brillante jeunesse de son hôte; c'était donc Amina qui, nouvelle Armide, devait retenir dans ses fers le chevalier français, et lui faire oublier en Allemagne ce qu'il avait perdu en France. Mais Amina ne paraissait nullement disposée à seconder les intentions de sa noble tutrice; et malgré la meilleure volonté du monde, Fabien ne pouvait voir dans la froideur de la jeune fille une preuve de sympathie et de tendresse. D'ailleurs, le jeune homme ne s'appartenait plus; il avait engagé sa foi à une autre et il ne songeait qu'à rompre honnêtement les mailles du réseau doré dont l'affection de la comtesse voulait le couvrir pour le retenir auprès d'elle.

Fabien prit un fusil, sous prétexte d'aller tirer des perdrix dans le parc, mais en réalité pour donner plus librement au dehors carrière à ses pensées et combiner une défense savante. Il est vrai de dire qu'après une chasse de trois heures, chasse aux idées bien plus qu'aux perdreaux, il n'avait trouvé aucun expédient honnête en dehors de la franchise absolue, et il s'était résolu à avouer simplement à sa protectrice l'engagement d'honneur qui l'empêchait de répondre dignement à ses excellentes intentions. C'était là, en effet, la seule issue laissée à la loyauté du jeune homme, et il se décida à remplir ses devoirs jusqu'au bout, c'est-à-dire à prendre, dès le lendemain, congé de la comtesse.

Soulagé par cette résolution, Fabien revint lentement au château par les allées les plus sombres du parc. Il était près de cinq heures du soir, une brume grisâtre s'élevait des profondeurs de la vallée et diminuait encore la mourante clarté du jour. Plusieurs fois déjà il avait cru entendre à quelque distance un bruit contenu de pas; on eût dit que des branches craquaient sous un pied discret, que des feuilles bruissaient mystérieusement dans la profondeur des taillis, puis tout se taisait, et Fabien continuait à marcher. Cependant il y eut un moment où le jeune homme entendit distinctement à quelques pas de lui un frôlement de branches, et il crut voir un buisson voisin s'agiter un moment puis rentrer dans l'immobilité...

— Allons, se dit Fabien, c'est quelque braconnier qui me prend pour un garde, ou quelque garde qui me prend pour un braconnier!...

Il s'aperçut alors que sa préoccupation lui avait fait faire fausse route; il avait pris un chemin pour un autre, et il lui fallut revenir

sur ses pas. Quelques minutes après, il se trouvait au pied des murailles du château. Pour les commodités de la promenade, un des ancêtres de la comtesse avait fait jeter un pont sur les fossés afin que les hôtes du château ne fussent pas forcés de faire le grand tour par la porte d'honneur du manoir pour gagner le parc. Au moment où Fabien quittait les massifs, il aperçut une forme humaine qui franchissait rapidement le pont et qui allait se blottir dans une tonnelle de houx placée sous le terre-plein de l'ancien rempart, à quelques pieds de la tour du nord. Fabien n'hésita pas, il suivit l'être mystérieux qui paraissait avoir un grand intérêt à dérober sa présence aux yeux indiscrets, et il entra résolument sous le dôme vert où il avait cherché un asile. Mais sans doute l'inconnu n'avait fait qu'y passer, car la tonnelle était vide, et quand Fabien la quitta, il crut voir disparaître celui qu'il suivait dans l'ombre d'une poterne ouvrant au pied de la tour.

— J'étais fou !.. se dit Fabien. Ce fantôme, cet inconnu mystérieux est tout bonnement un valet du château qui revient par les petites entrées. Cette sombre poterne c'est, en style vulgaire, un escalier de service.

Une demi-heure après, Fabien prenait place à table entre Amina et la comtesse, qui ne fut jamais plus prodigue envers lui d'attentions délicates et de démonstrations sympathiques. Jamais non plus la belle Amina n'avait montré un front plus pâle et des yeux plus languissants.

Après le dîner, la comtesse, en passant au salon, s'approcha de la glace pour rajuster du doigt l'économie de sa fringante coiffure. Tout à coup Amina qui, contre son habitude, se tenait près du comte, lui saisit la main d'un mouvement fébrile et lui dit rapidement :

— J'ai à vous parler, monsieur le comte, je vous attendrai à minuit dans la salle des ancêtres. Par pitié, venez !..

Et un regard suppliant paraphrasa suffisamment sa demande, qui sembla passablement étrange au jeune homme.

Fabien s'inclina en signe d'assentiment

— Décidément tout se complique autour de moi, se dit-il.

A. GIRONVAL.

(La suite prochainement).

L'administrateur-gérant de l'Austrasie,

A. ROUSSEAU.

Metz, Imp. de Rousseau-Pallez.

